


FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS



Le Chirurgien Dentiste ou Traité des Dents, des alveoles et des gencives.

où l'on trouvera la maniére de les entretenir propres, de les embellir et de les Conserver, l'explication de leur structure, l'art de prévenir ou guérir leurs maladies, les remèdes qui y Conviennent, les moyens de réparer leurs difformitez ou leur perte, la description des instrumens nécessaires pour y opérer et ~~d~~ Celle de plusieurs ~~ou~~ obturateurs du palais d'une nouvelle invention.

Avec des observations et des reflexions sur plusieurs Cas Singuliers.

Ouvrage enrichi de 40. planches en taille douce.

Par Pierre Fauchard Chirurgien Dentiste à Paris.

Tome ......

a Paris &c.a

1

Fauchard le restaurateur
de la chirurgie dentaire
à René Marjolin
son grand père
J. R. Duval de
l'Acad. Royale de Chirurgie
en 1786, et de la Société
de Chirurgie de Paris
en 1843

A Monsieur

Monsieur

Dodart / Dodart

Conseiller d'Etat

ordinaire

Premier Médecin du Roy

et sur-Intendant des eaux minérales

du Royaume.

~~Chap~~ ~~Chap I X~~

Monsieur



La protection que vous avez bien voulu accorder au Traité des maladies des dents que je mets au jour, m'est si glorieuse, que je me trouve trop récompensé du tems et du travail qu'il m'a Coûté.

Quoiqu'il soit le fruit d'une étude assiduë et d'une experience de trente années, j'aurois beaucoup hésité à l'exposer aux yeux du Public, s'il n'avoit été honoré d'une approbation aussi respectable que la vôtre, et si je n'avois Compris que la Chirurgie ayant toujours eu de vous un accueil favorable, il étoit Comme impossible qu'une de ses principales parties methodiquement traitée vous fût indifferente.

Cette partie, Monsieur, qui a pour objet les dents, qui sont un des plus beaux ornemens de l'homm[e] qui luy sont d'une si grande utilité, et qui étant sujetes à un si grand nombre de maladies méritent si bien que l'on travaille à les Conserver et à prévenir ou réparer leur perte, Cette partie, dis je

si nécessaire ne sera plus sans doute si négligée, dès qu'il paroîtra que vous vous interessez à sa perfection.

Personne n'ignore, Monsieur, qu'un mérite superieur et de rares Connoissances vous ont mis dans le Royaume à la teste de la Medecine, et tout le monde sçait que ces heureuses qualités vous sont héréditaires, et que vous les tenés de votre illustre Pere, qui s'est également distingué par la profondeur de sa science, la beauté de son esprit, l'integrité de ses mœurs, et par son éminente piété.

Mais votre principal éloge, Monsieur, consiste en ceque la France voit avec un extrême plaisir que la Conservation de la personne sacrée du Roy vous étant Confiée, elle à dans votre zèle judicieux, votre Continuelle attention et vos sçavantes lumiéres de sûrs garants d'une vie si précieuse.

Puis je donc, Monsieur, aprehender qu'un ouvrage publié sous vos auspices n'ait pas l'agrément du public? Puis je douter que la partie de Chirurgie qu'il Contient plus ample et plus exacte qu'elle ne fut jamais ailleurs, ne soit de plus en plus estimée? Et pourois je, après l'expérience que je fais de votre bonté, ne pas estre avec la plus vive et la plus sincére reconnoissance et le plus profond respect

Monsieur

votre très humble et
tres obéissant Serviteur
Fauchard.

Préface

Les dents sont dans leur état naturel les plus polis et les plus solides de tous les os du Corps humain; Mais elles sont en même tems les plus sujetes à des maladies qui causent de vives douleurs, et deviennent quelquefois tres dangereuses ~~maladies aiguës et dangereuses~~ : nous en faisons tous la triste expérience presque aussi tost que nous voyons le jour.

Ceux qui Conservent toutes leurs dents saines jusqu'à un âge avancé sont en tres petit nombre: les uns doivent cet avantage à un heureux temperament: les autres à une attention et à des soins particuliers; aulieu que la plus grande partie des hommes ont les dents viciées dès le premier âge, ou les perdent avant le tems.

Comme la varieté des maladies des dents, des Causes qui les produisent et de leurs simptômes est infinie, les opérations que la Chirurgie met en usage pour les guérir demandent aussi différentes Connoissances, et la pratique seule ne suffit pas pour porter ces opérations à leur perfection, à moins qu'elle ne soit dirigée par une étude exacte de l'Anatomie de la bouche: Cette étude est absolument nécessaire pour bien Connoître la structure, la situation, le rapport et l'usage des différents organes qui la Composent. Ces Connoissances nous menent insensiblement à la decouverte des diverses

maladies qui attaquent les dents et à celle de leurs causes et de leur curation ; cependant il faut convenir que cette partie de la chirurgie, qui regarde les maladies de la bouche, a été jusqu'à présent la plus negligée.

Quoique la chirurgie en général se soit beaucoup perfectionnée dans ces derniers tems ; qu'on ait fait d'importantes découvertes dans l'anatomie et dans la maniére d'opérer, et qu'on ait mis au jour quantité d'observations sçavantes et curieuses, les dentistes n'y trouvent pourtant pas encore à beaucoup près des secours suffisants, pour les guider dans toutes leurs opérations.

Les auteurs qui ont écrit de l'anatomie, des maladies, et des opérations chirurgicales, n'ont en parlant des dents traité que tres superficiellement de plusieurs maladies de la bouche, et seulement pour ne paroître pas rien omettre de cequi pouvoit entrer dans l'exécution de leurs systêmes.

Si quelques écrivains ont parlé des dents et de leurs maladies en particulier, comme Urbain Hemard et B. Martin ; ils ne l'ont pas fait d'une maniére assez étendüe. Le premier, qui étoit chirurgien du cardinal Georges d'Armagnac, a intitulé son livre, qu'il luy dedie, Recherche de la vraie anatomie des dents, nature et propriétez d'icelles, avec les maladies qui leur s'adviennent. a Lyon chez Benoit Rigaud 1582. in 12. Ses recherches, qui sont

curieuses et sçavantes font voir que ce Chirurgien avoit lû les anciens auteurs Grecs et Latins, qu'il employe judicieusement dans tout son ouvrage.

Le second, qui étoit Apoticaire de feuë S.A.S. Mr. Le Prince, nous a donné une Dissertation sur les dents imprimée à Paris chez Thierry 1679. formant un petit volume in 12. dans laquelle il explique la nature des dents, et traite de leurs maladies et de leur guérison avec assez de methode; mais un peu trop succinctement, et sans parler des opérations qui leur conviennent.

On ne connoît au reste ni cours public, ni cours particulier de Chirurgie, où la théorie des maladies des dents soit amplement enseignée, et où l'on puisse s'instruire à fond de la pratique de cet art si nécessaire à la guerison de ces maladies, et de celles qui surviennent aux parties dont les dents sont environnées.

Les plus célébres Chirurgiens ayant abandonné cette partie de l'art, ou du moins l'ayant peu cultivée, leur negligence a été cause que des gens sans théorie et sans expérience s'en sont emparés, et la pratiquent au hazard, sans principes et sans methode. Ce n'a été que depuis peu que dans la ville de Paris on a ouvert les yeux sur cet abus: on y fait à présent subir un leger examen à ceux qui se destinent au traitement de ces maladies, après lequel ils prennent le titre d'Experts pour

les dents ; quoique plusieurs d'entre eux ne soient munis que d'un sçavoir audessous du mediocre.

Pour supleer à ce defaut d'instruction, il seroit à souhaiter que quelque habile Dentiste, par éxemple, feu Mr Carmeline, qui a dans son tems travaillé avec un aplaudissement général, nous eut fait part de sa maniére d'opérer, et des Connoissances qu'il avoit acquises dans le grand nombre de maladies singuliéres qu'il avoit traitées avec succès.

Si les lumiéres de l'esprit Croissent et se multiplient dans le Commerce des habiles gens, on ne peut se dedommager de leur perte que par la Lecture de leurs ouvrages ; et si l'on ne peut avoir la satisfaction de leur proposer ses doutes, du moins leurs idées sur le papier nourrissent, pour ainsi dire, l'esprit de Ceux qui les digérent et les méditent : elles leur deviennent propres, et souvent en font naître de nouvelles ; Et le succès de Ceux qui nous ont précédez et dont nous avons les preceptes, donne l'émulation d'atteindre à leur gloire et même de parvenir à de nouveaux progrès.

Ceque ce Célébre Chirurgien Dentiste n'a pas fait, j'ôse aujourd'huy l'entreprendre : je donnerai dumoins l'éxemple de ce qu'il auroit pu faire sans doute avec plus d'érudition et de reüssite.

Destiné dès ma jeunesse à la Chirurgie, les autres arts que j'ai pratiquez ne me l'ont jamais fait perdre de vüe. Je fus l'éleve de Mr Alexandre Poteleret

Chirurgien Major de vaiseaux du Roy, tres experimenté dans les maladies de la bouche : je luy dois les premiéres teintures des Connoissances que j'ai acquises dans la Chirurgie que j'exerce, et les progrès que je fis avec cet habile homme me donnérent l'émulation qui m'a Conduit dans la suite à des decouvertes plus Considérables : j'ai recueilli Cequi m'a paru de mieux établi dans les auteurs : j'en ai souvent Conferé avec les Medecins et les Chirurgiens de ma Connoissance les plus accreditez, et je n'ai rien negligé pour profiter de leurs Conseils et de leurs lumiéres.

L'experience que m'a donnée une pratique sans relasche de près de 30. ans m'a Conduit insensiblement à de nouvelles Connoissances et à rectifier Cequi m'a paru defectueux dans mes premiéres idées. J'offre au Public le fruit de mes soins et de mes veilles, espérant qu'il poura être de quelque utilité à Ceux qui veulent exercer la profession de Chirurgien Dentiste, et plus avantageux encore aux personnes qui ont quelque attention à Conserver leur bouche en bon estat.

Mais quoique j'aye taché de ne rien avancer qui ne soit fondé sur les principes les plus sûrs et les plus ~~[illegible]~~ Conforme à l'expérience ; si Cependant j'avois hazardé quelque Chose de répréhensible dans ce Traité, je profiterai avec docilité des avis des

personnes assez bien intentionées pour me faire connoître mon erreur. C'est un avantage qu'un auteur vivant doit mettre à profit avec bien du plaisir et de la reconnoissance; et c'est sur quoy je fonde principalement l'espérance que j'ai de me rendre de plus en plus utile au Public.

Je traite dabord de la nature des dents en général, de leur accroissement, de leur structure, de leur situation et de leur utilité: je parle ensuite de leurs maladies: j'en désigne plus de cent, réellement distinctes les unes des autres; ce qui surpasse de beaucoup le nombre qui en avoit été indiqué jusqu'à présent par les auteurs. Je les partage en trois classes: La premiére renferme les maladies dont les causes sont exterieures: La seconde, celles dont les causes sont cachées; et la troisiéme contient les maladies simptomatiques; je raporte dans cette derniére classe leurs accidens les plus singuliers; et je m'étens enfin sur la maniére de les prévenir, ou de les guérir.

L'affinité des gencives avec les dents fait que les maladies des unes se communiquent aisément aux autres; c'est pourquoy je traite aussi des gencives et de leurs maladies.

Je passe à la maniére d'opérer. Rien n'est plus commun que d'ôter des dents; cependant cette opération demande beaucoup plus de prudence et de connoissance que le vulgaire ne se l'imagine.

Je parle des soins qu'il faut aporter, pour nettoyer les dents, les limer, les ruginer, les Cautériser et les plomber. Je traite des moyens de remedier à leur deplacement; de procurer et rectifier leur ordonnance; d'y supléer, quand elle est detruite, et de les raffermir.

La perte des dents est quelquefois inévitable; Mais l'art peut y supléer. j'ai perfectionné, et même inventé plusieurs pieces artificielles, soit pour remplacer une partie des dents, soit pour supléer à leur perte totale; Et Ces pieces les remplacent si bien, qu'elles servent parfaitement aux mêmes usages que les dents naturelles: j'en donne au préjudice de mon propre intérest la description la plus éxacte qu'il m'a été possible.

Les maladies de la bouche, ou les autres maladies qui peuvent y donner occasion, sont quelquefois si opiniâtres et si malignes, qu'elles detruisent les alveoles, les os maxillaires et Ceux qui forment la voute du palais, soit totalement, ou en partie; en sorte qu'une partie de la salive et des alimens n'étant plus portée dans leurs Conduits ordinaires, s'échappe par le nez, et que l'excrément qui doit Couler par ce Canal tombe dans la bouche. Alors la voix n'est plus articulée, et la respiration ne se fait qu'avec peine. Pour remédier à ces accidens, j'ai inventé Cinq sortes d'obturateurs du palais, ou Cinq machines avec le secours des quelles le malade recouvre presque

toujours l'usage de ces parties qu'il avoit perdu: j'en donne une description tres détaillée.

J'ai crû aussi qu'il étoit necessaire de joindre à ce traité l'explication et la maniere de se servir de differents instrumens propres pour operer sur les dents: j'en ai rectifié quelques uns, et j'en ai inventé d'autres, dont je crois qu'on trouvera l'usage plus commode.

J'ai mis à la fin de la premiére partie de cet ouvrage 71. observations sur les maladies les plus singuliéres, que j'ai traitées et guéries, avec quelques enseignemens pour se conduire en pareil cas.

Pour ne rien omettre de ce qui peut contribuer à l'utilité publique, qui est la seule vüe que je me suis proposée, en composant ce livre, j'ai fait graver 40. planches, qui représentent les dents dans leur etat naturel; des dents difformes et mal figurées; différents corps d'un volume extraordinaire, soit tartareux, pierreux, ou osseux, detachez des dents, ou de quelque autre partie de la bouche; les instrumens nécessaires pour opérer; les pieces artificielles qui servent à remplacer une partie des dents, ou leur totalité; et les cinq différents obturateurs du palais, dont j'ai parlé.

Enfin je donne dans ce traité des instructions nouvelles et essentielles concernant la situation des parties de la bouche, celle où l'on doit placer le malade pour opérer, et l'attitude que doit

prendre l'opérateur.

Au reste j'avertis le Lecteur qu'il poura se trouver des gens, et surtout de Ceux qui ne se soucient pas d'aprofondir Cequ'il y a de difficile dans l'art du Dentiste, qui ne goûteront pas la lecture du Manuel, ni la description des instrumens; que d'autres pourront bien aussi Critiquer Cet ouvrage; parceque je dis des Choses qui leur paroîtront ou trop faciles, ou trop connuës, Mais je leur répons d'avance que mon intention a été de travailler pour tout le monde, et principalem.t pour Ceux qui veulent aprendre la partie de Chirurgie que je profese; que j'ai voulu leur aplanir tout Cequi peut les arrester, et leur donner la méthode qui m'a paru la plus Claire et la plus aisée, afin que le Public en reçoive plus de satisfaction. D'ailleurs Ceux qui ne liront pas Cet ouvrage dans le dessein d'aprendre à operer trouveront dans le reste de ce livre à s'instruire de mille Choses, qui leur seront utiles et agréables, sans s'arrester à lire le Manuel et la description des instrumens, dont j'avouë que la lecture peut ennuyer Ceux qui ne veulent pas exercer Cette profession: C'est Cequi m'a determiné à mettre Cette matiére de suite, et Comme faisant un Corps à part, et distingué du reste de l'ouvrage.

Uniquement excité par l'amour de la vérité, et non par un esprit d'ostentation et de Critique j'ai Crû ne pouvoir me dispenser de relever les erreurs d'un Auteur ~~[illegible]~~ moderne: j'ôse me flater qu'en vüe de l'utilité publique les gens sensez me tiendront Compte des efforts que j'ai fait pour vaincre la repugnance que j'avois à Censurer et j'espere que l'auteur même recevra avec modération des avis mesurez de maniére qu'il n'y entre ni fiel, ni aigreur, et qu'il sera trop raisonable pour ne pas sacrifier ses méprises à la vérité et à l'instruction du Public.

J'ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux un manuscrit intitulé : le Chirurgien Dentiste ou traité des Maladies des dents.

Ayant, il y a déja plusieurs années, remarqué dans son auteur un grand fond de connoissances, d'habileté, et d'observations par rapport à cette partie de la Chirurgie, je l'ay moy-même encouragé à en faire part au public. C'est ce qu'il a fait dans cet ouvrage, que je trouve excellent et n'y rien contenir qui en doive empecher l'impression. J'avertis seulement que l'application des ~~[illegible]~~ bons remedes, qui y sont decrits, demande dans plusieurs circonstances, le juste discernement d'un vray connoisseur, pour ne pas nuire au lieu de soulager. fait à Paris le 8. decemb. 1727.

Winslow.

Approbation

De Monsieur Winslow, Docteur Régent en la Faculté de Médecine de Paris, de l'Academie Royale des ſciences, Cenſeur Royal, et Interpréte du Roy en langue Teutonique dans ſa bibliothéque.

J'ai lû par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux un manuſcrit intitulé, Le Chirurgien Dentiste, ou traité des Dents, deſ alveoles et des gencives. Ayant il y a déja plusieurs années, remarqué dans ſon auteur un grand ſond de Connoiſances, d'habileté et d'observations par rapport à Cette partie de la Chirurgie, je l'ai moy même encouragé à en ſaire part au Public. C'est Ce qu'il a ſait dans cet ouvrage, que je trouve excellent, et ne rien Contenir qui en doive empêcher l'impreſsion. J'avertis ſeulement, que l'application des bons remèdes qui y ſont décrits, demande dans plusieurs Circonſtances, le juste discernement d'un vrai connoiſseur, pour ne pas nuire au lieu de ſoulager. Fait à Paris le 8. Decembre 1727.

Signé Winslow.

Approbation

De Monsieur Hecquet Docteur Régent en la Faculté de Médecine de Paris, et ancien Doyen de ladite Faculté.

Ce livre n'est point un ouvrage d'imagination, ni un ramas de moiens, d'opérations ou de remèdes à essayer pour la guérison des maladies

des Dents : C'est une méthode tirée de l'étude et sortie de l'expérience de Monsieur Fauchard, Communiquée d'ailleurs au public avec tant de Candeur, tant de bon sens et tant de sages précautions, qu'il ne luy manque rien pour mériter l'estime et la confiance qui sont dües à l'ouvrage et à son Auteur. A Paris ce 17. Juillet 1725.

signé Hecquet.

6. Approbation

De Monsieur Finot, Docteur Régent en la Faculté de Médecine de Paris, et Médecin de L.L. A.A.S.S. Monseigneur le Prince de Conti et Mesdames les Princesses de Conti ;

J'ai lû avec beaucoup de plaisir le livre de Mr. Fauchard, duquel le Public ne peut tirer que de tres-solides avantages. Il contient en effet beaucoup de faits éxactement détaillez, des réfléxions judicieuses sur les maladies des Dents et sur les moiens de les guérir. Ces réfléxions fondées sur un travail assidu et tirées d'une expérience Confirmée, à laquelle on ne peut rien ajouter, luy ont donné une Connoissance parfaites de ces maladies differentes, à laquelle aucun Dentiste n'étoit encore parvenu jusqu'à présent. C'est par cette Connoissance éxacte qu'il a réformé, inventé même avec succes un tres-grand nombre d'instrumens

également propres et pour opérer avec sureté sur les Dents, et pour les Conserver en beaucoup d'occasions douteuses. On ne peut donc que le loüer d'un travail qui luy a couté tant de peine ; aussi est ce avec beaucoup de précision et de netteté qu'il a developpé une matiere obscure par elle même, et qui n'a été traitée jusqu'ici que tres-superficiellement. A Paris ce 15. Janvier 1726.

signé Finot.

Approbation

De Monsieur Helvetius, Docteur Regent en la Faculté de Médecine de l'Université de Paris, Médecin ordinaire du Roy et premier Médecin de la Reine, et de l'Academie Royale des Sciences.

J'ai lû avec plaisir un manuscrit intitulé, Le Chirurgien Dentiste, ou Traité des Dents, des alveoles et des gencives. par Monsieur Fauchard. Il m'a paru qu'il n'y avoit point encore eu de traité sur cette matiere, où l'on fût entré dans un détail aussi exact ; et je pensé que l'impression de ce livre doit être d'autant plus utile au public, que toutes les observations et les faits rapportez sont fondez sur l'expérience longue et heureuse de l'auteur. Fait à Paris ce 19.e juillet 1725.

signé J. Helvetius.

Approbation

De Monsieur Silva, Docteur Régent en la Faculté de Médecine dans l'Université de Paris Médecin de S. A. S. Monseigneur le Duc, et Médecin consultant du Roy.

Le livre de Mr. Fauchard est fondé sur un grand nombre de faits bien observez, dont il a tiré des Conséquences tres-justes et tres-utiles. On doit loüer cet Auteur des soins qu'il a pris de faire un ouvrage plus éxact que tous ceux qui ont paru jusqu'à présent, et le Public doit le remercier de ce présent : il ne pouvoit luy être fait par un homme qui ait plus médité sur cette matiere, et qui ait tiré plus de parti de ce qu'il a vû. A Paris ce 24.e Juillet 1725.

Signé Silva.

Approbation

De Monsieur De Jussieu, Docteur Régent en la Faculté de Médecine de Paris, Professeur en botanique au Jardin du Roy, de l'Academie Royale des Sciences, des Societez Royales de Londres et de Berlin.

Le succés de quelques opérations citées dans le traité de Mr. Fauchard, Chirurgien Dentiste, desquelles j'ai été

témoin, est pour moi un préjugé si favorable pour toutes les autres ~~[illegible]~~ observations qu'il a rapportées, que je ne puis luy refuser le témoignage d'assurer le Public, que personne n'a travaillé si utilement, et n'a été encore si loin sur cette matiére que l'auteur.

A Paris ce 26. Juillet 1725.

signé De Jussieu
Med. Paris.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

2

Deuxieme

Approbation

De Monsieur Verdier Chirurgien Juré de Paris et Demonstrateur Royal en Anatomie, et de Monsieur Morand associé de l'academie Royale des Sciences, Chirurgien juré de Paris et Demonstrateur Royal des operations.

Ceux qui Connoissent l'utilité des traitez particuliers seront sans doute Contens de celuy que Mr. Fauchard donne au public sur les Dents et leurs maladies. Nous nous joignons d'autant plus volontiers au grand nombre de ses approbateurs, qu'il nous a paru Contenir d'excellentes Choses; Mais nous ne pretendons Connoître ni juger de la Critique qui s'y trouve. Fait à Paris ce 11e Juin 1728.

Signez. Verdier. Morand.

première

Approbation de Messieurs les Chirurgiens jurés de Paris

Nous Lieutenant du premier Chirurgien du Roy, Prevosts et Gardes et Receveur en Charges, après avoir lû et examiné le Livre intitulé le Chirurgien Dentiste, que Monsieur Fauchard met au jour, avons reconnu que cet ouvrage étoit tres essentiel à la Chirurgie, et que cet Auteur a écrit avec beaucoup d'intelligence sur une matière qui étoit restée jusqu'à présent dans l'obscurité. Nous regardons ce livre comme la production d'un homme habile, qui donne généreusement au public tout ce qu'une longue pratique et un grand discernement luy ont fait recueillir de connoissances sur cette partie de nôtre art. L'anatomie de la bouche y est expliquée d'une maniere tres claire et tres juste; Les remedes qui y sont proposez, les operations qui y sont enseignées, les nouveaux instrumens et obturateurs du palais qui y sont decrits nous paroissent tres dignes de notre approbation. Nous croyons que nos suffrages sont dûs aux peines et aux veilles que ce traité a coutées à l'auteur, et qu'on ne peut trop le loüer de l'honneur qu'il fait à sa profession. A Paris ce 7e Juin 1728

signé Bourgeois.

Mouton, Hauvet,

Bouthonnet, Cothereau

troisième

Approbation

De Monsieur De Vaux Chirurgien juré à Paris et ancien Prevost de sa Compagnie.

Par la lecture que j'ai faite d'un manuscrit qui contient un ample traité de la structure des Dents, des maladies qui leur arrivent et des moyens de les guérir, Composé par Monsieur Fauchard, Chirurgien Dentiste, j'ai trouvé ce traité écrit avec beaucoup d'ordre, d'intelligence et de netteté; Et il m'a paru tres instructif pour ceux qui se proposent de faire leur Capital de cette Chirurgie particulière. Les observations qu'il y a jointes de plusieurs Cas difficiles, Curieux et singuliers; qui se sont presentez dans sa pratique, la description exacte de tous les instrumens qui conviennent pour operer dans la bouche en toute occasion; les additions et Changemens apportez aux anciens instrumens pour les rendre plus Commodes et plus efficaces et l'invention de plusieurs autres tres ingenieusement fabriquez mettent cet ouvrage au dessus de tout ce qu'on a écrit sur cette matière, qui n'a été jusqu'à present traitée que superficiellement dans les Cours entiers d'Anatomie ou de Chirurgie, ou dans quelques opuscules tres abregez. Enfin un nombre de figures gravées avec

soin qui seront inserées aux endroits necessaires, serviront encore à donner des notions plus touchantes du manuel, et faciliteront son éxécution. Aussi je suis persuadé que ce traité sera tres utile, non seulement aux Chirurgiens de toutes especes, mais encore à tous les malades, qui auront besoin du secours de cette Chirurgie: En un mot, j'estime qu'on a lieu de feliciter notre siécle de ce qu'outre les excellens Cours de Chirurgie et d'Anatomie dont le public a été gratifié par des Chirurgiens célébres, il se trouve encore des particuliers qui s'étant devoüez à une seule partie de la Chirurgie, veulent bien publier sans reserve le progrés qu'elle a fait entre leurs mains; puisque c'est le moyen de porter un art si utile à sa plus haute perfection. a Paris ce 29e Mars 1724.

Signé Devaux.

quatrieme

Approbation

De Monsieur Tartanson Chirurgien Juré et ancien Prevost de sa Compagnie.

Il manquoit à la Chirurgie une partie qui cependant ne luy étoit pas moins necessaire que toutes les autres, qui ont été perfectionnées avec tant de soin. Monsieur Fauchard vient de la donner cette partie, en mettant au jour son traité sur les Dents, que j'ai trouvé contenir les explications les plus claires, les operations les plus sûres, les remedes les meilleurs et les reflexions les plus judicieuses. Par cet excellent ouvrage cet auteur rend notre art complet, et pour luy en marquer ma reconnoissance je luy donne ce temoignage à Paris ce 21. May 1728.

signé Tartanson.

25

Cinquiéme

Approbation

De Monsieur Duplessis, Chirurgien Juré à Paris.

Les maladies des Dents, quoique fréquentes et en si grand nombre, faisoient attendre depuis longtems que quelqu'un par ses propres observations pût donner des preceptes et des regles pour remedier à ces maladies. C'est ceque Monsieur Fauchard fait excellenment dans le livre qu'il a composé, intitulé Le Chirurgien Dentiste, où les reflexions sont si judicieuses, les consequences si bien tirées, et les remedes si sûrs qu'il y auroit de l'injustice à ne pas applaudir à un ouvrage aussi utile, ~~en quelque façon~~ aussi necessaire et qui manquoit à la Chirurgie. C'est le temoignage que je ne puis me dispenser de rendre au public. A Paris le 26. May 1728. signé Duplessis.

Sixième

Approbation

De Messieurs Fauré et de Gramond Chirurgiens jurez à Paris.

Le livre que Monsieur Fauchard a composé touchant la structure des Dents, le moyen de les conserver, la methode d'operer et de remedier à leurs maladies est l'ouvrage le plus complet qui ait paru sur cette matiere. On y trouve une exacte théorie et une pratique confirmée par un grand nombre de Cures et d'observations, qui sont les fruits d'une longue experience accompagnée d'heureux succès, dont nous avons été les temoins oculaires en plusieurs occasions. C'est la justice qui est due à l'auteur et le jugement que nous portons de son traité, que nous avons lû avec beaucoup d'attention. A Paris ce 1.er Juin 1728.

Signez Fauré.
De Gramond.

ſeptieme

Approbation

De Monsieur Laudumiey Chirurgien Dentiste ~~[illegible]~~ de ſa Majesté Catholique Philippe Cinq Roy d'Espagne.

Je m'intereſſe trop à Cequi peut être avantageux au public, pour ne pas luy temoigner par la preſente approbation que je n'ai rien vû de plus parfait ſur tout Cequi peut Concerner les Dents que le livre que Monsieur Fauchard a Composé. J'y trouve beaucoup de reflexions et de decouvertes ſur notre art qui ſont auſſi renſées et auſſi utiles que nouvelles. Le titre de Chirurgien Dentiste qui est à la teste de cet ouvrage est ſoutenu par tout ce qu'un genie heureux, une grande attention et un travail aſſidu pourvoient ~~pourroient~~ raſſembler de Connoiſſances. l'experience que j'ai dans la profeſſion de l'auteur fait que je rens justice avec un extrême plaisir à l'excellence du traité qu'il a produit et qu'il donne avec un desintereſſement tres louable et tres rare. A Paris ce 9e Juin 1728. Signé Laudumiey

Le chirurgien Dentiste
ou
Traitté des maladies des dents
des alveoles, et des gencives.

Titre general
Le Chirurgien 1e augüst
Dentiste. petites Capitales

Chapitre premier

De la Structure, situation et Connexion des dents, leur ~~naissance~~ Origine, leur accroissement. &ca

Pour donner une intelligence parfaite de la matiére dont je traite, il paroit necessaire d'expliquer la Structure, la Connexion et la mecanique particuliere des dents.

C'est sur la Connoissance de ces parties que j

j'établirai ~~établi~~ ma Theorie et ma pratique; et que ~~et que~~ je tâcherai ensuite ~~de~~ de donner une idée parfaite des maladies qui affligent les — dents, et des moyens les plus assurés pour les conserver. — ~~et pour les rétablir dans leur état naturel~~

Les Dents considerées dans leur naturelle Constitution Sont les os les plus blancs, les plus durs et les plus Solides — du Corps humain; l'arrangement et l'ordre particulier du tissu qui les compose contribüe beaucoup à leur blancheur. elles ~~Ils~~ Sont tres ~~[illegible]~~, ~~c'est à dire~~ difficiles à Entamer Sur-tout par leur partie Emaillée, ~~ils sont~~ Solides et massives, ~~[illegible]~~ contenant beaucoup de matière osseuse dans un petit volume.

Toutes les dents sont Engagées ~~dans plusieurs~~ Cavités nommées alveoles, qui sont Creusées dans les deux os maxillaires. le nombre de ces Cavitez repond à Celuy des dents, qui pour l'ordinaire dans les adultes est de trente deux, Seize à chaque machoire; quatre incisives, deux Canines — et dix molaires. Tantôt il n'y en a que trente une, d'autrefois trente, ou vingt neuf: les quatre dernières nommées dents — de Sagesse ne paroissant quelque fois que fort tard;

3

viennent ~~[illegible]~~ pas toutes, ou ne paroissent point du tout. de là vient que beaucoup de personnes, n'en ont que vingt huit.

J'ay vu néanmoins plusieurs Sujets, qui avoient trente trois dents bien arrangées, chacune placée dans son alveole particulière. Il faut remarquer que la dent qui excede le nombre de trente deux, doit être regardée comme surnumeraire, et qu'elle vient pour l'ordinaire entre les deux grandes incisives à la machoire superieure, et que pour lors, ce sont les incisives qui sont multipliées. Cette dent surnumeraire ressemble assez bien aux laterales ou moyennes incisives de la machoire superieure. ⁂

Les alveoles sont separées entre elles par des cloisons osseuses. leur substance spongieuse est revêtue d'une petite lame poreuse fort mince, beaucoup moins ferme et solide que le reste de l'os, flexible, capable d'obeir ~~à se flechir~~ plus ou moins suivant les differents états. la figure de chaque alveole est toujours conforme à celle de chaque dent qu'elle reçoit, et dont elle est comme le moule.

La Substance charnüe qui revêt et entoure ~~[illegible]~~

Marginal notes:

⁂ J'ay veu même deux personnes en avoir chacune trente quatre — seize à la machoire inferieure et dixhuit à la superieure; dont les deux qui excedoient le nombre ordinaire etoient situées posterieurement aux incisives superieures

~~quelque fois il l'est~~

~~[illegible] … doit être mis en note pour ne point interrompre la suite du discours.~~

~~Il faut mettre ceci en marge~~

~~⁂ N. [illegible] depuis peu m. [illegible]~~ la gendre, ~~[illegible]~~ demeurant ~~[illegible]~~ à paris au college de Saint Louis vint chez moy pour se faire ôter une dent cariée. en visitant sa bouche je remarquai qu'il avoit trente quatre dents, seize à la machoire inferieure et dixhuit à la machoire superieure, dont les deux qui excedoient le nombre ordinaire etoient situées posterieurement aux incisives superieures.

extérieurement les alvéoles ~~[struck]~~, est appellée gencive; Elle est la continuation de la membrane qui couvre immediatement les os ~~connue sous le nom de Perioste~~, et de celle qui recouvre l'interieur de la bouche. les gencives aussi bien que les rebords osseux des alveoles, servent à ~~afermir~~ retenir les à les dents ~~[struck]~~.

connue sous le nom de Perioste

Dans chaque dent on distingue deux parties. la première est celle qui paroît en dehors, n'étant point renfermée dans l'alveole; on la nomme le corps de la dent. on remarque ordinairement à sa base un petit enfoncement circulaire plus ou moins apparent, nommé le colet de la dent; il est peu couvert de la gencive. La seconde partie ~~La seconde partie~~ est cachée dans l'alveole, Elle se nomme la racine de la dent.

La diferente conformation que l'on remarque dans le corps des dents, fait qu'on les distingue en incisives, canines et molaires.

Les quatre dents qui sont placées au devant de chaque machoire, sont nommées incisives, du verbe latin incidere, qui signifie couper: en effet l'extremité exterieure de ces dents

paroît être trés propre à couper les alimens; Elle est un peu convexe anterieurement, cave posterieurement et tranchante par l'Extremité opposée à la racine. les deux incisives du milieu ~~de la rangée~~ de la machoire Superieure ~~le trouvent presque~~ sont toujours plus larges ~~et plus longues~~ que les incisives laterales, et que toutes les autres incisives; les laterales sont plus larges que les quatre incisives de la machoire inferieure. Je nomme les deux premieres, Grandes incisives; les laterales, moyennes incisives; et les quatre d'En bas, petites incisives.

et ordinairement plus Longues.

Les Canines sont situées immediatement aprés les incisives. leur nombre est de deux à chaque machoire; on les nomme ~~ainsi~~ canines par le rapport qu'elles ont avec quelques unes des dents du chien. le Corps de ces dents est plus rond, plus Epais et plus solide que celui des incisives: l'Extremité de leur Corps opposée à la racine, est taillée En pointe ~~mousse~~ émoussée.

À Juger de l'usage des dents Canines par rapport à leur Structure; Elles Semblent tres propres en perçant les alimens, à les tenir fermes, tandis qu'on fait Effort a les

tirer pour les rompre ou déchirer. Elles servent aussi ~~lorsqu'ils~~ à ronger les alimens qui sont propres à ~~être rongés, de là vient qu'on porte naturellement sous les dents,~~ l'estre. De là vient que naturellement ~~les alimens qui peuvent être rongés~~ ~~qu'on veut ronger~~ on les porte sous ces dents.

Celles qui suivent immediatement les Canines, sont deux petites et trois grosses molaires, ~~situées dans cet ordre~~ à chaque côté des machoires, et posterieures aux précedentes. on les divise en petites et en grosses molaires, ou par rapport à ce que les deux premieres sont moins grosses dans les adultes que leurs voisines de la même espece, et moins garnies d'éminences à l'extremité de leur corps; ou par ce qu'elles ont moins de racines que celles qui leur sont posterieures.

Le Corps des molaires en general est presque quarré, il se trouve applati à son extremité, quoy que pourtant garni de petites éminences, et de petites cavitez. les deux machoires étant fermées, les éminences des dents de la machoire inferieure sont reçües dans les cavitez des dents de la machoire superieure; et reciproquement les éminences des dents de la machoire superieure sont reçües dans les cavitez des dents de la machoire inferieure. Cette disposition les rend propres à briser, broyer, et moudre

~~à quoi les incisives et les canines ont commencé.~~

parfaitement les alimens les plus durs et les plus solides; elles perfectionnent ainsi la division de ceux qui ont échapé à l'action que les incisives et les canines ont commencée.

~~[illegible]~~

On a donné au corps de chaque dent le nom de couronne, mais ce nom semble ne convenir qu'à celui des molaires. Il n'y a que celles-là qui ayent quelque rapport aux couronnes antiques, par les éminences qui sont à leurs extremitez.

Lorsque les enfans viennent au monde, il ne leur paroît ordinairement aucune dent. Elles sont en ce tems là renfermées dans les gencives pour quelque tems; aprés quoy il en paroît successivement jusqu'à vingt, qui sont huit incisives, quatre canines, et huit petites molaires. Ces vingt premieres dents ne sont pas sans racines, comme quelques auteurs le disent; il est bien vray qu'elles n'en ont pas lorsqu'elles tombent d'elles mêmes; mais si l'on les ôte avant qu'elles soient chancelantes, on y en trouve qui sont à proportion de leurs corps, aussi longues, aussi fortes, et même aussi dures, que celles qui ne sont pas

dents de lait; cela paroît se confirmer encore par la remarque qu'on a faite de certaines racines de dent de lait, qu'on trouve dans les adultes, et qui sont situées à côté des dents renouvellées depuis plusieurs années.

Sous ces vingt premieres dents qui tombent successivement, sont contenus ~~d'autres~~ des germes, dont se forment les secondes dents qui paroissent, lorsque les premiéres sont tombées, et quelquefois ~~auparavant~~ avant leur chûte; on peut dire par consequent que les enfans ont cinquante deux dents, sans compter les germes qui peuvent se trouver par extraordinaire dessous les grosses molaires; je suis d'autant plus assuré que ces germes se trouvent quelquefois sous ces molaires, que j'ay vû renaitre jusqu'à deux fois ces dents-là; aprés avoir ôté la dent de lait, et la seconde qui luy succede.

Je pourrois citer plusieurs exemples semblables, contraires à l'opinion commune, qui établit que les grosses molaires ne sont point sujettes à se ~~reproduire~~ renouviller. Ce fait est si constant, que l'experience seulle suffit pour justifier mon opinion.

La Seconde partie de la dent nommée la racine, a donné

lieu de remarquer beaucoup de circonstances par rapport à la grosseur, au nombre, et à la figure des racines des dents. Il y a des racines qui égallent le corps de la dent et qui la surpassent même quelque fois en grosseur. ~~quand~~ quant au nombre, on observe que les dents incisives, les canines et les petites molaires, n'ont qu'une racine chacune; il arrive ~~néanmoin~~ néanmoin quelque fois, que ces dernières dents ont deux racines separées dans toute leur longueur, ou seulement à leur extremité; on remarque que ces racines se recourbent tantôt en dedans, tantôt en dehors.

J'ay tiré de petites molaires qui avoient trois racines; mais ces sortes de dents sont assez rares, aussi bien que des canines à deux, et à trois racines *; Je garde deux dents canines, dont la premiere a deux racines separées, et l'autre paroît composée comme de trois racines distinguées l'une de l'autre par une goutiere qui se continüe dans toute leur longueur; une de ces racines se separe même tout à fait vers son extremité des deux autres, qui paroissent confondües, et se terminer en une seule racine pointüe, plus longue que l'autre et d'un

~~[illegible]~~

* voyez la fig.^e 12.e et 13.e de la planche ~~[illegible]~~ 27. ccc

volume plus considérable.

Les grosses molaires situées immediatement après les petites, ont pour l'ordinaire deux, ou trois racines, quelquefois quatre, ou même cinq, *. Cela arrive plus souvent aux dents de la machoire superieure, qu'à celles de l'inferieure. on observe que la derniere molaire, tant de l'une, que de l'autre machoire, a moins de racines que les deux qui la précedent, que son corps est moins gros, qu'elle n'a ~~ses racines ne sont~~ ordinairement que deux racines presque toujours unies entre elles dans toute leur etendüe; leurs extremitez se portent souvent tantôt en dehors, tantôt en dedans, c'est ce qui les rend tres difficiles à ôter, surtout lorsqu'elles se portent en dedans.

Les alveoles sont divisées en autant de loges, que chaque dent qu'elles reçoivent a de racines. L'intervalle de ces loges est occupé par une substance osseuse et spongieuse, comme cette substance est flexible, et cède aisément, cette flexibilité empêche que les dents ne se rompent dans les grandes compressions.

Les dents molaires de la machoire superieure, ont —

* voyez la fig.re 7.e et 8.e de la planche 27.e

ordinairement leurs racines plus Ecartées par leur Extremité que Celles de l'inferieure..

On peut Encore remarquer plusieurs varietez dans les dents molaires * par rapport à leurs racines, Il y En a dont les racines se touchent par la pointe, et sont fort Ecartées par la base proche le Corps de la dent. Ce sont Ces dents qu'on nomme Dents barrées si difficiles, et si dangereuses à ôter, par la necessité ~~qui conduit~~ où l'on est d'Emporter avec Elles la portion Spongieuse, que nous avons dit occuper l'intervalle des racines.

Quelques dents molaires ont vne, ou deux racines plattes. Chacune de Ces racines plattes, semble être composée de deux racines jointes Ensemble et distinguées seulement par vne Espece de Goutiere qui regne dans toute leur longueur, et En marque la separation; quelque fois on trouve dans le dedans de Ces racines ainsi figurées, deux Canaux, chacun àpeu près semblable à Celuy que l'on void dans les racines simples et separées les vnes des autres.

Il y a Encore des dents, dont les racines sont differemment recourbées en Crochet par leur bout; C'est cequi produit beaucoup

*. voyez la planche 27.

de dificulté quand on veut ôter ces sortes de dents ; surtout s'il se trouve deux racines crochües dans un sens opposé : ou si chaque crochet se rapproche l'un de l'autre par son extremité : il est alors impossible d'ôter la dent, sans interresser les cloisons osseuses qui forment chaque loge de l'alveole, et sont engagées entre les racines ; si au contraire, ces cloisons resistent, les racines crochües doivent necessairement se casser.

On voit quelque fois des dents molaires, dont les racines sont ondées. on en voit encore d'autres dont les racines se bifurquent vers le bout.

J'ay vû des dents qui paroissoient composées de deux, ou trois germes * qui s'étoient comme liez et joints ensemble, et dont les dents formées par ces germes étoient unies entre elles à peu prés de même que deux enfans qui viennent au monde attachez par le dos ; ce qui m'a fait porter ce jugement, c'est que je remarquai le long du corps de la dent, jusqu'à la couronne, des divisions fort sensibles, et semblables à celles dont nous avons fait mention, en parlant des racines jointes ensemble ; si ces sortes de dents n'ont qu'une, ou deux racines, il faut penser que

~~[illegible]~~

* voyez la fig. 15.e de la planche 27.e

l'union de leur Corps, se sera faite demême que celle des Cerises que nous nommons jumelles; parceque leur noyau est double, quoy qu'elles n'ayent qu'une seule queüe.

Un de mes Confreres ~~[illegible]~~, ~~que je ne nomme pas pour satisfaire à sa modestie~~, m'a fait voir encore une autre dent, qui paroissoit composée de deux autres dents, entre les racines de laquelle il se trouve une troisieme dent *, dont la couronne étoit unie à la voute que formoient les racines des deux premieres dents. la diversité que l'on remarque dans la Conformation des dents est si grande, qu'il n'est pas possible de rapporter toutes les manieres dont la nature semble se joüer dans les figures surprenantes et extraordinaires qu'elle leur donne quelque fois; si Elle varioit ~~[illegible]~~ demême dans la Conformation de chaque partie du Corps humain, il seroit rare de voir quelqu'un qui ne fut ~~pas~~ Contrefait.

M. Laudumiey le neveu, Celuy qui ~~[illegible]~~ fut Envoyé en 1714. à la Cour d'Espagne pour operer aux dents de sa Majesté Catholique, m'a fait ~~voir~~ une derniere dent molaire du côté droit de la machoire superieure, composée de deux dents unies

~~* [illegible]~~

* Voyez la fig.^e 16 de la planche 27.^e

Ensemble par leurs racines, il y a quelque tems qu'il ôta cette Espece de double dent à une femme : Les Couronnes de ces dents sont divisées, et leurs racines sont au nombre de sept. Elles semblent être confondües entre elles, quoy quelles ne laissent pas ~~que~~ d'être bien marquées ; l'une de ces dents, est de la grosseur ordinaire des autres dents, l'autre dent est plus petite. Celle ci a ~~trois~~ racines, et l'autre en a quatre. M. Laudumiey n'ôta ces dents, que parcequelles étoient Cariées par leurs Couronnes. Ces sortes de dents ne sont pas communes, et elles ne peuvent être ainsi disposées, que parceque plusieurs germes se confondent ensemble, et que la Cloison mitoyenne des alveoles qui devroit les separer, ne se forme pas. ~~Si mes planches n'étoient pas gravées, je l'aurois placée dans la planche des dents mal Configurées.~~

~~[illegible]~~

Les racines des dents incisives, Canines, et petites molaires sont applaties par les Côtés : Cette surface platte appüie sur la Cloison mitoyenne de l'alveole, tandis que la surface platte de la dent voisine, appüie sur le Côté opposé de la même Cloison.

Cette disposition ~~[illegible]~~ fortifie les dents dans leur articulation, d'autant plus que le Colet et le Corps de chacune ~~[illegible]~~, etant aussi plats par leurs parties laterales, ces mêmes dents etant posées les unes contre les autres, se procurent un appui mutüel.

Les dents sont enchassées dans les alveoles par leurs racines, et ~~sont~~ afermies par les gencives. ~~Elles~~ les Gencives ont un ressort particulier; demême que l'alveole. C'est à ce Ressort que nous devons attribuer ~~plusieurs phenomenes singuliers~~ trois causes particulieres qu'il faut examiner.

Premierement, d'où vient que la machoire inferieure, qui avoit au dessus de la base une Epaisseur assés considerable à l'âge de trente et quarante ans, devient non seulement fort Etroite dans les vieillards en cet Endroit; mais même que les alveoles s'Effacent entiérement.

Secondement, pourquoy une dent qu'on a remise dans son alveole immediatement aprés en avoir été separée, s'y rafermit, et y reste souvent toute la vie.

Troisiemement, par quelle raison le Corps des dents de l'une, et de l'autre machoire, qui n'en ont plus

à leur rencontre avec lesquelles Elles puissent se froter, —
semble
~~Semblent~~ surpasser de beaucoup en longueur les autres.

Ces trois causes ~~phénomenes~~ quoyque differentes entre Elles, s'Expliquent par la flexibilité des alveoles. La partie située au dessus de la base de la machoire des vieillards et la plus voisine des alveoles, ne devient Etroite, et les alveoles ne s'afaissent, que par ce qu'étant flexibles, lorsque la racine vient à manquer, et ne tenant plus leurs parois Ecartées, ces mêmes parois s'approchent les uns des autres; de telle maniere que l'alveole s'Efface entierement; de façon que la partie de l'os maxillaire la plus voisine, En devient ~~même~~ moins Etendüe, + et que la machoire est par consequent moins Epaisse dans ces Endroits.

+ que les gencives occupent moins de volume

Une dent remise dans sa même alveole, s'y raffermit par le ressort et la flexibilité de l'alveole même, et des gencives, ou pour mieux dire par l'impulsion, ou compression occasionnée par l'insinuation du suc nouricier, qui Etendant en Epaisseur l'alveole et la gencive, la retrécit et rend l'une et l'autre plus propres à mieux afermir, et à —

mieux Embrasser la Racine de la dent.

À l'Egard des dents qui n'en ont ~~pas à leur rencontre~~ point à l'opposite, c'est a dire sur qui elles puissent s'apuyer ~~à la machoire qui leur est opposée~~, et qui semblent surpasser les autres; on ~~peut~~ doit penser que ces dents, n'étant plus, ~~pour ainsi dire~~, recognées dans leurs alveoles, les fibres osseuses de l'alveole, les serrent par la vertu Elastique du ressort, les Expriment et les obligent à sortir, àquoy la figure Conique des racines des dents contribüe beaucoup.

Les racines des grosses molaires étant Ecartées les unes des autres, forment par ce moyen une assiette large, ce qui fait qu'étant fortement Enchassées, Elles resistent plus facilement aux Compressions qui leur arrivent, lors qu'on mache des Corps durs.

Les racines des dents ont beaucoup plus de longueur que leurs Corps, ce qui les rend capables de resister aux Efforts considerables qu'elles font.

Quelques uns ont consideré les dents comme autant de leviers, prenant pour le point d'appuy de la dent, la circonference Engagée dans l'ouverture de l'alueole

où elle se trouve plus exactement serrée qu'ailleurs : La partie de la dent contenüe dans l'alveole, pour le long bras du levier : Et la portion qui excede l'alveole, pour le petit bras du Levier : on ~~fait~~ Scait par les regles de ~~mecanique~~ la mechanique et par l'Experience journaliere, que la force du levier est d'autant plus grande, que le bras sur lequel la puissance, ou la force majeure agit, est long, et Eloigné du point d'appuy, et qu'au contraire, celuy sur lequel la resistance fait Effort est racourci et voisin du point d'appuy ; ~~que la puissance du levier consiste dans cette disposition~~ ; ce qui se prouve par l'Exemple des Tenailles, qui ont d'autant plus de force, que leurs branches sont plus longues et leurs Extremitez plus Eloignées du point d'appuy, tandis que les Extremitez de leurs machoires en sont voisines.

Cette disposition ~~[illegible]~~ ne contribüe pas peu à rendre les dents plus fermes et plus stables dans leur ~~articulation~~ intime union avec les alveoles, et à resister par consequent aux impulsions, aux mouvemens, et aux Efforts qui se font et qui se reïterent si souvent dans la mastication : Sur

tout lors qu'il s'agit de rompre, de diviser, ou de triturer avec elles certains corps durs et massifs. Cet avantage est considerable pour les maintenir dans leur état naturel; mais lorsque par quelque maladie on est obligé de les ôter de leurs alvéoles, cela produit un effet tout à fait contraire, et en rend l'execution d'autant plus difficile, qu'il se rencontre que la plus grande partie de la dent considerée comme le grand bras du levier, se trouve fortement engagée dans une cavité profonde, qui l'embrasse de toutes parts et qui forme la resistance, tandis que la partie de la même dent, la moins étendue en longueur, et considerée comme le petit bras du levier, est celle sur laquelle la puissance agit pour lors.

Les racines des dents, de même que leurs alveoles se trouvent recouvertes d'un perioste qui leur est commun. On observe au colet de la dent à l'endroit du corps, où s'attache la gencive, quelques inegalitez peu apparentes qui rendent plus exacte l'adherence de la gencive à la

dent. Cequi Empêche qu'aucune partie saline des alimens n'entre dans l'alveole.

Les racines de chaque dent, ont chacune une cavité dans toute l'étendüe de leur longueur; Elle est plus considerable dans les dents qui se ~~rengendrent~~ renouvellent à l'âge de huit ans, qu'elle ne l'est à dix; Elle va toujours en diminuant de capacité ~~a mesure capacite~~ cavité se diminue à mesure que la dent croît en longueur, En grosseur et En Epaisseur; Et la cavité diminüe, de façon que l'on observe qu'elle est moins grande à douze ans, qu'elle ne l'est à dix; à quatorze ~~plus~~ qu'à douze, à seize ~~plus~~ qu'à quatorze, à Dix huit ~~plus~~ qu'à Seize; Et qu'enfin Elle diminüe à mesure que l'on avance En âge, jusques-là, qu'elle disparoît presque Entierement dans les vieillards; Ces cavités vont aboutir à une plus grande qui se trouve dans le commencement du corps de la dent. Dans les dents molaires, ~~elle~~ ces cavités se partagent presque toujours En autant de petits sinus, ou conduits, que la couronne de ces dents présente d'Eminences; Ces mêmes cavitez sont tapissées d'une membrane, qui sert de soutien aux petits vaisseaux sanguins, et aux

nerfs qui se distribuent dans l'interieur de la dent.

Les dents incisives et canines de la machoire superieure, reçoivent leurs nerfs de la branche de la cinquième paire appellée maxillaire superieure, laquelle passant par le conduit qui se remarque au bas de l'orbite, pour aller se distribuer à la face, fournit dans ce trajet des rameaux qui vont à ces dents.

Les molaires de la même machoire reçoivent leurs nerfs de la même branche, par des trous qui se trouvent posterieurement à la face laterale exterieure de l'os maxillaire superieur, qui fait partie de la fosse temporalle.

Les arteres et les veines acompagnent toujours les nerfs, et se portent aux dents par la même route. leurs arteres sont des rameaux qui viennent des carotides externes. et leurs veines vont se decharger dans les jugulaires externes.

Les dents de la machoire inferieure, reçoivent leurs nerfs de la portion de la cinquième paire nommée maxillaire inferieure. Cette portion de nerfs après etre sortie du crane par le trou auquel elle donne son nom, et avoir fourni

plusieurs gros Rameaux qui vont à differends Endroits de la face; descend Entre les deux muscles ptérigoïdiens. la Elle Se partage En deux branches principales, dont la plus petite, va Se perdre dans la langue, Et la plus Considerable Entre dans le Canal de la machoire inferieure, par l'ouverture qui est à la face interieure, Entre les Eminences nommées Condiloïdes et Coronoïdes. Cette branche parcourant Ce Canal, donne, Chemin faisant, des filets à toutes les racines des dents, tant molaires, que Canines. Cette même branche étant parvenüe au Trou nommé Mentonnier, Elle Se divise En deux branches dont la plus Considerable Sort par ce même trou pour Se distribuer à la lèvre inferieure, Et Communiquer avec la portion dure de la Septième paire. Et l'autre Continüe Sa route, jusqu'à la Simphyse du menton, En fournissant dans Ce Chemin des Rameaux aux dents incisives.

Les arteres qui se distribüent aux dents de Cette machoire, Sont aussi des productions de la Carotide Externe, et les veines qui Sortent des dents vont Se décharger de même que les precedentes dans les Jugulaires.

Outre la Cavité ~~que nous avons dit de remarquer~~ qu'on remarque (30) dans l'interieur de la dent, on observe encore que son corps est composé de deux substances, qu'on peut distinguer en interieure, et en exterieure. La premiere † de ces deux substances paroît ~~être~~ de la même nature, que celle qui compose la racine; l'autre au contraire en differe de beaucoup, elle a à peine un tiers de ligne d'Epaisseur. Elle est trés blanche et si dure, que le burin et la lime ne peuvent agir sur elle que tres difficilement; c'est cette substance que l'on nomme l'Email de la dent, formé avant la sortie de la dent; ~~qui~~ lequel Email se fortifie et ~~qui~~ s'embellit, jusqu'à l'âge d'environ vingt ans; aprés lequel tems il commence a s'User par le frottement continuel.

Si l'on examine cette substance à la faveur du Mycroscope, on trouvera suivant la remarque de M. de la Hire * qu'elle est composée d'une infinité de petits filets, qui sont attachés sur la partie interne de la dent par leurs racines; apeu prés comme les ongles et les cornes le sont aux parties, où elles s'attachent; on voit tres facilement, continue, ~~Cet~~ Cet

* Mathematicien Pentionaire de l'academie Royale des Sciences. Memoires de l'academie 1699.

illustre Academicien, cette composition dans une dent rompue, où on remarque que tous ces filets, qui prennent leur origine vers la partie de la dent qui touche la gencive, sont fort inclinez à cette partie de la dent, et presque perpendiculaires sur la base de la dent; Par ce moyen ces filets resistent davantage a l'effort qu'ils sont obligez de faire en cet endroit.

M. De La Hire est persuadé que l'accroissement de ces filets se fait, comme celuy des ongles; il ajoute qu'il peut arriver, que dans quelques dents, ces filets qui font l'Email de la dent ne soient que par paquets dont les extremités s'unissent mais qu'ils ne soient pas joints exactement vers la partie interieure de la dent; ce qui paroît assés clairement dans la base des dents molaires, ou l'on peut voir la separation des paquets, si l'extremité des filets vient à s'user peu à peu, la separation des deux paquets s'augmentera assés pour recevoir quelques parties dures des alimens; et alors il se fera une petite ouverture sur la base de la dent: la partie interieure de la dent se découvrira, et par consequent la dent perira dans la suite.

[margin:] ensemble à leurs extremitez

Quoi que l'Email de la dent vienne à être usé jusqu'à ce point ; Il n'arrive pas toujours ~~[illegible]~~ que la dent perisse pour Cela ; puisque nonobstant la perte de l'Email, la dent se Conserve Et se maintient : Cequi se voit Souvent dans les vieillards, même aprés avoir dépouillé par la lime leurs dents de l'Email, dans les endroits où elles étoient déja Cariées ; on voit Encore des dents tronquées à moitié, et par Consequent dépourvües de leur Email ; se maintenir dans cet état sans Carie, et sans douleur pendant plusieurs années et quelque fois jusqu'à vingt ans.

C L 25

Les fibres de l'Email étant une fois usées, Elles ne se reparent plus ; et pourlors la Substance interieure de la dent ~~la laisse tellement penetrer, que l'on ressent plus~~ étant pénétrée plus aisement, ~~pour l'ordinaire~~ elle devient plus sensible au froid et au chaud ~~[illegible]~~ ~~facilement le froid et le Chaud : qui fait quelque fois souffrir~~ ~~cequi [illegible]~~ ce qui fait souffrir beaucoup, et ~~fait~~ est Cause que la dent est plus disposée à se Carier.

Dans la machoire du fœtus, les alveoles ne sont pas toutes formées, ou du moins elles ne semblent pas l'être ; puisqu'il n'en paroit a Chaque machoire que dix, ou douze

+ avant la sortie des dents

Elles ont peu de profondeur, et leurs cloisons ~~qui les separent~~ sont tres minces: + on ~~les~~ distingue ces alveoles par dehors, par autant de ~~avant la sortie des dents~~ bosses; Les Rebords de ces petites cavités sont ~~aussi~~ tres minces; leur ouverture est aussi fermée par la genciue qui paroit pour lors tendineuse; par la suite la ~~cette~~ genciue devient molle, tendre et vermeille; Et elle demeure en cet Etat jusqu'à six, ou sept mois; si après l'auoir coupée, on Examine ce qui est contenu dans les alveoles, on trouve dans les premiers tems de la formation, que chaque alveole renferme un amas de matiere molle et visqueuse, figurée à peu prés comme une dent; cette matiere est renfermée dans une membrane vesiculaire, ~~tendre~~ poreuse et parsemée d'un grand nombre de vaisseaux; ce sont ces mêmes vaisseaux qui se distribuent à la dent, aprés qu'elle est formée, lesquels ~~ces mêmes vaisseaux~~ s'attachent et se distribuent aussi au germe, pour y porter la nouriture et la matiere sufisante pour son developpement + la façon dont ces vaisseaux ~~[illegible]~~ se manifestent en cette membrane, a donné occasion à quelques anatomistes, de la nommer ~~[illegible]~~ Chorion. Cet amas de matiere molle et visqueuse ainsi Enuelopée de sa

+ Et pour l'accroissement de la dent,

6 6 ry

membrane, et arrosée par des vaisseaux, cette region appelle Communément le Noyau de la dent; quelques uns le nomment la Coque, et d'autres le Germe de la dent; Ce Germe fournit d'abord par sa partie Superieure ✕ un Suc qui se repand sur la Surface Exterieure de la membrane. Ce Suc s'ossifiant, y fait une Couche qui va former l'Extremité du [redacted] Corps de la dent. Ce même Germe fournit Encore un nouveau Suc pour faire une Seconde Couche, + Ces couches s'Etendent par [redacted] l'accroissement; la membrane du germe s'étend en longueur, tandis que le suc du germe se filtre peu à peu à travers les pores de cette membrane pour former Successivement de nouvelles couches: C'est de cette 1o [redacted]. il est aisé de voir par ce qui vient d'être rapporté, que le nombre des Couches augmente le volume de la dent, jusqu'à ce que le Germe de la dent vienne à s'ossifier luy même et que la dent ~~a achevé de croître~~. C'est cette ossification qui affaisse les vaisseaux, et qui rend sa Cavité de la dent [redacted] peu apparente dans l'Extremité de sa racine, et même quelque fois Entierement Effacée dans un âge bien avancé.

✕ dans la machoire inferieure et par sa partie inferieure dans la machoire superieure

+ Ce suc se colle à la première couche, il s'ossifie ensuite entre elle et la membrane du germe:

1o manière que les dents recoivent leur forme et leur accroissement.

Presque tous les anatomistes ~~veulent~~ veulent que l'arrangem

des couches qui forment et perfectionent les dents
~~des lames des dents~~ soit different de celuy qu'on vient d'établir;

Ils pretendent que les lames les dernières formées sont exterieures, et

les premières, interieures: Mais comme l'opinion moderne, contraire

à celle-cy me paroit plus vrai-semblable, ~~je la tiens a celle la~~, c'est celle que j'adopte, c'est de

M. ~~Winslow~~ Winslow * que je la ~~tiens~~ tiens. C'est luy qui m'a fait ~~remarquer~~ voir,

sur un sujet nouveau né, l'ordre des couches de la dent, que je viens

de rapporter, bien opposé à celuy qu'on avoit établi auparavant.
il m'a dit, qu'avant luy feu M. Mery * avoit
~~[illegible]~~
donné la même observation, comme on peut le #
~~[illegible]~~
~~[illegible]~~
~~[illegible] seules, les plus interieures.~~

~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

voir
~~[illegible]~~ dans l'histoire de

Tom. 2e Edit. chap. 7.
l'academie des Sciences; ~~seconde édition. Chap. 7. concernant~~

rédigée ~~[illegible]~~ par
~~l'anatomie. L'auteur~~ ~~[illegible]~~ M. Jean-Baptiste

~~de Chirurgie en langue françoise dans les ecoles de la même faculté~~, de l'academie royale des Sciences et interprete du Roy en langue Teutonique dans sa Bibliotheque

*. Docteur Regent de la faculté de Medecine ~~ancien professeur~~

*. ~~Il etoit~~ premier Chirurgien de l'H. Dieu de Paris, et anatomiste de l'academie royale des Sciences.

Duhamel Secretaire de l'academie royale des Sciences, predecesseur du Celebre M. De Fontenelle.

Enfin A mesure que la dent prend de la nourriture, Elle croît selon toutes ses dimensions; C'est pourquoy Elle dilate l'alveole; En s'alongeant Elle pousse la gencive qui forme l'alveole par des Efforts et des impulsions reiterées: Elle l'Etend et la dilate de telle maniere qu'elle en Ecarte, et En dechire les fibres. C'est ainsi qu'elle commence à paroître, et à pousser peu à peu, jusqu'à ce qu'elle ait acquis sa grandeur naturelle.

Trois dispositions sont Essentiellement requises pour que les dents sortent facilement, dont deux appartiennent aux dents, et la troisieme aux Gencives.

Il faut premierement que la dent soit d'une consistance assez solide pour diviser la gencive qui la recouvre; le defaut de consistance des dents des rachitis, fait qu'elles restent toujours renfermées dans les alveoles, sans en sortir, jusqu'à ce que le vice qui Entretient la molesse des os soit dissipé, et que leurs dents ayent acquis la dureté qu'elles doivent avoir.

Secondement que son Extremité soit d'une figure

propre à faire cette division; ainsi les molaires n'étant pas — tranchantes, comme les incisives, ny pointües comme les — canines, elles ne sont pas si disposées à percer la gencive.

Troisiémement que la Gencive soit molle, — souple, et qu'elle ne soit point trop Epaisse.

Les dents percent aux Enfans, plustôt, ou plustard — selon leur force. on en a vû d'un temperament si fort, qu'ils avoient des dents en naissant. Ce qu'on a aussi observé en la personne ~~du Roy~~ de Loüis XIIII. Roy de france qui vint au monde ~~; qui vint [illegible] au monde avec~~ — avec des dents. ~~plusieurs dents.~~

Elles viennent pour l'ordinaire à quatre mois, — *
les autres à six, à sept, et à huit; Il en vient même jusqu'au — quinziéme mois, et par delà.

La premiére dent paroit ordinairement au devant de la bouche à la machoire inferieure; quinze jours, ou trois — semaines aprés, il en paroit une seconde à la même machoire aprés que ces deux petites incisives ~~ont percé~~ sont sorties les deux grandes — incisives de la machoire superieure paroissent presque en — même tems; au lieu que celles de la machoire inferieure

ne percent que l'une aprés l'autre. il en perce ensuite, deux en bas à côté des premiéres, et puis deux en haut. aprés les quatre premiéres d'en bas, naissent les deux canines inferieures, et les deux superieures; c'est là l'ordre ordinaire de la sortie de ces sortes de dents.

Les dents molaires ne paroissent que vers l'âge de deux ans, sçavoir quatre en bas, et quatre en haut; ainsi les enfans ont ordinairement vingt dents apparentes et formées à l'âge de deux ans, ou environ; Mais quoy qu'il soit ordinaire de voir sortir les dents, dont nous venons de parler, successivement et dans ce même ordre, il arrive pourtant que quelques unes des petites molaires paroissent quelque fois avant les canines, et les canines avant les laterales ou moyennes incisives.

Les dents precedantes etant sorties, l'enfant demeure en cet etat jusqu'à la septiéme année, ou environ; alors il en perce encore quatre autres derriére les premiéres, à quatorze ans il en vient quatre de plus, et enfin vers la vingtiéme année, on voit paroître les quatre dents que l'on nomme dents de sagesse. la totalité de ces dents, fait

En tout le nombre de trente deux.

Quelque fois ces dernières dents viennent à l'âge de cinquante ans ~~et~~ en plus, et j'ay souvent observé, que ces dernières molaires lorsqu'elles venoient dans un âge avancé, ~~auquelles le vengendroient~~; ~~elles~~ causoient des fluxions, et même des abcez aux parties voisines; ce qui ne peut provenir que du tiraillement qui arrive aux fibres charnües de la gencive que la couronne de la dent force à s'écarter. Cette observation sera confirmée par ~~deux~~ plusieurs exemples qui seront rapportées, ~~page~~ dans la suite de ce traité.

A l'âge de sept à huit ans, les dents incisives, canines, et petites molaires, tombent ~~par~~ dans le même ordre qu'elles sont venües; tant qu'elles ne sont point chancelantes, elles ont des racines solides; quoy que quelques ~~anatomistes~~ anatomistes avancent, comme je l'ay déja rapporté, qu'elles n'en ont point. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est que le corps de ces premières dents, nommées dents de lait, se détachent de leurs racines, sans que l'on ~~sache~~ sache au vray, ce que ces racines deviennent, ce qui a fait conclure que ces

dents n'avoient point de Racines; ~~Il faut Esperer que les observations qui l'on fera la dessus, nous donneront lieu d'eclaircir un tel phénomene~~.

~~Et les Reflexions~~

Pour Concevoir la veritable Cause de la Chutte de ces dents, il faudroit pouvoir rendre raison de la façon avec laquelle leur Corps se separe de leur racine; Mais comme c'est une question qui jusqu'a present reste indecise; il faut se Contenter de raporter ce qu'on observe d'ailleurs dans leur Chutte, ou dans la ~~leur~~ Separation de leur alveole; ~~En attendant que le tems nous fournisse l'occasion de mieux connoitre les secrets de la nature~~.

~~nous et l'Etude nous fournissent des lumieres pour mieux Connoitre les secrets de la nature~~.

Dans le tems de la Chutte de ces dents, et avant que les secondes les remplacent, elles ~~que celles qui doivent les remplacer, leur Succedent, elles~~ se trouvent comme doubles dans leurs alveoles; et a mesure que la seconde Croit, Elle pousse la premiére, jusqu'a ce qu'elle lui cede la place ~~toute~~; la premiére dent resistant quelque fois à la pression de Celle qui luy Succede, Celle-cy perce pour lors la Gencive, tantot en dedans, tantot en dehors et paroit tortue.

La premiére etant ôtée, ou tombée d'elle même, la dent

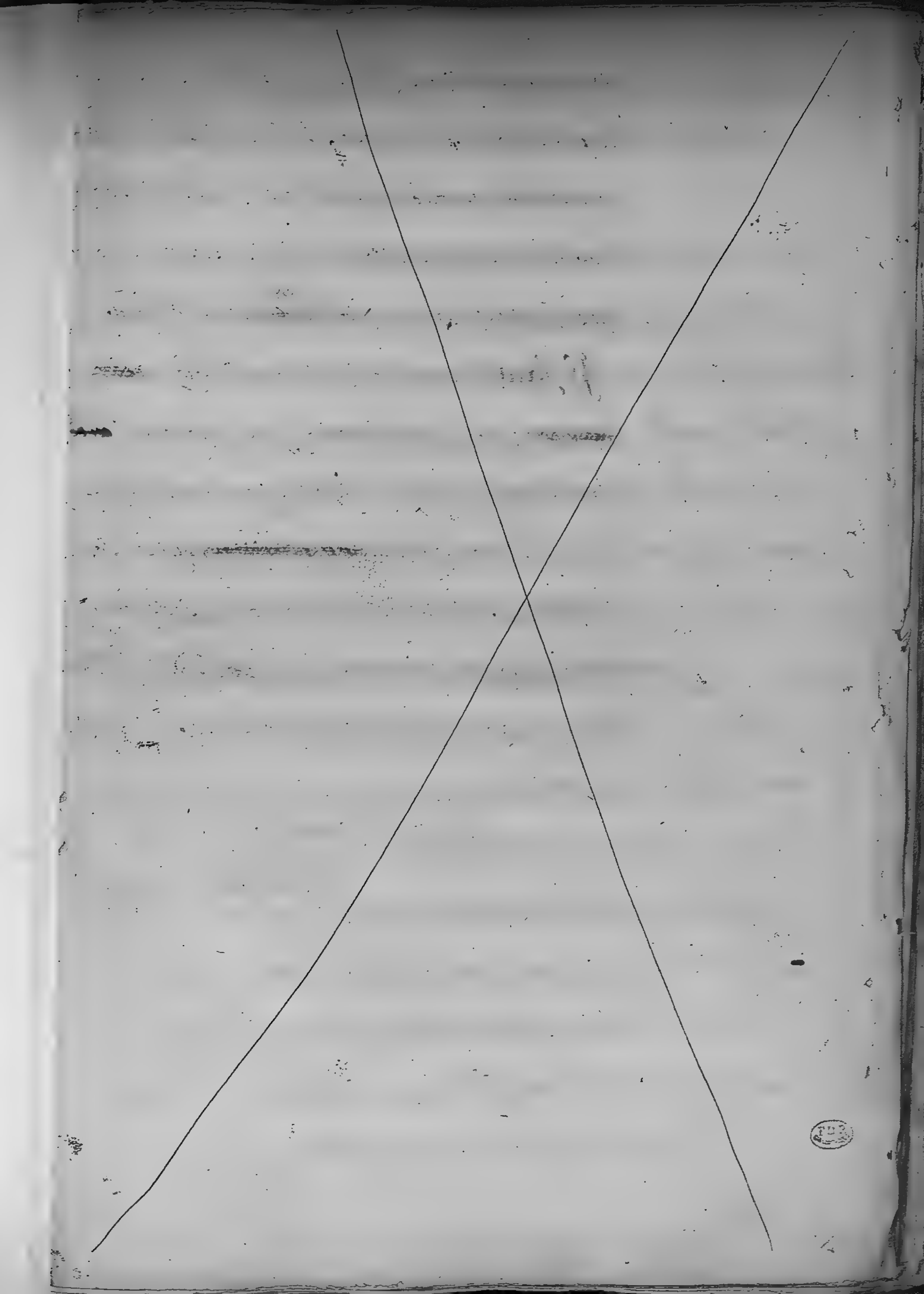
CC.

nouvellement venüe, se redresse, et reprend la place que la dent de lait occupoit auparavant. Il n'en est pas de même des molaires, parcequ'étant plus larges, et ayant plus d'assiette que les autres, celles qui viennent à les pousser, les élevent par le milieu; de là vient qu'elles sortent droites.

Il faut remarquer qu'il arrive quelque-fois, [redacted] [redacted]; que certaines dents de lait ne se renouvellent jamais, restent dans leurs alvéoles, presque aussi fermes et aussi stables que celles [redacted] qui se sont renouvellées: Elles peuvent même servir et satisfaire à toutes les fonctions et usages que peuvent produire les dents les plus parfaites, après s'être renouvellées.

fin du ch. 1er du tome 1er

suit l'explication de la pl. 1re



Explication des figures contenües dans la planche premiere.

Figure 1re. Represente les deux machoires tronquées en haut en bas et posterieurement, vües de côté avec le ratelier garni de toutes ses dents.

a. a. a. a. ...... Les Gencives Exterieurement vües dans toute leur Etendüe.

B. B. ...... La Surface laterale gauche du maxillaire inferieur.

C. C. .... Le Muscle masseter.

D. .... Incisive Superieure anterieure, ou grande incisive anterieure.

E. .... Incisive Superieure laterale, ou moyenne incisive.

F. F. .... Incisives inferieures, ou petites incisives.

G. G. .... Canines Superieure et inferieure, la Superieure recouvrant un peu l'inferieure.

H. H. H. H. ...... Petites molaires inferieures et Superieures.

I. I. I. I. ...... Grosses molaires inferieures et Superieures.

K. K ...... Dernieres molaires Superieures et inferieures.

L. .... Represente le Cordon des vaisseaux qui se distribuent à la dent, composé d'une artere, veine, nerf, &c.a

M. ...... Represente le Canal de la dent ouvert.

La figure 2e. ...... Represente une grande incisive vüe dans toute son Etendüe par sa partie anterieure, ou exterieure, les grandes incisives sont situées à la machoire Superieure.

La figure 3e. ...... Represente la même dent vüe par sa partie posterieure ou interieure.

La figure 4e. ...... Represente encore la même incisive vüe lateralement.

La figure 5e. ...... Represente une moyenne incisive vüe dans toute son Etendüe par la partie anterieure, ou exterieure.

64

(35)

La [redacted] figure 6.e ... Represante une petite incisive vüe dans toute son étendüe par sa partie anterieure, ou [redacted] exterieure.

La [redacted] figure 7.e .... Represente la même incisive vüe par sa partie posterieure, ou interieure [redacted].

La [redacted] figure 8.e ... Represente encore la même incisive vüe par sa partie laterale.

La [redacted] figure 9.e .... Represente une dent Canine Superieure vüe dans toute son étendüe par sa partie anterieure, ou Exterieure.

La [redacted] figure 10.e ... Represente la même Canine vüe par sa partie posterieure.

La [redacted] figure 11.e ... Represente une des petites molaires Superieure vüe dans toute son étendüe par sa partie [redacted] exterieure.

La [redacted] figure 12.e ... Represente la même molaire vüe par sa partie laterale.

La [redacted] figure 13.e ... Represente une des grosses molaires inferieure vüe dans toute son étendüe par sa partie [redacted] exterieure.

I ... ... La Couronne de la dent.
M --- ... Le Corps de la dent, ou partie Emaillée.
N ... ... Le Colet de la dent faisant partie du Corps
O O ... Les Racines de la dent.

La [redacted] figure 14.e . Represente une des grosses molaires Superieure, vüe dans toute son étendüe par sa partie Exterieure.

La [redacted] figure 15.e .. Represante la même molaire vüe dans toute son étendüe par sa partie laterale.

La figure 16e ... Represente une des dernieres molaires inferieures vüe dans toute son etendüe par sa partie exterieure

La figure 17e ... Represente l'entrée, ou ouverture d'une alveole separée de ses voisines, ayant une seule cavité, ou loges, les alveoles des grandes, moyennes et petites incisives et des petites molaires, n'ayant pour l'ordinaire qu'une seule cavité, étant à peu près semblables entre elles et à celles cy, on n'a fait graver qu'une alveole de cette espece

La figure 18e ... Represente l'entrée, ou ouverture d'une alveole separée des alveoles voisines, ayant deux cavités, ou loges.

La figure 19e ... Represente l'entrée, ou ouverture d'une alveole separée des alveoles voisines, ayant trois cavitez, ou loges. l'ordre ordinaire des alveoles étant tel, on n'a pas fait graver d'alveoles à quatre, ou cinq cavitez, comme il s'en trouve quelque fois.

Chapitre 2 du tome 1er.

Chapitre 2e

De l'utilité des dents et du peu de soin que l'on prend pour les conserver

La naissance et la formation des dents sont l'ouvrage de la seule nature; Mais leur conservation dépend ordinairement du secours de l'art.

Il n'est pas surprenant qu'on neglige de s'instruire de la naissance et de la formation des dents: Cette negligence n'est point prejudiciable; Il n'en est pas de même du peu de soin que l'on a de s'instruire de la maniére de conserver les dents. l'homme naturellement attentif au soin de sa santé, neglige par un contraste singulier, ce qui y contribue évidenment, Je veux dire la conservation des dents, et cette negligence peut être tres nuisible: Car enfin la santé dépend de la digestion des aliments, qui ne peuvent être bien digerez, s'ils ne sont auparavant bien broyez; Ils ne peuvent l'être, si ce n'est par l'action des dents, qui ne peuvent certainement bien agir qu'autant qu'elles sont bonnes, et bien conservées.

Je ne m'amuseray point à faire un plus long discours pour justifier les reflexions ; ce que je viens de dire là dessus, suffit pour en convaincre les personnes sensées et soigneuses de leur santé. un plus grand détail seroit etranger à mon sujet, cette matière étant plus du ressort de la Medecine et de la Physique que de la partie pratique de la Chirurgie dont je fais ma profession mon principal objet.

Si les dents sont tres importantes pour la Conservation de la santé, elles sont aussi absolument necessaires pour l'agrément de la voix, la prononciation du discours, l'articulation des mots et l'ornement du visage.

L'arrangement et la figure des dents, forment dans la bouche deux especes d'Enceintes capables de reünir et de modifier les sons de la voix d'une maniére harmonieuse qui charme l'oreille et les sens, lorsque la langue execute ses mouvemens, et qu'elle frappe l'air apropos ; c'est par l'effet de cette harmonie, que le discours est plus intelligible et plus gracieux qu'il ne le seroit, si les dents étoient mal arrangées, ou qu'elles laissassent des places vuides. Puissant

motif pour ~~Engager à prendre Soin de leurs dents, Ceux qui~~ Engager ceux qui Sont obligez de parler en public, ~~Les Predicateurs, les Avocats et tous Ceux qui veullent posseder des Charges, où l'art de l'Enoncer est necessaire~~; et Ceux ~~Encore~~ qui s'adonnent à la musique ~~et au plein Chant~~ à prendre soin de leurs dents. on peut même ajouter à ce motif, Celuy de ménager la poitrine. Il est Evident, et l'Experience le démontre, que les dents bien conservées, empêchent l'air d'Entrer et de Sortir trop rapidement par la bouche, et qu'elles forment avec la langue une Espece de barriere, ou d'Ecluse, qui ne laisse passer l'air que par mesure; Cequi fait que la poitrine ne s'épuise, et ne Se desseche pas Sitôt, ni si facilement.

Les dents Servent Encore à Soutenir les joües et les levres; Cequi n'est pas de moindre importance pour les agrémens du visage; Comme on peut s'en Convaincre par la difformité que leur Chutte y fait appercevoir.

A quelles Contraintes ne Sont pas reduites ~~Surtout~~ les personnes Surtout du beau Sexe, lorsqu'elles ont perdu quelques unes de leurs dents; Elles ne Sçauroient ouvrir la bouche, ~~[illegible]~~

Corry

~~ni~~ dire une parolle, ou faire le moindre Souris 4° ~~quelles ne~~

4° Sans montrer des defaut
qui ne leur reprochent ~~Se fassent des reproches Secrets de la negligence quelles~~
La negligence qu'elles
ont eüe a les Conserver ~~ont apporté a de les Cordonner~~.

Je pourrois Encore rapporter ici plusieurs autres mauvais Effets que cette negligence produit; Comme la mauvaise odeur qui sort de la bouche, la Couleur dégoutante et la malpropreté des dents. La seule idée ~~Ce defaut [illegible]~~ de ces deffauts nous afflige, il faut donc les prevenir, ~~Si visiblement aux yeux, qu'il Suffit de les remarquer,~~ ou tout au moins y Remedier. ~~pour faire Concevoir l'horreur qu'on en doit avoir.~~

fin du ch. 2e du tme 1er.

Chapitre 3e

Ce chapitre doit être le 5. du tome prem.r

~~Contenant les generalités~~
Causes generales des maladies Essentielles, ~~Relatives,~~ Simptomatiques, accidentelles, et relatives ~~ou Simpatique~~ aux dents, aux alveoles et aux Gencives, ~~les causes qui produisent~~ Ces maladies, ~~leur~~ le Pronostic, ~~leur~~ Dianostic et ~~leur~~ dénombrement de ces maladies.

Les Causes qui produisent les maladies des dents, Sont deux En general. l'une est interieure, et l'autre Exterieure. La Cause interieure depend pour l'ordinaire

ou

Ce chapitre doit être le 3. du tome premier

Chapitre 7.e

~~Concernant~~ le Regime et la conduite que l'on doit tenir pour conserver les dents.

Aprés avoir ~~fait voir~~ dit de quelle jmportance jl est de conserver les dents; jl faut prescrire la metode que l'on doit suivre pour y reussir. Elle consiste principallement dans le Regime de vie que l'on doit tenir, et dans les precautions que l'on doit prendre.

Le premier soin que nous devons avoir par rapport au Regime de vie convenable pour la conservation des dents, et en même tems de la santé; se renferme à choisir des alimens d'un bon suc qu'jl faut mâcher tres exactement, avant de les faire passer dans nôtre estomach + on ne sçauroit assez exprimer ~~Le morceau qui longuement se mache, Est demi cuit, et l'estomac ne fache.~~ ~~dit~~ combien l'on pêche en ce point. on neglige; on ~~[illegible]~~ s'abandonne à l'jntemperance dans le manger; ~~laisse seduire par la Gourmandise~~, on engloutit sans attention, et avec précipitation les alimens; rien n'est capable de causer de plus grands desordres qu'une

+ 1 Le proverbe ancien dit que le morceau qui longuement se mache, Est ~~[illegible]~~ demi cuit, et l'estomac ne fache.

mastication imparfaite ; car si les alimens ne sont très bien broyez par les dents, il est constant que la dissolution qui s'en fera dans l'estomach ~~ce viscere~~, sera longue, laborieuse et imparfaite. ainsi au lieu d'un sang doux et balsamique, il en resultera au contraire un sang epais, aigri, ou enfin en quelque maniere vicieux. Les dents ne manqueront pas de s'en ressentir ; soit par le sang qui passera dans leurs ~~[illegible]~~ vaisseaux ; soit par les vapeurs qui s'eleveront de l'estomach et de la poitrine, et qui s'attacheront aux dents, en passant par la bouche.

Le trop grand usage des legumes, tels que sont les choux, les poireaux, les ciboulles, les navets, les pois verds ; celuy de la chair de pourceau, des viandes et des poissons salez, du fromage, du lait etc. est preiudiciable aux dents, puisque toutes ces choses produisent un mauvais chile.

Les Confitures, les dragées et tous les alimens sucrez, ne contribuent pas peu à la destruction des dents ;

par ceque le suc gluant qui en resulte, s'insinue dans les gencives, et se colle contre les dents; ce qui y cause tôt, ou tard du derangement; comme je l'expliqueray ailleurs. aussi remarque t'on que ceux qui font un grand usage de ces poizons seduisants, sont plus sujets aux maux de dents, et les perdent plustôt que les autres.

Ceux qui aiment les sucreries et qui en usent frequemment, ont rarement les dents belles, ou ne les ont que d'une mediocre bonté. C'est pourquoy il est necessaire aprés avoir mangé des sucreries, de se laver la bouche avec de l'eau tiede, pour dissoudre et enlever par ce dissolvant ~~analogue~~, ce qui pourroit être resté dans les gencives, ou contre les dents.

Je ne pretends pas conclure par ceque je viens d'avancer, qu'il soit absolument necessaire de se priver entierement des choses que j'ay marquées être contraire aux dents; on doit seulement en regler l'usage, et n'en pas faire une habitude, que l'experience journaliere fait voir être toujours prejudiciable.

Il n'est pas moins important d'être Sobre et retenu en ~~beuvant~~ buvant et en mangeant; quand bien même le devoir et la religion ne nous y obligeroient pas; les maladies qui sont les Suites des Excez ~~que l'on commet par la friandise, ou par la gloutonnie~~ doivent Suffire pour nous rendre Sobres, reglez, et capables de nous contenir en tout.

Les precautions que l'on doit prendre d'ailleurs pour conserver les dents, consistent à ne point rompre des aliments, ou autres corps trop durs, et à ne faire aucuns Efforts avec elles, comme font ceux, qui follement cassent des noyaux; couppent des fils de chanvre, de lin, ou de soye; levent par ostentation des fardeaux très pezants &c.ª par de tels Efforts, on use, on ébranle, on éclatte les dents, on s'expose à les perdre, ~~ou~~ et quelquefois on les perd en Effet.

Il faut éviter de se servir de curedents d'or, d'argent, d'acier, aussi bien que d'Epingles, ou de la pointe du couteau, pour ôter les viandes qui restent

entre les dents, parceque la dureté et la fraicheur de ces instrumens leur est contraire; surtout lorsqu'ils sont fabriqués de cuivre, ou de fer. Il faut principalement rejetter l'usage de ceux là, à cause que la salive en détache des sels vitrioliques, qui sont capables de corroder les dents, les curedents de plumes déliées, sont preferables à tous les autres.

La fumée du tabac est encore tres contraire aux dents, elle les rend noires et vilaines, et d'ailleurs si l'on n'a pas la precaution de garnir le bout de la pippe, le frottement qui se fera contre les dents, ne manquera pas de les user peu à peu, et d'en découvrir les parties sensibles. L'experience démontre ce fait, et c'est a quoy on ne fait pas ordinairement attention. Cette fumée produit encore un effet contraire, elle échauffe la bouche, et un air froid venant immédiatement à frapper les dents, ces deux extrêmes peuvent donner occasion à la fixation de quelque humeur dans la dent même, dans les gencives, ou dans quelques unes de leurs

parties voisines ; ce qui peut occasionner des douleurs —
et des fluxions tres incommodes, et même la Carie,
qui est le plus facheux de ces accidens.

Ce n'est pas que je veuille ~~pretende~~ par là, détruire
l'usage que l'on a de fumer du tabac ; Je sçay qu'on —
se noircit les dents en fumant, si l'on n'a pas un soin
Exact de les tenir nettes et de se rinser souvent la —
bouche ; Mais je sçay aussi que la fumée du tabac peut
contribuer à la Conservation des dents, en procurant l'évacuation
des humeurs surabondantes, qui pourroient en agissant sur
elles, les détruire. mon dessein est seulement de faire
remarquer, qu'il ne faut pas immediattement aprés avoir
fumé, exposer le dedans de la bouche aux impressions d'un
trop grand froid.

Un Dentiste de cette ville grand Ennemy du ~~deffend absolument~~
tabac ne veut pas même qu'on en use par le nez
~~l'usage du Tabac en poudre~~, pretendant qu'il est pernicieux
aux dents. ~~[illegible]~~ il seroit à souhaiter ~~[illegible]~~ qu'on en
moderât ~~reglât~~ l'usage ; mais à l'excès près ~~et qu'on en prit plus moderément.~~ —
~~[illegible]~~, je ne crois ~~[illegible]~~ pas qu'il en puisse arriver des —

ceux

inconveniens contraires aux dents. ~~Je croy~~ l'usage même
~~qu'on~~ en pourroit ~~conseiller l'usage avec succez aux~~ être utile aux
~~certaines~~ personnes sujettes aux fluxions. Le tabac
determinant les humeurs à s'écouler par le nez, en
fait une diversion, qui les empêche de se jetter sur les
dents; ce qui n'est pas un petit avantage.

Il arrive aux dents à peu près la même chose, qu'il
leur survient après qu'on a fumé du tabac, et qu'on les
expose immediattement à un air trop froid; lorsque
prenant des alimens solides trop chauds, la bouche étant encore
échauffée, l'on vient immediattement, ou peu de tems
après, a prendre ~~des~~ d'autres alimens trop froids; toutes les liqueurs que
l'on prend ~~[illegible]~~ dans ces degrez extrêmes de chaleur,
ou de fraicheur, ~~[illegible]~~ produisent le plus
souvent par un usage inconsideré des effets contraires
à la conservation des dents, et semblables à ceux dont
nous avons parlé cy dessus. plusieurs personnes boivent
dans le même instant des liqueurs quasi bouillantes, et
d'autres à la glace; sans penser ~~pas~~ que cette diversité de

liqueurs chaudes, et froides, est capable d'arrêter, et de fixer les humeurs, même le suc nourricier dans les dents, et que ces matieres ainsi fixées venant à fermenter une fois, et à rompre le tissu de la dent, causent la carie qui le détruit absolument

Tous ces Effets sont produits, et parceque la chaleur dilatte les parties et rarefie les liquides qui coulent dans les vaisseaux, et parceque au contraire, le froid contracte et resserre les parties, rallentit le cours des mêmes liquides, les fixe, et les epaissit en quelque maniere dans les tuyaux qui les contiennent. de là viennent la pluspart des obstructions suivies de suites facheuses qui détruisent les dents, pour peu qu'on neglige de suivre un regime de vie regulier. (66)

fin du chapitre 3me du tome 1er

Chapitre 14.e

Ce chapitre doit etre le 4.e du Tom. 1.er

~~Ou l'on enseigne la~~ maniere d'entretenir les dents blanches, et de raffermir les gencives; ~~et où~~ ~~il est parlé des~~ opiates, poudres et liqueurs utiles, ou contraires à cet usage.

Les opiates, poudres et liqueurs dont on se sert ordinairement pour nétoyer et blanchir les dents, étant plus capables de nuire, que de produire un bon effet; je dois detromper ici le public, ~~qui a jusqu'à present abusé de sa credulité, et lui~~ en lui indiquant les ingredients contraires qui entrent dans la composition des pretendus remedes dont il s'agit, et en même tems ~~je dois aussi~~ luy enseigner ceux qui sont les plus convenables.

~~convenables pour nettoyer et blanchir les dents.~~

Premiere E. F. 49.

On ne doit point se servir d'opiattes composées de briques, de porcelaine, de pierre de ponce, ny d'aucuns ingredients de cette nature; ces sortes de drogues étant portées sur les dents, en usent l'émail, et sont contraires aux gencives par leurs parties mordicantes et corrosives.

Le sel d'albâtre si vanté pour bien blanchir les dents, n'est autre chose que le talc calciné au feu, dont on fait une poudre fort blanche, à laquelle on mêle l'os de seche, le sel de tartre, le sel decrepité, le sel de saturne, l'alun calciné, ou autres ingrédients semblables. c'est par cette composition qu'on a abusé tant de monde; mais si l'on examine à fond ses effets, on trouvera sans doute, quelle fait plus de mal que de bien.

2. page 164

Le Suc d'ozeille, le Jus de Citron, l'Esprit de vitriol et de sel, en quelque quantité qu'ils soient, ne doivent point être employés qu'avec grande circonspection; parceque dans la suite, ils produisent ordinairement sur les dents une couleur jaune qu'on ne peut ôter; ce n'est pas le seul mauvais effet que les esprits de sel et de vitriol produisent sur les dents; ils en usent l'Email de telle maniere que si ces liqueurs y sont appliquées frequemment et pendant quelque tems, elles le corrodent, et le rendent comme vermoulu et criblé de quantité de petits trous.

Si ces liqueurs produisent en effet si violent sur l'Email des dents, on peut juger à plus forte raison, combien les gencives en doivent souffrir, lorsquelles en sont touchées.

C'est néanmoins dans l'usage de tels remedes que consiste tout le secret des Dentistes avanturiers et Charlatans. Ils font à la verité disparoitre le limon qui est au tour des dents, et ils les blanchissent; mais si l'on examine avec une louppe et même sans louppe, les dents ainsi blanchies plusieurs fois,

on appercevra sans peine le ravage que les liqueurs, qu'ils employent y ont fait; puisqu'on les verra comme criblées et percées ~~de trous~~ dans toute leur surface; ~~[illegible]~~ Enfin la carie acheve ~~un~~ un ouvrage si malheureusement commencé. on voit tous les jours des personnes, dont la bouche gâtée montre qu'elles sont les victimes de l'ignorance de ces operateurs. ~~de ces affronteurs.~~ Je suis étonné qu'on ait été si longtems ~~soit si souvent~~ leur duppe; Mais on veut guerir, on croit aisément ceux qui promettent une ~~[illegible]~~ guérison désirée ~~qu'on souhaite~~ avec ardeur, et on ne prevoit pas les suites facheuses des remedes nuisibles.

Ceux qui usent de petites brosses, de morceaux de drap, ou de linge pour se blanchir, ou nettoyer les dents, s'en servent sans concevoir que toutes ces matieres sont trop rudes, et que leur frequent usage pratiqué indiscrettement, détruit souvent les gencives et les dents. Ce n'est pas sans raison que je conseille d'abandonner cet usage, et de s'en tenir, après qu'ils se seront fait nettoyer les dents, à se laver la bouche tous les matins avec de l'eau tiede, en se frottant les dents de bas en haut, et de haut en

bas, par dehors et par dedans, avec une petite Eponge des plus fines trempée dans la même eau ; Il est Encore mieux de mêler avec ~~[illegible]~~ cette eau un quart d'eau de vie, pour fortifier davantage les gencives, et affermir les dents, Si la commodité ne permettoit pas d'avoir de l'eau tiede, ou pourra se servir d'eau froide, en y ~~[illegible]~~ trempant auparavant les doigts pendant quelque tems pour en ôter la grande fraicheur.

Il est à propos de se servir le matin du demi rond du Curedent, pour ôter le limon qui s'est attaché pendant la nuit sur les dents ; Il s'en glisse quelque fois Entre les gencives et les dents ; le Curedent ne pouvant pas y penetrer ; il faut en ce cas, en comprimant les gencives avec le doigt, relever les gencives d'En bas, et abaisser celles d'en haut.

Ce qu'il y a de très convenable pour se frotter les dents, c'est le bout d'une racine de Guimauve bien preparée. Elle les blanchit sans offencer les gencives.

Ces petits soins n'étant pas toujours suffisants

pour entretenir les dents; il faut avoir recours aux opiattes et aux poudres suivantes, qui sont composées d'ingrediens plus convenables que ~~[illegible]~~ ceux que nous avons rejettez.

Prenez du Corail rouge deux onces, du sang de dragon en larme une once, de la semence, ou de la nacre de perles, et de l'os de seche, de chacun demie once, des yeux d'Ecrevices, du Bol d'armenie, de la Terre sigillée, et de la Terre hematite, de chacun trois gros. de la Myrrhe et, de l'alun calciné, de chacun un gros: le tout mis en poudre impalpable, incorporé dans une quantité suffisante de miel rosat clarifié, ~~[illegible]~~, dont on fera une opiatte d'une consistance molle, observant que ce mélange soit fait dans un vaisseau deux fois plus grand qu'il ne devroit être pour contenir le tout; à cause de la fermentation des ingredients qui montent extraordinairement, beaucoup plus en été, qu'en hiver, et pendant la fermentation on aura soin de remuer cette composition, une, ou deux fois le jour, avec une spatule de bois.

On ajoutera, si l'on veut, quatre, à cinq goutes

d'Essence de Canelle et autant de Celle de Gerofle, qui en augmenteront la bonne odeur et même la vertu.

Cette opiatte est admirable pour nétoyer et blanchir les dents, fortifier et resserrer les gencives assez souvent relachées par des fluxions, ou par des taches scorbutiques, ou par d'autres humeurs acres et acides, qui s'y sont souvent infiltrées, sans que cette opiatte puisse jamais causer aucune mauvaise impression à l'Emaïl des dents.

Pour Entretenir et conserver les dents et les gencives, on prend de cette opiatte gros comme un pois sur une Eponge fine, on en frotte les dents de bas en haut, et de haut en bas, par dehors et par dedans, une ou deux fois la Semaine; si les gencives ont besoin d'être plus fortifiées, on prendra de la même opiatte sur le bout du doigt avec lequel on les frottera doucement deux, ou trois fois le jour et cela pendant huit, à dix jours consecutifs. on peut Encore se servir des deux opiattes suivantes pour se blanchir les dents elles sont tres convenables à cet Effet.

Prenez de la gomme laque, du Corail preparé, du Sang dragon, du Cachou, ou ~~de la~~ Terre du Japon, de Chacun une once, de la Canelle, du Gerofle, et de la racine de Pyretre, de Chacun [illegible] Six gros. du Santal rouge, de l'Os de Seche, des Coquilles d'oeufs calcinées, de Chacun demie once, du Sel decrepité un gros; le tout mis en poudre et passé par un Tamis de Toille de Soye des plus fines, Sera melé ensuite dans un mortier de marbre avec Suffisante quantité de ~~miel~~ rozat.

Pour [illegible] l'autres opiatte [illegible]

Prenez de la Corne de Cerf, de l'yvoire, [illegible] des os de pied de mouton, [illegible] du bois de romarin, de la croutte de pain [illegible] Tartre de Montpellier de Chacun demie once. de la Canelle deux gros, le tout mis en poudre tres fine [illegible] tamisée ou porphirisée et incorporée avec une ~~Suffisante~~ quantité de miel ~~rozat~~, ~~il sera fait une opiatte~~. Ces opiattes seront renfermées dans des pots de fayence bien bouchez pour s'en servir dans l'occasion suivant l'usage indiqué.

ojo de chacun une once le tout [illegible] brulé separement et reduit en charbon de la terre sigillée, de l'ecorce de grenades, du

Les poudres pouvant être plus commodes pour certaines personnes, j'en donne icy [illegible]

une excellente composition

Prenez du Corail une once, du Sang-dragon, du miel brûlé dans un Creuset, ou dans un pot de terre, de chacun demie once; de la Semence de perles et de l'os de Seche, de chacun deux gros. des yeux d'Ecrevisses, du Bol d'armenie, de la Terre Sigillée et de la terre hematite, de chacun un gros et demy; de la Canelle un gros; de l'alun calciné un demi gros, le tout reduit en poudre tres fine, sera mêlé ensemble. Lorsqu'on voudra se servir de cette poudre, on en mettra un peu sur une Eponge fine, dont on se frottera les dents.

Certaines personnes aimant mieux se servir de liqueurs, que de poudres et d'opiattes pour se blanchir les dents, affin de m'accommoder aux differents gouts. Voici deux compositions, dont on pourra se servir avec beaucoup de precaution, et seulement lorsqu'il s'agira d'ôter la Crasse, ou quelque noirceur qui aura fait plus d'impression sur les dents, que le limon ordinaire.

Prenez du jus de Citron deux onces. de l'alun de roche calciné et du sel commun, de chacun six grains;

Mettez le tout dans un plat de terre vernissé, et le faites bouillir un moment, puis l'ayant tiré du feu, passez-le dans un linge blanc.

Pour se servir de cette liqueur, on prend un petit bâton entortillé d'un linge fin, qu'on trempe dans cette eau pour s'en frotter doucement les dents, prenant garde de ne pas trop moüiller le linge; affin que cette liqueur n'agisse pas trop violemment sur les parties voisines des dents. On ne doit s'en servir qu'une fois seulement, dans l'espace de deux ou trois mois; si cependant on veut en user plus souvent, il faut y ajouter le quart d'eau commune, pour en afoiblir la composition, en diminuant son acidité. ~~Cette deuxième~~ L'Autre liqueur, qui n'est pas moins convenable au même usage, se fait ainsi.

a Linea

Prenez du sel armoniac, du sel gemme, de chacun quatre onces. de l'alun de roche, deux onces. après les avoir pulverisez, mettez-les dans un alambic de verre pour en distiller l'eau que l'on reservera pour s'en frotter les dents, avec les precautions mentionnées, observant d'être aussi circonspect dans son usage, que dans celuy de la liqueur precedente.

Quoy que tous ces remedes soient excellents, ils ne sont pas cependant d'un grand secours pour les dents, si d'ailleurs on ne prend pas la precaution de les faire nettoyer avant que de se servir. De ses remedes. Il arrive assez souvent que le peu de soin que l'on a eü de ses dents depuis la jeunesse, rend tous ces remedes inutiles, ou peu efficaces.

Nª il faut placer cet alinea au commencement de la page 171.

~~Le sel d'albâtre si vanté pour bien blanchir les dents, n'est autre chose que le talc calciné au feu, dont on fait une poudre fort blanche, à laquelle on mêle l'os de seche, le sel de tartre, le sel décrepité, le sel de saturne, l'alum brulé, ou autres ingredients semblables. C'est par cette composition qu'on a abusé~~

~~tant de monde; mais si l'on examine à fond ses effets, on trouvera sans doute, quelle fait plus de mal que de bien.~~

Ayant proposé les racines de guimauve pour nettoyer les dents, il faut donner la maniere de les bien preparer.

Les uns les font bouillir et infuser dans du vin rouge, ou dans du vinaigre avec de l'alun, du bois de bresil de fernambouc, et de la cochenille, pour leur donner une couleur rouge. les autres y ajoutent des preuneaux, du miel et du sucre, dont ils font un syrop dans le quel ils les laissent confire pendant quelque tems, affin de les rendre plus agréables: d'autres les font bouillir dans de la lie de vin &c. mais comme toutes ces compositions ne peuvent entierement penetrer ces racines, ny les entretenir suffisamment humectées, elles deviennent dans la suite plus seches et plus dures quelles ne l'étoient auparavant. c'est pourquoy j'ose avancer que la preparation suivante, est meilleure que toutes celles qu'on à inventées jusqu'à présent.

Pour preparer les racines de guimauve et les entretenir douces et molles, il faut les cueillir dans l'autonne, choisir les plus droittes et les plus unies, les couper de la longueur que l'on souhaitte, et les faire secher au soleil ou dans un lieu medioerement chaud, jusqu'à ce quelles ne contiennent plus d'humidité. il faut ensuite en ôter la surpeau avec une râpe, ou une lime rude pour les rendre plus unies, plus penetrées et plus colorées de rouge par la composition qui suit.

Prenez de l'huile d'amande douce, ou à son deffaut, de la meilleure huile d'olive, quatre livres. orcanette

demi-livre. mettez-les ensembles dans un vaisseau de cuivre Etamé, sur un petit feu de charbon, et pour Empescher que l'huile ne brule, ajoutez-y en même tems un verre deau commune. faites bouillir doucement le tout pendant un demi-quart d'heures. Ensuites ôtez-le du feu, et l'ayant un peu laissé refroidir, ôtez en l'orcanette qui aura alors empreint l'huile de sa teinture. ajoutez y aussi tost ~~fait~~ du sassafras rapé, du gerofle, de la canelle, de l'yris de florence, du souchet, de la coriandre, du calamus aromaticus, et du santal citrin, de chacun une once: le tout concassé auparavant dans un mortier. aprésquoy vous remettrez le vaisseau sur un petit feu couvert de cendre pendant deux, ou trois heures, pour y entretenir une chaleur douce. l'ayant ôté, on mettra ensuite les racines de guimauve dans cette composition pour qu'elles y puissent tremper, ayant soin de les remuer souvent et de remettre le même vaisseau tous les jours deux, ou trois heures sur un feu couvert de la maniere quil est marqué cy dessus; huit à dix jours suffisent pour que ces racines soient penetrées. aprés quoy on les ôte de l'huile, pour y remettre d'autres racines si l'on le juge apropos jusqu'à ceque toute la liqueur soit consumée en penetrant ainsi ces racines; àmesure qu'on les tirera de cette liqueur, il faut les bien Essuyer avec un linge.

Rien ne conserve mieux la douceur et la mollesse de ces racines, que ces sortes d'huiles, qui étant aromatisées de la

maniere qu'on vient de le dire; leur donne une odeur tres agréable.

Pour les rendre plus rouges et plus parfaites, vous prendrez quatre onces de sang dragon en larme, et deux onces de gomme lacque choisies, le tout reduit en poudre vous le mêlerez avec seize onces d'esprit de vin rectifié, ou pareille quantité d'eau de la reine d'hongrie, dans un matras qui sera plus grand de la moitié qu'il ne doit être pour contenir le tout, à cause de l'ebullition de l'esprit de vin; vous boucherez exactement ce matras et le placerez sur un feu de cendre pendant vint-quatre heures: ayant soin de remuer ces drogues de fois à autres pour en faciliter la dissolution.

Cette mixtion ayant infusé pendant le tems prescrit, vous l'ôterez du feu et en frotterez les racines avec les doigts: cette derniere preparation les rendra d'un beau rouge vernissé: on se servira de ces racines, ainsi preparées pour se tenir les dents nettes.

Lotion tres convenable pour raffermir les gencives et corriger la mauvaise haleine ou puanteur de la bouche.

Prenez vin d'espagne, eau de feuilles de ronce distillée, de chacune une chopine mesure de paris, canelle demi-once, clou de gerofle, ecorce d'orange amere de chacun deux gros, gomme lacque, alun calciné de chacun un gros. reduisez

le tout en poudre subtile: prenez encore du miel de narbonne deux onces; mettez le tout dans une bouteille de verre, placez-la au coin de la cheminée sur des cendres chaudes, pour que ce mélange infuse pendant quatre jours, à un degré de chaleur médiocre et à peu près égal: le cinquième jour on passera et on exprimera cette liqueur au travers d'un linge épais: on conservera ce remede dans une bouteille bien bouchée, pour s'en servir dans l'occasion.

Lors que les gencives ont besoin d'être raffermies, on prend une cuillerée de cette liqueur, que l'on verse dans un verre, on en employe d'abord la moitié pour se rincer la bouche, on la fait aller à droit et à gauche et on la garde pendant quelque tems; ensuite on la rejette et l'on prend l'autre moitié que l'on garde dans la bouche suivant que les gencives ont plus ou moins besoin d'être fortifiées; on les frottes en même tems avec le doigt, ensuite on se lave la bouche avec de l'eau tiede. on réitere la même chose le matin en se levant, et le soir en se couchant. on peut continuer par propreté, l'usage de cette lotion aussi long-tems que l'on veut, en ce cas il suffit de s'en servir seulement le matin à jeun.

Pour rendre ce remede plus efficace, on ajoute sur la totalité de cette liqueur une demie chopine

Deau de canelle distillée avec le vin blanc.

Si les gencives sont bouffies, gonflées, baveuses et ulcerées, alors avant que demployer ce remede, il faut se faire nettoyer les dents, emporter avec les ciseaux ~~les gencives~~ l'excroissance des gencives, en exprimer suffisamment le sang pour les degorger comme il a été dit ailleurs, et de plus se frotter les gencives une seule fois avec de l'alun calciné tout pur en poudre.

autre lotion

~~La Lotion~~ ~~Cette deuxieme lotion est~~ suivante ~~aussi~~ encore tres convenable pour ~~le servir au~~ le même usage.

Prenez trois chopines deau commune mesure de paris; mettez cette eau dans un pot de fayence, ferrez-la quatre fois avec un fer epais rougi au feu, mettez aussi tôt dans cette eau de la canelle grossierement pulverisée une once; de l'alun calciné six gros; de l'ecorce de grenade en poudre une once; ~~[illegible]~~ du miel de narbonne ~~[illegible]~~ trois onces, eau distillee de feuilles de mirte, eau distillee de feuilles de ronce ‡ ~~[illegible]~~ quatre onces; Eau de vie demi-chopine. le tout mêlé ensemble; on bouchera exactement le pot pour le laisser ainsi infuser au soleil ou dans un lieu mediocrement chaud, ~~[illegible]~~ pendant ~~[illegible]~~ vint quatre heures.

‡° eau de Rhüe et eau vulneraire de chacune

l'infusion étant finie, passez ~~et exprimez~~ cette liqueur dans ~~par~~ un linge epais ‡, ajoutez y deux ~~[illegible]~~ onces d'esprit de cochlearia, conservez-la dans une bouteille bien bouchée, pour vous en servir de même que de la liqueur précedante.

‡° ou dans une chausse

Fin du ch. 4e du tome Ier

~~[illegible]~~

Tome 1er

Chapitre 2e

Causes generales des maladies essentielles, symptomatiques, accidentelles et relatives aux dents, aux alveoles et aux gencives. Le Pronostic, Diagnostic et denombrement de ces maladies.

Les causes qui produisent les maladies des dents, sont deux en general, l'une est interieure, et l'autre exterieure. La cause interieure depend pour l'ordinaire des vices &c #

des vices de la Lymphe peccante en quantité, ou en qualité, — âcre, ou Corrosive, ~~[illegible]~~, jusqu'au point de détruire par — ses mauvaises impressions les parties les plus Solides du — Corps humain, telles que sont les dents, en rompant et en — déchirant le tissu des lames osseuses qui les composent.

La Lymphe se trouve d'un tel Caractere dans les — Scorbutiques, dans Ceux qui sont attaqués des Ecrouelles, Sur — tout dans les verolez.

Lorsque Le Suc nourricier ~~luy seul, lorsqu'il~~ est trop abondant, ou d'ailleurs vicié en quelque façon que ce soit, où qu'il se distribüe en trop grande quantité dans une dent qui se rencontre Etroitement Serrée Entre les parois de quelque — alveole, alors il peut y produire des Effets tres dangereux; deméme le Sang dans une disposition inflammatoire, peut former — un depôt flegmoneux, ou Eresip~~elateux~~ellateux dans la Cavité de la dent, ou dans son voisinage, Il peut aussi occasionner — des douleurs violentes qui ne se terminent que par la — perte de la dent, à moins qu'on n'ait le bonheur de la Sauver, — ou par le Secours des remedes universels ordonnez par quelque —

V ~~[illegible]~~

Sage Medecin, ou par des Topiques, ou par quelque operation ~~[illegible]~~ pratiquée de bonne heure, et à propos.

Le Regime de vie que l'on observe, le trop dormir, le trop veiller, la vie trop sedentaire, ou trop turbulente, ne contribuent pas peu à la Conservation, ou à la perte des dents.

La bonne qualité du lait des nourrices, est d'une grande importance pour contribuer à la sortie des dents dans le tems qu'elles doivent paroître. Cette bonne qualité de lait, sert à prevenir, ou à diminuer tant de facheux accidens qui surviennent aux Enfans, lorsque les dents sont disposées à percer la membrane des gencives qui couvre en ce tems là leur extremité, et qui s'oppose à leur issüe.

Toutes les passions violentes capables d'alterer la digestion, d'aigrir, ou d'epaissir la masse du sang, d'occasionner des obstructions, et d'empecher les ~~[illegible]~~ Secretions et excretions qui doivent s'executer journellement pour la Conservation et le maintien de la Santé. Ces passions, dis je, peuvent, lorsqu'elles alterent à un certain point la

Cey

masse du liquide, être mises au rang des Causes interieures qui produisent les maladies des dents.

Tous Ceux qui sont d'un temperament pituiteux, ou plectorique, dans lesquels la lymphe est trop abondante, sont ordinairement tres sujets à souffrir non seulement des douleurs de dents, mais même à les perdre.

La plusspart des femmes grosses, sont aussi tres Suiettes à ~~suivre~~ éprouver le même Sort ~~[illegible]~~. ~~Leurs~~ les Menstrues ne coulant point, la masse du Sang reste Chargée de superfluités, dont Elles se ~~[illegible]~~ dépuroit auparavant par cette voye. Dela vient qu'ordinairement, ces superfluités se deposent sur les dents, ou sur les gencives, et que les femmes grosses souffrent ces incommodités plustost dans la grossesse que dans tout autre tems; et nous voyons qu'elles en sont aussi souvent affligées, par la même raison, lors qu'elles cessent d'être reglées.

La maladie que l'on nomme Jaunisse, Cause de si grands desordres dans la masse du Sang, que les dents même s'en ressentent à un tel point, que quelque fois il en perit par le depôt qu'elle occasionne sur ces parties.

Les Causes Exterieures ne sont pas moins nombreuses, et ne produisent pas de suites moins facheuses. les vapeurs trop Epaisses qui s'Elevent de l'Estomach, et du poulmon, s'attachant a la bouche, apeuprés dememe que la Suie s'attache à la Cheminée forment un limon visqueux qui rend la bouche pateuse. Ce limon est tres Contraire aux dents. Certaines portions d'alimens qui se nichent Entre les dents, dans leurs jntervales, ou du Côté des gencives, produisent le même Effet pourpeu qu'on neglige de se rinser souvent la bouche. Le froid et le Chaud causent Encore aux dents et aux gencives des obstructions, dont les suites sont dangereuses pour les dents.

Les jnjures du vents causent des Rumes et des Catarres, dont les dents, les alveoles, et les gencives ne se ressentent que trop souvent.

Les Efforts que l'on fait avec les dents, les Ebranlent, les deracinent en rompant les adherences, et divisant l'Union qu'elles ont avec les alveoles et les gencives. Lorsque ces Efforts sont trop violens, jls les Courbent en les luxant

tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, Enfin ils les — rompent, ou les Emportent hors de leurs places.

Les remedes ~~contraires~~ mêmes dont on ~~ne~~ fait ~~qu'~~un trop grand usage en les appliquant sur les dents, ~~même~~ dans l'intention de se les conserver, ~~ne~~ servent le plus souvent ~~qu'~~à les détruire; Car ils usent, ou rongent, la partie la plus importante à leur Conservation: C'est à dire leur Email.

Le trop grand usage de la fumée du Tabac, Celuy des Sucreries et des fruits austeres, leur est tres nuisible ~~[illegible]~~.

Les Chuttes et les Coups violents qu'elles reçoivent sont tres souvent la cause de leur perte.

Enfin la negligence et le peu de soin que l'on prend de les nettoier, ~~et de les faire visiter de tems en tems~~, est la Cause la plus ordinaire de toutes les maladies qui — detruisent les dents.

Leur plus grand Ennemi, est le Mercure vulgairement nommé Argent vif. ~~Ce n'est~~ il ne l'est pas ~~[illegible]~~ seulement par luy même; ~~que~~ mais encore par les mauvais effets qu'il est capable de produire dans — le Corps humain, ~~[illegible]~~ par les Corrosifs dont la plus part des

preparations Mercurielles sont ~~[...]~~ chargées, ~~et~~ ou par les alliages qu'il contracte dans nos Corps avec differends principes, par son trop long sejour, surtout lorsqu'il n'est pas evacüé à propos. Le Mercure fait par ses Effets gonfler evidemment les gencives, les ronge et les détruit; il agit de même sur les membranes qui revêtent la racine des dents, ~~tant~~ soit interieurement, ~~que~~ ou exterieurement; il les dissèque pour ainsi dire; les déracine, les fait tomber, ou les détruit par les Caries qu'il occasionne. Ces funestes Effets ne se voyent que trop souvent, sur tout dans les mauvais usages que font du Mercure les Gens peu versez à le manier. Les Medecins et les Chirurgiens les plus Experimentés dans les maladies veneriennes, quoy qu'ils ne s'~~en soient pourtant servis~~ servent qu'avec grande precaution, ont assez de peine, en employant toute leur industrie et tous leurs soins, d'empecher que le Mercure ne detruise les dents. Les Miroitiers, les Plombiers, et tous ceux qui travaillent dans les mines &c.a ne font que trop souvent la fatale Experience des mauvaises impressions que le

Mercure fait sur eux, et particulierement sur leurs dents.

C'est par les mauvais Effets qui resultent de ces Causes, que les dents sont atteintes de tant de diverses maladies, ~~dont les plus ordinaires sont les suivantes~~; presque toujours acompagnées de douleurs plus ou moins violentes.

~~Il est a propos de faire jusques~~ ~~[illegible] des [illegible] en [illegible]~~

Les maladies des dents se peuvent reduire en trois classes ou Especes differentes

~~Denombrement des maladies des dents, que je divise~~

~~Je divise Les maladies des dents~~ en general ~~en trois Classes, ou Especes differentes.~~

Je range dans la premiere Classe, toutes les maladies des dents, produites par des Causes Exterieures.

Dans la deuxieme Classe, Celles qui attaquent les parties des dents engagées dans leurs alveoles, ou recouvertes des gencives, lesquelles maladies sont ocultes, ou Cachées.

Et dans ~~la troisieme~~ la troisieme Classe les maladies Symptomatiques, ~~ou Sympatiques~~ causées par les dents.

La Iere ~~premiere~~ Classe qui renferme les maladies ~~renferme les maladies~~ des dents produites par des causes exterieures. ~~des dents qui suivent~~

1.° Le limon blancheatre et visqueux attaché aux dents.

2e Le Limon d'un jaune de safran comme Collé aux dents,

L'un et l'autre de ces limons, precedent ordinairement le Tuf

ou le Tartre des dents, et en sont comme l'Ebauche, puisque c'est de ce limon que se forment les Couches du Tartre.

3.e Le Tartre jaunâtre nouvellement formé et d'une consistance plâtreuse et fortement attaché aux dents.

4.e Le Tartre grisâtre, ou noirâtre formé depuis plusieurs années, a encore beaucoup plus de consistance et est si fortement adhérant et attaché à la surface de la dent, qu'il semble ne faire qu'un même corps avec elle.

5.e Le Tartre entièrement pétrifié sur la dent, formé de masses pierreuses d'un volume très considérable. *

6.e La Jaunisse des dents, ou le Ternissement de l'Email causé par une crasse, ou par une viscosité qui s'attache à la surface de l'Email, fait à peu près le même effet que la poussière et l'humidité qui s'attachent à la glace d'un miroir negligé.

7.e Le Ternissement de l'Email des dents, causé par une crasse grisâtre, ou noirâtre.

8.e Le Ternissement de l'Email des dents, causé par une crasse verdâtre.

* Voyez la planche 2.e

9.e La Jaunisse de la Substance propre de l'Email de la dent, dependante de quelque matiere alterée qui la penetre, ou du Suc nouricier vicieux.

10.e La Lividité de la propre Substance de la dent, causée par l'impression de quelque coup violent, qui aura donné lieu au Suc nouricier de s'Extravazer.

11.e Les taches plus blanches que la Substance de l'Email des dents et qui penetrent jusqu'a la Cavité du Corps de la dent.

12.e L'Erosion ou les tuberosités de la Substance Emaillée de la dent, irregulierement détruite, acompagnée d'une crasse noire, qui s'engage dans les endroits les plus Enfoncés de la Surface de l'Email ainsi delabré.

73 Tome I. G. H. 13.e L'Email de la dent est encore Sujet a une autre deperdition de Substance, il s'use universellement dans toute son Etendue, ou dans partie d'icelle, surtout à l'extremité de la Couronne par la rencontre des autres dents.

14.e Les dents sont Sujettes a plusieurs Sortes d'agacemens: leur agacement ne dependant quelquefois, que de ce que leur Surface Emailléé est trop usée.

15. L'agacement des dents dependant de certains fruits acerbes que l'on mange.

16. L'agacement des dents qui se produit par l'effet de certains sons.

17. L'agacement des dents qui se produit par l'effet de certains corps que l'on touche.

18. Les dents excedentes en longueur plus que leurs voisines doivent être regardées comme des dents malades, étant disposées en partie contre nature, puisque non seulement elles déparent la bouche; mais qu'elles causent aussi des incommodités aux parties voisines, et qu'elles nuisent a l'articulation de la voix, cequi oblige à les limer.

19. Les dents qui viennent hors de leur rang, soit qu'elles soient surnumeraires, ou non, doivent être regardées comme un defaut de conformation, et par consequent comme une maladie.

20. La douleur des dents causée par l'impression des liqueurs trop chaudes, ou trop froides.

21. La carie des dents est de deux especes en general et de plusieurs en particulier. La carie molle et pourissante

fait le premier Genre ; et la Carie seche fait le Second.

Voici quelles sont les Especes particulieres des Caries du Corps des dents.

22.e La Carie molle et pourissante des dents.

23.e La Carie seche et mastiquée des dents.

24.e La Carie des dents compliquée étant en partie molle et en partie seche.

25.e La Carie des dents compliquée de fracture.

26.e La Carie superficielle des dents ne penetrant que l'Epaisseur de l'Email, ou partie d'iceluy.

27.e La Carie plus profonde penetrant jusqu'a la Substance non Emaillée de la dent.

28.e La Carie tres profonde penetrant jusqu'a la Cavité de la dent.

29.e La Carie située à l'Extremité du Corps des dents.

30.e La Carie située a la Surface Exterieure des dents.

31.e La Carie située à la Surface interieure des dents.

32.e La Carie située à la Surface laterale des dents. +

+ 33.e L'Excroissance charnüe ou fongueuse, du Cordon des vaisseaux dentaires, laquelle Excroissance se manifeste dans les trous des dents considerablement cariées.

Des fractures du Corps de la dent.

34.e Les dents se fracturent suivant leur longueur, et l'on

peut appeller cette espece de fracture, fente, ou scissure.

35.e Les dents qui se fracturent obliquement, laissent ~~pour leur~~ des chicots tranchants, ou éguilles pointües, qui incomodent bien souvent la langue, ou les joües et alors on est obligé de les émousser avec la lime.

36.e Les dents se fracturent horisontalement; et c'est là, la fracture qui leur est la plus ordinaire, surtout dans le tems qu'on fait des efforts pour les ôter. Les chuttes et les coups contribuent aussi à les détruire, il y a aussi des dents qui sont si fragilles, qu'elles se cassent en mangeant.

37.e Les dents sont ordinairement sujettes à une autre maladie, que l'on nomme ébranlement, ou deplacement et que l'on peut nommer luxation complette, ou incomplette.

38.e Les dents se luxent en dehors.

39.e Les dents se luxent en dedans.

40.e Les dents se luxent sur les cotés.

41.e Les dents se luxent encore en se tournant dans leurs alveoles, de façon que leurs parties laterales se trouvent pour lors disposées d'un coté en dehors, et de l'autre en dedans.

42e Les dents se luxent en se déboëtant entierement de leurs alveoles par quelque coup violent, tenant encore à la gencive ~~pour lors on peut les~~ remettre en place, et bien souvent elles s'y maintiennent en bon état pendant plusieurs années; et quelque fois aussi pendant tout le cours de la vie, restant aussi saines qu'auparavant: cette luxation est complette.

43e Les dents se luxent en travers, de façon qu'une de leurs extremités touche la langue, l'autre les levres, ou la joüe, et c'est encore une luxation complette.

44e Les dents se luxent étant poussées par quelques matieres qui les chassent de leurs alveoles, leur faisant surpasser le niveau de leurs voisines.

45e Les dents se luxent en s'enfonçant dans l'alveole au delà de sa profondeur naturelle, par l'effet de quelque chutte, ou de quelque coup violent qui les aura frapées par leurs extremités exterieures.

2e. classe ~~2e. Classe~~ qui renferme

~~La deuxieme classe des maladies des dents, renferme~~ ~~celles~~ les maladies qui surviennent aux parties des dents contenües dans

les alveoles, ou entortrées des gencives, lesquelles étant cachées, ne peuvent être connües le plus souvent que par ceux qui ont acquis une grande experience.

~~des dentistes fondés dans une grande experience~~

1.e La Carie du Colet de la dent, est la premiere et la plus ordinaire de ces maladies.

2.e La Carie située à la voute des racines des dents.

3.e La Carie attaquant la Racine des dents.

4.e La Carie attaquant l'interieur de la Cavité du Corps de la dent, ou Celle de ses Racines, sans que la dent soit d'ailleurs cariée dans aucun endroit de toute sa surface.

5.e La fracture de la Racine des dents, ou des Chicots.

6.e L'Inflammation flegmoneuse, ou ~~erésipellateuse~~ erésipellateuse de la membrane qui tapisse l'interieur de la Cavité des dent. et du Canal des Racines.

7.e L'abcez qui se forme dans l'interieur des dents.

8.e La perte du germe de la dent.

9.e L'Inflammation de la membrane qui Revêt les Racines des dents exterieurement.

10.e L'obstruction du Cordon des vaisseaux dentaires.

11.e L'Inflammation de ce même Cordon.

12.e La Suppuration du Cordon des vaisseaux dentaires.

13.e La douleur distensive de toutes ces parties.

14.e La douleur sourde des dents.

15.e La douleur poignante des dents.

16.e La douleur pulsative des dents.

17.e L'atrophie, ou desséchement de l'alvéole, de ses membranes et des Gencives, qui est suffisante pour causer la chutte de la dent, sans que la dent soit cariée, ny ~~tartareuse~~, ny qu'elle ait causé aucune douleur.

3.e classe ~~3.e Classe~~ qui

~~La troisième classe~~ renferme les maladies occasionnées par les dents, que l'on peut nommer accidentelles, ou Symptomatiques ~~ou Sympathiques~~.

1.e La Carie des alvéoles causée par les dents.

2.e Les Exostoses des alvéoles occasionnés par les dents.

3.e La Compression des alvéoles occasionnée par le trop grand acroissement de certaines dents.

4.e L'Inflammation du Périoste qui revêt intérieurement ~~[illegible]~~

les alveoles, et la surface exterieure des racines.

5.e Le gonflement des alvéoles, lorsque leur substance spongieuse est abreuvée de quelque humeur surabondante et viciée; ce que les dents peuvent occasionner.

6.e La fracture simple des alvéoles, causée par l'extraction de la dent, ou par toute autre cause.

7.e La fracture compliquée des alvéoles, avec deperdition de substance, occasionnée de même.

8.e L'hemorragie simple, ou quelque fois tres violente occasionnée par ~~la même cause~~ l'extraction des dents. ‡‡

9.e L'hemorragie dependante de la rupture des vaisseaux dentaires rompus en consequence d'une dent fracturée.

10.e L'hemorragie dependante de la fracture de l'alveole, en consequence de quelque dent adherente, ôtée avec violence.

11.e L'hemorragie dependante de quelque lambeau des gencives, emporté, ou simplement dechiré, en ôtant une dent.

12.e Le Prurit des Gencives des Enfans occasionné par ~~la compression des dents~~.

13.e La douleur des Gencives à la sortie des dents.

14.e Les ulceres des gencives occasionnés par les dents.

15.e Les ulceres de la langue occasionnés par les dents.

16.e Les ulceres des levres ~~et~~ des joues occasionnés par les dents.

17.e Les gonflemens des gencives causés par les dents.

18.e Les abcez des gencives ou du palais causés par les dents.

19.e Les fistules des gencives causées par les dents.

20e Les fistules du palais occasionnées par les dents.

21e Les fistules des joües causées par les dents.

22e Les fistules du Menton causées par les dents

23e Les Excroissances des Gencives causées par les dents.

24e La puanteur de la bouche causé par ~~les~~ des Corps Etrangers putrefiés ~~autour~~ aux Environs des dents ~~sur les dents~~.

+ ~~Les maladies causées Encore par les dents Et qui se rangent sous la même Classe, sont les Sympatiques.~~ ~~[illegible]~~

+ On peut encore ranger dans cette classe les maladies causées par les dents et que l'on appelle sympatiques, ~~comme~~ ou relatives comme 25e

L'avortement occasionné En consequence de quelque maladie des dents.

26e Les nauzées que les dents Causent.

27e Les vomissemens que les maladies des dents Causent.

28e Les Diarrées que les maladies des dents Causent.

29e La fievre occasionnée par la douleur des dents.

30e L'Insomnie occasionné par la douleur des dents.

31e Le Delire ~~dependant~~ provenant des maux de dents.

32e Les maux de tête Causés par les dents.

33e La maigreur des Enfans occasionnée par les dents.

34.e Les Convulsions causées par les dents.

35.e Le Ptialisme occasionné par les dents.

36.e L'ulcere et les Gonflemens des Parotides et des amigdales occasionnés par les dents.

37.e Les douleurs et les dépots aux oreilles, causées par la douleur des dents.

38.e Les optalmies, ou inflammations des yeux causées par les douleurs des dents.

39.e Les tumeurs, ou Gonflements des joues causés par les douleurs des dents.

40.e Le polipe ocasionné ou entretenu par les dents cariées

41 Les fistules lacrimales occasionnées par les maux de dents.

Les maladies des dents contenües dans ces trois Classes sont au nombre de Cent trois

l'on pourra peut etre à l'avenir par la pratique, et en observant de prés, ce qui se passe à leur Egard, en reconnoître quelque Espece de plus. Il paroit par les Ecrits imprimez de ceux qui ont traité des dents, que l'on a jusqu'à present negligé d'établir, les Especes et les differences des maladies

qui concernent ces parties. c'est sans doute par ce qu'on ne les a pas examinées d'assés prés, et qu'on n'a point observé regulierement tout ce qui concerne les dents dans l'Etat contre nature.

~~[illegible]~~

Les premieres maladies des dents, se manifestent avant que les dents paroissent, ~~et~~ ces maladies sont si considerables, ~~[illegible]~~ qu'il y va quelquefois de la vie.
~~[illegible]~~

La premiere maladie que les dents font ressentir, est le Pruvit, ou la demangeaison des gencives, à l'Endroit ou les dents doivent percer. Ce Pruvit est bien tôt suivi du Ptialisme, ou de la Salivation de l'Enfant, c'est ce qu'on appelle ordinairement Baver
~~les nourices appellent baver.~~

Le Gonflement de la Gencive se manifeste ~~bientot~~ ensuite, avec de grandes douleurs, qui causent quelquefois la diarrée, ~~les douleurs l'acompagnent; Elles sont suivies bien souvent~~ Le vomissement, les convulsions, la fievre, l'insomnie, ~~de la diarrée, ou du cours de ventre, les convulsions s'y~~ Le sommeil Letargique et quelque fois la mort; ~~joignent, quelque fois la fievre se met de la partie, le vomissement succede puis l'ordinaire, l'insomnie tourmente l'Enfant, quelque tems aprés le sommeil l'Etargique l'acable, et quelque fois l'Enfant meurt,~~ à moins que la nature, ou

l'art ne la secourent ~~promptement~~ àpropos. pour secourir l'Enfant dans ce tems là, on ouvre les gencives avec un instrument convenable pour procurer la sortie de la dent

Si l'Enfant ne perit pas, il luy survient encore quelque fois ~~dans ce tems là~~ des aphtes, ou de petits ulceres, qui ont la tête blanche avant d'être percez. les amigdales se gonflent, quelque fois les parotides se gonflent aussi, et il en resulte des abcez considerables.

Dans le concours de toutes ces maladies, les Germes dont se forment les dents, courent grand risque d'être offensez; de telle maniere que venant à perir, les dents qu'ils doivent former, ne paroissent jamais; comme il arrive lorsque les matieres des abcez des Gencives, ou celles ~~...~~ d'un ulcere, viennent à consumer ce Germe par leur ~~...~~ sejour; ou qu'enfin il est détruit par quelque coup, ou chutte ou par ce qu'on aura ôté à contretems quelqu'une des dents de lait.

Ce sont là les maladies ~~simptomatiques~~ ordinaires qui ~~surviennent~~ arrivent aux Enfans dans leur premier âge, dependantes de la compression que la dent fait aux Gencives pour la

diviser en sortant ; quelques uns de ces mêmes accidens ~~surviennent~~ arrivent encore à la sortie des dents, qui viennent dans des âges plus avancez ; Mais le cas est plus rare.

A ~~peine~~ peine les dents ont elles commencé à paroître dans la bouche, qu'elles ont quelques fois besoin d'un nouveau ~~du~~ secours de la Chirurgie. La carie est la premiere maladie qui travaille à les detruire ; Et qui leur fait le plus la guerre, dans tout le cours de la vie. C'est elle qui nous occupe le plus, ou à la ~~[illegible]~~ combatre, ou à reparer les desordres qu'elle a fait.

La Carie des dents se peut ranger sous plusieurs especes. Si nous avons égard aux differentes parties ~~[illegible]~~ aux differentes causes qui la produisent, nous établirons plusieurs ~~[illegible]~~ especes de carie, lesquelles demandent des egards diferents, dans la maniere d'operer et dans tous les traitemens.

La Carie scorbutique, verolique, scrofuleuse &c.

La Carie molle, ou pourrissante, et la carie sèche.

La Carie superficielle est celle qui est la moins incommode, et la moins dangereuse, et celle dont on peut le

plus aisément arrêter les progrès.

La Carie profonde au contraire est celle qui cause de grandes douleurs, et qui engage souvent à ôter les dents, sur tout lors qu'elle ~~penetre~~ dans la cavité du corps de la dent, ou dans celle de la racine.

La Carie sèche est ressemblante à du Mastich et ne cause point de douleur, à moins qu'elle ne degenere en quelque autre espece de Carie.

La Carie dependante des causes interieures, agit ordinairement sur les racines des dents, tantôt sur leur surface exterieure, tantôt sur la surface interieure des racines, ou sur celles de la cavité du corps de la dent.

La Carie qui vient des causes exterieures, attaque ordinairement la surface exterieure, ou la partie émaillée du corps de la dent, quelque fois leur colet, rarement leurs racines, à moins que les dents ne soient déja chancelantes, ébranlées dans leurs alveoles, et dénuées des gencives.

La Carie produite par les causes interieures, est plus dificile à connoitre, que celle qui vient des causes

Exterieures: Surtout lorsqu'elle n'attaque que les racines, ou le Colet de la dent; parceque alors les Gencives et les alveoles, la Cachent. On ne peut Souvent la découvrir que par des Conjectures fondées sur la violence et la permanence des douleurs pulsatives, des Gonflemens, des tumeurs, ou des abcez plus, ou moins considerables, qui tres Souvent l'acompagnent les Suites de Celles-cy sont plus facheuses, que celles de la Carie ~~dependantes~~ provenantes des Causes Exterieures.

La Carie provenant des Causes Exterieures, est plus aisée a reconnoitre. Elle se ~~manifeste~~ montre à decouvert; Elle est aussi plus aisée à guerir, lorsqu'elle n'a pas été negligée; parcequ'il est plus facile d'en ôter la Cause, et d'y apporter un ~~plus~~ prompt Secours; Soit qu'il s'agisse d'y appliquer quelque remede convenable, comme de limer, ruginer, Cauteriser, ou plomber l'Endroit de la Carie de la dent malade &c.ª

La Carie des dents est incurable, lorsqu'elle a fait de trop grands progrés: alors il faut que la dent perisse, en tout, ou du moins en partie.

Les Caries rongeantes, ou comme vermoulües, ~~dependantes~~ causées

par Son virus verolique, Scrofuleux, Scorbutique &c.a Sont Celles qui font en peu de tems le plus de progrés, qui Sont les plus à Craindre, et les plus dificiles à guérir.

Les progrés de la Carie molle et pourrissante Sont ordinairement ~~les~~ plus faciles à ~~borner~~ arrêter. Celle qui est ~~ordinairement~~ la moins à Craindre, est la Carie Sèche; puisque l'on peut ~~souvent~~ se passer de la plomber, de la ruginer, ou de la Cauteriser; qu'elle est indolente, et qu'il même il ne faut pas l'ôter.

La Carie des dents, de quelque Espece qu'elle Soit, et de quelque Cause qu'elle provienne, produit des Effets plus, ou moins Considerables, Suivant les parties de la dent qu'elle attaque; Les operations qu'il y a à pratiquer à Son occasion, Sont plus aisées, ou plus dificiles, Suivant la Situation des parties de Chaque dent; ou Suivant la Situation des mêmes dents, ou que la Carie est plus, ou moins profonde ou plus, ou moins Etendüe, dans le Corps, ou dans les racines de la dent.

Les temps dans lesquels la Carie ravage le plus les dents, Sont depuis l'âge de vingt cinq ans, jusqu'à l'âge de Cinquante ans; Ce n'est pas que dans tous les âges, les dents ne se Carient,

mais plus ordinairement à ces âges-là, qu'à tout autre.

Quoique les dents lorsqu'elles sont bien conditionnées soient beaucoup plus fermes et plus solides qu'aucun des autres os, tant dans l'homme, que dans les brutes; elles ne laissent pourtant pas d'être susceptibles de fractures, surtout lorsqu'elles sont déja cariées.

Les dents se fracturent en diferents sens, de même que tous les autres os du corps; et sont ~~Cent et Cent fois plus~~ bien plus sujettes à ces accidens, que ~~tous~~ les autres os.

Les dents peuvent être fracturées dans toutes leurs parties en tous sens; cela arrive souvent par les efforts que l'on fait imprudemment avec elles, par les chuttes, ou par des coups considerables qu'elles reçoivent, particulierement dans les efforts que l'on est obligé de faire avec les instrumens, lorsqu'il s'agit de les extirper, ~~dans~~ avant qu'elles soient ~~deja~~ ébranlées: enfin quand il se rencontre que leurs racines sont unies, adherentes et fortement attachées à leurs alveoles; cette sorte d'adherence trop ordinaire, occasionne souvent la fracture de la machoire dans l'endroit des alveoles, ou celle

de la dent même. Lorsque la Conformation se rencontre disposée de cette manière, la dent ne peut être Extirpée, si l'un de ces deux Cas n'arrive.

Les dents comme les autres ôs, se fracturent en travers, horisontalement, obliquement, ou dans leur longueur, ~~lesquelles se fendent~~. Leurs parties étant une fois divisées, ~~ou tout a fait desunies~~, ne se réünissent jamais; soit parceque les vaisseaux qui s'y distribuent ne sont pas disposez de manière à fournir un suc sufisant ~~et~~ capable d'aglutination; soit parceque leur propre substance est trop serrée et compacte pour leur donner passage; ou que d'ailleurs le mouvement, l'air et les matieres qui les touchent, sont autant d'obstacles qui concourent encore à s'opposer à la reünion de leurs parties divisées.

Quoy que la Reunion des parties des dents fracturées soit impraticable, leur fracture ne laisse pas que de donner occasion à certaines operations de Chirurgie; soit pour ôter les esquiles, ou les chicots qui restent après la fracture; soit pour les polir et unir dans leurs angles leur

plus pointus, les plus aigus, ou les plus tranchants. Ces chicots contribuent quelques fois à reparer les defauts que la fracture laisse, et que l'art repare si bien qu'il est facile de s'y méprendre en confondant ces operations,* avec celles de la ~~même~~ nature même.

Tous les deplacemens, que les ös souffrent dans leur articulation, doivent être mis ~~sont mis~~ au rang des luxations, ou des dislocations completes, ou incompletes; par consequent on doit ranger de même ceux de l'articulation des dents. ~~sur ces mêmes genres de maladies.~~

~~Les~~ Dents se deplacent en plusieurs façons de la cavité qui les contient, ~~en partie~~ l'on peut regarder tous les deplacemens qui leur surviennent, comme autant de luxations, qu'on peut appeller ~~demi~~-luxations incompletes, ou luxations completes: suivant qu'elles sont plus, ou moins deplacées.

Lorsqu'une dent est ~~branlante, ou~~ chancelante c'est une luxation commencée; lorsque les dents après avoir été une fois naturellement bien situées, deviennent panchantes ~~[illegible]~~

* dents à tenons voyez la planche 34.

En devant, Elles sont luxées en devant. lorsqu'elles penchent en dedans de la bouche ; C'est une luxation en dedans, lors — qu'elles penchent sur l'une, ou sur l'autre de leurs parties — laterales, ~~C'est une~~ ce sont des dents luxées de côté.

Lorsqu'une dent tourne dans son alveole, en sorte que les parties ~~laterales~~ de la dent repondent d'un Côté en — dehors et de l'autre en dedans ; C'est une luxation complette de la dent.

Lorsqu'une dent semble être allongée, et qu'elle excede ~~[illegible]~~ — par sa longueur ses voisines, que son Colet et partie de ses racines ~~[illegible]~~ surpassent le niveau des gencives,
~~[illegible]~~
~~[illegible]~~ par ce que l'alveole, ou quelque matiere contenüe dans cette même alveole la Chasse : C'est encore une semi-luxation de la dent, de bas en haut, si C'est à la machoire inferieure : Et de haut en bas, si c'est à la machoire superieure.

Lorsqu'une dent est entierement deplacée de son alveole, par quelque Cause que ce puisse être, restant attachée — par quelque endroit à la gencive ; C'est une dent parfaitement luxée ; Ce qu'on peut appeller luxation Complette ~~de la dent~~.

Quelquefois il arrive par diferentes Causes que les Gencives se Consument en dedans, tandis que la dent reste attachée par son Colet à la gencive du dehors, et que ces dents ainsi décharnées et déchaussées d'un Coté se déplacent de l'alveole, de telle façon qu'elles restent comme à travers la rangée des autres dents; la tête ou couronne de la dent raclant la langue, tandis que la racine de la même dent racle les levres, ou la joüe, les perce souvent, ou y occasione des ulceres; une dent ainsi deplacée, fait encore une autre Espece de luxation Complette; si les Gencives se Consument en dehors, la tête de la dent touchera les joües, et ses racines toucheront la langue.

Toutes ces luxations, ou deplacemens de dents, peuvent se rétablir par diferentes operations de Chirurgie indiquées dans ce traité; dans lesquelles on employe le Secours de la main, des instrumens, des Liens, et autres remedes; les Succez sont differents suivant les Causes, et selon les Circonstances qui acompagnent les luxations, ou les deplacemens des dents.

Le plus ordinaire de ces deplacemens et Celuy qui

précede ordinairement les autres, C'est le tremblement des dents, ou la luxation Commencée.

Les grosses dents se luxent en dedans bien plus frequemment qu'en dehors. Les incisives, au Contraire se luxent bien plus souvent en dehors, qu'en dedans; quoyque l'un et l'autre de ces déplacemens soient très facheux et très incommodes; et qu'ils s'opposent Egallement à la mastication; la luxation en dedans, est une des ~~la~~ plus facheuses; par cequ'elle fatigue, ou blesse la langue, Cequi inquiette plus, que l'incommodité que Cause la dent contre les levres, ou contre les joües, lorsqu'elle est penchée en dehors. +

+ La moins incommode de ces luxations, C'est lorsque la dent est luxée sur le Côté, ou qu'elle n'est qu'en partie tournée de droit à gauche, ou de gauche à droit, presentant ses surfaces laterales, l'une en dedans et l'autre en dehors.

Celle qui est la plus facheuse de toutes, C'est lorsque la dent est luxée en travers. Lorsque les dents sont luxées de telle façon qu'elles Excedent par leur Extremité leurs voisines. Cequi nous avons appellé luxation, ou déplacement de bas en haut pour la machoire inferieure, et de haut en bas pour la machoire Superieure; La mastication ~~en~~ est ~~très~~ difficile a faire ~~fort incommodée~~. Dans tous ces Cas, il faut employer toutes sortes de moyens pour

remboëter les dents, Chacune dans Sa Cavité naturelle, pour quelles s'y rafermissent, s'il est possible. L'on y reüssit souvent en ôtant les Causes qui ont occasionné ces luxations, et en fortifiant les gencives. En attendant, on assujetira artistement ces dents, de telle maniere quelles ne se derangent plus, et quelles puissent faire leurs fonctions. L'art à trouvé des moiens pour y parvenir, qu'on verra dans ce traité ~~ils sont enseignés en ce traité~~; Il faut les Epuiser dans Ces occasions.

La partie Emaillée des dents, est Encore Sujette à une maladie qui ressemble fort à la Carie; Mais qui cependant n'est point une Carie. Leur Surface Exterieure devient quelque fois inegalle et raboteuse, percée de plusieurs petits trous, quasi en forme de rape, mais disposés ~~disposés~~ plus irreguliérement. Je nomme Cette maladie Erosion de la Surface Emaillée, ou disposition à la Carie. Elle depend de Ce que l'Email est usé ~~[illegible]~~ par quelque matiere rongeante; qui à produit en luy ~~le même~~ Effet en Cette occasion, que la rouille produit sur la Surface des métaux; L'on guerit cette ~~[illegible]~~ maladie ~~[illegible]~~ En polissant la Surface de la dent.

Les dents sont Encore tres Susceptibles des Changemens

de Couleur ; elles deviennent plus, ou moins noiratres, ou plus, ou moins jaunatres, ~~suivant~~ selon que les divers Sucs qui les touchent sont conditionnez et que leurs ~~pores~~ pores sont disposez à en recevoir les mauvaises impressions. on peut quelque fois par l'application et par l'usage de certains remedes, retablir la Couleur des dents en son premier etat ; Mais il est dangereux de ~~s'en~~ s'y trop opiniatrer, lorsque les Couleurs accidentelles ne cedent pas à l'aplication des remedes ; en ce cas, il faut cesser son entreprise, plustost que de s'exposer à ~~les~~ perdre les dents, en voulant vainement les retablir dans leur premiere blancheur.

L'Email des dents est tres sujet à être recouvert d'une matiere Tartareuse et quasi pierreuse, qu'on appelle tuf, ou Tartre de la dent, ~~lequel~~ laquelle s'attache se colle, et s'unit si intimement à la surface emaillée, qu'elle semble bien souvent ne faire qu'un même corps avec elle ; Ce Tartre est quelque fois le Precurseur de la Carie

Lorsque cette / Absolument

~~representant d'une cause [illegible]~~ ; Il est aisé a detruire et facile à prevenir ; Cette maladie a pour Cause

principale, la negligence et la malpropreté.

Les dents sont encore sujettes à se ressentir des ~~Certaines~~ impressions, que certains fruits, ~~Certains Sons~~ et certains médicaments font sur elles ## qui causent une douleur assez vive que l'on appelle agacement, ~~[illegible]~~ ## ~~[illegible]~~ cette douleur depend de la disposition des pores des dents et de la maniere dont l'air, ou les sucs se modifient et s'insinuent dans ces mêmes pores en penetrant jusqu'à l'extremité de leurs nerfs. Cette maladie se guérit d'elle même en peu de tems, et n'a aucune suite dangereuse; d'ailleurs, pour peu que l'on ~~soit~~ ## impatient, elle cede promptement aux remedes les plus communs et les plus vulgaires. ~~Ce n'est pas Celle ce qui fait rouler le dentiste la Carotte.~~

ce qui arrive encore en mangeant certains fruits,

Il y a encore deux autres sortes d'agacement, dont l'un depend, surtout dans les ~~[illegible]~~ richais, de la delicatesse, ou molesse des dents, et l'autre de ce que l'émail de l'extremité des molaires, ou la pointe, ou le tranchant des canines et des incisives, vient à être beaucoup usé. L'un et l'autre, ne ~~peut~~ vent guerir, que par succession de tems, ~~toujours~~ sans le

Secours des remedes.

L'on voit quelque fois des dents d'une substance si transparente, que le jour paroit à travers; ce que l'on observe particulierement dans les Richais. de celles-là plus ou moins vermeilles, de plus, ou moins solides, et de plus ou moins fragiles.

Le vice de conformation des dents, doit être regardé en certaines occasions, comme une maladie, qui non seulement rend une bouche difforme, mais qui peut encore incommoder beaucoup et avoir même des suites facheuses; puisque dans les operations, qu'on est obligé de faire sur ces dents contrefaites, pour les extirper, ou les remettre dans leur ordre naturel; cette difformité du corps des dents, ou des racines, est souvent la cause de quelque deperdition de substance tres considerable, soit osseuse, ou charnüe; d'où il peut s'ensuivre des douleurs tres aigües, des hemorragies violentes, des abcez, des fistules, même la carie &c.

L'on souffre assez souvent des douleurs de dents

qui soit tres violentes; quoy que les dents ne soient nullement

cariées; ces douleurs ~~dependent~~ proviennent de ceque la membrane nerveuse

qui tapisse la cavité, souffre quelque inflammation; ~~qui~~

~~dou les des~~ et alors ces douleurs sont distensives; si cette membranne ~~par laquelle~~ est abreuvée

de quelque serosité âcre, ou rongeante ~~qui cause~~ les douleurs

sont poignantes et tres mordicantes; quelque fois des douleurs —

semblables dependent de ceque la membrane qui enveloppe

la racine et qui tapisse l'alveole, est abreuvée et inflammée

de même que les ligamens de la dent, le cordon des vailseaux —

et les parties voisines des dents; ces sortes de douleurs ne sont

point à negliger, les suites en étant fort à craindre; il —

faut avoir recours promptement à la diette, à la saignée,

à quelques topiques anodins, et resolvans. si elles ne cedent

point à tous ces remedes, il faut se resoudre à ôter les —

dents, sans diferer.

Quelque fois l'on trouve des vers dans les caries des —

dents, parmi le limon, ou parmi le tartre; on les nomme

vers dentaires. Il y a des observations qui en font foy, —

rapportées ~~[illegible]~~ par des auteurs illustres. n'en ayant jamais

vers, je ne les exclus, ni ne les admets. Cependant je
conçois que la chose n'est pas physiquement impossible;
Mais je crois en même tems que ce ne sont pas ces vers
qui rongent, et qui carient les dents, et qu'ils ne s'y rencontrent,
que parceque les alimens, ou la salive viciée ont
transmis dans la carie des dents &c. des oeufs de quelque
insecte, qui se ~~sont rencontrés~~ sont trouvés mêlez avec ces alimens;
et que ces oeufs étant ainsi deposés ont pu ~~qui étant en fait ainsi deposés, ils ont pu~~ éclorre et se
manifester ensuite; quoy qu'il en soit, ces vers n'étant point
la seule cause qu'il s'agit de combattre en telle occasion,
leur existence ne demande aucun egard particulier.

Quelquefois le tartre s'entasse sur les dents
de certaines personnes negligentes et mal constituées,
de telle façon qu'il recouvre et embrasse les dents à un
tel point, qu'il s'en forme des tumeurs pierreuses quasi
nª. Chap. 31. observ. 3. T. prem.r v. la 2. planche
du volume d'un oeuf de poule ~~Comme on le verra par la 3e observation du chapitre 30e du tome 2e~~
~~[illegible]~~

On ne peut ôter quelque fois ces petrifications qu'avec violence,
quelques fois même il faut ôter la dent qui ne fait qu'un
~~[illegible]~~

même corps avec l'entassement du tartre petrifié. Le tartre est un des plus grands ennemis des dents, et l'on ne sçauroit prendre assez de precaution pour le détruire, quoy qu'il n'agisse ~~pas sur elles, sur les couvrant.~~ pas precisement sur elles, mais sur les gencives.

L'usage de la lime indiscrettement pratiqué sur les dents, leur est aussi contraire, qu'il leur est avantageux, lorsqu'on le met en pratique bien à propos.

Les maladies des gencives, ~~sont les douleurs que les dents leurs causent, quand elles percent par leur sortie lors qu'elles les percent.~~ sont causées par la sortie des dents.

Le prolongement et le gonflement de ces mêmes gencives, est une maladie qui leur est assez ordinaire, aussi bien que l'Epoulis, le Paroulis, les ulceres ~~des gencives~~ les excroissances, les fistules ~~des gencives~~ &c. ~~toutes~~ ces maladies se manifestent par des signes particuliers: chaqu'une d'elles est sujette à degenerer en d'autres maladies de differents genres, on reconnoit aisement leur caractere, pour peu que l'on soit praticien. Il est facile d'en tirer le pronostic; mais bien souvent la cure n'est pas aussi aisée à faire ~~pratiquer~~. On en jugera mieux par les chapitres 16. 17. 18. 19. 20 21. et 22. ~~[illegible]~~ contenus dans le tome premier de ce livre, dans lesquels

jl est traité en particulier et amplement de chacune de ces maladies. ~~pour ne pas entrer icy dans un plus grand detail, j'y renvoie le lecteur~~.

Les desavantages et les maladies que la perte des dents causent, sont très considerables; cette perte rend la bouche disgracieuse, elle empêche la prononciation; elle peut même incommoder la poitrine. Les restes d'une dent cariée, nous font quelque fois souffrir des tourmens insuportables; ~~ils rendent la bouche~~ puante et même foetide. ~~Ce n'est pas que~~ la puanteur de la bouche, dépend aussi / provient quelque fois d'ailleurs; comme de la malpropreté des dents, de quelque ulcere, ou fistule à la bouche ~~des vapeurs~~ qui s'élevent d'un estomach dont le ferment est vicié, et surchargé d'alimens indigestes, ou enfin des exhalaisons qui s'élevent d'un poulmon mal sain, et qui rend l'haleine d'une odeur très incommode.

Tant de differentes maladies dont les dents sont si souvent attaquées, ont besoin pour être gueries de divers secours, dont la Theorie et la pratique, renferment un nombre infini de circonstances, qu'on a ramassées dans ce traité autant qu'il a été possible.

fin du chapitre 3me ~~dictionnaire~~

Ce Chapitre doit être le 6.e du tome I.er

Chapitre 4.e
~~Concernant~~ De la Sensibilité et de l'agacement des dents.

Ceux qui ont traité des dents se trouvent partagés au sujet de la sensibilité de ces parties. Les uns ont cru que les dents étoient insensibles; d'autres au contraire ont cru qu'elles étoient capables de sentiment; Il est vray qu'à ne considerer les dents simplement que comme des os, on peut dire qu'elles sont insensibles; Mais si l'on les considere comme des parties munies, recouvertes et tapissées de membranes, de vaisseaux et de nerfs; on ne doit pas leur refuser la faculté d'être sensibles, non plus qu'aux autres parties du corps.

Il est aisé de voir que cette maniére differente de considerer ~~d'envisager~~ les dents, concilie facilement ces deux opinions qui paroissent si opposées l'une à l'autre, sur leur sensibilité ou insensibilité, néanmoins je croy qu'il vaut mieux penser comme les derniers par la raison que je viens de marquer; on s'y conformera davantage par l'Experience journaliere

qui fait voir que les maladies qui attaquent les dents, ~~causent de la douleur~~ et que par Conséquent les dents sont capables de sentiment.

Pour mieux concevoir la Sensibilité des dents, il faut se rappeller ce que j'ay établi au Commencement de ce traité, touchant les differentes parties qui composent les dents; cela supposé, je croy qu'on peut distinguer leur sensibilité en deux Especes generales, l'une sera comprise sous le nom de douleur fixe et permanente; ce que l'on Exprime ordinairement, lorsque l'on dit, que l'on à mal aux dents; et l'autre sous celuy d'agacement, ou douleur passagere, auquel je croy qu'on peut ~~[illegible]~~ Comparer et rapporter ~~[illegible]~~ cette sensation incommode; que l'on Eprouve lorsqu'on passe la main sur certaines Etoffes, ou qu'on Entend frotter d'une certaine façon certains instrumens, les uns contre les autres &ca.

Les douleurs des dents sont de plusieurs sortes; les plus ordinaires sont celles que l'on nomme poignantes et celles que l'on nomme distensives &ca.

Ces deux sortes de douleurs se font sentir dans la Carie et dans les fluxions &c.a pour concevoir la raison de leur diversité, il suffit de considerer ce qui se passe dans la Carie et dans les fluxions qui surviennent aux dents.

Dans la Carie, l'air dessechant, ou Crespant les filets nerveux et les tuniques des petits vaisseaux, les rend tendus de telle façon, que ne prêtant et ne cedant plus facilement à la liqueur qui les parcourt, l'Effort que les liquides font pour écarter et distendre les parois de ces mêmes vaisseaux, cause cette espece de douleur appellée distensive.

Si au contraire, il se trouve de petits vaisseaux rompus, ou crevez; la liqueur qui s'Epanchera bientôt aprés, s'alterant et se corrompant, irritera par son picottement les membranes, et les vaisseaux qui se trouveront à sa rencontre; ce qui produira la douleur nommée poignante.

Dans les fluxions, ce sont les Environs de la dent

qui se trouvent attaquées, et particulierement la membrane qui les entoure. les vaisseaux de cette membrane se gonflant la rendent plus épaisse, et font qu'elle serre la dent plus étroitement; d'où il s'ensuit que cette douleur est plus distensive, que poignante; à moins que l'étranglem.t des vaisseaux ne soit si considérable, que leurs tuniques soient rongées par les liqueurs qui sont empêchées de continuer leur route; ces explications qui paroissent très vrai-semblables serviront à ceux qui travaillent aux dents, elles leur faciliteront le moïen de trouver les remedes propres à réüssir dans certaines conjonctures; soit pour emporter radicalem.t le mal, soit pour appaiser la douleur, la calmer, ou du moins la rendre plus supportable; par exemples dans les fluxions où l'on voit que les vaisseaux sont engorgez, on juge que la saignée convient aussi bien que certains topiques &c.

L'agacement est ~~Il nous reste encore~~ une autre espece de sensation, ~~ou~~ ~~[illegible]~~, à laquelle quoy que très incommode, on ne donne pourtant point communement le nom de douleur; ~~c'est~~ Je me contenterai du peu que j'en ai dit pour ~~de [illegible]~~, ~~je ne [illegible] point de~~

le definir et le faire comprendre.

~~[illegible]~~ on sçait mieux par Experience ce que c'est, qu'on ne le pourroit Expliquer.

L'opinion commune, est que l'agacement vient des sucs acides qui se trouvent insinuez entre les fibres de la membrane dont la racine de la dent est revetüe. et que la dent venant à être pressée contre cette membrane; cette disposition occasionne l'action des sucs contre les filets membraneux.

Je ne disconviens pas que les sucs de certains fruits tels que sont les groseilles, les cerises aigres &c.ª ne puissent s'insinuer dans les interstices des filets qui composent la membrane, dont les racines des dents sont revetües. Je conviens aussi qu'ils peuvent causer des distensions à cette membrane, intercepter le cours des liqueurs dans quelques vaisseaux, tirailler les nerfs et causer ainsi plus ou moins une sensation incommode et douloureuse; mais bien differente de l'agacement dont le siege me paroit être au corps de la dent.

Cequi m'a fait juger que l'agacement se borne

Ce qui

uniquement au Corps, ou même à la Surface de la dent, C'est que
Si l'on frotte fortement Cette Surface avec un linge Seulement,
on diminue pour lors l'agacement ; Il y a Encore une Experience
qui prouve Sensiblement Ce que je dis, et qui paroit détruire
l'opinion contraire : Si l'on mâche de
l'ozeille, l'agacement pour l'ordinaire Cesse tout d'un Coup,
Ce qui n'arriveroit pas de même s'il étoit produit par des
acides de la maniere dont on le dit ordinairement ; l'ozeille
que l'on mâcheroit, qui est acide, bien loin
de faire Cesser l'agacement, devroit au Contraire l'augmenter ;
de plus si Cette incommodité venoit des Sucs Coagulez
par un acide dans les petits vaisseaux, et si le Suc
d'ozeille devoit Enfiler la route de Ces vaisseaux, pour
lever l'obstruction qu'on y Suppose ; il Seroit bien dificile
de Concevoir comment Cet Effet Seroit aussi prompt qu'il
l'est ; Il est bien plus vrai-Semblable que quelques parties
de Ces Sucs ~~sont~~ soient assez Subtiles pour penetrer l'Email, et
agir sur les filets qui s'y terminent, lorsque quelque Corps
agissant sur la Surface de la dent les met en mouvement ;

Ce

on peut se confirmer encore dans cette opinion, si l'on remarque que le seul attouchement des parties de l'air qu'on attire en respirant la bouche un peu ouverte, est capable d'exciter une sensation assez incommode dans l'agacement, on ne s'avisera jamais de croire que l'air en passant appuie assez fort sur la dent pour faire qu'elle comprime la membrane dont sa racine est revetue; il est bien plus naturel de s'imaginer que les particules qui se sont trouvées assez subtiles et assez deliées pour s'insinuer dans la dent, n'ont qu'une de leurs extremités engagée entre les fibres osseuses, tandis que l'autre fait saillie en dehors; ce qui rend ~~aussi~~ la dent comme herissée de petites pointes extremement fines, que l'air en passant peut sans peine ebranler; ~~et~~ cequi cause ~~produit~~ cette sensation incommode et facheuse à qui on donne le nom d'agacement, des conjectures si vraisemblables ne donnent lieu de conclure que les dents sont sensibles; non seulement par rapport à la membrane, dont leurs racines sont revetues; mais encore par rapport

aux filets nerveux et membraneux qui sont repandus dans tout le Corps de la dent. la seule Chose qu'on doit observer, c'est que la sensibilité est bien moins grande à l'Emaib, qu'au reste de la dent; parceque son tissu étant tres serré et les Pores très étroits, rien ne peut les penetrer facilement. de la vient qu'il est impossible que les mêmes Causes puissent occasionner sur la partie Emaillée, une sensation aussi vive et aussi douloureuse, que Celle qu'on peut ressentir au reste de la dent. +

+ La maniere particuliere dont les filets nerveux se trouvent dans l'Email de la dent, peuvent cependant faire Conjecturer assés vray semblablement, qu'il est l'unique siege de l'agacement.

Ce Seroit icy le lieu d'Expliquer plus au long Cette Espece de sensation incommode que j'ay rangée sous l'agacement et qui se fait sentir sur tout aux incisives et aux Canines; lorsqu'on passe la main sur l'Etoffe d'un Chapeau, ou autre Corps semblable, ou lorsqu'on Entend à une Certaine distance frotter Certains instrumens l'un contre l'autre; Mais Comme Ce sont des Choses pour lesquelles on n'a pas besoin du secours du Dentiste, Et que d'ailleurs les Explications qu'on a donnéesà Ce sujet me paroissent fort incertaines, j'aime mieux Epargner au Lecteur la peine de lire de pareilles conjectures et me renfermer dans les bornes que me prescrit ma profession.

fin de ce chapitre

Ce Chapitre doit estre le 7.e du tome I.er

Chapitre 5.e

De diferentes Caries des dents et des Causes qui les produisent.

Apres avoir expliqué l'agacement et la Sensation douloureuse des dents, Je passe à l'Examen de leur Carie.

La Carie des dents est une maladie qui détruit leur Substance. Cette maladie est produite par une humeur qui s'insinüe entre les fibres osseuses de la dent ; La Dent ne se carie, que parceque ses fibres se détruisent ; les fibres ne se détruisent, que parceque les petites parties qui les composent, se deplacent : Et Ces parties ne se deplacent, que par cequelles sont Ebranlées.

Cequi détruit le plus ordinairement la Contexture de la dent, est l'humeur qui est arrêtée ~~en~~ autour d'Elle, et dont Chaque particule communique à Celles de la dent son impulsion particulière, Cequi à la fin détache les parcelles les unes des autres, et forme des Cavités.

qui font que toute l'Etendüe de la Surface paroit noirâtre. à l'Egard des parcelles détachées, Elles peuvent être froissées et tellement diminüées de leur masse, qu'elles suivent en tout le mouvement de l'humeur, et s'échappent avec Elle.

Les Causes qui peuvent produire ces desordres sont Exterieures, ou interieures; Les causes Exterieures sont les Coups, les Efforts violens, l'Usage de la lime indiscrettement pratiqué sur les dents, l'application de certains Corps, la Salive alterée, et les alimens; Les causes interieures, sont celles qui se trouvent dans la masse du Sang, ou dans le vice particulier de la lymphe.

Il n'est pas malaisé de concevoir, comment les Coups et les Efforts violens, ~~[illegible]~~ sur les dents, produisent la Carie; ils peuvent occasionner l'Epanchement de la liqueur contenüe dans les vaisseaux, ou par l'Ebranlement qu'ils font à toute la dent, dont les petites parties peuvent comprimer, tirailler, ou dechirer les vaisseaux; ou par ce qu'ils agissent immediatement sur les tuniques de ces mêmes vaisseaux;

la Carie peut aussi être occasionnée par l'action de la lime, Lorsqu'elle découvre la Cavité de la dent; ou qu'elle en approche de trop prés; La Salive depravée, les alimens âcres, Certains Corps rongeants appliqués sur les dents, pour en amortir la douleur, ou pour les blanchir &c.a; peuvent aussi causer la Carie; En ce que leurs particules s'insinuant avec la salive le long des racines des dents dans les interstices des filets membraneux, peuvent affaisser, ou ronger leurs vaisseaux de la maniére dont je l'ay dit dans le Chapitre précedent.

Les Causes contenües dans la masse du Sang, ne produisent la Carie, qu'en ce qu'elles rendent le Sang moins fluide, et le disposent à former des obstructions dans les vaisseaux d'un diametre trop petit, et qui n'ont pas l'Espace suffisant, pour ceder à la liqueur qui fait Effort pour les dilater.

On pourra ainsi concevoir Comment la carie est quelque fois acompagnée de maux de Tete, de fievre &c.a Et Comment au contraire en Certaines

cas

occasions, elle fait son chemin presque imperceptiblement et sans douleur. Tout cela dépend de l'endroit où elle se forme; car si des filets nerveux se rencontrent dans son siege, ou si la liqueur s'y extravase; il est constant qu'elle agira sur ces filets, soit à raison de la fermentation que le sejour de l'humeur fixée occasionnera, soit autrement.

Si au contraire la carie commence à la portion emaillée, comme il ne s'y rencontre que peu de filets nerveux, et même que ceux qui s'y trouvent sont en quelque maniere à fausser; il est evident que la carie fera son progrez assez imperceptiblement, et qu'elle ne causera de douleur, que lorsque l'email étant consumé, les membranes seront exposées à l'action de quelque matiere viciée, ou à l'impression de l'air, comme je l'ay rapporté.

Il peut même arriver qu'après que la carie aura fait quelque progrez, les filets nerveux, et les extremités des vaisseaux, se trouvent tellement desséchés

par l'action de l'air, qu'elle s'arrête, et que la matiere de la Carie se desséche et se durcit comme une Espece de Mastic, et qu'elle devient d'une Consistance aussi dure que le Corps même de la dent.

Nous voïons souvent les dents attaquées par des Caries semblables, que nous nommons Séches; Il faut bien se garder d'y toucher; puisqu'elles sont sans douleur, et qu'il n'est pas ordinairement à craindre que ~~[illegible]~~ ces caries ~~augmentent~~. En ce Cas l'operation qu'on y feroit ~~[illegible] y faire~~ pourroit en augmenter ~~renouveller~~ le progrez; Néanmoins si la Cavité Cariée se trouvoit considerable, et qu'on jugeât y pouvoir faire tenir le plomb, il sera à propos d'y en mettre, aprés avoir nettoyé la Cavité cariée ~~de ce qu'on peut facilement en ôter~~, selon la metode qui sera enseignée à l'occasion des dents plombées; par cette operation, on empêche les alimens, et d'autres matieres de s'y arrêter.

Les dents sont plus sujettes à la Carie que tous les autres os du Corps; parceque leur tissu est plus serré, ~~que celuy des autres os~~; d'où il s'ensuit que les vaisseaux y

étant plus à l'Etroit, il s'y forme plus aisément des Embarras, des obstructions, des Etranglemens &c.a d'ailleurs la Situation des dents + les Expose immediatement à l'action des Corps qui peuvent occasionner les derangemens, que nous venons ~~[illegible]~~ de remarquer: ainsi les dents peuvent être Cariées par un grand nombre de Causes Exterieures, qui ne peuvent ~~davantage~~ De même interresser les autres ôs; ~~de là vient en partie que les dents sont plus sujettes à la Carie, que les autres ôs du Corps~~. l'Experience fait voir qu'il y a aussi des dents plus disposées à se Carier les unes, que les autres.

Les molaires sont plus Sujettes à se Carier que les incisives et les Canines; les incisives de la machoire Superieure se gâtent plustôt, que Celles de la machoire inferieure; on remarque Encore que les dernieres molaires, lorsqu'elles ne viennent que dans un âge avancé, se Carient ~~fort aisément~~.

Il arrive souvent qu'aprés qu'une dent a été attaquée de la Carie, la pareille de l'autre Côté de la

même machoire, se carie aussy ordinairement.

J'ay fait tant de fois cette remarque, qu'il ne me paroît pas que cet Effet depende du seul hazard; ce que j'ay trouvé de surprenant dans cet effect, c'est que non seulement la dent pareille ne manque gueres de se carier, mais se carie pour l'ordinaire en des endroits semblables, et quelque fois avec une parfaite simetrie, comme je l'ay observé. la raison de cet effect, paroit dificile à developer; on pourroit cependant penser que ces dents ainsy cariées avec simetrie etant d'une même consistance, et organisées de même que leurs pareilles; les sucs depravez qui ont pû donner atteinte aux premieres, n'ont pas plus de difficulté à attaquer la substance des autres, c'est la conjecture que j'ay formée jusqu'à present sur ce suiet.

Ce ne sont point là les seules causes qu'on croit pouvoir produire les caries et les douleurs des dents.

Le vulgaire et même certains auteurs, ont cru, et croyent encore que toutes les douleurs des dents, et les caries, soit causées par des vers dentaires, et que ces vers rongent peu a peu le tissu des fibres osseuses, ou les filets nerveux. Si cela étoit, l'explication de la douleur et de la carie des dents seroit aisée à donner, et par-là on épargneroit bien de la peine aux Physiciens, l'on fonde cette opinion sur de pretendües experiences que l'on rapporte touchant ces insectes, lesquels tombent à ce que l'on dit, des dents par le moyen de la fumée de la graine de Jusquiame, nommée aussi hanebane; ce que M. Andry * traitte de fable; ainsi que d'autres faits semblables, que l'on peut lire dans le 9.e Chapitre de son livre de la generation des vers.

(a) t. 1.er L. 6 c. 1.er p. 461.

Riviere * (a) admet pour une des causes des douleurs des dents, les vers engendrés dans la carie des dents; et il croit que toute sorte de matière retenüe et pourrie dans la cavité cariée, est capable de les produire; soit qu'elle soit excrementeuse, ou alimenteuse; mais particulierement les choses douces qui s'attachent aisément à cause de

* Docteur Regent de la faculté de Medecine de Paris, Professeur Royal et l'un des auteurs du journal des Sçavants

* qui étoit Medecin de Monpellier.

leur viscosité.

M. Andry rapporte que par le Mycroscope, on découvre des vers qui se forment sous une croute amassée sur les dents par la malpropreté ; que ces vers sont extremement petits, qu'ils ont une tête ronde marquée d'un petit noir, que le reste de leur corps est long et menu, àpeu prés comme les vers que l'on découvre dans le vinaigre à la faueur du Mycroscope ; il aioute que ces vers rongeant les dents peu à peu, y causent de la puanteur ; mais qu'ils ne font pas sentir de grandes douleurs ; Il croit aussi que c'est une erreur de s'imaginer, que les violens maux de dents soient causez par des vers ; Dans l'article premier du 9e. Chapitre du même livre ; Il marque encore que les vers des dents, ne causent qu'une douleur sourde assez légére et acompagnée de demangeaison.

J'ay fait ceque jay pû pour me convaincre par mes yeux de la réalité de ces vers ; Je me suis servi des excellens Mycroscopes de M. de Manteville * et jay fait auec ces Mycroscopes un grand nombre d'Experiences, tant sur

* Chirurgien juré à Paris.

la Carie des dents ~~Cariées~~ nouvellement ôtées, que sur la matiére tartareuse de differente Consistance qui s'amasse autour d'elles ~~des dents~~, sans avoir ~~[illegible]~~ pû reüssir à y découvrir des vers.

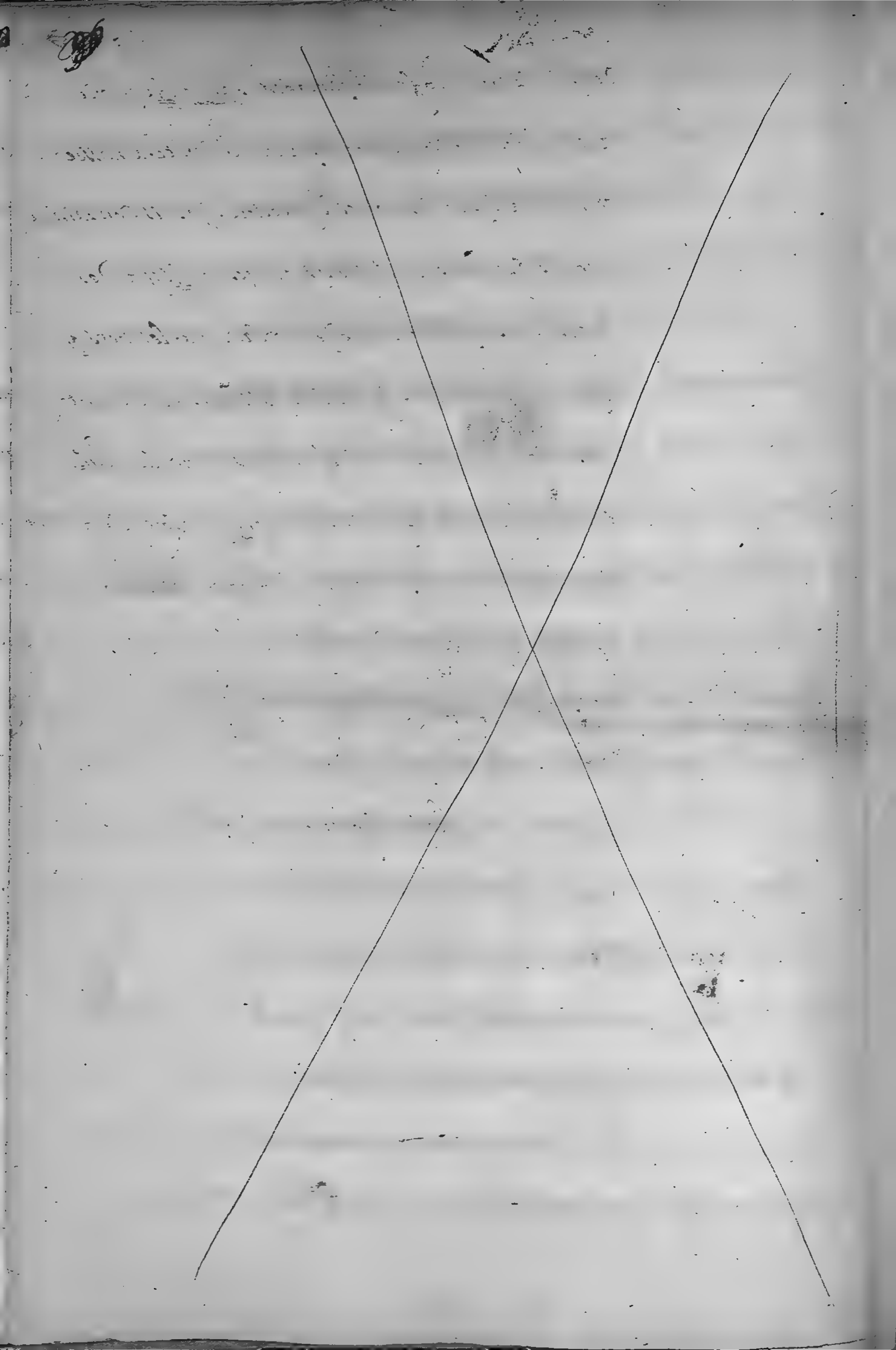
Je suis trés Convaincu de l'habileté et de la Sincerité de M. Andry, et je ne doute pas de la verité des faits qu'il rapporte; Il est aisé de voir partout ce qu'il dit, le peu de Cas ~~le Cas~~ que l'on doit faire de ces pretendus guerisseurs de dents avec leurs Specifiques tant vantez, ~~[illegible]~~ qu'ils pretendent être propres à faire mourir les vers; puisque les douleurs pour lesquelles on a recours aux remedes, sont presque toujours, suivant ce Sçavant ~~[illegible]~~ auteur, celles qui ne viennent point de cette Cause.

Les dents sont souvent Cariées par des Causes interieures; sans qu'on puisse penser que les vers ayent en aucune façon occasionné ces Caries, tandis que l'Email de la dent et sa surface sont en entiers et sans aucune alteration.

J'ay vû aussi des Caries attaquer les racines des

dents et la voute de leur bifurcation, sans qu'il y eût aucune Couche de Tartre, ny aucune Croûte amassée et propre à loger ces Sortes d'insectes. Je suis convaincu par ces Exemples et plusieurs autres, qu'il y a des Caries qui se forment aux dents, sans que les vers y ayent aucune part; Je ne suis d'ailleurs nullement persuadé, qu'en aucun Cas, les vers soient la Seule Cause de la Carie des dents. quoy qu'il en soit, Cela ne prejudicieroit en rien à ceque je propose ~~ailleurs~~ cy après pour remedier à la Carie.

fin du chap. 1 du tome 1er



Chapitre 16.e

le chapitre doit etre le 8.e du Tom. 1.er

De la Carie des dents, et de cequ'il faut observer avant de plomber les dents cariées.

La Carie est une des plus funestes maladies qui puissent arriver aux dents, son progrés les détruit et les consume, il faut avoir recours aux moyens que je vais donner pour en interrompre le cours; je vais aussi marquer les cas où il est possible d'en venir à bout.

Lorsqu'il arrive que la cavité située au milieu du corps de chaque dent est découverte par la carie, ou autrement; nous ne pouvons ordinairement esperer la guerison d'une telle maladie, que par le secours de diverses operations, et par celuy des remedes les plus specifiques: encore est-ce un grand hazard, quand par ces moyens pratiquez methodiquement et suffisamment continuez, nous parvenons à guerir une carie qui a fait de grands progrés.

Ce qui peut arriver de plus heureux dans ces occasions, est que les filets de nerfs, qui entrent dans la

dent, ne soient pas voisins de l'Endroit carie; ou que tous les vaisseaux qui sont à la dent cariée, soient dessechez par quelque cause, ou qu'ils soient affaissez à un tel point, qu'il ne soient plus capables de sensibilités.

De ce fait bien établi, nous devons conclure que les remedes particuliers dont une infinité de Gens se vantent d'avoir le secret, n'ont paru reüssir, que lorsque ces remedes ont rencontré les vaisseaux de la dent déja affaissez, ou dessechez par l'Effet de l'humeur même, qui causoit la maladie; Pour lors ces distributeurs de remedes, n'ont pas manqué de s'atribuer la guerison, sans que le public se soit apperçu de l'inutilité de ces pretendus remedes.

Si l'application de certains Emplâtres; si certaines liqueurs que ces vendeurs de remedes emploïent dans toutes les Especes de douleurs causées par la carie et d'autres indispositions, ont quelque fois diminué la douleur; on ne doit pas pour cela, en atribuer la guerison à ces remedes

corr

qui n'empêchent pas le retour de la maladie, laquelle revient

Cequi fait
leplus souvent, dans le moment ou le malade s'attend le moins
de la revoir que ces sortes de remedes n'ont pas Longtems La vogue

et que l'on a été obligé de leur en substituer successivement une infinité d'autres qui n'ont pas eu un avec aussi peu d'avantage.

La qualité que ces Empiriques atribuent à ces liqueurs et à ces Emplatres, d'emporter infailliblement la douleur sans retour, est un charme puissant qui persuade ceux qui en sont vivement tourmentez. Ce charme les empêche de se servir des lumieres de leur raison. S'ils étoient moins occupez de leur mal, il leur seroit aisé de démasquer ces visages imposteurs et de s'appercevoir que c'est bien moins un remede qu'on offre a leurs maux, qu'un hameçon qu'on tent a leur bourse, Elle est plustôt vuide, que le malade n'est soulagé; dela vient que ces sortes de remedes n'ont pas longtems la vogue. Si l'Experience du passé pouvoit une fois étre prise pour regle des jugements qu'on doit porter de ces sortes d'Empiriques qu'on entend tous les jours prôner de nouveau; il seroit inutile nous n'aurions pas la peine de parler de ces Charlatans, qui abusent de la credulité du public; mais la facilité qu'ils trouvent à dupper des gens credules et à

amasser de l'argent, est une amorce trop forte
pour n'en pas faire ~~pulluler~~ multiplier l'engeance; aussi en voit on
de toutes espèces, de tout sexe, et de toute profession.

† les douleurs de dents

Les uns disent qu'ils guerissent † ~~[illegible]~~,
par des essences particulieres; d'autres par des emplatres;
quelques uns par des prières et signes de croix, prométant
de faire des miracles; d'autres ont des specifiques pour
faire mourir le ver, qu'ils supposent et qu'ils disent
ronger la dent et être l'auteur du mal que l'on ressent; [redacted]
c'est ainsi qu'avec ~~cette fable~~ de telles impostures ils amusent le public
~~[illegible]~~. Les vers des dents (supposé
que par hazard, il s'y en rencontre quelquefois) ne causent point
des douleurs violentes ~~les violentes douleurs de dents~~; ce que M. Andry a très bien
observé. Enfin il y en a qui pretendent être si habiles, que
si l'on veut les en croire, ils gueriront les maux de dents
les plus inveterés, en scarifiant, ou cauterisant les oreilles
avec un fer rouge, ce qu'ils appellent barrer la veine.

Je sçay qu'on pourroit alleguer en faveur d'un tel
prejugé, que le Celebre M. Valsalva *. determine avec
grand soin l'endroit de l'oreille, où il faut appliquer le cautere

* Docteur en philosophie [redacted] et en medecine, [redacted], Professeur d'anatomie dans l'université de Boulogne et Chirurgien de l'hôpital des Incurables à Boulogne.

actuel pour appaiser le mal de dents; il determine aussi la grandeur du fer et la maniere de l'appliquer; l'autorité d'un auteur si celebre, et dont l'opinion est respectable ~~d'un si celebre auteur dont je respecte l'opinion~~, me détermineroit volontiers à croire qu'il peut y avoir des Cas, où ce remede seroit employé avec succès; cependant je ne sçaurois me persuader, qu'on guerisse par-là les douleurs qui arrivent communement aux dents.

Jay connû à Nantes, ville de Bretagne, un turc horloger de profession qui etoit renommé ~~reputé~~ pour cette maniere de guerir les douleurs de dents; je sçay aussi que nonobstant ses pretenduës guerisons, la pluspart de ceux qui se mirent entre ~~passerent par~~ ses mains, furent enfin obligez d'avoir recours à moi pour soulager leurs douleurs. J'ai ~~J'ay~~ ~~depuis quelque temps~~ vu depuis plusieurs autres personnes se servir du même moyen, avec aussi peu de succez ~~et je puis assurer qu'ils n'ont pas mieux reussi~~. Il y a encore une infinité d'autres remedes que l'on vante pour les maux de dents, dont la pluspart ~~de ces remedes sont en si grand nombre~~ sont si ridicules, et si extravagants que le detail en seroit inutile et ennuyeux. ~~extravagants qu'il faudroit entrer dans un détail ennuyeux~~ J'en rapporterai cependant encore un dont parle M. de Brantôme, à cause de sa singularité ~~et ce remede m'a paru meriter place icy par sa singularité et fort inutile pour la rapporter~~ quoi qu'il me soit inconnu. Voici les termes de Brantôme: ~~je fus deux jours sans aller~~ je fus (il parle de lui meme) deux jours sans aller a

[a] Voir (Elisabeth de France femme de Philippe II. Roy d'Espagne) à cause du Rheume des dents que j'avois gagné sur la Mer; elle demanda à Riberac fille, où j'etois, et si j'etois malade, et ayant sceu mon mal, elle m'envoya son Apoticaire, qui m'apporta d'une herbe tres singuliere pour ce mal, que la mettant et la tenant dans le creux de la main, soudain le mal se passe comme il me passa aussitost.

Dames illust. vie d'Elisabeth pag. 179.

~~il parle de lui meme~~

Les Caries qui n'ont point dutout, ou qui n'ont que

peu interessé la Cavité des dents, sont guerissables par trois moyens. le premier est celuy des Essences de Canelle et de Gerofle ~~[illegible]~~ mêlées ensemble, ou ~~[illegible]~~ employées separement. Le Second par le Cautere actuel; Et le Troisieme par l'application du plomb.

* dans son traité d'operation page 509

M. Dionis * conseille, lors que la carie est sur la tablette de la dent, c'est à dire à la surface qui est à l'extremité du corps de la dent, de la cauteriser avec l'huile de soufre, ou de vitriol, dont on porte une petite goute dans la dent gâtée avec un des petits pinceaux, dont on se sert pour peindre en mignature. il ajoute que si la carie augmente, on doit y appliquer le cautere actuel. Sans vouloir attaquer le merite ~~[illegible]~~ d'un aussi habile Chirurgien, j'ose dire que cette pratique est fort dangereuse: parce que ~~ne me paroit pas bonne~~; ces huiles étant corrosives, elles ~~peuvent~~ exciter, ou augmenter la douleur, en rongeant, et en déchirant le tissu de la dent, ~~je dis encore~~ outre que l'action ~~[illegible]~~ lente de ces huiles rendroit la douleur plus ~~ne laisseroit pas que de durer longtems, qu'il arriveroit de la,~~ vive et plus durable: ~~que la douleur [illegible]~~ de plus il est impossible de borner l'action de ces liqueurs, lesquelles se répandent et s'insinuent dans toute la cavité cariée, et

~~* dans son traité d'operations page 509.~~ (509)

n'attaquent pas moins les parties saines, que celles qui sont gâtées.
on peut encore ajouter que la salive qui se mêle avec ces huiles, devant ensuite se répandre sur les gencives, elle y peut causer quelque désordre. il vaut donc mieux s'en tenir aux trois moyens que je viens d'indiquer.

Quand une dent est legerement cariée, il suffit d'en ôter la carie, en se servant des instruments dont je parlerai dans la suite, et d'en remplir la cavité cariée avec du plomb; lorsque la carie penetre un peu avant, et qu'elle cause de la douleur, il faut aprés avoir emporté la carie, mettre tous les jours dans la cavité cariée un peu de coton roulé et imbibé d'essence de canelle, ou de girofle. cet usage doit être continué pendant un tems suffisant, observant d'arranger et fouler le coton, afin d'accoutumer à la pression les parties sensibles; quatre ou cinq jours aprés: on enleve de nouveau les matieres, qui ont sejourné dans la cavité cariée: cette précaution empêche souvent que la douleur ne revienne; elle produit aux fibres osseuses de la dent une petite exfoliation suffisante.

Elle empêche la Continuation et les progrés de la Carie, et de la douleur; si aprés avoir assez longtems continüé Cette metode, la douleur ne cesse pas, il faut y appliquer le Cautere actuel, et quelque tems aprés plomber la dent; si la disposition de la Cavité Cariée le permet; car il se rencontre quelque fois des Cavitez Cariées disposées de telle façon, qu'il n'est pas possible d'y faire tenir le plomb.

Lorsque la Carie pénétre jusqu'à la Cavité de la dent, Elle y Cause quelque fois un abcez, Ce que j'ay souvent observé En plusieurs personnes, auxquelles la Carie des incisives et Canines causoit beaucoup de douleur; dés que j'apperçois la sortie du pus, je me contente d'emporter les portions Cariées qui peuvent s'opposer à son issüe. J'introduis l'Extremité de ma Sonde dans la Carie jusques dans la Cavité de la dent, pour faciliter l'Evacuation des matieres; dés que le pus est évacüé, la douleur cesse; je laisse ainsi les personnes en repos pendant deux, ou trois mois; au bout de Ce tems, je plombe leurs dents cariées pour les empêcher de se gâter davantage.

Quoy que je me sois récrié avec raison en ce chapitre, contre les promesses que les charlatans font à l'occasion des effets de leurs pretendus specifiques, qu'ils donnent pour infaillibles, et qu'ils promettent êtres suffisans pour guérir radicalement les maladies des dents, excluant tous les autres que l'art peut fournir en cette occasion, je ne pretens pas cependant que ~~n'ay pas pour cela pretendüe que~~ certains topiques ne puisent contribuer en quelque maniére à calmer ~~soulager~~ les douleurs des dents ~~que l'on souffre dans les maux des dents~~, en dissippant ~~les~~ ~~je convient qu'ils dissipent quelquefois~~ ~~ils contribuent quelquefois à dissiper les~~ ~~je convient qu'ils contribuent quelquefois à dissiper les~~ ~~douleurs et~~ les fluxions, par les derivations et par les évacuations qu'ils peuvent ~~faire~~ des humeurs qui se déposent sur les dents, sur les gencives, ou sur les parties qui en sont les plus voisines. je vais donner la composition de deux sortes de topiques, que l'experience m'a ~~De tous ceux que je connais qui semblent avoir le mieux rne~~

fait reconnaître pour les plus efficaces

~~telle efficacité, ce sont les deux suivans, pour~~

~~veu néanmoins que l'on observe regulierement~~

~~les circonstances que je viens de faire remarquer.~~

~~Emplâtre pour appaiser les maux de dents.~~

~~En marge~~
Emplatre pour les maux des dents.

Prenez des gommes ou resines de ~~Tacamaque~~ Tacamaque et de Caregne de chacune une once. faites-les dissoudre à une chaleur lente, dans une suffisante quantité d'huile de mastich. ~~ensuite~~ ajoutez y un gros d'extrait de laudanum: ~~quand~~ le tout ~~sera~~ bien incorporé ensemble, ôtez-le du feu; laissez-le refroidir, et ~~en~~ en formez des emplâtres sur du taffetas, ou sur du velours noir de la grandeur d'un liard. on les applique sur les arteres temporales, de l'un et de l'autre côté. on les laisse jusqu'à ce qu'elles tombent d'elles-mêmes, pour leur en substituer de nouvelles,

et on les porte aussi long-tems qu'on croit en avoir besoin.

Pâte pour dissiper les fluxions
Et appaiser les douleurs de dents.

En marge
Pâte pour dissiper les fluxions et appaiser les douleurs des dents.

Prenez de la racine de pirêtre, du poivre noir, du gingembre, du staphisaigre, du macis, du clou de girofle et de la canelle, de chacun demi-once; du sel marin une once. le tout reduit en poudre subtile; mettez-le dans un vaisseau de terre vernissé; versez par dessus douze onces de bon vinaigre rouge; faites bouillir le tout à petit feu en le remuant toujours avec une spatule de bois jusqu'à ce qu'il soit reduit en consistence de miel épais: alors vous l'ôterez du feu, et le garderez dans un pot de fayance. ~~ceux~~

pour se servir de cette pâte, on en prend

la grosseur d'une petite fève ~~blanche~~, que l'on enveloppe dans un petit linge fin ; on la met entre la gencive et la joüe du côté qui souffre la fluxion et la douleur.

L'effet de ce remede, est de faire cracher plus abondamment que ne feroit la fumigation, ou la mastication du tabac, qui à beaucoup de desagrément. on ôte la pâte lors que la douleur de la dent est appaisée, ou que la fluxion a commencée à diminuer, et on en remet de nouvelle dans le besoin. Si ~~l'on~~ on la tient dans la bouche un peu trop long-tems, elle échauffe le dedans de la joüe et y excite ~~même~~ quelquefois de petites cloches, qui se dissipent facilement en se lavant la bouche avec de l'eau tiede.

Ces remedes ~~semblent reussir~~ reüssissent quelquefois, sur tout lors qu'on à soin d'appliquer en même tems dans la cavité cariée de la dent, un peu de cotton, ou de charpie imbibée d'huile, ou d'essence de gerofle ou de canelle, et qu'on à recours à propos à l'usage de la saignée et de la purgation, ce qu'il ne faut pas negliger, lors qu'il s'agit de personnes pletoriques et sujettes aux fluxions.

fin du chap. 8. du tome jer (688)

Ce Chapitre doit estre le 9.e du tome I.

Chapitre 6.e

~~Concernant le~~ Du Tartre, ou ~~le~~ Tuf, qui se forme sur les dents, et les mauvais Effets qu'il y produit.

Le tartre, ou le Tuf, que quelques auteurs et le vulgaire nomment Chancre, est une matière qui s'accumule sur la Surface des dents, et qui devient par son Séjour comme une Croute pierreuse, d'un volume plus ou moins considerable.

La Cause la plus ordinaire de la perte des dents, est la negligence de ceux qui ne se les font pas nettoyer lors qu'ils le peuvent, et qu'ils s'apperçoivent du Sejour de cette Substance Etrangere, qui produit des maladies aux gencives, et quelque fois même la Carie, ~~et la perte totale de leurs dents~~. Le Tartre est la Cause que la gencive se consume, et ~~qui~~ par-là occasionne quelque fois la Carie de la dent.

Pour mieux connoître ce que c'est que le Tartre des dents, il faut considerer les causes qui le

(667)

produisent, la maniere dont il se forme peu à peu et presque ~~jnsensiblement~~. J'en trouve trois principalles.

La premiere Cause vient des portions des alimens qui s'arrêtent dans les Espaces qui sont Entre les dents et les gencives, ou Entre les jntervales des ~~plusieurs~~ dents. Ces portions détrempées par la Salive, deviennent comme un limon pâteux, qui ne tarde pas à se dessécher dans les instants, où la bouche est moins arrosée de la Salive, ou ne l'est point du tout; ~~parcequ~~ l'air que nous respirons En Enlevant pour lors les parties les plus fluides.

La Seconde Cause dépend de l'air, qui étant poussé hors de la bouche par la respiration, et Chargé d'Exhalaisons; fait que Ce qu'il y a de visqueux, d'onctueux, et de pesant dans Ces Exhalaisons, S'arrête contre les dents qu'il touche; et se joint à la première Couche de Tartre Ebauché par le limon desséché dont je viens de parler.

La troisieme Cause ne Contribüe pas moins

que les deux précedentes à former le Tartre ; Cette cause est la Salive, lorsqu'étant viciée en Consequence de quelque dépravation de la lymphe, et se trouvant chargée de Sels et de beaucoup de parties Terrestres, Elle les depose Contre le Corps des dents ; Je ne voy pas Comment sans admettre Cette derniere Cause, on pourroit rendre raison des Croutes qui Couvrent quelque fois la dent Entiere, Sans même En Excepter les racines, comme je l'ay quelque fois observé. Ce qui m'a ~~confirmé~~ fortiffié dans Cette opinion, est la Conformité que j'ay remarquée Entre Cette matiere qui avoit Encrouté la dent toute Entiere et les Corps Etrangers que l'on a trouvé plus d'une fois à la racine de la langue ; Comme on le lit dans le journal des Sçavants de l'année 1721. Cette matiere étoit pierreuse, de même que Ces Corps, qui ne peuvent avoir été formez que par une lymphe viciée et ~~analogue~~ semblable à la salive alterée.

J'ay tiré ~~moy même~~ sous la langue d'une femme un Corps pierreux semblable à Ceux dont nous venons

de parler, contenu entre l'insertion du filet, le corps de la langue, et prés des veines ranules. † Il seroit difficile d'imaginer d'autre cause, que la matiere de la Lymphe epaissie et devenue tartareuse. Ce corps etranger n'avoit nullement blessé l'articulation, n'y diminué le son de la voix de cette femme.

† Ce corps avoit la figure d'une petite amande.

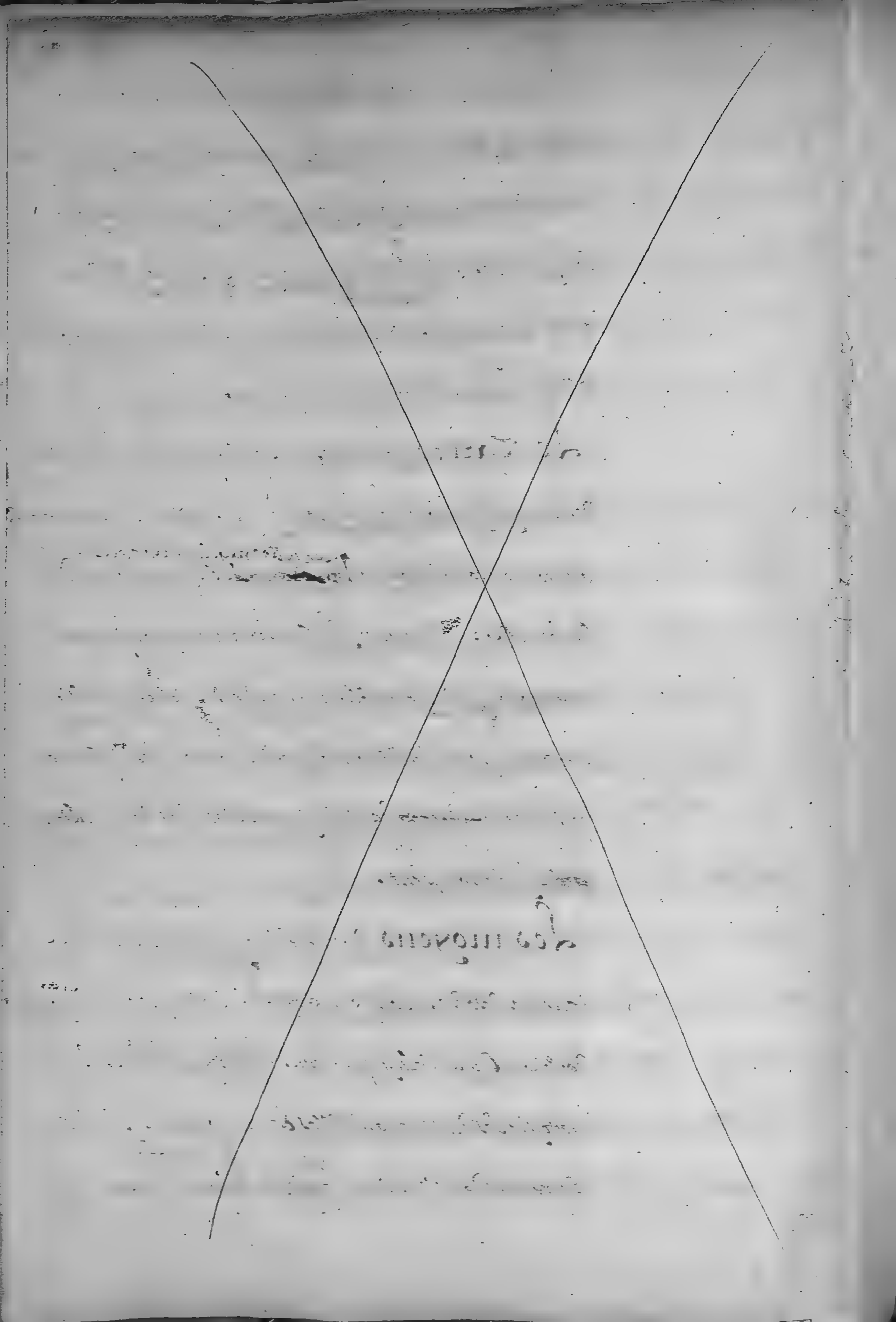
La premiere couche de tartre une fois formée, s'augmente tous les jours par de nouvelles couches, qui s'appliquent les unes sur les autres; a peu prés de même qu'il arrive à la pierre dans la cavité de la vessie, et à toutes sortes de pierres, qui croissent par addition de couches.

Les Mouvemens de la langue detruisent la plus grande partie du tartre qui s'attache à la surface interieure des incisives de la machoire superieure; au lieu que les autres dents, s'en trouvent presque toutes recouvertes, surtout celles d'en bas; la matiére par son propre poids, s'y portant toujours,

Et la langue ne pouvant la balaïer de même ; Si l'ôn tarde à se la faire ôter, Elle s'insinue Entre les gencives et les dents, et par son sejour, Elle gonfle et dilatte les gencives ; Delà vient que par la suite, les dents étant déchaussées, Elles deviennent Chancelantes et Cedent au moindre attouchement.

Le Tartre n'est pas la seule maladie qui vient de la negligence qu'on apporte à se tenir les dents nettes, on peut Encore ajouter, que cette negligence cause la puanteur de la bouche : Puanteur facheuse à Celuy qui en est atteint, et insupportable aux autres. Cette maladie ne vient pour l'ordinaire que des portions des alimens qui restent dans les interstices des dents, et dans les trous que forme la Carie, et qui s'y Corrompent.

Les moyens de remedier promptement à tous Ces desordres, sont Ceux cy. 1° d'observer un regime de vie tel que Celuy que nous avons indiqué. 2° faire nettoyer ses dents, quand Elles En ont besoin. 3° les Entretenir de la manière qu'on a enseignée.



Explication des figures contenües dans la ~~[illegible]~~ planche deuxieme.

La figure 1re... Represente dans sa grandeur, ou volume naturel, un corps tartareux et pierreux formé sur une dent molaire du côté droit de la machoire inferieure.

a..... Les racines de la dent, sur le corps de laquelle le tartre s'est intimement attaché accumulé, et petrifié de telle façon qu'il ne faisoit plus qu'un même corps avec elle.

B.B.B.B... Les éminences les plus raboteuses de la surface de ce même corps pierreux qui portoient sur les gencives.

La figure 2e... Represente le même corps pierreux vû par une autre surface

C..... Les racines de la même dent vües par les côtez opposez.

D..... La surface platte et unie qui regardoit la langue.

E..... La fosse, ou enfoncement formé par les dents de rencontre de la machoire superieure.

La figure 3e... Represente le même corps pierreux vû par sa surface la plus convexe et la moins raboteuse.

f..... La surface unie et convexe qui appuioit sur les muscles massetors

G..... La surface la plus arrondie et la plus convexe qui faisoit saillie en dehors, appuiant contre la joüe.

Ce Chapitre doit être le 10. du tome I.er

Chapitre 9.e

~~Renfermant~~ l'idée generale de la pratique contenüe dans les Chapitres suivans.

Quoy que les dents paroissent d'un volume tres mediocre, respectivement au reste de la masse du Squelette, le grand nombre de maladies qui les attaquent, nous oblige à recourir souvent aux operations que j'indiqueray, et que je detailleray chacune en particulier, avec le plus de netteté qu'il me sera possible.

Voicy les operations qui se pratiquent sur les dents. C'est de les nettoyer, les separer, les racourcir, emporter leur carie, les cauteriser, les plomber, les redresser, les arranger, les raffermir, les ôter simplement de leurs alveoles, les remettre dans leurs mêmes alveoles, ou les ôter pour les placer dans une autre bouche; Et enfin en substituer d'artificielles à la place de celles qui manquent.

Toutes ces operations demandent dans celuy qui les exerce une main legere, sure, adroitte, et une parfaite Theorie; Elles demandent une connoissance aussi parfaite, qu'elle est rare, pour le determiner à les entreprendre à propos, les surseoir, ou les

abandonner. une personne en effet peut sçavoir tout le manuel d'une operation, et cependant l'entreprendre dans un cas où il ne convient point d'operer. Il ne tombera dans cet inconvenient que faute de connoître la veritable cause de la maladie, ou le vray moyen de parvenir à sa guerison.

De là il faut conclure que la science requise, pour être un parfait Dentiste, n'est pas si bornée que plusieurs se l'imaginent, et qu'il n'y a pas moins d'imprudence et de danger à se mettre entre les mains d'un ignorant, que de temerité et de presomption dans la pluspart de ceux qui entreprennent l'exercice d'une profession si delicatte, sans en sçavoir à peine les premiers elements.

J'ay établi les principes sur lesquels la pratique dont il s'agit doit être fondée; Dans la suite je décrirai ~~[illegible]~~ chaque operation en particulier, de même que les instrumens et les remedes qui doivent servir, pour parvenir à la guerison des maladies dont je traitte. Je feray en même tems remarquer autant qu'il me sera possible, toutes les circonstances ausquelles il faut faire attention, pour ne rien ~~[illegible]~~ entreprendre au prejudice de ~~[illegible]~~ la santé du malade, et de la reputation de l'art.

fin du chap. 10me. 2d volume

Ce Chapitre doit être le 11.er du tome 1.

Chapitre 10.e

~~Concernant~~ la situation des parties de la bouche eu égard aux dents. La situation du sujet sur lequel on doit operer et celle de l'operateur, avec les diferantes attitudes de l'un et de l'autre.

Il ne suffit pas d'avoir consideré les dents, par rapport à elles mêmes, et les gencives et les alveoles de l'une et de l'autre machoire, dans lesquelles les dents sont enchassées par ~~en maniere de Gonfose~~ Gomphose, Il faut encore considerer leur situation, eu égard à la capacité de la bouche et aux parties qui en forment les principa~~les~~ux parois.

L'arrangement des dents forme un demi cercle dans chaque machoire assez semblable à un fer à cheval le milieu de ce demi cercle se trouve situé audevant de la bouche, et les dents qui s'y rencontrent sont anterieures à celles qui se trouvent à ses extremitez; ces dents anterieures sont situées entre les levres et la langue. La

Surface qu'elles presentent du Coté des levres, est nommée anterieure, ou Exterieure, Cellequi luy est opposée, est nommée posterieure, ou interieure; Elle repond à l'Extremité de la langue, la loge et l'Embrasse; Ces dents anterieures, Sont les incisives et les Canines. Celles qui viennent Ensuite, Situées aux Cotez, Sont les dents nommées petites et grosses molaires. Celles qui Sont aux Extremitez de Chaque demy Cercle, étant les plus reculées et les plus Enfoncées dans la bouche, Sont nommées posterieures respectivement aux dents de devant. La Surface que les dents Situées Sur les Cotés de la bouche présentent du Coté des joües, est nommée Exterieure; La Surface qui luy est opposée et qui touche la langue, est nommée ~~exterieure~~ interieure. Les Surfaces qui se trouvent Entre ces deux premieres, Sont nommées Couronnes à l'Extremité des dents molaires. Elles Se terminent En pointe, ou Tranchant à l'Extremité des Canines, et des incisives. Les Surfaces des Cotés des dents, Se nomment laterales.

Les dents de la machoire inferieure, ont leurs Corps

Superieurs à leurs racines; Celles de la machoire Superieure au Contraire, ont leurs Corps inferieurs à leurs racines; on voit assez quelle est l'utilité de Cette disposition par la mecanique et la fonction des dents: on ne prend pas toujours garde aux applications qu'on en peut faire, lorsqu'il s'agit de Considerer les maladies, et les operations que l'on pratique sur les dents: Surtout lorsqu'on donne des descriptions à Ce Sujet. Cette disposition des dents embarrasse, et donne occasion à plusieurs de Confondre ~~e~~ la partie d'une dent, avec Celle d'une autre; Cette méprise se peut éviter, en nommant les dents de la machoire Superieure, Dents Superieures: et Celles de l'inferieure, Dents inferieures; on doit diviser et subdiviser d'ailleurs les parties de Chaque dent, Suivant l'usage ordinaire ~~e~~ étably par les anatomistes.

Ainsy lorsqu'il s'agira ~~dans la bouche d'un Sujet vivant des dents~~ des dents de la machoire inferieure, on pourra nommer le Colet de ces dents, la partie inferieure, ~~du~~ du Corps ~~des~~ de ces mêmes dents, et leur Extremité, la partie Superieure.

Cequi se trouvera entre ces deux parties, sera nommé la partie moyenne, exterieure, interieure, ou laterale &c.a

Lorsqu'il s'agira de celles ~~d'en haut dans l'endroit semblable~~ de la machoire superieure, on nommera au contraire le colet des ces dents, la partie superieure du corps de ces mêmes dents; l'extremité de ce même corps, partie inferieure, et cequi est contenu entre la partie superieure, et la partie inferieure des dents, sera divisé et subdivisé demême qu'aux dents inferieures, et on lui donnera les mêmes denominations, ~~qu'à celles d'en bas~~ qu'on a marquées pour celles de la machoire Inferieure.

Il faut encore considerer les obstacles que forment dans les operations qu'on fait sur les dents, ~~l'application~~ la situation des joües, celle de la langue, et ~~de~~ celle des levres. Il faut ranger à propos ces parties; pour mieux reconnoître la maladie, pour operer plus commodement, ou pour ne pas blesser ces parties, en operant.

Lorsqu'un malade se presente à nous, il faut avoir soin de le situer avantageusement pour bien reconnoitre la maladie; pour rendre l'operation plus aisée, on doit le faire asseoir ordinairement sur un fauteüil ferme et stable,

propre et commode, dont le dossier sera garni de crin, — ou d'un oreiller molet, plus ou moins élevé et renversé — suivant la taille de la personne, et surtout suivant celle de l'operateur.

Le Sujet étant placé dans un fauteüil, ses pieds portant à terre, son corps appuyé contre le dossier, ses bras sur ceux du fauteüil, on appuyera sa tête contre le dossier ; on observera de varier les attitudes de sa tête, suivant qu'il sera necessaire, tantot elle sera dans un plan vertical avec le corps, plus ou moins recourbé en arriere vers le milieu du dossier, ou panché en arriere sur le côté droit, ou sur le côté gauche ; tantot la tête sera plus ou moins jnclinée sur le devant, de droit à gauche, ou de gauche, à droit : tantot penchant sur le côté de droit à gauche, ou de gauche à droit ; en un mot dans l'attitude la moins gênante que faire se pourra pour le sujet, et en même tems la plus commode pour l'operateur.

Tome I. N. O.

Pour bien operer, il ne suffit pas d'observer ces seules circonstances : Il faut encore y joindre celles qui concernent la situation du Dentiste ; ses differentes attitudes, les

mouvements de ses bras, de son ~~poquet~~ poignet, de ses mains et de ses doigts.

Pour operer il sera placé, tantot au côté droit, tantot au côté gauche ; quelque fois devant, et rarement derriere le sujet.

Etant placé au côté droit, il se servira de la main droitte pour tenir l'instrument avec lequel il doit operer ; se servant de la main gauche, et passant le même ~~[illegible]~~ bras pardessus la tête du sujet, pour placer sa tête et l'assujetir dans une attitude convenable ; et pour ranger à propos les levres, leurs commissures, les joües et la langue, en eloignant ces parties des dents sur lesquelles il doit operer ; il se servira même des doigts de cette main pour embrasser, soutenir ou appuyer certaines parties qui ont besoin de ce secours pendant qu'il opere ; il assujetira de même le menton, affin de moins fatiguer ~~les~~ muscles de la bouche, et que la machoire en soit plus stable, et qu'elle ne se luxe pas en operant sur les dents.

L'operateur étant situé du côté gauche, s'il est ~~[illegible]~~ ambidextre, ~~[illegible]~~, il se servira de la main gauche pour tenir l'instrument et ~~operer~~ operera de la même main ~~droitte~~, passant le bras —

droit par dessus la tête du sujet pour executer avec la main ~~gauche~~ droite les fonctions requises en ce cas ; à l'occasion des levres et des joües &c.ª

S'il n'est point ~~[illegible]~~ ambidextre, il tiendra l'instrument de la main droitte, se servant de la gauche pour ranger, ou soutenir les parties, que nous avons cy devant nommées. Il ne se placera en devant que le moins qu'il luy sera possible, pour ne pas s'ôter luy même la clarté du jour qui luy est si necessaire dans cette occasion ; cette clarté est preferable à toute autre lumiere, lorsqu'il s'agit de reconnoitre, les maladies des dents, ou de travailler à leur guerison.

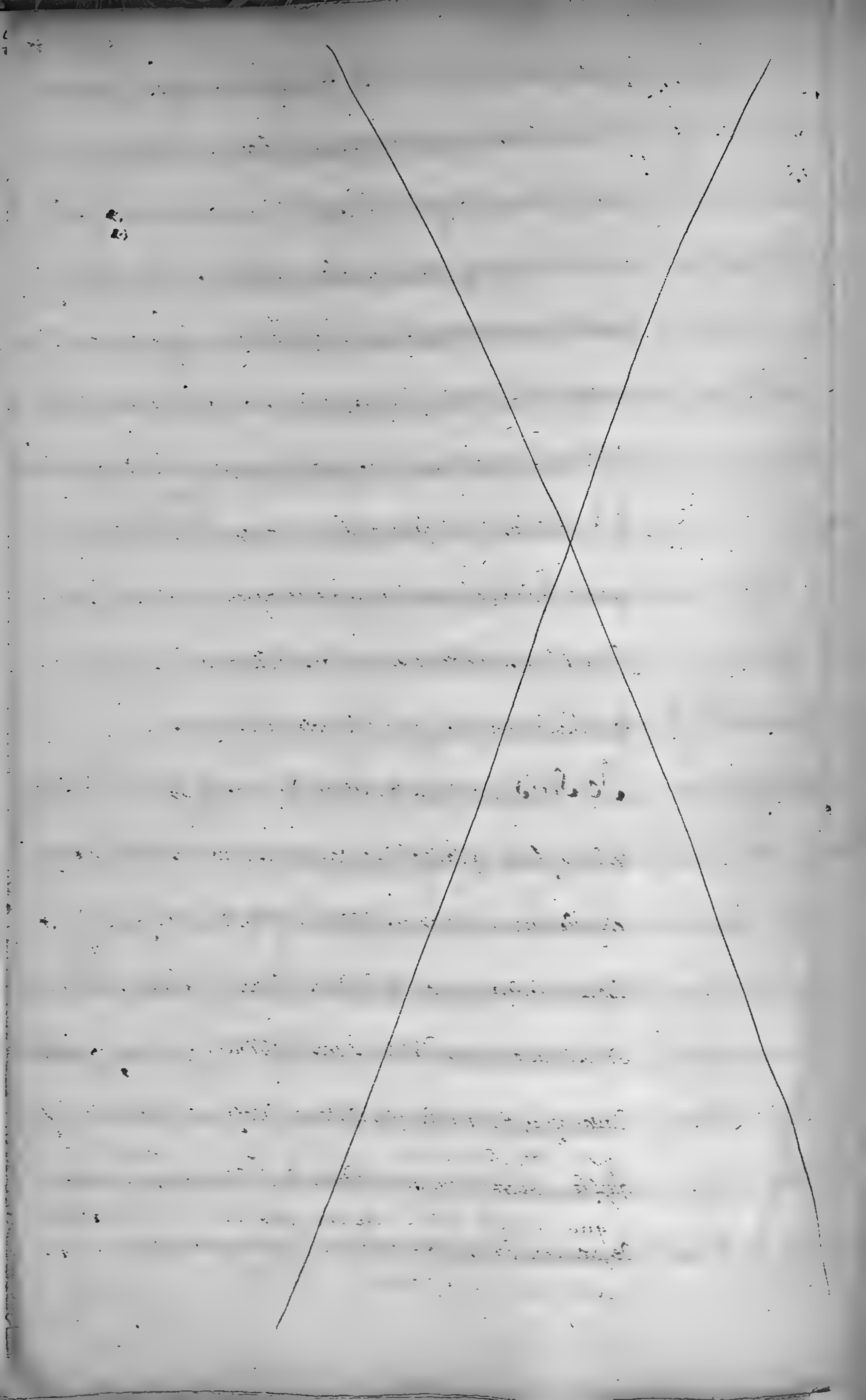
Outre les attitudes que nous avons indiquées, le Dentiste s'elevera, ou s'abaissera plus ou moins, inclinant d'ailleurs son corps et sa tête plus, ou moins, tantot d'un coté, tantot d'un autre, pour ne point perdre de vüe la partie sur laquelle il opere ; pendant qu'il levera, qu'il baissera, qu'il portera plus ou moins en dedans ou en dehors, en avant, ou en arriere, le bras, le poignet, ou la main qui tient

l'instrument, pendant qu'il racoursira, qu'il allongera ses doigts, ou qu'il les fera glisser sur l'instrument pour parvenir par le moyen de tous ces differends mouvemens et de toutes ces attitudes, à diviser, couper, ~~ratisser~~ racler et emporter la dent, la gencive, partie d'icelles, ou les corps etrangers qui les environnent, dans le cas de la carie &c.

Les Situations et les attitudes que je viens de proposer, sont les plus ordinaires, et peuvent se multiplier à l'infiny suivant l'exigence des cas; c'est pourquoy il faut les considerer comme arbitraires et d'election; mais il y en a d'autres qui sont dependantes de la necessité pour lesquelles il ne faut point avoir de moindres egards; par exemple, lorsqu'une personne a perdu l'action des muscles releveurs, ou abaisseurs de la teste, ou lorsque quelque fluxion, depot, ou paralisie, rumatisme facheux, ou quelque Enchilose, auront rendus un malade perclus à un tel point, qu'il ne pourra baisser son dos, lever, baisser, ny tourner sa tête, ni la pancher sur le coté. Si en même tems il s'agit de travailler à ses dents les plus

Enfoncées dans la Capacité de sa bouche, il ne sera plus question dans un tel Cas, ou dans d'autres Semblables de Situer le malade dans un fauteüil, il faudra luy Substituer le Canapé, le Sopha, ou le lit, en Cas que le malade ne soit pas alité ~~aflité~~. S'il est aflité, il ne sera plus question que de le Situer le plus favorablement ~~le plus~~ qu'il sera possible, à la faveur d' ~~de plusieurs~~ oreillers, ou Coussins multipliés Suffisamment et bien placés; on observera la même Circonstance, si l'on le Situe sur un Sopha, ou sur un Canapé; Et pour lors on operera en sa bouche aussi commodement que s'il étoit Situé sur un fauteüil, et peut être encor mieux: la Situation du Sujet ainsi couché à la renverse, n'est pas la moins avantageuse.

Je Suis surpris que la pluspart de Ceux qui se mêlent d'ôter les dents, fassent asseoir ordinairement les personnes à terre; Ce qui est indecent et malpropre; D'ailleurs Cette Situation gêne Et Epouvante Ceux à qui on ôte des dents, Surtout les femmes Enceintes; Cette Situation leur est d'ailleurs très nuisible; Ce qui me Surprend davantage, c'est que Certains Auteurs Enseignent Encor aujourd'huy, que cette Situation est la plus Convenable; ~~qu'il faut se servir pour ôter les dents, de la Situation que nous venons~~ quoiqu' elle Soit ~~[illegible]~~ celle qu'il faut ~~de prouver n'être pas convenable, qu'il faut necessairement rejetter~~. absolument rejetter.



Ce chapitre doit etre le 12.e du Tom. 1er

Chapitre 21.e

~~Contenant les circonstances~~

Ce qu'il faut observer avant d'ôter les dents, en les ôtant et après les avoir otees, ~~lors qu'on n'a pû se dispenser de les ôter.~~

Lors qu'une dent s'oppose à la sortie d'une autre dent, lorsqu'elle est trop difforme, ou nuisible, ou qu'elle est cariée et en danger de gâter celles qui luy sont voisines, on ne peut se dispenser de l'ôter. quant aux premieres dents des enfans, que l'on nomme les dents de lait, il ne faut pas en venir à cette operation, à moins qu'elles ne soient disposées à tomber, ou qu'elles ne soient atteintes de quelque maladie particuliere, qui empêche de differer davantage, et qui oblige indispensablement de les ôter. L'alveole n'a point aux enfans beaucoup de solidité; et cependant les racines de leurs dents peuvent être plus fermes et plus solides qu'on ne l'auroit crû; ainsi en ôtant pour lors leurs dents, on pourroit causer des accidents

fâcheux; parceque l'alveole n'ayant pas assez de force, — pour soutenir l'Effort qu'on fait en emportant la dent; — Cette même alveole pourroit être endommagée et même Enlevée en partie avec la dent. De plus le ~~second~~ Germe qui — doit former les secondes dents, et qui est caché sous la dent que l'on veut tirer, pourroit aussi être alteré, ou même détruit; d'où il s'ensuivroit que la — dent qui doit succeder, ne paroîtroit que plusieurs années aprés, ou même ne paroîtroit point du tout; ou que si Elle revenoit qu'elle seroit tres mauvaise, ainsi que je l'ay vu arriver plusieurs fois; d'ailleurs il se rencontre — quelquefois des dents de lait qui ne tombent pas et qui — ne se renouvellent jamais.

Il faut par consequent differer le plus qu'il est possible de tirer les dents des Enfans, lorsqu'elles ne sont point Chancelantes. Neanmoins la douleur qu'elles causent peut quelquefois être ~~tellement~~ insupportable, et la Carie dont Elles sont attaquées si Considerable et si dangereuse pour les dents voisines &ca. que l'on ne peut remettre cette operation à un autre tems. En ce cas il faut la faire sur le Champ, et s'y comporter — avec précaution et avec Sagesse, pour Eviter le —

inconveniens fâcheux que nous avons marqués.

Certaines gens croyent faire merveille, lorsque de deux dents mal arrangées dans la bouche d'un enfant, dont l'une est tortüe et l'autre droitte, ils choisissent celle qui est tortüe, pour l'ôter, laissant celle qui paroît droitte et mieux placée ; Mais ils se trompent ; car il arrive que celle qu'ils ôtent, est justement celle qu'ils auroient dû laisser ; puisque ce n'est pas la dent qui est tortüe, qui nuit à la dent qui est droitte ; Mais au contraire, que c'est celle qui est droitte, qui rend l'autre tortüe et la fait placer hors de rang, en ne luy laissant pas la liberté entiére de sortir.

Ceux qui ont le malheur de tomber entre les mains de personnes si peu versées dans la connoissance des dents, ne tardent guéres à s'appercevoir des fautes que ces mauvais operateurs commettent. La dent qu'ils ont laissée n'est pas longtems sans tomber, et sans qu'il en revienne une autre pour la remplacer.

Si Chacun ne se mêloit que d'une seule profession et qu'il en ~~fut~~ bien instruit, on ne verroit pas si souvent arriver ces sortes d'accidents ~~malheurs~~; Mais tant de Gens s'ingérent de travailler aux dents, ~~quoy je moy~~ quoy qu'ils soient d'une autre profession, que je croy qu'il y aura bien tot plus de dentistes, que de ~~malades~~ personnes affligées de maux de dents;

il y a même Certains Couteliers qui se mêlent d'ôter les dents; apparemment ~~que~~ les instruments qu'ils font, leur donnent la demangeaison de les essayer. J'en Connois ~~[illegible]~~ un ~~[illegible]~~ dans cette ville qui passe déja dans son cartier ~~[illegible]~~ pour arracheur de dents, ~~dans son quartier~~ Ce particulier qui avoit vû operer quelques Charlatans, Croyant qu'il luy seroit aussi facile de tirer les dents, que de faire des Couteaux, s'est mis sur les rangs, et ne manque pas quand l'ocasion s'en presente de mettre sa pretendüe dexterité en pratique, et ses instruments à l'Epreuve; Et s'il n'en porte pas toujours la dent entiere, ~~[illegible]~~ il en enleve du moins quelque Esquille. il y a quelque tems qu'on luy amena une jeune personne qui avoit une petite dent molaire marquée de petites taches noires; Ce qui fit juger à ce fameux ~~cet~~ opérateur ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~

Corry

~~...~~ que Cette dent étoit jnfailliblement gâtée ; ~~...~~
jl tenta de la tirer ; mais n'ayant emporté que la couronne
(parceque ce n'étoit qu'une dent de lait qui devoit bientôt
tomber) Ce nouveau Docteur dont le discernement étoit
trop borné pour en pouvoir bien juger, crût avoir manqué
son coup, et que la dent étoit cassée ; afin de ne pas
laisser l'operation jmparfaite, jl tira encore la pretendüe
racine de Cette dent ; pour lors jl fut bien étonné de voir
que c'étoit une dent entiere et non une racine, Et que
c'étoit precisement ~~...~~ Celle qui devoit succeder à la Couronne
de la premiere qu'jl avoit ôtée ; ~~...~~ ~~...~~ Les premieres
dents, comme j'ay fait remarquer ailleurs, n'ayant ~~...~~ presque
jamais de racines qui les accompagnent lors qu'elles sont prêtes à tomber. ~~...~~
~~...~~ Cet ~~...~~ operateur eût pourtant assez de ~~...~~ présence d'Esprit
pour n'en rien faire connoître à Ceux qui se trouverent
presents à Cette belle operation, et renvoya ainsi cette
jeune personne moins Riche d'une dent, dont la ~~avec une breche, qui témoignera toujours~~
privation sera toujours un temoignage certain de
l'jgnorence et de la Temerité de ce digne ~~pretendu~~ operateur, et
~~qu'jl y a toujours ...~~ de l'jmprudence qu'il y a toujours à se confier jndifferemment

Cory

à toutes Sortes de Gens.

La Regle qu'il faut Suivre, pour ne pas tomber dans le même inconvenient, est de tirer toujours la dent qui a percé la premiere, et de laisser la Seconde dent qui est facile à connoître, en ce qu'elle est ordinairement d'une plus grande Solidité, et d'une plus belle Couleur que la premiere.

Lors qu'une dent mal arrangée, ne peut être redressée par aucun des moyens que j'ay proposés, ~~[illegible]~~ Et que d'ailleurs elle incommode; ou qu'elle rend la bouche difforme, il faut necessairement l'ôter, pour emporter ~~avec~~ elle les incommodités qu'elle peut causer.

Les dents Cariées auxquelles on ne peut remedier par les Essences, le Cautere actuel et le plomb, doivent être ôtées de leurs alveoles, pour quatre raisons considerables.

La premiere, à cause de la douleur violente, qui bien Souvent ne Cesseroit pas, si l'on n'ôtoit la dent.

La Seconde, pour empêcher que la Carie ne se communique aux ~~autres~~ dents voisines, ~~à cause de leur voisinage~~.

La troisieme, pour dissiper les mauvaises corr[illegible]

odeurs qui s'exhalent des matieres arrêtées dans la Cavité Cariée, et importer le limon tartareux qui s'engendre aux dents du même côté par l'inaction de ces parties, sur lesquelles on ne peut manger, tandis qu'elles sont douloureuses.

La quatrieme, parceque la Carie des dents, cause souvent des maladies qui ne peuvent, pour l'ordinaire, être gueries, à moins qu'on ne remonte jusqu'à leur source, qu'il faut necessairement connoître, si l'on veut reussir à détruire la Cause de ces maladies.

On a vû depuis peu des inflammations causées à cette occasion, occuper non seulement les jöues et la tête; mais s'étendre encore jusqu'au gozier et former une Esquinancie.

Lorsque la fluxion est considerable et accompagnée d'accidents facheux, il ne faut rien entreprendre sans l'avis d'un medecin, ou d'un Chirurgien experimenté.

Lorsque le mal n'est qu'aux gencives et à la joue du même côté, sans être accompagné d'aucun autre accident, ni même d'une douleur vive particuliere à la

dent, il suffit d'appliquer sur la partie gonflée quelques topiques doux et anodins; s'il s'y forme un abcez, il faut l'ouvrir avec la lancette, ou avec un déchaussoir bien tranchant, afin d'en faire sortir le pus; après quoy on fait laver la bouche du malade avec le lait, ou l'eau tiede.

Lorsque la douleur causée par la Carie de la dent, devient trop violente, et que le malade ne peut manger depuis longtems sur cette dent, il n'y a point d'autre parti à prendre, que de l'ôter; s'il est possible d'y porter l'instrument: le malade se trouve gueri peu de tems après l'operation par la sortie de la dent et du pus, qui s'étoit formé par la proximité de quelque abcez.

Si le gonflement et la tension ne permettent pas d'approcher l'instrument de la dent, il faut faire seigner le malade, une, ou deux fois, s'il est necessaire, et appliquer sur la gencive, des figues grasses, qu'on aura fait boüillir auparavant dans du lait doux. le malade doit tenir ce lait un peu tiede dans sa bouche, qu'il y fera rouler de tems en tems, pour l'humecter, et détendre

[ces]

la partie malade: on fait ensuite un Cataplasme avec le lait, la mie de pain; le jaune d'oeuf et le Safran. Si ce Cataplasme ne suffit pas pour diminuer le gonflement et la dureté, on se sert d'un autre Cataplasme fait avec les herbes Emoliantes, que l'on appliquera sur la joüe du même côté de la dent malade.

Apres l'administration de tous ces remedes, ~~il~~ on ne doit pas tirer la dent, si la douleur ~~[illegible]~~, et le gonflement cessent; ~~on ne doit pas tirer la dent [illegible]~~ Lorsque cette douleur trop violente ne revient pas; ~~si~~ que le malade peut manger sur la dent, et ~~si~~ que c'est une des incisives, canines, ou petites molaires; parceque celles cy servant à l'ornement de la bouche &c. il faut toujours eviter de les ôter, ~~[illegible]~~ quand il est possible.

Quoyque le gonflement ait cessé, ~~[illegible]~~ ou qu'il ne soit pas considerable, † on ne doit point hesiter à ôter la dent; supposé qu'il n'y ait aucuns moyens d'ailleurs pour ôter la douleur et arrêter les progrés de la Carie.

† Si la douleur subsiste;

Il Survient quelquefois aux dents des douleurs si vives, et si opiniatres, que nous nous trouvons dans

l'obligation d'oter les dents, quoy qu'elles soient sans carie, et sans difformité.

Nous voyons tous les jours des femmes grosses et des nourrices tourmentées de douleurs fort vives à cause de quelques dents cariées, et nous ne faisons point de difficulté de les leur tirer, nonobstant la grossesse et contre l'opinion du vulgaire qui croit que cela peut alterer et faire perdre le lait et causer d'autres accidents fâcheux. Il est vray que l'imagination des femmes grosses et des nourrices, ainsi mal prevenües, est quelque fois si foible, et qu'elles sont si aisées à effrayer par l'idée qu'elles se forment de la violence qu'elles ont à essuier dans l'operation qu'il s'agit de leur faire, que leur seule apprehension peut produire les mauvais effets qu'elles craignent d'ailleurs sans fondement; et comme je ne trouve point d'autres causes des accidents qui peuvent arriver à des femmes dans un tel état, que la frayeur qu'elles se font à l'occasion d'une telle operation. Je croy que l'habileté

du Dentiste en cette occasion, consiste à Calmer d'abord autant qu'il peut l'imagination Effarouchée de ces personnes Et à leur donner de la resolution par ses exhortations, En leur faisant Envisager le peu de durée de l'operation, et les accidents que peuvent leur causer la douleur les veilles et les inquietudes qui accompagneront leur mal pendant un longtems; outre que l'humanité les engage à prendre ce parti; afin que les Enfans n'en Souffrent pas, les meres pouvant accoucher avant leurs termes, et les nourrices donner de mauvais lait à leurs nourrissons. quand on les a determinées par des raisons Si touchantes, je ne crois pas qu'il y ait aucun risque à leur tirer les dents Cariées et douloureuses; Mais Si l'on ne peut venir à bout de leur tranquiliser l'Esprit, il faut temporiser et tâcher d'adoucir la douleur jusqu'à ce qu'on ait gagné le tems propre à operer, pour n'avoir pas lieu d'apprehender ces inconvenients.

Les incisives et les Canines se tirent avec les pincettes droittes, et les molaires avec le Davier, le

Poussoir, ou son Crochet. on ne doit se servir du Davier pour les unes et les autres dents, que lorsqu'elles branlent, ou tiennent tres peu; mais quand elles paroissent tenir beaucoup, il faut avoir recours au Pelican, et s'y comporter comme nous l'enseignerons dans la suite.

Il faut toujours avoir la precaution, pour ne pas effrayer le malade, de cacher à sa vüe les instruments dont on se sert pour operer en sa bouche, surtout lorsqu'il s'agit de luy ôter quelque dent, et avoir en même temps plusieurs autres instruments tout prêts à servir, pour suppléer à ceux qui pourroient manquer en operant. fin du chap. 12 du tome 1er

---

le chap. doit etre le 10. du Tom 2.nd

~~[illegible]~~ Chapitre 22^e^

~~Contenant~~ la description et l'usage des instruments nommez Dechaussoir, Poussoir, Pincettes, ou Daviers et Levier, servant à operer pour ôter les dents.

Les instruments qu'on employe, pour

Ce Chapitre doit être le 13.e du tome 1.er

Chapitre 11.e

~~Concernant le~~ Du resserrement des ~~dents~~ de et la maniére d'ouvrir la bouche, lorsque par quelque accidant Elle est fermée à vn tel point, qu'on est obligé d'en venir à l'operation pour faire prendre des aliments au malade, ou pour reconnoitre ce qui se passe dans toute l'Etendue de la bouche.

Ce n'est pas sans fondement que M. Dionis dans son Cours d'operations de Chirurgie, au Chapitre où il traite des dents ~~page 505~~, a rangé à la tête de toutes les operations que les Dentistes font sur les dents, celle d'ouvrir la bouche; lorsque les dents sont tellement resserrées les vnes contre les autres, qu'il n'est pas possible de les ouvrir pour prendre de la nourriture sans mettre cette operation en vsage. la Prééminence que cet Auteur accorde à cette operation, est d'autant mieux établie, qu'il est assez ordinaire d'avoir

N.e page 505.

recours aux Dentistes En semblable occasion; ~~et que~~
parcequ'il y a plusieurs Circonstances à y observer
~~D'ailleurs il y a plusieurs Circonstances a observer pour y~~
~~dans cette operation~~, qui les regarde uniquement,
~~bien reussir dans cette operation, En conservant les dents,~~
puisqu'il s'agit de La Conservation des dents, ou ~~est~~
~~ou ne les detruisant que le moins qu'il est possible. Et que~~
de n'en detruire que le moins qu'il est possible..
~~l'on ne peut pratiquer aucune operation dans la bouche,~~
~~qu'auparavant elle ne soit ouverte de gré, ou de force.~~

C'est pourquoy avant que de traiter des —
operations que nous devons pratiquer aux parties de la bouche;
Je suis d'avis de me Conformer à l'ordre qu'a suivi En ce
point cet ~~ce~~ Auteur tres ~~aussi~~ metodique et tres experimenté. ~~aussi bien fondé qu'il~~

Ceci doit etre mis en notte, pour ne point interompre La suite du discours.

Mr Dionis, ~~qui a été auteur de plusieurs Emplois dignes de luy~~;
~~Il fut~~ d'abord Chirurgien juré à Paris, puis Demonstrateur —
d'Anatomie et de Chirurgie au jardin Royal des plantes —
pendant plusieurs années; Ensuite ~~après Cela~~, Chirurgien ordinaire
de la Reyne, premier Chirurgien de Madame la Dauphine
et des Princes de france. Enfin, Auteur de plusieurs Traités
d'anatomie et de Chirurgie qui ont été et sont Encore fort
Estimez.

Le Resserrement des dents depend de plusieurs —

Quelquefois
Causes, ~~Tantot~~ les dents sont resserrées par des mouvements Convulsifs provenants du desordre qui se passe dans toute la machine du Corps humain, en Consequence de quelque maladie interieure ; ou à l'occasion de quelque blessure Considerable, qui attaquant le genre nerveux, met en Confusion les Esprits animaux, causant ainsi des Convulsions tres violentes qui serrent à un tel point les muscles fermeurs de la bouche, qu'il ~~est impossible~~ n'est presque pas possible de l'ouvrir, et de forcer leur resistance. Parceque ces Muscles étant très puissants et très forts, l'on n'en peut vaincre la Contraction Convulsive, sans employer une force très Considerable ; c'est pourquoy, l'on est obligé d'avoir recours en pareille occasion à l'operation dont il s'agit, qui doit s'Executer avec metode, et par le moyen des instruments convenables.

quelquefois les dents sont resserrées par
~~Les Convulsions ne sont pas les seules causes qui produisent un tel accident quelque fois~~ ~~cela arrive par~~, l'opposition d'un homme insensé, ou qui ~~est~~ étant dans le delire, s'opiniatre ~~ou celle d'un criminel, qui voyant le dresser a son supplice, Cherche à perir en ne prenant rien qui le puille nourrir, s'opiniatre~~

a ne pas ouvrir la bouche ~~pour ne point recevoir d'alimens.~~

Ces états font naitre la necessité d'Emploïer la violence. Le même Effet est Encore produit par le Caprice d'un Enfant Epouvanté, malin, ou revêche ; et par les ~~vapeurs~~ vapeurs histeriques des femmes, qui continüent pendant plusieurs iours. Les Cataleptiques sont sujets au même inconvenient. Dans toutes ces occasions, on est obligé d'avoir recours à la même operation.

Lorsqu'il ~~s'agit~~ d'ouvrir la bouche par force, on doit y proceder metodiquement, et avec précaution ; Il faut le plus qu'on peut preserver les dents de toute atteinte facheuse, Et prendre bien garde en même tems de ne pas luxer, n'y fracturer la machoire inferieure ; car quoy qu'il paroisse ~~semble qu'il soit~~ impossible de causer ces accidens ; Cela est cependant arrivé quelque fois ~~n'a pas laissé que d'arriver~~ en pareille occasion.

Les Instrumens propres à faire Cette operation sont un Elevatoire *, tel que celui dont on se sert dans l'operation du trepan, Et un Speculum oris *. Il y a des Speculum oris de plusieurs formes et de differente Construction ; Il faut Encore Employer un baillon * pour tenir la bouche ouverte.

* voyez la fig. 1.re de la planche 3.e
* voyez le fig. 2.e de la planche 3.e
* voyez la fig. 3.e de la planche 3.e

après l'opération . . . . .

Pour proceder à l'ouverture des dents lorsqu'elles sont serrées les unes, contre les autres; Il faut introduire entre les dents, un Elevatoire, ou quelque autre instrument capable de produire le même Effet; on doit se servir pour introduire cet instrument, de l'intervale qui se trouvera le plus considerable, entre la jonction des Extremités des dents; Ces intervales se trouvent quelque fois suffisamment grands dans l'Endroit des incisives et des Canines, aux bouches de ceux dont les dents sont mal arrangées, ou d'une longueur inégalle, surtout lorsqu'elles n'ont pas été Egalisées par les pincettes incisives, ny par la lime.

L'Elevatoire étant introduit, on l'Engage le plus qu'on peut en le tournant en differents sens, et pour lors en l'Elevant, ou en le baissant, on tache de faire Effort pour Eloigner par ce moyen les dents inferieures, des superieures, jusqu'au point de pouvoir introduire entre leurs Extremités, le bout anterieur du Speculum oris, qui sera pour lors fermé.



Aprés son introduction, l'on Ecarte l'une de l'autre les Extremités de cet instrument Engagées Entre les dents; on tourne la vis Engagée le long de cette machine, supposé que l'on se serve du Speculum ordinaire Construit à vis; Si au Contraire, l'on se sert du Speculum à simple jonction qui fait la fonction de double levier, on presse fortement l'Extremité des branches en les approchant ainsi l'une, de l'autre. leur Extremité opposée s'Ecarte alors suffisamment pour produire l'Effet que l'on souhaite.

Le Speculum oris à simple jonction dont je viens de parler; a ses branches tres longues, par rapport à ses machoires, qui doivent étre exterieurement traversées de petites Rainûres, ou sillons, affin quelles puissent mieux s'Engager dans l'Extremité des dents.

En faisant cette operation avec les instruments qui servent à ouvrir la bouche; il faut observer de les appüier sur des dents fortes et bien affermies; Car si l'on les appüioit sur des dents Ebranlées, foibles, Chancelantes, ou Cariées, on pourroit les renverser, ou les casser; Cequ'il faut Eviter

amoins qu'on n'y soit absolument obligé; Par la metode que je viens de prescrire, on ne parvient pas toujours à vaincre la resistance que fait la contraction des Muscles; Elle est quelque fois si puissante, qu'on fractureroit plustôt la machoire, qu'on ne la surmonteroit; on peut voir par le Calcul que Stenon a fait, et plusieurs autres aprés luy, qu'elle est la puissance de ces Muscles, l'obstacle qu'ils forment dans le cas en question devient plus difficile, ou tout à fait insurmontable, lorsque l'égalité et l'arrangement des dents ne permettent pas l'introduction d'aucun instrument.

Pour lors il faut malgré soy se resoudre à sacrifier une dent pour sauver la vie au malade. ayant égard à l'utilité des dents; celle qui me paroit devoir être ôtée preferablement, est la premiere, ou la deuxieme des petites molaires superieures, ou inferieures. l'ornement et la mastication, souffrent moins de la perte de celles-là, que de celles des autres.

Pour proceder à ôter cette dent, la bouche étant fermée, et n'étant pas possible de l'ouvrir autrement; Il faut se servir du poussoir qu'on appüie sur cette dent assés prés de

la gencive frappant sur le manche de cet instrument, avec la masse de plomb *, ou un poids equivalant. L'on fait ainsi sauter cette dent, de dehors, en dedans, et pour lors on parvient au point d'introduire dans la bouche du malade, des aliments suffisants pour le sustenter, en luy serrant le nez en même temps, pour l'obliger à avaler l'aliment liquide.

Cette operation ne se fait qu'à la derniere extremité, et ~~[illegible]~~ lorsque sans son secours le malade perirait infailliblement faute de nourriture; cette operation est sujette à un inconvenient tres facheux, puisque la dent une fois ôtée de cette façon, reste dans la bouche, sans qu'on puisse quasi esperer de l'en retirer, tant que la bouche sera fermée; cette dent y demeure en [illegible] ambulante, et dans le danger d'etre avalée de travers par le malade, ~~[illegible]~~; Pour eviter cet inconvenient facheux, s'il arrive que les dents se surpassent, on tachera s'il est possible, de se servir de l'instrument le plus convenable, par exemple

~~[illegible]~~

* voyez la fig. 1re de la planche 28e

com

du Pelican, pour tirer en dehors une de celles qui excedent en dehors et eviter par là qu'elle ne reste dans la bouche, comme il arrive lorsqu'on est obligé en pareille occasion de l'ôter avec le Poussoir.

Il faut observer, ~~que~~ lorsque l'on veut dans un tel cas tirer une dent en la poussant en dedans, qu'elle n'excede pas en dehors par sa longueur, la dent de rencontre, ny que le poussoir soit plus large, que la largeur du corps ~~[illegible]~~ de la dent qu'on veut tirer; Parceque si l'on n'avoit pas égard à toutes ces circonstances, on s'exposeroit à en porter, ou à ébranler plusieurs dents, au lieu d'une seule qu'il suffit d'ôter, pour satisfaire à l'intention que l'on a.

Avant que de se resoudre en pareille occasion à ôter une dent, il faut examiner, y regardant de près, même avec un stilet,* s'il ne seroit pas possible, de découvrir entre les dents quelque intervalle capable de donner passage à un tuyau de la grosseur de la plume, de l'aile d'un petit oiseau. Ce tuyau étant ajouté à une cuiller à bec, ou à un Biberon, à un entonnoir, à un –

~~[illegible]~~
~~[illegible]~~
* voyez la fig.re 1.e de la planche 6.e ~~du tome 1er~~ premier

cornet, ou à quelque autre instrument semblable, suffiroit pour introduire du bouillon dans la bouche du malade, en telle quantité que l'on voudroit, et pour lors on devroit s'abstenir de luy ouvrir la bouche par force, et de luy oter aucune dent. Par cette precaution, on a l'avantage d'avoir conservé les dents au malade, sans l'avoir déparé sa bouche et sans nuire en aucune façon à la mastication.

L. Q. Tome I. 169

Les autres causes qui nous obligent en certains cas, d'employer la force pour ouvrir la bouche plus qu'elle n'est ouverte, sont les cicatrices qui resultent des abcez des parotides, ou des brides causées par les ulceres du flux de bouche; quoy qu'il en soit, il faut toujours y proceder à peu prés de même que nous l'enseignons, et se servir des mêmes instruments, en observant après avoir ouvert la bouche d'employer le baillon en coulisse et en forme de coin pour la tenir ouverte, jusqu'à ce que les accidens ayent cessé; par-là on ne sera pas obligé de réiterer plusieurs fois la même operation, et on en retirera

tout le fruit que l'on en doit attendre.

Lorsqu'il s'agit de quelque Cicatrice, l'Extension continuée par le moyen du Baillon, ne contribüera pas peu à relâcher et à étendre les fibres des Muscles fermeurs de la bouche, Contractez, ou racourcis, et à redonner à la machoire inferieure un mouvement suffisant pour qu'elle puisse agir autant qu'il est necessaire pour faire ses fonctions.

Ce baillon doit être de bois de Buis, ou de Cormier. on peut le percer de même qu'on perce certains bouchons de Bouteilles, l'Enfiler d'un ruban, ou d'un Cordon de fil. Ce Cordon sert à le retirer plus facilement de la bouche et d'ailleurs on évite par son moyen l'inconvenient qui pourroit arriver, s'il se deplaçoit, et s'il s'engageoit dans l'œsophage, ou s'il etoit avalé par le malade; on previent tous ces accidens sans gêner le malade, si l'on attache ce même cordon à son bonnet, pour rendre le baillon plus propre à produire surement son effet, en l'empêchant de glisser

de dessus l'extremité des dents ; on a soin de le couvrir d'un linge fin et propres toutes les fois qu'on s'en sert. Ce sont là les circonstances les plus essentielles a observer en pareille occasion : circonstances décrites par les auteurs qui ont parlé de la maniere d'ouvrir la bouche.

fin du chap. 13me du tome 1er suivi d'explication cotté 135 y attaché

fin de ce chapitre qui doit etre suivi de l'explication de p. 135 cy attaché

Explication de la planche 3e contenant la figure de trois instruments servant à ouvrir la bouche

La figure 1re ... Represente un Elevatoire servant à ouvrir la bouche.

a ...... Le Corps de cet instrument.

B.B. ... Ses deux Extremités recourbées dans un sens opposé

La figure 2e ... Represente un Speculum oris en forme de dilatatoire.

C ...... L'Extremité anterieure de ses deux branches jointes ensemble et sillonnées par leur surface exterieures.

D.D. ... L'Extremité posterieure des branches.

La figure 3e ... Represente un baillon fait en forme de Coin à Coulisse servant à tenir la bouche ouverte.

E ..... vue d'une de ses parties laterales.

f ...... La Coulisse.

G ...... Le Cordon qui l'enfile, destiné à l'assujettir.

Extremement la gencive; ~~j'ay appris~~
tourmentoit ~~la gencive de telle façon, que la Dame qui~~
J'ay appris qu'une dame, qui servit ~~de premier~~
~~Sujet d'Epreuve a cette belle Experience, en reçut plus~~
à cette belle experience, n'en reçeut que de l'incommodité;
~~d'incommodité, que d'utilité. une heureuse toux~~
mais une heureuse toux la delivra d'une partie de
~~delivra cette Dame, d'une portion d'un dentier si~~
ce facheux dentier, en le luy faisant cracher ~~[illegible]~~ dans le feu d'où
~~fatiguant, et le fit sauter dans le feu, ou il fut trouvé~~
il fut retiré à demi consumé, je ne sçay si ~~je sçay comment~~
~~a demi consumé. Je ne suis pas instruit de quelle façon~~
on a depuis remedié à ce vuide, et comment on l'a pu faire; mais il faloit que
~~on a depuis reparé cette breche; Mais je ne apparoit,~~
cette dame eût une forte envie d'avoir la bouche
~~qu'il falloit que l'envie que cette Dame avoit d'avoir~~
garnie pour souffrir une operation si cruelle et en
~~la bouche garnie, fut bien grande, puisqu'elle a souffert~~
même temps si ridicule, sans parler des dangereuses et
~~avec constance, une operation si cruelle, si ridicule~~
suites qu'elle pouvoit avoir. Je ne sçaurois même
~~en même tems, et dont les suites pouvoient être très~~
comprendre qu'un dentiste, tant soit peu jaloux
~~dangereuses. Je ne comprend pas non plus comment~~
de sa reputation, l'ait ainsi exposée, surtout à Paris
~~l'operateur qui a executé cette belle operation, n'a point~~
où tant d'habiles gens de toutes les professions se
~~reflechy au tort qu'une entreprise pareille pouvoit faire~~
trouvent et concourent par leur travail à donner de ~~[illegible]~~ l'ornement à cette
~~a la grande habileté, dont il se qualifie, et dont il fait~~
grande ville.
~~tant de parade, dans une ville telle que Paris, ou il~~
~~pretend être le seul Dentiste a la mode. Je ne doute~~
~~point qu'il n'ait fait de merveilleuses decouvertes;~~
~~mais je n'en connois aucune, que celle que je viens de~~

~~rapporter, et qui apprend a orner [illegible] une bouche, d'une façon si extraordinaire.~~

le Chap. doit etre le 14.e du Tome. 1.er

Chapitre 8.e

De la Structure, de l'étendue de la connexion, et des usages des gencives.

Avant que de traiter des maladies qui affligent les gencives, il est necessaire d'en donner une idée de ~~conforme~~ de leur Structure : cette notion servira à mieux faire conoître les accidents qui leur surviennent, à les prévenir, ou à les corriger, en se servant des remedes convenables, et en pratiquant à propos les operations que l'art indique

La Substance qui compose les gencives, est ferme, ~~[illegible]~~ et d'une matiere assez dure ; elle est beaucoup plus glanduleuse que fibreuse : Elle est contenüe, et enveloppée entre la peau qui ~~revet~~ revêt interieurement la bouche, et le Periosste : Cette même Substance est arrosée par plusieurs vaisseaux de ~~differents~~ differents genres ; par des arteres, des veines, des nerfs, et des vaisseaux lymphatiques, presque tous divisés et multipliés in—

autant de vaisseaux capillaires, formés par la continuation des vaisseaux qui se distribuent aux parties les plus voisines des gencives.

Les gencives s'étendent en chaque machoire depuis la derniere dent du côté droit, jusqu'à la derniere dent du côté gauche, tant en la machoire superieure, qu'en la machoire inferieure, soit en dedans, soit en dehors. Elles s'étendent encore en dehors, sur les côtés et sur le devant, depuis le colet de chaque dent, jusqu'à la peau qui revêt interieurement les joües et les lèvres. les gencives s'étendent audedans de la machoire inferieure, depuis le colet des dents, jusqu'à la circonference de la base de la langue, et audedans de la machoire superieure jusqu'à la circonference de la voute du palais.

Les gencives s'attachent et sont fortement adherantes au colet de chaque dent: du côté exterieur elles adherent à la partie exterieure des dents; et du côté interieur à leur partie interieure: quelque fois les gencives se placent dans les intervales des dents, particuliérement lorsqu'une dent vient a manquer: pour lors les alveoles s'affaissant en partie et se retrecissant, les gencives

Effacent et occupent l'Espace des dents. C'est en s'unissant ~~[illegible]~~, qu'elles remplissent cet Espace; de façon que la portion des gencives, qui coüvroit la face interieure du Colet de la dent, vient à la rencontre de celle, qui coüvroit la face exterieure; s'approchant par là mutuellement, en ~~[illegible]~~ s'attachant et en se réunissant à l'alveole; Elles s'unissent à la fin entre Elles par la rencontre de leur prolongation, ou accroissement. C'est de cette façon que les gencives remplissent en partie le vüide des alveoles, et qu'elles coüvrent la place des racines des dents, lorsque quelque dent vient à manquer.

Les gencives dans les enfans sont naturellement unies entr'elles, et coüvrent entierement les alveoles; Elles sont divisées par la sortie des dents; c'est pourquoy lorsque les dents tombent, les gencives se trouvent disposées à se reduire à leur premier état, en occupant les mêmes espaces qu'elles occupoient avant que les dents, par leur sortie, les eussent divisées et eloignées l'une de l'autre dans cet endroit.

On voit par cette description, que les gencives tapissent, non seulement le colet des dents; mais encore partie des surfaces de l'un et de l'autre os maxillaire, dans les endroits, ou les alveoles sont placées dans ces deux os: on voit aussi que l'union de la substance des gencives, avec les dents et les surfaces des os maxillaires, se fait par le moyen du ~~Perioste~~ Perioste.

Le principal usage des gencives, est de rendre les dents plus fermes et plus stables dans les alveoles, qui contiennent leurs racines: les gencives sont les conservatrices des dents; elles contribüent aussi à l'ornement de la bouche, quand elles sont bien configurées et decoupées en forme de demi croissant. lorsquelles se manifestent à l'occasion du Ris, elles ~~étalent~~ étalent en rouge ~~[illegible]~~ vermeil, qui ~~[illegible]~~ releve l'eclat de la blancheur des dents, et ~~qui est~~ est reciproquement relevé par cette même blancheur: ~~d'où il resulte une~~ cette opposition de couleurs, ~~qui~~ avec l'ordre et la regularité des dents, et du rebord des gencives, ~~offrent~~ offre à la veüe en ~~spectacle~~ objet des plus ~~[illegible]~~ gracieux.

fin du 10me 14 du 10me 7bre

73

~~Ce Chapitre doit être le 15. du tome 1.er~~

Ce Chapitre et les suivants Jusqu'au 16e Chapitre Inclusivement seront le 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. et 22e chapitre du Tom 1.er

Chapitre 9.e

~~Concernant~~ les maladies des gencives, en premier lieu ~~de~~ — Celles que causent ~~ent~~ la Sortie des dents; Et l'operation convenable pour — faciliter leur Sortie.

La Connexion, ~~[illegible]~~ Et le Rapport — qu'il y a entre les gencives et les dents, m'engagent ~~de~~ à traiter en particulier, des maladies les plus ordinaires aux gencives. Ces maladies détruisent le plus Souvent le — tissu des dents, et leur Causent une infinité d'accidens facheux.

Les maladies des gencives, sont les douleurs que les dents Causent En Sortant; Les Excroissances ordinaires; l'Epoulis, Excroissance tres facheuse; le Paroulis, abcès — tres incommode Et tres dangereux; les Ulceres; les fistules; et Le Scorbut &c.

Les douleurs qui accompagnent la Sortie des — dents, ~~Sont tres Cruelles~~, Sur tout Celles des molaires Et des Canines ^Sont tres Cruelles:^ les accidents quelles Causent Sont tres

(ssy)

dangereux ; il en coute même ~~la~~ vie à plusieurs Enfans :
Ces accidens causent une douleur tres aigüe, accompagnée de fiévre, de fluxions sur les joües, sur les yeux et sur le visage ; de Convulsions, de toux, de Catharres, de nausée, de vomissement, de Diarrées, et d'Insomnie.

On voit que tous ces simptômes ne sont que l'Effet du tiraillement, qui arrive aux fibres nerveuses du Perioste et des gencives : C'est la sortie de la dent qui cause ce tiraillement. de là vient qu'il est d'une grande importance d'employer de bonne heure tous les moyens que l'art nous prescrit, pour prévenir des accidens si facheux.

Pour prévenir et calmer la violence de ces accidens, il faut tâcher de rendre la gencive plus molle, plus souple et plus flexible ; Lorsque la gencive est telle, la dent qui pousse a moins de peine à la percer : Il faut de bonne heure donner un hochet à l'Enfant ; Ce hochet par sa fraîcheur calme la douleur, et modère l'inflammation pour un peu de tems ; et par sa dureté

Corry

il facilite la division de la gencive en la pressant, lorsque l'Enfant excité par la douleur, porte ce corps dur à sa bouche. Ensuite il faut frotter la gencive de l'Enfant avec la Racine de guimauve, trempée dans l'Eau de mauve, ou dans le miel de Narbonne; on peut aussi se servir utilement de la moëlle, ou de la cervelle de Lievre, de la graisse d'un vieux Coq, ou de sa Crête fraichement coupée, et teinte de son sang† l'Extrait qui se fait des racines de Chiendent est preferable aux precedents remedes.

† ces quatre derniers Remedes sont tres Recommandez par plusieurs praticiens Celebres.

On peut faire aussi des decoctions avec l'orge mondé, les Raisins de Damas, les figues grasses, et la Racine de Guimauve; on peut ajouter à cette decoction, un peu de Sucre candy, ~~et y tremper~~ ensuite un linge fin, dont on humectera souvent la gencive: l'huile de Ben peut encore être regardée comme un tres bon remede. &c.

Pour les Convulsions des nerfs du visage, causées par la douleur des dents, on se sert aussi de moëlle de veau, dont on se frotte le visage.

Quant à ce qui concerne les maladies interieures

causées par la Sortie des dents ; Surtout si l'on reconnoit que la lymphe soit aigrie, Il faut faire prendre à l'Enfant de la gelée de Corne de Cerf, dissoute dans le lait de la nourrice, ou dans du bouillon.

Outre Cequi vient d'être dit, on ne doit pas negliger les remedes generaux ordonnez par Un Medecin, tels que la Saignée, les lavemens pour tenir le ventre libre ; afin de Calmer la fievre Et les Convulsions : Si tous Ces remedes ne Soulageoit pas l'Enfant ; Si la gencive est rouge, gonflée et tendue ; Si l'on voit, ou Si l'on Sent au travers de la gencive, le corps de la dent, soit ~~le Corps de la dent au travers de la gencive~~, ~~Soit~~ avec le doigt, ou avec la Sonde ; il n'y a aucun danger à ouvrir la gencive En Cet Endroit ; il faut même faire Cette operation promptement avec l'extremité d'Un Dechaussoir bien tranchant : Cette operation Soulageant le malade Sur le Champ, lorsqu'elle est faite à propos, peut faire Cesser tous les Simptômes de la maladie, Et Sauver la vie à l'Enfant : l'ouverture que l'on fait à la gencive dans cette occasion, doit être proportionnée

au volume de la dent: on fait l'incision longitudinale pour les incisives et les canines, suivant leur tranchant; pour les molaires on fait l'incision cruciale, et on observe de couper exactement la gencive, qui pose sur les enfoncemens, et les éminences de la couronne de la dent: on fait cette incision cruciale, pour éviter qu'il ne reste des brides dans les enfoncemens de la couronne de la dent dont on vient de parler. les brides qui ~~resteroient~~ resteroient seroient tiraillées, et poussées à chaque instant par la sortie de la dent, ce qui causeroit plus de douleur qu'auparavant. Il est important d'observer cette circonstance; ce que les auteurs, qui ont écrit sur ces maladies, ~~ont pourtant negligé de faire observer~~ n'ont cependant pas fait.

Ce Chapitre doit etre le 16.e du Tom. 1.er

~~[illegible]~~ Chapitre 10.e

~~Concernant~~ De l'Excroissance ordinaire aux gencives; et l'operaon convenable pour traiter cette maladie.

Je Reconnois differentes especes d'excroissances des gencives: la veritable excroissance est celle qui survient

Ce chapitre doit etre le 16me du tome 1er

Chapitre 10.

De l'excroissance ~~ordinaire~~ aux gencives et l'operation convenable pour traitter cette ~~maladie~~

Je reconnois differentes especes d'excroissances des gencives: la veritable excroissance est celle qui survient a la suitte &c #

a la Suite de quelque Excoriation, ou Ulceration des gencives, par la prolongation, ou l'alongement que le Sang, et le Suc nourricier produisent, en S'accumulant à l'orifice des vaisseaux Sanguins; qui arrosent les gencives dans l'Endroit ou ils Sont rompus, ou dilacerez;

Entre les excroissances de cette espèce, il y en a de Simplement Charnües, par une Chair plus ou moins Solide, ou molasse; il y en a d'autres Spongieuses, polipeuses, Schirreuses, Chancreuses, ou Carcinomateuses, même quelque fois d'osseuses, ou pierreuses.

Il y a d'autres Excroissances improprement nommées, qui dependent Seulement du gonflement des gencives, causé par l'infiltration de quelques humeurs heterogènes, qui tiennent en Tension leur Substance, tendent en même tems et prolongent les vaisseaux qui les arrosent, et donnent lieu à leurs bords de Surpasser leurs limites. on voit de ces Sortes d'Excroissances, ou pour mieux dire des prolongemens des gencives Si grands et Si Etendus,

qu'ils recouvrent quelque fois la Couronne des dents.

Cette maladie est une de celles qui affligent le plus souvent les gencives ; nous la ~~[illegible]~~ nommerons Enervillance pour nous accommoder au ~~langage~~ langage ordinaire ; quoy quelle ne soit qu'un gonflement, ~~pour nous accommoder au langage ordinaire~~ ; Les gencives deviennent alors si molasses, ~~et~~ si spongieuses, ~~qu'elles sont~~ si tendres et si delicattes, que pour peu qu'on les touche, ou que le malade vienne à pomper sa salive, on luy voit sortir du sang ; les dents s'en ressentent quelque fois de telle façon, qu'elles deviennent Chancelantes, et qu'elles perissent à cette occasion, si l'on n'y remedie promptement ;

La Cause la plus ordinaire de cette maladie, est le Tartre qui s'accumule au tour des dents, ~~[illegible]~~ et s'insinue Entre Elles et la gencive ; d'où ~~il resulte~~ resultent la Compression des vaisseaux, ~~qui s'opposent~~ et l'opposition au passage des liqueurs ; ~~[illegible]~~ ~~de ceil ecomise~~ qui font que ces liqueurs faisant effort, dilatent ~~tent~~ ces vaisseaux, et qu'elles s'infiltrent tellement, que l'abondance du sang et des serosités ; ~~tendent~~ tend par cet obstacle ces mêmes vaisseaux sanguins et lymphatiques, dont les parois qui ont peu

se rompent d'eux mêmes, ou cedent
de resistance, ~~cedent aisément~~ aux moindres Efforts; Et de là vient enfin que les gencives se gonflent, se distendent, saignent si facilement et si ~~ordinairement~~ souvent.

Les Dents étant chancelantes, les gencives étant gonflées, Et la partie étant douloureuse, on Evite de ~~[illegible]~~ manger de ce Côté là, par la douleur ~~[illegible]~~ que la mastication cause, et qui augmente de jour en jour, ~~[illegible]~~ Lorsqu'on prend cette précaution, car la douleur cesseroit plutôt, si la ~~[illegible]~~ mastication se faisoit sur ces parties affligées, ~~[illegible]~~ parceque les aliments comprimant les dents ~~[illegible]~~ et les gencives tumefiées, les degorgeroient, ~~[illegible]~~ et par consequent diminueroient le ~~[illegible]~~ gonflement et ~~[illegible]~~ en même ~~[illegible]~~ tems la douleur.

~~tumefiées; il est impossible qu'il n'y ait alors des [illegible] traitteaux, qui les Creusent, [illegible] par où il est aisé de rendre raison de la douleur qu'on ressent, et du saignement des gencives.~~

Si l'on neglige ces surveillances, Elles ne

manquent pas de faire des progrèz plus ou moins grands, plus ou moins rapides, ou plus ou moins lents, selon que la Compression du Corps Etranger est plus ou moins Considerable, ou que l'humeur qu'elle arrête est plus ou moins abondante, liquide ou Epaisse, benigne ou maline : Pour lors il arrive que Ces humeurs, par le long Sejour qu'elles font dans la partie, soit qu'elles soient arretées dans leurs propres vaisseaux ou infiltrées dans les interstices voisins, fermentant et s'aigrissant rompent, rongent et dechirent la Substance des gencives; d'où il resulte, outre leur gonflement, des Excoriations ou des Ulceres plus ou moins considerables. Si la liqueur contenue dans la Substance glanduleuse des gencives ne peut se faire jour, parceque les tuyaux excretoires qui contiennent Ces liqueurs sont bouchés, et parceque Ces liqueurs ne peuvent En se resolvant, transpirer ou retrograder dans la masse du Sang, ou s'Evacuer par la Suppuration; alors il arrive que les parties les plus liquides s'Exhalent, et que les plus massives,

Et les plus grossieres s'Epaississent, par leur sejour, et par Consequent il en resulte une tumeur dure, Et quelque fois Schireuse.

Il peut aussi arriver que l'humeur qui se trouve ainsi infiltrée, Etant sans cesse frappée par les impulsions réiterées des arteres, Et changeant de ~~Caractere~~ qualité, dégénere En une matiere capable [illegible]; de s'aigrir par la fermentation, de devenir Corrosive, et de donner lieu au Schirre, et de se Convertir En Carcinôme, ou En Cancer; la même matiere peut quelque fois Carier dans la suite les os voisins.

Pour prevenir ces fâcheux Evenemens, il faut de bonne heure avoir recours, à tous les moyens convenables En pareille occasion; Il faut détacher avec grand soin le tartre, qui s'insinue Entre la Surface des dents, Et le bord des gencives. Il faut ~~Elaver~~ scarifier les gencives avec la lancette + ~~[illegible]~~ ou un dechaussoir avec bien tranchant * et couper avec les Ciseaux ~~[illegible]~~ l'excedant des gencives. Si les gencives ne sont que ~~[illegible]~~ mediocrement gonflées, et qu'il n'y ait point de tartre à ôter, il suffira de les dégorger, En les scarifiant par de petites incisions assés multipliées et suffisament profondes; ~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

+ afferme et cachée dans une petite bandelette, qui ira Jusqu'à la pointe de laditte Lancette, *

* voyez la f.re 3.e de la planche 5.e

* voyez la planche 18.e

~~Lancette affermie en cachée dans son épaisseur de laquelle elle ne s'en sépare~~ ~~que de la pointe de la lancette, laquelle doit être faite toute de la même~~. Après avoir observé ces circonstances, il ne s'agit que de résoudre l'humeur, qui a pû encore rester infiltrée dans les gencives; il faut après avoir ~~résolut~~ résous cette humeur, fortifier les gencives. Comme il est assés ordinaire, qu'il y ait une cause interieure, qui produise cette sorte de maladie; il faut toujours être attentif à combatre cette cause, tandis qu'on fomente souvent les gencives avec une decoction faitte avec l'Iris, la sauge, les noix de Cyprès, les feüilles ou les glands de chêne, dont on fait une decoction dans le vin rouge. Lorsqu'il s'agit ~~d'extirper~~ d'exstirper quelque portion des gencives, plus ou moins excedantes, on y procede en la manière suivante.

Si c'est pour inciser, ou ~~et~~ retrancher les gencives sur le devant de la bouche, on prend des ciseaux droits*, bien tranchants et bien pointus. S'il s'agit de pratiquer une semblable operation sur les côtés de

~~* voyez la f.re ...~~
~~...~~

~~* voyez la f.re 9.e de la planche ...~~ —

* voyez la f.re 2.e de la planche 5.e

l'une, ou de l'autre machoire, on prendra des Ciseaux Courbes *, d'ailleurs conditionnez de même que les Ciseaux droits; 9° ensuite l'operateur tenant les Ciseaux ~~Courbes~~ de la main droite, ~~il~~ releve, ou baille les lêvres & écarte les jôües avec les doigts de la main gauche; afin de pouvoir agir librement en operant & de mieux executer son operation, sans blesser les parties saines; Pour lors il extirpe ~~Coupe~~ dans toute son étendüe la partie excedante des gencives: il comprime ensuite avec le doigt indicateur de bas en haut les gencives de la machoire inferieure; au lieu qu'il doit comprimer celles de la superieure de haut en bas, et cela dans l'intention de les mieux dégorger; il se sert aprés pour les bassiner, des mêmes remedes cy dessus indiquez. Par tous ~~[illegible]~~ ces moyens on previent les facheuses suittes que nous avons rapportées. on se sert encore en certains cas des Ciseaux droits, ou courbes arbitrairement dans tous les endroits de la bouche, selon ~~suivant~~ les circonstances particulieres.

9° mais un peu plus courbes que ceux dont on se sert ordinairement en chirurgie:

Si nonobstant ces sages precautions, la

~~[illegible]~~

* voyez la fig. 2e de la planche ~~[illegible]~~ 6.

maladie devenoit extraordinaire; qu'elle eût fait de plus grands progrès; ou qu'elle eût été negligée jusqu'au point d'être degenerée en schirre, en ~~[illegible]~~ chancre, en carcinôme, ou en cancer; pour lors il faudroit avoir recours à la ~~métode~~ methode qui sera indiquée à l'occasion de ces cas, en procedant à ce traittement suivant le conseil des plus excellens Medecins et Chirurgiens.

Chapitre II.e

le chapitre doit etre le 17.e du Tom 1.er

~~Concernant~~ De l'Epoulis ou excroissance charnüe excédant le niveau de la surface des gencives: et de ~~et~~ l'operation convenable pour traiter cette ~~[illegible]~~ maladie.

L'Epoulis est une vraie excroissance particulière à la gencive: Les Grecs l'ont nommée ainsi; parce qu'elle vient hors des gencives. Elle ne s'éleve point le long des interstices des ~~dents~~ dents, comme fait le prolongement ou le gouflement des gencives, dont on a parlé dans le Chapitre precedent. Cette excroissance

procède d'une Excoriation, d'une Ulceration des gencives, ou d'une playe.

De ces Excroissances il y en a de deux Especes: dans l'une de ces Especes, les Chairs sont molles, blanchâtres et comme polipeuses; Elles sont produites par un sang chargé d'une lymphe crasse et visqueuse; ces Chairs sont indolentes et même insensibles: Dans l'autre Espece, Elles sont dures, rougeâtres et dependantes d'un sang abondant en bile, ou en parties terrestres: Elles sont toujours douloureuses tendantes à la nature du Schirre, ou du Cancer.

Ces Excroissances sont toujours causées par le vice des liqueurs, ou des sucs, qui arrosent la substance des gencives: Dans les Excroissances qui sont rougeâtres, ce sont les vaisseaux sanguins qui sont les plus engorgés: Dans les blanchâtres, les veines lymphatiques sont les plus embarrassées. les douleurs que l'on ressent à l'occasion de celles de cette seconde Espece, dependent en partie de la tension des fibres, et en partie de l'acrimonie des matieres. Les Excroissances blanchâtres, sont causées par le vice de la lymphe. les Excroissances rougeâtres, ou noirâtres, sont causées

Par

par le vice du sang, ou de la bile. quelque fois les unes et les autres, en s'invéterant, acquierent une telle consistance ou dureté, qu'elles resistent même au tranchant des — instruments. Cela arrive plus souvent à celles qui sont causées par un sang bilieux et terrestre, qu'à celles — qui sont causées par le vice de la lymphe.

Ces Excroissances ont pour l'ordinaire leur attache en forme de Col; les vaisseaux qui les distribuent, fournissent continuellement de nouvelles — matieres, qui augmentent insensiblement leur volume; et ~~de ces excroissances~~ si l'on n'a pas soin de les extirper de bonne heure, leur progrès devient d'une tres dangereuse consequence; ce qui n'est que trop verifié par l'experience.

L'on verra par la figure que je donne, de deux Excroissances * de cette espece, quel est le volume qu'elles acquierent quelque fois; puisque la plus considerable a augmenté dans l'espace de cinq années, jusqu'au point où elle est representée dans la planche.

Lorsque l'on veut emporter des Excroissances

* voyez la planche 4.

dures, Calleuses, Carcinomateuses, ou Pierreuses, le Sujet
sera situé dans un fauteuil, ou dans un lit, son dos, et sa
tête appuiez sur des Coussins, ou contre un dossier. —
l'opérateur doit être placé devant le Sujet s'il est
dans un fauteuil, ou à la ruelle à droite du lit, s'il est dans le lit.
il tient l'instrument dont il doit operer, avec sa main —
droite; tandis qu'avec le pouce et l'indicateur de la main —
gauche, il range les levres et les jöues, assujettissant —
l'Excroissance qu'il veut ~~extirper~~ exstirper, en la saisissant ~~avec~~ avec
des Pincettes de Chirurgien, ou avec une ~~[illegible]~~ Erigne *. Si les —
doigts ne suffisent pas, pour emporter cette Excroissance,
on l'emporte le plus prés ~~[illegible]~~ de la gencive
qu'il est possible, avec les instrumens les plus convenables, —
et on évite soigneusement de découvrir l'os de la machoire,
crainte d'occasionner la Carie, en l'exposant à l'air, et
aux mauvaises impressions du limon de la bouche. Si
au Contraire l'os est Carié, on le découvre dans toute
l'Etendüe de la Carie, et pour lors on procede à sa —
guerison suivant l'Usage ordinaire.

~~* [illegible]~~

* Voyez les fig.res 2.e et 3, de la planche ~~[illegible]~~ 7.e

Pour s'assurer de l'Etat de L'os, il faut avec une Sonde à Dentiste *, ou bien avec un Stilet ordinaire, reconnoître ce qui se passe dans la playe qu'on vient de faire, en ~~[illegible]~~ extirpant l'Excroissance.

Si l'Excroissance est située du Coté gauche, il faut se placer du même Coté, tenant l'instrument de la main gauche; tandis qu'avec la main droite on éloigne les levres et la joüe, et que l'on assujetit l'Excroissance. on opere d'ailleurs de même que l'on a operé au Coté opposé.

Si l'on veut operer sans changer de place, il ne faut que passer le bras gauche par dessus la tête de la personne sur laquelle on opere; en observant d'ailleurs dans la maniere d'operer les circonstances que nous venons d'indiquer.

L'operation faite, on fait laver la bouche avec du vin tiede, appliquant sur la playe un plumaceau imbibé de vin miellé, qu'on fait soutenir avec le doigt pendant quelque tems. Si les vaisseaux —

~~[illegible]~~

* voyez la Fig. 3e de la planche ~~[illegible]~~ 6.

coupez en operant fournissent trop de sang, Il faut tremper un, ou plusieurs plumaceaux dans l'eau alluminause ou dans quelque autre liqueur astringente, ou stiptique &c.ª Il faut aussi les revêtir de quelques compresses graduées, pour remplir suffisam̃ent l'espace qui se trouve entre la gencive et la jouë, et procurer un point d'appuy capable de faire une compression suffisante; afin de se mieux rendre maître de l'hemoragie; on peut encore en cas qu'elle soit opiniâtre, appliquer des compresses sur la

R. S. Tome I 193 jouë, soutenuës par un bandage convenable, et qui comprime suffisam̃ent l'appareil que nous avons indiqué: on a par ce moyen un point d'appuy ferme et solide, capable d'arrêter l'hemoragie, quoy qu'opiniâtre.

La Cure de cette maladie après l'operation finie, ne consiste qu'à se rinser souvent la bouche avec les remedes que nous avons indiqués: on trempe dans ces remedes des plumaceaux qu'on applique sur la playe, on les renouvelle au moins deux, ou trois fois par jour; à moins

qu'il ne se forme de nouvelles Excroissances; ce qui —
arrive quelque fois. Il faut en ce cas-là consumer
ces nouvelles chairs, tâchant de s'en rendre maître par
les applications réïterées de la pierre infernalle, que
l'on porte dans la bouche du malade par le moyen de l'Etuy d'argent
nommé Porte pierre infernalle *, lequel doit être plus
long que celuy dont on se sert ordinairement, afin de
pouvoir appliquer plus commodément la pierre infernalle
dans les endroits les plus enfoncez de la bouche. Cet —
instrument étant le plus commode, et celuy qui assujetit
le mieux la pierre infernalle, on ne doit l'appliquer —
dans la bouche, qu'étant montée sur cet instrument, de
crainte que cette pierre n'échappe des doigts, ou des —
pincettes, et qu'elle ne fasse du desordre dans la bouche, et
sur tout dans l'Estomach, si malheureusement le malade
venoit à l'avaler. Cet accident est quelque fois
arrivé, cette pierre étant échapée des doigts, ou des pincettes.
on previent ce triste accident, par la precaution que j'indique.
Si l'on étoit appellé pour secourir un malade, à qui un

* voyez la figure 2. 43e de la planche 8e.

tel accident seroit arrivé par l'jmprudence de quelque operateur ~~malavisé~~, jl faudroit faire avaler du lait, ou de l'huile en quantité ~~au~~ malade, et même luy faire prendre un vomitif, et derechef luy faire boire du lait, ou de l'huile. On doit ~~semblablement~~ encore observer par la même raison de bien essuier l'humidité dans l'endroit où cette pierre doit s'appliquer; affin d'empêcher autant qu'jl est possible que la salive n'en dissolve ~~aucunes~~ quelques particules, qui pourroient causer du desordre dans la bouche, dans l'œsophage ~~œsophage~~, et même dans l'estomach, si l'on venoit à avaler une salive jmpreignée ~~[illegible]~~ de la dissolution de cette pierre; ce qui l'on évite ~~faite~~ toujours par cette seconde precaution. on fait d'ailleurs rinser plusieurs fois la bouche du malade, tant pour ôter le mauvais gout, que pour diminuer la douleur que cette pierre cause. par ce moyen on guérit radicalement ~~et~~ en peu de tems cette maladie, à moins que l'os ne se trouve en même tems carié, comme nous l'avons dit, ou qu'jl n'y ait une complication mauvaise d'une cause jnterieure, dependante de quelque mauvais levain ~~[illegible]~~, scorbutique, scrophuleux, ou verolique &c. dans ce cas jl faut recourir au

secours de la médecine, et agissant de concert avec elle, réiterer les mêmes operations et l'usage des mêmes remedes en cas de recidive, car il arrive quelque fois que ces sortes de maladies reparoissent, lorsque les malades sont atteints d'ailleurs de quelque maladie qui a vicié la masse du sang universellement.

Il ne suffit pas d'avoir donné une methode pour les cas ordinaires; il faut indiquer encore quelque circonstance concernant la manière d'operer dans les cas les plus extraordinaires; et lorsqu'il s'agit d'exstirper quelque excroissance survenüe dans la bouche, qui a acquis par succession de tems un volume énorme, en dégenerant en une consistance osseuse ou pierreuse, fortement adherante et ne faisant quasy qu'un même corps avec la partie osseuse avec laquelle elle s'est intimement unie. on ne peut exstirper une excroissance de cette nature avec le scapel, le bistoury, ny les ciseaux; il faut emporter ces excroissances avec les instruments, qui servent à ôter les dents, en se servant du plus convenable, par rapport au volume et à la situation

Explication de la planche 4e contenant la figure de differents Corps pierreux.

La figure 1e. . . . Represente une grande Excroissance, ou Epoulis petrifié vu par la Surface qui étoit attachée aux parties de la bouche..

a. . . . . . . L'endroit où il s'attachoit aux parties de la bouche.

B.B.B. . . . Plusieurs Eminences raboteuses.

La figure 2e. . . . Represente le même Corps pierreux, vu par sa Surface la plus convexe.

C. . . . . Un enfoncement tres profond, dont la Surface est irreguliere et inegale, ressemblant assez a une grotte naturelle.

D.D. . . . . . Eminences raboteuses et irregulieres de ce Corps.

La figure 3e. . . . Represente une Troisieme Surface de ce même Corps pierreux vu par le coté ou le Cautere actuel a porté et fait un trou profond, en calcinant une partie de la Substance pierreuse.

E. . . . . . . Le Trou formé par le Cautere actuel.

f. f. . . . . . Eminences raboteuses et irregulieres de ce même corps pierreux.

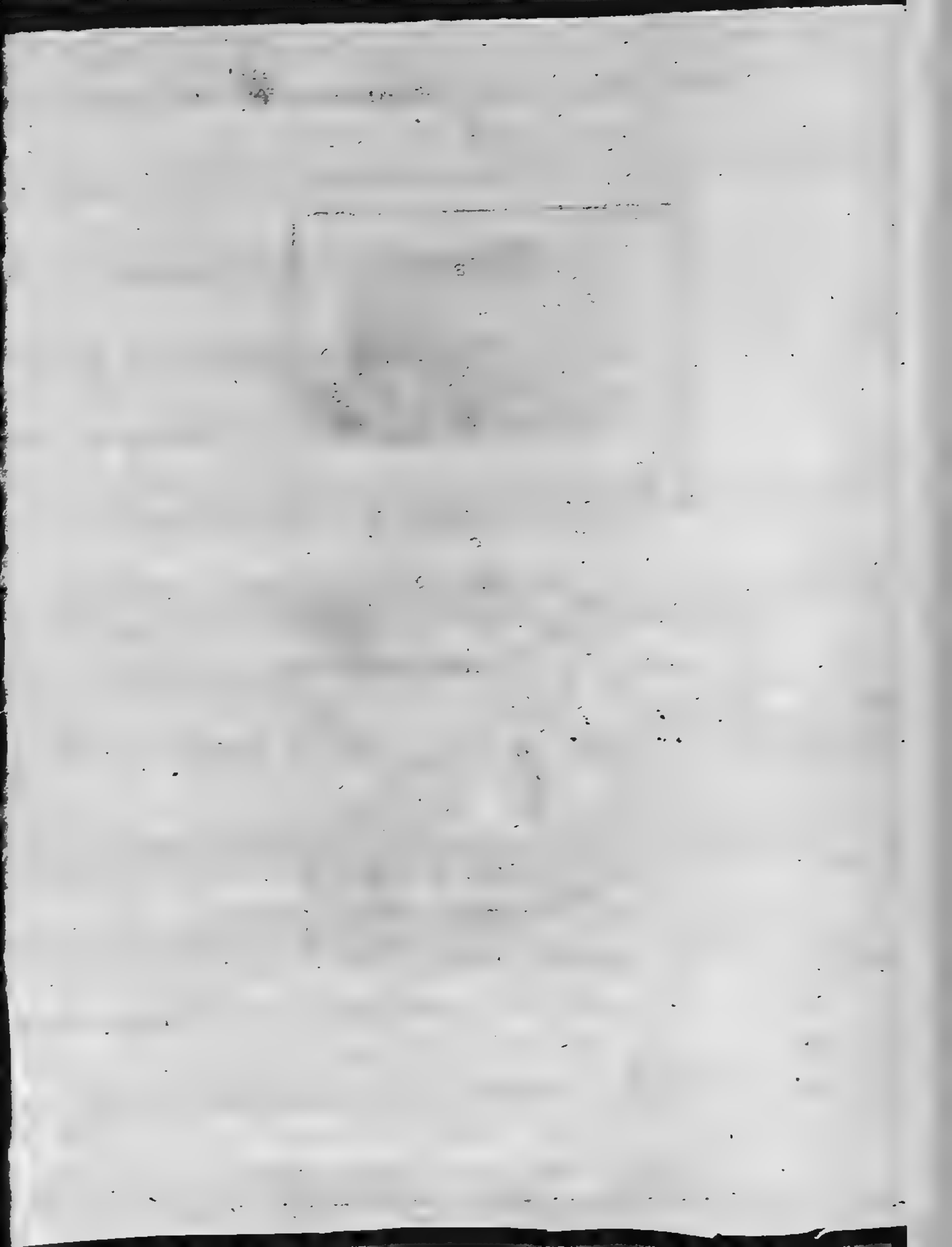
~~La figure~~ . . . . . ~~Represente une grande excroissance vüe par son sommet et dans sa circonference la plus étendüe~~

La figure 4e. . . . Represente une petite Excroissance, ou Epoulis petrifié vü de façon qu'on voit sa tête et son attache.

g. . . . . Le Corps de cette Excroissance.

h. . . . . . . Son attache;

La figure 5e. . . . Represente la même Excroissance vüe par son Sommet et dans sa Circonference la plus etendüe.



de l'Excroissance, ou bien avec un Ciseau semblable à celuy d'un menuisier, en frapant dessus avec un petit maillet, ou en seiant avec une scie dont la lame sera emmanchée comme un couteau. Il faut proportionner le volume et la grandeur de ces instruments à la disposition des parties sur lesquelles on doit operer. Par ce moyen on peut des Excroissances ou Petrifications semblables à celles que M. Carmeline a ôtées à M. houssu, et à celle que M. Bassuel m'a communiquée, comme je le rapporte plus au long dans mes observations. Il faut observer d'ailleurs pour le pansement d'une telle maladie après l'extirpation faitte, les circonstances requises qu'il est aisé de recueillir en differents endroits de ce Traité.

Faut le chap. 17 du tome 1 qui fera suivi le supplement de la fol. 4.

Ce chapitre doit etre le 18.e du Tom. 1.er

Chapitre 12.e

Du Paroulis,

ou abcès qui se forme aux gencives par fluxion et inflammation, quelque fois par congestion, epanchement, et infiltration; la maniere d'operer pour traiter cette maladie.

Le Paroulis ainsi nommé des Grecs, tire son

Etimologie de deux termes grecs, qui signifient, proche, et gencive, quoy qu'il vienne aux gencives mêmes, entre elles et le dedans des joües: il commence à paroître par une inflammation, presque toujours occasionnée par la carie de quelque dent, ~~[illegible]~~, de quelque chicot, ou racine qu'on a negligé d'ôter, ou par ~~[illegible]~~ l'alvéole cariée. l'humeur acre et corrosive qui ronge l'os en le cariant, fermentant et agissant ~~[illegible]~~ avec violence, non seulement sur l'os qu'elle détruit; mais encore sur ses enveloppes membraneuses et nerveuses, cause des divulsions qui font sentir des douleurs tres sensibles: les Esprits animaux ainsi irritez, refluant irregulierement, donnent ocasion aux liqueurs, qui circulent dans les vaisseaux voisins, de s'arrêter en quelque maniére dans leurs tuyaux, parceque les filets nerveux ~~devenant~~ plus tendus qu'à l'ordinaire, les vaisseaux sanguins et lymphatiques, qui se rencontrent par leur distribution, comme croisez et entrelassez avec eux, sont comprimez par les nerfs ainsi ~~[illegible]~~ tendus. Cela suffit pour arrêter, ou intercepter en quelque façon ~~en quelque maniére~~ le cours des humeurs, de là vient qu'il se forme des obstructions, qui gonflent les

corry

tellemem les vaisseaux ~~[illegible]~~, qu'ils se rompent à la fin: Il en resulte ~~[illegible]~~ une tumeur avec Epanchement, plus ou moins considerable, plus ou moins étendüe, et plus ou moins profonde, selon ~~[illegible]~~ que les humeurs sont plus ou moins disposées à s'aigrir, à fermenter, ~~ou à se déposer~~, par rapport à la cacochimie ~~Cacochimie~~ du Sujet, ou à la plenitude de ses vailsseaux: il peut encore arriver que l'humeur même qui sort de la Carie, venant à s'insinuer dans les interstices des fibres de la gencive; et les ecartant les unes des autres, peut causer l'inflammation, le gonflement ~~&c~~.

Il peut y avoir encore d'autres Causes du Paroulis; comme quelque vice particulier de la masse du Sang; ou bien quelque Cause exterieure, dependante des injures du tems, des chutes ~~Chutes~~, ou de quelques Coups recus ~~[illegible]~~. quoy qu'il en soit, cette tumeur est presque toujours la même, à quelque Circonstance prés; ce qui ne change pas de beaucoup la maniere de la traiter.

Le Paroulis occasionné par l'une, ou l'autre de ces Causes, doit être regardé dans son Commencement, comme une inflammation simple; dans son progrés, comme une tumeur

disposée à s'abceder; dans son Etat, comme un abcez confirmé, capable d'avoir des suites tres fâcheuses; puisqu'il peut tres souvent occasionner la Carie des os des machoires: Car les gencives étant peu épaisses, la matiére a bientôt pénetré et détruit l'enveloppe ou le Perioste de ces os, et successivement leur propre substance.

Lorsqu'on est appellé à l'occasion de ces sortes d'abcés, il faut reconnoître leur situation: Ils sont situez tantôt plus bas, tantôt plus haut, tantôt plus en avant, tantôt plus en arriere; quelquefois l'inflammation, ou le Gonflement, que le Paroulis occasionne, s'étend dans toute la jouë, depuis l'oreille, les yeux, le nez, jusqu'aux lévres, même jusqu'au menton; Il faut encore tâcher de reconnoître au vray, quelles sont les causes qui produisent ces abcés; Il faut examiner sur tout, les dents, et s'assûrer de leur Etat. S'il y en a de cariées, et qu'il soit possible de les ôter, il ne faut pas differer de le faire; à moins que la tension et la douleur des parties ne s'y opposent, l'Extraction des dents, ou des chicots, lorsqu'elle est praticable, est souvent

suffisante pour faire disparoître le depôt. elle est au contraire capable de l'augmenter, si l'on s'opiniâtre à la faire mal àpropos, et avec trop de violence.

Si les dents sont cariées, et qu'il faille differer de les ôter, on a recours en attendant à la saignée suffisament reiterée, aux lavemens temperants, emoliants et laxatifs; observant la diette, et le regime de vie convenable; on examine souvent la maladie, pour juger de son progrés; on a soin de bassiner souvent les gencives avec du lait, dans lequel on a fait bouillir des figues grasses, des feuilles de ~~Mauve~~ Mauve et de Guimauve et un peu de Parietaire; on applique sur l'endroit de la gencive gonflée et tandüe, une ou deux figues des plus grasses, bien cuittes dans du lait, tandis qu'exterieurement on fait des onctions sur toute l'etendüe de la joüe, avec un liniment composé seulement de parties égales d'onguent d'altea et d'huile d'hypericum, appliquant pardessus un papier brouillard et une compresse simple, soutenant le tout sans compression par le moyen d'un bandage contentif. Ce sont là les moyens capables d'appaiser la douleur, de détourner la fluxion, de

resoudre les matieres disposées à la resolution, de cuire, et de digérer celles qui tendent à la suppuration, en relâchant et en ramolissant les fibres de la partie malade.

Si malgré tous ces moyens, la maladie fait un grand progrés; si la tumeur s'éleve en quelque endroit plus qu'ailleurs; pourpeu que l'on y sente de la fluctuation, il ne faut point hesiter à donner promptement issüe à la matiére qu'elle contient; quand bien même la violence de la douleur seroit diminüée, ou tout à fait calmée, ~~[illegible]~~ lorsque la tumeur est prête à abceder, ~~[illegible]~~ il faut la percer ~~[illegible]~~ sans attendre que la matiére perce d'elle même, ~~[illegible]~~ parceque l'on donneroit le tems à la matiere de pénétrer jusqu'à l'os, ou de s'étendre jusqu'aux parties exterieures du visage; cequi causeroit ainsi une maladie, dont les suites seroient longues et facheuses, peut être même accompagnées de quelque difformité tres disgracieuse; cequi n'arrive que trop souvent, lorsqu'on est obligé, pour avoir trop longtems diferé l'operation, de percer la tumeur en quelque endroit de la joüe, ou du menton, ou que la matiére se faisant jour

par elle même, soit en dehors, soit en dedans, occasionne des fistules accompagnées de Carie.

Lors qu'on sera convaincu par la fluctuation de l'Existence d'une matiere deposée par Epanchement, on fera l'ouverture de l'abcés sans attendre davantage; afin de procurer promptement l'Evacuation du Pus, et de prevenir les accidens, qui pourroient survenir, si l'on ne faisoit pas cette operation de bonne heure, En observant de faire l'ouverture assés Etendüe; Et dans la partie la plus declive inclinée.

Cette operation se peut faire avec un Dechaussoir bien tranchant, ou avec une lancette dont on affermit la Chasse avec la lame, au moyen d'une bandelette. Cette bandelette sert aussi à cacher la lame, pour moins Effraïer le malade. Il ne faut laisser à decouvert de la lame de cet instrument, vers sa pointe, que ce qu'il lui faut pour faire l'incision. L'operateur tient cette lancette avec sa main droite. le malade Etant situé de façon convenable, l'operateur est placé devant ou au côté droit du malade pour operer avec la main droite, soit sur le devant, ou sur le côté droit de l'une, ou de l'autre machoire tandis

qu'avec la main gauche, il écarte des dents les lèvres et la joüe avec l'indicateur et le pouce. l'ouverture étant faite, il presse les environs de l'abcès, pour exprimer et faire sortir le pus qui peut être niché dans quelque sinus voisin. on fait ensuite rinser la bouche d'une decoction de sauge, faite dans du vin miellé, que l'on peut encore introduire dans toute la cavité de la playe avec une moyenne seringue à abcès*, dont le tuiau sera suffisament long et courbé s'il est necessaire ; afin de pouvoir porter l'injection jusqu'au fond de la bouche sans incommoder. on seringue de cette façon la liqueur pour mieux deterger la cavité, en observant de seringuer doucement et sans violence, pour ne pas augmenter la division des parties. on continüe de même de rinser les gencives, de bassiner la playe, ou de la seringuer jusqu'à la guerison parfaite, et on applique à chaque pansement un plumaceau trempé dans la même liqueur, à l'endroit de la playe.

Quand il faut operer au côté gauche, l'operateur sans changer de place, passant son bras gauche par dessus la tête du malade, écarte avec cette main ; tandis qu'il opere

~~* [illegible]~~

* voyez la f.re 1.e de la planche 8.e

de l'autre ~~il peut encore~~, passant du côté droit au côté gauche, operer de la main gauche, en écartant les parties avec la main droitte, agissant d'ailleurs de même qu'il vient d'être indiqué.

Si les dents cariées ne sont point ôtées, on les ôte le plustôt qu'il est possible. Si les alveoles ne sont point alterées, non plus que le Periosse, et que la masse du sang ne soit point viciée, la guerison suit de bien prés cette petite operation.

Lorsque ces abcés sont situés aux gencives de la machoire superieure, leur guerison est plus prompte, que lorsqu'ils sont situés aux gencives de la machoire inferieure; parceque l'humeur ~~par~~ suivant sa pente, s'évacue plus facilement par l'ouverture de l'abcés vers laquelle elle est entrainée par son propre poids: ce qui n'arrive pas de même à la machoire inferieure; parceque la matiere retenüe dans le sac de l'abcés par sa pesanteur et par sa situation, ronge par son séjour, et par son acrimonie les parties qu'elle touche, et cause ainsi quelque fois des fistules et même la carie. C'est pourquoy il faut être attentif à ouvrir au plutôt ces sortes d'abcés, particulierement ceux qui surviennent aux gencives de la

machoire ~~superieure~~ inferieure. il faut presser plus souvent en ceux cy les gencives de bas en haut, pour procurer une evacuation plus exacte de la matiere qui est contenüe dans leur cavité. on se sert d'ailleurs pour en procurer plus promptement la réünion, de compresses qu'on applique exterieurement sur le visage dans l'endroit du sinus, en comprimant toujours de bas en haut: il faut soutenir et embrasser ces compresses avec un bandage compressif; c'est le moyen le plus ~~asseuré~~ assûré, pour procurer une prompte guerison, et pour eviter les desordres que la matiere pourroit faire par son trop long sejour, nonobstant l'ouverture de l'abcés, si l'on n'usoit de cette precaution.

Comme nous ~~devons convenir~~ devons convenir que la cause la plus ordinaire de ces sortes d'abcés, est la carie des dents; et qu'on ne peut assés prendre de précaution, pour prévenir le paroulis, dont les suites sont quelque fois si facheuses, nous ne ~~sçaurions~~ sçaurions trop recommander de ne pas negliger, pour le prevenir, de se faire ôter de bonne heure les dents cariées, ou les chicots, surtout en la machoire inferieure, puisque c'est en celle là

(55)

240

qu'il ~~arrive~~ arrive plus fréquemment. L'os de cette machoire étant un des plus solides du ~~squelette~~ squélet humain, on est souvent obligé pour guerir les caries qui l'attaquent, non seulement d'avoir recours aux applications reiterées du Cautere actuel *; mais même de detruire en partie les muscles qui servent à [redacted] fermer et ouvrir la machoire inferieure; tantot en les detruisant par des incisions faites avec le bistoury *, tantost ~~ou~~ en appliquant le Cautere potentiel, pour satisfaire à la facheuse necessité à laquelle on se trouve reduit dans un tel cas, de decouvrir l'os dans toute l'etendüe du progrés de la carie, laquelle s'etend quelquefois si loin, qu'il est arrivé qu'on [redacted] a été obligé d'emporter des portions tres considerables de l'os maxillaire inferieur*. nous en avons eu un exemple recent en la personne de M. [redacted]hollande Concierge du Chateau de Meudon. qui [redacted] avoit deux dents molaires [redacted] du côté gauche de ~~la machoire inferieure~~ cariées, leur carie se communiqua aux alveoles; des alveoles elle s'etendit au corps de l'os; des depots tres considerables se formerent, et le mirent en peu de tems + dans un tres pitoyable Etat. Le Roy étant venu pour quelque

[redacted]

en 172

* voyez la fig.re 4.e de la planche [redacted] 8e

* voyez la fig.re 1.e de la planche [redacted] 5e

temps resider au Chateau de Meudon; M. de la Peyronie*

fut prié de visiter ce malade; il le trouva dans une telle situation, qu'il fut obligé, pour le secourir, d'avoir recours à de grandes operations, et à des applications reiterées du Cautere Potentiel.

M. Lambert * a fait au fils de M. de Barcos* il y a environ deux ans, une semblable Cure; ~~M. Lambert~~ il eut à peu près recours aux mêmes voyes; il fut même obligé d'emporter l'os maxillaire depuis la Symphise du menton, jusqu'à l'angle inferieur de la machoire inferieure. Ce malade a été gueri radicalement, et la Cicatrice n'est que fort peu apparente.

Ces deux observations sont de notorieté publique; elles ont fait beaucoup de bruit à la Cour, et elles m'ont été communiquées par M. Anel,* qui a vû l'un et l'autre malade.

J'ay vû plusieurs de ces tumeurs tres considerables, qui n'avoient d'autres causes que la Carie des dents; je n'ignore pourtant pas qu'il y a des tumeurs, qui sont suivies de Carie par d'autres causes. Mais il est tres

* Premier Chirurgien du Roy en Survivance.

* Chirurgien du Roy en Survivance.

* Intendant de Mr. Le Marechal de Villeroy.

* cy devant chirurgien major dans les armées de france et d'allemagne, docteur en chirurgie et chirurgien de feue madame R. de Savoye.

242

important d'être attentif à Examiner de près, toutes les circonstances, qui accompagnent une telle maladie

Rien n'est plus frequent que de voir ces sortes de tumeurs plus, ou moins considerables, et dont les suites sont plus ou moins fâcheuses suivant les differentes causes qui les produisent, ou les soins que l'on prend pour les prévenir, les dissiper, et les guerir radicallement, lorsqu'elles sont formées; J'en ai traité avec succès un tres grand nombre.

Lorsqu'on veut faire des incisions aux gencives, à l'occasion de ces sortes de tumeurs, ou les entretenir ouvertes; on doit faire des dilatations suffisantes avec les instrumens tranchans, entretenir la dilatation de l'ouverture que l'on a faite, et qui ne se bouche ordinairement que trop tôt. pour ne pas effrayer le malade, en introduisant de nouveau un instrument tranchant dans sa bouche; on aura recours à l'usage des Bourdonnets et des tampons faits de Charpi, ou de Cotton; ou bien à des tentes proprement faites, recouvertes de Cire; de quelque Cerat, ou Emplatre convenable, qui ne soit point degoûtant par sa saveur, ny par son odeur.

on peut encore se servir, même avec plus de succés, de tentes faites de Racines de Guimauve. Il faut préferer sur tout en semblable occasion, l'usage de l'Eponge préparée, comme la plus convenable à remplir l'intention que l'on a. on observera néanmoins la sage précaution de diminuer les tentes à mesure que la profondeur de la playe diminuera, sans quoy l'usage des Tentes trop longtems continuées, deviendroit tres dangereux, ce que je sçay par Experience, et qui n'arrive que trop souvent.

Ce n'est pas sans fondement que M. Belloste * dans son traité intitulé le chirurgien d'hopital, a si fort combattu l'usage inconsideré des tentes, aprés le Celebre Magathus *. les Experiences de M. Belloste l'ayant conduit à se rencontrer du même sentiment, sans sçavoir, comme il nous l'assûre luy même, que Magathus en eût parlé avant luy. Magathus n'avoit été suivi de personne en cette methode; cet auteur étoit inconnu aux Chirurgiens françois; il avoit Ecrit dans une langue differente

* Premier Chirurgien de Mad^e. R. de Savoye

* Medecin italien lequel avoit eu grande reputation il y a plus d'un siecle.

cons

de la nôtre ; il y avoit plus d'un Siecle que cet auteur etoit mort. lorsque M. Belloste fit sa découverte, le livre de Magathus etoit deja devenu si rare, qu'à peine ceux qui avoit fait les plus grandes Recherches, ont pû parvenir à en trouver deux Exemplaires ; Encore n'ont ils pu faire cette acquisition que longtems aprés l'impression du livre de M. Belloste. Ce livre contient les observations et les nouvelles découvertes que le celebre M. Belloste a faites de luy même, à l'occasion des mauvais effets des Tentes et du Tamponnage des playes ; et quoy qu'Ambroise Paré eût deja parlé de cet abus, c'est pourtant à M. Belloste que nous en sommes redevables ; et c'est à son livre que tous les Chirurgiens, qui agissent avec reflexion et qui tendent à perfectionner leur art, doivent le goût qu'ils ont pris de s'abstenir de l'usage des tentes, hors les cas, où il est impossible de s'en passer.

Quand les tumeurs des gencives sont un peu considerables, on doit dilater suffisanment l'ouverture —

occasionnée par l'extraction des dents ou des racines, avec le Bistouri, le Dechaussoir, ou les Ciseaux. on est obligé quelque fois aussi d'enlever, de ruginer et d'emporter quelque portion, non seulement de la gencive, mais même de l'alveole cariée, ou non cariée; pour procurer une ouverture suffisante qui serve à l'écoulement des matières et à l'introduction des medicaments.

Lorsque la tumeur est mediocre, et qu'elle ne fait que de paroître, l'extraction de la dent suffit pour sa guérison.

M. Winslow m'a envoyé plusieurs fois des personnes attaquées de ces sortes de tumeurs et en dernier lieu Mr. Dufaur* amena chez moi il y a environ un an, Mr le chevalier de Selve demeurant à Etampes, lequel étoit attaqué d'un abcès de cette nature, causé par la carie de la petite dent incisive du côté gauche de la machoire superieure; les uns et les autres ont été radicalement gueris, après leur avoir ôté les dents cariées qui causoient ces abcès, sans que j'aye été obligé d'avoir recours à aucun remede ni à aucune

* Chirurgien juré à Paris.

autre ~~[illegible]~~ opération.

Si les os des machoires se Carient à l'occasion de la Carie des dents, Il faudra traiter cette Carie avec differents Egards, suivant la malignité des differentes Causes qui l'auront produite; selon que la carie ~~[illegible]~~ sera plus ou moins Etendüe, plus ou moins profonde, plus ou moins cachée, ou plus ou moins découverte. Si ces Caries sont considérables et accompagnées de Circonstances facheuses, il faut se munir d'un bon Conseil. Cette ressource est aisée à trouver dans cette ville, si bien pourvüe d'excellents Medecins et Chirurgiens: lors agissant de concert avec eux, la Carie sera traitée et guerie, si elle n'est pas absolument incurable ~~incurable~~; par l'Usage des remedes Experimentés tant de fois avec ~~avec~~ succés en des occasions semblables, ~~[illegible]~~ communiqués au public par differents auteurs tant anciens que modernes; C'est pourquoy je me dispense d'en faire icy l'Enumeration. J'en indiqueray pourtant quelques uns, pour les Caries moins considerables et superficielles, qui peuvent convenir d'ailleurs à toutes

Sortes de Caries. ....

L'Essence de Gerofle et de Canelle, dont on trampe des Plumaceaux qu'on applique sur l'os Carié, ~~est~~ est souvent ~~est~~ un remede ~~s~~ suffisant pour procurer l'exfoliation ~~exfoliation~~.

l'Esprit de vin dans lequel on fait infuser l'Iris de florence et un peu d'Euphorbe ~~Eufarbe~~, produit encore le même Effet. l'application de la Pierre infernale, est très recommandable pour les Caries superficielles: Elle borne le ~~le~~ progrés de la Carie, en pénétrant l'os Carié, jusqu'à la partie saine; Elle procure l'Exfoliation, et Elle agit à peu prés de même que le Cautere actuel, néanmoins ~~neanmoins~~ avec cette difference, que sa penetration ne va pas si avant, et qu'elle n'absorbe pas si bien la Sanie. on peut encore se servir ~~servir~~ pour les mêmes Caries, de l'Esprit de vin Camphré, du Baume ~~Baume~~ de fioraventi, même du Cautere actuel &c.a † Tel Remede qu'on y puisse appliquer, et telle opération qu'on mette en pratique, on ne réüssit jamais, je le repette expressement, si auparavant on n'ôte avec ~~avec~~ grand soin, les dents et les Chicots cariez, non plus que

† de quelque ~~duquel~~ Caractere que soit la Carie,

(66)

lorsque la Carie est dependante d'une Cause venerienne Scorbutique &c. à moins qu'auparavant on ne guerisse la maladie Essentielle, dont ces sortes de Caries ne sont que les simptômes. C'est ce qu'il faut bien examiner dans les fistules qui viennent aux gencives, aux joües & au menton, qui dependent ordinairement de quelques unes des dernieres Causes que nous venons de nommer, dont la Carie des dents est toujours le Precurseur le plus ordinaire.

Tome I. 217. T V.

fin du Ch. 18. du tome 1.

Le chapitre doit etre le 19e du Tom 1er

Chapitre 13e

~~Concernant les~~ Des ulceres qui surviennent aux gencives: & operation convenable pour traiter cette maladie.

Les gencives, quoy que naturellement d'une consistance ferme et solide, deviennent souvent néanmoins tendres, molles, et delicates: Cela leur arrive lorsque les vaisseaux qui servent à porter les liqueurs qui les arrosent, sont Etranglez, ou qu'il survient obstruction aux glandes dont elles sont parsemées: le Gonflement de leur substance, par l'obstruction

ou par l'infiltration des humeurs qui s'arrêtent pour lors, tant dans les vaisseaux, dans les Glandes, que dans les interstices de leurs fibres ; est d'autant plus ordinaire, que les gencives étant appuyées d'un côté sur des parties solides, et de l'autre étant enveloppées par une peau tendue, les nerfs étant aussi tendus à l'occasion de quelque douleur, ils étranglent par leur compression, plus facilement et plus fortement les vaisseaux qui se rencontrent dans leur trajet ; ce qui n'arriveroit pas si aisément, ni si fréquemment, si les Rameaux des vaisseaux pouvoient fléchir dans un sens, ou dans un autre ; parcequ'ils céderoient en quelque manière à la Compression que cause la Tension des nerfs ; au lieu que par la mécanique que je viens de faire observer, les vaisseaux sanguins, ou lymphatiques étant une fois comprimés, d'un côté par la Tension des Nerfs, ils le sont aussi de l'autre, par la surface des os des machoires, ou par la tension de la peau qui recouvre les gencives dans toute leur étendue. Si nous joignons à ces circonstances la

plenitude des vaisseaux, l'Epaississement du Sang, et des humeurs; il nous sera aisé de comprendre, d'où vient que les gencives se gonflent si ordinairement, et qu'étant une fois gonflées, il y survient des Erosions, ou des Eruptions, qui degenerent facilement en des ulceres plus ou moins considerables, quelque fois ~~causés~~ produits par une cause ~~[illegible]~~ scorbutique, venerienne, scrophuleuse &c.

Je ne pretends pas m'etendre sur le detail des circonstances que cette sorte de maladie renferme; je n'en parle, qu'autant que son effet est relatif aux maladies dont je traite.

Il y a des ulceres des gencives, qui sont quelquefois causés par le limon de la bouche, par la salive dépravée, ou par quelque coup qui a comprimé, ou meurtry la gencive &c.

Ces sortes d'ulceres sont quelque fois de peu de conséquence, surtout lorsque l'on a soin de les traiter d'abord, en detruisant en même tems la cause universelle, et la cause locale. il s'en rencontre d'autres, dont les accidents sont fort à craindre, tels que la Gangrenne, le Sphacelle

des douleurs tres vives et tres violentes, l'Insomnie et même le Delire &c.a C'est pourquoy il ne faut rien négliger, pour prevenir ces sortes d'accidents. dés qu'on s'apperçoit de quelques uns de ces facheux Simptômes, il est de la prudence d'avoir recours au Conseil des Medecins et des Chirurgiens les plus Experimentez en ces sortes de maladies.

Lorsque ces Erosions, ou ces Ulceres, ne sont point suivis de ces fâcheux simptômes, ou qu'ils n'ont pas fait encore un grand progrez, l'os n'étant pas découvert, ni alteré, il est facile de les guerir en se servant de la lotion suivante.

Prenez Gayac rapé, deux gros; Racine d'aristoloche, trois gros; de Tormentille, un gros; de la veronique, de la Sauge, de la fleur de Ligustrum, de chacune une poignée; faites bouillir le tout dans une chopine d'eau mesure de Paris. Puis l'ayant passé et exprimé, on ajoutera dans la Colature: de la teinture de Myrrhe, trois gros; de l'Esprit de Sel dulcifié, demi gros;

Colcothar au vitriol rouge; un Scrupule

On se Sert de cette mixtion, pour rinser souvent la bouche; et on en porte immediatement sur l'ulcere, en seringuant, ou bien avec un peu de linge fin propre et net, roulé au bout d'un petit baton; renouvellant le linge à chaque fois qu'on voudra toucher l'ulcere; ou du moins ayant soin de laver le linge; appliquant dessus l'ulcere, si l'on veut, un petit plumaceau imbibé du même remede, que l'on aura soin de renouveller souvent; et observant de le faire ôter de la bouche chaque fois que le malade prendra quelques aliments, pour que ce plumaceau ne soit pas entrainé avec eux par la déglutition; ce qui pourroit causer quelque nausée, ou vomissement, incommoder l'estomach, rebuter le malade, ou alterer de plus en plus sa santé; Il faut par la même raison, avoir le même égard, chaque fois qu'on applique quelque remede dans la bouche; car il est tres àpropos de la luy faire rinser avant chaque repas, pour emporter les mauvaises

jmpressions, que les ~~Gargarismes~~, ou autres remedes —

auroient pû [redacted] laissez dans la bouche, et pour mieux la —

nétoier des parties limoneuses et visqueuses, dont elle n'est

que trop chargée dans ce ~~temps~~-là.

Lorsque ce n'est qu'un ulcere leger et d'un caractere benin, il suffit de le toucher avec la pierre — infernale, [redacted] l'esprit de vitriol† au reste on fait — observer au malade un regime de vie temperé et — rafraichissant.

† ou esprit de sel:

fin du Ch. 19 du t. 1er

Ce Chapitre doit etre le 20e du Tom 1er

Chapitre 14.

~~Concernant les~~ Des fistules

qui surviennent aux gencives, à l'occasion des [redacted] maladies des dents, et l'operation convenable pour ~~à~~ traiter ces fistules.

Toutes les parties du corps humain — sont ~~sujettes~~ sujetes à etre attaquées de cette maladie, que les — anciens ont nommée fistule, et que nous appellons du même [redacted] nom par le rapport que son entrée et son fond, ont avec l'entrée

Et la Cavité de l'instrument, appellé flûte en françois et en latin Fistula. les gencives ne sont pas moins sujettes aux atteintes de cette maladie. Ces fistules ne sont pas à la verité aussi frequentes, que le sont les fistules lachrimales et les fistules de l'anus; Mais quelque fois elles sont d'une plus grande consequence, par les desordres quelles causent aux os des machoires, quelles attaquent jusque dans leur sinus; Comme je l'ay fait remarquer à l'occasion du Paroulis Et ailleurs; Ces fistules sont ordinairement la suite de la Carie des dents, de l'Epoulis, et du Paroulis; En un mot elles sont la suite de quelque Ulcere, ou de quelque Excroissance, de quelque tumeur, ou d'un abcés qu'on a negligé, ou qui n'a point été traité methodiquement.

La fistule des gencives est de même que les autres fistules, c'est un Ulcere dont l'Entrée est Etroite, Et le fond large; souvent accompagné de quelque sinus Caverneux, de duretés, de Callosités, ou de la Carie &c.

La Carie des dents Etant la cause la plus ordinaire qui produit ces fistules, Et qui les Entretient; on ne peut

réussir à les guérir, qu'auparavant on n'ait ôté les dents, ou les Racines Cariées, s'il y en a que l'on n'ait pas déja ôtées. on Examine après Cela, l'Etat des gencives, et des parties osseuses leurs voisines; on fait Ensorte de connoître parfaitement toutes les Complications de la fistule; quelles sont les Circonstances qui accompagnent chaque Complication, Et qui rendent le Caractere de la fistule plus ou moins mauvais.

Quand la fistule est sans Carie, il suffit pour la guérir, de la bien dilater jusque dans son fond; Ensorte qu'il ne reste aucune ~~[illegible]~~ bride, ny sinus; on Enleve Ensuite les Callosités, où bien on les consume par l'application de la pierre infernale suffisamment réiterée. Lorsque Cette pierre est suffisante pour produire cet Effet, Elle est preferable, En cette occasion, Et en toutes les maladies de la bouche, où il s'agit de Consumer, à tout autre Caustique. on doit observer avec soin, quand on l'applique En cette partie, les Circonstances que nous avons ~~marqué~~ marquées à son occasion dans le Chapitre de l'Epoulis, ou Excroissance

Charnûe des gencives. La Pierre infernale est un Caustique, dont on dirige l'effet comme l'on veut. de plus elle produit son effet dans l'instant même de son application, au lieu que les autres Caustiques agissent plus lentement, avec plus de violence, et attaquent quelque fois les parties saines, plutôt que celles qu'on veut détruire. outre cela comme l'on ne peut assujétir par aucun bandage, ny appareil les remedes qu'on applique dans la bouche, il seroit imprudent d'avoir recours à tout autre Caustique, qu'à la pierre infernale. il vaudroit mieux en cas qu'elle ne fut pas suffisante pour détruire quelque callosité opiniatre, ~~il faudroit même dire~~, avoir recours à l'usage du Cautère actuel, que l'on peut diriger avec le même avantage. ~~s'il étoit impossible de réussir par d'autres moyens.~~

La Callosité détruite, et le fond de la fistule étant dilaté et à découvert, il faut ~~travailler à les~~ la bien déterger, pour faciliter la réunion des chairs et leur ~~à les mener à la cicatrice~~ consolidation.

Les remedes que nous avons indiqués à l'occasion du Paroulis, ou abcés, sont convenables et suffisants, pour produire ces effets.

Si c'est une fistule aux gencives qui soit opiniâtre et tres compliquée ; on ne peut la guerir, sans avoir auparavant les vüe et égards que nous avons recommandés dans le Chapitre du Paroulis, par raport à la carie des dents. Ces égards consistent à donner toute son application, à ôter les causes qui ont produit ces fistules ou qui les entretiennent. au reste ces fistules se traitent de même que celles qui surviennent ailleurs, ~~en dilatant suffisamment leurs sinus, fendant, ouvrant ou extirpant totallement leurs callosités, en procurant une parfaite exfoliation de la carie s'il y en a ; en détergeant ensuite, consolidant, jusqu'à ce que la cicatrisant~~ ~~[illegible]~~ par l'application des remedes suffisamment connus de tous ceux qui professent l'art de la chirurgie ; du conseil desquels on ne manquera pas de se munir dans ces occasions. Ce sont-là les veritables moyens de guerir radicalement ces sortes de fistules, sans avoir recours à l'usage de ces pretendus specifiques, tant vantés par certains empiriques, pour la guerison de toutes sortes de fistules.

fin du chapitre 20 du tome 1er

Chapitre 15.e

Le Chapitre doit etre le 21.e du Tome 1.er

~~Concernant les~~ Des mauvais Effets que le Scorbut produit sur les dents, sur les gencives, et même sur les os des machoires: l'operation convenable pour traiter les accidents causez par cette maladie.

Je ne pretends pas entrer icy dans un detail fort étendu de cette maladie: mon dessein n'est seulement que de traiter des mauvais effets que le Scorbut produit sur les gencives, sur les dents, sur leurs alveoles, et successivement sur les parties qui leur sont voisines, et d'enseigner les principaux moyens d'y remedier.

Les maladies que le Scorbut occasionne aux gencives, sont des enflures considerables, la lividité, la couleur jaunâtre, la demangeaison importune et insuportable, les ulceres sordides, la sortie d'un sang sereux et tres puant, qui s'ecoule pour peu qu'on touche les gencives, les hemorragies quelque fois considerables, enfin la Gangrene

ou le Sphacelle.

Les maladies que le Scorbut occasionne aux dents, consistent en ce qu'il les ébranle, les déracine, les rend chancelantes et leur cause des caries, d'où il s'ensuit qu'elles sont en danger de se détacher totalement ou en partie; ce qui arrive souvent par les mauvais effets de cette maladie. Tous ces ravages n'arrivent pas sans faire souffrir au malade de grandes douleurs, que l'on doit appeller pour lors des douleurs scorbutiques.

Le desordre que la depravation du sang, ou de la lymphe, produit sur les alveoles et sur les corps des deux os maxillaires, n'est pas moins considerable. Les parois des alveoles sont tres souvent rongez et cariez par la sanie scorbutique; d'où s'ensuit non seulement la perte de l'alveole, mais encore celle de la dent. Si l'action de l'humeur scorbutique, corrosive et rongeante penetre plus avant, elle carie les os maxillaires dans toute l'etendüe de sa penetration. Suivant que cette humeur agit et penetre plus ou moins, la carie est aussi

(cory)

260

plus ou moins étendüe, plus ou moins profonde, ou plus ou moins considerable. on voit quelque fois des Exfoliations des caries occasionnées par le scorbut, dont la piece exfoliée contient non seulement les alveoles d'un côté, mais encore une partie du corps de l'os des deux maxillaires, même jusque dans leurs sinus; de-là il resulte quelque fois des fistules difficiles a guerir et tres souvent incurables, dont la cicatrice est toujours accompagnée d'une difformité tres desagreable.

Quoy qu'il s'agisse principalement pour prevenir tous ces desordres, de combatre la cause universelle contenüe dans la masse du sang, et d'avoir par consequent recours aux Médecins les plus experimentés, les operations et les applications des remedes qui conviennent en pareille occasion, ne laissent pas d'être d'une tres grande utilité, pour deffendre et conserver les dents, les alveoles et les gencives, des mauvaises impressions que la cause scorbutique a deja produites, ou qu'elle peut produire dans la suite. C'est pourquoy il faut être instruit des circonstances

qu'il faut observer pour remedier aux vices locaux des parties de la bouche, lorsque ces vices dépendent d'une Cause Scorbutique ‡

Si les gencives sont gonflées et engorgées d'un sang, ou d'une humeur scorbutique; il faut pour les dégorger faire des scarifications multipliées et suffisantes, avec la lancette, ou le Dechaussoir bien tranchant. on fait ces scarifications en suivant l'ordre des dents.

Lorsque les gencives sont tellement gonflées ou excroissantes, qu'elles excedent leur niveau naturel, on emporte le plus prés que l'on peut, tout cequi est détaché des dents, ou des alveoles, avec des Ciseaux droits, ou Courbes bien tranchants. Nous avons déja fait remarquer dans le Seiziéme Chapitre de ce traité, dans quel cas les Ciseaux droits sont preferables aux Cisaux courbes et dans quel cas les Ciseaux Courbes sont preferables aux ciseaux droits.

Si les gencives sont ulcerées, sans être excroissantes, ny excedantes, il n'y a d'autre operation

‡ L'on ne sçauroit asséz recommander à ceux qui ont la bouche ulcerée et endommagée par le Scorbut, de se laver tres souvent la bouche, l'on empêche non seulement par ce moyen que la salive des scorbutiques n'agisse avec autant de violence sur les gencives et sur les dents, qu'elle le feroit, mais l'on en retire encore un autre avantage qui n'est pas moins considerable, si l'on est attentif à se bien rinser la bouche, avec une liqueur convenable avant de prendre aucun aliment, soit solide, soit liquide; et à n'y pas manquer à chaque fois que l'on veut en prendre; l'on evite par-là, que la salive sanieuse scorbutique descende dans l'estomach, qu'elle en déprave le ferment, et qu'elle en irrite les fibres. l'on evite encore les depravations que le mélange d'une saliva si corrompuë peut produire au suc pancreatique, à la bille et au chille; enfin à toute la masse des liqueurs, en s'insinuant par la route du chille dans les vaisseaux sanguins, infectant ainsi de nouveau la totalité des liqueurs; cequi ne manqueroit pas de rendre le Scorbut plus difficile à guerir. par les precautions que nous venons d'indiquer, l'on peut prevenir tous ces desordres.

à faire; que l'application des remedes suivans. on introduit ces remedes dans la bouche en les seringuant directement sur la playe, ou sur l'ulcere, et en appliquant dessus des plumaceaux, ou des petits linges imbibez d'une liqueur convenable; ou bien en bassinant la partie avec de petits linges roulez au bout d'un petit baton. on panse de même les gencives, où l'on a fait l'extirpation de quelque excroissance, ou prolongement. ces sortes de pansements doivent être souvent réiterez. on doit souvent rinser la bouche dans l'intervalle d'un pansement à l'autre, pour empêcher par ce moyen l'action des sels âcres et corrosifs, beaucoup plus à craindre dans cette occasion; que dans toute autre. Ce que je dis est verifié par l'experience de ceux qui sont employez à traiter ces sortes de maladies, par exemple, sur les vaisseaux, dans les Ports de mer, et dans les grands hopitaux; de même que dans certaines villes marécageuses et aquatiques, où cette maladie contagieuse est familiere et cause des ravages terribles. Quoy qu'elle ne soit ni si maligne

ny si commune à Paris et en plusieurs autres endroits, elle ne laisse pas pourtant d'exercer sa violence sur bien des sujets mal constituez.

Le saignement des gencives, leur gonflement, leur demangeaison accompagnée de douleur, l'opiniâtreté de tous ces simptômes, ou la recidive frequente, indiquent suffisamment, que la cause qui les produit est pour l'ordinaire une cause scorbutique, qui par consequent ne doit pas être negligée, et qui exige l'usage des remedes universels et particuliers.

Quoy que les remedes qui conviennent le mieux pour dégorger les gencives, en resolvant et faisant transpirer les humeurs infiltrées dans leur tissu, soient indiquez dans plusieurs auteurs, qui ont fait des ouvrages exprès pour traiter à fond de cette maladie; je ne laisseray pourtant pas d'en indiquer quelques uns des plus specifiques.

Pour bassiner les gencives gonflées, on fera une lotion avec les feuilles d'hysope, de sauge, de cochlearia, de romarin, de nicotiane, du cresson de fontaine, de chacun

vne petite poignée; Racine de Bistorte vne demie poignée on fera boüillir le tout dans vne quantité Suffisante de vin blanc Et d'Eau commune, parties Egalles; on ajoûtera dans vne demie chopine de Cette liqueur, vn gros Et demi d'Esprit de Cochlearia; on s'en Seruira pour bassiner Et rinser Souvent les gencives.

Lorsque les gencives Seront degonflées, on Se Seruira pour les fortifier du remede Suivant.

Prenez de l'Esprit de vitriol, et du Sel commun, de Chacun vn Scrupule, Esprit de Cochlearia deux gros, le tout mêlé dans de l'Eau de roze et de Plantin, de Chacune quatre onces, dont on bassinera les gencives pour les affermier Et les fortifier.

Pour les petits Chancres des gencives, Et pour les plaïes qui resultent de quelque operation, où d'vne deperdition de Substance causée par la Gangrene; il faut frotter Souvent les gencives avec le miel rozat, dans lequel on aura jncorporé quelques gouttes d'Esprit de Sel, et quelques

grains de Tartre vitriollé. Dans l'application de ces remedes il faut éviter autant que l'on peut, d'en toucher les dents, de peur d'en interesser l'Email; ~~par les motifs que j'ay fait~~

Le Remede suivant, sans être contraire aux dents, est aussi convenable.

Prenez du Camfre un gros, du Sucre Candi, deux onces; de l'alun de Roche en poudre, deux gros; de la teinture de ~~[illegible]~~ Myrrhe, une once. Mêlez le tout dans une Chopine d'eau de vie; on se sert de cette lotion pour bassiner de tems en tems les parties des gencives gangrenées par le Scorbut, chancreuses, ou ulcerées par la même cause. on s'en sert aussi pour animer les lotions, ou les Gargarismes composez des decoctions mentionnées cy dessus, ~~[illegible]~~, aussi bien qu'à rincer la bouche de ceux qui sont atteints de quelque affection scorbutique. †°

†° Outre tous ces Remedes, dont l'effet est presque toujours assuré, lorsqu'on observe les circonstances que j'ay indiquées, on peut encore avoir recours au baume dessicatif du Perou, comme à un excellent remede, duquel on voit la recette dans le Recüeil des metodes de M. helvetius * page 236. et suivantes. Cet auteur a raporté avec grand soin les vertus de ce remede en traitant du Scorbut page 225. et 226.

Par le moyen de tous ces Topiques, l'on se rend maître des accidens que le Scorbut cause à la bouche; pourvu que d'ailleurs le malade ait recours à l'usage

* Medecin de S. A. R. Mgr. Le Duc D'orleans et Inspecteur general des hopitaux de flandres.

(ce)

planche 5.e

Explication de la planche contenant la figure de trois instrumens servant aux maladies des gencives.

La figure 1.re .... Represente un bistouri droit, mince, ouvert et très pointu, vu de côté dans toute son étendue.

La figure 2.e ... Represente une paire de ciseaux droits, pointus, et un peu ouverts, dont les lames sont fort étroites.

La figure 3.e ... Represente une lancette, dont la châsse et une grande partie de la lame, est recouverte d'une bandelette.

~~[illegible]~~

Explication de la planche 6.e contenant la figure de trois instrumens servant aux maladies des dents, des alveoles et des gencives.

La figure 1.re ... Represente un stilet d'argent ayant un bouton à l'un des bouts, l'autre bout étant mousse.

La figure 2.e ... Represente une paire de ciseaux courbés, dont les extremités des lames sont un peu mousses ~~[illegible]~~

La figure 3.e .... Represente une sonde à dentistes recourbée du côté d'en haut de gauche à droit, du côté d'en bas de droit à gauche.

a .... son corps, ou son manche.

B .... son extremité superieure moins recourbée, et beaucoup plus mince, que l'inferieure.

C .... L'extremité inferieure plus recourbée et plus grosse que la superieure.

planche 7.e

Explication de la planche contenant la figure de trois instrumens, servant aux maladies [redacted] des gencives

La figure 1.re .... Represente un Scalpel.

a........ Sa lame tranchante d'un côté, pointüe par son Extremité anterieure, ayant un dos opposé à son Tranchant.

B........ Son Manche.

La figure 2...... Represente une paire de pincettes à Chirurgien.

La figure 3.e ...... Represente une airigne.

C........ Sa Tige.

D........ Son Extremité anterieure recourbée.

E........ Son Manche.

Explication de la planche 8.e contenant la figure de quatre instrumens servant aux maladies des dents des luettes et des gencives.

La figure 1.re .... Represente une moyenne seringue avec un tuyeau recourbé et suffisamment long, pour servir à la bouche.

a........ Le Corps de la seringue.

B........ L'anneau du Piston.

C........ Le Tuyeau recourbé de cette seringue.

La figure 2.e .... Represente à découvert la principalle partie du Porte pierre infernalle, muni de la pierre

D.D..... Porte pierre infernalle

E........ Pierre infernalle

f........ Porte Crayon de la pierre infernalle

G........ Petit anneau servant à serrer le porte Crayon.

h........ La vis du Porte pierre infernalle

Corr.

La figure 3e ..... Represente la partie du Porte pierre infernalle Servant d'Etuy à la pierre et au porte Crayon.

La figure 4e ... Represente le Cautere actuel.

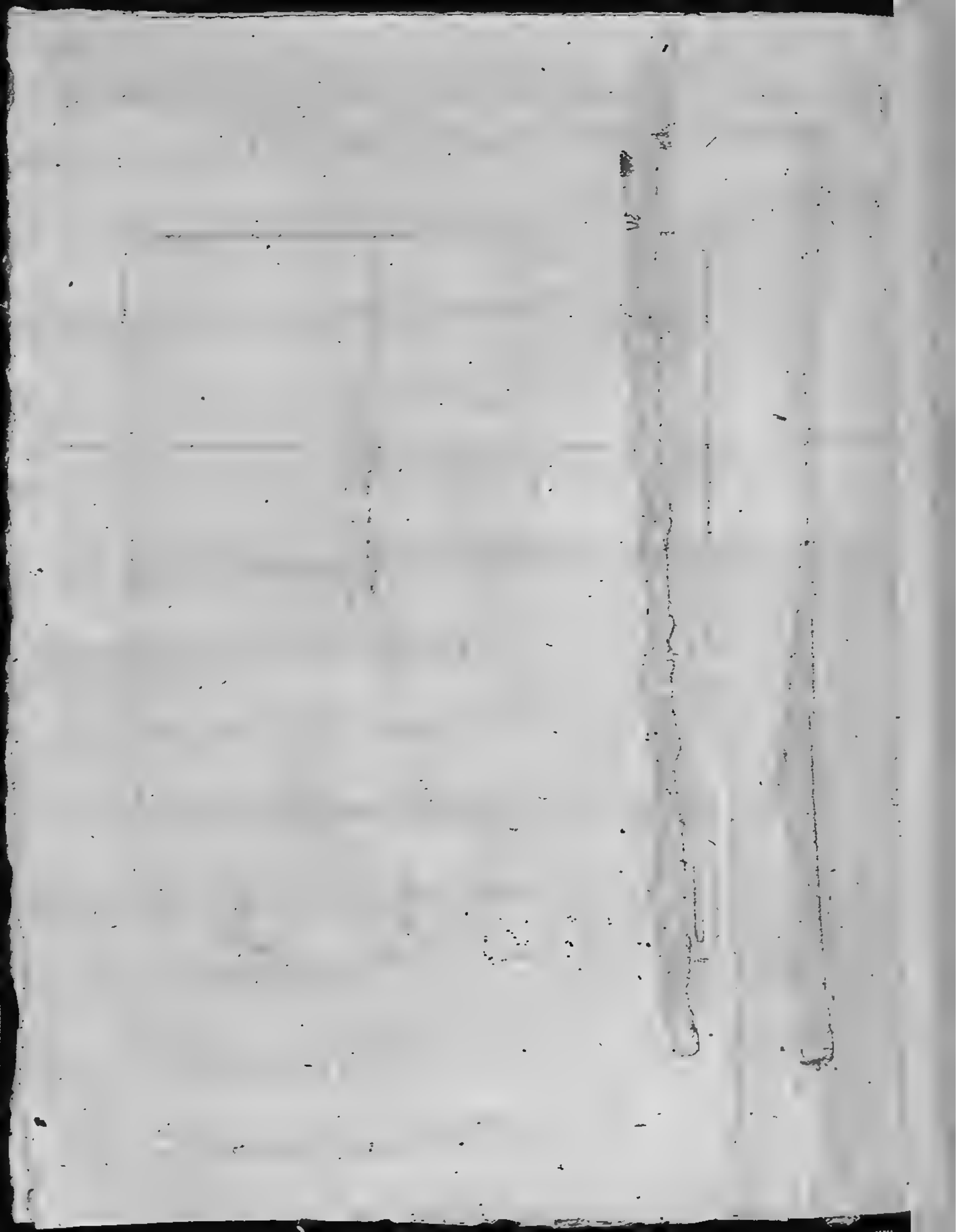
J ..... Sa Tige.

K ..... Son Extremité Recourbée

L ..... Son bouton.

M ..... Son Manche ..

Cry



des remedes interieurs, prescrits et administrez a propos, et que le malade observe un bon Regime de vie, sans quoy la guerison ne peut être radicale, ny même fort heureuse.

Les mauvais Effets que le Scorbut produit dans la bouche, n'étant que les Symptômes de la Cause Essentielle contenüe dans la masse des humeurs, il faut indispensablement ~~avoir recours~~ recourir aux puissants Secours que la Medecine nous fournit en semblables occasions; ~~[illegible]~~ parceque le Scorbut est ~~[illegible]~~ une maladie tres rebelle et tres opiniâtre; ~~Car par de semblables secours~~ C'est par là, que l'on peut esperer d'être ~~[illegible]~~ délivrez des accidents funestes qui l'accompagnent ordinairement.

fin du ch. 21. du tome 1er qui sera suivi de l'explication de la pl. 5e de la 6, 7 et 8e

Chapitre 16e

Des accidents les plus ~~[illegible]~~ considerables qui surviennent en consequence de la Carie des dents, aux parties qui en sont les plus voisines, et successivement a d'autres plus eloignées.

Ce chapitre doit etre le 22e du tom. 1er

Apres avoir assés amplement traité de tout

cequi concerne les differents Etats des dents et des gencives;

[illegible]

Je dois rapporter quelques uns des plus facheux accidents qui surviennent, en consequence des maladies des dents, aux parties osseuses qui leur sont les plus voisines.

Tome I. X. Y. 291 — Les Carries des dents et les fluxions qu'ils surviennent, y causent frequemment, surtout lorsqu'elles sont negligées, des tumeurs, ou des abcés, dont la matiere serpente non seulement entre les gencives et les alveoles; mais même entre le corps des muscles de la face et le perioste, et entre le perioste et les os. Tantôt ces abcés s'etendent du côté de la machoire inferieure, tantôt du côté de la superieure; jusque-là que l'on voit souvent des abcés qui forment des fistules accompagnées de carrie, laquelle s'etend souvent depuis les alveoles, même jusqu'au zigoma, jusqu'à l'angle superieur de l'os maxillaire superieur, ou jusqu'au conduit lacrimal, et quelquefois jusques dans les sinus de l'une et de l'autre machoire,

[illegible] et [illegible] les parties plus éloignées.

La Carrie des dents de la machoire inferieure

(6 [illegible]

cause quelques fois des ravages, qui ne sont pas moins Etranges;
elle a causé plus d'une fois la perte de cette machoire, totallement, ou en partie. Cequi est encore pire, c'est qu'il en a couté la vie à quelques uns, qui n'ont péri que par des maladies semblables.

La Carie des dents ne borne pas toujours son progrès sur les seules parties que je viens d'indiquer; Lorsqu'elle se communique aux alveoles de l'os maxillaire superieur, souvent la voute que forme cet os à la partie superieure de la bouche, en est détruite; les os du palais et le vomer ont pour lors le même sort, et il s'y fait un tel delabrement, qu'il en resulte souvent une grande deperdition de substance osseuse; sans que ces parties puissent jamais se regenerer, ensorte que la salive et les alimens s'echappent par le nez, et la morve par la bouche. L'articulation de la voix en souffre à un tel point, que le malade ne peut plus prononcer distinctement la moindre parolle, cequi ne fait qu'en nazonner; l'inspiration et l'expiration s'en ressentent de plus d'une maniere.

Corry

Je ne pretends pas pour cela que la Carie des dents soit la seule Cause de tous ces accidents; Je n'ignore pas que la verolle, le Scorbut, les Maladies Scrofuleuses et les mauvais Effets du Mercure &c. n'en soient des Causes assés ordinaires; mais Il faut aussi que l'on convienne, que la seule Carie des dents, n'est que trop souvent l'unique Cause de tous les desordres que je luy attribüe, et que je viens de rapporter. ~~[illegible]~~ Cette matière ayant été déja traitée par des auteurs celebres, je n'en parleray pas d'avantage; Je me borneray seulement à rapporter dans les chapitres 20: 21: 22: et 23: du tome 2. de ce traité ~~l'usage de plusieurs obturateurs du palais que j'ay~~ la description et l'usage de plusieurs obturateurs du palais, que j'ai nouvellement inventés, et qui me paroissent plus propres et plus convenables à boucher plus Exactement la breche du palais, que tous ceux ~~[illegible]~~ dont on s'est servi jusque àpresent.

Dans le Cas, où la deperdition de la substance des os palatins forme un trou ou une breche à la voute du palais par l'exfoliation de ces mêmes os palatins, ou de quelque portion des os maxillaires, qui leur sont voisins; Dans ce Cas, dis je, l'intention de la chirurgie a été de Boucher ce trou le plus parfaitement qu'il seroit possible; mais jusqu'icy les vües n'ont été remplies que très imparfaitement. C'est ce qui m'a donné lieu de travailler a la recherche de quelques instrumens capables de surmonter toutes les difficultés qui peuvent se rencontrer en pareilles occasions. Je crois etre parvenu a ce point par le moyen des cinq differens obturateurs dont je parlerai et dont je donnerai les figures aux chapitres que je viens de citer.

fin de ce chapitre qui n'est susceptible d'aucune explication — 22 du tome

~~Les os palatins [illegible] deperdition [illegible]~~

~~Intention de la chirurgie dans le [illegible]~~
~~deperdition de substance [illegible] forme un trou ou une breche~~
~~à la voute du palais, [illegible] de l'exfoliation [illegible]~~
~~des os palatins~~
~~[illegible], ou de quelque portion [illegible] maxillaires~~
~~[illegible] la chirurgie dis je~~
~~[illegible] le plus parfaitement [illegible]~~

266

Ce chapitre doit etre le 23.e du Tom 1.er

Chapitre ~~21~~ 21.e

~~Contenant dix sept diverses~~

Dix observations concernant les dents.

1.e Observation concernant l'usage indiscret de la lime, pratiqué mal à propos, par un Dentiste peu versé dans la pratique.

L'Eleve d'un tres habile dentiste, heritier de la ~~dentiste tres renommé, lequel pretend~~ reputation de son maître, nous a fait connoître ~~avoir herité de la science et de la Reputation de son Maître,~~ ~~nous a fait~~ par quelqu'une de ses operations ~~appercevoir que ses Reussites ne~~ qu'il n'a pas herité, de même ~~de toute~~ ~~de toutes~~ sa capacité. il y a ~~repondent pas à la grande opinion qu'il a de luy même~~ quelques années qu'il lima deux dents incisives de ~~par le mauvais succés qu'il eut il y a quelque tems, lu~~ la machoire inferieure à une jeune demoiselle âgée ~~limant deux dents incisives de la machoire inferieure, a~~ d'environ 14 ans, ~~une jeune demoiselle d'environ quatorze ans. Il luy~~

Et luy decouvrit avec la lime la cavité qui se trouve dans l'interieur de la dent; ce qui causa a cette Demoiselle peu de tems après une douleur si cruelle et si insupportable, qu'elle resolut de ~~se les faires~~ ôter : Dans ce dessein Elle s'adressa à moy. J'examinay ces deux dents et je ne jugeay pas à propos de les luy ôter; esperant que je pourrois les -

conserver par d'autres moiens et la soulager en même tems de sa douleur. Je reconnus une fluctuation dans la cavité de chacune de ces deux dents; ce qui me fit juger qu'il y avoit un petit abcès, et que lorsque la matiere seroit sortie, je pourrois par son issüe la guérir. Dans ce dessein j'introduisis l'extremité de ma sonde dans la cavité de la dent; je perçay la membrane qui tapisse la cavité et en couvroit la matiere contenüe dans cette même cavité, la quelle matiere en sortit aussitôt; la malade en fut tres soulagée, et quelques jours aprés elle ne sentit plus de douleurs. Au bout de deux ou trois mois, ces deux mêmes dents causerent à cette Demoiselle une fluxion à la gencive, qui dégenera en abcès, je fus obligé de le percer; afin de pouvoir dans la suite plomber les deux dents qui avoient occasionné ce desordre. Dans cette intention je laissay passer quelque tems, pour voir quelles seroient les suites de cette maladie; n'ayant rien apperçû de contraire à mes vües, je les plombay pour empêcher l'air, les alimens et la salive d'y entrer.

La Demoiselle dont je viens de parler, n'a pas

Corps

été la seule victime de l'imperitie de ce même Dentiste ; puisqu'un abbé agé d'environ quarante huit ans, tres incommodé par la longueur des incisives et des Canines de la machoire inferieure, eut à peu près le même sort après s'estre adressé au même Dentiste, qui lima ces dents de la même manière ; ce qui lui causa beaucoup de douleur, et des accidens semblables à peu près à ceux que je viens de rapporter dans la precedente observation.

Reflexion.

Ces observations font voir, qu'il ne faut pas limer les dents mal à propos ; qu'il faut avoir une attention singulière pour remedier à un mal qui n'est causé que par l'inadvertance, ou la presomption d'un Dentiste peu Expert. Ces mêmes observations font connoître, qu'il faut conserver autant qu'il est possible, les dents que l'on peut guerir, sans les détruire.

Ces sortes de cas n'arrivent que rarement, et toujours par l'ignorance ou l'imprudence de l'operateur ; puisqu'on peut toujours limer les dents, sans qu'il en survienne aucun accident, et qu'au contraire on en retire l'avantage de pouvoir les mieux conserver et

les rendre d'un aspect plus gracieux.

2.e Observation sur une dent molaire ôtée avec le Pelican ordinaire, par M. [illegible]

En 1716. l'Epouse de M. Vieuxjo m.e boulanger à Paris, étant à Soissons, fut attaquée d'un Cruel mal de dents, Causé par la Carie de la premiere des grosses molaires du Côté droit et par la Carie de la premiere des grosses molaires du Côté gauche de la machoire inferieure: Il se trouva sur le lieu une personne de ses amis qui s'offrit de luy ôter Ces deux dents, se vantant d'en avoir ôté plus de Deux mille, et L'assurant qu'elle ne devoit nullement douter de sa dexterité. Ses promesses jointes à la douleur que la malade ressentoit, acheverent de la determiner. Cet operateur luy ôta Celle du Côté droit, avec tout le Succés qu'on en pouvoit attendre; Mais il n'en fut pas de même de Celle du Côté gauche, il la manqua plusieurs fois avant que de la pouvoir ôter; d'ou il s'ensuivit un déchirement si considerable aux alveoles

aux gencives, et à la Commissure des levres de ce même
Côté, que Cette malade [redacted] en eut bientot le visage affreux, ce
qui fut suivi d'un abcès et d'une douleur si insupportable,
qu'il ne luy étoit pas permis de prendre d'autres alimens
que Ceux que son Mary avoit la Complaisance de luy
mâcher, et de luy introduire avec un Chalumeau dans la
bouche, qu'elle ne pouvoit presque pas ouvrir. Cette malade [redacted]
demeura dans ce triste état pendant six semaines;
heureusement pour Elle il se trouva dans la même
ville un Italien assés entendu en Chirurgie, pour raprocher,
[redacted], les parties qui se trouvoient divisées. ~~Il a établi par ce~~
~~moyen à produire la parfaite reunion des ces mêmes~~
~~parties ce que cet Italien fit avec tout le succès imaginable~~

Reflexion

On voit par cette observation quelles sont les suites fâcheuses qui peuvent accompagner l'Extraction d'une dent, et qu'il est par consequent tres important de ne se confier, lorsque l'on doit s'assujetir à une telle operation, qu'à [redacted]s personnes adroites et experimentées, et par consequent [redacted]

Capables de donner au malade un secours prompt ~~[illegible]~~, et presque toujours sûr, En cas que la chose soit difficile par elle même, et qu'il arrive des accidens. Cette malade doit sa Conservation à son Mary, et sa guerison à l'habile Italien qui pratiqua en cette occasion, ce qu'il ne faut jamais manquer de faire en pareil cas, et qui consiste à bien presser les parties et à les raprocher le plus près que l'on peut les unes des autres.

3e Observation dans laquelle on raporte le concours des accidens facheux que causa une dent qui se fractura en mangeant.

En Decembre 1721. M. Octavien ~~[illegible]~~ de l'academie Royale ~~[illegible]~~ Peintre de Paris, mangeant d'une fricassée de Pieds de Mouton, trouva entre ses dents un petit os qu'il ignoroit avoir dans la bouche, et sur lequel il pressa fortement par la mastication sans y penser. Ce petit os par la resistance qu'il fit à l'effort des machoires, luy fractura la premiere grosse molaire du côté droit de la machoire inferieure; l'Eclat qui se fit en cette dent, causa une deperdition de substance qui s'étendoit depuis ~~[illegible]~~ la surface superieure

de Cette dent, jusqu'à son colet du côté de la langue; le Sinus
ou la Cavité de la dent étant à découvert, Cette dent fracturée sans
être Cariée, luy occasionna des douleurs insupportables, causées
par la fracture et l'Ebranlement qu'elle avoit reçu. Ce
malade se résolut à se la faire ôter, dans l'Esperance d'être
promptement delivré des tourmens qu'il souffroit. Dans cette
vüe il s'en alla Chez un de mes Confreres, qui malheureusement
ne fut pas de Cet avis, et luy dit au Contraire que ce seroit
dommage d'ôter une dent qui n'étoit point Cariée,
se Contentant de luy donner un remede, duquel le malade se
servit sans aucun Succés. La fluxion et l'Inflammation
augmentérent si considerablement, que le malade fut obligé
de recourir à de nouveaux Secours; Il me fit appeller, Je
le fus voir et le trouvay dans un fort triste état. Il avoit
les dents serrées à un tel point, qu'il avoit toutes les peines
du monde à recevoir les alimens les plus liquides,
lesquels on étoit obligé de luy faire prendre avec un biberon;
Il avoit le visage si défiguré, qu'il étoit méconnoissable;
il étoit acablé d'une fiévre Simptomatique des plus aigües, produite

par la violence de la douleur.
~~[illegible]~~, ~~que [illegible]~~.

Je luy conseillay de se faire promptement saigner, ~~et~~ d'apliquer sur la partie tumefiée des cataplasmes faits avec ~~avec~~ le lait, la mie de pain, le jaune d'oeuf, le safran, et l'huile de lis; de renouveller ces cataplasmes soir et matin et de prendre des lavements. Je luy dis que je craignois que nonobstant l'usage de tous ces remèdes, sa fluxion ne se terminât par un depôt suivi d'un abcès; En effet quoiqu'on les luy eût ~~Et malgré l'application de tous ces remèdes~~ appliqué, il resta en ce triste état pendant quelques jours: on réitera la saignée et on continüa les mêmes cataplasmes, sans que le malade fut aucunement soulagé. quelque tems après allant pour le revoir, je rencontray M. Juton m.tre Chirurgien à Orgereus, qui connoissoit le malade et qui m'accompagna chez luy; nous examinâmes ensemble sa bouche, et n'ayant trouvé aucune diminution dans la maladie, nous fûmes d'avis de changer les cataplasmes, et d'en substituer d'autres, faits avec les herbes emolientes: Ces derniers cataplasmes opérerent avec beaucoup plus de succès que les precedens: la tumeur s'ouvrit d'elle même après quelques applications

(661)

251

de ce dernier remede; néanmoins ~~néanmoins~~ on fut obligé de dilater avec ~~avec~~
la lancette l'ouverture de cette tumeur, de laquelle il sortit
une palette de matière; quelque tems après il se fit un nouveau
dépôt, qu'on fut encore obligé d'ouvrir, d'où il sortit aussi —
beaucoup de matière: enfin il se fit au bout de plusieurs —
jours, un troisième dépôt, au dessus de l'ouverture du —
deuxième: ce dernier dépôt prit heureusement son cours —
par les incisions qu'on avoit été obligé ~~de~~ faire aux dépôts
précédens. Ce Malade fut cruellement tourmenté par toutes
les suites fâcheuses de cette maladie, faute d'avoir fait —
tirer sa dent fracturée à l'heure même † il resta dans —
ce pitoiable état pendant près de deux mois, sans sortir de
sa maison et sans pouvoir vaquer à ses affaires. Dès que les —
accidens furent suffisamment ~~suffisamment~~ calmés; je luy ôtay la dent qui luy
avoit causé cette longue suites d'accidens; et par là je terminay
heureusement la Cure d'une maladie, qui ~~[illegible]~~
l'avoit tourmenté pendant long-tems. ~~[illegible]~~
~~[illegible]~~
~~[illegible]~~

† commença à quelle luy causoit de la douleur

Reflexion

Certains Cas ~~[illegible]~~ nous causent des accidens —

que l'on ne peut prevoir, ny prevenir, quelque precaution que l'on puisse prendre ; Il se rencontre quelque fois parmi les alimens des Corps nuisibles, tantôt par leur qualité, tantot par leur figure, Et quelque fois par leur Solidité. on a vû plusieurs fois des personnes se casser une dent par la rencontre d'une petite pierre contenüe dans le morceau qu'ils machoient. d'autres se sont cassé des dents en cassant des ös ou des noyaux &c. — mais il n'est pas ordinaire de voir succeder à des cas semblables au precedent, des accidens tels que je viens de les rapporter. Il est vrai que si le Malade avoit été secouru promptement, on auroit pû les prevenir tous ; puisqu'il ne s'agissoit que d'ôter cette dent, avant que les douleurs eüssent causé les depôts dont j'ay parlé, Et les accidens qui les ont ~~[illegible]~~ suivis, que l'on ne peut imputer qu'à l'action de l'air et des matieres mordicantes, qui penetrant cette dent par la fracture, irritoient et déchiroient les parties nerveuses et ~~[illegible]~~ membraneuses qui ~~[illegible]~~ entrent dans la composition de la dent Et causoient ainsi des divulsions violentes, qui irritant ~~de plus en plus~~ de plus en plus, Et pressant les nerfs, donnerent lieu à la compression des —

grony

vaisseaux sanguins et lymphatiques, et a la suppression du cours des liquides en ces parties, d'où resulteront les depots dont le malade fut affligé si longtems, et qui furent si rebelles à ceder aux remedes generaux et particuliers qui ne reüssirent que par un long usage, et quand les nerfs et la membrane de la dent, ont été en partie consumés; pour lors la dent et les parties voisines, sont devenües moins sensibles, il n'a été que dans ce tems là que l'on a vû renaître l'occasion de pouvoir ôter la dent fracturée, et de redonner la tranquilité et le repos à un malade qui avoit été a la veille de succomber aux tourmens qu'il avoit soufferts, ~~[illegible]~~ par la negligence d'un Dentiste peu experimenté.

4.e Observation sur ~~concernant~~ le desordre que causa une ~~[illegible]~~ derniere molaire ~~qui ne parut qu'à l'age de 40 ans~~ qui ne parut qu'à l'age d'environ 40 ans du Coté gauche de la machoire inferieure.

En 1716. M. Meusnier Procureur du Roy à Tours se trouva attaqué d'un cruel mal de tete, accompagné d'une inflammation si considerable, qu'elle affectoit les Muscles de la deglutition, et l'empechoit d'avaler les

alimens, même les plus liquides. Le Medecin et le Chirurgien qui le voyoient, mirent en usage tout ce que la prudence et les regles de la Medecine purent leur suggerer dans un tel cas; Mais voyant que la maladie ne cedoit point aux remedes, ils examinerent enfin la bouche et les dents du malade, et ayant reconnus que l'inflammation se continuoit jusqu'à la gencive qui s'attache à la derniere dent du côté gauche de la machoire inferieure, ils jugerent que cette dent, ou l'alveole qui la ~~[illegible]~~ contenoit, étoit ~~[illegible]~~ attaquée de carie, et qu'il falloit par consequent ôter la dent; persuadez que la maladie pouvoit provenir de cette cause. Je fus mandé pour faire l'extraction de cette dent, que j'examinay d'abord; aprés quoy j'assuray qu'il ne s'agissoit d'aucune carie. je convins néamoins que la maladie pouvoit etre occasionnée par cette derniere dent, sans qu'elle fut cariée; cette dent n'étant pas encore tout à fait sortie, et n'ayant commencé a paroitre qu'à ~~[illegible]~~ l'âge d'environ ~~de~~ quarante ans. Comme on ne pouvoit faciliter la sortie de cette dent, par l'incision faite à la gencive sur-

la dent même, je ne balançay pas à l'ôter, Etnayant pas jugé ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ le pouvoir faire avec le Pelican pour la raison que j'ay ailleurs; marquée, je me servis du Poussoir et de la masse de plomb, comme des instrumens les plus ~~[illegible]~~ convenables en cette occasion, je m'y conduisis de la maniere que je l'ay dit, en parlant de la maniere de tirer avec cet instrument, les Racines et les dents qui paroissent tenir beaucoup + et qui ne peuvent être ôtées par d'autre moyen. Cette dent ayant été ôtée, fut trouvée tres saine, aussi bien que l'os de la machoire; l'inflammation qui étoit survenue, fut suivie d'un abcés aprés la sortie de la dent, cependant le malade fut promptement gueri.

Reflexion

Tous les accidens qui survinrent à ce malade, rapportés dans cette observation, ne furent causez que par la compression que souffroient les parties membraneuses et nerveuses qui se rencontrent entre la dent et l'alveole. Ces parties étoient fortement comprimées par l'accroissement de la dent et par la Resistance de l'alveole; ces sortes de cas ne sont pas communs. Lorsqu'on reconnoît que les douleurs des dents, les maux de tête &c.

sont dependants de ces circonstances, qui consistent en ceque la dent en croissant ne peut pas suffisanment s'étendre, par-ce qu'elle se trouve contenue et environnée d'une alveole dont la cavité n'est ni suffisament étendue, ni les parois assez flexibles pour permettre à la dent de s'étendre en croissant, il faut necessairement se résoudre à sacrifier une telle dent, et l'ôter sans differer, afin de faire cesser les accidens qu'elle cause, a moins qu'on ne veuille tenter une autre voye qui consiste à rompre l'alveole, en ébranlant fortement la dent avec le pelican, ou avec le davier; ce qui pourroit suffire pour faire cesser les douleurs, supposé qu'on réüssisse sans casser la dent; parceque l'alveole étant une fois rompue ou écartée, la dent pourroit acquerir un accroissement suffisant, sans causer aucune douleur. Mais si la dent vient à se casser, il faut faire ses efforts pour en tirer les racines.

5.e Observation sur plusieurs accidens causez par une dent saine, et non cariée,

qui cependant faisoit souffrir des douleurs insupportables, lesquelles douleurs cesserent

60.69

aussitôt que cette dent fut ôtée.

M. L'abbé de Rothelin m'envoya chercher l'année 1722. pour luy ôter la derniere dent molaire du côté gauche de la machoire superieure, qui luy causoit des douleurs si violentes, qu'il ne pouvoit plus les supporter. J'examinay sa bouche; je trouvay ses dents fort saines, même celle dont il se plaignoit; ce qui fut cause que je ne voulus pas l'ôter, quelque instance qu'il m'en fit. Plusieurs de mes confreres à qui il s'adressa, refuserent aussi de l'entreprendre. Il fit pendant huit à dix jours tout ce qu'il put pour soulager sa douleur, mais voyant qu'elle subsistoit toujours dans toute sa violence, il me manda une seconde fois, et voulut absolument que je luy tirasse cette dent, il ajouta même, que si ce n'étoit pas celle-là qui luy causât de la douleur, je luy en tirerois une autre s'il étoit besoin; je me rendis à ses instances: cette dent se trouva entierement saine et sans carie. la douleur cessa dès que je l'eus tirée, et depuis ce tems-là, il n'a plus ressenti aucune douleur de dents de ce même côté.

Reflexion

La dent dont je viens de parler, étant

~~[illegible]~~

une de celles qui sont les plus tardives à venir, elle n'avoit peut être pas trouvé un espace suffisant pour se loger dans son alveole. Il est à presumer que la nature reserve à chaque dent un vuide suffisant pour la loger : mais comme la même nature varie si souvent, on peut conjecturer que l'espace qui doit contenir ces sortes de dents, est quelque fois trop resserré, pour pouvoir les contenir en liberté : lorsqu'elles ont crû successivement, le suc nourricier vient à les grossir jusqu'au point qu'elles sont pressées par les parois de leurs alveoles; ++ il se fait des tiraillemens et des dechirures, qui compriment les parois de la racine de la dent : les nerfs qui se distribuent dans ces racines, peuvent être aussi comprimés, et ces compressions peuvent être plus que suffisantes, pour causer des douleurs plus ou moins vives. Par cette observation on peut expliquer comment les dents peuvent quelque fois être douloureuses, sans être cariées. Il y a encore un autre cas dans lequel les dents causent des douleurs, sans être cariées; sçavoir, lorsque les gencives sont consumées à un tel point, que les dents

++ tandis que le volume de la dent grossie par le suc écarte les parois de ces mêmes alveoles,

devienent chancelantes de telle maniere, que l'air penetre sous la voute de la couronne, entre les racines; il s'ensuit de là des inflammations et des douleurs tres violentes qui se communiquent aux parties voisines, sans neantmoins dans l'un et l'autre cas, qu'il y ait aucune carie, ni qu'on puisse remedier à ces sortes de douleurs, par d'autres moyens que de luy ôter la dent.

6e. Observation sur les accidens fâcheux occasionnez par les mauvais effets du Tartre sur les dents.

M. Hecquet* m'envoya il y a environ un an, une Dame attaquée d'une tres grande douleur aux dents incisives de la machoire inferieure. je visitay la bouche et les dents de cette Dame, sans en trouver aucune de cariée. j'apperçus cependant une voute tartareuse qui comprimoit et gonfloit la gencive considerablement. Je conclus de là que ce corps étranger étoit la cause de sa douleur. j'ôtay ce tartre, et j'emportay les portions des gencives que ce corps étranger avoit détachées, ce qui occasionna une petite évacuation de sang: Je luy fis sur le champ user de quelques lotions; dès le lendemain cette Dame fut tres soulagée, et trois jours aprés entierement guérie. Cette Dame n'ayant pas eu le soin de faire détruire de bonne heure la cause de ce mal, le Tartre avoit si fort détruit les gencives, que ses dents se trouverent chancelantes; ce qui m'obligea de les raffermir avec le fil d'or, comme je l'ay expliqué ailleurs.

* docteur regent en la faculté de medecine de Paris, et ancien doyen de ladite faculté.

Reflexion

De tels exemples sont plus que suffisants, pour exciter l'attention d'un chacun à veiller à la conservation de ses dents; les difformités que le tartre cause sur elles, sont capables de choquer la vüe de tous ceux qui s'en apperçoivent: d'ailleurs le tartre rend la bouche puante, il ronge les gencives, il découvre par consequent les racines des dents, les rend chancelantes, et les fait souvent perir; c'est pourquoy on ne sçauroit prendre trop de precaution, pour tenir les dents nettes, afin d'empêcher que le tartre ne se forme, et ne ~~s'amoncele sur leur surface~~ surtout il faut être attentif à ne pas negliger de faire ôter ce tartre, lorsqu'il est deja formé, et qu'on a negligé de le prevenir.

7e Observation sur ~~[illegible]~~ une dent, dont les racines étoient d'une grosseur énorme, et occasionerent ~~[illegible]~~ après que cette dent fut ôtée, ~~[illegible]~~ une hemorragie si violente, que le malade courut grand risque de perdre la vie.

M. Anel m'a communiqué cette observation. Ce Chirurgien étant établi à Gennes en l'année 1692. fut mandé pour secourir un banquier de cette même ville, qui perdoit tout son sang par une hemorragie violente, à l'occasion d'une dent que le nommé Duclos perruquier, cy devant garçon Chirurgien, luy avoit ôtée. Cette dent étoit une de ces molaires, qui ont les racines extremement écartées les unes des autres, surtout par leur extremité; elle se ~~[illegible]~~ trouva fortement adherante à l'alveole ~~[illegible]~~, ce qui fut cause que l'on emporta avec elle en l'ôtant, une partie de cette même alveole, et une portion considerable des gencives, sans qu'on ~~[illegible]~~ puit en attribuer la faute à celuy qui avoit ôté cette dent;

~~[illegible] Chirurgien major dans les armées de [illegible] en Allemagne, [illegible] Chirurgien de [illegible] S.A.R. [illegible]~~

Etant inevitable d'operer autrement, lorsqu'une semblable disposition se rencontre par un defaut de conformation.

Dès que M. Anel fut arrivé chez le malade, il se mit en devoir d'arrêter cette hemorragie; il eut recours successivement aux astringents, aux styptiques, au bouton de vitriol, et à l'application du cautere actuel; il remplit la cavité que la deperdition de substance avoit laissée, de bourdonnets, et de plumaceaux. Il appliqua par dessus des compresses graduées, le tout imbibé de remedes convenables. Cet appareil excedant de beaucoup le niveau de l'extremité des dents incisives, il fit approcher et serrer les machoires, l'une contre l'autre, et les entretint ainsi fermées par l'application du bandage appellé fronde. Ce même chirurgien voyant qu'après plusieurs tentatives, cette hemorragie avoit redoublé cinq ou six fois depuis dix heures du matin, jusqu'à sept heures du soir, et qu'il ne pouvoit pas s'en rendre le maitre. Il pensa que le defaut de succès provenoit de l'imperfection de la compression, attendu que les dents d'en bas qui appuyoient sur l'appareil, ne pouvoient

comprimoit qu'une partie de l'étendüe de la playe, tandis que quelque partie de la même playe restoit sans compression, la brèche de la machoire superieure étant beaucoup plus étendüe, que ne l'étoit la largeur des dents d'en bas qui comprimoient l'appareil. ayant ainsi pansé l'hemorragie dont il est question, + il aplatit une grosse balle de mousquet, il en fit une plaque de plomb ovale * suffisamment epaisse pour faire resistance, et assez étendüe pour qu'elle comprimât et embrassât l'appareil; + et retourna du côté d'en haut ses bouts recourbez. Il fit ensuite appuyer sur cette plaque, les dents de la machoire inferieure qui y répondoient; la bouche étant fermée, tout l'appareil se trouva suffisamment assujeti, et assez également comprimé pour se maintenir en même état aussi longtems qu'il fut necessaire. Ce qui ne pouvoit pas manquer de réussir, parceque le même chirurgien prit la précaution d'embrasser derechef la machoire inferieure, avec une fronde, qu'il assujétit par les extremités au bonnet du malade, de telle façon que la machoire ne pouvoit plus s'ouvrir. Ce fut par ce dernier

+ pour lors il pansa de nouveau le malade, il appliqua la plaque par dessus tout l'appareil

* voyez la fig. 2e de la planche 25e tome 2.

moyen que cette hemorragie cessa dans l'instant et ne reparut plus.

Peu de jours après cet homme qui avoit été si violemment effrayé, tourmenté et abattu par l'effusion de son sang, étant d'ailleurs d'un tres bon temperamment, fut retabli dans une parfaite santé.

Quelques mois auparavant, ce même Chirurgien dit avoir vû mourir dans l'hôpital de Gennes un domestique, qui avoit perdu tout son sang à l'occasion d'une semblable dent qu'un Chirurgien luy avoit ôtée, sans que l'on pût venir à bout par aucune voye d'arrêter l'hemorragie, que la perte de cette dent avoit causée.

(a) ~~Domestique qui estoit dans Genes~~ ~~[illegible]~~

Reflexion

Par ces observations, et par celles que j'ay faites par ma propre experience, l'on voit combien il est important dans ces sortes d'occasions, non seulement d'appliquer des remedes propres à arrêter le sang; mais encore de bien ranger, contenir, et comprimer son appareil, partout egallement; ce que les seules dents d'en bas, ny celles d'en haut reciproquemt. ne peuvent pas toujours executer sans le secours d'une plaque

~~[illegible] qui conduit dans~~

figurée demême, ou à peu pres, que celle dont on vient de parler.

De tous les moyens convenables à arreter les hemoragies, le plus assuré, c'est la ligature du vaisseau; cette ligature est jmpraticable aux hemoragies ocasionnées par l'Extraction des dents: c'est pourquoy jl ne faut pas jgnorer la moindre des circonstances qui peuvent contribuer a produire un effet semblable; quoy que pour l'ordinaire l'hemoragie qui succede à l'extirpation des dents, soit de si peu de consequence, quelle s'arrete quasi d'elle même, en pressant suffisamment la gencive avec les doigts; et en se rinsant la bouche avec un peu d'oxicrat; jl ne faut pourtant pas s'endormir la dessus, on seroit souvent trompé, si l'on ne sçavoir pas comment jl faut se conduire dans des cas epineux et embarrassans, tel que celuy qui est rapporté dans cette observation.

~~9.e Chapitre 23.e~~

~~Contenant six observations concernant les dents regénérées.~~

~~Observation d'une dent regénérée a une personne agée de soixante neuf ans.~~

[illegible] page 224 [illegible]

8 observation sur deux tumeurs, ou chairs excroissantes, survenues dans la bouche.

En l'année 1727. mr le comte de corneillan âgé de 49. ans résidant à villefranche, diocese de rodés en Roüergue, avoit depuis long-tems une tumeur carcinomateuse ~~ata~~ aux gencives jnterieures des deux petites dents molaires du côté gauche de la machoire jnferieure, et une autre tumeur sur ~~le~~ les gencives exterieures de ces mêmes dents. la premiere tumeur étoit du volume d'un oeuf de pigeon, et l'autre tumeur étoit de la grosseur d'une féve ~~dàricot~~ d'haricot. ces deux tumeurs quoy qu'jndolentes jncommodoient assez ce malade, parcequ'elles augmentoient en grosseur, et l'empêchoient depuis quelque tems de manger de ce même côté; cequi luy rendoit la bouche tres mauvaise par des couches considerables de tartre qui environnoient ses dents. Enfin ~~craignant~~ craignant les suites facheuses que ~~les~~ ces tumeurs luy auroient pû occasionner, il se determina à venir à paris pour se faire guerir. ayant avec raison beaucoup

de confiance en mr. dela Peironnie, qui pour lors étoit à versailles, le malade fut obligé de s'y transporter; j'y fus appellé et je m'y rendis le 27.e avril dela même année pour consulter sa maladie avec mr. mailhes * et mr. delaPeironnie; lors que je fus arrivé, et que nous eumes examiné la bouche du malade, nous fumes tous d'avis de commencer par emporter le tartre de ses dents, d'emporter de même les gencives que ce tartre avoit gonflées, et d'en bien exprimer le sang pour les degorger; ensuite nous conclûmes quil faloit tirer la deuxieme petite dent molaire du côté gauche dela machoire inferieure, quoy-quelle fut saine et sans carie; et cela dans l'intention de voir mieux l'endroit ou l'attache de ces tumeurs, et en même tems d'avoir la liberté de les ~~extirper~~ exstirper plus aisément.

* conseiller medecin du Roy, docteur en medecine de l'université de monpelier et professeur Royal en celle de ~~caen~~ cahors.

Nous conclûmes de même de tirer la racine dela deuxieme petite dent molaire du côté gauche dela machoire superieure; parcequ'elle étoit tres cariée, quelle entretenoit une chair fongueuse à sa ~~quelle avoit empeché la~~ gencive et quelle auroit empeché ~~le malade de manger~~

le malade de manger de ce même côté. lors que
j'eus fait ces operations que le ~~[illegible]~~
Monsieur Le C...
Sr. C... n'avoit oZé entreprendre, nous remimes
pour l'apprés midy l'extirpation de ces tumeurs,
~~afin de ne point fatiguer le malade~~.

à cinq heures mr. de la Peironnie s'etant
rendû chez le malade, il prit un petit bistoury
courbe, avec lequel il ~~extirpa~~ exstirpa ces tumeurs
avec toute l'adresse qu'on en pouvoit attendre.

pendant quelques jours nous ne mimes sur
la gencive que des petits plumaceaux trampez
dans un digestif fait avec le miel de narbonne
et le jaune d'oeuf; et pour consolider cette partie,
nous la fimes souvent laver avec le vin
Rouge ~~ferré~~ ferré, le miel rosat et l'eau de Rabel,
le tout mêlé ensemble; et en peu de jours le
malade fut parfaitement guéri.

Je soussigné [illegible] avoir [illegible] de maitre
J'eus fait ces operations que françois

9e Observation sur une chair excroissante d'un volume considerable survenüe en consequence de deux dents cariées, laquelle excroissance aprés son extraction donna une forte hemorragie.

Le nommé claude cusfaut, vigneron à saint Bri près d'auxerre, âgé de 46. ans eut en 1725. les deux dernieres grosses dents molaires du côté droit de la machoire inferieure si considerablement cariées, qu'il ne restoit plus que quelques unes de leurs racines; leur carie occasiona aux gencives qui les environoient une chair excroissante tres considerable, qui en moins d'un an devint à peu prés de la grosseur d'un oeuf de poule. la tumeur qu'elle formoit étoit assez dure et empêchoit ce malade de fermer la bouche suffisamment pour mâcher les alimens, parceque les dents molaires de la machoire superieure du même côté heurtoient et appuyoient sur la crête ou eminence de cette chair excroissante. Le malade ~~se voyant~~ en ce triste état, consulta mr Delisle son chirurgien, qui luy conseilla d'aller trouver les chirurgiens de l'hostel dieu d'Auxerre et de les consulter à ce sujet. ces messieurs trouvant cette tumeur considerable conseillerent au malade de venir à l'hopital des freres de la charité de paris. le Religieux à qui il étoit adressé et les infirmiers ~~le religieux à qui il étoit recommandé et les Infirmiers~~ de cet hospital trouverent sa maladie extraordinaire, et la croyant contagieuse et incurable, refuserent de le

recevoir. pour lors un des chirurgiens de cet hôpital
dit quil seroit ~~assez~~ d'avis d'exstirper cette tumeur. ce malade
fut ensuitte trouver m.r fremont chirurgien juré à paris,
qui sentant le besoin d'un bon conseil le fit aller à saint
come pour consulter avec luy et avec plusieurs de ses
confreres; ces messieurs après avoir dit leur sentiment
resolurent de m'envoyer ce malade. j'examinay sa maladie
et je trouvay qu'elle étoit en effet de consequence, quil n'y
avoit rien à negliger. je dis au malade que si ces messieurs
vouloient m'en abandonner le traitement, j'esperois de le
guerir parfaitement; m.r fremont eut la bonté de luy dire
quil pouvoit en toute sureté se mettre entre mes mains.
le lendemain à l'heure indiquée, ce malade se rendit
chez moi, ou messieurs duplessis, sauvé et verdier maistres
chirurgiens que j'avois prevenus se trouverent; lors que
nous eumes examiné la maladie nous fumes tous d'avis
quil falloit exstirper cette excroissance.

pour proceder à cette operation, le malade étant assis
dans un fauteuil, je luy fis assujettir la teste contre le dossier;
je pris un fil ciré en plusieurs doubles dont j'embrassai
la tumeur par sa partie posterieure et par ses deux parties
laterales; afin de la tirer un peu anterieurement: tenant
les deux bouts de ce fil de la main gauche, je pris avec la
~~droi~~ main droitte un petit bistoury courbe, avec lequel

je commençai de couper cette chair excroissante, par sa partie postérieure et par ses parties latérales. je pris ensuitte une ~~airigne~~ érigne, avec laquelle j'assujetis ces chairs déja divisées, et je continuai de les couper avec les ciseaux courbes: par ces moyens j'emportai la plus grande partie de cette tumeur carcinomateuse ~~carcinomateuse~~. L'état du malade et l'effusion du sang furent les causes qui m'empêchèrent de l'extirper entièrement j'arrestai ~~j'arêtay~~ pour lors cette hemoragie ~~hemorrhagie~~ avec les stiptiques ordinaires. l'operation avoit commencé ~~j'opere~~ à dix heures du matin, à onze le malade partit de chez moy, pour s'en retourner à son auberge dans l'isle St. Louis. il revint chez moy le même jour à quatre heures apres midy ~~du soir~~, apres avoir beu de la biere et du vin, fort effrayé de voir que son sang couloit de nouveau abondamment ~~abondamment~~; ~~sa femme qui l'accompagnoit n'étoit pas moins alarmée~~; je les rassurai d'abord par de bonnes esperances et en même tems je travaillai à faire cesser cet accident facheux.

ce jour-là mr. anel se rencontra chez moy, ~~il y avoit passé l'après midy~~; il m'assista de ses conseils, et voicy ce que nous fîmes de concert, après avoir envain appliqué plusieurs fois differents stiptiques, employé le tamponnage, la compression et même alternativement le cautere actuel, le sang couloit toujours ~~de~~ de nouveau, à huit heures nous deliberâmes de faire rester ce malade chez moy;

je luy donnai une chambre et un lit, sur lequel nous le fimes asseoir appuyé contre des coussins; aprés quoy nous ne fumes occupez qu'à chercher les moiens les plus Efficaces pour le secourir promptement. nous fimes de nouveau plusieurs applications considerables du cautere actuel, tant dans l'intention d'arrester l'hemorragie, que pour consumer en même temps ce qui restoit des chairs carcinomateuses; sur ces chairs et sur ces vaisseaux tant de fois cauterisez, nous appliquâmes des bourdonnets bien appuyez et des plumaceaux trempez dans mon eau stiptique, dont j'ay donné la description, ~~dans ce traité~~ et nous

chap. 12. Tom. second

eumes grand soin de tenir cet apareil bien assujeti et bien comprimé; par tous ces moyens

144

nous-nous rendions quelquefois maistres du sang, de maniére qu'il ~~de tems en tems il~~ sembloit que cette hemorragie fût arêtée; ~~et~~ mais ensuite elle recommençoit avec plus de violence qu'auparavant, ce qui nous determina à avoir recours à l'application du vitriol de chypre ~~cypre~~; nous en mimes en poudre, nous en fimes des boutons, nous en poudrames des bourdonnets et des plumaceaux, le tout fut appliqué avec ordre et circonspection et recouvert de petites compresses en plusieurs doubles, trempées dans mon eau stiptique. cet apareil

231

fut soutenu et comprimé avec les doigts pendant un gros quart d'heure: voyant que cette hémorragie étoit arêtée, nous abandonnâmes la compression à la pression des machoires et ~~nous~~ recommandâmes au malade de fermer continuellement et fortement la machoire inferieure, afin d'entrevenir la compression egalle et suffisante. cette hemoragie fut arrestée ~~nous arestames cet hemorragie~~ à une heures après minuit. nous ne quitames ce malade qu'a deux heures et nous ne fumes nous reposer que lors que nous fumes assurez de son État. nous luy recommandames de rester assis pendant toute la nuit, de ne point dormir, et de ne point ouvrir la bouche: ~~nous recommandâmes~~ sa femme et la servante de la maison ~~du logis qui~~ le veillerent pour faire éxécuter au malade ce que nous luy avions ordonné ~~et de nous avertir promptement si en cas il se passoit quelque chose de nouveau~~. nous le fumes voir à sept heures du matin, nous le trouvâmes dans la même situation que nous l'avions laissé, sans hemorragie, sans fievre et sans douleur, ayant seulement grande envie de dormir. nous examinâmes ~~l'apareil s'y étoit comme mastiqué. nous~~ sa bouche, nous la fimes bien rincer, il ne vint pas une seule goute de sang, l'apareil s'y étoit ~~étoit~~ comme mastiqué. Nous lui ~~lors que sa bouche fut bien rincée, nous luy~~

fimes boire du lait, tant pour le nourrir ~~dans l'intention de le nourrir~~,
que pour ôter les mauvaises impressions que le vitriol
avalé avec la salive avoit pû ~~peu~~ faire dans sa bouche —
et dans les premières voyes; après toutes ces précautions
nous fumes tranquilles et nous luy dîmes de se coucher
tout à fait, de ne s'inquieter ~~s'inquietter~~ de rien et de reposer —
à son aise; je le gardai ~~je luy garde~~ deux jours chez moy, le troisième
il fut en état de ~~s'en~~ retourner à son auberge sans rien ~~sans rien~~
craindre; j'attendis que l'apareil se détachât de luy —
même; les escares que nous avions fait par les —
caustiques ~~caustics~~ ou par le cautere actuel se détachérent
le cinquième jour, sans qu'il survint le moindre
accident. il restoit encore quelques chairs —
carcino ~~cartine~~ mateuses que j'achevai de ~~je~~ consumer ~~consumay~~ par le cautere —
actuel.

Comme ce malade ~~n'avoit~~ pas souffert beaucoup
de douleur dans les applications precedentes du —
cautere actuel, qu'elles l'avoient moins incommodé
que les instrumens tranchants ~~tranchans~~, cela me détermina
d'achever de ~~a~~ consumer ces chairs en les cauterisant —
à plusieurs reprises.

Lors que les escares furent tombées, je tiray les —
racines des dents cariées qui avoient occasionné
cette maladie. j'appliquay de nouveau et pour la —

233

dernière fois le cautère actuel sur quelques chairs qu'il falloit encore consumer, et lors que les escares furent tombées, l'os de la machoire se trouva à decouvert et sans carie; après quoy je ne mis plus sur la partie que quelques compresses imbibées du baume du commandeur, et la cicatrice se fit parfaitement en trois semaines; après ce temps les mêmes chirurgiens qui avoient été presens à l'operation ont revû le malade et l'ont trouvé entierement guéri; pendant le cours de ce traitement ce malade eut quelques accez de fiévre, il fut saigné et purgé, et cette fiévre se guérit sans retour. depuis sa guerison il est revenû plusieurs fois à paris pour quelques affaires, j'ay examinay sa bouche et je l'ai toujours trouvée en bon état.

Reflexion

il n'est pas ordinaire que la carie des dents produise des excroissances; les accidents qu'elles causent different les uns des autres suivant les dispositions qui se rencontrent dans la masse du sang, ou dans les parties qui environnent les dents. si l'on avoit extirpé ou consumé cette excroissance, dès qu'elle commença à paroistre, et que l'on eut ôté les racines des dents cariées, l'on auroit prevenû par là cette grande maladie, sujette à de facheux accidents

et à des operations violentes ~~et~~ perilleuses. +

+ Si ce malade avoit pû me donner le temps necessaire pour operer avec toute l'attention et selon la metode requise en pareil cas, je l'aurois préparé ~~le malade~~ par le repos, la diette, les lavements et la purgation; je l'aurois fait mettre au lit;

~~Si jamais j'ay occasion d'operer en pareil cas, j'observeray plusieurs circonstances que j'ay obmises cy dessus. je prepareray mon malade, par le repos, la diette, les lavements, la saignée et la purgation, je feray l'operation chez luy et non chez moy, je le feray mettre au lit~~, je luy aurois ordonné ~~ray~~ un regime convenable, j'aurois extirpé ~~j'extirperay~~ la tumeur tout de suitte autant qu'il m'auroit été ~~me sera~~ possible; ce que je ~~ne pourray pas~~ n'aurois pû extirper, je l'aurois ~~le~~ consumé ~~ray~~ sur le champ avec le cautere actuel, et s'il n'eut pas été suffisant ~~ne suffit pas~~ pour arrêter l'hemoragie ~~l'hemorrhagie~~, j'aurois eu recours à l'application du vitriol; et par cette methode ~~j'aurois évité l'hemoragie~~ ~~j'eviteray l'hemorrhagie~~ je l'aurois évitée, et je luy aurois procuré ~~procureray~~ une guérison plus prompte et plus assurée; car voila comment il faut traiter une telle maladie.

~~[illegible]~~

235

10e Observation singulière sur une hemorragie survenue aux gencives après les avoir coupées pour les degorger et les raffermir.

Mr. Bretonnier avocat consultant au parlement de Paris âgé d'environ soixante cinq ans, s'apperçut au mois octobre 1725. qu'il avoit une grande dent incisive de la machoire superieure et une petite incisive de la machoire inferieure, si chancellantes qu'elles ne tenoint presque plus dans leurs alveoles, surpassant les autres de beaucoup en longueur. la rencontre de ces deux dents chancelantes ~~incommodoit considerablement ce malade. ces mêmes dents chancelantes~~ et trop longues qui se heurtoient, lors qu'il vouloit mâcher ou parler l'incommodoit considerablement; il me vint ~~cette incommodité l'obligea a me venir~~ trouver pour sçavoir s'il n'étoit pas possible d'y remedier sans qu'il perdît ses dents. je luy dis que je pourois le faire, mais que pour y réussir il faloit ~~failloit~~ commencer par ôter beaucoup de tartre qui les ~~environnoit~~ et qui les avoit mises dans ce mauvais état; qu'il étoit necessaire de les racourcir ~~racoursir~~ pour les rendre egalles aux autres dents, et de les assujettir a leur voisines par le moyen d'un fil d'or, plus convenable que tout autre en cette ocasion; qu'il étoit apropos d'emporter avec les ciseaux ~~[illegible]~~ toutes les crêtes ou extremitez des gencives livides et gonflées qui s'étoient détachées des dents, et que dans la suite elles se raffermiroient. il consentit à cette ~~[illegible]~~ operation; je commençai par luy nettoyer les dents et par racourcir celles qui

étoient trop longues et chancellantes; ensuite je coupai
avec les ciseaux toutes les mauvaises gencives:
je comprimai avec le doigt les autres gencives, afin
d'en exprimer le sang superflu, et quand elles furent
suffisamment dégorgées je cessay de les comprimer.
je crus alors que le sang devoit s'arrester aussi tôt,
ou peu de temps aprés, comme il arrive ordinairement
aprés cette operation; mais je fus trompé dans
mon attente; le sang continua toujours de sortir des
gencives que j'avois coupées: pour lors je dis au malade
qu'il étoit impossible d'assujettir avec le fil d'or ces
dents chancellantes que le sang ne fût arêté; qu'il
pouvoit s'en retourner chez luy et se rincer la bouche
avec l'oxicrat ce qui pourroit suffire pour arêter cette
hemorragie; mais elle continua, et le lendemain
il m'envoya chercher; je trouvai que le sang qui
sortoit des gencives n'étoit pas abondant, que
même il ne venoit que par intervalle; ce qui me
fit juger que cette hemorragie ne pouvoit pas estre
importante: je dis au malade que je croyois qu'il
n'avoit rien a craindre; que la tranquillité et
le repos étoient necessaires, et qu'il ne devoit rien
prendre qui fût capable de l'échauffer: mais quoy
qu'il eût observé le regime que je luy avois ordonné,
et qu'il eût usé de plusieurs remedes astringeants
qu'on luy avoit conseillés pour se rincer la bouche

~~cela n'empêcha pas que son l'hemoragie ne persistats~~ ~~continue~~
l'hemoragie continua
plus ou moins abondamment pendant quatre jours
et quatre nuits. cette hemoragie persistant toujours
le malade en étant afoibly, je fus mandé de
nouveau; je proposai de porter le cautère
actuel sur les gencives qui fournissoient le
sang; mr. de jussien medecin qui s'y trouva
présent ~~fut de~~ fut du même avis, et lors que cette operation
fut faite l'hemoragie cessa et ne revint plus.

Reflexion

cette observation fait voir qu'il se trouve
quelque fois des cas nouveaux dans lesquels
il faut proceder d'une façon particuliere;
je traitois d'abord cette hemorragie de bagatelle,
et je negligeai ~~negligeay~~ d'y remedier, parceque j'avois
fait un grand nombre d'operations de cette
espece sur differents sujets, sans avoir jamais
vû un pareil accident; ~~cependant~~ quoique
je sois persuadé qu'il n'y a rien à craindre dans ~~aucuns vaisseaux~~
des operations semblables; parce que les vaisseaux sanguins de
~~considerables à craindre dans des operations~~
ces parties ne sont pas considerables, et que d'ailleurs ces sortes
~~semblables, et que ces sortes d'hemorragies sont~~
d'hemorragies arrivent rarement
~~bien rares~~, celle-cy auroit sans doute continué ~~persisté~~
jusques au point d'extenuer le malade et de
le faire sucomber, si l'on eut ~~avoit~~ negligé plus long

tems ~~de~~ d'y remedier. il y a apparence que cette hemorragie étoit occasionnée par une cause universelle et par une cause locale; soit que le sang ~~étant~~ scorbutique, fût trop fluide et trop dissous ~~dissout~~, ou que les tuyaux ou petits vaisseaux des gencives fussent devenus variqueux: quoy qu'il en soit, il est absolument necessaire en pareil cas d'emporter les mauvaises gencives, lors qu'elles sont, comme celles ci ~~cy~~ étoient, livides, gonflées, molles, et prolongées ~~[illegible]~~ considerablement, presque toutes détachées des dents et sujettes à saigner aisément ~~saignant facillement~~ d'elles-mêmes; c'est pourquoy, lors que l'on sçait remedier à des hemorragies semblables et que les gencives se trouvent dans un pareil état, il ne faut jamais negliger de les couper et de les dégorger; ~~de mesme~~ puisque c'est l'unique ~~[illegible]~~ remede qui peut le mieux fortifier et raffermir les dents chancellantes.

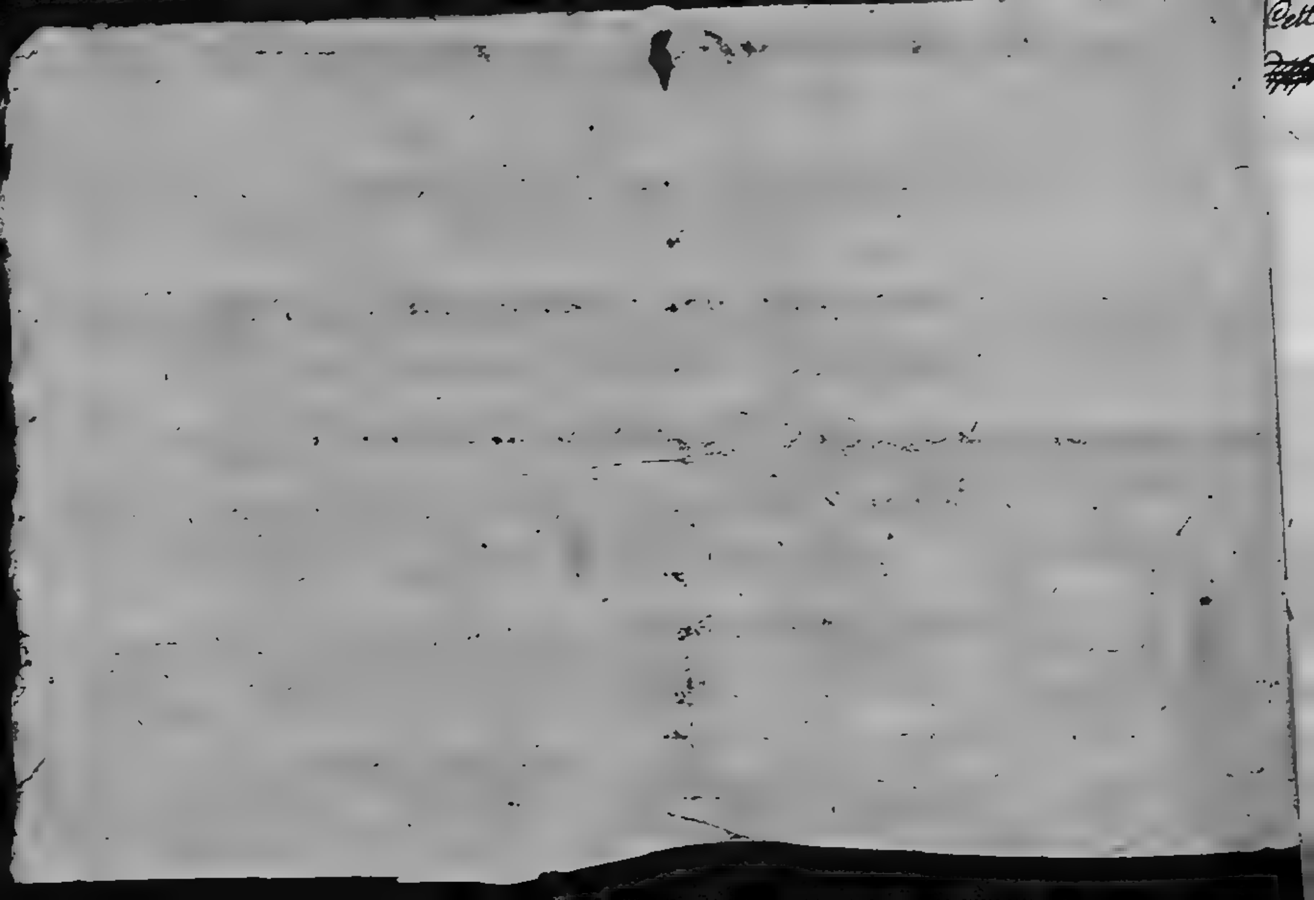
~~la pareille de la precedente et que je trouvoy cariée~~. ~~Il~~ ~~Il~~ ~~Il a~~ ~~y~~ ~~y~~ ~~a quelque tems~~

~~Mot~~
~~constate~~

Nota que ce petit article doit ~~fe~~ être mis à la fin de l'observation faite sur Mr. Hallé peintre de l'academie

Il y a quelque tems que Mr. Hallé et moy nous nous rencontrames [rencontrance] Chez Mr. Tartanson Chirurgien juré à Paris: — Mr. Hallé nous assura qu'à l'âge de soixante et quinze ans il luy étoit venu une autre ~~dent~~ [quinze aux] au devant de la bouche et du Côté droit de la machoire superieure. J'examinai cette dent, et je trouvai qu'elle étoit la pareille de la precedente qui s'étoit Cariée.

31



Le chapitre doit etre le 24e du Tom 1er

Le 19. decembre 1723. Je me trouvay Chez Mr. de Manteville, ~~Chirurgien juré à Paris~~ où Mr. hallé Peintre ordinaire du Roy, † ~~nous~~ assura en presence de Mr. Le Curé de Saint André des ~~arts~~ arcs et de plusieurs autres personnes notables, qu'il luy etoit venu une dent au devant de la bouche à l'âge de soixante neuf ans. Je le priay de me permettre d'Examiner sa bouche, ce qu'il m'accorda, et je ~~reconnus~~ reconnus que ~~[illegible]~~ ‡ de la machoire Superieure. Cette dent me parut à la verité plus nouvelle par sa blancheur, que toutes ses autres ~~[illegible]~~ dents; Ce qui me persuada de la verité de ce fait, qui n'est certainement pas commun, étant plus ordinaire, de voir qu'à un tel âge, on n'ait plus de dents dans la bouche, que de voir, qu'il en revienne pour lors de nouvelles. ~~‡~~

† et Professeur en l'academie Royale de peinture

‡ Cette dent ~~Regenerée~~ regenerée, étoit une ~~[illegible]~~ Canine

Reflexion.

La Regeneration des dents, qui viennent si tard, est difficile à Expliquer. Si Elles se ~~regeneraient~~ regenerent par des germes;
La generation des dents se regenerent par des germes
Comment ces germes, ont ils pû se Conserver si longtemps —
Comment ces germes ont ils pu se conserver si longtemps
sans se manifester, ou bien sans s'endurcir dans les alveoles,
sans se manifester ou bien sans s'endurcir dans les alveoles
~~de même que les dents s'Endurcissent après leur sortie~~, jusqu'au
Corry

point de ne pouvoir plus être en Etat de vegeter, et de percer les gencives; † si ces dents au contraire se regenerent sans germe, quelle est la matiere qui sert a les former, et par quelle route est elle portée dans l'alveole? Je crois qu'il faut mieux attendre pour l'Explication d'une telle reproduction, que l'on ait mieux découvert quelles en sont les veritables causes; ce qui pourra se faire par le moyen de quelque observation, en fouillant dans les machoires des vieillards; si l'on est assez heureux de faire là dessus quelque nouvelle remarque, on se fera sans doute un vrai plaisir d'en faire part au public.

† De même que les dents s'endurcissent après leur sortie?

2e. Observation sur une grosse dent molaire regenerée.

(1) 1708. Mademoiselle Deshayes à present Epouse de M. de Seve demeurant à Paris Rüe de Bosne, Etant pour lors agée de quatorze ans, eut la premiere grosse molaire de la machoire inferieure cariée. La Douleur que cette dent luy causoit, la fit resoudre a se la faire ôter, pour cet effet Elle me vint trouver, et je la luy tiray. l'année Suivante

Elle revint chez moy pour se faire netoyer la bouche, et j'observay en la luy netoyant, que cette dent etoit entierement regenerée.

3.e Observation Concernant une deuxieme grosse dent molaire regenerée

En 1721. le fils de M. Duchemin Comedien ordinaire du Roy, pour lors agé de seize ans, vint chez moy pour se faire tirer, la deuxieme grosse dent molaire du costé gauche de la machoire inferieure, laquelle etoit tres cariée. Je la tiray, et au bout d'un an et demi elle se regenera parfaitement.

4.e Observation sur une grosse dent molaire regenerée deux fois.

En 1723. M. Larcheveque tres habille medecin, de Rouen, étant pour lors à Paris, envoya chez moy le nommé Le Duc Domestique du College du Plessis, auquel je tiray la deuxieme grosse dent molaire du costé gauche de la machoire inferieure. Cette dent avoit été cassée auprés du Colet par un Dentiste qui avoit essayé de l'oter, et qui manqua son operation, parceque la Couronne de cette dent luy echappa sans doute de l'instrument avec lequel il l'avoit embrassée.

Observation Sur une grosse dent molaire deux fois —
En 1723. Monsieur Larcheveque tres habile medecin de Rouen etant pour lors a paris m'envoya chez moi le nommé le Duc domestique du College du Plessis au quel je tiray la deuxieme grosse dent molaire

Cette ~~dent~~ couronne se nicha entre la gencive, et l'alveole, où elle resta plusieurs mois : Ce corps étranger causa beaucoup de ravage en la bouche de ce garçon, ce qui rendit son haleine très puante, empêchant la réunion des gencives, entretenant un vuide, qui se remplissoit des restes des alimens et ~~de~~ de limon puant ~~et~~ pourry. Dès que ce même corps étranger ~~fut ôté~~, les gencives se réunirent, et la puanteur cessa. Je ne ~~sçay~~ sçai ce que les racines de ~~cette~~ dent sont devenües ; Mais je suis assuré qu'il s'en parfaitement guéri. Ce Domestique qui pour lors avoit environ ~~[illegible]~~ quarante ans, nous assura, à M. L'archevêque et à moy, que c'étoit pour la deuxieme fois que ~~cette~~ dent s'étoit ~~[illegible]~~ regenerée, et qu'il la faisoit ôter.

5e. Observation sur ~~[illegible]~~ une grosse dent molaire ~~[illegible]~~ renouvellée fort tard.

M. Fauchard. cy devant Chirurgien et à present Marchand de Toille Rüe des Dechargeurs, m'a assuré depuis peu, qu'une des premières grosses dents molaires de ~~la~~ machoire inferieure, lui ~~[illegible]~~ étant tombée fort tard, s'étoit ~~[illegible]~~ regénérée à l'âge de vingt sept ans.

315

Reflexion

Quoy que la pluspart des anatomistes prétendent qu'il n'y ait que vingt dents qui se ~~[illegible]~~ renouvellent, sçavoir les huit incisives, les quatre Canines, et les huit petites molaires; l'on voit par ces quatre observations, et par plusieurs autres à peu près semblables, que ces Messieurs ont negligé de bien Examiner ce fait; ~~[illegible]~~ puisque ~~[illegible]~~ souvent ~~que~~ les grosses molaires se ~~[illegible]~~ regenerent non seulement une fois; mais quelque fois deux, et même jusqu'à trois fois; ce fait est incontestable, je l'ay vû arriver ~~[illegible]~~ plus d'une ~~[illegible]~~ fois, et je m'étonne ~~[illegible]~~ qu'il y ait quelques anatomistes, qui ne soient ~~[illegible]~~ pas instruits de la Regeneration de ces sortes de dents. ~~[illegible]~~ Je ne pretens pas avancer qu'elles se ~~[illegible]~~ regenerent toujours; Mais seulement faire observer, que les grosses molaires se ~~[illegible]~~ regenerent souvent, et qu'enfin on n'a pas raison de dire, qu'elles ne se ~~[illegible]~~ regenerent point. Pour la regeneration des grosses molaires, il n'y a pas un tems marqué; comme pour la Regeneration des autres dents. les grosses molaires peuvent se ~~[illegible]~~ regenerer en tout tems, et en tout âge: quelque fois

Elles paroissent après la chute de celles qui les precedent, d'autrefois Elles ne paroissent que plusieurs années après que les premieres ont manqué. Si les dents se regenerent en tout tems par des germes, il y a donc de ces germes qui sont bien tardifs à manifester leur production. Sans doute plusieurs germes perissent sans former une dent; et de là vient que certaines dents ne se regenerent jamais.

6e Observation sur un abcés considerable, soudainement formé, promptement guéri, et suivi de la Regeneration d'une petite dent molaire, qui perit par dissolution, et de la regeneration d'une grande incisive.

En 1712. Madame Martinot, veuve de feu M. Marion marchand joialier à Paris, se trouva attaquée d'une grande fluxion sur la gencive du côté droit de la machoire inferieure dans l'endroit des petites molaires. Cette fluxion fut si violente, qu'elle causa à cette Dame des douleurs insupportables; Elle degenera en abcés en moins de douze heures, lequel abcés s'étendoit jusqu'à l'espace vuide d'une des petites molaires que cette Dame s'étoit fait tirer une année

Cette

auparavant par le frere Paschal Religieux de la Charité de
Paris ; Ce frere avoit ôté cette dent toute entiere. Cette Dame fut
si tourmentée par la douleur de cet abcès, qu'elle fut obligée
d'avoir recours à M. Bassuel* qui après avoir
examiné ce même abcès ; jugea à propos d'en faire l'ouverture,
avec une lancette ; ce qu'il executa sur le champ ; il sortit par
cette ouverture plus d'une demie palette de pus ; la Malade fut
par là delivrée de la douleur qu'elle souffroit ; elle ne fit
ensuite que bassiner sa bouche plusieurs fois par jour avec le
vin chaud et presser souvent la partie, pour exprimer la matiere et
approcher les gencives ; en cinq jours de tems la cicatrice
se forma, et la guerison fut parfaite. Le Lendemain il
parut une dent regenerée
au même endroit où le frere Paschal avoit tiré
celle dont nous avons parlé ; cette dame étoit
âgée d'environ quarante quatre ans lorsque cette dent se regenera. après cet evenement singulier,
il perça encore une autre dent à cette même
Dame, sans luy causer aucune douleur ; ce fut la grande incisive du côté gauche de la machoire
superieure qui luy manquoit depuis deux ans ou environ ;
Ces deux dents parurent également formées ; les autres dents

* chirurgien juré à paris.

Ces

de Cette Dame ne differoient des dernieres percées, que par leur Couleur, qui étoit moins blanche. Ces deux dents regenerées ne Sembloient pas être bien Emaillées ; la premiere se Consuma par dissolution en moins d'un an sans Causer aucune douleur et sans être Cariée, son Corps et sa racine disparurent quasi insensiblement, sans que personne ait mis la main pour ôter la moindre de ses parties, Elle s'est Entierement consumée, et la Gencive s'est parfaitement Cicatrisée.

Quant à la seconde de ces deux dents regenerées, Elle ne Subsista qu'Environ un an, Ensuite Elle tomba par morceaux, sans Causer de douleur ; Il ne resta de cette derniere dent, qu'un Chicot que je luy tiray au Commencement de Janvier 1724. Ce Chicot ne l'incommodoit que depuis peu de jours, quoy qu'il y avoit Environ onze ans, qu'elle le gardât. Il est si vrai que cette dent s'etoit regenerée, qu'on n'a pû Soupçonner En aucune maniere, que ce fût une dent de lait ; puisque Cette Dame avoit été obligée de se faire ôter celle qui la precedoit, par un

Dentiste, qui la luy cassa, de laquelle dent il resta un Chicot que le Sieur Durant luy ôta à la fin, bien ne fut que quelque l'Extraction de ce Chicot, que cette dent se regenera.

Reflexion

Il y a apparence que la Compression, que la premiere dent regenerée prête a percer faisoit à la gencive, occasionna cet abcés. Il s'y joignit sans doute une disposition prochaine à la fluxion, dependante de la plenitude des vaisseaux. Ces deux Circonstances furent suffisantes pour former si soudainement ce dépôt, la guerison ne fut si prompte, que parceque l'ouverture de cet abcés, fut faite apropos, Et avant que la matiére eut le tems de Carier l'os. l'inondation de la matiére ne fit point perir la dent prête à se regenerer, parceque la dent avoit acquis sans doute, avant de comprimer la gencive, une Consistance suffisante, capable de resister à l'action de la matiére putride. Si l'on avoit pansé cet abcés, avec des Bourdonnets et avec des Tentes, qu'on eût sondé, seringué cette playe, on auroit non seulement retardé la guérison;

mais on auroit encore pû faire périr cette dent, avant qu'elle eût paru. la seconde dent regenerée ne perça sans douleur, que parcequ'elle rencontra une heureuse disposition dans la gencive, et que l'évacuation des matières suppurées par l'abcès de la première, desemplit les vaisseaux ; ce qui fit que la dent qui sortit la dernière, ne causa aucun mal, devant, ni pendant sa sortie. Ces deux dents regenerées pour la seconde fois, ne paroissoient pas émaillées, ou ne l'étoient que très peu, ou très mal, et leur ossification n'étant pas parfaite, elles ne pouvoient pas manquer de périr, comme elles ont péri en s'usant et en se dissolvant aisément, tant par l'action de la mastication, que par l'impression de l'air, et du dissolvant qui arrose la bouche, lequel est plus ou moins actif, suivant les differentes dispositions dans lesquelles on se rencontre.

Le peu de durée de ces deux dents regenerées pour la deuxième fois, et un peu tard, fait voir combien il est important que les dents soient très solides, et bien recouvertes d'un bon émail, puisque sans ces deux conditions, les dents ne sont pas d'un grand usage, ni d'une longue durée.

Ce Chapitre doit etre le 25.e du Tom 1.er

Chapitre

~~Contenant~~ ~~plusieurs~~ observations faites sur les dents qui viennent tard, ou qui ne viennent point du tout.

On apperçoit souvent des bouches dégarnies de dents; ce qui dépend quelque fois, de ce que les dents ne sont jamais venües, ou qu'elles ne se sont point regenerées. J'ay observé plusieurs fois en ceux qui ont été Riehais ou en chartre, que les dents ne leur sont ~~[illegible]~~ venües que fort tard. J'ay encore observé en des sujets semblables, qu'elles ne se regenerent ~~[illegible]~~ qu'en fort petit nombre. J'ay vû à Tours un petit garçon d'environ l'âge de cinq a six ans, auquel la plus grande partie de ses dents, n'avoit jamais paru; il n'en avoit seulement que quelques unes au devant de la bouche.

J'ay observé diverses fois en plusieurs adultes, que quelques unes des dents incisives de la machoire inferieure, ne s'etoient point regenerées ~~[illegible]~~. J'ay observé aussi en d'autres adultes, que les dents laterales, ou moyennes incisives, ne leur manquoient, que par ce qu'elles ne s'etoient jamais ~~[illegible]~~ formées

renouvellées. Enfin j'ay deplus remarqué qu'en certains sujets quelques unes des Canines et petites molaires, ne s'étoient nullement ~~rengendrées~~ regenerées après la Chutte des dents de lait; quoy que les dents de lait fussent tombées d'elles mêmes.

Reflexion

Il est ordinaire de voir que les dents se ~~regen~~ rengendrent après qu'elles sont tombées d'elles mêmes, ou qu'on les a ôtées à propos; et même sans qu'elles soient tombées, ny qu'on les ait ôtées, on en voit quelque fois reparoître d'autres à côté des dents de lait qui doivent tomber, lorsque ces dents de lait ~~lorsqu'elles~~ manquent de le faire; Mais il est rare de voir que la nature manque de reproduire de secondes dents. lors que ce cas arrive, cela ne peut dépendre que de ce que le germe des secondes dents a péri par quelque cause qui ne nous est pas toujours connue; ou bien parcequ'il n'a jamais été formé de germe pour reproduire les dents qui auroient dû se renouveller suivant le cours ordinaire. quoy qu'il en soit, l'on ne peut fournir en cette occasion d'autre secours, que de suppléer au defaut des dents qui

corry

manquent, en substituant à leur place des dents postiches, naturelles, ou artificielles.

Ce chapitre doit etre le 26.e du Tom 1.er

24.e Chapitre

~~Contenant~~ Cinq observations concernant les dents diversement réünies ensemble.

1.e Observation de deux dents cariées et réünies ensemble, ne faisant presque qu'un même corps, ôtées toutes les deux à la fois.

En 1705. un R.P. Recolet, de la ville du Lude en Anjou, vint chez moy pour se faire ôter une grosse dent molaire qui luy causoit beaucoup de douleur. J'examinay sa bouche, je reconnus que cette dent étoit tres gâtée, et qu'il n'y avoit point d'autre parti à prendre pour le soulager, que celuy d'executer son dessein. quoy que je n'eusse saisi avec l'instrument dont je me servis pour faire cette operation, que la dent qu'il s'agissoit d'ôter; j'en tirais neanmoins deux à la fois. Je crus dans le moment avoir fait une grande faute; Mais je trouvay que la dent qui avoit suivi la premiere, étoit gâtée de même que l'autre, qu'elles étoient toutes les deux si

adherantes ensemble, et unies de telle maniere par leurs racines, qu'elles ne faisoient presque qu'un même corps. Ce Recolet croyant toujours que je m'étois trompé, eut la curiosité d'examiner, si ceque je luy disois étoit vray; pour nous en assûrer mieux, nous prismes un Couteau, duquel nous mismes la lame sur les deux dents: nous frapâmes dessus cette lame avec une pierre; nous ne pûmes jamais venir à bout de separer ces deux dents l'une de l'autre, qu'en les cassant par morceaux; ce qui fut suffisant pour persuader ce ~~bon Pere recolet~~ Religieux qu'il étoit impossible d'ôter l'une, sans l'autre. la peine que je me donnay pour instruire ce Religieux d'un fait qui nous interessoit egallement, ~~[illegible]~~ fit que nous nous quittâmes satisfaits l'un de l'autre.

Reflexion

Lorsque les dents sont unies entre-elles seulement par leur racines, on ne peut s'en appercevoir qu'après les avoir ôtées. Il n'en est pas de même, lorsque les dents sont unies par leurs corps; dans ce dernier cas, on doit ~~[illegible]~~ avant que d'operer avertir ceux qui ont de telles dents,

qu'on ne peut ôter l'une sans l'autre; et par ce moïen on évite toute discussion; Mais lorsqu'on n'a ~~pas~~ pû reconnoître une adherence cachée, que par l'examen ~~[illegible]~~ de la dent ôtée, il faut aussitôt qu'on apperçoit l'adherence, en informer la personne pour se justifier dans son esprit, ~~adoucir son chagrin~~, et pour éviter qu'il impute à l'art ou au defaut d'experience, un accident qui dépend ~~dépend~~ uniquement de la disposition naturelle.

2e Observation sur deux dents ~~[illegible]~~ réünies ~~ensemble~~, ne faisant qu'un même corps.

Le 20 decembre 1723 Mademoiselle Le Moyne agée de huit ans, demeurant à Paris près Saint Magloire, ~~fut amenée chez moy, pour que je luy examinasse ses dents,~~ elle étoit fort incommodée des douleurs qu'elle ~~des dents~~ souffroit aux dents; ~~ayant~~ en examinant sa bouche ~~ce que je trouvay de plus remarquable en sa bouche~~ je trouvai ~~fut de voir~~ que la canine et l'incisive sa voisine du côté droit de la machoire inferieure, étoient si étroitement unies ensemble, qu'elles ne formoient qu'un même corps. Entre l'une et l'autre de ces dents, il paroissoit une espece de

goutière peu profonde, qui regnoit tout le long de leurs corps; et un petit intervalle vers leur extremité. cette double dent étoit formée de deux dents de lait ~~par les dents de lait~~; elle étoit encore bien affermie. je ne l'ôtay point, de crainte d'endommager les germes qui doivent naturellement produire les dents qui leur succedent. le hazard fit que ce jour-là Mr. Anel se rencontra chez moy; je luy fis voir cette singularité; ce fait luy parut curieux, de même qu'à plusieurs autres Messieurs qui s'y rencontrerent aussi dans ce moment.

3e Observation à peu prés semblable à la precedente.

Le 16 Janvier 1724. Je me transportay chez Mr. Auger marchand Epicier en gros rüe de la Verrerie, j'examinay les dents de Mademoiselle sa fille âgée d'environ huit ans. Je remarquay qu'elle avoit la dent de lait laterale ou moyenne incisive du côté droit de la machoire superieure, unie avec la canine sa voisine, ce qui n'est point ordinaire. Je fis remarquer ce fait à Mr. son Pere, à

ceux

à Mr. Dandreau Auditeur des comptes,
~~Madame Sirtlere~~, et à plusieurs autres personnes ~~[illegible]~~, qui
présentes.
se trouverent ~~[illegible]~~.

Reflexion

Il n'est pas aisé de distinguer, si l'union des dents jointes ensemble dépend de ce que deux germes se sont confondus; la cloison mitoyenne de deux alveoles n'ayant pas été formée, ces deux alveoles ne forment qu'une seule cavité, et par consequent une dent double ou jumelle. ~~les germes se touchant, se sont réunis, ont formé deux dents jumelles, ou bien si ces mêmes dents après avoir surpassé le niveau de l'alveole, étant molles, ou moins consistantes, respectivement à la dureté ordinaire des dents, et enveloppées des gencives, se sont réunies entre elles, en s'étendant en grosseur quoy qu'il en soit~~, c'est toujours un grand desavantage d'avoir de pareilles dents, ~~de dents jumelles~~, parceque si ~~puisque si~~ l'une de ces dents jumelles vient à perir par quelque accident; l'autre est en grand danger d'avoir ~~de subir~~ le même sort.

~~n'ayant rencontré de la difficulté à percer les gencives,~~

4e Observation singuliere

sur ~~concernant~~ une dent saine, qu'on pensa tirer ~~qui pensa être tirée~~ avec
~~[illegible]~~

sa voisine,
une dent Cariée, parceque l'une et l'autre étoient [redacted] adherantes — à la Cloison de l'alveole.

En 1711. un Maitre Cordonnier de Nantes, me vint trouver pour luy tirer la premiere petite dent molaire du côté droit de la machoire superieure. Cette dent étoit cariée et luy causoit une douleur insupportable: quoyque cette dent me parut assés difficile à ôter, je ne laissay pas de l'entreprendre, et d'y réussir. heureusement je m'apperçûs en opérant, que la seconde petite molaire sortoit de son alveole, de même que celle que je voulois ôter. dans l'instant je lâchay prise, jugeant par là que la portion exterieure et la Cloison mitoyenne des alveoles se trouvant fortement adherantes à ces dents, cette cloison s'étoit ~~ses Cloisons s'etoient~~ rompüe et separée du Reste de l'alveole, par l'Effort que j'avois été obligé de faire: dès que je m'en apperçûs, je fis aussitôt rentrer les deux dents dans leurs Cavités, je les assujetis et je separay avec la lime les parties des alveoles qui les tenoient unies ensemble. par ce moyen j'achevay d'ôter [redacted] aisément [redacted] la dent Cariée: et sa voisine qui avoit

Cont

été Ebranlée, fut raffermie de même qu'elle l'étoit auparavant.

Si je ne m'étois pas avisé d'avoir recours à cet expedient, j'aurois fait une tres grande brêche à l'os maxillaire superieur dans l'endroit des alveoles, aussi bien qu'aux gencives, et de plus j'aurois ôté une bonne dent, qui n'auroit pas manqué de suivre la mauvaise.

Reflexion.

Il arrive tous les jours que l'on rencontre en ôtant une dent, de nouvelles difficultés que l'on ne peut pas ~~prevoir~~ prévoir. S'il y a un moyen pour éviter les accidens qui ~~[illegible]~~ peuvent les suivre, c'est d'operer avec prudence et sans precipitation; il faut ménager les premieres secousses que l'on donne à une dent, et bien observer la resistance que les dents font à ces premiers efforts, sur tout être attentif à ce qui se passe pendant ce tems-là aux dents qui leur sont voisines. Si l'on voit que les dents voisines s'Ebranlent, on doit inferer de là que ces dents se touchent par quelque endroit. Si leur Ebranlement est plus considérable, il y a grande apparence que les dents voisines sont adherentes entre elles, qu'elles adherent

à la cloison mitoyenne, ou à quelqu'autre partie de l'alveole;
En tel cas, il faut proceder de même qu'on l'a fait remarquer dans cette observation, et qu'il est plus amplement enseigné dans le 12. Chapitre de la maniere d'ôter les dents, du présent tome de ce traité. quand on est bien instruit, circonspect, adroit et ingenieux, on est en état non seulement d'éviter plusieurs accidents; mais encore d'inventer par la pratique, de nouvelles manieres d'opérer, dont le public peut retirer de grands avantages.

5e Observation sur deux dents unies par un corps moyen.

En 1712. un Archer de la Maréchaussée de Nantes à qui la deuxiéme grosse dent molaire du côté gauche de la machoire superieure causoit beaucoup de douleur, s'adressa à moy pour la luy ôter. J'examinay sa bouche, ayant trouvé cette dent gâtée, j'entrepris de la tirer; Mais comme j'ay toujours la precaution de ne pas tirer trop rapidement les dents que je doute être adherantes, je m'apperçus en ôtant cette dent, que la derniere molaire sa voisine, ne vouloit pas l'abandonner, et qu'elle la suivoit: Je suspendis

pour lors l'Extraction de la premiere, croyant pouvoir la detacher de la derniere, avec la lime ou autrement; Mais son Eloignement des autres, ne permettant pas de pouvoir la conserver, je fus obligé de prendre le parti de les oter toutes deux. Je Remarquay Ensuite que l'alveole leur etoit aussi intimement attachée qu'il le pouvoit etre aux precedentes.

Reflexion.

Cette observation nous fait voir que l'on doit etre toujours circonspect en otant les dents; parceque il s'en rencontre, qui sont tres fortement engagées dans les alveoles par la configuration de leurs racines; Cequi causeroit de grands Eclats, si l'on n'y prenoit garde; il s'en Rencontre Encore d'autres qui sont unies entr'elles par leurs racines, ou par leurs corps, sans que cette adherence paroisse; quelque fois même les dents voisines sont unies par un Corps moyen, c'est a dire par quelques portions des alveoles, auxquelles elles adhérent reciproquement;

Ce qui

+ les adherences,

dans tous ces cas, si l'on peut reconoître, après avoir Ebranlé une dent, avant que de l'ôter tout afait l'attention et le menayant que l'on apportera, pourra servir de beaucoup à mieux réüssir.

Chapitre 25.e

douze

~~Contenant~~ observations sur les dents difformes Et mal arrangées.

le Chapitre doit etre le 27.e du Tom 1er

1.e Observation sur des dents inégales, gâtées et difformes, les quelles après beaucoup de soins, sont devenües tres belles et tres bonnes.

En 1723. M. Fteydeau alors âgé d'Environ quatorze ans, avoit les dents mal arangées, tres inégales, minces, Et pointües à leur Extremité, sillonnées, parsemées d'une infinité de petits trous et de Taches noires, couvertes grand nombre de Tuberosités et comme herissées sur la surface Exterieure de leur Email, Et ses gencives étoient fort gonflées. Il avoit la bouche si desagreable, qu'il ne sembloit pas qu'il Eut de dents, du moins il ne paroissoit les avoir que tres mauvaises;

333

Ce Jeune ~~Monsieur~~ homme faisoit ses Etudes au College du Plessis, où Je m'Etois transporté pour d'autres personnes; il me fut presenté par M.r de Gaallon prêtre, son Precepteur, pour sçavoir s'il Etoit possible de remedier à sa bouche; + ayant jetté les yeux sur ces dents, Je fus surpris ~~[illegible]~~ au premier + aspect de les voir ~~[illegible]~~ dans un si triste état, je pensai qu'elles étoient toutes cariées et hors ~~[illegible]~~ d'état de pouvoir être conservées; Mais les ayant Examinées de prés, Je jugeay que je pouvois y apporter beaucoup de remede; Je dis à M. De Gaallon ~~son Precepteur~~, Et à Ceux qui se trouvèrent présens, que j'esperois avec le tems, les rendre d'une telle beauté, qu'elles surprendroient tous Ceux qui les avoient vües, et qui les voyoient dans Cet état; Son Precepteur manda ~~[illegible]~~ au Pere Et à la Mere de ce jeune ~~Monsieur~~ homme, Ceque je faisois Esperer à ce sujet; Ils ordonnerent à leur fils de venir chez moy Et de se mettre Entre mes mains: Pour lors je commençay par luy Emporter ~~les gencives superflues~~ le superflu des gencives et à En Exprimer suffisamment le sang pour les dégorger. Je luy

Com

nétoyay les dents, et les limay sur toutes les surfaces, qui en auroient besoin; j'arrangeay celles qui étoient hors de rang; ~~[illegible]~~ avec les fils et la lame d'argent; de manière qu'ayant ~~[illegible]~~ operé chaque jour, ou de deux ~~jours~~ l'un aux dents de M. feydeau, je les rendis en ~~dans~~ moins de deux mois, telles que je l'avois assûré; et elles ~~sont~~ aujourd'huy aussi belles, et aussi bonnes qu'elles avoient paru ~~paroît~~ auparavant difformes et mauvaises.

Reflexion.

Les Dents de ce jeune homme ~~Monsieur~~, n'étoient devenues dans un si mauvais état, que parceque l'on avoit negligé d'en avoir soin. Si on ~~[illegible]~~ les avoit nétoyées de ~~a~~ bonne heure, le limon, et ~~ny~~ les parties des alimens, n'auroient pas fait de ~~telles~~ impressions sur leur Email, ni ~~ny~~ sur la substance spongieuse des gencives. Si l'on eût differé ~~avoit attendu~~ plus longtems à y apporter du remede, il auroit été impossible ~~on n'auroit pas pû~~ d'opérer avec succès; les gencives même auroient été rongées et consumées, de façon que les dents auroient été ébranlées et comme détachées ~~[illegible]~~ des gencives et des alveoles, ~~[illegible]~~

Com

Et que la pluspart des dents auroient peri par là, et [redacted] les autres auroient été entierement détruites par la Carie. les Reparations que je fis à la bouche de ce Jeune homme ~~Monsieur~~, Et quoy qu'un peu tard, ont prévenu ~~premunis~~ heureusement tous ces fâcheux accidens, Et ont si bien retabli ses dents, qu'à peine s'apperçoit on à present, qu'elles ayent été gâtées.

2.e Observation sur [redacted] des dents mal arrangées, dont l'extremité du [redacted] Corps inclinoit vers le palais.

En 1723. [redacted] La fille de M.r Rolland Auditeur des Comptes, demeurant [redacted] à Paris, [redacted] âgée d'environ quatorze ans, avoit les deux dents laterales ou moyennes incisives de la machoire superieure considerablement derangées; l'extremité de leurs Corps inclinoit vers le palais. Je commencay d'abord par les separer de leurs voisines; ce que je fis avec la lime; pour leur donner un passage libre; Cette operation me servit à les ramener et à les placer dans leur ordre [redacted] et dans leur Etat naturel [redacted],

Comm

En y Employant de plus le ~~[illegible]~~ Secours du fil, et Celuy de la lame d'argent; par ces moyens je parvins à les mettre ~~rétablir~~ En bon Etat En moins de trois Semaines.

3e. Observation a peu prés Semblable à la precedente.

En la même année ~~[illegible]~~ Monsieur Dastuart âgé d'Environ douze ans, fils de M. Le Marquis de Murs Et Petit fils de M. Le Prevost des Marchands de Paris, ~~[illegible]~~ avoit les deux dents laterales ou moyennes incisives, dérangées et tres inclinées vers le Palais; Je les arrangeay avec le fil et la lame d'argent, Ce qui me réüssit ~~parfaitement~~ bien En cinq Semaines de tems.

4e. Observation ~~[illegible]~~ Concernant plusieurs dents ~~[illegible]~~ incisives dérangées et inclinées en differents Sens.

~~[illegible]~~

En la meme année 1723 on amena Chez moy le fils de M. De Verville Ecuyer de la petite Ecurie du Roy; Ce jeune homme ~~Monsieur~~ étoit âgé d'Environ Dix à douze ans

+ 5e. observation sur ~~une~~ la fracture d'une grande dent incisive ~~qui fut fracturée~~ à son extremité inferieure — ~~[illegible]~~ et sur celle de la moyenne incisive voisine, qui estoit cassée entiérement.

Au mois de janvier 1727 le fils de mr le président Amelot de Gournay, ~~âgé de [illegible]~~ âgé de treize ans, tomba sur une pierre, il se cassa une portion assez considérable de l'extremité inferieure de la grande dent incisive du côté gauche de la machoire superieure et se cassa entiérement la moyenne dent incisive voisine; de maniere qu'il n'en restoit plus que la racine, ce jeune ~~mr~~ homme fut amené chez moy, je luy tiray cette racine, et j'approchay la dent canine et la premiere petite molaire vers le grand intervalle que la dent cassée entierement avoit laissé, j'approchay de même les trois autres dents incisives; de façon que cet intervalle est si bien remply, qu'il ne paroit pas aujourd'huy ~~que ce~~ qu'il ~~jeune mr~~ ait perdu une dent au devant de la bouche. cette operation m'a reüssy par le moyen des fils que je mettois de deux jours l'un, et cela pendant l'espace de cinq semaines; après quoy j'ay limé les dents trop longues et limé de même la dent cassée à son extremité; — de maniere qu'il ne paroît presque pas que cette — dent ait ~~aussi~~ été fracturée.

il avoit deux dents incisives de la machoire inferieure fort dérangées et inclinées du côté de la langue, une troisieme incisive de la même machoire panchée et un peu croisée sur l'une des deux précédentes dents; le dérangement des dents de ce jeune homme ne se bornoit pas seulement au desordre, et à la confusion de celles de la machoire inferieure, les dents de la machoire superieure étoient aussi mal arrangées, que celles de l'inferieure: la moyenne incisive du côté droit de cette machoire étoit inclinée vers le palais; l'une des parties laterales de la grande incisive étoit un peu tournée en dehors, et l'autre partie laterale de cette même dent etoit tournée en dedans; je retablis parfaitement toutes ces dents dérangées; ce qui me réüssit en quinze jours par le moyen de sept applications de fil, sans employer aucun autre secours. o†o

o†o Depuis peu j'ay encore arrangé les dents au fils de mr. de Pleurre, conseiller au parlement de Paris, ce jeune mr. âgé d'environ douze ans, avoit toutes les dents incisives considerablement dérangées et difformes, l'extremité des unes inclinoit en dedans, l'extremité des autres inclinoit en dehors; ce qui luy rendoit la bouche tres désagréable et défectueuse: aprés les avoir nettoyées, égalisées et separées avec la lime, je les ay arrangées par l'usage des fils; ce qui m'a parfaitement bien reussy en moins de six semaines.

Peu de tems aprés madame joly de fleury epouse de mr. joly de fleury procureur general au parlement de paris m'envoya au convent des religieuses de liesse prés la barriere de seves, pour visiter la bouche de madlle. sa fille, âgée d'environ quatorze à quinze ans, qui pour lors etoit en pension dans ce convent; je trouvay ses dents incisives et canines tres en désordre, derangées, inégales, en longueur, sillonées et parsemées d'un grand nombre de taches; les unes se portant par leur extremité en dedans, et les autres, excessivement en dehors, je remediay à tous ces accidents de même que je l'ay enseigné ailleurs, et j'eus grand soin de les separer suffisamment pour qu'il me fût plus facille de les redresser et de les arranger: ce qui me reüssit à merveille en douze applications de fils. †

6e. Observation sur des dents mal arrangées et trés difformes par la quelle on reconnoitra la possibilité de redresser et replacer avec le pelican ces sortes de dents dans leur etat naturel.

1) 1712. L'épouse de M. Maziére, alors premier

Commis de M. De La Serre, Directeur des aydes et Gabelles à Angers, demeurant à Paris Rüe du Renard, m'Envoya Mad[lle] sa fille pour lors âgée d'Environ onze ans, àpresent Religieuse dans le Convent des filles Dieu Rüe Saint Denis. Cette jeune Demoiselle avoit deux dents au devant de la bouche, du côté droit de la machoire superieure fort mal arrangées et inclinées en dedans du côté du palais; Pour arranger ces deux dents, je me servis du Pelican, je les redressai et les remis dans leur place naturelle, sans luy faire souffrir beaucoup de douleur. J'assujettis ces deux dents avec du fil à l'ordinaire, pour les maintenir en place et pour Eviter que le Ressort de l'alveole et des gencives ne les renversat de nouveau. Je réussis si bien, qu'il ne paroit en nulle maniere qu'elle ait Eu les dents difformes. Huit jours après, j'otay le fil, et cette Demoiselle resta avec ses dents bien affermies et bien arrangées. Personne n'avoit conseillé à Madame sa Mere de faire faire cette operation à sa fille; cequi n'empêcha pas que cette Dame ne se determinât à me l'Envoyer, à l'insçu de plusieurs Dames

qui étoient chez elle, lésquelles furent agréablement surprises ~~au retour de mademoiselle~~ d'un changement si prompt et si avantageux. ~~Ma... voyant que ses dents avoient été si bien arrangées en si peu de tems. et si avantageux~~

[illegible]

Reflexion.

La Chirurgie n'a point d'opération dont le succés suive ~~accompagne~~ l'Execution de si prés, ~~qu'il accompagne la l'art qu'elle est faite.~~ ~~plupart des opérations qui se pratiquent sur les dents~~, Lorsque le ~~par le~~ Dentiste en advoit, ingenieux et experimenté. Est-il question d'ôter les corps Etrangers qui s'attachent Et s'unissent trés fortement aux dents, de les netoyer Et blanchir? il ne faut que le tems d'opérer, pour mettre les dents dans un si bon état, ~~dés qu'elles sortent des mains de l'artiste~~ qu'elles semblent avoir été renouvellées. ~~Il y a même des personnes qui soupçonnent, en les voyant si belles, qu'on les leur ait changées~~. S'agit-il de limer les dents, pour les separer les unes des autres, ou pour leur donner ~~une forme~~ plus convenable? l'opération finie, Elles ne sont pas ~~ne sont~~ reconnoissables, et paroissent beaucoup plus uni-formes, et plus régulieres qu'elles n'étoient auparavant. Combien de fois arrive-t-il que l'on

delivre sur le champ, ceux qui sont tourmentés de violentes ~~douleurs de dents~~, par des ~~operations~~ promptes et assûrées? ~~que l'on pratique sur les dents~~? ~~Les~~ dents sont-elles mal placées, rendent-elles par là une bouche défectueuse, vilaine, et insupportable aux yeux? on n'a qu'à souhaiter de se défaire de cette difformité, recourir à un habile Dentiste, se confier à luy et le laisser faire; l'arrangement des dents changera de telle maniere, qu'on aura le plaisir de surprendre ~~agreablement~~ agreablement ses amis. Ceux qui ne seront pas accoutumez à voir ces petits prodiges de l'art, ~~seront~~ ~~embarrassés~~ ~~à comprendre, comment un tel changement a pû se faire si soudainement~~ C'est ce qui arriva à cette compagnie que Mademoiselle Maziere fut rejoindre deux heures après que j'eus redressé ses dents.

4.e Observation sur des dents difformes et mal arrangées, par laquelle on verra comment se produit le dérangement des dents et comment on repare cette difformité.

M. de Crespy de la Mabiliere demeurant à Angers, n'ayant jamais voulû consentir dans son bas âge,

qu'on luy ôtat les dents de lait qui s'opposoient à la sortie des secondes dents incisives et canines; sa repugnance fut cause que ses dents de lait resterent trop long-tems en place et firent que les secondes dents incisives et canines vinrent hors de rang, et qu'elles luy rendirent la bouche tres difforme; ses Parens et ses amis luy ayant fait faire attention aux consequences de cette difformité; il resolut de se faire ôter celles qu'on ne pouvoit luy conserver; ce ne fut qu'à l'age de vingt deux ans, qu'il se détermina entierement à souffrir cette operation. J'avois l'honneur d'être connu et aimé de luy et de sa famille: Je fus mandé en l'année 1696 pour rétablir ses dents dans leur ordre naturel, j'examinai avec attention l'état de ses dents, que je trouvai dans un grand dérangement, et ne pouvoir être arrangées sans en ôter quelqu'une. Je commençai par luy ôter les dents canines, tant de la machoire inferieure, que de la superieure, qui s'opposoient à l'arrangement naturel de ses autres dents: J'en ôtai trois, d'une grosseur et d'une longueur si considerable qu'elles se portoient excessivement au dehors de la bouche, tandis

que la pluspart des incisives étoient panchées du côté de la langue, et croisées les unes sur les autres derrière les canines. après que j'eus ôté ces trois dents, j'ébranlay avec le Pelican les incisives dérangées pour les ramener, et les arranger ainsi les unes après les autres, dans le même ordre qu'elles doivent être naturellement arrangées; après quoy je me servis de leurs voisines, pour assujettir les dents que j'avois redressées, par le moyen d'un fil ciré que je laissai environ quinze jours; après lequel tems, ayant ôté ce fil, ses dents se trouverent si bien raffermies et si bien arrangées, qu'il ne paroit pas aujourd'huy que les dents en question, ayent jamais été difformes. les circonstances qu'il y a à observer pour raffermir les dents, seront rapportées au chapitre 9. du tome 2.

Reflexion.

On ne sçauroit prendre assez de precaution, pour empêcher le derangement des dents, puisque toujours causé par l'obstacle que forment les premieres dents, à la sortie des secondes. lorsque les premières dents ne tombent pas,

pas

~~par. elles restent sans quitter la même ligne qu'elles occupent,~~

~~qui devoit être pourtant alternativement occupée suivant~~

~~le cours de la nature, par de nouvelles dents~~; ~~cette~~ les secondes ne

trouvant pas la place vuide, au lieu de percer en ligne directe

percent obliquement: on les voit paroître a travers les gencives

tantôt en dedans, tantôt en dehors; tandis que les dents de lait

se maintiennent dans leur etat: c'est dans ce tems-là qu'il

ne faut pas manquer d'ôter les premieres dents, pour leur

faire ceder la place qu'elles ne cederoient pas autrement

aux secondes ~~dents~~. Si l'on ne procede pas demême, il

arrivera qu'elles seront ~~seront~~ la cause que les secondes dents seront

panchées; delà il ~~en~~ resultera que les unes et les autres

seront confusément placées; les unes panchantes en dedans,

et les autres en dehors; ce qui rendra la bouche difforme. ~~difforme~~

~~On~~ ne pourra remedier a cet inconvenient, qu'en ôtant quelquefois certaines

dents, qu'en ~~les~~ redressant et raffermissant les autres. plus on

attendra, plus cette opération sera difficile, et plus longtems

on aura le malheur de souffrir, et de déplaire. on n'ignore plus à

present la possibilité de cette operation, ni le bon succés qui l'accompagne.

8.e Observation sur deux dents ~~concernant deux dents~~ incisives mal-arrangées.

En 1719. Madame Oneil demeurant à Saint-Germain en Laye, amena chez moy Mademoiselle sa fille âgée de dix, ou douze ans. Cette Demoiselle avoit les deux moyennes incisives de la machoire superieure considérablement dérangées. Je les redressai avec mon Pelican, et les remis dans leur état naturel en presence de Madame sa Mere et de l'Epouse de M. Duval Chirurgien juré à Paris, ensuite je les attachai avec du fil, que j'ôtai quelques jours après. ~~Les~~ Les dents de cette jeune Demoiselle ont resté parfaitement bien raffermies, et si bien arrangées, qu'il ne paroit nullement qu'elles ayent été jamais ~~dérangées~~ autrement. Elles ne l'avoient été, que parcequ'on avoit attendu trop tard à ôter les dents de lait.

9.e Observation sur ~~concernant~~ une dent qui paroissoit située au Palais, laquelle fut ~~[illegible]~~ placée au rang des autres.

La même année 1719. ~~En 1719~~ M. De La Barre âgé d'environ Trente cinq ans, ayant la dent Canine du côté droit de la machoire ~~[illegible]~~

Cett

346

Superieure, placée vers le palais; — Cette dent le faisant

paroître comme Ebrechée, il me pria de la luy arranger, +° —

+° ce que je fis avec le pelican, et l'assujettis si promptement avec le fil,

que j'eus beaucoup de peine à luy persuader que cette dent —
redressée étoit la même qui se recourboit auparavant
vers son Palais; il me soûtenoit toujours que je luy en avois
mis une postiche; son opiniatreté alla si loin, que nous nous
fachames tous deux; je pensay me repentir cette fois d'avoir —
si bien réussi, Il ne pût se persuader de l'Existence de cette dent
qu'au bout de huit jours, que j'otai ce fil, et qu'il vit sa dent si
bien raffermie, qu'il ne convint plus que ce ne fût sa
dent naturelle.

10. Observation à peu près semblable — à la precedente.

La même année Mademoiselle Marie-Anne Renoult, —
niéce de M. Duchemin, Comedien ordinaire du Roy, ayant
placée de même que l'étoit celle dont nous
venons de parler, vint chez moy pour se la faire arranger; —
Ce que je fis dans le moment avec le Pelican. J'employai

Les mêmes moyens dont je m'étois servi pour arranger celle de Monsieur de La Barre, cequi me réüssit de même.

Reflexion.

L'on voit par ces cinq observations, qu'il est souvent fort aisé de redresser certaines dents ; pourvû néanmoins que l'on soit muni des instrumens convenables, qu'on les sache bien manier, et que l'on observe toutes les circonstances qu'on rapportera au Chapitre 8. du tome 2. où l'on verra qu'il se trouve des dents, qui ne sont pas si faciles à redresser, et qu'il y en a d'autres, qu'il ne faut point entreprendre de redresser ; parcequ'il se rencontre quelque fois en celles-là des difficultez insurmontables.

Observation concernant des dents mal arrangées et tres difformes.

En 1719 l'abbé Morin de Chartres en Beauce, âgé d'environ vingt deux ans, ayant les dents canines et

les gencives, tres dérangées et tres difformes; fut voir à ce [illegible] sujet plusieurs de mes confreres, pour sçavoir d'eux s'il étoit possible de les luy arranger. quelques uns trouverent la chose si difficile, ~~ou plustôt si impraticable~~ qu'ils luy conseillerent de n'en rien faire; Le hazard voulut qu'il vint chez moy, dans le tems qu'il s'y rencontra un de mes Confreres: Nous Examinâmes tous deux, la bouche avec beaucoup d'attention ~~la bouche de ce Monsieur~~; Comme ce Dentiste étoit mon ancien, et que je le croyois plus experimenté que moy, Je le priay de me donner son avis sur la methode qu'il faloit suivre pour réüssir dans un cas semblable; soit que mon Confrere ne voulut point m'instruire; ou qu'il ne fut pas en état de m'ayder de son conseil, il ne me répondit pas comme je l'aurois souhaité, ce qui m'obligea de luy dire que j'esperois, que dans trois, ou quatre jours, les dents de ce Monsieur seroient parfaitement bien arrangées. Ce Dentiste ignoroit que cela se pût faire si promptement; au bout de ce tems, sa curiosité l'obligea de revenir chez moy, et il fut tout étonné

de ~~voir~~ les dents de Monsieur L'abbé Morin parfaitement bien ~~arrangées~~. ~~Il resta pour lors~~ convaincu de la verité qui je luy avois ~~avancée~~ avancée.

Reflexion.

Les Choses les plus aisées à executer, paroissent impraticables à ceux qui ne sont pas suffisament instruits. Tous les jours nous voions des exemples qui confirment cette verité. Ce que l'on tient pour impossible, est facilement executé par un autre. M. L'abbé Morin a fait cette heureuse experience par luy même. S'il s'en etoit tenu au sentiment de plusieurs Dentistes, ses ~~ses~~ dents seroient encore difformes et hors d'etat de bien executer toutes leurs fonctions.

~~Mais le grand desir qu'il avoit de faire retablir ses dents, a fait qu'il s'est opiniatré a chercher le moyen de se delivrer de cette difformité, jusqu'a la fin, il y a reussi.~~

~~Chapitre 24.~~

~~Concernant [illegible]~~

~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

12e. Observation sur une dent incisive dérangée et redressée en très peu de tems avec le pelican.

~~Le 5e de novembre 1 an~~ Il y a quelque tems que l'épouse de monsr. Gollet correcteur des comptes, qui demeure rue bourlabbé, ~~me~~ m'aiant mandé ~~manda~~ pour examiner les dents de mademoiselle sa fille, alors âgée de douze ans; je trouvai que cette jeune demoiselle avoit la moienne dent incisive du côté gauche de la machoire superieure fort derangée et inclinée vers le palais: madame sa mere me demanda s'il étoit possible de donner à cette dent son arangement naturel, et d'ôter par ce moyen la difformité qu'elle causoit à la bouche de la jeune demoiselle: je ~~dis à madame~~ repondis que je le pouvois faire facilement dans huit ou dix jours de tems, ~~par~~ par le moyen des fils, pour vu qu'elle envoyast mademoiselle sa fille tous les jours chez moy; mais comme differents maitres d'exercices se trouvoient châque jour chez elle à ~~de~~ certaines heures pour l'instruire, ~~madame sa mere n'accepta pas~~ ma proposition ne fut point acceptée, par ce qu'on ne vouloit ~~pour ne~~ pas la détourner de ses exercices.

Cela ~~ce qui~~ m'obligea de luy dire que si elle souhaitoit, je placerois cette dent dérangée dans son état naturel en quelques minutes.

~~Elle fut alors agréablement~~ surprise du peu de tems que je demandois pour executer cette opération, ~~en sorte qu'elle~~ elle consentit sans balancer que j'opérasse sur le champ. Je commançay par séparer avec la lime la dent dérangée, par ce qu'elle étoit fort pressée par ses voisines, et qu'elles avoient un peu

corps

autres dents

264 diminué l'espace que la dent dérangée devoit occuper. cela fait, je redressay cette dent avec mon pelican, et la remis dans son arangement naturel, comme je l'avois proposé; ce qui surprit ~~beaucoup~~ beaucoup cette dame, madame sa soeur, et plusieurs autres personnes qui se trouverent presentes, et qui me dirent ~~[illegible]~~ qu'elles avoient souvent beaucoup vû redresser et aranger des dents par feu monsr. carmeline et par plusieurs autres; mais que ce n'avoit jamais été par une métode semblable et en si peu de tems.

Sitôt que j'eus mis cette dent au ~~[illegible]~~ rang des autres, je l'assujetis aux dents voisines par le moyen d'un fil commun que j'y laissay huit jours; et pandant ce tems-là je fis rincer la bouche de la demoiselle quatre à cinq fois par jour avec l'eau ferrée mêlée avec moitié d'eau vulneraire. cette dent s'est si bien raffermie, qu'il ne paroit pas qu'elle ait été jamais dérangée de son plan naturel.

(507)

fin du ch. 27 du tome Ier

352

34

350

Chapitre 26e

~~concernant une~~ observation par la quelle on reconnoîtra la vraye ~~luxation~~ luxation d'une dent et quelles furent les ~~adherences~~ adherences qui survinrent en consequence.

Ce Chapitre doit etre le 29e du Tom. 1er

[redacted]

Le 15. Janvier 1724. Jeanne Tarien femme du nommé Jean huet, dit La Garenne soldat aux gardes françoises, compagnie de Mr. de Gisé, ~~...~~ demeurant faux bourg Saint Germain Rüe de la Corne, amena chez moy Catherine huiet leur fille ~~de Jean huiet et de lad. Varien. Cette fille~~ âgée d'environ neuf ans, elle étoit tres tourmentée des douleurs qu'elle souffroit à la bouche, occasionnées par la luxation complette d'une petite molaire du côté gauche de la machoire inferieure; [redacted] j'examinay la bouche de cet Enfant; j'observay que cette dent étoit entierement hors de son alvéole, et renversée de telle façon entre les deux dents voisines, que l'extremité de son corps touchoit la langue; que son colet, et partie de sa racine étoient recouverts de la gencive; que l'extremité de sa racine avoit percé et lardé la gencive; et que l'extremité de cette même racine perçoit et lardoit encore la surface interieure de la levre inferieure près le commencement de la jouë. Il ne me fut pas difficile d'emporter cette dent, ~~puisqu'il me fut aisé de l'enlever sans peine~~, en la pinçant par son corps; je le fis sans violence. après

que cette dent fut ôtée ; j'examinay l'Endroit où Elle s'étoit logée depuis longtems. Je trouvay l'alveole affaissée, les Gencives déchirées, et Ulcerées en divers Endroits ; et même la gencive exterieure se rencontra fortement adherante avec la levre ; cequi m'obligea de couper cette adherence avec un Bistouri ; je fis laver la bouche à cet Enfant avec de l'oxicrat, et pour empêcher que la gencive ne se reünit de nouveau avec la levre, dans l'endroit où l'Ulceration reciproque de la surface de la gencive et celle de la joüe se rencontroient, Je mis entre la levre et la gencive, un peu de linge trempé dans le miel rosat. Cet Enfant fut pansée de même, soir et matin et guérie en tres peu de jours. le deplacement de cette dent dépendoit d'une Cause interieure ; si l'alveole n'avoit pas été effacée ; j'aurois tenté de replacer dans cette alveole cette dent, qui d'ailleurs n'étoit nullement cariée ; Mais l'alveole étant remplie, il n'étoit pas possible d'entreprendre ce remplacement, supposé quelle n'eût pas été dent de lait.

Reflexion

Cette dent ne s'étoit ainsi deplacée, qu'en consequence

~~[illegible]~~ d'une cause interieure: les sucs, qui abreuvent la gencive et la membrane qui enveloppe la dent, étant devenus corrosifs, avoient pour ainsi dire dissequé la gencive, et separé la dent de l'alveole; de telle façon que la dent venant à se deboiter, inclina d'un côté vers la langue, et perça par ses racines la gencive exterieure. Cette dent restant placée dans cette situation, fut recouverte des gencives, incommoda la langue par l'extremité de son corps et eleva la joüe par l'extremité de ses racines; ce qui occasionna l'adherance qui s'étoit formée entre la gencive et la joüe. Si l'on avoit negligé plus longtems d'ôter cette dent, elle auroit elevé la langue, et donné occasion aux gencives de s'elever davantage, et aux chairs excroissantes déja formées à son occasion, d'acquerir un plus grand volume. D'où nous devons conclure, que lorsqu'on trouve des dents ainsi luxées, il ne faut pas differer à les ôter, en procedant de même que je l'ay fait en cette occasion. En suivant cette methode, on sera certain de delivrer entierement la personne, à laquelle il sera arrivé un pareil accident.

Fin du Cahier 28 du tome 1er

autres dents

~~268~~ 268 27^e

le chapitre doit etre le 29e du Tome 1er

Chapitre ~~28~~^e

~~Contenant~~ cinq ~~quatre~~ observations sur ~~qui concernent~~ les dents remises dans ~~les~~ leurs mêmes alvéoles, ou transplantées dans une bouche Etrangere.

1e Observation sur ~~concernant~~ une dent cariée ôtée et remise dans sa même alveole, laquelle dent reprit fort heureusement.

En 1721. Je Remis en Cette ville une dent incisive de la machoire inferieure à M. Le fort, duquel je ne sçai ni la qualité, ny la demeure. Cette dent étoit ~~avoit~~ restée sur ma table prés d'un quart d'heure aprés avoir été ôtée, avant que je la luy remisse. Cependant elle s'est si bien réunie et raffermie ~~réunie~~ dans sa même alveole, ~~si bien r...~~ qu'elle est Encore aujourd'huy aussi stable qu'elle l'étoit auparavant, quoi qu'elle fut Cariée. Je m'étois proposé de la plomber: mais ne causant plus de douleur, ce Monsieur a negligé de me ~~...~~ venir voir. ~~...~~ depuis peu de tems ~~je~~ l'ayant Rencontré plusieurs fois, je n'ay pas manqué d'Examiner dans quel état étoit cette dent; je l'ai trouvée dans ~~le même Etat~~ celui ~~je trouvai~~ ou elle étoit avant l'operation ~~laquelle j'ay trouvay demeure qu'elle était avant cette operation.~~

C 6 6 1

~~Observation d'une dent cariée, ôtée et remise et raffermie dans son alveole.~~

2e. Observation a peu pres Semblable a la precedente

Le 10e avril 1725, la fille ainée de mr. Tribuot facteur d'orgues du Roy, vint chez moy, elle etoit attaquée d'une grande douleur causée par une carie de la premiére petite dent molaire du côté droit de la machoire Superieure; cette demoiselle balança sur le party qu'elle avoit à prendre; elle Souhaitoit se faire ôter sa dent, pour se delivrer de la douleur qu'elle souffroit; mais elle avoit beaucoup de peine à s'y resoudre, par rapport à la difformité qu'auroit causée la perte de cette dent, cequi l'engagea à me demander, s'il n'etoit pas possible de luy remettre cette dent aprés l'avoir ôtée, comme je l'avois fait à sa sœur cadette.

je luy répondis que cela pouvoit se faire aisément, ~~pour veu~~ pourvû néanmoins que cette dent pût estre ôtée sans se casser, sans faire éclater quelques portions de l'alveole, et sans faire quelque déchirement considerable ~~a la~~ gencive. pour lors elle se détermina entiérement. je luy ôtay cette dent avec tant de précaution, et si heureusement, qu'elle ne fut nullement cassée, et que l'alveole et les gencives ne furent point offensées, cequi m'engagea à remettre sur le champ cette dent cariée dans son alveole.

~~[illegible]~~ ainsi ~~[illegible]~~ [illegible] Fis occuper [illegible] même place

quelle remplissoit auparavant : ensuite jeus soin de lattacher aux dents voisines avec vn fil commun et de lÿ assujettir pendant quelques jours.

Cette dent s'est si bien raffermie, quil ne paroît pas quelle ait été tirée de son alveole, et quon lÿ ait remise. Elle causa seulement quelques douleurs pendant deux jours apres avoir été remise, ce qui pouvoit proceder de quelque irritation dont se ressentoit la membranne qui tapisse lalveole ; peut estre que cette douleur pouvoit encore estre produite par la compression que la racine de la dent faisoit contre quelques petits lambeaux ou quelque petite portion de cette même membranne. quoy quil en soit, ce rêplacement a reüssy, sans quil soit arrivé aucun autre accident, et la dent fait sa fonction accoutumée comme les autres : elle est insensible, ~~et~~ et jay plombé son trou carié, pour la mieux conserver.

(587)

3. observation sur ~~une~~ une dent cariée ôtée de son alveole et remise avec succez.

Le 29e avril 1727. madelle de la Roche gouvernante
des enfans de mr de blanc-mêni de ~~lamoignon~~ Lamoignon —
President au mortier, demeurant à l'hostel de lamoignon
rüe pavée au marais, âgée de 30. ans, vint chez —
moy pour se délivrer d'une douleur occasionnée —
par la premiere petite dent molaire du côté droit
de la machoire superieure, cariée à sa partie laterale
et posterieure. ayant examiné cette carie, je dis à cette
demoiselle qu'il n'y avoit point d'autre moyen pour
la guerir, que de tirer cette dent: mais comme elle
avoit toutes les autres dents fort belles et fort saines, —
et qu'il luy étoit fâcheux de perdre celle-cy par la —
difformité que son extraction auroit faite à sa bouche
je luy dis que si je pouvois ~~luy~~ ôter cette dent sans
la rompre et sans causer trop de dechirement à —
l'alveole et à la gencive, ~~que je pouvois~~ il me seroit aisé de la luy remettre
et la bien raffermir: à quoy ayant consenty, je tiray —
cette dent cariée, et la remis dans le moment dans ~~le~~ son
même alveole; je l'assujettis avec un fil aux dents —
voisines, et je fis rincer la bouche de cette demoiselle —
cinq à six fois le jour avec une lotion faite d'une
chopine de vin rouge ~~ferré~~ ferré; une once de miel rosat
et une bonne cüeillerée de mon stiptique astringent,
le tout mêlé ensemble. le douzième jour j'ostay la —
ligature de fil qui avoit servi à assujettir cette dent,
qui se trouva tres bien raffermie. quelque tems aprés —
~~j'ay~~ j'en ai nettoyé le trou carié et l'ay plombée; depuis ce temps-là
elle n'a causé aucune douleur, et luy sert de même que les —
autres dents. — # ~~[illegible]~~

Depuis cette operation, j'en ai fait une semblable à une Demoiselle de l'âge d'environ 23. ans, et je puis assurer qu'elle m'a encore mieux reüssi que la précedente.

~~apprendre~~ Je pourrois citer plusieurs autres observations semblables, dont le succès n'a pas été moins heureux ; mais il me paroît qu'il seroit inutile d'en dire davantage pour vérifier des expériences qui ne sont plus ignorées de ceux qui sont curieux des cas qui regardent leur profession.

4. Observation sur une dent saine, qui fut ôtée par la faute de la malade et promptement remise avec succès dans sa même alveole, sans que la malade s'en apperçût.

En 1722. la fille cadette du même Mr Tribuot dont je viens de parler, alors âgée d'environ dix-huit ans, vint chez moy pour se faire tirer la deuxième petite molaire du côté droit de la machoire inférieure. Cette dent étant cariée, causoit des douleurs insupportables, la jeune personne qui les souffroit apprehendoit tellement de se faire ôter cette dent, qu'elle eût toutes les peines du monde à s'y déterminer. Cette dent étoit tres petite, extrêmement applatie par ses parties laterales, et fort serrée entre les autres dents.

Ces circonstances m'obligerent de me

Seroit d'une des branches du Pelican des plus etroites, et capable de passer librement entre les deux dents voisines, pour ne pas les interesser, en tirant celle qu'il s'agissoit d'ôter. J'avertis cette jeune personne que cette dent n'étoit pas des plus aisées à tirer; que je la priois de se tranquiliser, de bien prendre garde à ne pas remuer sa tête, ni porter ses mains sur les miennes, ce qu'elle faisoit, lorsque j'introduisois l'instrument en sa bouche; que c'étoit m'exposer à manquer sa dent, ou de s'en faire tirer une autre; que j'aimois mieux ne pas l'entreprendre que de l'exposer à un tel inconvenient. Elle me promit de se tranquiliser, mais lorsque j'eus porté l'instrument sur sa dent, et que je voulus donner le mouvement de poignet pour l'ôter, sa turbulence la porta à me saisir le bras avec force, à tourner et retirer sa tête; ce qui fit que l'instrument glissa malgré moy sur la petite molaire sa voisine, et qu'il l'emporta. Je ne me déconcertay point; je redoublay dans le moment mon coup de main, et j'ôtay aussi celle qu'il s'agissoit d'ôter. Cela fit voire à cette

personne que cette dent avoit été manquée la premiere fois. Je luy Remis promptement La dent Saine que je tenois dans ma main, sans neanmoins luy dire pour lors qu'elle avoit été tirée entièrement; je luy fis croire, qu'elle n'étoit seulement qu'ébranlée. J'assujetis cette dent à sa voisine par le moyen d'un fil ciré; et après que ce fil ayeu resté huit à dix jours, cette dent se trouva si bien raffermie, sans avoir changé de couleur; qu'il ne paroit pas aujourd'huy qu'elle ait été tirée de son alveole.

Environ un an après, cette personne Revint chez moy se faire accommoder les dents, je limay celle que j'avois ôtée et remise dans sa même alveole, de même que les autres, pour les rendre égales en longueur, cette dent se trouva aussi ferme, et aussi sensible, que si Elle n'avoit jamais été tirée. Ce fut alors que je dis à cette Demoiselle ce qui s'étoit passé; Elle me dit qu'on luy avoit ôté la pareille du côté gauche de la même maniere, sans que celuy qui luy avoit ôtée, eût pris la sage precaution de la remettre dans son alveole.

Quand par quelque accident, on ôte une dent saine, il faut toujours la remettre le plus promptement qu'il est possible dans sa même alveole, et le plus souvent, elle s'y raffermit.

~~[illegible]~~

5e Observation singuliére sur la ~~concernant la~~

sensibilité d'une dent étrangere, laquelle ayant été placée dans une autre bouche, causa peu de tems aprés des douleurs considérables.

En 1715. me trouvant à Angers. Mr. de Romatet Capitaine dans le second Bataillon de Bourbonnois, vint chez moy, pour se faire ôter une dent Canine du côté gauche de la machoire superieure : cette dent étoit tres-gâtée : il me demanda s'il n'étoit pas possible d'en remettre une autre recemment tirée d'une autre bouche ; l'ayant assuré que la chose se pouvoit, il envoya chercher sur le champ un soldat de sa Compagnie qu'il avoit déja prevenu. J'examinay la pareille dent de ce soldat, laquelle je trouvay trop large, et trop épaisse

6 X

sur la surface interieure. Neanmoins comme nous n'avions point à choisir, je fus obligé de m'en servir, me proposant de la diminuer avec la lime; je tirai la dent de ce soldat, je limay ce qu'elle avoit de trop en longueur, et en epaisseur. Cela n'ayant pû être executé, sans decouvrir l'interieur de la cavité de cette dent; je me proposai de la remplir de plomb, sitôt que cette même dent se seroit raffermie dans l'alveole, où je la transplantai; elle fut affermie douze, à quinze jours aprés, et pour lors je la plombai: cette dent etrangere ne fut pas plustôt plombée, qu'il survint une douleur insupportable à M.r de Romatet. Cette douleur luy dura jusqu'au lendemain, que je fus obligé de deplomber cette dent. Je ne pouvois m'imaginer qu'une dent transferée d'une bouche dans une autre, fut susceptible de douleur, attendu que le nerf, et les membranes en avoient été separés; cependant lorsque j'eus ôté le plomb, la douleur cessa dans le moment, de même que si je luy avois ôté cette dent, laquelle luy a servi ainsi que ses autres dents naturelles.

M. De Romatet étant venu à Paris vers la fin

de l'année 1723, m'a assuré, Mr. Anel present, et plusieurs autres Messieurs dignes de foy, que la dent que je luy avois transplantée, luy avoit duré six ans, et qu'il l'auroit encore, si le corps de cette dent ne s'étoit point altéré et rompû par la carie que la découverte de la cavité y avoit occasionnée, et qu'ayant voulû en faire ôter la racine par Mr. de Grand Champs à Bayonne, il ne pût luy ôter cette racine sans ouvrir auparavant la gencive, et sans causer beaucoup de douleur en tirant cette racine.

Reflexion.

Que penser de la douleur que Mr. de Romatet a ressentie au sujet de cette dent que je transplantay dans sa bouche; si nous n'admettons ~~pas qu'il faut~~ que quelques filets nerveux de l'alveole ~~ayant~~ ont trouvé quelques conduits dans les racines de cette dent, propres à les laisser passer, jusque dans sa cavité, et à les rendre capables par leur ~~union~~ Reünion à donner de la sensibilité à la dent de même que si ~~ce qui n'est pas impossible~~ c'eût esté ~~avoit esté~~ sa dent ~~proprement~~ naturelle?

~~puisque les divisions qui se sont faites aux filets nerveux~~

~~qui entrent dans la composition de sa membrane de l'alveole~~

~~et des gencives, peuvent être figurés d'une maniere propre a penetrer les canaux de la dent, et par leur Réunion la rendre sensible de même que si elle n'auroit point été ôtée.~~

On dira sans doute que les Canaux et les vaisseaux qui entrent dans les dents, sont tres fins, que les liqueurs qui entrent dans les vaisseaux divisez, ne tardent guères à être coagulées par l'impression de l'air qui les a touchées et que cela doit être un obstacle à la Circulation des Sucs de la dent. J'avoüe que de telles dispositions forment de grandes difficultés; mais lorsque l'Espace du tems n'est pas considerable, il ne faut point craindre que la Reunion manque de se faire. les liqueurs qui viennent du Côté de l'alveole, suffisent pour surmonter ce même obstacle, et par ce moyen commencer de l'alveole à la dent, et de la dent à l'alveole, à peu prés de même que si ces parties n'auroient jamais été divisées. l'union et la distribution des nerfs dans une telle dent paroit tres certaine; Puisqu'on remarque qu'une dent sortie de son alveole qu'on y remet, ou qu'on transplante sur le Champ, est quelque fois aussi sensible à l'action de la lime, aprés qu'elle est reprise et raffermie, que celles qui ont toujours resté dans leur place naturelle.

Il peut encore arriver, que quoy qu'une dent semblable à celle dont il s'agit, n'ait point de liaison avec les parties sensibles de l'alueole, le ~~présence du~~ plomb ~~produit~~ introduit dans sa cavité, cause la douleur dont nous venons de parler; En ce que remplissant la cavité de la dent, il l'empêche ~~que~~ l'issue de la liqueur qui ~~[illegible]~~ s'épanchoit par les extremitez des tuyaux rompus; ~~ne puisse avoir son issue~~ et il arrive de là, que cette liqueur devient un corps étranger, qui comprim~~e~~ant les vaisseaux de toutes parts, ~~et que l'on ressent de la douleur, dans un cas semblable~~ produit cette douleur.

Cette liqueur ~~épanchée~~ arrêtée, s'alterant par son sejour, et agissant sur les filets nerveux qu'elle picotte, cause des divulsions qui ~~qui~~ produisent ainsi les douleurs que l'on ressent. quoy qu'il en soit, ~~[illegible]~~ la douleur doit cesser lorsqu'on a ôté le plomb, parceque la liqueur ~~épanchée~~ retenuë, a pour la liberté de sortir, ce qu'il y avoit d'acre et de corrosif, est emporté par ~~la liqueur que~~ l'issuë de cette même liqueur, et par celle que fournissent ~~[illegible]~~ les alimens et la salive, ~~laquelle~~ laquelle s'insinuant dans la cavité de la dent, en ressort ~~[illegible]~~ de même, ~~lavée et deterge~~ lave et deterge suffisament l'endroit, que la matière renfermée par le plomb irritoit; cela suffit à la verité pour ôter la douleur, ~~[illegible]~~ mais non pour guérir la carie; c'est pourquoy il

(550)

36

fait veiller à tout ce qui se passe en pareille ocasion, et tâcher de prendre son tems à propos, pour ruginer, et plomber la dent de nouveau,

de même qu'on le fait aux dents cariées qui ne sont pas remplacées ou transplantées.

On avoit cru, et plusieurs croyent encore, qu'il n'est pas possible que les dents se réunissent et se raffermissent dans leurs mêmes alveoles lorsqu'elles en ont eté entierement separées; on avoit encore plus de peine à concevoir, qu'une dent transplantée dans une bouche étrangere, pût s'y réunir, et s'y raffermir ~~dans son alveole~~

Certains auteurs avoient conseillé de suivre cette methode, tandis que d'autres y étoient tout à fait opposés.

l'heureux succez que nous avons eu par la pratique de cette même methode, nous confirme la possibilité de la Réüssite.

Mr. Mauquets sieur de La Motte chirurgien à valognes, dans son Traité Complet de Chirurgie tome 1.er observation 2.e ~~page 89 et suivantes~~, rapporte dans la Reflexion qu'il fait concernant cette 2.e observation, ce qu'il a remarqué à l'ocasion des dents ôtées et remises dans leurs mêmes alveoles. Il fait remarquer d'abord qu'il est tres prejudiciable d'ôter une dent qui n'est point cariée, et dont la douleur ne dépend que de l'irritation de la membrane qui Enveloppe

la racine de la dent. Il conseille, si l'on a ôté une telle dent, de la remettre promptement en sa place. Il assûre qu'elle s'y reprend aisément; pourvû néanmoins qu'on ait soin de l'y conserver les premiers jours. Il dit avoir eu plusieurs experiences d'un tel fait, entre autres celle faite sur un gentilhomme de Valognes, auquel on avoit arraché une belle dent qu'il se fit remettre à l'instant, laquelle reprit sa place, et se reünit parfaitement bien; il esperoit que le petit nerf, qui la retenoit dans le fond de l'alveole étant rompu, il ne souffriroit plus de douleur dans la suite, mais cependant il fut trompé dans son attente, puisque quelques années aprés il en ressentit de si cruelles, qu'il fut obligé de prendre le party de se la faire arracher une seconde fois; et cela ne fut éxécuté qu'aprés plusieurs reprises et en entrainant une portion de la machoire inferieure avec elle, d'où il s'ensuivit des douleurs outrées; ce qui fait conclure à M.r de La Motte qu'il n'est guere de plaisirs sans peine; cependant il conseille de pratiquer la même operation en pareil cas, c'est à dire de remettre une dent saine en sa place, lorsqu'on l'a

ôteé par inadvertance, parceque dit-il, il y a tout lieu d'Esperer que les Suites n'en Seroient pas Egallement facheuses, il assûre qu'il a vû réüssir cette pratique avec Succés &c.

Le même auteur Explique Ensuite de cette façon le desordre qui arriva à l'arrachement de la dent de ce gentilhome. La Membrane, dit-il, ayant Souffert quelque déperdition d'une partie de sa Substance, Et la partie de l'alveole S'en Etant trouvée depoüillée, la dent se reünit à cette portion d'os découvert qui ne firent plus qu'un coups, qui fit qu'on ne pût arracher cette dent, Sans emporter avec Elle une portion de cette machoire, Cequi arriveroit toujours par la même raison en Cas pareil, Mais Comme Elle n'a lieu que par hazard, Cette reünion n'est point à craindre. Par ce raisonnement Cet auteur fait concevoir, que quand on remettra une dent qui Sera revêtue d'une membrane, ou que l'alveole Sera tapissée de quelque membrane, pour lors on ne doit point craindre, que l'os de la dent Se reünisse avec celuy de l'alveole, parce qu'il n'y aura que les membranes qui Se reüniront Entr'elles, et qu'ainsi on pourra l'ôter une

cotes

Seconde fois, sans craindre d'Emporter aucune ~~une~~ portion de l'alveole.

Les observations que Mr. de La Motte vient de nous communiquer à ce Sujet, confirment la possibilité de remettre avec Succés les dents dans leur place, et même celle de les transplanter d'une bouche dans une autre bouche, à la verité elles ne réüssissent pas toutes, car il s'en trouve beaucoup qui ne sont pas de longue durée. ~~quoyqu'elles ne reüssissent pas toutes, il s'en trouve même quelques unes qui ne sont pas de longue durée. on a eu jusqu'à pas de longue durée, ce qui a fait jusqu'à present assés de peines a se persuader le succès de la transplantation des dents, quoyque depuis plusieurs années on n'eût pas manqué de voir des exemples de pareilles reüssites~~ Il n'est pas indifferent que l'on reste persuadé de ~~tels faits~~, puisque non seulement ils sont tres curieux, mais que la pratique en est aussi tres utile; parceque cette operation rétablit la nature dans son premier Etat, ou dans un Etat ~~[illegible]~~ apeu près semblable, bien mieux qu'on ne pourroit le faire par tout autre moyen, Ce qui se confirme Encore par les observations que je viens de raporter.

~~ou de voir des exemples de bonnes reussites en pareil cas~~

OMy

fin du ch. 29 du tome Ier

Ce Chapitre doit etre le 30. du Tom 1.er

Chapitre 28.e

~~Contenant~~ deux observations ~~qui~~ sur des dents ~~qui furent, en voulant les oter,~~ 1.o enfoncèes dans le sinus maxillaire superieur droit et ~~quelques~~ dans l'alveole. en voulant les oter. ~~[illegible]~~ 2. ~~[illegible]~~

1.ere Observation

~~a l'occasion d'une dent qui~~ sur une dent qui fut ~~fut enfoncée par un Charlatan dans le~~ enfoncée par un Charlatan dans le sinus maxillaire superieur droit, et sur les suites de cet accident ~~sinus maxillaire superieur droit, la maladie que cet inconvenient causa, fut heureusement terminée par un Pansement methodique.~~

Pour faire sentir combien il est important de ne se fier dans des cas de consequence qu'a des personnes experimentées ~~qui sachent bien leur profession~~, je rapporteray icy l'état facheux dans lequel se trouva en l'année 1720. ~~le fils~~ Monsieur henri Amariton fils de mons.r Amariton Ecuier seigneur de Beaurecoeuil demeurant dans son chateau de Beaurecoeuil, ~~[illegible]~~ parroisse de Nonette sur la riviere ~~[illegible]~~ d'allier, près la ville d'Issoire en lalimagne d'auvergne, ~~[illegible]~~, pour s'être mis entre les mains d'un Charlatan. Il s'agissoit d'une dent ~~[illegible]~~ canine qui l'incommodoit beaucoup par son volume et par sa situation. ~~Cette dent~~ Elle étoit située sur la surface interieure de la premiere petite molaire du coté droit ~~[illegible]~~

vers

la machoire Supérieure ; l'Embarras et la peine que cette dent causoit à ce monsieur le déterminérent à se faire ôter et dans cette resolution, il se mit entre les mains [illegible] d'un nommé laroche operateur demeurant au dit nonette, qui le plaça de la maniére qu'il jugea la plus convenable ; ensuite il appliqua une clef percée sur la couronne de la dent, puis il frappa à grands coups avec une pierre sur cette clef. Par cette manoeuvre il enfonça la dent presque de travers dans le sinus maxillaire superieur de ce même côté, de maniére qu'on ne la voyoit plus. Lorsque cette dent eut ainsi disparu, cet empirique assura les assistans, que le malade l'avoit avalée ; cela paroissoit assez vraysemblable ; puisqu'on avoit cherché cette dent sans la pouvoir trouver. quelque tems aprés le malade dont il s'agit sentit une douleur assez grande en cet endroit ; ce qui l'obligea d'envoyer querir Mr. Duvernet son medecin, lequel trouva une petite tumeur dure, sans inflammation, qui s'étoit manifestée sur la joüe à côté du nez, et ayant examiné le dedans de sa bouche, il y apperçut trois trous fistuleux

Marginal notes:

et elle jnclinoit considérablement vers le palais.

au commencement du caresme de la même année

tres petits qui donnoient passage à une humeur sereuse tres fœtide † [quelque tems aprés il se fit deux autres petits trous fistuleux sur la tumeur.] plusieurs consultations furent faites a ce sujet, par les Chirurgiens de la ville de clermont, où le malade s'etait transporté, et à Paris, par Messieurs Arnault * et Petit *. Ces derniers, ayant examiné le mémoire qui contenoit le détail de la maladie reconnurent qu'elle étoit assez considerable pour être traitée dans les formes. ils donnerent leur sentiment, lequel fut envoyé à Clermont; Les Chirurgiens de cette ville n'ayant pas entrepris la cure, soit que le cas leur parut ~~trop difficile~~, ou qu'on n'eût pas assez de confiance en eux, le malade dans le mois de juillet de la même année vint a paris; il eut recours aux mêmes Messieurs Arnault et Petit. Ces deux Chirurgiens tirerent bientôt le malade d'affaire. au bout de Dix à douze jours de Pansement Monsieur Petit tira la dent heureusement ⁰|⁰ [ce qu'il executa par une incision qu'il avoit été obligé de faire à la tumeur, qu'il jugea occasionnée par l'extremité de la racine de cette dent. ayant découvert cette racine, il la saisit avec les pincettes droittes et tira la dent entière.] Enfin peu de jours aprés le malade fut guéri par les remedes ordinaires; ⁰|⁰ [sans qu'il ait le visage difforme en aucune manière. à peine peut on connoître qu'on luy ait fait une incision.] Cette observation m'a été communiquée par mr amariton du plaisir parent de mr amariton de beaurecoeuil auquel le cas que je viens de raporter est arrivé, et elle m'a été confirmée par mr petit.

* Chirurgien juré a paris et ancien Prevôt de sa Compagnie.

* Chirurgien juré a paris ancien Prevôt de sa Compagnie et anatomiste à l'academie des Sciences.

288

2.e Observation d'une dent enfoncée dans une alveole voisine.

Me trouvant à Angers en 1717. un Cardeur de laine de la même ville, eut le malheur d'avoir un accident semblable à celuy dont nous venons de parler; à la difference près que la dent du Cardeur de laine fut logée, dans l'alveole d'une dent voisine qui avoit été ôtée, et que ce Malade eut plus promptement du secours. Il me vint trouver sept jours après son accident. je luy ôtai sa dent avec les Pincettes droittes; quoyqu'auparavant il n'y eût aucune apparence de dent en cet endroit, à cause du gonflement qui y étoit survenu. Cette dent ne fut pas plustot ôtée, que le malade se trouva guéri, comme si je n'avois fait que luy tirer simplement une autre dent.

Reflexion.

Rien n'est plus ordinaire, que de se livrer au premier que l'on rencontre pour se faire ôter une dent; le danger on auroit même de la peine à comprendre que l'on court quelque fois dans l'execution d'une operation qui paroit d'abord si simple et si commune, si les exemples

325

des accidens facheux qui arrivent à [redacted] ce Sujet, ne nous faisoient appercevoir les risques que l'on court en pareille occasion ; Surtout lorsqu'on se confie à des ignorans, ou à des imposteurs, qui pour en imposer, Sont capables de tout entreprendre temerairement. les deux observations cy dessus confirment ces facheuses verités. L'une et l'autre de ces deux personnes qui ont enfoncé les dents dont nous venons de parler, n'ont procedé demême, que parcequ'ils se sont servi d'instrumens non convenables [redacted]
ces pretendus opérateurs [redacted] ne pouvant ôter ces dents, et voyant qu'elles avoient disparu, voulurent persuader que les malades les avoient avallées, et l'on ne put s'appercevoir que trop tard du contraire. [redacted] si les Chirurgiens qui furent appellés les premiers en Consultation, après [redacted] ces accidens survenus, avoient été instruits par quelques observations apeuprés semblables ; qu'ils eussent été bien informés de la structure de ces parties, et qu'ils eussent reflechi serieusement sur la manoeuvre

qu'on avoit Executé en operant sur ces dents, il leur auroit été aisé de reconnoître le fait dont il s'agissoit, et d'y remedier, avant que la maladie eût fait de si grands progrés; cequi auroit été d'une tres grande utilité; ils auroient par là soulagé les malades, et guéri radicalement leur maladie dans son commencement.

fin du ch. 30 du t. 1er

Ce Chapitre doit etre le 31. du Tom. 1er

29.e Chapitre

Contenant trois observations sur les Excroissances pierreuses formées sur les dents, ou dans leur voisinage.

1.e Observation tres remarquable

sur une Excroissance pierreuse, formée à l'endroit des dents molaires, laquelle Excroissance fut précedée d'un abcés et du Concours de plusieurs fâcheux accidens, qui se succederent les uns aux autres, pendant l'Espace de vingt mois.

M. Houssu neveu de Mr. Le Cintre Musicien et Pensionnaire de l'academie royale de musique,

demeurant rüe des Poitevins, proche S.t André des arts, tomba [illegible] de cheval avec sa nourice, étant alors âgé de quatre ans; en tombant il se [illegible] heurta le côté droit de la machoire inferieure, et dans le même endroit il parût quelques jours aprés une contusion qui se termina par un abcés. Trois ou quatre ans aprés; la partie inferieure de la joüe du même côté se gonfla peu à peu. la matiere infiltrée causa une tumeur dure et indolente; ce qui fit présumer aux chirurgiens qui visiterent pour lors le malade; que sa machoire avoit été fracturée lors de sa chutte: Ils présumérent aussi que cette tumeur n'étoit que la matiére du calus entassée dans l'endroit et aux environs de l'os maxillaire, qu'ils supposoient avoir été fracturé: Ils concluvent [illegible], qu'il étoit necessaire d'ôter les dents qui repondoient à cet endroit et qu'ils soupçonnoient cariées; Ils crurent par-là prévenir les suites que la carie des dents auroit pû occasionner. Cette opération fut faite à ce malade, sans qu'il en recut aucun soulagement; Il arriva même [illegible] qu'à l'âge de seize ans, la derniére dent molaire

du côté droit de la machoire inferieure voulant paroître, occasionna un second abcés causé par les tiraillemens que souffrent les gencives dans cette occasion. Cet abcés fut plus considerable que le premier, par rapport à la compression que faisoit la dureté que les gencives envelopoient.

La matiére de cet abcés eût son issüe par le dedans de la bouche; la tumeur dure et insensible ne se dissipa point; cequi obligea un chirurgien de cette ville, de tenter par l'application des cataplasmes, la resolution, ou la suppuration des matiéres déposées. Ces remedes n'ayant pas eu plus de succés que les precedens, ce même chirurgien s'avisa de percer la tumeur endehors, il ne sortit que du sang des levres de la plaie. Cette mauvaise reüssite devoit suffire pour rendre ce chirurgien plus retenü; mais son opiniatreté fit qu'il ne pût s'empêcher de faire le troisiéme jour une seconde incision: il ne sortit pareillement de cette seconde incision, que du sang; cequi ne pût encore le détourner de poursuivre

Gray

son Entreprise; il tourmenta vainement son malade. au bout de six semaines il opéra de nouveau, il fit une incision cruciale dans le même Endroit, et par cette incision il coupa un Rameau d'artere, qui causa une hemorragie que l'on n'arrêta qu'avec beaucoup de peine. ces differentes incisions ne donnérent issüe qu'à du sang qui sortit des vaisseaux divisez mal à propos, sans diminuer aucunement le volume de la Tumeur qu'il croyoit attaquer par ces opérations.

Pendant le cours des Pansemens qui durérent dix huit mois, on appliqua plusieurs fois le Cautére actuel pour dissiper cette Tumeur. toutes ces opérations furent inutiles. Enfin on abandonna ce malade, qui resta cinq ans dans ce triste Etat, sans aucun secours ni soulagement; au contraire pendant ce tems là le volume de la Tumeur augmenta considerablement. les Parents de ce jeune homme ennuyez de la durée de cette maladie, consultérent feu Mr. Carmeline Chirurgien Dentiste; qui reconnût que cette Tumeur n'étoit attachée

à la gencive, que par une fort petite base; d'où il conclut qu'il luy seroit aisé de l'extirper. Elle n'étoit point d'ailleurs adhérante à la joüe. il Exécuta ce qu'il s'étoit proposé, quinze jours après sa première visite: l'Extirpation étant faite, la joüe se rapprocha de la gencive. la plaie qu'on avoit cy devant faite à cette même joüe par des opérations inutiles et mal entendües, fut legerement pansée, et ne tarda pas à se guérir. la plaie qu'on avoit faite à la gencive, en extirpant cette Excroissance, guérit bientôt pareillement.

Tome 1. Hh. Ii 361.

Ce fut par cette opération, bien differente des premieres, que M.r Carmeline termina avec un heureux succés, une maladie qui avoit durée tant d'années, et qui avoit exposé ce malade à des dangers, dont les suites avoient été si facheuses; Cette Excroissance * pese actuellement une once cinq gros; elle doit avoir été plus pesante et d'un plus grand volume lors qu'on l'extirpa. il ne fut pas possible de Cicatriser l'Ulcére de la joüe occasionné en consequence des

* voyez la planche cy 4.e tome 1.ers

operations pratiquées indiscrettement, sans qu'il restât une cicatrice difforme et incommode, qui formoit un trou ~~dans~~ lequel on pouvoit introduire le petit doigt: ce trou étoit cicatrisé dans toute sa circonference ~~[illegible]~~, il perçoit d'ailleurs la joüe de part en part, et occasionnoit par cette disposition la sortie de la salive et des aliments mâchez. le malade par son industrie, trouva le moyen de remedier à cet inconvenient; il s'imagina de boucher ce trou, avec un tampon de cire introduit par le dedans de la joüe, ensorte que rien ne put passer du dedans de la bouche en dehors, cachant d'ailleurs la difformité exterieure, avec une mouche bien gommée; je suis devenu possesseur de ce même corps pierreux, Mr. houssu ayant eu recours à moy pour faire quelque reparation considérable à sa bouche, m'en a fait présent avant son depart, pour un voyage de long cours.

Reflexion.

Le Corps pierreux dont il s'agit dans cette observation, est d'une telle contexture, qu'il ne paroit

corps

pas être formé par une matiere Cartareuse; mais bien
plustôt par un Suc osseux qui s'est Echapé dela Substance
de l'os même, parla Rupture de quelques fibres osseuses;
à peu prés demême qu'il arrive dans la formation des
Exostoses. Les Causes qui peuvent avoir donné lieu à
une maladie aussi bizarre et aussi singuliére, ne me
sont pas suffisamment connües; parceque je n'ay point
suivi cette maladie, Et que je n'ay pas même Eu occasion
de Conferer a cë sujet, avec les Medecins et Chirurgiens
qui ont traité le malade. C'est pourquoy je me dispense
de raisonner, et de former des Conjectures sur l'origine,
et les progrés de ce mal; n'étant pas comme je
viens de le dire, suffisamment informé de toutes les
Circonstances qui regardent ce fait; Je Craindrois de
faire un raisonnement vague et indeterminé, qui loin
d'instruire le lecteur, pourroit l'induire à lerreur.
Ainsi je me suis borné à ne rapporter icy que les
principales Circonstances que cette observation renferme
Et Celles qui m'ont été les mieux verifiées; ce qui m'a

parti suffisant pour pouvoir parvenir a reconnoitre une semblable maladie, et pour proceder à sa guerison, en cas que dans la ~~teste~~ pratique on vint à en rencontrer une a peu prés du même caractére.

2.e Observation ~~concernant~~ sur une Excroissance devenüe pierreuse, ressemblant a peu prés à un petit Champignon.

En 1721. ~~Madame~~ l'Epouse de Mr Begon banquier Rüe de Clery à Paris, me consulta sur une tumeur excroissante qui luy étoit survenüe à la gencive du côté droit de la machoire inferieure. Cette excroissance étoit à peu prés de la même nature de celle dont j'ay parlé dans la precedente observation. Je remarquay que c'étoit une excroissance trés dure, dont l'attache ou base étoit peu etendüe, et figurée en forme de côl. le corps de cette excroissance avoit à peu prés la figure d'un champignon; ce corps étoit du volume d'une noisette. Je ne jugeay pas qu'aucun medicament fut capable de ~~guerir~~ détruire ce corps etranger, je fus d'avis d'en

faire l'extirpation. Je prefer ay l'instrument tranchant a la ligature, d'autant-plus que ces excroissances ne fournissent ordinairement que tres peu de sang. Cette Dame ne se rendit point alors, a toutes les raisons dont je me servis pour la resoudre a souffrir cette opération, qu'elle Eluda jusqu'a l'année suivante, au bout duquel tems s'étant apperçüe que cette tumeur s'étoit de beaucoup augmentée, Elle me manda de nouveau, étant Entierement resolüe a se la faire ôter; ce que je fis a l'instant au grand étonnement de la malade, qui ne souffrit que tres peu. l'opération faite, j'Examinay a loisir cette Excroissance; je la trouvay très dure, comme osseuse ou pierreuse, d'une consistance a peu prés égalle, ~~quant~~ a la solidité, a celle que M. Carmeline avoit ôtée au malade dont j'ay parlé. Celle que j'ay extirpée a cette Dame, quoy qu'a peu prés du même Caractere, n'avoit pas receu un si grand accroissement; parceque'elle avoit été Emportée de bonne heure. le succés En fut très heureux; il ne sortit que très peu de sang de cette extirpation; la

guerison en fut prompte; Cette Dame n'a depuis ressenti aucune incommodité, ni n'a eu aucune apparence de recidive.

Du Succés heureux de cette observation et de celuy de plusieurs autres à peu prés semblables que la pratique nous a fournies, nous pouvons conclure, que le moien le plus certain pour guerir promptement, radicalement, et avec moins de violence ces sortes d'Excroissances osseuses, est celuy de les extirper, en se servant à son choix d'un Scalpel, dont la lame sera à dos, à peu prés semblable à celle d'un Bistoury, ou bien en se servant des Ciseaux, suivant qu'il conviendra le mieux, par rapport à la situation, au volume, à la figure, et à la consistance de ces sortes d'Excroissances.

Reflexion

Il n'est pas surprenant de voir qu'il se forme des Corps pierreux, et même de veritables pierres dans la bouche; puisque l'on en rencontre souvent qui se sont formés dans toutes les parties du Corps. Cela depend des causes qui donnent occasion aux matiéres platreuses ou pierreuses, de se deposer tantôt dans une partie, tantôt

dans une autre. quelque fois ces Causes sont interieures, quelque fois Exterieures, et d'autres fois les Causes ~~interieures~~, Exterieures et interieures concourent également à ~~[illegible]~~ la formation de ces corps solides.

Lorsque C'est dans la bouche que l'on s'apperçoit ces sortes de tumeurs, si c'est dans leur commencement que l'on fait cette découverte, il faut tâcher de les resoudre ou de les faire suppurer le plus promptement qu'il est possible; et si l'on ne peut par ces ~~[illegible]~~ voies là venir à bout d'en terminer heureusement la guerison; il faut sans hesiter en venir, à l'extirpation. Si l'on differe de la faire, il arrivera que les progrés deviendront de jour en jour plus considerables. pour eviter alors les suites qu'on en doit apprehender, il ne suffit pas toujours que l'operateur se determine à prendre ce parti, il faut aussi que le malade et ceux qui s'interessent à sa santé y consentent; mais souvent il se rencontre qu'on les trouve fort peu disposez à prendre une bonne resolution, parceque chacun craint les operations qui sont inseparables de la douleur. ~~[illegible]~~

C'est pourquoy, ceux qui sont appellés auprés de ces malades timides, doivent faire tous leurs Efforts pour dissiper leur crainte et leur repugnance; en leur faisant comprendre autant qu'il est possible, le danger où ils s'exposent, en eludant des operations, dont leur guérison depend Uniquement.

3.e Observation singuliére sur une ~~Concernant une~~ petrification formée sur une des dents molaires.

M. Bassuel [illegible] curieux de ce qui Concerne sa profession, m'a fait voir une piece tartareuse ou pierreuse, tres rare. C'est sur une dent molaire du côté droit de la machoire inferieure, qu'elle s'est formée, étant presque ~~à quoy prés~~ toute ~~recouverte~~ couverte d'un tartre petrifié.

Ce Corps Etranger qu'il a ôté, [illegible], il y a nombre d'années, à une femme fort âgée, est du Volume d'un oeuf de Poule *, Convexe et assez arrondi par ses parties Superieures, à quelques Eminences prés; Concave, raboteux et tres irregulier par ses parties inferieures. L'endroit de ce Corps, sur lequel les dents opposées ~~de la machoire~~ appuyoient, est un peu Concave et Enfoncé; il a sa surface assés polie.

[illegible]

* Voyez la planche 2.e tome 1.er

La partie de ce Corps qui touchoit la langue est unie et égale; Celle qui touchoit la peau de la bouche du côté du Muscle masseter et de l'apophise coronoïde, est un peu enfoncée, ~~partout~~ cependant assés unie; s'étant figurée ainsi par la pression des parties: la Surface tournée du côté de la joüe est la plus saillante, la plus convexe, la plus raboteuse, et la plus arrondie. la Dent a suivi ce Corps pierreux, ses racines restent entiérement à découvert. le Corps de la dent, est enchassé et caché dans cette Substance pierreuse à laquelle il est intimement uni et fortement attaché. Cette matiére tartareuse ou Pierreuse, s'étoit étendüe sur les gencives, tant antérieurement, que postérieurement. Ce Corps Etranger est actuellement du poids de sept gros; sans doute il ~~pesoit~~ pesoit davantage, lorsque ~~il Battut~~ ce chirurgien l'ôta de la bouche de cette femme, la matiére ayant dû se dessecher depuis ce tems-là. quant à la grosseur, et à la figure, il faut remarquer que peut être ce Corps Etranger n'a pas ~~peut être~~ été ôté en entier, qu'il peut en être resté quelque partie dans la bouche, et que l'instrument qui

à servi pour le tirer, peut en avoir détruit quelque portion ; Ce même Corps, avant que d'être ôté, faisoit paroître la jouë tumefiée par sa pression ; on auroit crû à voir cette jouë, qu'elle étoit attaquée d'une tumeur humorale d'un volume considerable. Ce Corps empechoit encore que les dents de la machoire superieure, et celles de l'inferieure, ne s'approchassent les unes des autres par leurs extremités, comme elles s'approchent ordinairement.

Reflexion.

Ce Corps Tartareux ou Pierreux, ne s'est augmenté jusqu'à ce point, que par ce qu'on a negligé de l'ôter dans son commencement. les personnes, que cette femme a d'abord consultées, ont ignoré quelle étoit la nature de ce Corps étranger, et quel étoit le moyen de le detruire ; Ce qui a été la cause que cette maladie n'a pas été guerie, avant qu'elle eût fait de tels progrés. le Public eprouve tous les jours des avantures semblables, sans s'appercevoir que les maladies ne deviennent le plus souvent si inveterées

que par la negligence, ou l'ignorance de ceux à qui ils se confient sans discernement. d'ailleurs la crainte mal fondée que l'on a pour les operations, fait que le malade est toujours porté à suivre l'opinion de celuy qui les élude. on ne se resout à souffrir aucune operation, qu'à la derniere extremité, et souvent lorsqu'il n'est plus tems de la faire avec succés, ou sans encourir de grands dangers. Il est difficile de concevoir, comment cette femme avec ce corps pierreux entre les dents, a pû faire la mastication, sans que sa machoire se soit luxée en quelque maniere; mais il est aisé de s'appercevoir que jamais operation n'a été ~~plus~~ mieux indiquée, ny plus heureusement executée que celle que M. Bassuel fit à cette femme en cette occasion.

fin du ch. 31 du tome 1er

Ce chapitre doit etre le 32. du Tom. 1er

Chapitre 30.

~~Contenant~~ quatre ~~huit~~ ~~deux~~ observations ~~qui~~ sur ~~concernent~~ les violentes douleurs de tête &c. causées par les dents.

1e Observation ~~Concernant~~ sur la carie d'une

S. T.

dent, qui causoit une douleur d'oreille très violente sans que la dent fut douloureuse, laquelle douleur cessa après que la dent fut ôtée.

Mademoiselle de La Gibonnais mariée demeurant à nantes, étant venüe à Paris, m'envoya chercher il y a environ un an et demi pour luy nétoiser les dents. J'apperçus en visitant sa bouche, qu'une grosse molaire du côté droit de la machoire inferieure étoit cariée. je m'informay d'elle, si cette dent luy faisoit quelque douleur, elle me dit qu'elle ne luy en causoit aucune; mais qu'elle avoit du côté de la dent cariée une douleur à l'oreille qui subsistoit depuis longtems, sans y avoir pû trouver aucun soulagement, quoy qu'on y eût fait plusieurs remedes. Je ne jugeay pas que la dent fut la cause de cette douleur; ainsi je me contentai de la plomber, pour l'empecher de se gâter davantage. La même douleur subsistant toujours, quoy que la dent fut plombée, cette Demoiselle consulta Mr. Coutier *, qui luy dit que la dent cariée pouvoit être la cause de son mal

* Medecin de la faculté de Paris.

d'oreille, et qu'ainsi il ~~falloit~~ faloit commencer par faire ôter cette dent l'avis ~~des Medecins~~ fut suivi, ~~je tiray la dent de~~ et Cette Demoiselle ~~et Elle fut guerie~~ ~~...~~ fut guérie Intiérement ~~guerie~~ peu de temps après.

Reflexion.

Par Cette observation et par plusieurs autres, on voit que ~~combien~~ la Carie des dents peut ~~joüer de Scenes~~ être le principe de maladies differentes; ~~on voit encore que l'on a souvent de la peine a les reconnoitre~~; quelque fois la douleur que cette Carie Cause, fait souffrir toute la tête; d'autres fois elle n'en afflige qu'une seule partie; ce qui se passe souvent d'une manière si cachée, qu'à peine pense t'on qu'un tel Effet dépende de sa veritable Cause. C'est pourquoy il ne faut pas manquer en des Cas à peuprés Semblables, de bien Examiner l'état des dents, de les Sacrifier, s'il le faut ~~en pareilles occasions~~, pour se delivrer plustot des maladies qu'elles occasionnent, et dont les suites pourroient être tres fâcheuses.

2e. Observation dans laquelle on verra que les douleurs de dents causent des maux de tête, qui guerissent par la seule Extraction de la dent.

En 1715. Madame de Maubreüil demeurant à Nantes, étant affligée d'un tres grand mal de Tête, consulta à cette occasion son Medecin et son Chirurgien, qui luy ordonnerent plusieurs remedes. Cette Dame fut saignée et purgée plusieurs fois: Mais comme son Mal ne diminuoit point, ces Messieurs luy ordonnerent le Bain, et l'application des Sangsües à la Tête; Elle executa de point en point leur ordonnance. Tous les remedes qu'elle fit, ne la soulagérent nullement. Cette Dame avoit deux dents gâtées, qui depuis longtems luy causoient de la douleur, et l'empechoient de manger. Cela luy fit penser, que ces deux dents pouvoient être la cause de tous les maux qu'elle souffroit. Comme j'avois l'honneur d'être connu d'elle particuliérement, elle se resolut de me venir trouver à Angers où je demeurois pour lors. Etant arrivée chez moy, je visitay sa bouche, et trouvay qu'elle avoit deux dents molaires tres cariées, l'une au côté droit de la machoire inferieure, et l'autre

au côté gauche de la même machoire; Je jugeai que ces deux dents, étoient la seule cause de son mal de tête. Je la determinai pour lors à se les faire ôter; ce que je n'eus pas plustot fait, que cette Dame se trouva entiérement delivrée, d'une douleur qui l'avoit tourmentée pendant plus de six mois. Cette Dame que j'ay vûe plusieurs fois depuis mon établissement à Paris, m'a assûré n'avoir plus souffert du mal de tête.

Reflexion

Il n'y a pas de maladie plus commune que celle que l'on nomme mal de tête, dont les causes sont infinies. quelquefois il est occasionné par la carie des dents, et pour lors on n'en peut etre delivré qu'en ôtant les dents malades. L'observation suivante en servira de preuve.

pourtant pas toujours qu'elle en sont les causes qui infinies. souvent meme les dents gatez l'occasionnent et on ne qui n'y ont aucune part, puisqu'il arrive si souvent des personnes tourmentées pendant longtems de cette maladie, sans en être nullement soulagées, et qui ne peuvent l'être, que lorsque l'on vient a decouvrir au vray, quelle en est la veritable cause. Il suffit

quelque fois pour delivrer un malade de son mal de tête de luy ôter une seule, ou plusieurs dents; qui en sont la seule cause. ce que l'on voit par l'experience raportée dans cette observation, et par plusieurs autres raportées dans ce même traité.

3.e Observation sur un grand mal de tête dependant de plusieurs dents cariées; ce que l'on n'avoit pendant longtems ni reconnû ni soupçonné.

Madame la Marquise de Trans demeurant en Bretagne, étant incommodée depuis longtems d'une douleur qui luy occupoit toute la tête, consulta plusieurs medecins et chirurgiens habiles, qui l'assûrerent que son mal de tête n'étoit qu'un rumatisme. fondés sur cette opinion, ils luy firent beaucoup de remedes, dont elle ne reçût aucun soulagement. cette situation facheuse la fit resoudre il y a quatre ans, d'aller aux eaux de Bourbon qu'on luy avoit ordonnées dans ce dessein, cette Dame vint a Paris, où elle consulta un medecin célébre, qui fut d'abord de l'avis des premiers, traitant son mal de rumatisme. les remedes qu'il employa pour la guerir, furent inutiles. la Dame se plaignant toujours de la douleur excessive qu'elle sentoit à la tête et aux dents, ce medecin conjectura à la fin, que le grand mal de tête dont elle se plaignoit pouvoit être occasionné par les dents; et sur cette conjecture, il conseilla a cette Dame de voir un Dentiste. comme j'avois l'honneur d'être connû d'elle depuis plusieurs années, je fus mandé pour la voir. ayant examiné ses dents, je trouvay une grosse molaire du côté gauche de la machoire inferieure, et deux dents de la superieure du côté droit, cariées considerablement. les gencives qui touchoient ces trois dents

ces trois dents,

étoient gonflées et enflammées; après avoir sondé, je dis a cette Dame que leur carie étoit parvenüe à un tel point, qu'il étoit impossible de les conserver, et que je ne doutois nullement que cette même carie, ne fut la seule cause de son mal de tête; qu'enfin je croyois qu'il falloit luy ôter ces trois dents. Elle repugna d'abord à mon avis, mais ayant fait attention qu'il étoit conforme a celuy de son Medecin, elle me permit enfin d'en tirer deux. la Douleur n'étant pas entierement passée par l'extraction de ces deux dents, elle me fit appeller cinq jours aprés, pour luy ôter la troisieme; ce fut la derniere grosse molaire de la machoire superieure que je luy ôtai. Son Mal se dissipa promptement, et depuis ce tems-là, cette Dame n'a ressenti aucune atteinte de douleur de Tête ni de dents.

Reflexion.

Le Mal de tête de cette Dame étoit simptomatique et tout à fait dépendant de la carie de ses dents; puisqu'il a cessé lorsqu'elles ont été ôtées. Tels remedes que l'on eût pû pratiquer, ce mal de Tête n'auroit jamais cessé de la tourmenter: Il ne s'agissoit pas de combattre une cause universelle, mais une cause locale qui consistoit en la carie de ces trois dents. Sans avoir fait de telles observations, on auroit de la peine à s'imaginer, que la carie des dents fut capable

(crey) 4.e observation

a mettre à la fin de 32.e Chapitre Tome premier page 309

* 4.e observation

sur de très grandes douleurs aux dents, à la temple et à l'oreille du côté gauche, au menton, au palais et à ~~toute~~ la gorge; sans que l'on pût sçavoir ce qui pouvoit les occasioner.

En l'année 1727. Mademois.elle Chabot demeurant à Orleans fut attaquée à l'age d'environ 27. ans de douleurs très violentes à toutes les dents du côté gauche, à la temple et à l'oreille de ce même côté, au palais, au menton et à ~~toute~~ la gorge. Cette malade consulta M.r Eustache, habile Médecin, & M.r Noël M.tre Chirurgien dans la même ville. Ces Messieurs crurent que ce ne pouvoit être ~~[illegible]~~ qu'un rhumatisme; parceque cette malade disoit ne sentir pas plus de douleur à une seule dent qu'à toutes les autres de ce même côté; et que d'ailleurs il ne paroissoit aucunes parties tuméfiées ni enflammées. Ils ordonnerent les saignées, les lavemens, les purgations et les cataplasmes: La malade fut saignée deux fois au bras, et deux fois au pied, reçut plusieurs lavemens, fut purgée deux fois, et continua les cataplasmes; sans en recevoir aucun soulagement. Pendant le cours de ce traitement, cette malade s'apperçut qu'elle avoit la deuxiéme petite dent molaire du côté gauche de la machoire superieure cariée. Elle la fit voir au garçon Chirurgien de M.r Noël, qui la luy tira. On crut alors avoir trouvé et emporté la cause de cette maladie; mais une heure après elle recommença avec autant de violence qu'auparavant, et dura encore quelques mois, après quoy elle se dissipa d'elle même.

Au Commencement du mois de ferrier de l'année 1728. Cette personne étant venuë à Paris, fut atteinte de la même maladie, sans sçavoir encore d'où elle pouvoit provenir. Elle fut trouver Mr. Petit, pour le Consulter: Cet habile Chirurgien Conseilla à cette malade de me voir à ce sujet; attendu que ces douleurs pouvoient être Causées et entretenuës par quelque dent Cariée, et que les remedes qu'on feroit d'ailleurs pouroient être plus nuisibles à sa Santé que salutaires. Cette malade m'ayant fait venir Chez elle; et m'ayant fait le détail de sa maladie, j'examinai sa bouche, où je trouvai la deuxiéme grosse dent molaire du Côté gauche de la machoire inferieure assez Cariée pour luy causer tous les desordres dont elle se plaignoit, Et je reconnus que pour les terminer il n'y avoit point d'autre parti à prendre que d'ôter cette dent. La malade y Consentit; et cette dent ne fut pas plustost ôtée, que les douleurs vives et extrêmes qui avoient tourmenté Cette personne, se dissiperent entierement et sans aucun retour.

~~[illegible]~~ Ce que je viens de raporter dans cette observation est à la Connoissance de Mr. Le Chevalier de Louville, qui s'est trouvé present à cette operation.

Reflexion

Il n'est pas ordinaire de sentir des douleurs semblables, ~~et~~ si equivoques, & si compliquées causées par les dents: Cependant on ne voit encore que trop frequemment de ces sortes de Cas; Et personne ne peut être sûr de n'y pas tomber, à moins qu'on n'ait la précaution et qu'on ne soit à portée de les prevenir. Si

Cette malade s'étoit mise dabord entre les mains d'un Dentiste experimenté, elle auroit évité les douleurs cruelles qui l'ont tourmentée longtems; elle auroit évité l'usage de plusieurs remedes qui pouvoient plustost être contraires que propres à sa santé. Sur cet exemple et sur plusieurs autres qui sont raportés dans mes observations, nous devons conclure qu'il ne faut rien negliger pour notre instruction, ni pour prevenir, ou guérir les maladies qui peuvent nous affliger; qu'il ne faut point mepriser ceque nous ne connoissons pas, ni ceque nous ne pouvons executer par nous mêmes, parcequ'il n'est point de parties, qui ne soient sujetes à des accidents, qui pour l'ordinaire sont accompagnez d'une infinité de circonstances, et qu'il faut une longue experience et une tres grande application, pour en connoître et en combattre toutes les maladies.

Fin du ch. 32 du tome 1er

de produire un mal de Tête, dont la Source étoit si Equivoque, qu'il a trompé pendant longtems plusieurs Medecins et Chirurgiens habiles, et qui auroit fait trainer a cette Dame une vie languissante, si j'avois balancé à Executer une telle operation, qui la delivra entierement de ce Rumatisme pretendû, et qui luy Epargna la peine et les frais d'un voyage, sans compter que par là Elle fut garantie de Courir le risque des Effets ~~contraires~~ dangereux que les Bains pris mal à propos, auroient pû produire ~~en pareille ocasion~~

4me observation

* a la fin de ceci pour mettre la 4me observation cotte 309 dont cette reclame

Chapitre 31.

Ce chapitre doit etre le 33. du tom. 1er

~~Contenant~~ deux observations ~~qui concernant les~~ sur les desordres que cause le Scorbut dans la bouche.

1re Observation ~~touchant~~ sur le Ravage que le Scorbut fit à la bouche d'une pauvre femme.

En 1711 une pauvre femme de Nantes, âgée de Cinquante cinq ans, étant attaquée du Scorbut qui luy avoit fort Endommagé la bouche Entra à l'hotel Dieu de la même ville, où Elle fut traitée pendant prés d'un mois; aprés ce Traittement Elle en sortit, sans étre parfaitement guérie; Ce qui l'obligea quelque tems aprés de s'adresser à moy. Elle se plaignoit d'une grande douleur qu'elle souffroit dans la bouche; Cela

me donna de l'attention, et fit que j'examinay la bouche avec grand soin; pour lors je trouvai deux trous fistuleux assez considerables, qui perçoient du dedans de la bouche en dehors, dessous le menton. Je sondai ces deux trous, et je decouvrois par là qu'il y avoit une grande partie des alveoles cariées; ce qui me détermina à luy ôter quelques dents molaires chancelantes qui luy restoient encore; Je luy tirai aussi hors de la bouche trois exfoliations des alveoles, dont la plus considérable étoit de la longueur d'un pouce et demy, et large d'un pouce; j'emportai de même toutes les chairs pourries. Je pansai cette pauvre femme avec le Baume dessicatif du Perou, dont je faisois injection deux fois le jour dans les trous fistuleux; au bout de vingt huit jours, cette pauvre femme fut parfaitement guérie.

Reflexion.

Cette femme sortit de cet hopital sans être guérie, ny soulagée des desordres que le Scorbut avoit faits en sa bouche; parceque l'on avoit negligé d'examiner la cause locale et de la combattre par les operations et les

remedes convenables. Si je n'avois fait des incisions pour ~~découvrir~~ la Carie, afin de donner jour à la matiere de s'evacüer et l'empêcher de sejourner dans des Sinus; Si je n'avois pas ôté les Chairs corrompües et les pieces d'os Cariez, je n'aurois jamais pû Soulager, ny guerir cette pauvre femme, et cette Cure ne m'a reüssi, que parceque j'y ai apporté toute mon attention.

2.e Observation sur ~~concernant~~ les excroissances, Les Caries, les ulceres et les abcés, que le Scorbut avoit produits dans la bouche d'un jeune homme.

En 1713. un Domestique de M.r Le Curé de la parroisse ~~de~~ Saint Germain de Rennes en Bretagne, fut attaqué du Scorbut à la bouche, il Se mit Entre les mains d'un maître Chirurgien des plus habiles de la même ville; Ce Chirurgien le traita pendant un tems assés considerable, Sans pouvoir le guerir; Ce Domestique voyant que Sa maladie continuoit toujours, S'adressa à moy; Je commençai par visiter Sa bouche

Tom. I. 385. Kk Ll.

Ensuite je luy ôtai quelques mauvaises dents et plusieurs petites Exfoliations et petites Esquilles des alveoles cariées ; Je coupai avec les Ciseaux toutes les Chairs Excroissantes, Ulcerées et pourries qui luy rendoient l'haleine d'une odeur insupportable ; J'en exprimai beaucoup de sang ; Je luy nétoyai ensuite les autres dents : Je le fis saigner et purger une fois, Et luy fis user de fois, à autres pendant quelques jours pour se laver la bouche, d'une lotion faite avec une pinte de vinaigre du plus fort, dans lequel j'avois fait infuser sur les cendres chaudes, une once de graine de moutarde concassée. Je continuay ensuite à luy faire laver la bouche tous les jours plusieurs fois, avec une autre lotion faite d'une Chopine de vin blanc, d'une Chopine d'Eau de Plantain, d'un verre d'Extrait de Cresson, de Deux onces d'Esprit de Cochlearia, de Deux onces de Miel Rozat, Et de quatre gros d'Alun calciné, le tout melé ensemble. ayant traité ce malade de cette façon, pendant trois semaines, il fut parfaitement guéri.

L.

Reflexion

~~Il paroît étrange que ce jeune homme ait passé entre ~~par~~ les mains d'un Chirurgien des plus experimentés de la ville de Rennes, sans avoir été guery ny soulagé.~~

On ne peut s'empêcher de convenir ~~conclure, qu'il faut~~ que ce Chirurgien avoit ~~ait~~ negligé dans sa pratique, la connoissance des maladies de la bouche : car il ne ~~en fin de quoy~~ s'agissoit pour faire cette cure, que de dilater de petits sinus, — d'emporter des excroissances, de procurer l'exfoliation — de l'os carié, de deterger, de mondifier les ulceres, et d'ôter les mauvaises dents ; ce que les Chirurgiens — pratiquent journellement avec succés en pareille occasion ; il n'étoit question que de suivre la même metôde dans le cas dont il s'agissoit, pour terminer heureusement la guerison de cette maladie ; par consequent on ne peut imputer l'inutilité de son premier traitement, qu'à la negligence de ce Chirurgien.

32

Chapitre ~~[illegible]~~ 2e

~~Contenant~~ Douze observations qui concernent

Ce Chapitre doit etre le 34. du Tome 1.er

les Dépôts, tumeurs et abcés, occasionner par les dents.

1e Observation sur un depôt causé par une dent canine, non cariée, mais usée par la Rencontre d'une autre dent.

Le 19. decembre 1723. Mr. L'abbé Cherier licentié de la faculté de Paris avoit la dent canine du côté gauche de la machoire superieure, saine, tres solide et sans carie; mais seulement usée par la rencontre et le frottement des autres dents et des alimens. Cette dent luy causa neanmoins une douleur si considerable, qu'il fut obligé d'appeller M. de Manteville Chirurgien; il examina ses dents, il n'en trouva aucune de cariée; il luy conseilla de me faire venir. J'allai voir ce malade, J'examinai ses dents, et je reconnus que la fluxion dont il s'agissoit; étoit si considerable, qu'elle tendoit à former un abcés. Je conseillai à Mr. L'abbé Cherier de couper par morceaux une racine de Guimauve et deux ou trois figues grasses, de les mettre bouillir dans du lait doux, ce lait étant un peu tiede, d'en tenir de tems en tems dans sa bouche du côté de

la douleur, et par intervalle appliquer une portion de ces figues sur la gencive tumefiée ; de faire des Cataplasmes avec le lait et la mie de pain, les jaunes d'oeufs et le Safran, et de les appliquer sur la joüe enflée, et de se tenir chaudement. Ce qui ayant été Executé, l'abcés se forma tres promptement sur la gencive de la dent ôtée, et dés le lendemain au soir, le Chirurgien perça cet abcés. Il comprima suffisament pardehors, et pardedans les gencives ; par ce moyen il fit sortir beaucoup de matiére. Nous conseillâmes au malade de faire boüillir de l'orge et de l'aigrémoine dans de l'Eau, d'y joindre un peu de miel rosat, et de s'en laver chaudement la bouche de tems en tems, Ce qui ayant été fait, le malade fut en peu de jours parfaitement bien guéri.

2e. Observation sur une Tumeur et une fistule causées par la Carie d'une dent molaire.

En 1720. le fils de M. Clezié marchand quincaillier demeurant à Paris rüe des mauvais garçons, pour lors âgé de vingt cinq ans, avoit la deuxiéme grosse molaire du côté droit de la machoire inférieure

Cariée tres considerablement ; Cequi luy causa une tumeur de la grosseur de la moitié d'un jaune d'oeuf. Cette tumeur étoit située à la partie exterieure de la joüe du même côté. Cette même tumeur ayant abcedé et percé d'elle même suppuroit par intervale. Ce malade s'adressa d'abord à un Maitre Chirurgien de cette ville, qui crut que pour guerir cette tumeur, il ne faloit que l'ouvrir davantage avec la lancette, et y mettre quelque emplatre, cequ'il executa ; Mais il fut trompé dans son esperance, Car il resta après ce traitement un trou fistuleux à la joüe, par où il sortoit tous les jours une matiere sanieuse. Enfin au bout de quelque tems, ce jeune homme s'étant adressé à moy, je visitay sa bouche, et je reconnus que son mal ne pouvoit provenir, que de la carie de sa dent ; je ne balançai point à la luy ôter ; et cette dent étant hors de sa bouche, en peu de tems, ce malade fut parfaitement gueri.

3e. Observation sur un abcés survenu à la pommette de la joüe, en consequence de trois racines, ou chicots, d'une grosse dent molaire cariée du côté gauche de la machoire supérieure.

En 1722. Le fils du [redacted] sieur S.t Michel Tambour des Mousquetaires, ayant un abcés fistuleux sur la pommette de la joüe du coté gauche, sa Mere s'adressa à un Chirurgien de cette ville. Ce Chirurgien ayant Examiné la maladie de ce Jeune homme, crût qu'il ne s'agissoit que d'y donner quelque coups de ciseaux, et d'y appliquer quelques remedes; cequ'il fit sans aucun succés. Cette maladie continuant toujours, [redacted] cette femme ~~s'adressa à~~ consulta Mr Tursan chirurgien major [redacted] des gendarmes, qui luy conseilla de s'adresser à moy. Elle m'amena son fils, pour lors âgé de quatorze à quinze ans; J'Examinay sa maladie, et je trouvay qu'il avoit trois racines d'une dent molaire du même coté, tres profondes et cachées dans les gencives qui étoient fort gonflées; cequi rendoit ces racines tres difficiles à ôter; néanmoins je les luy ôtay. Ce garçon fut guéri peu de tems aprés, et il ne luy a resté qu'une cicatrice dans le même endroit; cequi arrive ordinairement à ces sortes de maladies, et qui dépend~~ent~~ du trop long sejour de la matiére, qui

[redacted]

consume les cellules graisseuses, et y laisse toujours une perte de substance, pour peu que ces maladies soient negligées.

4.e Observation sur concernant un abcés survenu au dessous du maxillaire inferieur par la carie d'une grosse dent molaire, et gueri par la seule extraction de la dent cariée.

En 1722. La fille de M.r Verneüil marchand tapissier, demeurant à l'hôtel de l'alliance prés la comedie françoise, pour lors âgée de douze ans, avoit une grosse dent molaire du côté gauche de la machoire inferieure tres cariée. Cette carie causa à cette jeune fille un petit abcés qui dégénera en fistule au dessous du maxillaire inferieur. Elle vint chez moy pour se faire ôter cette dent gâtée. Je la luy ôtay à l'instant; et cette petite opération fut suffisante, pour faire disparoître promptement l'abcés, et pour guerir radicalement cette maladie.

5.e Observation sur concernant une fistule

survenüe aux gencives du devant de la bouche à la machoire inferieure.

Le 12. decembre 1723. Mr. Du Rouvet Mousquetaire, me fut adressé au sujet d'un Effort tres violent qu'il avoit fait avec les dents du devant de sa bouche. Cet Effort luy occasionna quelque tems après, une fistule située entre la racine de la petite incisive et la Canine du coté droit de la machoire inférieure. Cette fistule etoit assés profonde; il en sortoit des matières putrides à la moindre pression. Je sondai cette fistule; j'y fis une petite incision de haut en bas, de la longueur d'environ trois ou quatre lignes; et lorsque j'eus découvert l'alvéole, je trouvai qu'elle etoit percée d'un petit trou, qui commençoit à sa partie superieure et moyenne, et qui se terminoit vers la partie laterale de l'Extremité de la racine de la dent incisive. Je pansai cette fistule soir et matin pendant huit jours avec de tres petites tantes de Charpi, que j'introduisois

jusqu'au fond de la fistule, après les avoir ~~imbibées~~ imbibées
dans ~~[illegible]~~ deux parties égales, d'eau de Rhüe, et de vin blanc,
dans lequel je mêlais quelques gouttes d'huile de vitriol;
après quoy je me servis du Baume du Commandeur
pour imbiber mes petites Tantes, lesquelles je
diminuay à chaque pansement; ce qui dura encore
huit autres jours, après quoy le malade fut radicalement
guéri de sa fistule.

Reflexion.

Il est rare de voir guérir ces fistules, soit parceque
la pluspart de ceux qui en sont atteints, les négligent, ou bien
parcequ'ils s'adressent à des personnes peu versées dans
la pratique de panser ces sortes de maladies, qui d'ailleurs
ne sont pas ~~incurables~~ incurables par leur propre caractere; puis-
qu'il ne s'agit pour les guerir, que de les traiter
comme j'ay traité celle cy.

6. Observation ~~concernant les mauvais~~ sur l'effet

de la carie de deux racines d'une dent, qui occasionna ~~[illegible]~~ a
une tumeur, et un abcés ~~[illegible]~~ du côté ~~[illegible]~~ gauche
~~[illegible]~~
de la machoire inferieure.

Le 6.e decembre 1723. l'Epouse de M.r Brizard Concierge et Garde meuble de l'hôtel de Conty, ayant les deux Racines de la deuxieme grosse molaire du Côté ~~gauche~~ de la machoire inferieure, cariées depuis plusieurs années, la Carie de ces Racines luy causa une Tumeur considerable du même côté. Je fus appellé pour examiner cette tumeur, et ~~appellé~~ pour extirper ces deux racines; Cequ'e je fis en présence de M.r finot * et de M. Darmagnac *. le vuide que ces deux racines laisserent ~~laissa~~, me facilita l'introduction de mon Stilet, que J'introduisis dans la tumeur; par ce moyen je m'assûray de sa profandeur, qui s'Etendoit jusqu'à la Baze de l'os maxillaire inferieur. Je Reconnus pour lors que cet os etoit découvert: Je fis une incision Suffisante à la partie Superieure de la gencive, afin de donner plus facilement issüe à la matiere; Et pour Empecher que l'ouverture de la playe ne se ~~réünît~~ fermât trop tôt; Je pensais Cette Dame avec une Tante de Charpie ~~seulement~~ ~~couverte~~ d'un peu de Cire blanche. je renouvellai

* Docteur Regent de la faculté de Paris et Medecin de S. A. S. Mad.e La Princesse de Conty douairiere.

*. Apotiquaire de S. A. S. Mgr. le Prince de Conty.

Cette tante soir et matin, Et je Seringuois le dedans de la playe toutes les fois que je la pansois, avec une lotion faite de deux onces d'Eau vulneraire, d'Eau de Canelle, orgée, de Baume de ~~fioraventi~~ fioraventi et de Miel rosat, de Chacun une once, le tout melés Ensemble; le quatrieme jour, ~~[illegible]~~ je cessai l'usage des ~~[illegible]~~ tantes, et je continuai de Seringuer la playe, comme auparavant, jusqu'au vingt cinquiéme jour que la malade fut parfaitement guérie.

Reflexion.

Si l'on avoit differé davantage d'ôter ces deux racines Cariées, et de dilater Suffisament cet abcés, ~~le~~ Le sejour de cette matiére auroit formé ~~matiere auroit Continüé de Séjourner et de formér~~ de nouveaux Sinus, ~~[illegible]~~ et fait ~~[illegible]~~ de plus grands progrés, ~~et pour~~ alors il n'auroit peut être pas été possible de terminer aussi heureusement la Cure de cette maladie.

7. Observation sur ~~[illegible]~~ un abcés fistuleux causé par une dent Cariée et guéri promptement par la Seule Extraction de la dent.

En 1712. Le fils ainé de ~~[illegible]~~ Mr. Petit Procureur

a Nantes, ayant une grosse dent molaire Cariée du Coté droit
de la machoire inferieure, et Cette dent luy ayant Causé
plusieurs fluxions, il luy survint à la joüe droite un
abcés, qui dégenera bientôt en fistule, delaquelle il
Sortoit plusieurs fois le jour de la matiére purulante
et Sanieuse. Ce Malade s'étoit fait traiter par un
des plus habiles Chirurgiens de la même ville, lequel
fit à cette fistule [redacted] plusieurs incisions Et la traita par differents [redacted]
[redacted] pansemens. [redacted] de tous Ces
traitemens, il ne resulta que des Cicatrices apparentes,
sans aucun succés; Cequi determina ce malade à venir
me Consulter. J'Examinai sa bouche, [redacted] et je reconnus
que cette fistule n'étoit Entretenüe que par la dent
cariée, et que pour obtenir une prompte et parfaite
guérison, il s'agissoit de luy ôter cette dent. [redacted]
le malade eut peine à se persuader que cette simple
opération pût seule être capable de le guerir; Cequi
l'Engagea à Consulter d'autres personnes, dont les avis
furent opposés au mien. [redacted] Cependant quelque tems aprés

Ce malade revint à moy, et me pria de vouloir encore consulter sa maladie avec M. Boutin tres habile chirurgien de la même ville. aprés avoir examiné sa bouche, nous convinmes qu'il falloit absolument ôter cette dent; ce que je fis à l'heure même, et quelques jours aprés, ce malade se trouva parfaitement guéri de sa fistule; il m'assûra que les remedes inutiles qu'on luy avoit faits auparavant, luy avoient coûté ~~prés de quarante pistoles~~ beaucoup d'argent sans en retirer aucun avantage.

Reflexion.

S'il y a des ~~cas~~ circonstances dans lesquelles il faille ~~qu'on s'agisse~~ eluder le plus longtems que l'on peut, d'ôter certaines dents cariées, le fait rapporté dans cette observation, fait voir qu'il y en a de contraires ~~des occasions~~, où il ne faut point hésiter à ôter ces sortes de dents, comme lorsqu'il s'agit de guerir une fistule qu'elles entretiennent; Dans un pareil cas, on ne doit pas avoir regret de perdre une dent; puisqu'on se delivre à peu de frais d'une fistule qui défigure le visage, et qui pourroit à la fin devenir incurable, laisser des difformitez affreuses, faire souffrir long-tems un malade, et épuiser sa bourse.

Corr.

416

8.e Observation sur un abcez occasionné par une dent cariée.

Le fils de m.r galois marchand épicier rüe des boucheries, faubourg S.t germain, avoit la premiere grosse dent molaire du coté droit de la machoire superieure cariée à un tel point, qu'elle luy occasionna une tumeur située sur le milieu de la surface externe du maxillaire superieur, s'étendant jusqu'auprès de l'orbite: elle étoit du volume d'un jaune d'oeuf de poule. la permanence et la durée de cette tumeur obligérent le pere et la mere de ce jeune enfant âgé de douze ans de consulter m.r Petit chirurgien, qui ayant examiné cette maladie connut qu'elle dépendoit de la dent cariée; il leur conseilla de me consulter aussi sur ce fait. madame galois suivit l'avis de m.r petit, elle accompagna son fils chez moy le cinquieme may 1724. je remarquai que cette tumeur contenoit une matiere épanchée, et je jugai que ce dépôt avoit été causé par la carie de la dent. je n'hesitai pas pour lors à déterminer cette dame à consentir que cette dent fût ôtée, pour prévenir

les facheuses suites qui arrivent presque toujours dans ~~les~~ ces sortes de maladies, et je l'assuray que ~~c'etoit~~ c'etoit le seul moyen qu'il y avoit a pratiquer en cette occasion pour obtenir une promte et seure guerison sans avoir recours à aucun autre remede. cette dame y consentit d'autant plus volontiers, que mon sentiment se trouva conforme à celuy de cet habile chirurgien. [illegible] l'extraction de cette dent ne fut pas plus tôt faite qu'il sortit une quantité assez considérable de matière sereuse et jaunâtre par l'endroit que les racines de cette même dent occupoient ~~auparavant~~ avant l'extraction: j'introduisis mon stilet dans l'alvéole, et je trouvay que cet abcez s'étendoit jusque dans le sinus maxillaire superieur. En suite je comprimay la region de cette tumeur en tous sens, et par-là je procuray l'évacuation d'un reste de matière sanguinolente, épaisse et noirâtre. l'extirpation de cette dent et la totale évacuation de la matière firent aussi tôt disparoistre cette tumeur; et cette maladie fut en peu de jours guérie parfaitement.

9.e Observation sur deux dents molaires tres cariées qui causérent une fluxion, suivie d'un abcez, dont les accidents furent tres dangereux.

En l'année 1719. le S.r Nicolas de Louviers Relieur de livres à Paris, eut les deux dernieres dents molaires du côté gauche de la machoire inferieure tres cariées ; Elles luy causérent une fluxion si Extraordinaire, et des douleurs si insupportables, qu'il pensa en perdre la vie ; son visage en devint monstrueux ; Trois glandes sous le mentan se tumefierent, paroissant chacune de la grosseur d'un oeuf de pigeon ; sa gorge et sa bouche se gonflerent à un tel point qu'il luy étoit presque impossible de l'ouvrir, et de faire passer les alimens les plus liquides dans son Estomach. Se voyant dans un si triste état, il Envoya prier M.r Chauvet Chirurgien juré à Paris de le venir voir, y Etant venu il Examina sa maladie, jugea à propos de le saigner sur le Champ, et luy fit appliquer un Cataplasme Emoliant sur les parties les plus tumefiées, mais

~~[illegible]~~
malgré ces remedes
~~[illegible]~~ la maladie augmenta de telle sorte, et les parties de la bouche et de la gorge ~~[illegible]~~ se gonflerent si considerablement, que le malade ne pouvoit plus avaler, ni retenir sa salive qui luy couloit aussi abondament que s'il eut eu un ptyalisme occasionné par l'effet de quelques remedes Mercuriaux.

Mr. Chauvet étant retourné voir ce malade, fut si surpris de le trouver en ce pitoyable état, qu'il crut que cette maladie étoit une Esquinancie confirmée; ce qui l'obligea de conseiller au malade d'appeller un Medecin. on alla aussitot prier Mr. de Jussieu * ~~[illegible]~~ de le venir visiter. Ces deux Messieurs qui le virent ensemble eurent assez de peine à examiner sa bouche, parcequ'il ne pouvoit l'ouvrir ~~[illegible]~~ suffisanment pour donner lieu de connoitre la cause de sa maladie; Neanmoins Mr. de Jussieu jugea qu'elle n'étoit occasionnée que par des dents cariées. la gencive du même côté étoit si tumefiée, qu'elle surpassoit

* Docteur en Medecine de la faculté de Paris, de l'academie Royalle des Sciences et professeur en botanique au jardin Royal des plantes.

ces mêmes dents; ce qui leur fit juger qu'il y avoit un abcèz formé à cette partie, et qu'il falloit l'ouvrir, pour donner promptement issüe à la matiere; Mr. Chauvet ayant ouvert cet abcez, il n'en sortit que très peu de pûs; parceque la plus grande quantité de cette matiére étoit renfermée dans le fond des alvéoles, et aux environs de l'angle de cette machoire; cependant cette petite évacuation, donna lieu de detendre un peu ces mêmes parties, et de faciliter davantage l'ouverture de la bouche. Mr. de Jussieu conseilla au malade de m'envoyer chercher, pour se faire tirer les dents qui lui causoient tout son mal, s'il étoit possible d'y porter l'instrument. m'étant donc transporté chez ce malade, je trouvai en examinant sa bouche, que c'étoit les deux derniéres dents molaires du côté gauche de la machoire inferieure qui étoient cariées et qui avoient causé tout ce desordre comme Mr. De Jussieu l'avoit tres bien observé. J'eus beaucoup de peine à ouvrir assez la bouche de ce malade, pour y introduire la branche de mon Pelican. Je choisis une de celles dont le crochet étoit moins long et

le plus large pour le pouvoir porter plus aisément sur la surface interieure des deux dents cariées; afin de les pouvoir tirer d'un seul coup, et d'éviter par ce moyen la recidive de l'effort et de l'ébranlement; ce qui me réüssit tres bien. aussitôt que ces deux dents furent ôtées, il se fit une evacuation de pus si considérable par les alveoles qui contenoient les racines de ces deux dents, qu'il en sortit plus de trois palettes: Ce Pus étoit verdâtre et d'une puanteur insupportable. Ce malade avoit été tourmenté de tres-cruelles douleurs, pendant huit à dix jours, desquelles il fut delivré bientôt après l'extraction de ces deux dents cariées et l'évacuation de cette quantité de Pus, ce qui procura la prompte guerison d'une maladie si considérable.

10 observation
p. cottée 330

332

10.e Observation sur la carie d'une dent, qui pour avoir été negligée, causa des accidens funestes et donna lieu ~~à tres~~ à de tres grandes opérations de chirurgie.

françois le blanc compagnon maçon à ville neuve le roy près paris, àlâge de cinquante sept ans, au mois doctobre 1725 s'aperçeu qu'il avoit ~~s'apperceut d'avoir~~ la dernière grosse dent molaire du côté droit de la machoire inférieure, cariée, par ~~[illegible]~~, qui ~~[illegible]~~ luy causa des douleurs si violentes, et une fluxion si considérable, quil ne pouvoit plus y resister; il eut recours a son chirurgien ordinaire qui le saigna et luy ordonna des cataplasmes. ces remedes ~~[illegible]~~ furent inutiles, la fluxion persista, et il se forma un abcès à côté de la dent cariée. la douleur et la fluxion parurent diminuer, mais la matiere renfermée qui n'avoit point été evacuée reflua dans la masse du sang, et causa une fievre violente avec ~~avec~~ délire, qui mit le malade en ~~grand~~ danger de perdre la vie. dans cet état il fut encore saigné deux ou trois fois, et même purgé.

peu de tems aprés l'abcès s'ouvrit de luy-même dans la bouche, mais la matiere qui en sortoit continuellement n'etoit que la plus sereuse et la plus fluide, et elle étoit d'une fœtidité ~~fœtidité~~ insupportable.

L'évacuation de cette matière fit cesser la fièvre — et le délire; mais comme la joüe du malade restoit — toujours très tuméfiée, à cause que la matière la plus — épaisse n'en avoit point été évacuée, le chirurgien qui le voyoit emploioit des cataplasmes et des — embrocations dans l'intention de resoudre cette tumeur.

Il le traita de même pendant un mois entier sans — aucun succez.

Monsieur Montaut m.tre chirurgien au même lieu fut apellé; il examina la joüe de ce malade; — il la trouva très dure et grosse comme un pain d'une livre. la machoire inférieure avoit perdu son action et les dents inferieures n'étoient écartées — des supérieures que d'un travers de petit doigt; — ce malade remuoit à peine les lèvres pour cracher, et prendre du boüillon.

Ce dernier chirurgien jugea que la partie la plus épaisse de la matière étoit restée dans le — sac, tandis que la plus fluide sortoit continuellement.

Le chirurgien ordinaire du malade ne fut point de cet avis, et soutenoit qu'il n'y avoit point de —

424

bandage expulsif sur la joue du malade. —

le soir il le pansa de nouveau; il prit alors un ~~stilet~~ stilet qu'il introduisit par l'ouverture qu'il avoit faite le matin, et il le conduisit jusque sous l'angle inférieur de la machoire; ce qui le détermina à faire une contre ouverture ~~qu'il fit~~ le lendemain au matin.

il introduisit ~~une sonde~~ une sonde par cette ~~~~ dernière ouverture qu'il fit pénétrer jusque sous l'angle de la machoire inférieure, et avec un rasoir il incisa sur cette même sonde, à la faveur de laquelle il introduisit encore une autre sonde, ~~dans cette dernière ouverture~~ et il divisa transversalement avec un bistoury les téguments et les chairs qui couvroient les sinus.

ayant découvert la machoire, il la trouva cariée; il reconnut par le moyen de la sonde que la carie s'étendoit jusqu'au condille et jusqu'à la cavité glenoïde de l'os temporal; ce qui l'obligea à continuer ~~~~ ses incisions qui formoient la figure d'un T. renversé.

tome I. [Mm Nn 409

en faisant cette dernière ouverture [il ne put éviter de couper un rameau considérable de la -

425

matière; par ce qu'il n'y sentoit point (disoit il) de fluctuation; mais le chirurgien consultant conclut qu'il n'y avoit point d'autre moyen pour guérir ce malade, que d'ouvrir cette tumeur par le dedans de la bouche; ce qu'il ~~failloit~~ faloit faire absolument, afin que si par hazard l'os de la machoire n'étoit pas carié, cette tumeur pût se guérir par cette simple ouverture.

tandis que le chirurgien ordinaire persistoit dans son sentiment et qu'il refusoit de faire cette operation, mr montaut chirurgien prit une lancette à abcez et la plongea dans le sac; il fit une ouverture assez grande horizontalement de laquelle sortit une matière fort épaisse, mais en petite quantité; ce qui l'obligea de prendre un bistoury avec lequel il agrandit l'ouverture déja commencée avec la lancette.

Ensuite il ~~appuija~~ appuya avec la main gauche sur la joüe; par cette compression il fit sortir toute la matière, laquelle étoit tres dure et en forme de caillots gros comme des noissettes.

après avoir vuidé ce sac, il appliqua un

temporal, où ce malade disoit sentir depuis -
long-tems une grande douleur avec quatre ou cinq
batteurs de ciment, c'étoit ainsi qu'il s'exprimoit.

Dans cette partie si douloureuse et si sensible
son chirurgien reconnut que les os étoient -
à découvert, que la cavité glenoïde étoit decouverte
et de même l'apophise Zigomatique et le stilloïde,
que tous ces os étoient dépoüiller jusqu'au trou
auditif externe; ce que ce chirurgien decouvrit
au moyen de son stilet avec lequel il rencontra
l'os temporal carié à un tel point, que son
stilet le traversa jusqu'à la dure mere; il le passa
par dessous l'arcade Zigomatique, et il pénetra -
jusqu'à la fente orbitaire externe: comme il ne
faut jamais desesperer entiérement dans les cas les plus
facheux, il se servit en continuant le traitement de
cette maladie, de son injection qu'il jetta dans le
fond des sinus, tamponnant autant qu'il luy fut
possible; craignant toujours qu'il ne se fit quelque
forte exfoliation du temporal et du sphenoïde -
accompagnée de quelque accident mortel, et n'ayant
pas la liberté de porter le remede dans tant de
cavitez, tout ce qu'il pouvoit faire, c'étoit de

carotide externe; cequi causa vne forte hemorhagie, il sen rendit maistre par la ligature et le point dappuy.

il tamponna la playe autant quil luy fut possible, afin de pouvoir dans la suitte porter les medicamens necessaires sur l'os carié; dans cette jntention il se servit dinjections spiritueuses déssicatives et vulneraires; il fit principalement vsage de lesprit devin, dans lequel il faisoit jnfuser dela canelle et du gerofle. il pansoit cette playe deux fois le jour avec des bourdonnets trampez dans cette liqueur, avec vn digestif par dessus.

quinze jours apres l'opération, lexfoliation se fit, et il tira quatre pieces d'os tres considerables, qui consistoient en vne portion de l'apophise coronoïde, le condille entier dela machoire, vne moyenne portion de son angle, et vne autre portion plus considérable du même angle. lors que cette derniere piece se détacha elle entraina avec elle la dent cariée, qui avoit causé ce désordre.

L'exfoliation faite, ce chirurgien eut la liberté devoir ce qui se passoit à la partie jnférieure de l'os

ou a esté exposé ce malade par la négligence de son chirurgien ordinaire; ~~cette observation~~ elle nous apprend que l'on doit toujours remedier promptement aux maladies qui paroissent les plus légéres dans leur commencement; prévoir les accidents qui peuvent arriver ~~survenir~~, et apporter ses soins pour les prévenir; car il arrive souvent, ou que ceux qui en sont affligez se flattent et croyent qu'elles ~~se~~ passeront d'elles-mêmes; ou que les chirurgiens peu experimentez auxquels ils s'adressent n'en prevoyant pas les suittes et n'y apportant point les remedes necessaires, elles deviennent d'une tres grande consequence dans leurs progrez, et mettent les malades en danger de la mort, comme on vient de le voir. ~~par cette observation~~

messieurs winslow, de manteville, verdier, de saintyues* et moy, avons vû et examiné le malade aprés sa guérison, et les pieces d'os qui se sont exfoliées de la machoire.

c'est mr. montaut qui a fait cette cure, et qui m'a communiqué cette observation.

---

* chirurgien oculiste a paris.

Seringuer la playe avec la même injection deux fois le jour; ce qui reussit si bien, que les battemens cesserent et la douleur se dissipa.

après toutes ces opérations et deux mois de pansement, tous les accidents disparurent, ~~mais~~ mais il resta une fistule incurable, le canal excrêteur de la glande parotide ayant été coupé par le milieu. la liqueur que cette glande filtroit, a pris son cours par dehors, à l'endroit ou l'operation fut faite; cet accident fut la principalle cause de cette fistule, qui est une de celles qui ordinairement ne guerissent point.

La paupiere inferieure de l'oeil du même côté est restée erraillée, et est demeurée paralitique par la destruction d'un rameau du nerf de la cinquiéme paire qui se distribüe à la face; il paroit une cataracte qui commence à se former, qui selon toute apparence est causée par l'obstruction qui s'est communiquée au corps graisseux et aux vaisseaux sanguins, qui se distribüent au globe de l'oeil; à ces accidens près le malade joüit àpresent d'une parfaite santé.

Reflexion.

on voit par cette observation le danger

~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

11e Observation sur une ~~concernant une~~ petite dent incisive, qui sans être cariée, avoit causé plusieurs fluxions, suivies d'un ~~[illegible]~~ abcès considérable.

En 1724. Mr Pierre Mathieu ~~[illegible]~~ de Nimes en Languedoc, étant à Paris, fut attaqué à l'âge de vingt ans d'une fluxion si considérable, qu'il fut obligé d'avoir recours à Mr De Jussieu; ~~[illegible]~~ Mais comme ses occupations de médecine ne luy permettoient pas alors de pouvoir se transporter chez ce malade, il me fit dire de m'y rendre de sa part, pour examiner la maladie, et voir ce qui pouvoit causer la douleur et la fluxion dont il étoit attaqué; Je m'y rendis; J'examinay son visage et sa bouche, et je remarquay qu'il avoit le menton fort enflé, et farci de plusieurs glandes, grosses comme des pois. J'examinai avec toute l'attention possible ses dents, sans en trouver une seule de cariée; l'incisive du milieu, et du côté gauche de la machoire inférieure, se

~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

trouvoit tres sensible, lorsqu'on la touchoit, et même un peu chancelante; cequi étoit causé par l'Engorgement de l'humeur qui avoit Ecarté l'alveole et les gencives qui environnoient cette dent. Je demandai au Malade s'il avoit reçu quelque coup, ou fait quelque Effort violent sur cette dent; il me dit que non; Mais qu'il y avoit quatre ans, qu'elle luy avoit fait un peu de douleur; et que huit mois aprés, Elle luy avoit causé une fluxion et une douleur assez considérable pendant trois ou quatre jours; mais bien differente de celle qu'il ressentoit depuis cinq à six jours. quoyque cette dent ne fût point cariée, je ne laissai pas de soupçonner qu'elle causoit tous ces desordres, par l'Effet de la liqueur Epanchée et arrêtée dans les vaisseaux de sa Cavité, ou sur la membrane de l'alveole; qu'ainsi cet Engorgement causoit luy seul la douleur vive, et l'inflammation que toutes les parties du menton ressentoient cequi pourroit causer un abcés; Ce Malade avoit été saigné à propos par le Conseil de son Chirurgien; Je luy conseillay pour topique une lotion faite avec deux figues grasses

on bout par cum ...

et une racine de guimauve coupée par morceaux, boüillies deux ou trois boüillons dans une Chopine de lait doux, avec une petite poignée de feüilles de Mauves et une cuillerée d'orge, et de tenir souvent dans sa bouche, une portion de cette lotion, aprés l'avoir fait tiédir ; et ~~qu'on luy~~ l'application d'un ~~appliqueroit~~ Cataplasme fait avec la mie de pain, le lait, le jaune d'oeuf et le saffran soir et matin sur la partie tumefiée, ce qui fut executé : Je fus le lendemain avec M. de Jussieu chez le malade ; nous trouvâmes qu'il avoit la lévre beaucoup plus enflée qu'auparavant, le menton de même et fort tendu, ce qui étoit accompagné d'une petite rougeur dans un seul endroit ; nous jugeâmes par tous ces signes, que l'abcés pouvoit être formé dans le fond de l'alveole, et que le sejour de la matiére causeroit infailliblement quelque desordre en cette partie, et se porteroit jusqu'au dehors, si l'on n'y donnoit ordre promptement. Nous conclûmes de là, qu'il faloit ~~falloit~~ sans differer, ôter la dent ; afin que la matiére s'evacuat ; ce qui arriva comme nous l'avions pensé. Cette dent étoit tout à fait hors de rang, et portée vers la langue. les deux dents

voisines remplirent en partie l'Espace, qu'elle devoit seule occuper. Une dent ainsi Située, ne pouvoit être Sûrement ôtée qu'avec le Poussoir. Ce fut pour cette raison, qu'après avoir Situé ce malade Sur une Chaise ordinaire, Et que je me fus Situé avantageusement derriere luy, Sa tête étant affermie contre mon Corps, je portai l'extremité dentée du Poussoir Sur la Surface exterieure et moyenne de la dent qui causoit la douleur; Je frapay un Seul coup Sur l'extremité du manche de cet instrument, avec une livre de plomb en masse; cequi fut Suffisant pour ôter cette dent, et pour procurer l'Evacuation de beaucoup de pus par l'alveole, qui renfermoit la racine de la dent même. Nous conseillâmes au malade de Se faire Saigner une Seconde fois, de continuer Son Cataplasme, et de tenir Souvent dans Sa bouche du même lait, dont il S'étoit Servi; cequi fut continué jusqu'au lendemain; Et peu de jours après, il fut Entierement gueri et délivré par cette opération des douleurs qui le tourmentoient, Et d'une dent incommode et hors de rang, qui étoit —

non seulement même inutile, mais défectueuse.

Lorsque cette dent fut tirée, il ne s'y trouva aucune carie, mais nous remarquâmes, que depuis le milieu de sa racine, jusqu'à son extremité, elle étoit interieurement livide, et pour empêcher que cette dent ne se dessechât trop tost, je l'enveloppai d'un papier mouillé; et dés que je fus rentré chez moy, je limai jusqu'à la cavité l'endroit de la racine qui paroissoit livide; alors il sortit de la cavité de cette racine une odeur tres foetide, sans que j'aperçusse aucune carie, ni aucune matiére purulente.

Je pense que cette puanteur dépendoit de quelques soufres, qui s'étoient exhalez d'une matiére fermentée dans le voisinage de l'extremité des racines de cette dent, et qui s'étoient insinuez dans sa cavité par le trou qui donne passage aux vaisseaux; et que s'y étant introduits, ils y étoient restez enfermez, jusqu'à ce que limant cette dent, j'eusse ouvert la cavité qui les contenoit.

12.e Observation sur un abcés

causé par une petite dent molaire, precedé d'une

fluxion tres doulouveule, et suivie d'une fistule. ~~fluxion de douleurs tres violentes, et suivie d'une fistule fistule.~~

Le 20. decembre 1723. Mr. LeMain, ~~[illegible]~~ lieutenant de Roy de la province de dunkerque et colonel d'infanterie, demeurant à Paris Rüe St. André des arts. ayant la deuxiéme petite molaire du côté droit de la machoire inferieure ~~en~~ peu ~~peu~~ cariée, cette dent luy causa une fluxion, et une douleur si considérable, que la joüe du même côté en devint extrémement tumefiée; Il m'envoya chercher, ~~et~~ ayant examiné sa bouche, je trouvay sa gencive un peu tenduë ~~[illegible]~~ et fort enflamée, cequi me fit juger, qu'elle avoit de la disposition à s'abcéder. Je luy conseillay de se faire saigner, de prendre une ~~demie~~ poignée d'orge, une pógnée daigremoine ~~[illegible]~~, ou de feüilles de Mauves, deux figues grasses, et une racine de Guimauve coupée par morceaux, et de faire boüillir le tout dans une pinte d'eau commune, ~~et de cette [illegible]~~ ~~en partie~~ d'en tenir souvent dans sa bouche ‡‡°, et de faire un Cataplasme avec la mie de pain, ~~le lait, les jaunes d'oeufs et le saffran~~ &c. a comme cy devant, et d'en appliquer chaudement soir, et matin sur la joüe enflée; cequi ~~cequi~~ ayant été fait pendant

‡‡° aprés l'avoir fait un peu tiedir,

deux fois vingt quatre heures, o/o Mr. Sauré chirurgien et moy nous étant rendus chez le malade, nous trouvâmes l'abcés en état d'être ouvert; ce chirurgien en ayant fait l'ouverture, il en sortit beaucoup de matiére; le Lendemain, le malade fut encore saigné; il continua quelques jours à tenir de la même liqueur de tems en tems dans sa bouche; Cela le delivra de sa fluxion et de sa douleur, mais n'empêcha pas qu'il ne restât une fistule accompagnée d'inflammation à la gencive, d'où il sortoit une matiére purulente à la moindre pression qu'on y faisoit, et même sans y toucher; Cette fistule obligea Mr. Le nain trois semaines aprés de me faire revenir chez luy; afin de sçavoir ce qu'il y auroit à faire pour guerir cette maladie; Je luy dis qu'il n'y avoit qu'à ôter la dent qui luy avoit occasionné sa fluxion, et qu'il seroit bientôt délivré de sa fistule: ou que s'il vouloit conserver sa dent, il faloit faire quelques incisions à l'endroit de la fistule et la panser reguliérem.t tous les jours; que par ce moyen j'esperois que cette fistule seroit guérie parfaitement; Il aima mieux prendre le dernier party

que de perdre sa dent. Je commençai après avoir sondé la fistule, à y faire une incision cruciale jusque dans sa profondeur; pour empêcher que les lèvres de la playe, ne vinssent à se réünir trop tôt, j'en coupay les angles avec des Ciseaux, et pour la panser, je me servois d'égales parties de vin blanc, d'eau de Rhüe et d'eau vulneraire, d'un peu de miel rosat, et de quelques gouttes d'huile de vitriol dont je fis un mélange, pour y imbiber un petit Tampon de Charpie que j'introduisois dans l'ouverture de la fistule, et que je renouvellois soir et matin; Ce que je fis pendant cinq, à six jours, après quoy je m'apperçus qu'il y avoit un peu au dessus de la fistule quelque portion de l'alveole, qui avoit de la disposition à s'exfolier; Ce qui m'obligea d'y faire une simple incision, et de continuer le même pansement. au bout de trois, ou quatre jours il s'exfolia trois petites portions de l'alveole; je continuai ensuite d'appliquer pendant neuf à dix jours dans cette fistule de petits Tampons de Charpy, imbibez du baume du Commandeur, lesquels tampons je diminuois toutes les fois que je pansois cette fistule. le Malade fut parfaitement

gueri

guéri par cette méthode, et il a conservé sa dent.

Reflexion.

Cette observation de même que les precedentes, fait connoître, que la douleur et la Carie des dents, occasionnent ordinairement des tumeurs, des abcés et des fistules, non seulement aux gencives, mais encore en plusieurs autres parties du visage; et que ces accidents n'arrivent le plus souvent, que parcequ'on a negligé de remedier d'abord à la carie des dents; que l'on s'est servi de remedes contraires, ou inutiles; et que l'on n'a pas ôté assez tôt les dents ou les chicots; que l'on n'a pas saigné et purgé le malade à propos; ou que l'on n'a pas eu recours à des remedes derivatifs et evacuans, avant que les dépôts se fussent formés; ou bien parcequ'étant une fois formez, on a negligé de les resoudre, ou de les ouvrir dés que cette matiere a été formée; ce qui a donné occasion à la matiere de decouvrir et de pénetrer l'os, et par consequent de produire une maladie dont la guerison est tres difficile; Ainsi pour n'avoir pas pansé methodiquement ces sortes d'abcés, il se forme [illegible],

à la fin des fistules. Or la plus part de ces fistules restent incurables, non qu'elles le soient par elles mêmes; mais parceque peu de personnes se sont appliquées à les bien traiter; et que ceux qui en ont été attaquez, n'ont pas toujours eu le bonheur de rencontrer des Praticiens assez experimentez dans le traitement de cette Espece de fistules. d'où il faut conclurre qu'il y a de certains moyens seuls efficaces, pour guerir certaines maladies, qui ne sont connus que de peu de personnes; quoyque la connoissance de ces mêmes maladies, et de ces mêmes moyens ne soit pas difficile à ceux qui se sont serieusement attachez à acquérir ~~pas non plus difficiles a pratiquer; pour vu que l'on ait de~~ la capacité, l'experience et l'adresse necessaire sans le secours de tels Dentistes, les personnes atteintes de ces maladies se trouvent exposées à courir de tres grands risques; parcequ'étant negligées, le progrés de leur mal a souvent des suites si facheuses, qu'elles sont obligées d'essuyer des opérations longues et douloureuses; ensorte que des sujets foibles et cacochimes sont quelquefois en danger de perdre la vie.

fin du ch. 34 du tome 1er

~~sont quelque fois en danger de perdre la vie, lorsque les accidents s'augmentent au point qu'on l'a vu de pareille occasion. Ce qui peut arriver pour lors de plus heureux pour le malade c'est de parvenir à la fin à une guerison radicale qui l'on n'obtient que difficilement quand les choses sont à l'extremité, outre que les operations qu'il faut souffrir laissent quelque fois des cicatrices difformes qui defigurent le visage,~~

4 ~~Rendant ainsi affreuse une partie qui fait le principal ornement du corps humain.~~

Ce chapitre doit etre le 35. du Tom. 1er

Chapitre 35.

Observation sur les excoriations calleuses de la langue, des joües, et des gencives, causées par le frottement des chicots ou dents éclatées &c.

Le 12. Janvier 1724. Mr. Helvetius le pere m'envoya une pauvre femme qui avoit le côté de la langue et le dedans de la joüe du côté gauche de la machoire inferieure, ~~[illegible]~~ tres calleux, et même excoriés par des dents cariées et rompües; leurs chicots frotant sans cesse contre ces parties avoient occasionné ces excoriations calleuses. Je limay les pointes aigües de ces chicots, et les

ôtay

peu de tems, cette pauvre femme se trouva parfaitement guerie.

Le 13. Janvier de la même année Mr. Le Mercier imprimeur et marchand libraire Rüe St. Jacques à Paris, ayant des Excoriations à peu prés Semblables a celles que j'ai raportées cy dessus, causées par le frottement de la derniere dent molaire du côté droit de la machoire inferieure, consulta le même medecin, qui luy conseilla encore de s'adresser à moy. Ce Malade m'étant venu trouver, J'Examinai sa bouche, et je Remarquai que la derniere molaire du côté droit de la machoire inferieure étoit cariée, qu'il s'étoit rompu une portion de son corps, et que le Reste de cette dent avoit des pointes tres tranchantes, qui luy avoient Excorié le côté de la langue du côté de la même dent, et y avoient fait un petit trou; Je limai les parties aigües de cette dent; cela procura en peu de jours une guerison parfaite.

ce chap doit etre le 36. du Tom 1er

Chapitre 34.

Observation sur des Ulceres calleux situez au dedans de la joüe, et aux gencives, causez et entretenus par la compression d'une derniere dent molaire.

Le 18. mars 1724. Mad^lle. de Neuf Chaise fille d'un gentilhomme de Poitiers, vint chez moy aprés avoir souffert pendant un an des douleurs violentes, occasionnées par la derniere dent molaire du côté droit de la machoire supérieure. Cette dent avoit causé des élévations et des excroissances calleuses aux gencives, et à la joue, proche des muscles fermeurs de la machoire, qui étoient extrémement tendus et qui luy empêchoient d'ouvrir la bouche: près ces muscles. Il y avoit un enfoncement, dans lequel la partie extérieure du corps de cette dent se trouvoit logée: cette dent s'étant, et je la trouvai un peu cariée à son colet, et même à la partie exterieure de l'extremité de son corps. Cette demoiselle fut un mois entier sans pouvoir ouvrir la bouche, et fut obligée de se nourrir avec les aliments les plus liquides; peu de jours apres l'extraction de cette dent, elle fut parfaitement guérie, en se lavant souvent la bouche, avec du vin rouge tiede, dans lequel on dissolvoit un peu de miel rosat.

Reflexion

On doit Conclure de ces remarques de pratique qu'il se rencontre des Excoriations ou des ulcéres Calleux à la Surface de la langue, ou à la Surface intérieure des joües, ou des levres, qui ne dépendent que du frottement des dents, des Chicots, ou de quelqu'une de leurs Esquilles, contre les parties charnües; puisque la seule extraction du corps etranger suffit pour guerir ces ulcérations, qui sans cette opération, loin de guérir, ne manqueroient pas d'augmenter par le frottement actuel de ces Corps raboteux, poignants, ou tranchants, contre des parties molles et sensibles. De tels Cas nous engagent à examiner avec attention les ulcéres de la bouche, afin de reconnoître quelle est la veritable Cause qui les produit, et qui les entretient; parcequ'il est tres important de ne pas s'y tromper pour ne pas confondre ces ulcéres Simples, avec les ulceres vénériens, ou les Scorbutiques &a. Cela est d'autant plus de consequence que si l'on prenoit l'Echange en pareille ocasion, l'on engageroit sans necessité un malade à faire des remedes dont l'usage luy seroit plus nuisible que profitable.

Chapitre ~~35~~ 37
Six ~~cinq~~ observations singulières.

Ce Chap. doit etre le ~~8~~ du Tom. 1er 37.

~~Chapitre 34e 36e~~

1re Observation sur ~~concernant~~ une Excroissance fongueuse et charnüe ~~accidentelle~~, située dans une Cavité cariée de la Couronne d'une grosse dent molaire, et contigüe au Cordon des vaisseaux dentaires.

Le 5e avril 1724. l'Epouse de Mr. Bouret Lieutenant general ~~de la ville~~ de Gizors amena chez moy Mademoiselle sa fille âgée de quinze ans, pour luy faire accommoder ses dents; Je Remarquay en opérant qu'elle avoit la premiere des grosses molaires du côté gauche de la machoire inferieure si considerablement cariée à l'extremité de sa Couronne, qu'elle ne pouvoit depuis longtems mâcher sur cette dent; Cequi Causoit que le Tartre s'accumuloit beaucoup sur les dents de ce même côté. Je Conseillai à cette jeune demoiselle de Consentir que je la luy ôtasse, ~~[illegible]~~ afin qu'elle eut ~~d'avoir~~ la liberté de mâcher aisément des deux côtez. J'avois deja remarqué dans la Cavité de cette dent une Excroissance charnüe et

fongueuse, de la grosseur d'un pois, et que cette Chair étoit tres Sensible au moindre attouchement; Je crus neâmoins que cette Excroissance n'étoit qu'un prolongement de la gencive qui s'étoit dilacerée et Etendüe par son gonflem.t dans la Cavité Cariée de la dent, comme il ~~arrive~~ arrive quelquefois, lorsqu'on ne peut faire la mastication sur les dents Cariées; mais aprés avoir tiré cette dent, et l'avoir Examinée, j'observai ~~s~~ que cette Excroissance Charnüe ne provenoit que du Cordon des vaisseaux dentaires, qui s'étoient dilatez et gonflez jusqu'au point que je viens de le rapporter.

Reflexion.

Il n'est pas ordinaire de voir en pareil Cas des Excroissances semblables; pour Expliquer de quelle façon, celle cy a pû se former, Il n'y a qu'à se rappeller qu'il est possible que toutes les parties Charnües, et membraneuses produisent des Excroissances fongueuses, lorsqu'une fois ~~elles~~ elles sont rompües, dilacerées, ou ulcerées, et qu'elles sont abreuvées de quelque suc vicié: C'est par rapport à ces Circonstances que les Excroissances ordinaires

se produisent, et c'est aussi par des causes à peu près semblables que celle cy s'est formée. Lorsqu'une dent est aussi considerablement cariée, que l'étoit celle dont je viens de parler, et que ses vaisseaux occasionnent une excroissance dans sa cavité cariée, on tenteroit vainement de vouloir guerir ces deux maladies et de conserver la dent; c'est pourquoy il faut l'extirper promptement, pour prévenir les accidens fâcheux qui en pourroient survenir.

2me observation p. 348

2.e Observation sur une dent cariée par une carie — seiche, qui dégénera successivement en carie molle, et qui pénétra jusqu'à la cavité de la dent par une — voute imperceptible, ~~ce qui causa un dépôt dans — cette cavité, dont la matiere fut évacuée en perçant la carie avec une sonde, et le malade fut — entierement délivré de ses douleurs.~~

Monsieur le Marquis de Parabere, Brigadier des armées — du Roy, avoit depuis ~~longtems~~ nombre d'années la premiere — grosse dent molaire du côté gauche de la machoire inferieure cariée d'une carie seiche, sans qu'il eût ressenty à cette dent — aucune douleur.

cette carie changea en partie de caractere; elle devint molle et pourrissante peu à peu dans un petit endroit et pénétra assez avant dans le corps de la dent pour découvrir les parties sensibles, et permettre à l'air de les frapper assez vivement pour causer au malade beaucoup de douleur. [Ce marquis ~~[illegible]~~ — me fit appeller le 18.e de juillet 1724; étant arrivé chez luy — j'examinai sa dent avec attention; la carie en question étoit si peu apparante qu'il me fut difficille de la — connoître, et quoy qu'à la fin je m'en fusse assuré, je ne — pouvois me persuader qu'elle fût capable de luy causer — une douleur aussi vive que celle qu'il ressentoit: la carie ne me paroissant pas assez considerable pour la produire, — et cette dent étant tres necessaire à la mastication, je ne pouvois — ~~me persuader~~ me resoudre à la luy ôter; quoy que le malade y fût determiné par la violence des douleurs qu'il souffroit.

Après avoir mûrement reflechy sur la singularité de ~~la~~

cette maladie, je jugeai que quoique cette carie fût peu apparente, elle pouvait par quelques petits conduits qui l'être communiquée dans la cavité du corps de la dent, par où l'air s'étant introduit, avoit pénétré les parties membraneuses et nerveuses renfermées dans cette cavité, qu'il avoit irritées et enflammées en altérant les liqueurs qui y circulent, de maniere qu'il s'y étoit formé un abcez.

je jugeai encore qu'en ouvrant davantage la cavité, je donnerois par ce moyen issüe a la matiére; que le malade se trouverait guéri, et conserverait sa dent.

pour satisfaire à mon intention, je pris une de mes plus petites sondes courbes, j'appuiai fortement son extremité pointüe dans la petite carie; cette sonde fut suffisante pour pénetrer la carie jusqu'à la cavité de la dent [illegible], et je n'eus pas plus tôt retiré mon instrument de cette cavité, qu'il en sortit du pus et du sang, comme je l'avois prévû.

je dis à ce marquis et à d'autres personnes de distinction qui se trouvérent présentes que j'étois persuadé que la cause de cette douleur étoit entiérement emportée, et que la dent se conserveroit: ils eurent beaucoup de peine à m'en croire, ils vouloient même que j'ôtasse cette dent sans differer davantage. pour les tranquiliser, gagner leur confiance et fortifier mon pronostic, je leur dis que j'avois quantité d'experiences semblables, et que si le succez ne répondoit pas à mon attente, j'en serois fort surpris; qu'enfin, il seroit toujours temps d'en venir à cette

opération: que je les priois d'attendre jusqu'au soir, et que si la douleur n'étoit point cessée, on me le fît sçavoir; cela ne fût pas necessaire car la douleur ne revint point. j'allai voir ce marquis plusieurs jours après, et je le trouvai entièrement

Vo p. Tom. I 433 guéri. il n'y a point eû de récidive, et cette dent ne luy sert pas moins que les autres.

3.e Observation sur une dent canine et sur le pus qui dans sa cavité s'étoit formé, lequel fut évacué par un trepan perforatif.

Le 12.e de novembre 1724, monsr. tartanson chirurgien juré à paris et ancien prevôt de sa compagnie, fut attaqué d'une cruelle douleur aux dents incisives et canines de la machoire inférieure; il me manda pour sçavoir d'où pouvoit provenir une douleur si vive, sans que ses dents fussent cariées, n'étant seulement qu'un peu usées à leurs extremitez: Après les avoir examinées et touchées avec ma sonde, je remarquai ce qui en étoit, et je l'assurai qu'il n'y avoit que la seule canine du côté droit de la même machoire qui fût la plus sensible et qui luy causât cette douleur, qui dépendoit de ce que cette dent étant plus usée que les autres par son extremité, le nerf qui entre dans sa cavité avoit été plus frappé de l'air que ceux des autres dents.

Je luy dis, que j'etois persuadé qu'il y avoit une matière purulente épanchée dans cette cavité, et qu'il faloit perforer cette dent pour l'évacuer; que par ce moyen la

Champ.

douleur cesseroit bientôt; et qu'en usant ainsi, on luy conserveroit sa dent: lors que ~~j'eus persuadé de l'utilité~~ j'eus persuadé monsieur tartanson de l'utilité de cette operation, je pris un burin qui me servit de perforatif, dont je portay la pointe sur l'extremité de la dent dans l'endroit de sa cavité, et en le tournant de droit à gauche et de gauche à droit, je commençay l'ouverture de cette même cavité; ensuite je pris un équarrissoir, dont je me servis en le tournant de la même maniére, pour agrandir et approfondir l'ouverture que j'avois ~~déja~~ deja commencée, et aussi tôt que la cavité de cette dent abcedée fut ouverte, il en sortit du pus et du sang assez considerablement, ce que je fis voir au malade par le moyen d'un ~~miroir~~ miroir en présence du S.r ~~[illegible]~~ Larreyre son garçon chirurgien. ce fait parut singulier ~~[illegible]~~ à mons.r tartanson quoyque tres habile dans son art; et à la verité il n'est pas ordinaire de voir une semblable maladie. ~~mais quoy que je n'ignore pas que~~ quelques auteurs ont rapporté avant moy des cas à peu prés semblables; ~~je ne say~~ mais je ne crois pourtant pas que l'on ait pensé ~~[illegible]~~ auparavant de mettre en usage les moyens convenables pour les guerir, dont le principal est de trépanner la dent, comme je le fis en ~~par~~ cette occasion, pour donner issüe à la matiére renfermée dans sa cavité. ofo

Il ne faut donc jamais negliger de trépanner ~~[illegible]~~ une dent en pareille occasion, de même qu'on fait cette operation sur le crane et sur d'autres os pour donner issüe aux matiéres qui sont épanchées dans les cavitez de ces os, où elles se sont formées contre l'ordre naturel.

ofo. mr le nain dont j'ay deja parlé a eü plusieurs dents attaquées ~~de~~ de maladies semblables, qui luy ont causé beaucoup de douleur; je les ay toutes guéries par le moyen que je viens d'indiquer. ~~de rapporter~~ et quelques mois aprés j'ay plombé ses dents, sans que depuis elles luy ayent causé la moindre douleur, et elles luy servent comme les autres dents.

Depuis peu madame St benoît religieuse au couvent du Chasse midy, étant attaquée d'une grande douleur occasionnée par une semblable maladie à la premiere petite dent molaire du côté droit de la machoire superieure, ~~cette~~ elle ~~[illegible]~~ eut recours à moy; je me servis de la même metode qui me reüssit avec tant de succez que la douleur cessa presqu'aussi tôt et cette religieuse a conservé sa dent.

4. Observation sur d'une exostose carcinomateuse des plus considérables accompagnée de la perte de plusieurs dents.

Nicolas Bataille fils d'un vigneron de nogent sur marne, âgé d'environ dix huit ans, fut atteint de violentes douleurs aux dents molaires du côté gauche de la machoire inférieure. ces douleurs furent bien tôt suivies d'une fluxion considerable qui gonfla la joüe du même côté. cette fluxion se dissipa en partie, mais il resta aux gencives une petite tumeur fixe, dure et indolente, qui augmenta peu à peu. les deux derniéres dents molaires de la même machoire et du même côté où la douleur et la fluxion s'étoient manifestées se cariérent en même tems: la carie de ces deux dents fit un si grand progrès en une année, qu'il ne resta que leurs racines. la tumeur augmenta de telle sorte, qu'elle devint de la grosseur du poing. cette tumeur occupoit toute la base de l'os de la machoire inferieure et toute la joüe gauche, sans néanmoins causer au malade d'autre incommodité que celle de luy empêcher d'ouvrir la bouche a son ordinaire.

Voyant que cette tumeur s'augmentait de plus en plus, il prit le party de se transporter chez monsr. helvetius le pere, pour le consulter. les occupations de ce célébre medecin ne luy permirent pas pour lors ~~de donner audience à~~ d'examiner ce malade. monsr. verdier chirurgien juré à paris, s'étant trouvé-là par hazard, examina son mal, et jugeant qu'il ~~la maladie~~ demandoit un promt secours, il luy conseilla de me venir trouver, et de se faire ôter les dents qu'il croyoit être la cause de ce

désordre. le malade vint chez moy le 19.e d'aoüst 1724
j'examinay sa bouche, ou il me fut presqu'impossible
d'introduire mon pelican, ne la pouvant ouvrir
suffisamment. les racines ou chicots qu'il s'agissoit d'ôter,
étoient fort cachez par ~~le~~ l'élevation des gencives
gonflées. non-obstant toutes ces difficultez je
reüssis à les ôter, et il ne s'écoula qu'un peu de sang
à l'ordinaire. j'introduisis en suite une sonde courbe
dans les cavitez des alveoles des racines que j'avois
ôtées pour connoître si ces cavitez avoient quelque
communication avec la tumeur, les ayant pour lors
soupçonnées d'être cariées; mais ayant reconnû qu'il n'y avoit
aucune communication des cavitez des alveoles avec
la tumeur, j'examinay les autres dents, et je découvris
aux gencives un petit trou fistuleux, situé près la
seconde petite molaire quoy qu'elle ne fut point cariée.
ce trou se conduisoit jusqu'à la partie la plus déclive
de la tumeur, qui s'étendoit jusqu'à la base
de l'os de la machoire inférieure.

Je fis entendre au pere du malade, que l'extraction
des racines que j'avois ôtées, contribueroit peu à la
guérison de son fils, et que pour mieux connoître
cette maladie, il ~~falloit~~ faloit nécessairement ôter la seconde
petite dent molaire, ~~quoy~~ quoiqu'elle ne fut point cariée,
et même emporter la portion de l'alveole où étoit le trou
fistuleux, afin que l'on eût une ouverture suffisante;

pour voir ce qui se passoit dans la tumeur. je leur dis d'aller trouver mons.r verdier et de luy communiquer ce que j'avois observé et ce que je proposois de faire à ce sujet; mons.r Sauré et mons.r verdier vinrent ensuite ensemble chez moy; ils examinerent la maladie ~~et ils~~ et ~~furent~~ se trouvèrent de mon sentiment.

pour lors j'ôtay la dent dont je viens de parler, et une portion de l'alveole, d'où il ne sortit qu'un peu de sang à l'ordinaire, et cette opération ayant procuré une ouverture suffisante à y pouvoir introduire l'extremité du doigt, elle donna le moyen de reconnoître l'état de la maladie, que nous reconnûmes être une vraye exostose des plus considérables; l'ouverture que l'extraction de la dent et la portion de l'alveole avoient ~~avoit~~ faites, n'étant pas suffisamment grande pour guérir cette maladie, de laquelle ces messieurs voulurent bien me laisser ~~la conduite~~ le traitement, je fis pour lors une incision depuis la simphise du menton, jusqu'au muscle masseter, ~~exterieurement~~ dans l'endroit où les gencives s'unissent avec la joüe; ce que j'executay avec un bistouri et des ciseaux courbes bien tranchants. ensuite j'introduisis mon doigt par cette ouverture dans la tumeur, où je trouvay beaucoup de chairs fongueuses et ~~calleuses~~ calleuses contenües dans la capacité d'une exostose carcinomateuse. cette exostose étoit figurée de telle maniere qu'elle

representoit assez bien une espece de calotte. elle étoit
concave du côté des gencives et convexe du côté delajoüe,
et son épaisseur était àpeu prés delépaisseur dun liard.
cette exostose sétendait depuis langle dela machoire
inferieure, jusquà la simphise du menton, et depuis la
base dela même machoire jusquau Zigoma du même côté.
jemportai quelques portions de ces chairs fongueuses que je
détachay avec le doigt, en suite jappuiai fortement le pouce
dela main gauche sur la convexité delajoüe, defaçon
quayant suffisamment enfoncé du côté delabouche cette
exostose, j'introduisis en même tems dans sa capacité avec
la main droite lextremité tranchante dun petit ciseau enforme
de bec-dâne; avec cet instrument en dédolant un peu jefis
sibien, que jevins àbout de rompre cette exostose et den
ôter quelques portions et quelques parties des chairs calleuses
qui étoient adherantes àla surface concave dela calotte
qui formoit lexostose: ensuite je pansai le malade avec
plusieurs gros bourdonnets chargez dun digestif fait avec le miel
de narbonne et le jaune deuf. je continuai ce pansement
une fois le jour pendant huit à dix jours; toutes les fois
que je trouvois locasion de détacher des chairs fongueuses,
ou calleuses, et même des portions dos, jele faisois àmesure que la
supuration men procuroit le moyen; ceque jexecutois
quelquesfois avec ledoigt, et quelquesfois avec les pincettes
droittes ou avec les pincettes courbées enbec de grüe, ou de
corbeau. Lors que jeus ôté à plusieurs reprises les portions

les plus considerables de l'exostose et des excroissances carcinomateuses
je changeay de remede et je me servis de la teinture de mirrhe
et d'aloës, dont j'imbibois mes bourdonnets, et j'en continuay
l'usage environ douse à quinse jours. je fus attentif à ôter
les portions des corps étrangers exostosez ou carcinomateux,
a mesure qu'elles étoient disposées a se détacher.

Après tous ces pansements, ces exfoliations, ces extirpations
et supurations de la tumeur, je pansay le malade deux fois
le jour avec le baume du commandeur, dont j'imbibois mes
bourdonnets, les diminuant en nombre et en volume,
à mesure que la capacité de la tumeur diminuoit.
je pansay de même le malade pendant douse à quinse
jours; mais m'étant apperçu que ce baume seul déséchoit
et racornissoit en quelque maniére les chairs, je ne mis
plus qu'un ou deux bourdonnets dans le fond de la tumeur,
imbibez du même baume, et par dessus d'autres bourdonnets
imbibez dans le vin rouge bouilly avec le miel de
narbonne.

Je continuay ainsi de panser le malade pandant quinse
autres jours, de maniére que par ces opérations et ce
traitement l'exostose disparut presqu'entierement en deux
mois de tems, la joüe se trouva degagée, les gencives se
retablirent dans leur état naturel, la machoire conserva
son mouvement, et qu'il n'est resté d'autres vestiges considérables
de cette maladie, qu'un peu d'élevation à la partie exterieure
de la base de la machoire inférieure, dans le même lieu

ou cette Exostose avoit sans doute pris son origine; d'ailleurs le visage du ~~convalessant~~ convalescent reprit son teint et sa forme naturelle; ce jeune homme recouvera son embonpoint ordinaire, et sans sentir aucun mal, ~~il alloit et venoit des champs à la ville, il paroissoit se porter comme ...~~ il travailla ~~...~~ comme il faisoit auparavant et parut jouir de la meilleure santé. ~~et travailloit ...~~

je n'ai pourtant regardé cette cure que comme palliative, et je n'ai point entrepris la cure radicale, parceque ce vigneron ~~...~~ n'étoit point en état de supporter les frais qu'il auroit ~~fallu~~ falu faire pour avoir un lieu commode, des alimens convenables, une garde, quantité de bons remedes &c. toutes choses absolument necessaires, si l'on eût entrepris de plus grandes operations, et que l'on eût aussi travaillé à puri~~ffier~~fier la masse de son sang, des vices de laquelle dépendoit sans doute l'origine de cette maladie. quoy que ce vigneron fût dépourvu de tous ces secours, les soins que j'avois pris charitablement pour luy, avoient de beaucoup surpassé mon attente.

Sa santé paroissoit bien rétablie, mais quelque temps après il mourut d'une maladie aigüe; ~~...~~ quoiqu'elle n'ait paru avoir aucun raport avec celle dont je l'ay traitté, on peut cependant conjecturer que le levain canceureux pou~~rroit~~voit bien avoir causé cette derniere maladie, et par consequent la mort.

6857

427

Lettre adressée à l'auteur par m.r juton m.tre chirurgien à orgeveux, ~~contenant une observation~~ sur un abcez considérable survenu en consequence d'une carie de dents negligée.

Monsieur,

Je suis persuadé que vous ~~avez~~ êtes tres curieux des faits qui concernent votre profession, et que je vous ferais plaisir de vous faire l'histoire d'un abcez considérable qui a succedé à une douleur de dents.

Le 22.e aoüst 1724 je fus mandé pour voir le nommé loüis anjaur~~an~~ habitant du hameau du moutiers. Je troussay ce malade avec un peu de fievre, affligé d'une tumeur beaucoup plus grosse qu'un oeuf de poule d'jnde, située du côté droit de la machoire jnférieure, tout le visage de ce même côté étoit gonflé, et sur tout les paupiéres. à peine ce malade pouvoit il ouvrir la bouche pour qu'on y pût jntroduire l'extremité du petit doigt, au moyen du quel on sentoit le dedans de la bouche gonflé, plus ~~dur~~ dur que l'exterieur de la joüe, et sans que la douleur fût vive; cela me fit juger que cette tumeur avoit pour cause, quelque mal de dents; je fus confirmé dans mon opinion, lors que le malade m'avoüa qu'il avoit ressenty quelques douleurs aux dents avant son accident. je touchay la tumeur saillante en dehors, je distinguay la fluctuation et je m'aperçus qu'il étoit tems de donner jssüe à la matière qu'elle renfermoit. je proposay d'ouvrir cette tumeur par une incision, l'on ~~refusa d'y consentir~~ n'y consentit pas. mais le

lendemain le malade et ses amis furent fâchez d'avoir differé, et bien surpris ~~[illegible]~~ de voir que la matiére avoit tout d'un coup changé de place, et qu'elle étoit descendüe le long du col, entre les tegumens et les muscles, où elle avoit formé une tumeur dont le volume étoit six fois plus considerable que ne l'étoit celuy de la tumeur qui avoit parû le jour précedent, laquelle par sa situation et par l'abondance de la matiére étouffoit le malade. lors que ces accidens furent parvenus à ce point, on me vint chercher au plus vite, dés que je fus arrivé je fis l'ouverture de cet abcez; je fus surpris de voir jaillir une matiére presque limphatique et d'une odeur insupportable, dont la quantité fut d'une pinte, ou environ, mesure de paris. je m'aperçûs à châque pansement qu'elle coula abondamment et qu'elle ne commença à diminuer et à perdre ~~[illegible]~~ son odeur puante, qu'au bout de quatre jours. les évacuations ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ et les cataplasmes convenables n'ayant point ramolly ny relâché ~~[illegible]~~ les muscles et la peau qui étoient extremement ~~[illegible]~~ engorgez, il me fut impossible d'ouvrir la bouche ~~[illegible]~~ du malade et d'apercevoir où étoit la dent que je ~~[illegible]~~ soupçonnois estre la cause du mal, qu'un mois aprés l'operation. ~~[illegible]~~ les muscles et la peau s'étant réduits peu à peu à leur état naturel, ~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

~~[illegible]~~ pour lors je visitay la bouche du malade, et je m'aperçus que depuis la premiére molaire jusqu'au fond de la bouche, il ne restoit à la machoire

429

inférieure du même côté de l'abcèz, que les racines des quatres molaires suivantes; que la racine de la dernière dent étoit vacillante, et que son alveole étoit cariée; j'ôtay la racine de cette dent et je laissay les racines des trois autres. je vis ensuite l'injection que j'introduisois par la playe sortir par cette ~~nouvelle~~ nouvelle ouverture que laissoit la racine ôtée, qui bien tôt après l'exfoliation se cicatrisa et se guérit parfaitement, en même temps que l'ouverture de l'abcèz se termina par un succez aussi heureux.

cette guérison m'a paru assez surprenante; car il étoit à craindre qu'il ne restât une fistule après les suites d'un abcèz aussi compliqué; d'autant plus que ~~la [illegible]~~ l'abondance des matières qui se sont évacuées dans les divers pansements et dans les intervalles des uns aux autres ~~[illegible]~~ tiroit sa source en partie de quelques vaisseaux salivaires ouverts.

J'espère, monsieur, que vous accompagnerez cette observation de vos judicieuses ~~[illegible]~~ reflexions, et que vous ferez connoître incessamment au public le danger ~~[illegible]~~ auquel il s'expose en negligeant les maladies qui arrivent aux dents. je suis &c. à orgereux ce 27e mars 1725.

Reponse de l'auteur à monsr juton.

Monsieur,

Je vous suis tres obligé de vôtre attention, et je vous remercie de la bonne opinion que vous avez de moy. ~~le goût~~ L'aplication que j'ai ~~pris pour~~ donnée à la partie de la chirurgie que j'ai embrassée, m'a engagé dans une entreprise qui

361 m'a coûté plus que je ne l'avois crû. il y a plusieurs années que je travaille à faire un traité des maladies des dents. j'ai augmenté mes cahiers, depuis que j'ai eu l'honneur de vous voir, de plus des trois quarts. j'ai été fort attentif à ne rien obmettre de tout ce qui peut contribuer à la conservation des dents et à la guérison d'un très grand nombre de maladies qui arrivent à la bouche, lesquelles sont presque toujours relatives aux dents. j'avois crû d'abord que je donnerois moins d'étendüe à mon ouvrage; Mais je tentois envain de me prescrire des bornes; plus je voulois ne faire qu'un petit livre, plus l'étendüe de la matière m'offrait de nouvelles occasions de l'augmenter. enfin je me suis fixé, de peur d'estre trop diffus, et mon livre ne contiendra que deux volumes in douze. j'ai fini le premier tome par un recueil d'observations sur les maladies des dents, ausquelles je joindrai la vôtre avec bien du plaisir; elle sera accompagnée de quelques autres qui ont un grand rapport avec elle. c'est avec raison, Monsieur, que vous me conseillez d'engager le public à faire attention aux grands accidens que peuvent causer les maladies des dents, lors qu'elles sont negligées. la métode que j'ai suivie en écrivant mon livre, vous fera connoître que je l'ai informé des consequences fâcheuses qui peuvent naitre du peu de soin qu'on prend pour prévenir de bonne heure ces accidens. j'ai enseigné sans reserve les moyens de les éviter; et par là j'ai reglé mon zèle pour le bien public,

Sur le votre ~~est en cela conforme au vôtre~~. l'observation que vous me communiquez, est assurement digne de reflexion, par la violence des accidens qui ont succedé à la maladie dont il s'agit; par les difficultez que vous avez rencontrées à les surmonter, et par un succez si heureux qu'il a presque surpassé vôtre attente. la carie des dents avoit donné occasion à la carie de l'alveole; une sanie ~~[illegible]~~ avoit sans doute fermenté entre la gencive et l'alveole; elle avoit dissequé ses parties et formé ~~[illegible]~~ un abcez: la matiere a fussé, elle s'est etendüe et augmentée par le continuel dépôt qui s'est fait d'une lymphe acre et irritante, en consequence des vaisseaux salivaires rongez et corrodez.

Le dépôt de cette lymphe augmentée jusqu'à un certain point, s'est manifesté au dedans de la bouche et à la surface exterieure de la joüe; vous n'avez pas été le maitre d'evacuer cette matiere aussi tôt que vous l'avez apperçüe; par sa qualité, par son poids et par sa quantité, elle a changé de place, en se glissant dans les interstices des muscles, elle s'est portée sur une partie plus declive; elle a comprimé la trachée artere et les muscles du larynx; en sorte qu'elle étoit preste à suffoquer le malade, si vous ne l'aviez pas secouru apropos, par l'ouverture que vous fites de ce grand abcez. le traitement qui a succedé à vôtre operation, a dégagé les parties; les muscles de la bouche ont repris leur ton naturel; pour lors il vous a

363

été ~~possible~~ facile d'examiner la bouche, de découvrir l'endroit de la carie, et de détruire la cause de tous ces désordres. vous avez par-là donné lieu à la nature de rétablir promptement les parties lézées dans leur premier état: ~~et en cela vous avez réussi la maxime qui veut que l'effet cesse dès que que l'on ôte la cause~~. voila ~~monsieur~~, l'idée que je conçois de la maladie, ~~que vous avez heureusement guerie~~. dont la guérison ~~qui~~ est düe à la bonne conduite que vous avez ~~tenue~~ tenuë dans ce traitement.

je souhaite, monsieur, que vous réüssiez de même dans toutes vos entreprises, et je vous prie instamment de continuer à me faire part des observations que la pratique de vôtre art vous donnera occasion de faire ~~avec~~ ~~beaucoup d'exactitude~~. je suis &c. à paris le 15e avril 1727.

6e observation sur le ~~chapitre~~ diagnostic ~~contenant~~ qui se tire de ~~quelques remarques~~ l'inspection des dents. ~~[illegible]~~.

Il ne suffit pas d'avoir enseigné dans ce traité comment se fait la génération des dents, leur accroissement la manière dont elles se ~~[illegible]~~ regenerent, quelle est leur structure, quelles sont les causes qui les détruisent, ce qu'il y a de plus convenable pour leur conservation, en combien de façons l'art peut réparer ~~les~~ leurs difformités ~~[illegible]~~ et remedier aux ~~[illegible]~~ maladies qui les attaquent ~~[illegible]~~.

Il faut encore que je fasse remarquer certaines circonstances qui concernent les diagnostics et pronostics, qui se prennent de l'inspection des dents, ~~lesquels~~ lesquelles servent à acquerir une plus parfaite connoissance de plusieurs maladies qui ~~arrivent~~ surviennent au corps humain.

hippocrate, Galien, Avicenne, Aëce, Riviere, Cerry

433

~~dans la traduction~~ * dans la traduction du tableau des maladies par mr. le Brethon.

Lommius * ~~qui~~ G. Gordon dans sa pratique et plusieurs autres auteurs célèbres, rapportant les signes de certaines maladies aigües, ont grand soin de faire observer, non seulement les signes que lón peut prendre de linspection des yeux, des temples, des oreilles, du nez, de la langue et des lèvres &c. mais encore ceux que ~~[illegible]~~ donne la differente couleur des dents.

Souvent dans des cas semblables, la couleur des dents est un indice de la grandeur dune maladie, ou de son opiniâtreté, et quelquefois elle est un indice dune mort prochaine.

Cést par linspection des gencives et par celle des dents, que lón reconnoît combien le scorbut est plus ou moins inveteré. [lón tire aussi de cette inspection, des indices pour mieux connoître les differents temperamens.

Ceux dont les dents se conservent le mieux, sont ordinairement les plus sains, les plus robustes, les moins valétudinaires, et ceux qui vivent le plus long-tems.

* Linspection des dents sert encore à reconnoître les differens âges de certains animaux.

* Lors que lón néglige davoir soin ~~soin~~ de ses dents, ces mêmes indices deviennent équivoques. la ~~malpropreté~~ négligence détruit souvent des dents qui auroient duré ~~[illegible]~~ long-tems, pour peu qu'on se fût donné le soin de les conserver.

Si les dents ne sont pas bien nettes, lors que lón vient à estre attaqué de quelque grande maladie, leur couleur ne peut rien indiquer de positif; lón peut se tromper en imputant aux effets de la maladie, les mauvaises couleurs des dents dépendantes dailleurs dune malpropreté habituelle, occasionnée par le limon ou par le tartre, qui séjournant sur leur

surface depuis long-tems, s'y est collé, ou y a fait une impression suffisante, pour en varier la couleur.

pour éviter de se méprendre en ces occasions; il faut s'informer dans quel état étoient les dents du malade avant sa maladie; s'il n'a point pris du mercure; si sa bouche n'a pas été depuis peu gargarisée ou rincée avec quelques ingrédiens capables de colorer les dents, de même que le font les préparations de saturne, plusieurs autres remèdes et certains alimens; et par-là, l'on évitera de se tromper et de faire un faux pronostic.

Puisque l'inspection des dents que l'on a conservées en bon état sert à mieux connoître des maladies considérables, de quelle importance n'est-il point de les entretenir toujours propres et bien nettes?

J'ai crû que pour interesser les negligens à la conservation de leur dents, je devois joindre ce motif à tant d'autres que j'ai indiquez dans ce traité, qui tendent tous à faire voir qu'on ne doit rien négliger pour la conservation des dents et des parties qui les environnent.

Ceux qui negligent la propreté de leur bouche, sont du moins amateurs de la vie, et ils pourront s'apercevoir par la lecture de ce traité, combien les dents servent à la conservation, ou au retablissement de la santé, et combien il importe d'en prendre un soin tout particulier.

J'aurois pû encore grossir ce traité, si j'avois

voulû rapporter les fables que plusieurs auteurs racontent concernant les dents.

jl y en a qui ont prétendu que lôn pouvoit par la connoisance des signes tires de linspection des dents, prédire lâvenir et apprendre a chacun quel seroit son sort

— il est étonnant que des auteurs sensez se soient laissez prévenir par de telles erreurs dont léxperience a decouvert la fausseté | au surplus, jây pris grand soin de n'avancer rien dans cetraité, que ceque jây exactement veriffié par la pratique.

pour cette raison je me suis abstenu déxpliquer un grand nombre de faits tres curieux qui concernent les dents et leurs maladies, parceque cette discution auroit pû mengager à hazarder des conjectures vagues sur des choses qui ne sont pas encore suffisamment connües.

Ces Considerations m'ont determinés à me renfermer dans de justes bornes, dans lesquelles je croirai cependant avoir recueilli une moisson assés abondante, lorsqu'à cette première partie j'en aurai joint une seconde où je vais expliquer avec le plus de clarté et de justesse qu'il me sera possible plusieurs manières d'opérer pour l'embellissement la Conservation, et la guérison des dents, et décrire plusieurs instrumens et machines qui étoient deja en usage à ce sujet, Et quelques autres plus commodes et plus utiles, qui sont de mon invention.

Je souhaite néanmoins que ceux qui me succederont travaillent encore avec plus de succès dans le même champ.

Fin du premier tome. au ch. 37

Cette ~~Critique~~ ~~doit estre à la fin du tome 2nd~~

Cette Critique doit estre à la fin du tome Second

Chapitre 24.

Remarques sur un chapitre d'un nouveau Traité de chirurgie

J'etois deja prêt en 1723 a faire imprimer mon livre; mais les occupations continuelles que me donne ma profession m'ont Empêché jusqu'à present de le mettre au jour. Il parut en ce meme temps un traité de chirurgie, je lus ce livre, je m'arretay sur le chapitre 2 du tome 2, ou l'auteur traite des dents: ce chapitre est divisé en huit articles, et occupe 68 pages d'impression, dans lesquelles je fus surpris de trouver un traité des differentes maladies des dents, des Instruments et des remedes qui leur conviennent. Cette dissertation eut eté placée plus naturellement dans le traité de chirurgie du meme auteur imprimé en 1720.

Mais je ne m'arreterai pas a developper les raisons qui l'ont engagé a ne traitter cette matiere que dans son dernier livre.

tournez

Ce Chapitre doit etre le premier du Tom 2.ond

Chapitre 8.e

Dans lequel on Combat l'Erreur de Ceux qui Croyent que les instrumens de fer, ou d'acier sont preiudiciables aux dents.

Auant que de traiter de la maniere de nettoyer, limer et plomber les dents, Je vais Combatre l'Erreur de Ceux qui Croient que Ces operations Sont dangereuses, qu'on ne doit point les Entreprendre, que par là on déchausse les dents, qu'on les Ebranle, qu'on ôte leur Emaïl, qu'on les gâte, et qu'aprés tout, Ces operations Sont inutiles.

Pour détruire une ~~cette~~ Erreur si grossiere, il suffit d'y opposer l'experience ~~n'y a qu'à opposer l'Experience journaliere aux Sentiments de Ceux qui sont si mal instruits~~. Nous voyons tous les jours, qu'aprés auoir bien nettoyé les dents, Et En auoir ôté la matiere qui Entretenoit le mal ; la douleur Cesse ordinairement peu de tems aprés ; nous voyons de même qu'ayant été bien plombées et Separées à propos, Elles

cessent pareillement de se gâter; D'ailleurs si l'on se donne la peine de jetter les yeux sur ce que j'ay dit dans les Chapitres precedents, touchant la Carie et le tartre des dents, on y trouvera dequoy se détromper de semblables erreurs, et dequoy détruire la terreur panique de ceux qui ne sçauroient voir approcher de leur bouche aucuns instrumens, sans que leur imagination en soit revoltée.

Quelle idée fausse ~~[illegible]~~ et bizarre saisit ces Esprits industrieux à se tromper eux mêmes; Ils apprehendent que les instruments n'enlevent l'Email de leurs dents, tandis que le burin poussé même de force, ne peut presque pas ~~y~~ faire d'impression; Et que la meilleure lime a de la peine à y mordre; quand même il seroit vray que les instruments de fer, ou d'acier appliquez aux dents, seroient capables de les gâter, cela ne pourroit arriver que par l'usage trop frequent que l'on en feroit; ce qu'on ne doit pas craindre, lors qu'on est entre les mains d'un habile Dentiste.

On pourra peut être m'obiecter, qu'il y a des personnes, qui aprés s'être fait nettoyer et acommoder les dents, n'en ont pas été plus soulagées; que quelques uns même s'en sont trouvés plus mal qu'auparavant. — à cela je repends, que la faute n'en doit pas être rejettée sur l'operation; mais sur la negligence des personnes — qui ont attendû trop tard, à se les faire nettoyer ~~&c.~~ &c.
~~[illegible]~~

Il n'y a rien que l'on apprehende tant que de faire toucher à ses dents; c'est cequi fait qu'on neglige d'en avoir soin; et de là vient que plusieurs ne s'apperçoivent ~~qu'elles~~ qu'elles se gâtent, que lors que la maladie a penetré, jusqu'aux parties qui les rendent sensibles; ~~voila pourquoy~~ ainsi ils ne pensent à y faire toucher, que lorsque la maladie est parvenüe a un tel degré, qu'elle est presque incurable.

Ceux qui sont curieux de la conservation de leurs dents, et qui veullent éviter d'être la victime de leur erreur, ou de leur négligence, doivent se les faire ~~visiter~~ visiter une, ou deux fois tous les ans par un Dentiste Experimenté.

Je Sçay bien que malgré toutes ces precautions il y a eu des personnes, qui n'ont pû eviter d'y avoir mal, et même de les perdre. on ne peut attribuer cette perte qu'à des maladies particulieres, qu'à quelques vices de la masse du sang, ou à l'imprudence qu'elles ont eu de se mettre + de ces ignorants, qui souvent hazardent tout, aux depens ~~du public.~~ de ceux qui s'y confient.

+ entre les mains

fin du ch. 1er du tome 2e

Ce chapitre doit être le 2.ème du Tom 2.ond

[redacted] Chapitre 12e

~~Contenant la~~ description des instruments convenables à détacher le tuf, ou tartre des ~~[redacted]~~ dents.

M'étant ~~[redacted]~~ suffisamment étendu sur la nature du tartre des dents† ~~[redacted]~~ aux moyens de remédier a cette maladie.

†dans le 9e Chapitre du premier tome, je passe àpresent —

Nous avons ~~Nous avions~~ établi que le regime de vie contribuoit beaucoup à prevenir la même maladie, qu'il falloit pour maintenir ses dents dans un bon état, se les faire nettoyer quand elles en ont besoin, et être attentif à leur conservation, soit par l'usage des remedes convenables, soit par le choix des aliments.

Avant que d'enseigner la maniere de se servir des instruments propres à nettoïer les dents; Il faut ~~observer~~ qu'ils doivent être d'un bon acier, dont le tranchant puisse bien couper et bien racler; L'or et l'argent n'ont jamais ~~ne sont pas~~ été regardés jusqu'à present comme une matiere propres à faire un tranchant capable d'enlever le —

tartre et les autres matieres qui s'attachent aux dents.

Lorsque Mr. Dionis * a dit que les instruments qui servent à nettoyer les dents du Roy et celles des Princes sont d'or ; il y a apparence qu'il a pretendu parler de leur manche et non de leur tranchant.

Quelques uns de ceux qui nettoyent les dents, ont pour l'ordinaire un fatras d'instruments de toute espece et veullent persuader par là qu'on ne les peut bien nettoyer sans cette quantité d'instruments trés inutiles pour operer ; mais necessaires pour imposer au public. Je ne me sers en nettoyant les dents, que de cinq especes d'instruments * Du Ciseau nommé bec d'âne, du Bec de perroquet, du Burin à trois faces, Du petit Canif à tranchant convexe, et Du Crochet en Z. Ces cinq instruments qui font les fonctions des Rugines, ou des Gratoirs, me suffisent pour operer en emportant le tartre en quelque endroit des dents qu'il se trouve. La pluspart des instruments dont on se sert pour nettoyer les dents, m'ayant parlis fort incommodes et

* dans son Traité d'operations. page 508.
* Voyez la planche 9.

même peu convenables, j'ay été obligé d'en jnventer —
d'autres très simples, et de reformer quelques uns de ceux —
qu'on employe le plus souvent.

Le Bec d'âne ainsi nommé par les Menuisiers —
et Charpentiers, ressemble assez à celuy dont jls se servent
pour creuser leurs mortaises. Sa tige doit être longue
d'environ deux pouces et demi, sa soye non comprise. —
Cette tige a quatre faces, une jnferieure, une superieure,
deux laterales et de plus un bizeau qui forme sa pointe, ses —
faces laterales sont larges d'environ deux lignes; ses —
deux autres faces d'environ une ligne chacune; La —
superieure, qui sert de dos, se termine où commence le
bizeau, lequel a environ quatre, à cinq lignes de longueur.
l'jnferieure se termine à l'extremité de la pointe; la —
largeur de la pointe s'étend de la face laterale droitte,
à la face laterale gauche. Les angles de cet jnstrument —
doivent être seulement tranchants, depuis l'endroit où
commence le bizeau, jusqu'à l'extremité de la pointe; jls
doivent être moisses dans toute l'étendue de la tige: je

les ay rendus ainsi tranchants, affin qu'ils coupent et raclent en tous sens.

Le bec de perroquet est recourbé par sa pointe, assez semblable à la partie superieure du bec d'un perroquet. Sa tige est ronde, et d'environ deux pouces et demi de longueur, sans y comprendre, ny sa soye, ny sa pointe recourbée. Cette pointe est longue d'environ dix lignes, elle a trois faces, deux superieures laterales convexes et une inferieure concave; celle-cy a environ deux lignes dans sa plus grande largeur; les deux laterales superieures convexes, ont chacune environ une ligne de largeur, trois angles, un superieur et mousse en forme de vive arrête; et deux lateraux tranchants. Ces trois angles en se reunissant forment ensemble une pointe aigüe: La tige de cet instrument, est à peu pres de la grosseur d'une plume à écrire, un peu plus grosse du côté de la mitte, et diminuë en s'approchant de sa courbure.

Le Burin a trois faces, a une tige étendüe sur

longueur d'environ deux pouces et demi, sans y comprendre sa soye et sa pointe, Deux de ses faces sont laterales, chacune est large d'environ deux lignes, elles s'étendent depuis la mitte jusqu'a l'extremité de la pointe, la troisiéme face sert de dos; elle est superieure à une espece de tranchant mousse qui regne depuis la soye, jusqu'au tranchant aigü qui luy est contigü; Cette troisiéme face est large d'une ligne et se continüe depuis sa mitte, jusqu'au bizeau qui commence de former la pointe, qui doit être aigüe, et d'environ quatre lignes de longueur; Cet instrument a trois tranchants aigüs, l'un inferieur formé par les deux faces laterales; Et deux superieurs formez par le bizeau et les deux mêmes faces; Cet instrument est plus commode pour ôter le tartre niché entre les intervalles des dents, que les rugines dont on se sert ordinairement.

L'Instrument nommé Canif à tranchant convexe, n'a point de tige, il a une lame longue d'environ deux pouces, sans y comprendre la soye. Cette lame, a trois faces qui s'étendent depuis la mitte, jusqu'à la pointe

applatie et mince; Deux de ses faces sont laterales, — larges dans leur plus grande ~~largeur~~ étendüe d'environ deux lignes;† ces trois faces vont toujours en diminuant vers la pointe qu'elles forment, La petite face servant de dos, doit avoir ses angles mousses dans toute leur étendüe; le côté tranchant qui luy est opposé, doit aussi être mousse du côté du — manche, jusqu'à la moitié de la lame: et l'autre moitié — doit former un tranchant aigu et convexe vers la pointe, jusqu'à la face qui forme le dos, où il se termine; J'ay mis — cet instrument en pratique, m'étant apperçu qu'on ne pouvoit pas toujours emporter avec le précedent toutes — les matieres tartareuses, qui se trouvent fortement adherantes et nichées dans les intervalles des dents.

† la troisième face est large d'Environ une demie ligne,

Le Crochet en Z, a une tige quarrée et recourbée, longue d'environ deux pouces, sans y comprendre, ny sa soye, ny l'extremité qui forme le Crochet. les quatre — faces, que forme la quarrure de la tige, regnent depuis — la mitte, jusqu'au Crochet, étant chacune d'environ une — ligne et demie de largeur; Les quatre angles que forment

ces

447

Ces faces, doivent être un peu mousses ; Le Crochet contigu à cette tige, est long de six lignes, large du côté de la tige d'environ une ligne et demie ; et du côté de la pointe d'environ une ligne ; Ce Crochet a trois faces, une interieure et deux laterales exterieures. L'interieure la plus étendüe des trois, est d'une largeur égalle à celle du Crochet ; Les deux laterales exterieures qui luy sont opposées, sont separées l'une de l'autre par une vive arrête, à l'extremité de laquelle se trouve un bizeau, qui rend l'extremité de la face interieure, tranchante.

Ceux qui se servent de cet instrument, en font faire la tige toute droitte, jusqu'au Crochet ; mais jay remarqué un inconvenient qui en resulte ; c'est que lors qu'on se sert de cet instrument, il faut faire ouvrir la bouche considerablement, et encore n'evite-t-on pas que son dos ne touche aux dents de la machoire opposée à celle qu'on nettoïe. C'est pourquoy je l'ay fait courber de la maniere qu'on le voit dans la planche* affin d'eviter cette incommodité, qui me paroît tres considerable.

* planche. 9. fig. 5.

Les Cinq jnstruments dont on vient de donner la description, Seront bien trempez et bien — montez Sur des manches d'argent, d'yvoire, ou de quelque autre matiere, qui convienne également à la propreté, et à la commodité; leurs manches Seront ronds, cette figure est la plus commode pour les tourner facilement en tous — Sens; Si toutes fois, on aime mieux les avoir d'une autre figure, on les fera faire à plusieurs petits pans, plus ou moins multipliez, longs d'environ trois pouces; leur circonference doit être d'environ un pouce et demi par leur gros bout; allant en — diminuant vers le petit bout, qui aura environ un pouce de circonference, par l'extremité qui reçoit la Soye, sur — laquelle s'appuie la mitte. Cette extremité Sera garnie d'une virolle façonnée et propre pour fortifier le manche, s'il n'est pas fait d'argent. Le bout opposé, Sera orné, si l'on veut d'une petite Calotte arrondie, proprement façonnée, pour enjoliver l'jnstrument. Chaque jnstrument doit être assemblé avec Son manche, au moïen de la Soye qui sera quarrée; on l'assujetira à l'ordinaire dans Son manche —

(66)

auec du mastic.

Il est à propos d'auoir plusieurs instruments de la même Espece, pour en changer en cas de besoin; Ces instruments Seront plus, ou moins grands, longs, Courts, larges, ou Etroits, suiuant l'idée du Dentiste.

Quoyque ces cinq especes d'instruments Suffisent pour nettoyer les dents, il est necessaire d'auoir une petite Sonde,* pour connoitre Surement par son moyen, si les dents que l'on va nettoyer sont cariées. Cette Sonde, est courbée par les deux bouts, et ses Courbures sont en sens opposé. une de ses Courbures est mince et platte dans sa concavité et dans sa Convexité; à peu prés comme un ressort de montre. Elle n'a pas plus d'une ligne de largeur, qui diminüe à mesure qu'elle approche de la pointe. l'autre Courbure est ronde, menüe et pointüe, comme une moienne eguille; la pointe en est un peu mousse, pour ne pas piquer les parties. ~~pour ce qui est~~ àlegard du Corps de cette Sonde, on luy donnera une grosseur proportionnée à ses deux Extremitez; et ~~elle~~ il doit étre à plusieurs pans.

~~[illegible]~~

* voyez la fig. 3.e de la planche ~~[illegible]~~ 6.e tome prem.r

Chaque fois que l'on se servira de ces instruments, il faudra les bien laver et essuier; tant pour la propreté, que pour les garentir de la roüille. on ne doit point s'en servir, qu'on n'ait accommodé le tranchant de ceux qui en auront besoin, avec une pierre du Levant, ou de Lorraine, sur laquelle, on mettra un peu d'huille pour les mieux Eguiser.

Explication de la pl. 9me

fin du ch. 2 du tome 2.

Explication de la ~~[illegible]~~ planche 9e contenant
la figure des cinq instruments servant à nettoyer les dents

La figure 1re . . . Represente le Bec d'âne.

a . . . . Sa Tige .

B . . . . Son Bizeau.

C . . . . Son Extremité pointüe et tranchante.

D . . . . Son Manche.

la figure 2e . . . . Represente le Bec de perroquet.

E . . . . Sa Tige

f . . . . Sa Courbure se terminant en pointe

G . . . . Son Manche

La figure 3e . . . Represente le burin à trois faces

H . . . Sa Tige . .

I . . . Sa pointe en bizeau.

K . . . . Son Manche

La figure 4e . . . . Represente le Canif à tranchant convexe

L . . . . Son tranchant.

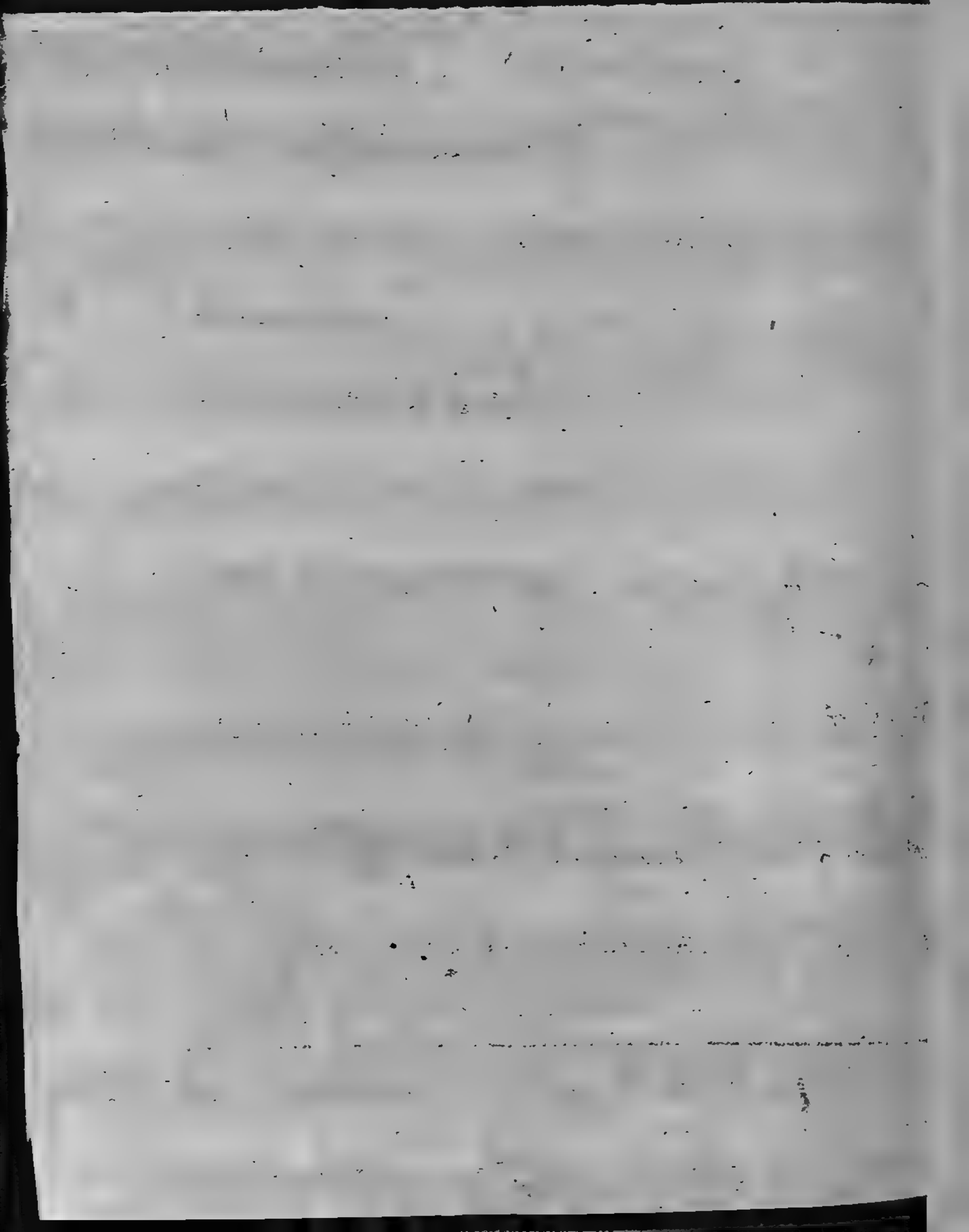
M . . . . Son Manche.

La figure 5e . . . Represente le Crochet en Z

N . . . . Sa Tige .

o . . . . . . Son Extremité la plus recourbée

P . . . . . Son Manche .



Ce Chapitre doit etre le 3.e du Tom 2.me

Chapitre 13.e

~~Contenant la~~ maniere d'operer methodiquement pour nettoyer une bouche, en detachant ôtant et Enlevant le tartre; Sans ~~craindre~~ interresser l'Email des dents.

Lors qu'une personne se presente à nous, pour se faire accommoder la bouche, la premiere chose que nous apercevons en l'ouvrant, est le tartre s'il y en a, on doit commencer par l'enlever, apres avoir examiné toutes les dents avec la sonde, pour s'assurer s'il y en à quelques unes de cariées, ou non; car s'il y en avoit de cariées, on les accommoderoit aprés les avoir nettoyées; et s'il etoit necessaire de les limer, cautériser, ou plomber, on ne devroit pas differer ces operations.

Pour operer commodement, on fait asseoir le Sujet sur une Chaise, ou sur un fauteüil stable, qui ne soit ny trop haut, ny trop bas; sa tête mollement appuiée contre le dossier, on commencera par emporter le tartre des dents

qui en sont les plus couvertes. et l'on se servira pour cela du ~~bec d'âne, que l'on tient~~ de sa main droitte avec le pouce et le doigt ~~indicateur; on le~~ pose sur l'extremité du doigt du milieu, et on le tient a peu prés comme on tient une plume à ecrire; on pose le dos de ~~cet~~ instrument sur l'extremité du même doigt qui sert de point d'appuy ~~sur~~ lequel roule l'instrument qui agit sur les dents, tandis que sa pointe et ses côtes tranchants agissent successivement.

Ensuite l'operateur se place du côté droit, passant son bras gauche pardessus la tête de celuy sur qui il opere; il doit prendre garde de ne pas l'incommoder; le pouce de la main gauche, doit être situé sur les incisives d'en bas, et l'indicateur sur la levre pour l'abaisser. Les autres doigts embrassent le menton pour l'assujetir.

On commence l'operation par les incisives de la machoire inferieure, par ce qu'elles sont pour l'ordinaire les plus couvertes de tartre; on porte l'instrument avec la main droitte sur l'indicateur gauche, qui sert de point d'appuy à ce même instrument, c'est avec le tranchant de sa pointe

qu'on emporte aisément la matiere tartareuse par de petits mouvements legers et reiterez de bas en haut; on suit la même metode durant toute l'operation, sans quitter l'attitude qu'on vient d'indiquer, on n'en doit changer, il se doit mettre devant le malade, que pour nettoyer le côté droit de la bouche; alors on porte l'indicateur de la main gauche dans la bouche du sujet, pour le poser sur la commissure des levres du côté droit, et on écarte la joüe des dents; ensuite on pose la pointe de l'instrument contre la dent qu'on doit nétoyer en premier lieu; et on emporte le tartre de bas en haut, le plus legerement qu'il est possible. Les dents, qui sont chancelantes, seront assujéties avec le doigt qui se trouve le plus en situation, et le tartre sera emporté de haut en bas, ou de côté.

Aprés qu'on a enlevé ce qui se trouve sur la surface exterieure des dents; on ôte ce qui se trouve sur la surface interieure. il faut que l'operateur continüe d'être situé de la même maniere; ayant baissé la levre avec l'indicateur, il appuye le pouce sur les dents incisives, si elles ne sont pas stables; et pour commencer par

elles, il tient l'instrument comme il a déja été dit, il l'appuïe sur les dents voisines qui luy servent de point d'appuy, et facilitent son mouvement; il continüe d'agir de même jusqu'à la derniere dent du côté gauche; ensuite changeant de situation pour nétoyer l'autre côté des dents, il passe du côté droit de la personne, à son côté gauche; il porte l'indicateur de la main gauche sur les dents qu'il veut nétoyer les premieres; et successivement il porte l'instrument sur les dents situées après celles par où il a commencé. il opere sur ce côté, comme on a enseigné qu'il devoit operer sur l'autre; avec cette difference, qu'il doit avancer le bout du doigt indicateur de la main gauche du côté de la derniere molaire, à mesure que l'instrument passe d'une dent, à l'autre.

Quand le Dentiste a enlevé avec cet instrument tout ce qu'il a pû ôter, il prend le bec de perroquet, se place devant la personne, et luy baisse la levre inferieure avec l'indicateur de la main gauche; il porte ensuite l'instrument sur la

1155

face interieure des dents; ~~[illegible]~~ et il tient cet instrument sur cet endroit de même qu'il a tenu le precedent ~~[illegible]~~; avec cette difference que l'extremité cave de sa pointe doit regarder la main qui le tient; et que le manche est élevé en haut. ~~[illegible]~~ il passe ensuite cette pointe dans les intervales que les dents forment entre elles, pour en ôter le tartre, le limon &c.a autant qu'il luy est possible, ~~à mesure~~ qu'il passe d'un vuide, à l'autre; il continüe de soutenir les dents voisines avec l'indicateur de sa main gauche.

Aprés qu'il s'est servi du bec de perroquet, en operant dans les intervales qui sont entre les dents, il prend le burin à trois faces, pour enlever en dehors ce qu'il y aura de matieres entre ces intervales. il se place du côté droit du sujet, dont il baisse la levre inferieure; il insinüe la pointe de l'instrument qu'il tient de même que les deux precedents, et qu'il le fait agir entre ces intervales; il faut observer que le bizeau qui est à son extremité, doit se trouver dessus, affin d'enlever plus aisément le

corps

Tartre ; on continüe demême ; et on suit la même métode pour tous les jntervalles qui en ont besoin, En-écartant les levres et les joües autant qu'jl est necessaire et en prenant les situations les plus commodes.

Lorsqu'jl a fini avec le Burin à trois faces, jl prend le petit Canif à tranchant convexe, jl le tient comme le precedent instrument Et jl ~~[illegible]~~ tourne son tranchant En-dessus, ensorte qu'étant ~~[illegible]~~ situé au côté droit du sujet, jl jnsinüe successivement cet instrument dans l'intervalle de ~~[illegible]~~ chaque dent, pour enlever ceque les autres ~~[illegible]~~ instruments n'ont pû ôter.
~~[illegible]~~

Lorsqu'on aura fini avec le petit Canif, on se servira, s'jl est nécessaire, du Crochet en Z, pour ôter de la face jnterieure des dents ceque les autres jnstruments n'auront pû ôter. jl se place pour Cela au côté droit, ou devant la personne, jl tient cet instrument comme on l'a déja dit, et en baissant l'extremité du Crochet qui doit regarder la main et s'en approcher, jl le passe sur la face jnterieure des dents En pour detacher, tout ce qu'jl ~~[illegible]~~ veut enlever.

Aprés avoir employé ce dernier instrument pour la face interieure des dents, il peut encore s'en servir à ôter les matieres qui sont attachées sur leurs Couronnes; ~~Pour cela il faut qu'il se place devant la personne, affin de mieux voir ce qui est à faire.~~ il range de nouveau les lèvres et les jouës avec l'indicateur de la main gauche, tandis qu'avec la droitte, il tient l'instrument pour emporter de dessus les Couronnes des dents tout ce qui s'y rencontre.

Les mêmes instruments qui servent à nétoyer les dents de la machoire inferieure, servent aussi à nétoyer celles de la superieure, étant également convenables pour nétoyer les dents de l'une et de l'autre machoire; quoy qu'un auteur ~~des plus~~ moderne, prétende au contraire, qu'il faille en avoir de differents; ~~pour nétoyer les dents de la machoire superieure.~~

Pour nétoyer les dents de la machoire superieure, il faut que le sujet sur lequel on opere soit situé ~~doit toujours être situé~~ de la maniere que je l'ay indiqué. L'operateur passant son bras gauche par dessus la tête du sujet, releve sa levre avec

le pouce de sa main gauche, et porte son doigt indicateur — sur l'extremité des dents qu'il va nétoyer; affin de les — appuyer. puis ~~tenant~~ le premier instrument à peu prés — deméme qu'on a dit, il enleve de haut en bas les portions de tartre qui se trouvent sur les dents, si les dents sont fermes; ~~mais~~ mais lorsquelles sont mouvantes, il doit enlever — ce tartre de bas en haut, et appuyer toujours la dent pour ne pas l'ébranler davantage; il faut continuer — legerement jusqu'à la derniere dent du coté gauche. — ensuite il vient au coté droit, ~~commencant~~ continuant par celle qui est à coté de la premiere; par laquelle il a commencé il n'ôtera son bras de dessus la téte du sujet, que lorsqu'il — s'agira de nétoyer les dernieres dents de ce méme coté; et pour lors il se place devant la personne pour achever l'opération en écartant la joüe avec le pouce et le doigt indicateur.

La Surface extérieure de ces dents, étant netoyée, on passe à l'interieure, l'operateur se place au coté droit du sujet, et passe son bras gauche par dessus la téte du — même sujet, pour passer le doigt du milieu de la main —

gauche entre la levre jnferieure, et la gencive, affin d'abaisser la levre. l'jndicateur en fera autant à la levre Superieure, pour la relever; le Dentiste pose l'jnstrument par dessus les dents qui sont devant celles qu'il veut nétoyer, affin qu'elles le Soutiennent; jl poursuit jusqu'à la derniere du côté gauche; et jl fera tomber la matiere tartareuse, En la prenant de haut en bas. après quoy jl en fait autant du côté droit, en passant au côté gauche du Sujet, et en changeant la position des doigts Entre la gencive et la levre.

Le Bec de perroquet ne sert point ordinairement à nétoyer les dents de cette machoire, à moins que ce ne soit dans les jntervales des molaires, Ce qu'on Execute sans Sortir du côté droit, et en relevant la joüe du coté, ou l'on s'en Sert.

Le Burin à trois faces, ôte au contraire, tout ce qui se rencontre exterieurement entre les jntervalles des dents, sans Sortir du côté droit. jl faut relever la levre et les joües, à mesure qu'jl avance vers l'un, ou l'autre côté, en faisant agir l'jnstrument de haut en bas.

Le Canif à tranchant convexe, et le Crochet en Z.

sont pour la machoire superieure, de même usage, que pour l'inferieure.

Quoy que les situations dont jay parlé, paroissent les plus avantageuses pour bien executer tout cequi vient d'être enseigné, il ne faut pourtant pas s'y assujétir absolument, lorsqu'il s'en trouve de plus commodes, suivant les circonstances ou l'on se trouve.

Souvent aprés avoir nétoyé les dents, et les avoir depouillées du tartre qui les recouvroit, on trouve que cette matiere s'étoit insinuée si avant entre les gencives et les dents, que les gencives se gonflant deviennent molles, et croissent quelque fois le long des interstices, jusque sur le corps ou la couronne des dents; en ce cas il faut emporter tout cequi est détaché des dents et tout cequi excede la gencive qui leur est attachée, comme nous l'avons expliqué ~~[illegible]~~ plus au long en traitant des maladies des gencives et de leurs excroissances aux ~~24~~ 16. et 17. chapitres du tome 1.er: si l'on emporte ces excroissances aux enfans, le sang qui s'en évacuera, suffira pour leur guerison; pour cequi est des adultes, il est quelque fois necessaire d'user de lotions capables de fortifier leurs gencives, comme nous l'avons enseigné ~~[illegible]~~ au même endroit.

fin du ch. 3.me du tome 2.

Ce Chapitre doit etre le 4e du Tom 2ond

Chapitre 15e

~~Concernant la~~ maniere d'operer pour limer les dents, auec les precautions et le Choix des limes dont jl faut Se Seruir ~~a cet Effet~~.

L'on Conuient unanimement que les petites dents, ornent plus la bouche que les grandes, peu de gens en connoissent les auantages, ~~qui en reuiennent~~; mais l'Experience journaliere nous fait voir ~~cependant~~, quelles ~~petites dents~~, durent plus que les grandes; ~~que~~ les dents longues S'Ebranlent plus facilement que les courtes, a cause du peu de proportion quelles ont auec leur baze. dela uient quelles Sont moins fermes, ~~et~~ par consequent moins capables de resister aux Efforts quelles doiuent faire. Les petites au contraire egalles et bien arrangées, ne Sont pas Sujettes à Cet jnconuenient.

C'est pourquoy lorsque les dents Sont trop grandes, on a recours à la lime, pour diminuer leur longueur. on S'en Sert encore pour Separer celles qui Sont trop Serrées

ou qui ont quelque disposition à la Carie. Si Cette disposition ne s'y trouve point, on doit s'abstenir de cette operation; Surtout lorsqu'il est facile d'introduire le Curedent dans leurs intervalles, pour en détacher les portions des alimens qui s'y arrêtent.

Avant que d'expliquer la maniere de faire cette operation, nous ferons quelques remarques importantes sur le tems de son éxécution et sur la nature des dents qu'on veut limer; on ne peut negliger de faire ces remarques, sans s'exposer à de grandes méprises.

Jay déja fait observer que les dents des jeunes personnes sont toutes creuses en dedans; ensorte que la courbure des fibres osseuses ~~[struck]~~ forme la voute de leur cavité. Jay dit aussi que l'Email ~~revet~~ revêt universellement le Corps de la dent, ~~hors~~ excepté le Colet; que cet Email est dans certains sujets, surtout aux Infans, beaucoup plus mince: Et qu'ainsi il y a des cas, où il est impossible de leur limer beaucoup les dents, sans en alterer le tissu des fibres, et les vaisseaux qui les accompagnent; on voit par-là

qu'il faut limer les dents des jeunes sujets avec une extrême circonspection, surtout si elles ne peuvent plus se renouveller. Il faut en ces cas examiner avec soin si les dents ont aquis la consistance ordinaire, sans quoy l'on y est facilement trompé.

Quand on prend cette precaution, on peut limer les dents des enfans, fussent ils encore à la mamelle; J'en ay vu qui avoient des dents si grandes quelques jours aprés ~~étre nez~~ leur naissance ~~[illegible]~~, que j'ay été obligé d'en limer les pointes, ~~qui~~ parcequ'elles blessoient le mamelon de leur nourrice.

Il se rencontre de jeunes gens qui ont quelquefois les dents plus en état d'être limées à l'âge de dix, ou de douze ans, que d'autres à quinze, ou à dix huit. Ainsi il ne faut ~~bien prendre garde a ne pas faire cette operation~~ faire cette operation qu'avec discernement et précaution; ~~mal a propos et sans avoir égard aux circonstances requises~~ parceque cette operation faite mal àpropos, seroit suivie de suites fâcheuses, et deviendroit la ruine infaillible de la partie pour le soulagement de laquelle, on l'auroit vainement entreprise.

Ces mauvais effets ne sont que trop confirmés par des exemples fâcheux, comme on le peut ~~[illegible]~~ voir dans la 1.re ~~[illegible]~~ ~~par les~~ observation ~~rapportées au chapitre~~ chap. 23. ~~[illegible]~~ de ce volume ~~22. [illegible] 1.ere observation~~

Il n'y a moins ~~pas tant~~ de danger à limer les dents des personnes avancées en âge qu'à limer celles des ~~qui avancent en âge, qu'à limer celles des~~ enfans, ~~enfans~~ parceque l'étendüe de la cavité des dents des enfans s'ossifie en croissant, ~~de plus en plus, et~~ leur email s'épaissit ~~issant~~, et se fortifie en même tems; ~~de là vient~~ mais même ~~que~~ les dents des persones d'un âge avancé, ne sont pas si sensibles, que celles des jeunes gens, qui bien qu'aussi dures par leur email, sont cependant moins appuyées, plus delicates, et par consequent plus difficiles à limer.

Ce cas n'est pourtant pas si général, qu'il n'arrive quelque fois aux persones âgées d'avoir les dents si sensibles qu'elles ont de la peine à souffrir la lime; tandis que d'autres personnes quoyque jeunes, n'ont point ~~[illegible]~~ la même sensibilité, et souffrent sans peine sur leurs dents l'operation de la lime.

Il est tres necessaire de limer les dents, qui se Carient par leurs parties laterales et de les separer les unes des autres, pour arrêter le progrés de la Carie; ~~[illegible]~~. Lorsque les dents sont considerablement gâtées au devant de la bouche, on fait les separations plus grandes dans le dedans, que dans le dehors affin d'eviter la difformité d'un trop grand interuale.

Il faut faire remarquer icy qu'on doit être tres reservé à separer les incisives inferieures, parceque Cette operation les expose, à devenir Chancelantes; ~~[illegible]~~ que le tartre qui s'y engendre, est ordinairement plus considerable et qui d'ailleurs occasionne leur perte en détruisant les gencives ~~[illegible]~~ ainsi ce mauvais effet seroit plus à craindre, si ces dents étoient separées les unes des autres.

La pluspart des Dentistes en separant les dents, ne croyent pas qu'il soit possible d'ôter la Carie avec d'autres instruments, qu'avec la lime; C'est pourquoy ils s'en servent en toutes sortes d'occasions, jusqu'à cequ'ils ayent ~~emporté~~ ôté toute la Carie: Mais Cela ne se peut faire sans alterer le tissu de la dent, sans endommager beaucoup

la partie saine, et sans la rendre plus foible, en la rendant trop mince.

Il y a d'autres Dentistes, qui dans l'intention de bien ménager les dents, n'y font souvent qu'une petite separation, y laissant la plus grande partie de la Carie, laquelle augmente insensiblement dans la suite à un tel point, que si l'on n'y remedie, la dent perit, et la separation devient inutile. C'est pourquoy, il est egallement dangereux de faire des separations trop petites, en laissant ce qui est gâté, ou de les faire trop grandes, en alterant les dents.

Pour Eviter ces Extremites, il faut faire des separations proportionnées à l'étendüe, et à la profondeur de la Carie, et au volume de la dent; Il faut aussi ôter la partie Cariée de la dent avec des petites rugines un peu courbes et bien tranchantes, de même que celles qui sont indiquées ailleurs; par ce moyen on ne laissera rien d'alteré aux dents, et on ne s'exposera point à en affoiblir les parties saines.

~~Cett~~ ~~cecy seroit mieux placé dans le chapitre où il sera parlé des instruments.~~

Un Dentiste de cette ville a fait fabriquer une machine singuliere, dont il pretend faire usage pour separer les dents. C'est un instrument, sur lequel est monté une petite fraise, assez semblable à celle dont les horlogers se servent, pour former les intervales qui sont entre les dents des roües des montres. ~~Je ne puis me persuader que cette machine puisse~~ cette machine sera tres utile, si elle peut être employée à tous les endroits des dents, où il s'agira de les separer les unes des autres, ~~Je ne puis croire aussy qu'il puisse en~~ et si le dentiste peut diriger son action de maniere qu'il la fasse mordre sur une dent ~~sans toucher à la voisine~~, ou seulement sur une partie ~~de la dent. Il faut neantmoins que cela arrive pour que la machine soit utile~~ sans toucher à la voisine.

Ces dificultés qu'il a apparemment apperçües depuis son entreprise, l'ont porté à imaginer des limes qui puissent suppléer au defaut de cet instrument; ces limes ont dans leur milieu une courbure si considerable, qu'elles forment un coude des plus parfaits. Il paroît que la situation des levres, des joües, et des dents, ne permettent pas

que la Courbure de cet instrument, soit favorable à l'operation dont il s'agit.

Le même Dentiste est parvenu enfin à construire une lime qui pourra être d'un bon usage, quand elle aura toute sa perfection. Il faut 1° que le Coude qui luy sert en partie de Tige, soit suffisamment fortifié par son épaisseur, qui doit aller toujours en diminuant depuis le manche, jusqu'à la lime. 2° que ses angles soient un peu arrondis. 3° que sa soye soit forte, qu'elle penètre assez avant dans le manche, et qu'elle soit bien affermie.

Quand on fait la separation des dents à l'occasion d'une Carie, il faut autant qu'il est possible, ne limer que la dent qui est Cariée. Ceux qui n'auront pas la main assez sûre, ou assez d'adresse pour se servir dans ce cas des limes taillées des deux côtez, se serviront de celles qui ne sont taillées que d'un côté.

Quand on fait la separation

Les dents étant sujettes à se rapprocher après avoir été separées, il faut quelquefois les limer de nouveau. On doit les separer de maniere, qu'il reste au niveau des

qui ne sçauroient souffrir la lime, ou qui sont d'une grandeur —

trop considerable. trop Considerable. Sçauroit souffrir la lime ou qui sont d'une grandeur trop considerable

Les dents, dont ~~on~~ peut diminuer la longueur, sont les —

incisives, les Canines et les petites molaires, on peut diminuer
incisives les canines et les petites molaires, on peut
leur longueur en les limant par le bout, ou par la Couronne,
leur longueur en les limant par le bout
et en les limant horizontallement; si elles n'excedent pas de
ou par la couronne
beaucoup les autres, il suffit de les limer de la premiere façon, —

et de se servir d'une lime platte pour les rendre egalles et unies.

On ne peut diminuer que tres peu la longueur des

grosses molaires, par ce qu'elles ont sous les Eminences de leurs

Couronnes, des petits Sinus qui ont communication avec la —

grande Cavité de chaque dent; de sorte que si l'on decouvre

ces Sinus, la dent se trouve en danger de se carier. on peut

au contraire diminuer davantage la longueur des petites molaires,

leurs Eminences etant ordinairement plus Elevées, et leurs —

petits Sinus etant moins etendus.

Quand les Couronnes des Canines et des incisives

se portent au dedans, ou au dehors de la bouche, elles sont —

ordinairement plus longues que les autres; parceque n'y ayant

quand les couronnes des canines et des incisives

point d'autre dents à leur Rencontre, elles ont une entiere liberté de croître ; quand on veut les rendre égalles, autant qu'il est possible, il faut se servir d'une lime plate, et les diminüer du côté de la bouche, en pente, et en forme de bizeau: C'est ainsi qu'on ~~en~~ diminue leur longueur et leur Epaisseur, et qu'on leur forme un tranchant Emoussé en dehors, celles qui se portent au dehors, doivent être limées par le dehors; affin que leur tranchant se porte en dedans.

On doit diminuer Les Canines et les incisives, qui n'ont point de dent à leur rencontre, ~~étant sujettes à surpasser leurs voisines en~~ ~~parcequ'elles sont~~, pour les rendre égales autant qu'on le peut, parcequ'elles sont sujettes à surpasser ~~longueur, on doit les diminüer de longueur pour les rendre~~ leurs voisines en Longueur. ~~égalles, autant qu'on le peut. à leur rencontre~~. Une dent plus longue qu'elle ne doit être, est beaucoup plus disposée à devenir chancelante, que celles qui sont d'une grandeur proportionnée. d'ailleurs si cette dent plus longue, frotte contre celle qui luy est opposée, elle peut luy causer le même Ebranlement. M. Dionis*, juge qu'il est inutile de limer ces sortes de dents, parcequ'elles repoussent, jusqu'à cequ'elles excèdent les autres; et qu'ainsi, ce seroit une opération qu'on seroit obligé de reitérer

* ~~dans son~~ traité d'opérations de chir. page 511. 66 59

471

Souvent : mais c'est tout au plus deux, ou trois fois dans le cours de la vie qu'on se trouve obligé de renouveller cette legere operation. Ces cas arrivant si rarement, il vaut mieux s'assujetir à cette operation, que s'exposer aux nouvelles bréches qui arrivent indubitablement aprés l'ébranlement et la chutte de ces dents.

Lorsqu'on diminüe la longueur des dents, il faut les limer de maniere qu'elles s'ajustent à celles qui leur sont opposées ; et que toutes les dents de chaque rangée portent également les unes, sur les autres. S'il s'en trouvoit une qui fut plus longue que sa voisine, elle heurteroit celle qui luy est opposée, et feroit que ces deux dents pourroient devenir chancelantes par la suite, et que les autres ne feroient la mastication qu'imparfaitement.

Enfin on lime encore celles qui peuvent incommoder et blesser la langue, les levres, ou les joües. on est indispensablement obligé de faire cette operation, lorsque la partie de quelque dent se trouve cassée ; la vüe qu'on a en la faisant, c'est d'émousser, et d'adoucir la pointe des portions inegales, pointües et

tranchantes du reste de la dent fracturée, ou cariée; on lime même les molaires dans un cas semblable.

J'ay vu des ulceres aux joües, aux levres, et à la langue occasionnez par ces sortes d'inegalitez. Ces parties étant excoriées par les inegalités qui s'opposoient toujours à la consolidation des ulceres, il falut emporter les pointes de la dent avec la lime, pour guerir ces maladies.

Une Dame qui avoit la moitié de la langue détruite par un ulcere de cette même espece, causé par une dent cariée et fracturée, vint chez moy, il n'y a pas longtems. J'emportay avec la lime les inegalités de sa dent; mais je ne sçai si cette Dame a été guerie parcequ'elle avoit attendu trop longtems, et que d'ailleurs elle étoit âgée de soixante douze ans.

Ces observations font voir combien il est important d'examiner les veritables causes des ulceres qui se forment aux joües, aux levres, et à la langue, en consequence de la difformité de la couronne des molaires, ou de celle de quelque autre dent, ou de quelque chicot d'une dent cassée; si l'on ne decouvre exactement la veritable cause de ces ulceres, on s'expose à

(6687)

les mal caracteriser, en les confondant avec les ulceres — scorbutiques, ou verolliques, ce qui peut devenir funeste — au malade, et décrediter la profession. voyez les trois + ~~observations~~ ~~trois observations~~ ~~chapitre~~

+ observations à ce sujet chap. 35e de ce volume ~~tome premier~~

Les Limes dont on se doit servir pour limer les dents, sont de huit especes *. De ces limes il y en a de taillées, ou hachées au couteau, d'autres au cizeau. les arquebusiers et particulierement les horlogers, se servent de limes hachées qu'ils fabriquent ordinairement eux mêmes; les quinqualiers vendent celles qui sont taillées au cizeau; mais comme il est dificile d'en trouver chez eux qui soient bonnes et propres pour les dents, on en fait faire exprès par les ouvriers tailleurs de limes: on recommande à ces ouvriers de les faire d'un bon acier, qu'elles soient bien dressées, que leur taille soit égale, à la lime, ne soit pas trop douce, ni trop rude, et affin que ces limes soient d'un bon usage, il faut qu'elles soient bien trempées.

La 1re Lime est hachée au couteau en tous sens, elle est mince et platte, sa longueur sans être emmanchée, est d'environ quatre pouces, et sa largeur — de trois, à quatre lignes; son epaisseur est d'environ un

* voyez les planches 10. et 11.

tiers de ligne. Celle cy ne sert qu'à separer les dents.

La 2e Lime ~~Lime de la seconde Espece~~ taillée au Cizeau, est platte, un peu plus grande et plus Epaisse que la première. Elle sert a rendre les dents Egales en longueur.

La 3e Lime ~~Lime de la troisième Espece~~, est appelée lime en Couteau, Cette lime ne sert guere que dans les occasions ou il faut tracer un Chemin à une autre lime, comme dans les separations &c.

La 4e Lime ~~Lime de la quatrième Espece~~ est platte et un peu pointue, Elle sert pour Elargir les Endroits separés qui se trouvent Cariez.

La 5e Lime ~~Lime de la cinquième Espece~~ nommée feuille de sauge, est mise en usage lorsqu'on veut faire ~~des Echancrures un peu rondes~~, sur les Endroits Cariez.

La 6e Lime ~~Lime de la sixième Espece~~, nommée la lime recourbée, sert à separer les dents les plus Eloignées, situées sur l'un et l'autre coté de chaque machoire.

La 7e Lime ~~de la septième Espece~~ est nommée demi ronde, son usage est d'augmenter les Echancrures

faittes auec la feüille de Sauge.

La 8e. Lime est ~~de la huitieme et derniere Espece est~~ ronde et pointüe; on la nomme queüe de Rat. Celle cy Sert pour échancrer ~~et augmenter~~ la Separation proche la gencive.

Toutes ces limes sont ordinairement taillées en tous Sens, et au Cizeau; quoi que les petites limes puissent l'être au Couteau; leur longeur et largeur sont ~~est~~ apeuprés Semblables à celles qui sont ~~est~~ representées Sur la planche.

De ces limes, il faut en auoir de grandes, de petites, de larges, de grosses, de fines et même plusieurs de chaque Espéce, pour S'en Servir Selon le besoin; pour Eviter que ces limes ne S'Echaufent, et que la limaille ne S'y attache, lorsqu'on S'en Sert à limer les dents, on doit de tems, en tems les tremper dans l'eau et les nettoyer auec une petite brosse.

Les occasions où l'on Se Sert de ces limes, n'étant pas toujours les mêmes; il n'est pas possible de décrire toutes les circonstances qu'il faut obServer dans leur Usage.

Pour Se Servir metodiquement de ces limes, il faut

les appuyer médiocrement lorsque les dents qu'on lime —
font de la douleur, et les conduire le plus droit qu'il est possible
de dehors en dedans, et de dedans en dehors.

Pour separer les incisives de la machoire —
inferieure : Le Dentiste doit se placer devant le Sujet, lequel
sera assis sur un siege stable, sa tête appuiée sur le dossier
du siege ; l'operateur tient la lime de sa main droitte et
porte l'indicateur de sa main gauche entre la levre, et la —
dent qu'il va limer. Il soutient ainsi la dent et abaisse la —
levre. Il porte ensuite le doigt du milieu de sa même main
sur la commissure des levres du côté droit, et en écarte la —
joüe pour voir ce qu'il doit faire en opérant.

Lorsqu'on veut separer les canines, ou les petites —
et grosses molaires du côté droit de la même machoire, —
l'operateur doit être placé de ce même côté, et passer son —
bras gauche par dessus la tête du Sujet, pour affermir avec
le pouce et l'indicateur de cette même main, les dents voisines ;
et avec le reste des doigts, le menton. Ensuite on garnit
la commissure des levres, d'un linge fin en plusieurs —

plusi

doubles; pour empêcher que la lime ne morde sur la commissure de la levre. Il tient la lime avec la main droitte, et la porte sur la partie de la dent qu'il veut limer.

Pour separer les mêmes especes de dents du côté gauche, il doit se placer de ce même côté, baillant la levre et affermissant les incisives avec l'indicateur et le doigt du milieu de sa main gauche; le reste des doigts de cette main affermit le menton; de maniere qu'aprés avoir garni la commissure des levres, il tient la lime avec sa main droitte, et la porte à la partie sur laquelle il doit operer.

Pour separer les incisives de la machoire superieure, l'operateur doit être placé au côté gauche de la personne, passant son bras droit par dessus la tete du sujet, tenant toujours la lime de la même main; tandis qu'il porte le pouce et l'indicateur de sa main gauche, sur l'extremité des deux dents qu'il veut separer; par ce moyen il appuye les dents et la tête; et passant la lime entre le pouce et l'indicateur, il la conduit comme

ce que

jl a été dit; on peut encore sans sortir de cette situation separer les canines, les petites et les grosses molaires du côté gauche; mais jl faut pour celle-cy, que le doigt du milieu de sa main gauche appuye sur la dent qui est devant celle qu'jl va limer: tandis qu'jl portera l'jndicateur de la même main sur la commissure des levres pour écarter la joüe; lorsqu'jl avance du côté des molaires, jl doit avoir garni la commissure des levres d'un linge fin, avant que d'y poser l'jndicateur.

Pour separer les canines, les petites, et grosses molaires du côté droit, jl doit être placé de ce même côté et passer le bras gauche par dessus la tête du sujet, pour poser l'jndicateur de cette main entre la levre jnferieure et la gencive, et mettre son pouce sur la couronne des jncisives du côté droit de la machoire superieure, et le reste des doigts sous le menton pour l'affermir; ensuite jl garnit la commissure des levres, et porte la lime avec sa main droitte, sur l'endroit qu'jl veut separer; en éloignant la commissure des levres avec la lime et avec l'extremité

de son doigt jndicateur.

Pour diminuer la longueur des jncisives, Canines, et petites molaires de la machoire jnferieure, l'operateur se sert d'une lime platte, et taillée au ciseau, comme on a dit, et jl se place au côté droit, ou vis à vis du sujet. Jl tient la lime de sa main droitte, et porte l'jndicateur de sa main gauche entre la levre et la gencive, pour appuijer la dent qu'jl veut limer, et tient son pouce de la même main sous le menton pour l'affermir, la lime poussée, et retirée par de petits mouvements reiterez, passe sur l'jndicateur et appuie sur la dent qu'jl veut diminuer. C'est de cette façon qu'jl doit limer la dent qu'jl veut acourcir.

Si l'on veut diminuer les grosses molaires du Côté droit, l'operateur doit être placé du même côté, tenir la lime de sa main droitte, mettre sur la Commissure des levres de ce côté là un linge fin, et Ecarter cette Commissure; de façon que la lime soit conduite en passant auprès de ce linge sur les éminences qu'jl veut

ôter. il en peut faire autant quand il opere du côté gauche, pourvû qu'il soit placé du même côté, et qu'il change la situation du bras gauche, et les fonctions des doigts de la main gauche.

Pour ôter la longueur des incisives, et des canines de la machoire superieure, il faut que l'operateur soit placé du côté droit, qu'il tienne la lime de sa main droitte, qu'il porte son bras gauche par dessus la tête du sujet pour élever la levre avec l'indicateur de la main gauche, et appuiyer la dent, avec le doigt du milieu. Sans sortir de cette attitude, on peut emporter les tuberositez, ou eminences des petites et grosses molaires du côté droit, et celles du côté gauche; pourvû que le bras gauche de l'operateur soit passé par dessus la tête du sujet, et que l'indicateur de la main gauche soit sur la dent qu'on veut limer, et le doigt du milieu sur la commissure des levres.

Il est tres necessaire de diminuer les dents chancelantes, lorsqu'elles sont plus longues que les autres, parceque leur rencontre avec celles qui leur sont opposées

les

les ébranle davantage et leur cause un plus grand — derangement ; Il est assez difficile de les diminuer dans cette occasion, à cause de leur peu de fermeté ; c'est pourquoy il est necessaire de les atacher à leurs voisines, avec un fil ciré en plusieurs doubles, auquel on fait faire autant de tours croisez qu'il en faut pour — affermir cette dent contre les autres.

Aprés que les croisades des fils sont faites, on tourne plusieurs fois les deux bouts du fil au tour de son doigt, et en les tirant du côté de la dent solide, on affermit celle qui est chancelante ; Cela ne suffiroit pas, si l'on ne la soutenoit pas encore avec l'extremité du doigt qui tient les fils, avant que d'y faire agir la lime.

Si l'intervale qui est entre la dent solide, et la chancelante, se trouve large, il faut avoir un petit coin* de bois, ou de plomb, en forme de coulisse, affin de remplir cet espace ; par ce moyen on rendra les dents plus fermes, et l'on aura plus de facilité à les limer. Ces sortes de dents doivent estre limées plus courtes que

* voyez la fig.re 5.e de la planche 11.e

les autres ; parceque'elles s'alongent toujours assez, et sortent facilement de leurs alveoles, ou elles ne sont pas fortement attachées.

Pour bien limer ces dents chancelantes, il faut les prendre de côté, les unes aprés les autres, les limer horizontallement d'une partie laterale à l'autre avec le côté le plus étroit de la lime ; de cette maniere l'operation en est plustôt faite, et l'ébranlement en est moins considerable.

Je n'obmétray pas de faire remarquer, que la pluspart de ceux qui liment les dents, pour les rendre égales en longueur, les liment ordinairement de façon qu'ils les rendent droittes et quarrées par le bout, comme si l'on les avoit dressées avec un rabot. il faut être de mauvais goût pour les limer ainsi ; puisquelles en paroissent plus larges qu'auparavant. C'est pourquoy aprés leur avoir donné la longueur et l'egalité qu'on souhaite, on doit limer les angles de leurs extremitez, et les arondir un peu ; cequi les faisant paroitre moins longues et moins larges, rend leur figure si naturelle, qu'il est

difficile de s'àppercevoir qu'elles ayent été limées : en cela comme en toute autre chose, il faut imiter la nature, autant qu'il est possible.

Les dents qu'on n'aura pû acourcir avec la lime par rapport aux circonstances déja marquées dans ce chapitre, seront acourcies avec les pincettes incisives; et on observera la circonstance, que j'ay marqué dans le même endroit.

De ces Pincettes incisives, il y en a de deux especes. les unes ont le tranchant sur le côté * et les autres l'ont à leur extremité *, on se sert des premieres pour agir dans certains intervales, ou les autres ne pourroient pas être introduites; soit qu'on veüille acourcir les dents; ou emousser les chicots : les pincettes de la seconde espece sont plus commodes dans certaines ~~circonstances~~ occasions, comme par exemple, lorsqu'il s'agit d'emporter le corps d'une dent tres cariée, ou d'en retrancher une portion, sans interesser les dents voisines et sans endommager sa racine; lors qu'on employe ces instrumens à propos, on reduit les

* voyez la planche 12.e
* voyez la planche 13.e

dents, ou les Chicots au volume qui convient selon les cas et les circonstances qui doivent regler l'operateur en pareille occasion. +

+ On peut faire encore des pincettes incisives de la seconde espece qui seront à peu prés figurées en forme de davier, et ~~qui~~ n'en differeront que par les extremitez tranchantes de leur machoires, dont les tranchants se rencontreront vis à vis et s'approcheront suffisamment l'un de l'autre. Celles-cy seront plus convenables en certains cas; sur tout lors qu'il s'agit de couper des portions de dents cariées et eclattées aux côtez de la bouche.

49 EF

fin du ch. 4 du tome 2e

Explication de la planche 10me, 11, 12 et 13mes

Explication de la ~~planche~~ contenant la figure de quatre instruments servant à limer les dents.

La figure 1.re . . . Represente la lime hachée entaillée au couteau servant à separer les dents, vüe par sa partie la plus etendüe.

La figure 2.e . . . Represente la lime taillée au ciseau servant à egaliser les dents vüe aussy par sa partie la plus etendüe.

La figure 3.e . . . Represente la lime en couteau, son tranchant tourné à gauche et son dos à droit, celle-cy sert à tracer ~~...~~ une voye à une autre lime.

La figure 4.e . . . Represente la lime platte et un peu pointüe, vüe du côté de sa surface platte. Celle-cy sert à elargir certains intervalles des dents qui ne sont pas suffisament distantes.

a. a. a. a. . . Le corps de chaque lime.

B. B. B. B. . . Le manche de chaque lime.

Explication de la planche 11.e contenant la figure de cinq instruments servant aussy à limer les dents.

La figure 1.re . . . Represente la lime ronde figurée en queüe de rat servant ~~...~~ à echancrer les dents cariées. ~~...~~

La figure 2.e . . . Represente la lime recourbée, servant à limer les intervalles des dents situées sur les côtés de la bouche, sa courbure tournée du côté gauche.

La figure 3.e . . Represente la lime nommée feüille de sauge, servant ~~...~~ à echancrer les dents, vüe par sa surface convexe ~~...~~

La figure 4.e . . . Represente la lime demi-ronde, servant à ~~...~~ agrandir les echancrures, vüe par sa surface convexe ~~...~~

487

a.a.a.a . . . . . Le Corps de chaque lime.

B.B.B.B . . . Le Manche de chaque lime.

La figure 5e . . . . Represente les Coin ou Coulisse servant à assujettir les dents pendant qu'on les lime.

Explication de la 12e planche contenant la figure d'un instrument servant à racourcir les dents.

Cette figure . . . . . . Represente des pincettes incisives vües dans toute leur Etendüe servant à differents usages, lesquels sont aussi tres convenables pour racourcir les dents.

a . . . . . Le Corps de cet instrument.

B.B . . . . Les Extremités anterieures des machoires, cäves, pointües et tranchantes par leurs parties laterales.

C.C . . . Les branches ou extremitez posterieures de cet instrument. ~~[illegible]~~

D . . . . . Le Ressort attaché sur la branche femelle, servant à tenir les pieces ouvertes.

Explication de la 13e planche contenant la figure d'un instrument servant aussy à racourcir les dents à peu prés de même que le precedent.

Cette figure . . . . Represente une pincette incisive quasi en figure de tenailles tranchantes par son Extremité anterieure, vüe dans toute son Etendüe

a . . . . . Le Corps de cet instrument.

B.B . . . . Les Tranchants de ses machoires situées à l'Extremité anterieure.

C.C . . . . Les branches ou Extremités posterieures de cet instrument.

D . . . . . Le Ressort qui tient la pincette ouverte.

Le chap doit etre le 5.e du Tom 2.ond

Chapitre 17.e

~~Contenant la~~ description des instrumens convenables pour operer en ruginant les dents lors qu'elles sont cariées.

Les instruments qui servent à ôter les matiéres renfermées dans les cavités cariées des dents, et à ruginer la carie de ces mêmes cavités, sont de quatre especes. Je les distingue par leur extremité tranchante, ou poignante. Je range sous la premiere espece tous ceux qui ont à cette même extremité, quatre faces se terminant en pointe aigüe, et je les nomme forets à ebiseler; Je range ceux dont la pointe est formée par trois faces, sous la seconde espece, et je les nomme rugines pointues en bec de perroquet; La troisieme espece est la rugine mousse en bec de perroquet; Je range dans la quatrieme, ceux dont la pointe tranchante est formée par deux faces, et je les nomme rugines en ~~alene~~ alesne.

Ceux de la premiere espece sont nommez par les horlogers, forets à ebiseler, ou à persover; la tige de ceux

que j'employe doit ~~[illegible]~~ être ronde et longue d'environ deux pouces et demi depuis le manche, jusqu'au commencement de la pointe; cette pointe doit avoir environ deux lignes d'étendüe.

Ceux de la seconde espece, sont des rugines recourbées, dont l'extremité pointüe est formée par deux petits bizeaux et fortifiée par une vive arrête, qui forme l'angle superieur de la partie recourbée de la ~~[illegible]~~ rugine. Cet instrument ressemble assez au bec de perroquet, qui sert à nettoyer les dents; sa tige est à peu prés de l'étendüe, et de la figure des precedents.

Ceux de la troisieme espece, sont ~~[illegible]~~ semblables à la seconde, ~~[illegible]~~ exepté qu'ils ont la pointe ~~[illegible]~~ plus mousse.

Ceux de la quatrieme espece, sont de petites alênes dont on casse la pointe; on les fait ensuite recuire pour les faire détramper. du côté concave on fait une surface ronde, du côté convexe on fait une surface platte, qui en se terminant en forme de bizeau, forme ensuite la pointe tranchante; on leur donne une trempe moderée, et on acheve de les perfectionner sur la meule. la longueur de cet instrument, non compris sa soye et son manche, —

sera pour le plus court d'environ huit lignes, et pour le plus long, d'environ un pouce et demi.

La figure de ces quatre instruments, que l'on verra dans la planche quatorziéme, suppléera à une description plus etendüe.

Il y a seulement des cas qui demandent que les extremitéz pointües de ces instruments, soient tantôt plus, ou moins grandes, plus, ou moins aigües; plus, ou moins mousses, plus ou moins longües, et plus ou moins arrondies; afin de les rendre plus propres et plus convenables à s'introduire dans les cavitez cariées, suivant que les cavitez sont plus ou moins larges, plus ou moins etroites, plus ou moins profondes, et plus ou moins superficielles. Tous ces instruments seront montez sur des manches, de même que ceux qui servent à nettoyer les dents.

Lorsque les ouvertures des trous cariez se trouvent trop petites à leur entrée, pour en pouvoir facilement ôter les matieres cariées, et les plomber, il faut les augmenter avec le forêt à cizeler, qui sera proportionné à la

corry

grandeur du trou qu'on veut élargir.

Quand on veut se servir du forêt à ébizeler, ou de l'un, ou de l'autre des instruments, que j'ay designés au commencement du present chapitre pour agrandir, ruginer et nétoyer les trous cariez, qui se rencontrent aux surfaces des dents; on fait asseoir le sujet sur lequel il s'agit d'operer sur un fauteüil convenable, et sa tête est appuiée contre le dossier; on se place à son côté droit, ou devant luy lorsqu'il est necessaire.

Sans sortir de cette situation, et sans que le sujet sorte de la sienne, on peut également operer sur chaque partie des dents que nous allons indiquer; soit que la carie se trouve située aux surfaces, ou aux extremitez de leurs couronnes, en leurs surfaces laterales, et en leurs surfaces exterieures, et interieures, à l'exception des surfaces interieures des dents du côté droit, et des surfaces exterieures des dents du côté gauche, pour lesquelles surfaces l'operateur doit passer du côté droit, au côté gauche.

Si l'on veut se servir du foret à ébizeler pour

agrandir les ouvertures des Caries qui se trouvent sur les surfaces ou ~~bouts~~ extremités superieures, et sur les surfaces laterales des dents de la machoire inferieure ; l'operateur étant situé du côté droit, passe son bras gauche par dessus la tête du sujet. S'il opere aux surfaces indiquées des dents de cette machoire, il garnit la commissure des levres d'un linge fin ; il écarte des dents la levre inferieure, ou la joüe avec l'indicateur de sa main gauche ; le pouce de la même main écarte aussi la levre superieure. Le Dentiste pose ensuite l'instrument qu'il tient de la main droitte sur l'endroit carié ; il le tourne entre le pouce et l'indicateur de gauche, à droit, et de droit à gauche ; de cette façon il agrandit et élargit le trou de la dent cariée.

Pour agrandir les trous cariez des surfaces exterieures des dents du côté droit de la même machoire, il faut être placé de même ; passer le bras gauche par dessus la tête du sujet ; poser le pouce sur les dents incisives de la même machoire, et l'indicateur sur la gencive, pour abaisser la levre inferieure. les autres doigts doivent être mis sous le

menton pour l'assujetir, tandis qu'on opere avec l'instrument qu'on tient de la main droitte.

Pour agrandir les trous caries des surfaces exterieures des dents du côté gauche de la même machoire, il faut que l'operateur passe du côté droit, au côté gauche; qu'il embrasse la levre inferieure avec l'indicateur et le pouce de la main gauche; qu'il porte avec la main droitte l'instrument dans l'endroit carié.

Etant dans cette situation, on peut elargir les trous caries des surfaces interieures des dents du côté droit de la même machoire.

Lorsqu'on veut agrandir les trous des caries qui se rencontrent aux surfaces, ou aux extremités des dents de la machoire superieure; l'operateur se place au côté droit, ou devant le sujet; il a un genou à terre; il leve la levre superieure avec le doigt du milieu de la main gauche; il abaisse la levre inferieure avec l'indicateur de la même main; il tient l'instrument de la main droitte, et il observe de garnir les commissures des levres quand

jl en est besoin.

Pour dilater les trous des Caries des Surfaces exterieures des dents du côté droit, l'operateur se place du côté droit; jl tient l'jnstrument de sa main droitte; jl Ecarte la levre superieure avec le pouce de la main gauche, et la levre jnferieure avec le doigt jndicateur de la même main.

Pour dilater les trous des Caries des Surfaces exterieures des dents du côté gauche, jl faut être placé du côté gauche; relever la levre superieure avec le doigt du milieu de la main gauche, abaisser avec le doigt jndicateur de la même main la Commissure des levres garnie d'un linge fin, et porter l'jnstrument avec la main droitte; dans cette situation on en fait de même aux surfaces jnterieures des dents du côté droit de la même machoire.

Les Rugines en alexne servent aussi à Elargir les trous Cariés, en les perforant autant qu'jl est necessaire. Ces Rugines servent Encore à Enlever les matieres qui remplissent les Cavitez cariées. les Rugines en Bec de perroquet pointües et en bec de perroquet mousses, servent

Egallement à nettoyer; et à ôter ces mêmes matieres : on s'en sert indifferemment suivant l'Exigence des Cas; et on se place au Côté droit, au Côté gauche, ou en devant suivant qu'il est necessaire.

Quand on veut agrandir davantage avec les uns, ou les autres de ces instruments, les Cavités Cariées des dents de la machoire inferieure, ou ôter les matieres qui remplissent ces mêmes Cavités, on commence par celles qui se rencontrent à l'extremité, ou aux parties laterales des molaires du Côté droit; L'operateur se place du même côté, il écarte la Commissure des levres avec le doigt du milieu, et l'indicateur de la main gauche, et il porte l'instrument de la main droitte dans l'endroit carié.

Si la Carie se trouve située de façon à ne pouvoir pas être emportée aisément dans l'attitude que je viens d'Enseigner, il faut passer le bras gauche par dessus la tête du Sujet, embrasser les dents Incisives avec le pouce et l'indicateur de la main gauche, et porter le reste des doigts sous le menton pour l'assujetir;

cory

et dans cette attitude, on reüssira a ôter cette carie.

Lorsqu'on veut ôter les matieres, qui remplissent les cavités cariées aux surfaces exterieures des mêmes molaires, on porte l'indicateur de la main gauche sur la surface interieure de la joüe, le pouce de la même main sur la surface exterieure, afin d'écarter la joüe des dents, tandis qu'on porte l'instrument avec la main droitte dans l'endroit carié.

Si la carie ne permet pas qu'en gardant cette situation, on puisse aisément en emporter les matieres, on porte le bras par dessus la tête du sujet, comme on a déja dit.

Pour les caries qui se rencontrent aux extremités des couronnes, aux parties laterales, et aux surfaces exterieures des dents canines et des incisives, on porte le bras gauche par dessus la tête du sujet, on abaisse la lèvre avec le ~~indicateur~~ doigt du milieu de la main gauche; le pouce de la même main appuïe ~~sur~~ la dent cariée, s'il est necessaire; et le reste des doigts portent sous le menton, pour l'assujétir.

Si C'est pour ôter les matieres Cariées aux Surfaces Superieures, aux parties laterales, et aux Surfaces interieures des molaires du Côté gauche, il faut passer le bras gauche pardessus la tête du Sujet; poser l'indicateur de la main gauche sur la gencive de la machoire inferieure, pour abaisser la levre inferieure; le pouce de la même main sur la gencive Superieure, pour élever la levre Superieure; tandis qu'on porte l'instrument avec la main droitte dans l'endroit Carié: on à soin de garnir la Commissure des levres, quand il est necessaire.

Lorsque la Carie se trouve sur la Surface exterieure des dents molaires du Côté gauche, il faut passer au Côté gauche; porter l'indicateur de la main gauche sur la Commissure des levres, pour Ecarter la joüe en dehors; le reste des doigts de la même main sous le menton, pour l'assujétir; tandis qu'on porte l'instrument avec la main droitte dans l'Endroit Carié. il faut avoir garni la Commissure des levres.

Etant dans la même Situation, on peut ôter les matieres Cariées, qui se trouvent à la Surface interieure des dents du Côté droit de la même machoire.

Si l'on veut nétoyer les Cavités Cariées des Surfaces, ou des extremités de toutes les dents de la machoire Superieure, et les parties laterales des grosses molaires de Cette même machoire, il faut être placé au Côté droit du Sujet; avoir un genou à terre; abaisser la levre inferieure avec l'indicateur de la main gauche; relever la levre Superieure avec le doigt du milieu de la même main, et porter l'instrument avec la main droitte dans l'endroit Carié.

Pour operer aux Surfaces exterieures de toutes les dents de Cette même machoire, aux Surfaces laterales des petites molaires, aux Surfaces laterales des Canines, et des incisives, il faut être placé du Côté droit, passer le bras gauche par dessus la tête du Suiet; tenir l'instrument de sa main droitte; lever la levre Superieure avec l'indicateur de la main gauche, et appuyer le

doigt du milieu de la même main sur l'extremité de la dent sur laquelle on opere.

On peut même sans sortir de cette situation continüer au côté gauche; ou passer du côté droit, au côté gauche, s'il en est besoin. on garnit les commissures des levres, et on les écarte des dents, lorsqu'il est necessaire.

Dans cette situation on peut ôter les matieres cariées à la surface interieure des dents du côté droit de la même machoire.

Ayant bien netoyé la cavité d'une dent cariée, comme nous venons de l'expliquer; il faut avant que de la plomber, ~~il~~ insinüer dans cette cavité avec un instrument convenable, un petit tampon de coton pour absorber les humidités et balayer, pour ainsi dire, les matieres detachées qu'on n'a pû enlever avec les autres instruments.

Il y a aussi des caries, qui sont si superficielles et dont l'ouverture est si large, qu'elles ne permettent pas au coton imbibé avec l'essence, ny au plomb d'y tenir; en ce cas il faut les ruginer, ou limer, et si elles sont trop sensibles, ~~[illegible]~~ les cauteriser.

Explication de la planche 14.e
fin du chap. 5.e du tome 2

Explication de la ~~planche~~ planche 14e contenant la figure de quatre instruments servant a rugine la carie des dents.

La figure 1e . . . Represente le foret à l'Bisela, vû dans toute son Etendue

La figure 2e . . . Represente la Rugine en bec de perroquet pointüe vüe lateralement.

La figure 3e . . . Represente la Rugine en bec de perroquet mousse, vüe de même.

La figure 4e . . . Represente la Rugine en aleine vüe lateralement.

a. a. a. a. . . . La tige de chaque instrument.

B. B. B. B . . . Le Manche de chaque instrument.

C. C. C. . . . . La pointe recourbée de ces instruments.

D. . . . . . La pointe en Biseau du foret à l'Bisela.

Ce Chap. doit être le 6.e du Tom 2.ond

Chapitre 19.e

~~Contenant la~~ description, des instruments qui servent à plomber les dents, avec les ~~precautions~~ précautions et circonstances requises pour y bien réüssir

~~L'application du cautére actuel ne suffit pas toujours, pour guerir la carie des dents, ni pour en arrêter ~~empecher~~ les progrés sans retour ~~et la recidive~~ [illegible]; l'air qui agit sur la cavité cariée, fait que cette cavité s'agrandit, la saliue altérée et mélée avec les aliments sont cause que la dent se carie davantage.~~

Il n'est pas indifferent de sçavoir, qu'il est aussi ~~plus~~ important de plomber les cavités cariées et profondes, que de plomber celles qui sont moins cariées; on donne par ce moyen plus de force à la dent, en remplissant sa cavité, et l'on empêche l'air d'y entrer et les portions des aliments d'y sejourner.

Les instruments qui servent à introduire, et

à placer le plomb dans les cavités et cariées des dents, sont de trois especes *

Celuy de la premiere espece, à la tige ronde, de figure cilindrique et piramidale; sa pointe est recourbée et mousse.

Celuy de la deuxieme espece, à la tige de même que le precedent; sa pointe est plus longue et plus recourbée, et tout à fait pointüe. De ces deux especes, il y en a dont la pointe est plus ou moins ronde, et plus ou moins courbe suivant qu'ils sont plus ou moins grands.

Celuy de la troisieme espece, à sa tige quarrée son extremité arrondie est recourbée en forme d'equerre, et elle est plus, ou moins grande.

Ceux de la premiere et seconde espece sont nommes fouloirs introducteurs, et ceux de la troisieme espece fouloirs en equerre; ces instruments sont emmanchés de même que qui servent à limer les dents. il faut observer seulement, que la tige de ceux cy, doit être forte garnie d'une mitte, et suffisament longues pour se mieux

* voyez la planche 15.

engager dans le manche; il faut aussi qu'elle y soit bien — mastiquée: ces circonstances sont importantes; par ceque de tous les instruments qui servent à la bouche, ce sont — ceux qui servent à plomber les dents, qui fatiguent le plus — du côté du manche, en soutenant plusieurs efforts que l'on est obligé de faire en differents sens, pour engager — et fouler le plomb; c'est pourquoy ils ont d'autant plus — de besoin d'être bien affermis dans leurs manches, et d'être ~~mieux~~ bien garnis de virolles. Ces instruments quoy— que tres utiles, n'ont rien d'ailleurs de particulier qui — merite une plus ample description.

Les fouloirs introducteurs servent, quand la — cavité est petite, à introduire, larder, et fouler le plomb; et lorsque la carie est grande, ils ne servent seulement qu'à — le larder; c'est pourquoy on en doit avoir de mousses et de pointus, pour s'accommoder ~~aux~~ à ces differents usages.

Le fouloir en equerre ne sert qu'à fouler le plomb, à moins que la cavité cariée ne soit si grande, qu'il puisse introduire et fouler. Son corps a quatre faces, dont la —

superieure sert d'appuy aux dents opposées à celles sur-lesquelles on opére, lorsque la carie se trouve à l'extremité de la couronne de la dent, les dents de la machoire opposée, peuvent servir en appuyant sur la surface de cet instrument à enfoncer le plomb que l'on a introduit.

Il y a des particuliers qui aiment mieux qu'on se serve d'or battu, pour remplir la cavité cariée des dents, que du plomb, ou de l'étain battu. je ne ferois aucune difficulté de me servir d'or battu, si l'étain fin et le plomb n'avoient pas dans cette occasion la même proprieté que l'or; c'est pourquoy je laisse le choix de l'une, ou de l'autre de ces matieres à ceux qui voudront les mettre en usage, et en faire la dépense; l'étain fin est à preferer au plomb, parceque le plomb noircit davantage, et ne dure pas si longtems; tous deux sont preferables à l'or pour remplir les cavités des dents cariées; parcequ'ils se lient et s'accommodent mieux aux inégalités qui se trouvent dans les cavités cariées des dents, qui sont ~~aussi~~ ainsi moins exposées à se gâter de plus en plus. d'ailleurs l'or

est cher, et tout le monde n'est pas d'humeur, ou en etat d'en faire la depense ~~qu'il faudroit pour cela~~ néanmoins ~~neantmoins~~ quelques uns entêtés de l'opinion que l'or a de grandes vertus, ont trouvé des gens qui les ont servis selon leur goût; à la verité ils se sont fait bien payer, ce qui ne leur avoit guere coûté; puisque l'or pretendu ~~or~~ qu'ils employoient n'étoit autre chose que des feüilles d'Etain, ou de plomb colorées en or, par une teinture faitte avec le safran, la terra merita; le Rocou; et la Gomme gutte infusez dans de l'eau de vie, ou dans de l'esprit de vin sur les cendres chaudes: la tromperie n'ayant pû demeurer longtems cachée, ils ont appliqué sur chaque côté des feüilles d'Etain, ou de plomb battu, une feüille d'or, et les ont fait payer comme de l'or pur.

On ne peut employer le plomb, ou l'Etain pour remplir les cavités cariées des dents, à moins qu'il ne soit auparavant battu en feüille; pour s'en servir dans le cas que nous allons prescrire, on doit en avoir de trois sortes. le premier de l'épaisseur d'une feüille de papier, l'autre un peu moins épais, et enfin un troisième encore moins épais que ~~[illegible]~~ ce dernier.

Pour jntroduire ce plomb, on le couppe par petites lames, plus ou moins longues, plus ou moins larges, selon l'etendüe de la cavité de la dent cariée. on evite, autant que l'on peut, que ces lames soient de plusieurs pieces; par ce qu'elles tiennent mieux et durent d'avantage, lorsqu'elles sont continues et de la même teneur.

Si les dents cariées sont sensibles, si elles sont foibles de corps, et qu'il soit difficile d'y faire tenir le plomb, il faut les plomber avec le plomb le plus mince, ou avec celuy qui tient le milieu des trois; on se sert au contraire du plus epais, quand il n'y a point de douleurs, ou qu'il y en a peu, ou lorsque les dents sont fortes. Celuy cy dure plus que les autres quand il est bien jntroduit, et il n'est pas si sujet à sortir par l'approche des aliments solides. Cela est si vray, qu'on a vu des dents, qui ont été vingt, ou trente ans plombées sans s'être aucunement gâtées.

Lorsqu'on veut plomber l'extremité et les parties exterieures et jnterieures des canines et des jncisives de la machoire jnferieure, l'operateur se place au côté

côty

droit du Sujet, ou vis a vis; il Ecarte les levres des dents, ou leur Commissure avec l'jndicateur de la main gauche; il porte Ce doigt jusque sur la dent qu'il veut plomber; il pose une des extremités de la lame de plomb entre Son doigt et la Cavité Cariée; il insinüe Ce plomb dans la Cavité Cariée avec l'jnstrument qui luy convient le mieux: il tient Cet jnstrument de Sa main droitte, et à mesure que le plomb ~~avance de la lager~~ s'introduit, il a le Soin d'en laisser de tems en tems Sur la circonferences exterieure de la Cavité Cariée: il appuye Sur le plomb dans Cette Cavité avec l'instrument, pour le presser autant qu'il est possible; Si la Cavité cariée de la dent est ~~trop~~ Sensible, il ne faut appuïer le plomb, que legerement, Se contenter de l'jntroduire dans la Cavité, Seulement pour le faire tenir un peu, le fouler un, ou deux jours après, continuer ainsi jusqu'à cequ'il Soit suffisament foulé et arrangé, Supposté que la douleur n'ait point augmenté: par ce moyen on acoutume mieux à la pression ~~[illegible]~~ du plomb les parties Sensibles de la dent, en Eludant, ou moderant par là leur douleur.

Le plomb etant introduit, et la Cavité cariée en étant remplie, on prend l'instrument le plus pointu, que l'on tient de la main droitte, pour larder, et percer le plomb un peu avant par plusieurs petits trous; afin qu'en le pressant et foulant de nouveau avec l'extremité du fouloir mousse, ce plomb s'unisse se lie, s'attache et s'engage mieux dans tous les petits recoins de cette cavité. Cecy se fait en rabatant dans le milieu tout le plomb qui étoit monté à la circonference de la cavité de la carie: après quoy on unit et on polit la surface exterieure du plomb avec le fouloir le plus convenable, afin qu'il n'y reste aucunes inegalités: on observe que le plomb ne deborde pas le niveau de la circonference des trous cariez qu'on a remplis.

Pour plomber les extremités des couronnes des molaires de l'un et de l'autre côté de la machoire inferieure†, il faut être situé de ce même côté, ou devant le sujet. il faut observer les mêmes circonstances que je viens de rapporter, et de plus porter le bras gauche

† Et les parties exterieures du côté droit de cette même machoire

508

[45]

par dessus la tête du Sujet sur lequel on opere, s'il est necessaire. Pour plomber les parties Exterieures du Côté gauche, il faut assujetir le plomb avec le doigt indicateur de la main gauche, ou tenir ce plomb par l'Extremité qui sort en dehors de la bouche avec le pouce et ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ l'indicateur; En cas que la dent qu'on veut plomber, soit des plus Enfoncées dans la bouche.

Souuent les Caries des dernieres molaires du Côté gauche, se trouuent si Enfoncées dans la bouche, que lorsqu'on opere, on est obligé de porter le bras gauche par dessus la tête du Sujet, afin d'Ecarter la Commissure des leuvres et de mieux tenir l'extremité de la lame de plomb sur la Cavité qu'on veut remplir: l'indicateur de la main gauche fait ces deux fonctions; il tient la lame de plomb et range la Commissure des leuvres en même tems; les autres doigts de la même main portent dessous le menton, pour ~~l'affermir~~ l'assujetir.

Pour plomber l'Extremité inferieure des dents incisives et Canines de la machoire superieure, on est situé du Côté droit du Sujet; on passe le bras gauche

par dessus sa tête ~~[illegible]~~, le doigt du milieu de la main gauche portant sur les dents qui sont à gauche de celle que l'on veut plomber ; l'indicateur de la main gauche relève la levre ; pendant que la main droitte conduit l'instrument ; pour achever de plomber ces dents de même que les précédentes. Si la carie se trouve ~~sur les~~ parties laterales, ou sur la surface exterieure de ces dents, on lève la levre inferieure avec le pouce de la main gauche ; on assujétit la dent avec l'indicateur de la même main, et on observe le même manüel que cy dessus.

Si la Carie est sur la surface interieure des dents, on se place du côté droit ; on pose un genou à terre ; on relève la levre superieure avec l'indicateur de la main gauche ; le pouce de la même main pose sur les dents qui sont à droit de celle qu'on veut plomber ; et c'est dans cette situation, qu'on introduit le plomb. Comme cette situation n'est pas toujours convenable, pour achever de fouler, et refouler le plomb, on se relève, on passe le bras gauche par dessus la tête du

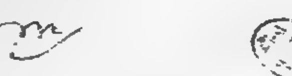
Cry

Sujet, et on acheve de plomber la dent.

Pour plomber les surfaces, ou les Extremités des Couronnes des molaires de l'un et de l'autre Côté de la machoire Superieure, il faut être placé du côté droit, ou devant le Sujet et avoir un genou à terre.

Pour plomber les dents du Côté droit de la même machoire, on releve la levre Superieure avec le doigt du milieu de la main gauche; on ecarte ensuite la Commissure avec l'jndicateur de la même main. Lorsque le plomb est Engagé dans la Cavité de la dent Cariée, on se releve pour le presser; on passe le bras gauche pardessus la tête du Sujet; on pose le doigt du milieu de la main gauche, sur la dent voisine de celle que l'on plombe; on releve ~~la~~ Levre avec l'jndicateur de la même main, et on porte l'jnstrument de la main droitte, pour plomber la dent; Si les parties laterales des dents de ce même Côté, ont besoin d'être plombées, cette derniere situation, est ~~egalement conv~~enable pour la même fonction.

Pour plomber les Extremités des Couronnes des dents ~~du~~ Côté gauche de la machoire Superieure, on a



un genou à terre ; le pouce de la main gauche appuyé sur les incisives ; l'indicateur de la même main écarte la lèvre superieure, et on engage le plomb avec le fouloir introducteur, qu'on tient de la main droitte : ensuite on se relève ; on passe le bras gauche par dessus la tête du sujet, pour relever la lèvre superieure avec l'indicateur de la main gauche ; on baisse la lèvre inferieure, et on écarte la commissure des lèvres avec le doigt du milieu de la même main. Ces mêmes situations, conviennent aussi pour plomber les surfaces interieures, et exterieures des mêmes dents.

Quoyque ces derniers moyens soient des plus efficaces, pour borner les progrès des caries des dents ; et qu'ils empêchent les mauvaises impressions des corps exterieurs qui les environnent, il arrive néanmoins qu'on est quelque fois obligé d'ôter le plomb, par rapport à la continuation de la douleur, qui cesse ordinairement peu de tems après l'avoir ôté.

Lorsqu'on veut ôter ou lever le plomb de quelque dent plombée, on a recours à l'usage

des petites Rugines, dont nous nous sommes ~~[illegible]~~ servis pour ôter la Carie des dents. on se place, ~~[illegible]~~ de la même maniere que l'on a fait en la plombant. ~~[illegible]~~; ~~[illegible]~~. les doigts de la main gauche y executent les mêmes fonctions, ~~[illegible]~~; suivant que les situations differentes des Caries le ~~requierent~~ demandent.

Si nonobstant tous les moyens que l'art nous prescrit pour remedier à la Carie des dents, la douleur recommence, ou persiste; si d'ailleurs on est assuré de la profondeur de la Carie; il n'y a point d'autre parti à prendre, que d'ôter la dent; en observant les Circonstances marquées au Chap. 12. du tome I.er et ~~les circonstances qui [illegible] indiquée [illegible]~~ la maniére d'opérer qui sera indiquée au Chap. 10. de ~~[illegible]~~ ce volume.

fin du chap. 6. du tome 2e

Explication de la pl. 15

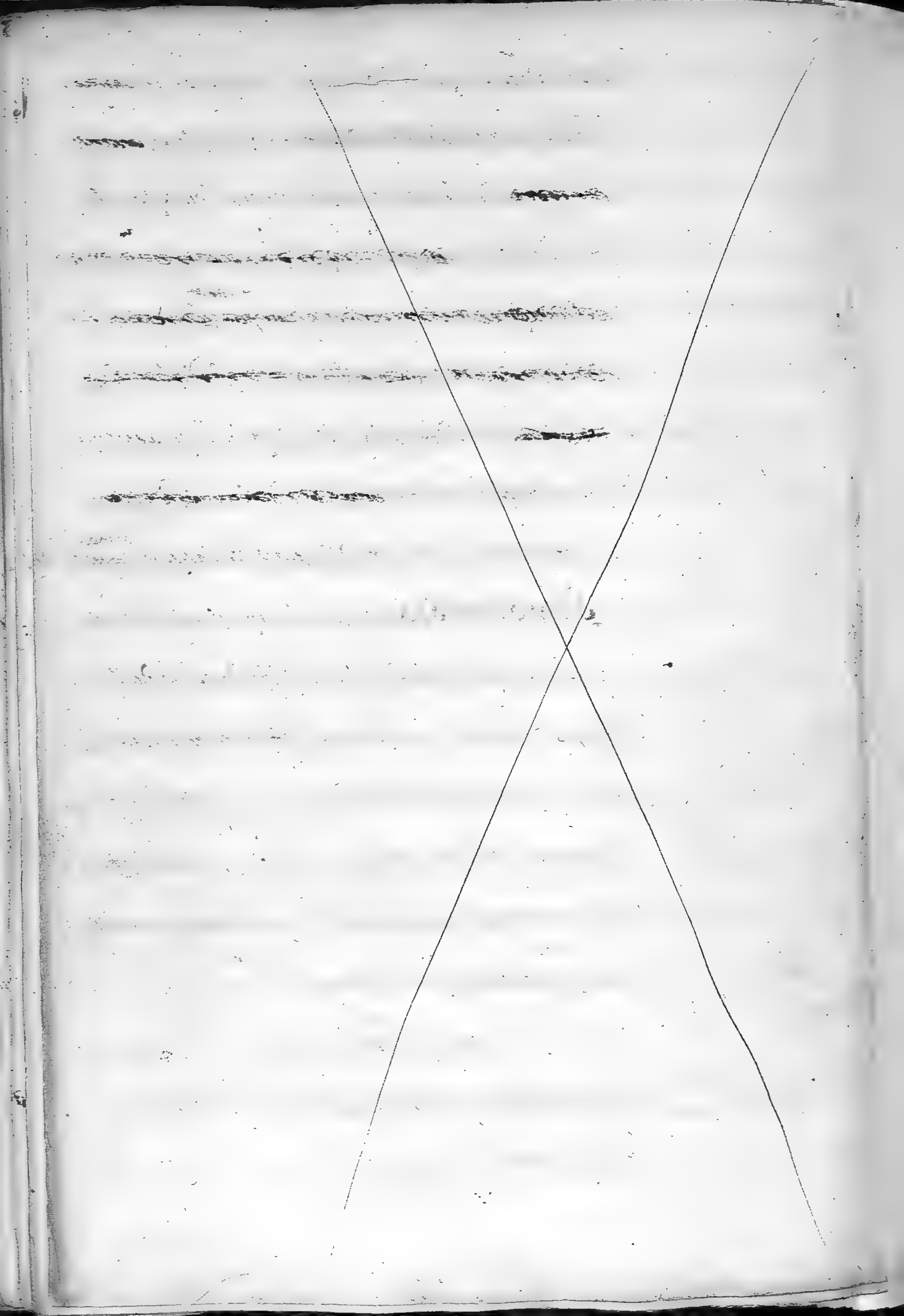


planche 15.e

Explication de la ~~[crossed out]~~ 5me contenant la figure de cinq instruments servant à plomber les dents et à les redresser.

La figure 1.e . . . Represente le fouloir introducteur, le plus pointû, servant à introduire, fouler et larder le plomb dans les plus petites cavités, ou lateralement.

La figure 2.e . . . . Represente le fouloir introducteur mousse servant aussi à peu pres au même usage, ou lateralement.

La figure 3.e . . . Represente le fouloir en equerre servant principallement à fouler et presser le plomb dans les cavités des dents cariées ou lateralement.

a. a. a. . . La Tige de chacun de ces instruments.

B. B. B. . . . Le Manche de chacun de ces instruments.

C. . . . . . ~~[crossed out]~~ L'Extremité anterieure du fouloir le plus pointû.

D. . . . . . . L'Extremité mousse du fouloir introducteur ~~[crossed out]~~.

E. . . . . . La Courbure du fouloir en equerre.

La figure 4.e . . . Represente une lame d'argent percée de deux trous à chaque bout, servant à redresser les dents.

La figure 5.e . . . Represente une autre lame d'argent courbée et echancrée servant à peu pres au même usage.



le Chap doit etre le 7.e du Tom 2.ond

Chapitre 18.e

~~Concernant~~ De la maniere de Cauteriser les dents.

Lorsque les dents causent beaucoup de douleur, — et qu'on a employé inutilement les autres remedes, il faut en cauteriser la carie; nettoyer auparavant les matieres, qui se trouvent dans leur cavité*; Enlever Ensuite ~~[illegible]~~ de nouveau, — ce que le cautere actuel a cauterisé; remplir la cavité avec le coton imbibé d'Essence; apres quoy on plombe la dent; — de la maniére qu'on l'a dit dans le Chapitre précédem— ~~comme on le dira ailleurs dans le chapitre suivant.~~

Les instruments dont je me sers, pour cauteriser les caries des dents, sont de trois especes. * Sans m'arrêter — à refuter ceux des anciens, je dirais que des bouts de fil d'archal longs comme des Eguilles à tricoter, plus ou moins courbés — par leur extremité, plus ou moins pointus, et plus ou moins mousses, font le même effet, et sont plus commodes que — tous ceux qu'on a imaginés jusqu'à present; toutes ces — differentes proportions sont indiquées pour se mieux acommoder aux differentes grandeurs des trous que les caries ont formés.

---

*. Voyez la planche 16.e

Les Caries larges et profondes doivent être cauterisées dans toute leur étendue, par trois, quatre, ou cinq differentes applications du Cautere actuel.

Celles qui sont cariées superficiellement, sont suffisamment cauterisées par une, ou deux applicaons du Cautere actuel. quand ces Caries sont tres profondes; qu'elles causent beaucoup de douleur, et qu'on ne peut ôter tout ce qui est carié, sans renouveller, ou augmenter la douleur; il faut y appliquer encore une fois le cautere actuel; tenter d'ôter la matiere; et si la douleur persiste plusieurs jours, il n'y a point d'autre parti à prendre, que d'ôter la dent.

Si l'on veut se servir du Cautere actuel pour les Caries des dents incisives, Canines et des petites molaires de la machoire inferieure; soit en leur extremité, ou en leur partie exterieure, ou laterale; il faut être placé au côté droit, ou devant le sujet, ranger la levre et les joües avec l'indicateur et le doigt du milieu de la main gauche, s'il en est besoin; et tenir

(CC)

l'instrument de la main droitte.

Pour Cauteriser l'extremité des Couronnes des grosses molaires du Coté droit de la machoire inferieure, ou leur surface exterieure, on se placé, comme il vient d'être dit, on range la Commissure des levres, ayant auparavant appliqué une petite plaque * entre la joüe et la dent qui doit être Cauterisée. on doit prendre Cette precaution de peur de bruler les parties Charnües.

Cette plaque doit être un peu Concave en dedans et Convexe en dehors: elle doit avoir un petit manche; elle doit être d'argent, ou de fer blanc, et faite quasi en forme de ~~[illegible]~~ Cuillier.

Si la Carie se trouve sur l'extremité des Couronnes, ou sur la surface exterieure des grosses molaires du Coté gauche de la même machoire, il faut passer le bras gauche pardessus la tête du sujet, ranger la Commissure des levres et la joüe avec la plaque qu'on tient assujetie avec l'indicateur de la main gauche.

~~[illegible]~~

* voyez la figre. 4e. de la planche 16.e

on tient l'instrument de la main droitte, et on le porte de haut en bas dans le trou carié qu'on veut cauteriser.

Les Caries qui sont situées aux parties laterales des dents de l'une et de l'autre machoire ne peuvent le plus souvent etre cauterisées; à moins qu'on ne separe les dents avec la lime dans leurs intervales.

J'ay observé qu'on guerit tres souvent, ou qu'on diminue considerablement la douleur des dents incisives et canines par le moyen du cautere actuel; quoy que la carie ait penetré jusqu'à leur cavité.

Pour Cauteriser l'extremité du corps des dents incisives et canines, des petites et grosses molaires du côté droit de la machoire superieure, on est situé au côté droit ou devant le sujet, on met un genou à terre; on écarte des dents la commissure des levres, en se servant de la plaque, que l'on assujetit avec l'indicateur de la main gauche; tandis que la main droitte porte obliquement le cautere actuel dans l'endroit carié.

Pour Cauteriser les surfaces interieures

des dents de la même machoire, il faut mettre aussi un genou à terre, et on se sert de la plaque, comme il vient d'être dit.

Pour Cauteriser les surfaces exterieures des molaires du Côté droit, on garantit de l'action du Cautere actuel la Commissure des levres et la partie interieure de la joüe, avec la plaque qu'on assujettit avec l'indicateur de la main gauche.

Si l'on Cauterise la surface exterieure des incisives et canines, on passe le bras gauche par dessus la tête du sujet; on abaisse la levre inferieure avec le doigt du milieu, ou l'indicateur de la main gauche; on releve la levre superieure avec l'indicateur, ou le pouce de la même main.

Pour Cauteriser les surfaces exterieures des molaires du côté gauche, et même l'extremité de leurs couronnes, on est dans la même situation; on garantit egallement la Commissure des levres, et la joüe avec la plaque; tandis qu'on porte avec la main droitte le Cautere actuel dans tous les endroits cariez.

Il faut observer d'avoir recours à cette

L'application du cautère actuel ne suffisant pas toujours pour guérir la carie des dents, ni pour en arrester le progrès sans retour; l'air qui agit sur la cavité cariée, faisant que cette cavité s'agrandit; la salive altérée et mêlée avec les alimens étant cause que la dent se carie davantage, il est alors necessaire de la plomber ainsi qu'on l'a enseigné precedemment.

plaque toutes les fois qu'il s'agira de cauteriser les dents molaires des deux côtés de la bouche; on évite par là de s'exposer en cauterisant les dents, à brûler la langue d'un côté, ou les joües de l'autre. on peut se servir au deffaut de cette plaque, d'une cuillier à caffé.

fin du ch. 7 du tome 2.

Expl. de la pl. 16 &c

Explication de la 16e planche contenant la figure de quatre instruments servant à cauteriser les dents.

La figure 1e . . . . Represente un Cautere actuel Courbe et pointu par ses Extremités

A . . . . Son Corps.

B.B. . . . Ses Courbures pointües retournées dans un sens opposé.

La figure 2e . . . . Represente un autre Cautere actuel droit et tres pointu.

C . . . . . Son Corps.

D.D. . . . . Ses Extremités pointües

La figure 3e . . . . Represente un troisieme Cautere actuel aussi recourbé, dont les Extremités sont mousses.

E . . . . . Son Corps.

F.F . . . . Ses Extremités recourbées ~~[illegible]~~

La figure 4e . . . Represente une Espece de plaque d'argent, quasi figurée en forme de Cuillier, servant à garantir de l'action du feu les parties voisines des dents, lorsqu'on les cauterise.

G . . . La Concavité de la plaque dans toute son Etendüe

H . . . . Son Manche aplatti.

Ccoy

Chapitre 20.e

~~Concernant Les~~ Des dents tortues, mal arrangées, Et luxées; des instrumens et des remedes qui servent ~~pour~~ à operer quand on redresse, et quand on rafermit les dents.

le chap. doit etre le 8. du Tom. 2.ond

Lorsque l'on n'ôte point les dents de lait dans un temps convenable, elles peuvent faire prendre differentes figures à celles qui leur succedent, les rendre difformes, courbées, panchées en dehors, panchées en dedans, ou panchées vers les cotez. il peut encore arriver par-là, que leurs parties laterales se tournent en dehors, ou qu'elles se tournent en dedans; ce qui peut causer plus, ou moins de difformité.

Les Coups, et les Efforts violens peuvent aussi contribuer à ce derangement, tant aux adultes, qu'aux Enfans. les moyens qu'il faut employer pour prevenir tous ces desordres, ou pour y remedier, lorsqu'ils se manifestent, sont indiqués dans la suite de ce Chapitre

Les dents qui se derangent de la maniere qu'on vient

de le rapporter, sont les incisives, et les canines. Les molaires y sont moins sujetes; et ne peuvent tout au plus se courber qu'en dedans, ou en dehors à cause de leur grosseur, et qu'elles sont plus solidement articulées dans leurs alveoles.

Lorsqu'une dent mal située, nuit à l'arrangement des autres dents; lorsque d'ailleurs elle se trouve hors de rang; qu'elle blesse la langue, ou les joües; qu'elle choque la vüe par sa difformité, et qu'elle ne peut être logée dans le rang des autres dents, il faut necessairement l'ôter. Si au contraire une dent mal située peut être rangée au rang des autres à la faveur de quelque intervale, on redressera cette dent en la limant, autant qu'il sera possible. Si toutefois la lime n'est pas suffisante, pour mettre de niveau cette dent avec ses voisines, on pourra y réüssir par l'usage des doigts, du fil commun, de la soye, de petites plaques, ou lames faites d'or, ou d'argent, ou d'autre matiere convenable, ou enfin par le moyen du Pelican, ou des Pincettes droittes *. Si l'on ne peut réüssir

* voyez la figre 1.re de la planche 20.

par tous ces moyens, on ne doit pas balancer à ôter la dent, pour en prevenir les suites facheuses.

Jay vû plusieurs fois des dents courbées, ou mal situées percer peu à peu les levres, les joües, et produire des ulceres plus ou moins difformes et plus ou moins dangereux.

Apres avoir fait assoir la personne sur un fauteüil convenable, il faut avant que de redresser les dents qui en ont besoin; examiner quelle est la situation qu'il faut leur donner; dans cette vüe, on fait ouvrir et fermer la bouche du sujet sur lequel l'operation doit être faite. on examine d'abord si les dents qui sont courbées, ou panchées, ne sont point plus longues, ou plus larges que les dents droittes qui sont à côté des dents panchées. Si la dent qu'on veut redresser, est plus longue, ou plus large qu'elle ne doit l'être; il faut limer tout ce qu'elle a d'excedent à celles qui sont droittes; avant de tenter de la redresser on lime aussi les dents qui sont à la machoire opposée, si elles ont aquis plus de grandeur qu'elles n'en doivent avoir; affin d'empêcher que dans les mouvemens des machoires;

ces dents ne viennent à heurter ~~[illegible]~~ celles qu'on aura redressées. Cette precaution empêchera qu'elles ne soient repoussées dans les endroits qu'elles occupoient quant qu'on les eût redressées.

Si l'on se sert de la lime pour limer les dents des enfans, depuis leur naissance, jusqu'à l'âge de dix, ou douze ans, et même jusqu'à quinze; on doit avoir égard à la delicatesse de leurs dents, et se ressouvenir de ceque nous avons dit à ce sujet au chapitre 4.e où il est traité de la maniere de limer les dents.

Les dents des jeunes sujets, sont bien plus aisées à redresser, que celles des adultes; tant à cause du peu de volume que les racines de leurs dents ont à cet âge, qu'à cause de la molesse de toutes les parties qui les environnent; c'est pourquoy il faut tenter d'abord de les redresser avec les doigts, cequi se fait à plusieurs reprises dans le cours de la journée, ~~les comprimant legerement chaque fois l'endroit des gencives qui touche les dents~~

Lorsque les dents sont panchées en dehors, ou en dedans, les doigts ne suffisant pas pour les redresser, on

Ces [illegible]

prendra du fil, ou de soye cirée, que l'on mettra en plusieurs doubles, que l'on appliquera par son milieu dans l'jntervale que forment les deux dents voisines qui sont droittes et fermes: apres quoy on prendra les deux bouts du fil, qu'on fera passer l'un de dedans en dehors, et l'autre de dehors en dedans; pour les faire croiser entre la dent droitte et celle qui est panchée: on embrassera ensuite la dent panchée, passant entre elle et la dent droitte de l'autre coté, les fils de dehors en dedans, et de dedans en dehors, pour aller encore embrasser de la même maniere cette dent droitte. De là on revient en croisant le fil, jusqu'à ce qu'on ait fait autant de tours qu'jl est necessaire. jl faut observer qu'à mesure que le fil passe sur la dent panchée, jl soit posé d'une maniere qui facilite le redressement de la dent; cela reussit en serrant le fil suffisamment à l'endroit de son appuy sur la dent panchée, et en le passant plusieurs fois sur cet endroit; soit que les deux bouts soient ensemble, ou qu'jls passent l'un d'un côté, et l'autre de l'autre. on renouvelle ces fils deux ou trois fois la semaine, et plus souvent, s'jl est necessaire.

Si les dents sont trop panchées, et qu'elles ne permettent pas au fil d'y tenir, il faut se servir d'une lame d'or, ou d'argent *, dont la longueur ne doit pas exceder les deux dents droittes entre lesquelles sont celles qui sont panchées; la largeur de cette lame doit être moindre que la hauteur des dents, sur lesquelles on veut l'appliquer. il faut que cette lame ne soit ny trop solide, ny trop flexible: on fait deux trous à côté l'un de l'autre à chacune de ses extremités; dans les deux trous de l'une de ces extremitez, on passe les deux bouts d'un fil; et on en fait autant à l'autre extremité, avec un fil semblable: chacun de ces fils fait par le milieu une anse: si la dent se trouve panchée en dedans, on applique la lame en dedans: si elle est panchée en dehors, on applique la lame en dehors. on embrasse ensuite la dent droitte la plus voisine, avec les deux bouts du fil qui se trouvent de ce côté-là. on les fait passer de dehors en dedans, si la lame est en dehors †. enfin on leur fait faire plusieurs tours croisez, et on arrête ces fils en les noüant.

† ou de dedans en dehors, si la lame est en dedans.

* voyez la figr. 4.e et 5.e de la planche 15.e

Aprés que ce bout de la lame est arrêté, on arrête de même l'autre bout, en rapprochant doucement la lame; affin que par sa force, et par son appuy, cette lame redresse par la suite du tems les dents qui sont panchées.

On peut faire à chaque extremité de la lame deux échancrures, au lieu des trois; parcequ'elle tiendra mieux aprés que les fils y seront attachés. Si l'on fait des échancrures à la lame, il y faut noüer les fils par leur milieu, appliquer ensuite la lame sur les dents, et faire les croisements des fils, dont je viens de parler, autour de la dent sur laquelle les échancrures de la lame posent.

S'il y a deux dents panchées en dedans, et deux dents droittes entre elles, on applique la lame en dehors, et les fils autour des deux dents panchées: on applique de même ces fils sur chaque extremité de la lame; cequi oblige ces deux dents panchées en dedans, de se porter en dehors. S'il y avoit une dent panchée en dedans, et une autre dent panchée en dehors, ~~on pourroit~~ il faudroit mettre une lame en dehors, et une autre en dedans, lier les deux extremitez de ces deux

lames. Entre les deux premiers jntervales des dents droittes, qui sont aux deux Cotez des deux dents panchées; et par le moyen on redressera Ces dents. on peut Encore redresser les mêmes dents avec vne lame Seule; Mais jl faut quelle soit plus longue que le trajet qui se trouve Entre les dents panchées; parceque dans ce Cas, jl faut appliquer la lame en dehors et l'attacher par l'vne de ses Extremitez à plusieurs dents droittes et fermes, à Coté de Celle qui est panchée en dehors: quand la premiere extremité de Cette lame est attachée, on approche la même lame de la dent, et on oblige par là, la dent de se porter en dedans; alors on assujetit par vne autre ligature la seconde extremité de Cette lame à la même dent panchée en dedans, pourtâcher de faire venir cette dent en dehors.

Quoy que j'aye dit qu'on devoit mettre la lame du Coté que la dent panche et jncline; jl faut Eviter — autant qu'on le peut de mettre Cette lame en dedans; de crainte que le malade n'ait de la peine à parler, Et que

Sa langue n'en soit jncommodée.

Une lame d'or, ou d'argent, appliquée en dehors peut redresser une dent panchée en dedans, si on l'attache d'abord par une de ses extremitez à deux ou trois dents droittes, et si l'autre extremité de cette lame se trouve au droit de la dent panchée pour la faire porter en dehors, comme il vient d'être dit. Cette lame ne differe point de la precedente; et la maniere d'arrêter le fil, est la même que celle que nous venons d'jndiquer. ainsi cette operation ne differe ~~[illegible]~~ de la précedente, que par l'application de la lame, et du fil.

Lorsque les dents sont panchées de coté ~~[illegible]~~ 0/0

0/0 et quelles sont un peu croisées sur les autres dents, on peut les

redresser sans lame, avec le fil seul, en l'appliquant par son milieu du coté où la dent panche, de telle maniere que les deux bouts de ce fil viennent se croiser dans l'intervalle ~~entre la~~ ~~[illegible]~~ de la dent panchée, et de la dent droitte, ~~[illegible]~~ vers laquelle on veut approcher la dent panchée. on embrassera ensuite ~~cette dent droitte avec~~ les deux bouts de ce fil, que l'on ramene en les croisant de même, afin de les faire passer plusieurs fois sur la dent panchée et sur la dent droitte, apresquoy on les noüe.

Si la dent droitte, qui est à côté de celle qui est panchée, n'est pas suffisante pour contrebalancer l'Effort que les fils, ou la laine, sont obligez de faire; il faut se servir de plusieurs dents droittes; parceque deux dents affermies, ont plus de force, qu'une seule dent.

Il y a aussi des dents qui sont panchées de côté, sans perdre le niveau des deux surfaces des dents droites voisines. En ce cas l'extremité de la dent panchée se trouve plus écartée d'une des dents droittes voisines, que ne l'est le reste de son corps, et que ne l'est sa racine: alors on peut la redresser avec les fils de la maniere qui suit.

Pour y parvenir on applique un fil par son milieu sur la partie laterale où la dent panche, ensuite on croise les deux bouts de ce fil dans les intervalles des dents droittes vers lesquelles on veut approcher la dent panchée: on tire les deux

~~bouts du même fil du côté de la dent qui est droitte, [illegible]~~
~~vers laquelle on veut approcher la dent panchée, et on~~
~~les croise dans l'intervalle qui est entre les deux premières~~
bouts du fil de ce même côté et on les reportent en les —
~~dents droittes; on continue de faire passer les deux fils~~
croisant sur la partie laterale où la dent panche; de maniere
~~par l'intervalle des deux dents droittes susmentionées, en repassant~~
qu'après avoir serré ce fil suffisamment, et l'avoir passé
~~ce fil trois ou quatre fois par les mêmes endroits, on approche~~
~~ou ils ont déja passé~~ trois ou quatre fois par les mêmes ~~[illegible]~~
~~les deux bouts du fil pour les passer dans l'intervalle qui est~~
endroits, on approche les deux bouts du fil pour les passer
~~entre la dent droitte et la dent panchée; ainsi les derniers~~
ensemble dans l'intervalle qui est entre la dent droitte
~~tours du fil, passant en embrassant les premiers tours du~~
et la dent panchée; afin que ce fil passant plusieurs fois et
~~même fil et les resserre davantage. on noüe ces tours de~~
~~en~~ et embrassant les premiers tours du même fil les resserre
~~fils après les avoir approchés les uns des autres. par ce moyen,~~
davantage et oblige la dent panchée à se redresser plus
promptement. on arrête par
~~on oblige la dent a se redresser promptement. on arrête~~ par
un noeud ces derniers tours de fils après qu'ils ont approchés
les premiers les uns des autres.

S'il se rencontre encore quelque autre dent panchée, on la redresse, en y procédant de la même maniere, observant toujours de bien tirer le fil dont on se sert pour la redresser — du côté opposé à la dent panchée. Si en appliquant ce fil sur la dent, il venoit à glisser, il faudroit l'affermir, avant que de l'appliquer sur une autre dent : le moyen d'affermir ce fil, c'est de faire avec un de ses bouts, un second tour à la — circonference du corps de la dent, au dessus du premier ~~tour~~.

Si a Côté d'une, ou de plusieurs dents ainsi panchées, il s'en rencontre quelque autre, qui soit inclinée en dehors, ou en dedans, on la redresse par le même fil qui a servi à redresser les autres dents ; ou bien on a recours à la lame d'or, ou d'argent, qui étant appliquée comme il a été dit, ~~oblige les dents~~ panchées à reprendre leur place.

S'il arrive que les deux incisives du milieu soient panchées l'une d'un côté, et l'autre de l'autre ; ou que quelques unes de leurs voisines soient aussi panchées, soit qu'elles soient de la machoire inferieure, ou de la machoire superieure, il faut tâcher de les redresser avec les fils, pour diminuer le trop grand intervale qu'elles forment entre elles. on y parvient en appliquant un fil par son milieu sur la partie laterale d'une de ces dents, et on le porte ensuite sur la partie laterale de l'autre dent panchée. Ce fil ~~[illegible]~~ doit être ainsi appliqué en l'approchant le plus qu'il est possible de l'extrémité des dents : lorsqu'on l'a serré et croisé suffisamment, pour obliger les deux dents à se redresser, en les approchant l'une de l'autre, et après qu'il a fait

quatre ou cinq tours sur les deux dents, on le noüe comme il vient d'être dit.

On apperçoit quelque fois de grands intervales entre les incisives, ou entre les incisives et les canines: souvent ces intervales dépendent de ceque ces dents étant écartées les unes des autres; quecomme elles panchent de côté, laissant entre elles un espace considerable, sur tout vers leur extremité; d'autre fois, ces mêmes intervales ~~dépendent~~ proviennent de ceque la dent qui devoit occuper cet espace, n'est point venüe; qu'elle a été détruite, ou parcequ'elle a peri de bonne heure. quelque fois ces intervales ne ~~dépendent~~ proviennent, que d'une dent cassée. si la dent est cassée, il faut ôter sa racine avant que de rapprocher les dents voisines par le moyen des fils, comme on vient de l'expliquer. suivant cette metode, on remedie a la difformité causée par ces sortes d'intervales.

Il se trouve encore des dents panchées, qui ne peuvent être remises en place, faute d'un espace suffisamment large pour les loger; en ce cas on est obligé d'ôter une des

dents qui sont panchées, pour distribuer sa place à toutes celles qui en ont besoin, en observant les circonstances rapportées, et celles que l'on va indiquer.

Quand les personnes sont un peu avancées en âge, il faut un tems assez considerable, avant que l'on puisse executer ce qui est prescrit par la metode que je viens de donner. Ce tems ~~[illegible]~~, qui est quelque fois de plusieurs ~~[illegible]~~ mois, m'a fait chercher d'autres moiens plus prompts, et moins incommodes : Je les ai trouvés dans l'usage du Pelican, et dans celui des Pincettes droittes. avec le secours de ces deux instrumens, quand on les sçait bien manier, on fait en un moment ce qu'on ne pourroit faire avec les fils et la lame ~~[illegible]~~ qu'en y employant beaucoup de tems.

Le Pelican ne peut servir à redresser les dents panchées en devant, ni à redresser celles qui ne perdent point le niveau des surfaces des dents voisines ; quoy que cependant elles soient panchées de côté. Dans ces occasions, il faut necessairement avoir recours à l'usage des doigts, des fils,

ou des ~~mêmes~~ lames; parceque Le Pelican ne ~~convient~~ convient qu'aux dents qui sont panchées en dedans.

Quand il y a plusieurs dents ~~panchées en dedans à redresser de suite~~ contiguës panchées en dedans à redresser, ~~panchées en dedans~~ et que l'on veut se servir du Pelican, il faut absolument appuyer la Convexité de la demie voüe de cet instrument ~~du Pelican~~ sur les dents voisines de celles qu'on ~~qu'on~~ redresse, quoy qu'elles soient ~~que~~ panchées en dedans: on doit observer alors, qu'il faut redresser toujours en premier lieu la dent qui se trouve le plus prés du point d'appuy de la demie voüe du Pelican; Cette dent étant redressée, on redressera ensuite la seconde, la troisième &c. ensorte que si dans l'operation, la branche du Pelican est tournée du Côté droit, appuyant sur la surface interieure de la dent que l'on veut redresser, le point d'appuy de la demie voüe du Pelican, doit être à gauche, par rapport à la machoire, et cette demie voüe appuye sur la surface exterieure des dents voisines; ainsi lorsque l'on veut redresser ces sortes de ~~de~~ dents, on Continüe de même dans la rangée, en allant de droit, à gauche; et par ce moyen la dent qui est la seconde redressée, contribue auparavant

à servir de point d'appuy à la demie voüe du Pelican.
lorsqu'on a redressé la seconde successivement, on agit de même à l'égard des autres. on n'auroit pas pû faire cette operation, si l'on avoit commencé par celles du milieu que l'on vient de redresser, attendu que si l'on avoit commencé par celles du milieu, le point d'appuy n'auroit pû se faire sur une dent, qui venant d'être redressée, ne peut alors étant ébranlée, être ferme et stable.

Si l'on commence à redresser les dents du côté gauche, la branche du Pelican est tournée du côté gauche; le crochet de la branche appuïe sur la surface interieure de la dent que l'on veut redresser; le point d'appuï de la demie voüe du Pelican, est à droit, elle appuïe sur la surface exterieure des dents voisines; de ce même façon, que lorsqu'on veut redresser les dents ~~du même~~ côté gauche, on continüe ~~de même~~ dans la rangée, en allant de gauche à droit; par ce moyen la dent qui est la seconde redressée, a contribué à servir de point d'appuy à cette demie voüe. Lorsque l'on a redressé la premiere

dent, le même ordre se suit toujours. En un mot

~~être redressée~~ ~~pour etre redressée~~
~~reserve pour redresser la derniere, Celles des dents panchées~~
La derniere panchée en dedans, qui a servi de point d'appui
~~en dedans, qui ont pu contribuer a redresser la premiere~~
pour redresser les premieres, est redressée après les autres.

Il arrive rarement que les petites molaires viennent à être panchées naturellement ~~a se pancher~~. Il est encore plus rare ~~de voir~~ que cela arrive aux grosses molaires. ~~Les grosses molaires panchantes, ou hors de rang~~ † lorsque ces dernieres ~~sont~~ naissent panchantes, ou hors de rang, Il est tres difficile de trouver des moyens pour les redresser, à cause de la multiplicité de leurs racines, et des alveoles qui les reçoivent, ces mêmes racines étant tortües et obliques: toutes ces circonstances jointes ensemble, font que quand bien même on pourroit relever ces dents, ces dents ~~étant~~ relevées excéderoient la surface de leurs voisines, et ne les pouvant point limer pour les mettre à niveau de leurs voisines, pour les raisons que ~~nous~~ avons dites ailleurs, la mastication en seroit empêchée. Il n'en est pas de même lorsqu'une des grosses molaires devient panchante à cause d'une chutte, ou de quelque coup violent: car alors on peut la redresser de même que les autres, sans craindre qu'elle excede ses voisines.

Pour Cequi est des petites molaires, on peut les redresser en pratiquant la même manoeuvre que nous avons indiquée pour redresser les Canines, et les incisives. il n'y a aucune difference dans la maniere de Cette operation, si Ce n'est qu'il faut être placé derriere la personne, pour agir plus commodement. il faut Encore observer en redressant les dents du Côté droit, que la branche du Pelican soit tournée du Côté droit, et que sa demie roüe porte sur la surface exterieure de la molaire anterieure, ou sur la Canine du Côté droit. Pour les petites molaires du Côté gauche, la branche du Pelican doit être tournée du Côté gauche, et sa demie roüe doit porter sur la surface exterieure de la molaire anterieure, ou sur la Canine du Côté gauche. Cette maniere d'operer sert à mieux placer la même demie roüe, qui sans Cette precaution s'appliqueroit difficilement sur la surface anterieure des dents, dans l'endroit de la Commissure des levres, et surtout dans l'endroit des joües. Pour bien reussir dans cette operation

jl faut faire attention aux Circonstances que nous venons de rapporter.

Pour redresser avec le Pelican les dents de la machoire inferieure, panchées en dedans et sur le côté, se portant sur la face interieure des dents droittes voisines, on fait asseoir le sujet sur un fauteüil ordinaire, sa tete appuyée et tenir ~~dans le dossier~~ et qu'on a soin de faire incliner par un serviteur, que l'on place pour cet effet derriere le fauteüil. L'operateur ~~se place en devant et si la dent~~ est panchée en dedans inclinant du côté droit, il tiendra l'instrument de sa main droitte; ~~[illegible]~~ si au contraire la dent est ~~[illegible]~~ du côté gauche, ~~[illegible]~~ il le tiendra de sa main gauche.

~~Ainsi Quand les dents de cette Espece panchent à droit, jl faut tenir l'instrument de sa main droitte et au contraire si elles panchent à gauche, jl faut le tenir de la main gauche. Cette~~

Cette metode doit être suivie en quelque Endroit de la ~~[illegible]~~ machoire qu'une dent de cette espece qu'on veut redresser, soit située. en observant ces ~~que la dent soit située. apres cette premiere manœuvre~~ Circonstances

jl faut poser la Convexité de la demi-roüe du Pelican, à fleur de la gencive des dents voisines de celles qui

doivent être redressées : Le Pouce doit être placé le long de la face exterieure de la branche du Pelican, de maniere que la pointe du Crochet s'applique du Côté de la dent panchée qu'on veut remettre dans son assiette naturelle ; Et jl faut que ce Crochet posé sur la face jnterieure du Corps de la même dent et qu'on assujetisse ce crochet ~~qu'on affermit~~ avec le pouce et l'jndicateur de la main ~~[illegible]~~ opposée à celle qui tient l'jnstrument. ~~alors~~ alors on tire à soy du ~~en appuiant le pouce sur le Crochet en tirant a soy du~~ Côté opposé, à Celuy ou la dent panche ; à droit, si Elle panche a gauche ; à gauche, si Elle panche a droit ; et toujours en l'attirant de dedans en dehors, jusqu'à ce qu'elle soit suffisamment redressée.

Quand les petites molaires se trouvent panchées en dedans, ou de Côté, on les redresse comme on redresse les Canines. après que les dents sont redressées, on les assujetit avec le fil, ou la corde cirée, que l'on passe et que l'on croise comme je l'ay dit cy dessus.

Il se rencontre des dents, dont les parties

laterales sont tournées d'un côté en dehors, et de l'autre en dedans. soit qu'elles soient droittes, ou panchées, lorsqu'elles n'auront pû être mises dans leur ordre naturel par le moyen des doigts, des fils, et des lames d'or, ou d'argent, elles y seront mises par le Pelican et les Pincettes droittes; si l'espace qu'elles occupent le permet.

Le Sujet étant assis sur un fauteuil ordinaire, l'operateur tient le Pelican de sa main droitte, et se place du côté droit, ou devant le Sujet; il pose l'instrument et ses doigts comme nous l'avons dit ailleurs: il ebranle doucement la dent qu'il veut retourner, et sur laquelle se trouve posé le crochet du Pelican; soit en la redressant si elle est panchée, ou en ne faisant simplement que la détacher en partie de son alveole: l'ebranlement de cette ~~dent étant fait~~, ~~l'operateur~~ passe du côté gauche, et pose le pouce et l'indicateur gauche, sur les deux dents qui sont à côté de celle qui vient d'être ebranlée, les autres doigts servent à assujetir le menton; l'operateur porte ensuite son bras droit par dessus la tête du Sujet

et embrasse la dent avec les Pincettes droittes qu'il tient aussi de sa main droitte, donnant un petit tour de poignet, pour tourner la dent autant qu'il est necessaire; il la remet ainsi dans sa situation naturelle, l'assujetissant avec le fil ciré, de même que l'on assujetit les dents precedentes.

Si C'est à la machoire superieure à laquelle il faut operer, le sujet doit etre assis sur une Chaise tres basse, dont le dossier soit bas aussi: l'operateur se place derriere la Chaise, s'elevant audessus de la tete du même sujet: si la dent est panchée en dedans, et qu'elle soit du Coté droit, il tient l'instrument de la main droitte, et il le tient de la gauche, si la dent est placée du Coté gauche; ~~[illegible]~~, observant ce qui vient d'être dit, en parlant de la maniere de redresser les dents de la machoire inferieure.

Lorsque les dents ~~[illegible]~~ de la machoire superieure ont une de leurs parties laterales tournée en dedans, et l'autre en dehors, il faut que l'operateur

Tom. 2

Soit placé derriere le Sujet pour les Ebranler avec le Pelican: il faut encore, qu'aussitôt qu'elles sont Ebranlées, il passe En-devant pour les retourner avec les Pincettes droittes, — mettant ~~retant~~ s'il est necessaire, un genou à terre pour sa ~~[illegible]~~ Commodité: il doit porter Ensuite le pouce de la main gauche sur les dents ~~voisines~~ de Celles qu'il doit remuer, l'jndicateur Entre la levre et la gencive et les autres — doigts sur la joüe, pour affermir la tête; tandis qu'avec sa main droitte, il porte les pincettes droittes, pour Embrasser la dent, et la retourner par ce moyen.

On doit bien prendre garde dans toutes ces operations à ne pas rompre les dents, et à ne les pas trop détacher de leurs alveoles; parcequ'elles seroient en danger de ne pas se rafermir aisément, ou de tomber. Si ce Cas arrivoit on les remétroit dans leurs alveoles, les assujetissant — comme il a été dit ailleurs. Je me suis toujour servi — de la methode que je viens d'indiquer, pour redresser les dents, même à des personnes âgées de ~~qui auroient jusqu'à~~ — trente, à quarante ans; et j'ose avancer qu'avec

le Pelican et les Pincettes droittes, j'ay toujours réüssi dans ces sortes d'operations, sans qu'aucune dent se soit rompüe, n'y trop détachée de son alveole.

Il n'est pas encore venu à ma connoissance qu'aucun Dentiste se soit servy du Pelican pour redresser les dents: je sçay seulement qu'ils employent pour redresser certaines dents les Pincettes garnies de buis, auxquelles ils font faire des dentures, mais ces dentures n'empêchent pas l'instrument de glisser sur l'émail de la dent; ce qui fait qu'on peut endommager assez souvent les parties voisines de la dent sur laquelle on opére: j'ay expérimenté que le linge, dont on recouvre cette dent, convenoit mieux que ces dentures seules; et comme il est bien difficile de réüssir dans tous les cas qui se rencontrent en redressant les dents avec cet instrument seul, j'y ai joint l'usage du Pelican, ainsi que je viens de l'expliquer. On poura voir la description de ces deux instrumens aux 10. et 11. chapitres de ce volume.

Les Crochets des Pelicans qui servent à ces-

ces

operations, sont tres petits; proportionnez aux dents qu'ils doivent ebranler. apres qu'on s'en sera servi, et aprés que les dents ebranlées seront soutenües par les fils, on comprimera doucement les gencives avec les doigts, pour les approcher de la dent, et on se servira de la lotion suivante, pour les bien rafermir.

Prenez des eaux de roses et de Plantain de chacune deux onces; du vin blanc quatre onces, ou une once d'eau de vie; du Miel de Narbone une once, le tout mêlé ensemble, dont on doit se servir cinq, ou six fois le jour pendant l'espace de douze, à quinze jours.

J'ay fait remarquer, que les coups et les efforts violents pouvoient aussi causer les mêmes derangements dont je viens de parler. Si l'effet de ces coups ne cause que le panchement des dents, il faut les redresser avec l'indicateur, le pouce, ou avec les pincettes droittes, ou courbes. Cela fait on se sert des fils cirez pour les attacher à leurs voisines. Si elles sont déja sorties de leur alveole par quelque accident, il faut les y remettre promptement; et si l'alveole et la gencive

ont été déchirées, on aura recours aux lames de plomb *.
que l'on applique va l'une sur la surface exterieure des
dents, et l'autre sur la surface interieure des mêmes
dents, ayant auparavant garni ces lames avec du linge, ou
de la chapie, pour empêcher qu'elles ne glissent sur les
dents, et qu'elles ne blessent les parties; on tient ces
lames assujetties par le moyen d'un fil enfilé dans une eguille,
que l'on passe dans l'intervale des dents par les trous
de ces mêmes lames, de dehors en dedans, et de dedans
en dehors, jusqu'à ce que ces lames et les dents ébranlées,
soient suffisamment raffermies: ces lames seront plus
ou moins longues, plus ou moins larges, suivant qu'il
y aura plus, ou moins de dents à raffermir, et que les
dents qu'on voudra raffermir, seront plus, ou moins longues.
S'il n'y a qu'une dent sortie de son alveole, sans avoir
causé ny rupture, ny déchirement aux alveoles, ou aux
gencives; il faut pour lors se servir du fil croisé; si
au contraire il y a plusieurs dents sorties de leurs
alveoles, on les soutiendra avec ces lames, et on aura soin

~~*~~ [illegible]

* voyez la fig.re 4.e et 5.e de la planche 28.e

d'empêcher qu'elles ne touchent aux gencives.

Si l'on craint que les dents remises de nouveau, ne sortent de leurs alveoles, on engage les deux bouts d'un petit linge entre les lames et les côtés des dents; afin que le milieu de ce linge ~~chaque bout~~ posant sur leurs ~~les~~ couronnes, retienne chaque dent, et l'empêche de sortir. Enfin on fait une lotion avec quatre onces de vin, et une once de miel rosat. le malade a soin d'en tenir de tems, en tems dans sa bouche.

Je ne sçay pas qu'aucun des ~~suis surpris de voir que plusieurs~~ autheurs, qui ont traité de cette matiére, ait enseigné la maniére dont ~~n'ayent pas donné aucun moyens pour enseigner comment~~ il falloit se comporter dans les cas où les dents sont déplacées par quelque chuttes, ou par quelques coups violents; tandis que plusieurs se sont ~~qu'ils se sont~~ fort étendus dans leurs traités d'operations de chirurgie sur des ~~plusieurs~~ matiéres moins importantes; ~~et qu'ils n'ayent pas cependant indiqué comment il falloit s'y prendre pour redresser les dents lors qu'elles sont dérangées en pareille occasion. Cela~~ qui paroît ~~me surprend d'autant plus surprenant~~ ~~que je ne connois~~ ~~cependant~~ ~~aucune metode que l'on puisse~~ ainsi je ne connois point d'autre methode que ~~substituer à~~ celle que j'enseigne.

Fin du chap 8 du tome 2e

puisqu'ils pratiquent exactement et dans toute son etendüe une partie de la Chirurgie, qui certainement n'est pas meprisable par elle même, et qui n'a jamais pû devenir telle, que par l'abus qu'en ont fait certaines gens qui s'en sont emparez, et qui l'ont pratiqué sans jamais avoir acquis les connoissances necessaires et suffisantes; et qui n'ayant ~~[illegible]~~ observé aucune metode dans leurs operations, ~~qui~~ ont trompé, et rebuté le public. de là il est arrivé que le vulgaire, qui n'est pas toujours capable de faire une juste estimation du merite, a confondu l'homme de bonne foy avec le fourbe, l'experimenté avec l'ignorant, et qu'enfin on a meprisé l'operateur et sa profession, qui sans de tels inconvenients, auroit toujours été considerée autant que plusieurs autres parties de la Chirurgie, qui ne sont ny plus utiles, ny plus importantes à la conservation de l'homme.

fin du chapitre 12 du tome 2

Ce chap. doit etre le 9. du Tom 2.ond

Chapitre 25.e

~~Concernant la~~ maniere d'operer pour raffermir les dents chancelantes.

Certaines gens se melent de travailler aux

dents, et se vantent par des affiches qu'ils repandent par tout, d'avoir des opiattes merveilleuses, pour raffermir les dents chancelantes, et les empêcher aussi de se gâter : d'autres promettent la même chose par le moyen de certaines liqueurs, dont ils font un grand mistère.

Il est important pour l'honneur de la profession et pour l'interest du public de détruire de semblables supercheries et les erreurs qu'elles produisent, en luy faisant appercevoir qu'il n'y a que des affronteurs qui soient capables de faire de telles avances, et que s'il y a des cas où l'usage des opiattes et celuy des liqueurs peuvent réüssir, pour raffermir les dents ; il y a un plus grand nombre de cas, où l'on ne peut en venir à bout sans le secours de la main.

On a pu voir dans le chapitre 4.e du premier tome les opiattes et les liqueurs, que j'ay jugées les plus propres pour raffermir les gencives et les dents. ainsi je decrirai seulement icy la maniere de raffermir les dents par le secours de la main.

Les Causes qui rendent les dents chancelantes,

sont en general, Le tartre, les coups, les Efforts violents ~~[illegible]~~,
ou quelque vice considerable des ~~[illegible]~~ la masse du sang; si
l'on reconnoit que ces causes provienent de la masse du
sang viciée, il faut avoir recours aux remedes generaux,
et ~~en~~ même tems travailler au raffermissement des dents.

Les dents chancelantes, seront raffermies par des
tours de fil d'or trait, plus ou moins fin, selon la longueur
et la grosseur des dents que l'on veut attacher, et suivant
l'intervalle qui se trouve d'une dent à l'autre.

Par Exemple lorsque les dents sont dechaussées
et les gencives affaissées, et que les intervales ~~intervalles~~ sont larges,
il faut que le fil d'or soit plus gros; au lieu que pour celles
qui sont plus courtes, moins larges, moins dechaussées, et
dont l'intervalle se trouve moins étendu; l'on se sert d'un
fil d'or plus fin *. quand il se trouve quelque dent plus
chancelante l'une que l'autre, l'on multiplie au tour de
celle-là les tours de fil, autant qu'il est necessaire pour la
bien affermir. comme on a besoin de rendre ce fil tres
souple et tres maniable, afin de s'en servir commodement,

~~[illegible]~~

* voyez la fig.res 2.e et 3.e de la planche ~~[illegible]~~ 28.e

on le fait recuire au feu; et lors qu'il est recuit; on le jette dans un peu de vinaigre, pour luy redonner sa couleur.

Je me sers ordinairement, pour raffermir les dents, de l'or le plus fin et le plus doux, parcequ'il est plus souple, moins sujet à se rompre, et qu'il conserve toujours sa couleur.

Pour Executer cette operation, on fait asseoir le sujet dans un fauteüil d'une hauteur convenable, sa teste appuyée contre le dossier, l'operateur étant devant ou à coté du même sujet. Pour lors il passe le milieu de son fil dans l'espace de quelques unes des dents les plus solides et les plus voisines de celle, qu'il faut assujétir. Ensuite il prend les deux bouts de ce fil, les fait passer, en les tenant toujours un peu fermes, de dedans en dehors, et de dehors en dedans, entre la dent solide, et celle qui est chancelante. lorsque ces deux bouts de fil d'or ont été croisés dans ce premier intervale, on continüe de même, en les croisant à chaque intervale, jusqu'à cequ'on soit parvenu entre les deux premieres dents du coté opposé.

Si l'intervale est trop serré prés de la gencive, il faut

l'Elargir avec la lime, jusqu'à cette même gencive : il est absolument necessaire que chaque interualle soit suffisant pour permettre l'Entrée de ce fil ; dela on revient passer de nouveau ce même fil par tous les Endroits où ~~l'on l'a~~ on l'a déja passé ; ce que l'on reitere de même jusqu'à trois, ou quatre fois, s'il est necessaire ; l'on affermit davantage chaque dent la plus Ebranlée par un, ou deux tours de plus, en ~~retournant passer~~ repassant sur chaque dent. lorsqu'on est parvenu à la derniere dent Ebranlée, et que tous les tours de ce fil sont finis, on fait avec chaque bout de ce même fil deux tours de suite, en Embrassant celle ci : aprés quoy on retord les deux bouts de ce fil, on les coupe à une ligne ou Environ de la dent, les retordant de nouveau avec les Pincettes * à horloger autant qu'il est necessaire, Et les Engageant dans l'interualle, vis à vis ~~du quel~~ du quel on les a retords. Si ce fil d'or En le retordant trop fortement pour l'arrêter, se cassoit, il faut défaire le dernier tour de ce fil qu'on a fait à la derniere dent, et retordre de nouveau les deux bouts.

~~* [illegible]~~ . 169

* voyez la figre. 1.re dela planche ~~[illegible]~~ 17.

A mesure que le fil d'or s'applique sur les dents, on doit l'arranger à fleur de la gencive avec une sonde mousse, ou un des petits jntroducteurs, ou fouloirs, dont on se sert ~~d'ailleurs~~ pour plomber les dents.

Il faut encore observer qu'on ne doit ~~pas~~ approcher le fil d'or des gencives, qu'en cas que les gencives ne soient pas consumées ou affaissées; que les dents ne soient pas par consequent beaucoup plus decouvertes qu'elles le doivent être naturellement.

De cette maniere la situation des tours de ce fil, rend ces dents beaucoup plus fermes, que si l'on auroit approché ce fil à fleur de la gencive ruinée; car ces tours de fil d'or se rencontrant trop bas, les dents en seroient bien moins affermies. Si les jntervalles sont trop peu etendus du côté de l'extremité des dents, et qu'il soit jmpossible d'y passer le fil de la maniere que je viens de le dire, il faut l'jntroduire à chaque jntervale, comme si l'on vouloit enfiler une eguille.

Lorsque les dents sont chancelantes jusqu'au point

de tomber d'elles mêmes, ou d'être ôtées aisément ; si la cavité de leurs alveoles n'a point perdu de sa profondeur, on peut les y remettre, après avoir percé chaque dent par deux trous, l'un à côté de l'autre à fleur de la gencive, lesquels trous perceront à jour la dent par ses parties laterales.

Si c'est aux dents de la machoire inferieure qu'on fait ces trous, on fait une rainure à cette dent,* pour loger le fil d'or, un peu au dessus de ces mêmes trous dans toute la circonference de la dent ; cette rainure sera plus ou moins large et profonde suivant l'Epaisseur de la dent. Si c'est aux dents * de la machoire superieure, on fait la rainure au dessous des trous.

Avant que de replacer les dents, dont il s'agit, dans leurs alveoles, on engage le milieu du fil d'or entre deux dents voisines les plus solides. lorsqu'on est parvenu en croisant le fil à l'intervale de la premiere dent qui est percée, on passe les deux bouts du fil dans ces deux trous; puis on loge la dent dans sa même alveole, dans laquelle on l'enfonce le plus qu'il est possible.

[redacted] *voyez la fig.re 2.e de la planche [redacted] 17.e

[redacted] *voyez la fig.re 3.e de la planche [redacted] 17.e

S'il y a plusieurs dents à enfiler, qu'elles soient voisines les unes des autres, on les enfile de suite avant que de les enfoncer; après quoy on embrasse la dent la plus voisine de la derniere de celles cy, avec le fil d'or, pour aller gagner l'intervalle le plus prochain, dans lequel on l'engage en le croisant dans cet intervalle. on continüe de même d'embrasser les dents chancelantes jusqu'à la plus affermie, qui doit servir d'appuy; delà on revient par plusieurs croisements et tours de ce même fil à la dent solide par laquelle on a commencé; on réitere cette manoeuvre autant qu'il est necessaire, pour bien affermir ces dents; et on observe de multiplier plus ou moins les tours de ce fil, sur celles qui sont les moins affermies, en se servant de la rainure, pour les mieux assujétir. on arrête ce fil de même qu'il a été dit à l'occasion des dents chancelantes, qu'on raffermit sans les percer.

Quand la cavité de l'alveole a perdu de sa profondeur, et que la dent est plus longue qu'il ne faut,

on doit raccourcir la dent par sa racine en la limant, ou en la sciant; afin que son extrémité superieure se trouve à niveau de ses voisines. Comme ordinairement on découvre la cavité de la racine de la dent, pour peu qu'on la diminüe par sa racine †, il la faut remplir de plomb.

† quand cela arrive,

S'il arrive que les intervales des dents chancelantes soient plus larges qu'ils ne doivent l'être naturellement, et que les croisements des fils ne soient pas suffisants, pour affermir chaque dent; il faut mettre à chaque intervale trop large un petit coin en coulisse * fait de ~~[illegible]~~ dent de cheval marin. Chaque coin ne doit point excéder l'épaisseur des dents; ~~et~~ il n'aura qu'environ une ligne de hauteur, et sera proportionné d'ailleurs à l'intervalle dans lequel on l'introduit.

Ces coins ont deux trous, et deux ~~[illegible]~~ échancrures sur leurs parties laterales; on loge dans ces échancrures ~~[illegible]~~ les deux parties laterales des deux dents ~~qui forment~~ qui laisent ~~[illegible]~~ un trop grand intervalle; ~~[illegible] trop grand, mais~~ qui pour lors se trouve rempli par ces coins. ~~lesquelles [illegible]~~. Ces deux trous se font auprès de

~~[illegible]~~

* voyez les fig. 5.e et 6.e de la planche 17.e ~~[illegible]~~

des extremités de ces coins, ils servent à donner passage aux deux bouts du fil d'or, lorsqu'ils y sont parvenus.

Ces petits coins servent à assujétir les dents; on les situe dans la partie de l'intervalle la plus proche des gencives; afin que la lèvre les cache; qu'ils soient moins apparents, et que le fil d'or ne soit pas trop élevé. Si ces intervales sont tres grands, on les remplit avec une dent artificielle; et si un semblable intervalle joint à l'espace d'une dent perdüe, permet de pouvoir loger deux dents faites de dent de cheval marin &c, pour lors on le remplit avec deux dents artificielles,* contigües l'une à l'autre par leur partie inferieure, mais divisées pourtant depuis là jusqu'à leur extremité; ou bien l'on peut encore remplir ce même intervalle, avec deux dents humaines proportionnées à son étendüe.

On ne se sert de petits coins, que dans le cas où l'on ne sçauroit loger de dents naturelles, ou artificielles dans les intervalles des dents. L'usage des petits coins n'est pas, comme l'on voit par toutes ces circonstances,

*voyez la fig. 4.e de la planche 17.e

pour occuper toute ~~l'étendüe~~ la longueur de l'jntervale; jls n'ont d'autre utilité que celle de rafermir les dents, en devenant d'appuy jmmediat à leurs parties laterales.

A l'égard de l'affermissement des dents de la machoire superieure, jl n'y a qu'à suivre la metode que je viens de proposer, pour les dents de la machoire jnferieure. par cette metode on raffermit, non seulement les jncisives et les Canines; mais même encore les molaires.

Si M. Dionis * auroit connu les moyens, que je viens de proposer pour le raffermissement des dents, lorsqu'elles sont Chancelantes; Je suis persuadé qu'il n'auroit pas Conseillé de les ôter: au contraire jl auroit preferé à la maxime qu'il donne pour constante, la metode circonstanciée que je viens de decrire; puisque par ma metode on conserve les dents en leur place bien souvent pendant le Cours de la vie, et on les rend capables de faire les mêmes fonctions qu'elles faisoient avant que d'être Ebranlées. le bon Succés de cette metode nous permet d'appeller du sentiment de Cet auteur, Car il faut convenir que l'opinion

121 L M Tome II.

* à la page 512 de son Traité des operations de Chirurgie

d'un homme si Celebre a ~~[illegible]~~ pû causer la perte des ~~dents~~ dents de

plusieurs personnes, auxquelles on auroit pû les conserver; au

reste sans ~~insister davantage sur la maxime~~ m'arêter davantage à détruire le sentiment d'un auteur so

egalement respectable par ses connoissances et par

dont la memoire d'ailleurs ~~[illegible]~~ est en Veneration, je prétens seulement

1° une experience consommée, et

etablir l'utilité de la metode que je propose, fondée sur mes

experiences; ~~[illegible]~~ j'ai crû être obligé de m'étendre plus ~~article dont je me suis crû obligé de traiter j'y~~

particulierement dans l'explication de ~~[illegible]~~ cette methode;

~~d'autant plus [illegible] que je ne sache pas que personne~~

d'autant mieux que personne avant moi ~~n'ayant pas que je sache pratiqué~~ n'a, comme je le crois,

~~avant moy est pratiqué la maniere de raffermir les dents~~

pratiqué la maniére de raffermir les dents

naturelles, de la façon que je l'enseigne, ni celle de les remplacer

après les avoir ôtées, ou lorsqu'elles sont tombées. ~~[illegible]~~

Fin de ce chapitre 9 du tome 2e

~~Fin du tome [illegible]~~

~~Il me seroit aisé de prouver ce que j'avance si je voulois entrer~~

~~sur cet article dans un detail plus étendu.~~

~~M. Dionis et la plupart des Celebres medecins et Chirurgiens~~

~~de même que tous ceux qui ont écrit avant moy, de ce qui concerne~~

~~les dents, en ont negligé la Theorie et la pratique; s'ils ont traité~~

~~cette matiere, ce n'a été le plus souvent que par ouy dire, [illegible]~~

~~ou parce qu'ils ont suivi les auteurs qui les ont precedez.~~

~~les dentistes qui devoient être les plus experimentés dans ces sortes de maladies, ont~~

~~fait une si grande reserve de leurs principaux talents, qu'ils ont~~

~~interêt avec eux les connoissances qu'ils possedoient, et de là vient~~

~~que jusqu'à present, l'on a fait si peu de progrès dans tout ce qui~~

~~concerne cette partie de la Chirurgie~~

~~fin du [illegible]~~

Explication de la ~~[illegible]~~ planche 17.e contenant la figure de plusieurs instruments servant à affermir les dents.

La [illegible] figure 1.e . . . Represente de petites pincettes ~~[illegible]~~ à horloger servant à tordre le fil d'or dont on se sert pour raffermir les dents.

a . . . . . . – – Le Corps de Cet instrument.

B . . . . Son Extremité anterieure.

C. C. . . . . . . Ses branches recourbées de ~~[illegible]~~ en dedans ~~[illegible]~~ en dehors et de dehors en dedans.

La [illegible] figure 2.e . . . Represente une des dents incisives de la machoire inferieure percée audessous de la Rainure et enfilée d'un fil d'or servant à l'attacher à celles qui tiennent encore à la bouche. o/o ~~au meme usage que dessus~~

La [illegible] figure 4.e . . . Represente deux incisives artificielles pour la machoire inferieure enfilées d'un fil d'or servant à les assujétir dans le lieu où on les substitue à la place de celles qui manquent.

~~La [illegible]~~ les figures 5 et 6.e Represente deux Coins à Coulisse servant à assujétir les dents lorsqu'elles sont chancelantes lesquelles laissent des intervalles ~~[illegible]~~ entre-elles suffisants pour les introduire; ces Coins sont enfilez d'un fil d'or pour les assujetir aux dents voisines.

---

o/o La figure 3.e . . . Represente une autre ~~[illegible]~~ incisive de la machoire superieure; percée au dessus de la Rainure, et enfilée d'un fil d'or servant au même usage que cy dessus.

~~Le commencement de ce chapitre se trouvera a la page 277 du chap. 12 du tome 1er il n'y a presque que le titre du chapitre a changer~~

du tome 2.me

Chapitre 10.me

Description et Usage des instrumens nommés Dechaussoir, Poussoir, Pincettes ou Daviers, et Levier, servant à operer pour ôter les dents.

Les instrumens qu'on employe pour oter ✕✕ ôter les dents et leurs racines separées, sont de Cinq Especes; Sçavoir le Dechaussoir, le Poussoir, les Pincettes, Le Levier et le Pelican.

La premiere Espece est appellée Dechaussoir *; par ce qu'il sert à détacher les gencives du Corps de la dent, ou des racines, lorsqu'il en est besoin pour les tirer: Cet instrument est fait en forme de Croissant dans l'Etendüe de sa partie tranchante, qui est platte et devient plus mince à mesure qu'elle approche de sa pointe: Sa lame est d'environ deux lignes dans sa partie la plus large; sa longueur d'environ dix lignes, tranchante dans toute son Etendüe en sa partie concave: Sa partie convexe forme un dos, qui en s'approchant de la pointe devient tres tranchant ~~dans son Etendue~~; Sa Tige est arrondie et piramidale, longue d'environ deux pouces, se terminant ~~par une mitte~~ du Côté du manche par une mitte, au delà delaquelle se rencontre une soye quarrée, pour l'Engager dans un manche proportionné. Ce n'est pas sans raison que

~~[illegible]~~

* voyez la fig.re 1.re de la planche 18.e

troy

je recommande, nonobstant l'opinion contraire de certains auteurs, que cet instrument soit d'un tranchant fin des deux côtés vers sa pointe : la raison en est, qu'il fait non seulement beaucoup moins souffrir, lorsqu'il separe les gencives des dents qu'il le feroit, s'il n'étoit pas tranchant des deux côtés, ou si son tranchant n'étoit pas assez fin ; car il arriveroit pour lors que les gencives déchirées causeroient une douleur violente dans l'operation, et que la dent étant ôtée, ces gencives auroient plus de peine à se réünir; ~~et seroient plus long temps douloureuses~~

pour éviter ces deux inconvenients, je me sers du Déchaussoir tranchant ~~[illegible]~~ des deux côtés; mais comme le même qui sert à déchausser les dents, quoy que très propre à ouvrir differents abcez dans la bouche après avoir appuyé contre des parties osseuses, peut s'Emousser; il faut en avoir un semblable, qui ne serve qu'à ouvrir les abcez, ou tumeurs de la bouche. jay cru devoir m'étendre ~~[illegible]~~ sur ces circonstances,

Cccy

plustost que de m'amuser à faire une plus ample description d'un instrument aussi simple et aussi connu.

La Seconde espece d'instrument se nomme Poussoir, * il sert à ôter les dents, leurs racines, ou chicots, en poussant de dehors en dedans: cet instrument a une tige et deux extremités: sa tige est ronde, ou à plusieurs pans; ce qui est indifferent: cette tige est longue d'environ cinq à six lignes, plus étendue dans sa partie convexe, que dans sa partie concave: sa partie concave est unie du côté de son extremité dentée; sa convexité un peu arrondie: à cette extremité il y a une echancrure, qui forme deux dents, partageant la concavité et la convexité en deux moitiés, l'une droitte et l'autre gauche, prises sur la largeur de l'extremité de son demi-croissant, ou de sa courbure. Cette extremité est large d'environ deux lignes: à l'extremité opposée il y a une mitte convexe du côté de sa tige, et platte du côté opposé. Cette mitte sert à orner l'instrument, et à le mieux affermir dans son manche au moyen d'une

* voyez la fig. 2e de la planche 18.

saye quarrée suffisament longue, que l'on cimente avec du Mastic dans la Cavité du manche qui la reçoit; ce manche doit être en forme piramidale, beaucoup plus gros par son extrémité opposée à la mitte; il doit être aprondi, ou à plusieurs pans, de la longeur d'environ deux pouces; son gros bout doit être à peu prés aprondi en forme de poire; la matiere la plus ordinaire dont on fait ces sortes de manches, est l'Ebeine, l'yuoire, ou quelqu autre bois ~~[illegible]~~ conuenable.

Lorsqu'on veut se seruir de cet instrument, on l'empoigne de façon que son manche appuije sur le centre du dedans de la main; le pouce et les autres doigts l'embrassent; tantot on alonge le pouce sur la tige; tantot l'indicateur; tandis que les dents de cet instrument appuijent sur la dent, ou sur le chicot que l'on veut enlever. on pousse la dent, ou le chicot de dehors en dedans, baissant le poignet. lorsque c'est aux dents de la machoire inferieure qu'on fait cette operation, on donne un mouuement d'Eleuation auec le poignet,

qui produit un effet à peu prés semblable à celuy que les doigts produisent en saignant, lorsqu'on execute la ponction et l'elevation.

Lorsqu'on se sert du Poussoir aux dents de la machoire superieure, l'on tient et l'on appuie demême cet instrument, en flechissant le poignet de bas en haut, et l'on produit ainsy le même effet. on peut, si l'on veut, ajouter sur la face convexe de cet instrument, une espece de crochet tourné à contre sens, semblable à l'extremité dentée du Poussoir. Ce crochet sert à tirer en dehors de la bouche, les racines ou les dents qu'on ne peut enlever, en poussant de dehors en dedans.

Il y a encore une autre crochet simple,* dont les dimensions sont à peu prés demême que celles de l'instrument precedent. Ce crochet ne differe de cet instrument, que par sa partie anterieure, qui est formée par un bizeau, dans la face duquel on à pratiqué une goutiere, qui s'étend depuis la face superieure de la tige, jusqu'à l'intervale des deux dents. Le crochet

---

~~[illegible]~~

* voyez la fig.re 3.e de la planche 18.

simple dont nous parlons, ~~qu'il~~ soit en biseau, ou à surface convexe, ~~il~~ est preferable au double; parceque le double instrument à Crochet est plus embarassant en operant, et qu'il ne sçauroit servir à ceux dont la bouche ne ~~sçauroit~~ peut s'ouvrir facilement; soit à cause des Brides, ou de quelque autre indisposition. ainsi un Crochet plus crochu étant necessaire pour tirer les dents; lorsqu'il s'agit d'operer de dedans en dehors; au lieu de mettre le poussoir et le Crochet sur la même tige, il est à propos que ~~chacun~~ chacun de ces deux instruments ait sa tige particuliere, et son manche particulier; de sorte qu'on ne doit se servir que du Poussoir, ou Crochet simple, dont l'on est employé, comme nous l'avons dit, pour pousser de dehors en dedans, et l'autre ~~de dedans en dehors~~ pour attirer de dedans en dehors.

Ces deux instruments doivent être d'un bon acier moderément trempé. leurs dents doivent être assés pointües; parcequ'il faut qu'elles entrent et s'engagent en quelque maniere en operant dans le Colet, ~~de dent~~ dans la racine, ou dans le Chicot de la dent que l'on veut ~~arracher~~ ôter.

Comme la dent n'est point émaillée dans ces parties là, les dents de cet instrument la penetrent suffisament; cequi ne contribüe pas peu à rendre l'Extraction de la dent, ou du chicot, qu'on veut ôter, plus facile et plus certaine.

Quand on ôte les racines des dents molaires du côté droit de la machoire inferieure, et qu'elles sont trop couvertes des gencives, le Pelican ne pouvant agir sur elles, aprés qu'on a placé la personne sur un fauteüil, on fait avec la pointe du Dechaussoir une incision longitudinalle, ou cruciale, à la gencive, jusqu'à la racine, que l'on découvre par cette incision; et si l'on connoît par le moyen de cette incision, que le bord interieur des racines des dents soit entiérement détruit; on doit se servir du poussoir. Lorsque les racines ne tiennent pas beaucoup, la personne étant assise sur une chaise basse, l'operateur étant placé à son côté droit, tient l'instrument de sa main droitte, ayant son pouce et son doigt indicateur au long de la partie convexe

du poussoir, il pose ~~les dents qui sont a~~ l'Extremité anterieure de cet instrument, sur la face Exterieure des racines qu'il veut ôter: avant que de les pousser du côté de la langue, il passe son bras gauche par-dessus la tête du ~~malade~~ sujet; il place son pouce gauche entre les racines et la langue; afin d'empêcher cette partie d'être touchée par l'instrument; le doigt indicateur appuyant sur la face Exterieure des dents, qui sont entre les incisives et les racines qu'il veut ôter; et les autres doigts portant sous le menton pour l'affermir; l'operateur pousse alors l'instrument autant qu'il est necessaire, pour faire sortir les racines.

Quand il s'agit de faire la même operation au côté gauche ~~de cette~~ machoire, on passe du même côté, en ôtant son bras gauche de dessus la tête du sujet, pour y passer le bras droit, qui fait alors la même fonction que faisoit auparavant le bras gauche de l'autre côté: ~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

on peut faire la même operation, si l'on veut, sans changer —

de place, il suffit d'être ambidextre, et de changer l'instrument de main.

Lorsqu'il est question d'opérer aux incisives et aux canines avec le poussoir, on se met à son choix dans la situation la plus commode; on fait assujetir la tête du sujet sur le dossier; on fait agir le poussoir de dehors en dedans, comme on a dit cy dessus. apres avoir ôté les dents, ou leurs racines, il faut laisser un peu saigner la gencive, et faire laver la bouche du malade avec de l'oxicrat un peu tiède. Il faut presser ensuite avec le pouce et le doigt indicateur les parois des gencives, soit quelles soient écartées, ou non. par ce moyen on diminüe le vuide, que la dent laisse après sa sortie.

Les racines qui ne tiennent pas beaucoup, qui ont de la prise du côté de la langue, ou qui n'ont pas été détachées avec le poussoir, doivent être attirées en dehors avec le crochet recourbé destiné à cet usage, l'operateur étant pour lors placé à côté, ou devant la personne.

Les Racines ou chicots des dents de la machoire superieure seront

ôtées avec le Poussoir, deméme que celles des dents de la machoire inferieure, on faisant à chaque côté ceque nous avons dit de faire à celles d'en bas.

Il est à propos, lorsque ces racines paroissent un peu difficiles à ôter, que l'operateur passe derriere le sujet, pour luy assujétir la tête entre son Estomach; aprés quoy il doit faire les fonctions necessaires, pour operer en châque machoire suivant la metode qu'on vient de donner.

S'il arrivoit aprés s'être servi du Poussoir, ou de quelque autre instrument, que la racine fut encore attachée à quelque portion du fond de l'alveole, et qu'elle y fut comme perdue, il faudroit achever de l'ôter avec les Pincettes en bec de Grüe, ou de Corbeau.

Lorsque les racines, ou les dents tiennent trop, pour être ôtées en les renversant avec le Poussoir, ou avec les autres instruments de la maniere que je viens de le rapporter, on peut les ôter avec le Poussoir, en observant les circonstances qui suivent. on fait asseoir celuy sur qui on doit operer sur une chaise tres basse; l'operateur se place derriere; puis étant elevé au dessus du sujet,

jl affermit sa tête contre sa poitrine, jl pose le Poussoir sur la face exterieure des Chicots, ou de la dent. jl fait en sorte que le Poussoir reponde en ligne directe au point d'appuis sur lequel la tête se trouve posée : aprés Cela tenant l'jnstrument de sa main gauche, jl tient de sa main droitte une livre de plomb en masse, dont la face exterieure est un peu Concave et garnie de drap. avec Cette masse ~~[illegible]~~ de plomb* jl frappe sur le manche du poussoir, et d'un seul Coup, s'jl est possible, jl jette la racine, ou la dent du Côté de la langue; jl doit observer de bien retenir le poussoir, pour eviter qu'jl n'offense quelque partie de la bouche. Cette maniere d'ôter les dents, ou les racines separées de leurs Corps, est la même; soit que l'on opere sur l'une, ou sur l'autre Machoire.

~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

Lorsqu'jl y a quelques dents sur la surface jnterieure, ou exterieure des autres dents; C'est a dire quelques surdents, qui n'ont pû être arrangées par aucuns moyens; si elles nuisent aux fonctions de la bouche, ou qu'elles soient cariées, ou douloureuses, jl faut necessairement les ôter. Si elles

~~[illegible]~~

* voyez la fig.re 1.e de la planche ~~[illegible]~~ 28.

sont sur la surface interieure des autres dents, on les ôte avec le Poussoir, ou avec les Pincettes droittes; mais lorsque la Carie se trouve du Côté exterieur des autres dents, c'est à dire, à l'Endroit où il faut poser le Poussoir, on doit abandonner cet instrument, pour se servir du Pelican. on commence par limer la partie laterale des deux dents voisines qui sont à côté; afin d'Elargir, ou d'augmenter l'intervale, °/₀ la dent Cariée et mal arrangée. Lorsqu'une dent est posée contre la Surface exterieure des autres dents, on se sert du Pelican, ou des Pincettes droittes, s'il y a de la prise, pour tirer cette dent, ou Chicot.

°/₀ pour faciliter le moyen de tirer de dedans en dehors

Pour ôter avec le Poussoir celles qui sont sur la surface interieure des autres dents, et qui ne tiennent pas beaucoup, on n'a que faire d'employer la masse de plomb; L'operateur se met devant, ou au côté droit du sujet, s'il veut travailler à la machoire inferieure; ou il se met derriere, s'il s'agit de la machoire superieure.

Lorsque les dents tiennent si fort, qu'on est

obligé de se servir de la masse de plomb, l'opérateur se place derriere la personne; observant ce qui vient d'être dit pour les autres.

Lorsque ces sortes de dents ont de la prise; soit qu'elles soient situées sur les surfaces exterieures des autres dents; ou qu'elles soient situées sur les surfaces interieures des mêmes dents, on peut les ôter avec les Pincettes droittes; pourvû qu'elles ne tiennent pas trop.

Si l'on se sert des Pincettes droittes, pour ôter les dents; et que les dents, qu'il s'agit d'ôter, soient du côté droit, ou au devant de la machoire inferieure, le Dentiste se place derriere le sujet, tenant l'instrument de sa main droitte; il serre la dent, et éleve l'instrument en devant, et en donnant un tour de poignet, il enleve de cette façon la dent qu'il s'agit d'ôter. Pour ôter les dents du côté gauche, il tient l'instrument de sa main gauche. Lors qu'il opere à la machoire superieure, il est situé du côté droit, ou devant le sujet, ayant un genoü à terre, s'il en est besoin. à l'Egard des dents

Pour

qui sont situées sur la surface exterieure, il ne peut les ôter qu'avec le Pelican, lorsqu'elles tiennent beaucoup; la façon de les ôter ne differe point de celle dont nous parlerons dans la suite.

En suivant la metode que je viens de décrire, on ôte sans rien craindre les dents, qui sont hors de rang; quelques uns les nomment surnumeraires: elles sont placées sur la surface exterieure, ou sur la surface interieure des autres dents.

L'Instrument de la troisieme Espece est nommé Pincette, parcequ'il pince et presse le corps de la dent qu'on veut ôter. quelques unes de ces Pincettes sont courbes, d'autres sont droittes: il y en a aussi en façon de Bec de perroquet, dont la machoire superieure est plus étendue, et se recourbe de haut en bas; l'inferieure moins étendue, se recourbe de bas en haut. Il y a au contraire d'autres Pincettes, dont les machoires sont à côté l'une de l'autre, se

serry

recourbant d'abord toutes deux de haut en bas et ~~de~~ ~~revers~~ de dehors en dedans.

De ces Pincettes recourbées, il y en a encore qui le sont en façon de bec de Grüe, ou en bec de Corbeau. Le Davier ordinaire est celuy qui est fait en bec de perroquet, dont l'extremité de chaque ~~chaque extremité de~~ machoire a deux dents formées par une échancrure à la face concave de la machoire inferieure de cet instrument; il faut observer de rendre la ~~cette~~ cavité encore plus grande ~~[illegible]~~ et plus profonde; pour mieux loger et embrasser la convexité du corps de la dent. il faut que dans ce lieu là, cet instrument soit en façon de chagrin ~~comme chagriné~~, ou denté; ~~en un mot que cette surface soit regulierement dentée~~, afin que l'instrument ne glisse pas sur la dent. Toutes ces Pincettes, tant courbes, que droittes, seront à jonction passée, leurs branches jointes ensemble par le moyen d'un clou rivé ~~[illegible]~~ des deux côtés à rivure ~~rivure~~ perdüe, et d'une grosseur suffisante, pour resister avec force dans le tems que l'instrument agit. Ce clou sert

d'axe et de point d'appuy; tandis que la resistance se rencontre du côté de la dent, que les machoires de l'instrument embrassent, et que la puissance doit agir vers l'extremité opposée de ses branches.

Les Pincettes, ou Daviers, dont les machoires sont courbes de haut en bas, et reciproquement recourbées de dehors en dedans, doivent avoir deux dents à ~~chaque~~ l'extremité de chaque machoire. Ces dents sont separées par une petite goutiere; elles doivent aussi être dentées dans leur surface interieure, jusqu'à l'extremité de leurs dents, de l'etendüe de deux, ou trois lignes; La surface interieure des machoires des Pincettes droittes, doit être disposée de même.

La surface interieure des machoires des Pincettes à bec de Grüe, ou de Corbeau, doit avoir une goutiere un peu plus ample, que celle des precedentes.

Les deux sortes de Daviers dont nous venons de parler, servent à ôter les dents de differentes especes. les Pincettes droittes servent sur tout à ôter les incisives et

Canines

les Canines. Les pincettes en bec de grüe, ou de Corbeau, servent pour ôter certaines racines profondes, déja ébranlées, et qu'on ne peut ôter avec les autres instruments.

Ces Sortes de Pincettes, ou Daviers, sont si connus et d'un usage établi depuis si long tems, qu'il me paroit superflu de m'étendre davantage sur leur structure. il ne me seroit pas difficile, si je voulois entrer dans un plus grand détail, de donner une description exacte et circonstanciée de chacun de ces instruments, * et de chacune de leurs parties. Mais je regarde une pareille description comme inutile: il me paroit seulement, qu'il n'est pas hors de propos, de faire remarquer par quelle raison je rejette les ressorts, que l'on ajoûte ordinairement à cet instrument, pour faciliter l'ouverture de ses branches. outre que le ressort est souvent incommode, il arrive que par sa vertu élastique, il diminüe la force de la main, qui empogne les branches de l'instrument pour operer.

La quatrieme espece d'instrument servant

---

* voyez les planches 19. et 20.

à ôter les dents, se nomme Elevatoire, ou Levier,* Cet instrument ressemble en quelque maniere au Traitoir, ou Chien, dont les Tonneliers se servent, pour engager les cerceaux autour de la futaille. il est composé de quatre pieces; sçavoir d'une Tige, ou d'une branche inferieure, d'un Ecroü en maniere d'olive, d'une branche et d'une vis. La Tige, ou la branche inferieure, se divise en plusieurs parties; sçavoir en sa partie ronde vers son extremité anterieure, et en sa partie tournée en vis, prés de laquelle il y a une mitte, qui sépare la vis d'une soye: Cette soye s'assujétit dans le manche de cet instrument au moyen d'une Rozette sur laquelle elle est rivée; Ce manche est fait en forme de Poire. La Tige de cet instrument opposée au manche, est cilindrique, et coupée un peu obliquement par son extremité: Cette extremité a dans son milieu une Goutiere suivant son obliquité: les faces obliques situées sur les cotés de cette goutiere sont dentées: l'Ecroü en olive, est percé suivant sa longueur, et par ce moyen il se monte sur la Tige, en

~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

Crry

* voyez la fig.e 1.e de la planche 21.

s'engageant dans sa vis; il s'eleve dans un endroit de la surface exterieure une eminence platte par ses parties laterales, percée dans son milieu, et arrondie dans sa circonference: La branche superieure est courbée à l'extremité anterieure; et depuis sa courbure jusqu'à l'extremité posterieure # elle est droitte; ayant une face platte ## inferieure, qui s'etend depuis sa courbure, jusqu'à la même extremité posterieure de cette branche; Toute la circonference opposée à cette face, peut être arrondie, ou à plusieurs pans; l'extremité de la face interieure du crochet a une echancrure, qui separe la même extremité en deux dents pointües: # ~~sa surface~~ la même surface est un peu dentée: ~~a l'endroit de ses dents et encore un peu plus loin~~, l'extremité posterieure de la branche se trouve plus large et plus epaisse, que ne l'est le reste de son etendüe, elle est applatie sur les côtez, et arrondie du côté du dos, et du côté du crochet: elle a une separation dans son milieu qui sert à loger l'eminence de l'ecrou: ses

parties laterales applaties sont percées, et le trou de la partie laterale gauche est placé à l'Escrou, pour retenir la vis lorsqu'elle a passé dans le trou qui est de l'autre côté et dans celuy qui est à l'Eminence de l'Escrou. de cet assemblage, il resulte une Charniére, qui assemble la branche superieure avec l'Eminence de l'écrou. Pour assembler la branche inferieure avec la superieure, il n'y a qu'à faire passer la tige, ou branche inferieure, dans l'écrou percé à jour; tournant ensuite de gauche à droit, la vis s'engagera plus ou moins dans l'Escrou, suivant que l'on tourne plus ou moins dans un sens, ou dans un autre, et par ce moyen l'extremité de la branche recourbée s'eloignera, ou se rapprochera de l'extremité anterieure de la branche inferieure.

Les dimensions de cet instrument, sont les suivantes, la longueur de la tige, ou branche inferieure, y compris sa soye, est d'environ quatre pouces: sa partie arrondie, depuis l'extremité anterieure jusqu'à sa partie tournée en vis, est d'environ un pouce: sa partie tournée

Explication de la planche 18.e contenant la figure de trois instruments servant à ôter les dents.

La figure 1.e .... Represente le Déchaussoir servant à separer les gencives des dents, vu lateralement.

a ..... Sa Tige.

B ..... Son tranchant, et sa courbure pointue.

C ..... Son Manche.

La figure 2.e .... Represente le Poussoir servant à ôter les dents en poussant de dehors en dedans, vu de façon que sa courbure et ses deux dents sont apparentes

D ..... Sa Tige

E ..... Son extremité anterieure et recourbée munie de deux especes de dents, separées l'une de l'autre par une echancrure.

F ..... Son Manche en forme de poire.

La figure 3.e .... Represente le Crochet le plus recourbé, servant à tirer de dedans en dehors les dents, ou chicots, vu lateralement.

G ..... Sa Tige.

H ..... Sa Courbure tres recourbée, munie de deux especes de dents assez pointues et divisées l'une de l'autre par une espece d'echancrure, ou gouttiere.

I ..... Son Manche.

Explication de la planche 19.e contenant la figure de deux instruments servant à ôter les dents.

La figure 1.e ... Represente le Davier, vu de façon qu'on apperçoit les courbures de ses machoires, et ses deux branches.

a: . . . . Le Corps de cet instrument.

 B. B . . . . Les Extrémités dentées et recourbées de chacune de ses machoires.

C. C . . . . L'Extremité la plus Etendüe de ses branches, servant de manche à cet instrument.

La figure 2e. . . . . Represente un autre davier, ou Pincette, dont les machoires sont recourbées de haut en bas, de droit à gauche et de gauche à droit, servant à ôter certaines dents dans des cas particuliers, vu dans toute son Etendüe et de façon qu'on apperçoit les Courbures de ses machoires et ses quatre dents.

D . . . . . Le Corps de cet instrument.

E . . . . . Son Extremité anterieure recourbée et dentée.

F . . . . Son Extremité posterieure, ou ses branches servant de manche.

Explication de la [illegible] planche contenant la figure de deux instruments servant à ôter les dents

La figure 1re. . . . Represente les pincettes droittes servant à ôter certaines dents, vües lateralement.

a: . . . . Le Corps de cet instrument.

B . . . . Son Extremité anterieure, à laquelle on remarque la Courbure de ses deux machoires et la Denture de la surface interieure.

C. C . . . . Son Extremité posterieure, ou ses deux branches servant de manche.

La figure 2e. . . . Represente les pincettes en bec de Grüe, ou de Corbeau

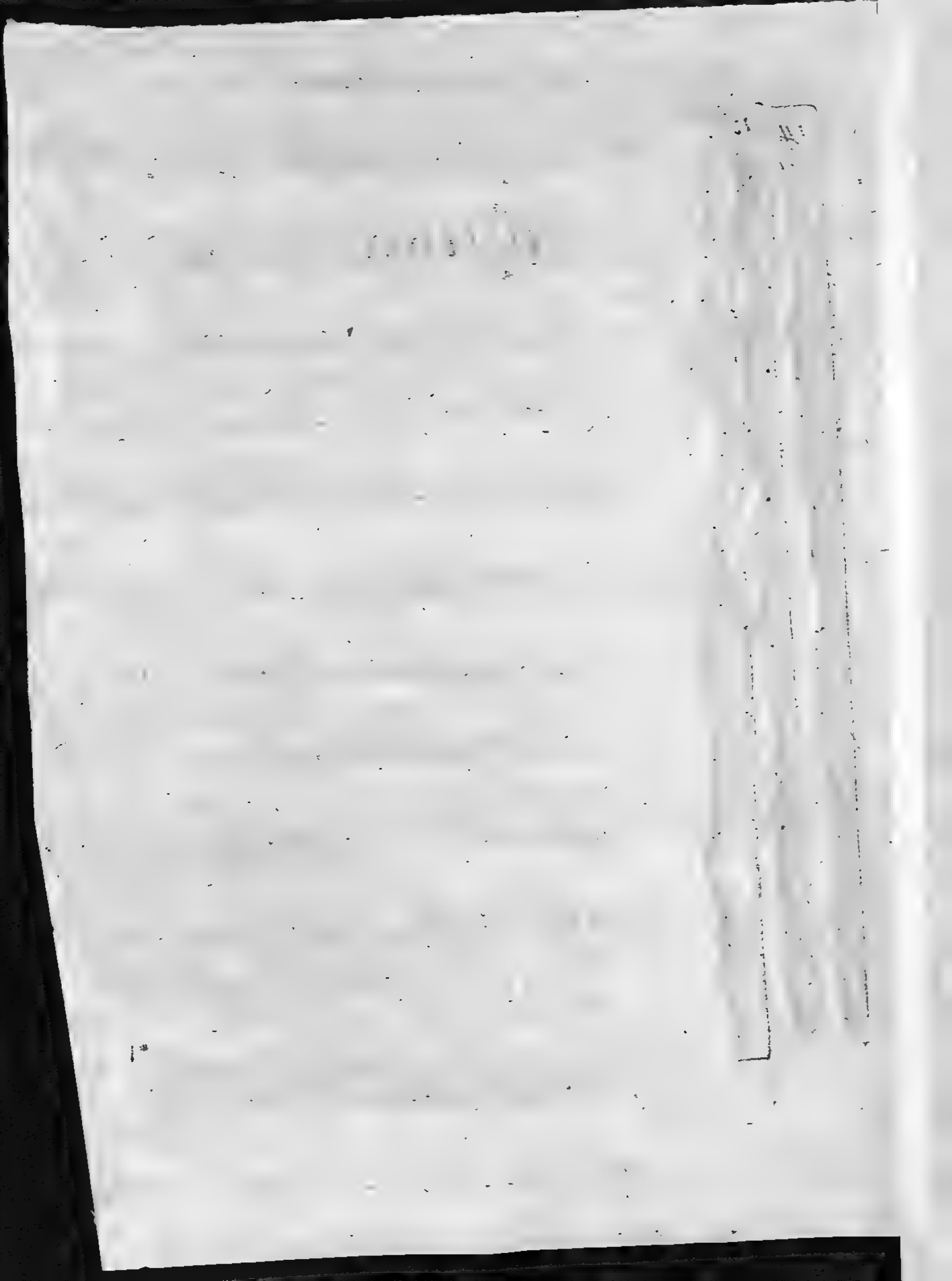
servant à ôter les racines des dents, ou chicots, vües latéralement.

D. . . . . Le corps de cet instrument.

E. . . . . Les deux machoires fermées, recourbées, pointües et dentées en dedans.

f. f. . . . Les deux branches de cet instrument servant de manche.





Sa tige est longue aussi d'environ un pouce : Sa Soye ~~est longue d'environ~~ deux pouces, et son manche de même ; l'Excavation d'environ six lignes : Sa branche superieure est longue d'environ deux pouces quatre lignes, y compris sa courbure.

Il y en a qui font un assez grand usage de cet instrument ; mais comme le point d'appuy se trouve trop éloigné de la resistance ; que d'ailleurs la tige qui appuye contre la partie exterieure de la dent, faisant fonction de la branche, se trouve, étant droite horizontallement, opposée aux dents de la branche recourbée ; toutes ces circonstances ensemble rendent cet instrument plus propre à casser une dent, qu'à l'ôter : Je sçay que M. Dionis loüe beaucoup cet instrument, qu'il dit avoir été inventé de son tems, il ajoute qu'il n'a ~~et n'avoir~~ été personne s'en servir, que feu M. Dubois Chirurgien dentiste de Loüis XIII ; Pour moy je ne m'en sers, que fort rarement, et seulement pour ôter les dents chancelantes, ou peu affermies.

~~[illegible]~~ fin du ch. 10 du tome 2.

Explication des pl. 18, 19 et 20

Chapitre 23e

Ce chapitre doit etre le 11e du Tom 2nd

~~Concernant la~~ description circonstanciée d'un nouveau pelican, et les imperfections de ceux dont on se servoit auparavant

La Cinquieme et derniere Espece de ces instruments est nommée Pelican. Cet instr sert à tirer en dehors les dents, ou les chicots. Les uns font faire le Pelican d'une façon, les autres d'une autre. Celuy que je m'en vais décrire, est construi d'une maniere qui n'a point encore paru; et j'ose dire qu'on peut s'en servir avec plus de sureté et de facilité, que de tous ceux qu'on a employés jusqu présent.

Le Pelican dont il s'agit, doit être en premier lieu consideré de plusieurs façons, par rapport aux differents usages qu'on en doit faire suivant la differente situation des dents; tant

la machoire Superieure, qu'à l'inferieure.

Si nous considerons ce Pelican par son usage, servant pour ôter les dents plus ou moins eloignées, plus ou moins grosses du côté droit de la machoire inferieure, et capable en même tems de les ôter au côté gauche de la machoire Superieure, n'ayant pour lors qu'une seule branche à crochet; nous le devons regarder comme simple. Si nous le considerons comme capable de produire le même effet, ayant encore une seconde branche à crochet, tournée dans le même sens par raport à ses courbûres, mais d'ailleurs appliquée sur le corps, ou branche de l'arbre à l'opposite de la premiere; nous le devons regarder comme repété, double, ou jumeau sur un même corps. ~~a corps contigu.~~

Si nous considerons ce Pelican comme devant servir au côté gauche de la machoire inferieure, et au côté droit de la machoire Superieure, ~~le regardant comme~~ ~~nous en connoissons un semblable~~, ~~excepté que~~ ~~la difference~~ nous le regarderons comme semblable à celuy qu'on vient de décrire, excepté que

~~puisque~~ les Courbures de ses deux branches, et celles des demies roües; seront tournées dans un sens different; quoy que d'ailleurs elles soient les mêmes: ~~et~~ pourlors c'est un second Pelican jumeau ~~de~~ de celuy auquel il ressemble. Tout cela établit quatre Pelicans semblables, montez deux à deux sur deux corps differents; quoy que d'ailleurs conformes, et ne differant entre eux que par les differents sens de la courbure de leurs branches, ~~que~~ par les differents sens de leurs demies roües et par les differents usages qu'ils produisent en operant sur les dents de l'une, ou de l'autre machoire en differents côtés; tantot en tenant cet instrument avec la main droitte au côté droit, et avec la main gauche au côté gauche. La similitude qui se rencontre, entre ces Pelicans, aux circonstances prés, que je viens de rapporter, fait qu'il suffit d'en decrire un seul, pour donner une idée parfaite de la

Structure de tous les autres et de leur usage en particulier.

Le Pelican simple * est celuy, qui n'a qu'une seule branche coudée, et une seule demie roüe. Il est composé d'un Corps, ou d'une piece de bois, d'un ~~espece~~ Essieu, d'une Goupille, d'une branche, d'un petit Crochet en forme de fer à Cheval et d'une vis; le tout d'acier.

Le Corps de cet instrument *, doit être d'un bois ferme et solide, ~~sujet à s'eclater~~, tel que le bois de buis, de Cormier &c.a de la longueur d'environ ~~Cinq~~ pouces, de l'Epaisseur d'environ dix lignes et de la largeur dans sa plus grande ~~partie la plus~~ Etendüe ~~large~~ d'environ un pouce: Dans les Dimensions de cet instrument, il y a plusieurs choses à considerer; ~~Son~~ Corps proprement pris comprend le Centre et la partie moyenne de sa longueur: sa surface laterale gauche en Convexe: ~~il forme une Eminence naviculaire qui rend Convexe dans son Centre, sa surface laterale gauche~~, Cette ~~Eminence~~ Convexité sert à deux fins; 1.° pour

* voyez la ~~fig~~ planche 23.e

~~* voyez la fig. 2.e de la planche~~

* voyez la fig.re 2.e de la planche 21.e

vendre l'instrument plus propre à être empoign.
2°. pour le fortifier davantage dans l'endroit où
il est percé d'un trou tres considerable, qui sert
à recevoir l'essieu et à le fortifier. pour donner
encore plus de force au corps de cet instrument,
on prend deux lames de fer ou de laiton suffisament épailles
et larges; on les engage en dedans et en dehors,
suivant la longueur du manche, sans quelles
excedent le niveau de sa surface: on les y
assujetit par quatre goupilles rivées à rivures
perdües, percant de part en part; son
extremité anterieure doit être regardée comme
branche inferieure; et la posterieure comme
le manche de cet instrument.

H° ou de leton,

à l'extremité anterieure de cette
sorte de branche, est placée une espece de demie
roüe ovalaire qui luy est contigüe; cette demie
roüe est platte dans ses cotés, non dentée, large
d'environ dix lignes, élevée d'environ cinq à

6 ou 7

591

Six lignes, et Epaisse d'environ deux lignes : Cette demie voie est prise dans l'extremité anterieure de la tige, ou branche inferieure : là elle est située de telle façon, qu'elle incline un peu obliquement de dehors en dedans, et de haut en bas : L'extremité gauche de l'ovale, que sa circonference décrit, excéde la surface laterale gauche d'environ deux lignes ; tandis que celle qui luy est opposée, est quasi à niveau de la surface exterieure de l'Extremité du Corps de cet instrument : La surface platte inferieure de cette demie voie est enfoncée d'environ une ligne, prés du bord oblique de la face inferieure de la branche inferieure : la même surface de la demie voie panchante, comme nous avons dit, excede un peu, du côté de la circonference, le niveau de la surface inferieure de la branche, ou tige du corps de cet instrument : Toutes ces dispositions servent à porter la demie voie du côté du Crochet

de la branche recourbée; tandis que par ses courbures, cette branche s'eloigne d'elle: ces courbures servent encore à faire porter la demie roüe, dont la circonference n'est que tres peu convexe, sur plusieurs dents à la fois, en jnclinant du Coté des Gencives, et même appuÿant en partie sur elles.

Sur toute la circonference de cette demie roüe, on ajoûte un ou deux morceaux de peau de Bufle proportionnés à son epaisseur: on les attache avec de la Colle forte; et pour mieux fortifier cette demie roüe, on colle aussi sur ses surfaces plattes, un ou deux morceaux de Taffetas ou de toile fine: on met par dessus le tout un linge, qu'on arrête proprement par une ligature de fil à l'Endroit de la jonction de la demie roüe au Corps de cet jnstrument; Et + à la face superieure de cet jnstrument

+ pour la propreté on change de tems en tems ce linge.

est pratiqué une Entaille prise dans l'Epaisseur de son Corps, qui se portant obliquement de dehors en dedans, en s'étendant davantage, se termine par un demi Cercle, au delà du Centre de la Surface Superieure.

Cette Entaille est profonde dans cet endroit d'environ deux lignes, un peu moins du Coté de la demie voie; et cela pour écarter davantage la Surface Superieure de la demie voie, de la Surface inferieure de la branche à Crochet. Ces Surfaces se trouvent d'ailleurs Eloignées l'une de l'autre par un vuide d'environ deux lignes, qui regne entre la Surface de l'Entaille, et la Surface Superieure de la demie voie.

au centre du corps de cet instrument il y a un trou d'environ quatre lignes de diametre. Ce trou percé d'outre en outre: il est d'environ Cinq lignes de

diamètre: ~~Ce trou~~ il sert à loger vn Essieu,* qui s'assujetit par son milieu dans ce même trou, au moyen d'vne goupille,* qu'on place dans vne Engrainure pratiquée dans l'Entaille suivant sa longueur; et qui s'introduit ensuite dans vn trou pratiqué dans le Corps de l'Essieu. il faut observer que l'Essieu, dont le Corps doit avoir vn diamètre proportionné à ce trou, est plus gros dans vn Endroit, que dans l'autre; c'est pourquoy on l'arrête avec la goupille par la partie la plus Etroitte de son Corps.

La partie de cet Essieu qui excede l'Entaille sert à recevoir la branche recourbée, en faisant la fonction de pivot. il reçoit aussi vn Crochet servant à arrêter la branche par vne Engrainure près de sa Tête, ou de son extremité; la longueur de cet Essieu, lorsqu'il doit servir à arrêter deux branches, est en tout d'environ vn pouce; celle de son Corps servant de pied d'Estal, d'environ

595

~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

6c57

* voyez la fig.e 1.e de la planche 22.e

* voyez la fig.e 2.e de la planche 22.e

Cinq lignes et demie; Celle de Chaque Tige ou pivot, (Car il en doit avoir deux, lorsqu'il sert à recevoir — deux branches à un Pelican double) doit être d'environ deux lignes ~~de longueur~~; son diamettre d'environ trois lignes d'Epaisseur: l'excedant de la longueur de cet essieu est employé pour les — deux gorges ou rainures, et pour les têtes qui les couvrent. Chaque rainure est profonde dans — toute son étendüe d'environ une demie ligne, large d'autant.

La branche recourbée * se divise en — trois parties, en Tige; en extremité anterieure, — ou Crochet; et en extremité posterieure, ou annulaire. Sa Tige est quarrée: elle a une surface superieure percée en forme ~~[illegible]~~ d'écrou pour recevoir la vis qui soutient le Crochet en fer à Cheval *; une surface inferieure, et deux laterales. Cette Tige est Epaisse d'environ deux lignes, large de trois du Côté de son extremité posterieure, ~~[illegible]~~ et de deux lignes vers —

~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

* voyez la fig.re 3.e et 4.e de la planche ~~[illegible]~~ 22.e

* voyez la fig.re 5.e et 6.e de la planche ~~[illegible]~~ 22.e

la premiere recourbure: la longueur de cette tige est depuis l'anneau, jusqu'à la premiere recourbure, pour l'ordinaire, d'environ un pouce et dix lignes; le reste de cette tige, ou branche, s'employe à se — recourber en differents sens, et à former son crochet; la premiere courbure se porte de droit à gauche; la seconde de dedans en avant, et de gauche à droit; et la troisieme, en se courbant de haut en bas, forme le crochet.

La premiere courbure est d'environ - sept lignes d'étendüe hors d'oeuvre: la seconde - a la même étendüe; et la troisieme est d'environ six lignes.

A la face interieure du crochet, il y a une goutiere, qui regne dans toute son étendüe, et dont les bords sont dentés jusqu'à l'extremité du crochet par de petites traces, ou sillons traversés, faits — à la lime: une echancrure divise l'extremité de ce crochet en deux dents egalles: son extremi

posterieure, ou annulaire, est platte, arrondie par sa circonference, et percée dans son Centre d'outre en outre par un trou d'environ trois lignes de diamettre : l'Epaisseur de cet anneau est d'environ deux lignes, du Coté de la Surface platte, et il a la même épaisseur du Coté de la Surface circulaire.

Il faut remarquer que si l'on monte une seconde branche à Crochet sur le Corps de ce même Pelican, elle sera recourbée dans le même sens ; mais appliquée à la face et à l'extremité opposée à celle que la premiere branche occupe. on observe la même circonstance pour la Situation de la seconde Entaille, qui la doit recevoir.

Il faut encore remarquer, qu'au Pelican servant à ôter les dents du Coté gauche de la machoire inferieure, et du Coté droit de la machoire superieure les Courbures de la branche seront tournées à celuy cy dans un sens opposé, c'est à dire, de gauche à droit,

et de droite et de gauche, excepté la derniere, qui sera dans les unes et dans les autres de ces branches recourbées toujours recourbée de haut en bas, formant ainsi le crochet de leur extremité anterieure.

La branche recourbée sera arrêtée dans l'entaille en sa partie annulaire par le petit crochet en fer à cheval, qui s'engagera dans la rainure de la partie de l'essieu, qui sert de pivot. Ce crochet a de plus une queüe formée par une petite lame percée d'un trou à son extremité, pour donner passage à une petite vis, * qui l'assujétit dans le petit écrou pratiqué à la surface superieure de la tige de la branche à crochet. La longueur de cette queüe ou lame, est d'environ dix lignes: son epaisseur d'environ une demie ligne; de même que celle de son fer à cheval, qui en se logeant dans la rainure du pivot, entre sa tête et la surface platte de l'anneau, assujétit la branche par sa partie la plus étendüe dans la cavité demi circulaire de l'entaille; tandis

* voyez les fig. 7.e et 8.e de la planche 22.

que le reste de la branche se loge, en s'avançant du côté de la demie voie dans l'entaille ; de cette façon l'instrument se trouve monté, et en état d'agir ; tandis que l'extremité posterieure sert de manche ; quoi qu'on y ait monté une seconde branche, et que l'on y ait pratiqué une seconde demie voie ; et alternativement le dentiste se servant de l'autre branche, le premier Pelican servira de manche à l'autre.

Le tout ainsi disposé, on peut à sa volonté ôter, ou remettre toutes sortes de branches à cet instrument ; pour vu que d'ailleurs chacune soit garnie d'un petit crochet en fer à cheval ; pourvu aussi qu'elles ayent leur anneau proportionné à la grosseur du Pivot ; et que de même la circonference de l'anneau soit proportionnée à l'étendue de la partie circulaire de l'entaille, qui la doit recevoir, sans que la surface superieure de la branche excede le niveau de la surface superieure du corps du Pelican ;

Et que le fer à Cheval soit proportionné à la rainure, qui doit le recevoir.

En Suivant les circonstances, que je viens d'indiquer, on multipliera ces Pelicans jusqu'au nombre de quatre, qui se reduiront à deux Pelicans doubles; lesquels seront propres et convenables à executer tout cequi se peut pratiquer avec le Pelican, bien mieux que ne le feroient ensemble tous ceux que l'on a inventés, rectifiés, et mis en usage jusqu'à présent.

Chaque branche du Pelican recourbée à crochet doit être d'un bon acier. Ces branches doivent être polies et unies, sans aucun autre ornement; Tous leurs angles mousses, et ceux de leurs recourbures obtus; afin de ne point incommoder les lèvres ou les joües.

On fait ces branches plus ou moins longues, proportionnant la longueur des recourbures à celles de la tige, proportionnant de même la grosseur

Corps

du Crochet, qui est plus grande dans les plus grandes branches, et plus petite dans les plus petites. Il faut observer que la tige de chaque branche ait toujours par sa partie posterieure et par sa tige une dimension égale, et qu'on ne doit diminuer leur volume, que vers leur extremité anterieure.

La premiere de ces circonstances sert à rendre toutes sortes de branches propres à tourner sur le même pivot et à se placer dans la même entaille : La seconde circonstance fait que diversifiant les proportions anterieures des branches, on en aura par ce moyen, dont le Crochet sera proportionné à tirer certaines dents, ou racines ; et d'autres à tirer des dents et racines d'un different volume et d'une differente figure ; en un mot pour suppléer à tous les cas que l'on peut rencontrer dans l'~~extirpation~~ extraction des dents, les branches seront plus ou moins longues par leurs recourbures, selon que l'on voudra éloigner plus ou moins de la demie

roüe ~~[illegible]~~ la derniere Courbure, que forme le Crochet.

Quant à la trempe de ces branches, elles doivent être tres moderément trempées, un peu plus vers les dents du Crochet; afin qu'elles soient moins ~~que la branche devint justement soit moins~~ cassantes; Mais il faut pourtant qu'elles ayent ~~ait~~ une force sufisante; pour ne pas plier ~~[illegible]~~ dans l'effort; et afin que les dents du Crochet ne s'ecrasent pas, et qu'elles ne viennent pas à se fausser ~~se faussent point~~.

Quoy que le Pelican, dont je viens de donner la description, ait assez de raport à ceux dont on se sert ordinairement, il ne laisse pas d'en ~~quand~~ être different; Ce qu'on reconnoitra en examinant bien sa ~~dans toute sa construction, et encore plus par ses Effets;~~ Construction; Et encore mieux lorsque ~~Ce que l'on reconnoitra en obtenant~~ par la difference qui l'usage fera voir la difference avantageuse ~~se rencontre Entre Celuy cy et tous les autres; Et~~ de ses effets.
~~particulierement par son Usage~~.

Dans Celuy cy les Entailles affermissent les branches dans leur action; avantage qui ne se rencontre pas dans les Pelicans, dont on s'est servi jusqu'à present; parceque il faut à Ceux là Envelopper

Ceux

la branche de linge, ou d'autre matiere semblable, pour l'affermir avec son Corps; et nonobstant cette precaution, Elle est souvent peu ferme; ce qui rend par consequent son action moins sûre.

Les ~~deux~~ demies Roües se trouvent un peu plus basses que ~~[illegible]~~ l'Extremité des Crochets, afin qu'elles appuijent en partie sur la gencive, ~~et~~ beaucoup moins sur les dents, que ne font les demies roües ~~et moins sur les dents, comme font la demie roües des~~ des autres Policans, ces dernieres etant sujettes à enfoncer, ~~Soit qu'elles soient Concaves ou convexes~~ ou ébranler les dents, parcequ'elles ne portent pas ~~etant alors sujetes à Enfoncer, ou Ebranler les dents~~ en partie sur la gencive et en partie sur la dent, comme ~~sur lesquelles Elles s'appuijent dans un endroit plus Elevé~~. le font celles que je propose.

La Convexité de l'ovale de la demie roüe de Celuy dont je parle, répond par sa pente à l'Extremité de la face interieure du Crochet; Cequi fait que sa puissance agit mieux; la garniture violette de la Convexité empeche que la gencive ne soit froissée, n'y ~~[illegible]~~ contusionnée; Et lorsque la demie roüe est posée sur la gencive, comme nous l'avons dit, la levre se trouve logée à la partie inferieure de la demie roüe, sur la face opposée aux Entailles.

Il y a des Pelicans, qui au lieu de demies voüe convexe, ont une piece ajoutée et mouvante, en forme de demi croissant, d'environ un pouce de longueur et d'environ deux lignes de largeur. Cette piece est concave à sa face anterieure; et lorsqu'elle est montée, sa concavité pose contre plusieurs dents, qui doivent luy servir d'appuy, tandis que le Pelican agit. Cette piece ajoutée doit être fixe; mais elle ne l'est pas toujours sur le même appuy, pendant que le corps de l'instrument sur lequel elle est montée, a la liberté de se mouvoir de droit à gauche, et de gauche à droit, sans que l'extremité engagée dans la charniere, qui la joint à la demie voüe en croissant, puisse se transporter d'un lieu à un autre sans deplacer ce croissant; ce qui produiroit un mauvais effet; l'ecartement, que ce mouvement produit, agissant dans l'endroit du Pivot, avance ou recule la branche. pendant qu'il produit cet effet, il arrive souvent un inconvenient qui en produit un autre, et qui consiste

En ce que ce Croissant attaché par le moyen de la Charniere à l'extremité anterieure de la Tige, se trouve souvent deplacé, lorsque le Corps de cet instrument decrit une ligne oblique, en se portant de gauche à droit, et de droit à gauche; il resulte de là, que le Croissant étant deplacé, il ne se rencontre plus de resistance, et que par consequent la puissance ne peut plus agir; d'ailleurs, il n'est pas possible de se servir de cet instrument dans plusieurs Cas, qui quoy que particuliers, ne laissent pas d'être assez ordinaires; Ce qui fait que cette Espece de demie roüe, ou de Croissant, etant concave par sa face anterieure, si les deux ou trois dents voisines de celle qu'on veut ôter manquent, l'on ne peut plus appuÿer ce croissant sur les dents voisines de la breche, de même que l'on appuïe la demie roüe de mon Pelican. Lorsqu'il s'agit d'ôter la derniere, ou l'avant derniere des dents, ou quelque autre qui est restée seule après la perte de plusieurs autres du même côté, la demie roüe en Croissant, non plus que celles

qui n'ont pas une pente oblique de dehors en dedans, et de haut en bas, ne pouvant point s'appuïer sur les gencives, font que ces Pelicans ordinaires deviennent inutiles dans ces deux derniers cas, comme dans plusieurs autres.

En inclinant et courbant de haut en bas les dernieres voies de mon Pelican, je l'ay rendu propre à me servir en toutes sortes d'occasions, en observant les circonstances que j'ay dites ailleurs. Ce n'est qu'après plusieurs experiences dont le succez a heureusement répondu à mes intentions, que je luy donne la preference sur tous les autres Pelicans. Par les raisons que je viens d'exposer, il est aisé de comprendre les inconveniens auxquels les Pelicans ordinaires sont sujets.

Les Courbures des branches du Pelican dont je me sers, facilitent beaucoup l'extraction des dents; par ce qu'elles les tirent dans un sens horizontal et presque vertical, en même tems de dedans en dehors, quoique les dents soient éloignées; [illegible]

pourpeu que l'on sçache d'ailleurs manier cet instrument ~~quoy que les dents soient Eloignées~~; aulieu qu'il n'est pas possible de bien tirer de l'alueole une dent Eloignée, auec les branches droittes; sans risquer d'interesser les dents qui sont à coté, et sans gêner dauantage les commissures des levres.

La commodité de la premiere Courbure sert à loger la Commissure des levres sans les gêner, quoy qu'on Eloigne le Crochet de la demie voie; on s'apperçoit par ce seul usage que les branches droittes n'ont point ces auantages; car elles gênent considerablement les Commissures, lorsqu'on est obligé d'Eloigner le Crochet de la demie voie; d'ailleurs elles Ebranlent, ou renuersent souuent les dents, qu'on veut conserver dans leur place, en portant obliquement celles que l'on ôte, sur celles cy.

Pour profiter des avantages, que mon Pelican peut produire, il faut en auoir deux semblables, montez chacun de deux branches recourbées, à la

differences que ces branches soient recourbées dans un sens different, de même que les demies voües, pour ôter les dents des deux côtés des deux machoires : l'un sert pour le côté droit de la machoire inferieure, et le côté gauche de la machoire superieure ; l'autre au contraire sert pour le côté gauche de la machoire inferieure, et le côté droit de la machoire superieure : les longues branches servent aux dents éloignées et les courtes à celles qui approchent des incisives.

Il faut remarquer que le Pelican qui sert au côté droit de la machoire inferieure, ne peut servir au côté gauche de la machoire superieure, qu'en le changeant de main. de même celuy qui sert au côté gauche de la machoire inferieure, ne peut servir au côté droit de la machoire superieure, qu'en le changeant aussi de main.

L'on pourroit encore faire un Pelican double, * qui à ôter les dents en tous les endroits de l'une et de l'autre machoire ; pourvû que les branches et les demies voües fussent tournées et courbées dans un sens

---

* voyez la planche 24.e

opposé ; c'est a dire lorsque la demie voie et la — branche seroient tournées à une extremité de droit a gauche, la demie voie et la branche de l'extremité opposée fussent ~~seroient~~ tournées de gauche a droit. Celuy cy me paroît plus — commode ; Mais comme le crochet d'une de ces branches tourneroit du côté du dedans de la main, tandis qu'on — opereroit avec l'autre, et qu'il pourroit incommoder en operant, je me suis determiné à donner la preference aux autres.

Je Conseille d'en avoir deux, chacun monté de deux branches, dont la courbure soit tournée dans l'un en chaque branche de droit a gauche * et — dans l'autre de gauche à droit *, de même que je l'ay dit ailleurs, parce qu'il se peut trouver deux, ou trois — dents à tirer à la même personne, et qu'elles peuvent n'être pas du côté où cet instrument pourroit les tirer seul. L'operateur ayant dans ses deux mains les deux Pelicans — montés de branches convenables par rapport à leur — proportion et à celle des dents qu'il doit ôter, il luy —

*. voyez la planche 25.e

*. voyez la planche 26.e

est facile de tirer plusieurs dents consecutivement l'une aprés l'autre, sans quitter la bouche du malade; au lieu qu'on ne peut avec ceux dont je viens de parler, ôter deux dents l'une aprés l'autre ~~sans quitter~~ a moins qu'on ne quitte la bouche du malade, lorsqu'elles sont placées aux deux côtes de l'une, ou de l'autre machoire; amoins que de suspendre l'extraction de la seconde dent, quand on en a ôté une, afin d'avoir le tems de changer de branche; cequi est impatientant et incommode, tant pour l'operateur, que pour ceux qui se rencontrent dans la facheuse necessité de souffrir les operations.

fin du ch 11 du tome 2.

Chapitre 24^e

~~Concernant~~ les usages du Pelican, servant à ôter ~~plus commodément~~ certaines dents, qu'on ne sçauroit tirer aussi facilement avec tout autre instrument.

Ce chap. doit etre le 12e du tom 2^ond

De tous les instruments qui servent à ôter

les dents, ~~un~~ un Pelican tel que Celuy que je décris, me paroît être le plus utile : son Effet est plus prompt et plus assuré, que Celuy de tous les autres, quand on le Sçait bien manier ; Sans quoy le Pelican quelque parfait qu'il puisse être, est le plus dangereux de tous les instruments qui Servent à ôter les dents ; En observant les circonstances requises, nous ôtons par son moyen quantité de dents, et quantité de racines, que nous ne pourrions pas ôter, s'il n'avoit pas ~~les perfections que je luy ay donnée~~ la perfection que je luy ai donnée.

Si l'on se Sert du Pelican, le malade étant Situé d'une façon convenable ; on observera avec attention les circonstances Suivantes.

Lorsqu'on ouvre la bouche de quelqu'un pour luy ôter une dent, il faut observer de ne pas trop Eloigner la machoire inferieure de la Superieure ; parceque negligeant cette precaution, on s'expose à causer une luxation à cette partie, Comme il arriva à Angers à une Religieuse de Sainte Catherine, Suivant le rapport de la Religieuse même et des autres Religieuses du

même monastere; le Chirurgien en fut si effrayé, qu'il ne sçut comment s'y prendre pour y remedier, ce qui obligea d'avoir recours à un autre Chirurgien plus experimenté que celuy-là.

Les racines et les dents qui tiennent beaucoup, et qui ont de la prise du côté de leur face interieure, sont tirées avec le Pelican. la manoeuvre qu'on pratique, pour tirer les racines en particulier avec cet instrument, ne differe point de celle qui convient pour ôter les dents entieres. on observe que la position de la demi-roüe et du crochet ne doit point differer en l'un et en l'autre côté des machoires, qu'autant qu'il est necessaire d'eloigner ou d'approcher la demi-roüe du crochet, à proportion que la dent qu'on veut ôter est eloignée des incisives, et celles cy des molaires.

Pour affermir la branche contre le corps de cet instrument, on éloigne le crochet de la demi-roüe, et on met entre la branche et la ~~feuillure~~ ou entaille un petit morceau de papier roulé: si la branche s'en ecartoit, on l'y

arrêteroit avec un petit lacet, dont on entoureroit l'instrument.

Les dernieres molaires de la machoire inferieure sont quelque fois tres difficiles à ôter, à cause de leur Eloignement, et de l'Epaisseur de l'os en cet endroit: il y a même des cas, où il est impossible d'en venir à bout avec le Pelican; surtout lorsque le nombre de trente deux dents est complet, à cause du peu de prise que le crochet du Pelican trouve sur la couronne de ces sortes de dents; parcequ'elles paroissent toujours beaucoup moins que les autres. ~~leur sortie cause neanmoins quelquefois~~ Lorsqu'elles percent, il arrive neanmoins quelquefois des accidens si facheux, qu'on est obligé de les ôter de quelque maniere que ce soit.

Il y a de grosses molaires, qui sont encore tres difficiles à tirer, lorsqu'elles ont plusieurs racines, et qu'elles sont ~~adherentes~~, ou barrées. + Ecartées quand elles sont Ecartées, elles ~~causent de l'Ecartement à~~ rompent ou dilattent l'alveole; parceque le colet de la dent est plus menu que le corps, et que leurs racines sont trop Ecartées les unes des autres par leur extremité.

Pour remedier à la fracture ~~aux Ecartements~~ de l'alveole, lorsqu'on a tiré une pareille dent, il faut presser les gencives avec le pouce et le doigt indicateur : on rapproche ainsi les parties qui sont divisées ou rompues, ~~pieces qui sont Ecartées~~, lesquelles se rétablissent bien tôt d'elles mêmes, les fibres de cet os étant peu serrées.

S'il arrive que quelques portions des parois osseux ~~alveoles~~ de l'alveole, soient Ecartées, ou ayent souffert un ~~un~~ deplacement total ; on doit absolument ôter ces portions d'alveoles, parcequ'elles ~~qui~~ ne peuvent pas se réünir. En ce cas, il faut les regarder comme un corps Etranger Et nuisible. quant aux pieces osseuses, qui sont Encore attachées par quelqu'une de leurs parties, il faut les rétablir dans leur lieu naturel avec une sonde, ou avec quelque autre instrument convenable, qu'on introduit pour cet Effet dans l'alveole. apres avoir rétabli les alveoles, on comprime les gencives suffisament pour les raffermir.

Les dents, dont les racines sont barrées, sont

plus dangereuses à ôter, que celles qui sont écartées; par ceque cette substance spongieuse de laquelle nous avons parlé ailleurs, se trouvant renfermée dans l'espace des racines des dents, il est impossible de tirer ces sortes de dents, sans emporter cette portion spongieuse, ou sans rompre les racines de la dent qu'on veut ôter: voila cequi a donné occasion à l'erreur du peuple, qui croit que ces sortes de dents ont une barre, qui prend de l'une des racines à l'autre.

Si les dents, qui ont leurs racines crochües, emportent, ou écartent certaines portions de l'alveole; cela n'arrive que par ceque les dents ont plus de force, que la portion de l'os qui s'oppose à leur sortie; si au contraire les dents sont plus foibles que les alveoles, elles se cassent, et leurs racines restent dans les cavités de l'alveole où elles sont enchassées.

Ce ne sont pas seulement les dents barrées, qui sont difficiles à ôter; il y en a de figurées de telle façon par leur racines, soit qu'elles soient recourbées

dans un sens, ou dans un autre, quelque fois ~~quand~~ en maniere de crochet; qu'il n'est pas possible de les ôter, sans s'exposer aux mêmes inconveniens, quelque parfait que soit l'instrument dont on se sert, et quelque ~~adroitement~~ precaution que prenne l'operateur le plus adroit.

Il y a des dents adherantes aux alveoles, de telle façon que leurs racines se trouvent confondües et intimement unies, avec les parois de leurs alveoles. Ces dents ne peuvent être ôtées, ~~sans qu'il n'arrive~~ qu'une portion de l'os maxillaire, et même de la cloison des alveoles, ne les suive; à moins que la dent ne se casse. Ce qu'il y a de plus facheux en cela, c'est qu'avant d'operer on ne peut nullement distinguer cette facheuse disposition; et que d'ailleurs, quand on la reconnoîtroit, on n'en tireroit aucun autre avantage, que celuy de faire un pronostic desavantageux au sujet, capable de l'intimider dans un cas semblable. on ne peut se mettre à couvert de la violence que l'on a été obligé de faire malgré soy, qu'en faisant connoître à la personne

à qui on a tiré de semblables dents, qu'il n'a pas été possible de les luy ôter autrement, luy faisant comprendre que ce ne sont que les circonstances fâcheuses, qui rendent ces sortes d'operations laborieuses et sujettes à cet inconvenient.

Pour ôter avec le Pelican, les racines, ou les dents molaires, et canines du côté droit de la machoire inferieure, on fait asseoir le sujet sur une chaise basse; ensuite l'operateur se met derriere, et appüie la tête du même sujet contre sa poitrine pour l'affermir: il porte le doigt indicateur de sa main gauche sur la face exterieure des dents de cette machoire, le doigt du milieu sur le menton, l'annulaire, et l'auriculaire dessous, entre la symphise et l'angle droit inferieur de la machoire inferieure: il tient l'instrument de la main droitte, il pose sa demie roüe sur la gencive et les dents les plus proches des racines, ou de la dent qu'il veut ôter. aprés cela, il pose le crochet du Pelican sur la partie moyenne de la face interieure de la dent qu'il doit enlever, ou il le descend plus bas. s'il n'y a point de prise, pour affermir ce

crochet dans cet endroit et aider son action; l'operateur pose le pouce de la main gauche dessus, et le doigt indicateur à côté; ou bien il fait servir le doigt indicateur a abaisser la levre, et tirant et élevant le tout un peu de droit à gauche, il fait sortir ainsi les racines, ou la dent de l'alveole. les dents semblables du côté gauche de cette machoire, seront tirées de même, en tenant l'instrument de la main gauche, faisant agir la main droitte de la même maniere, que l'on a fait agir la gauche de l'autre côté.

Pour ôter les incisives de cette machoire, l'operateur doit être placé devant le sujet, tenant l'instrument de sa main droitte, ou de sa main gauche, s'il est necessaire. Ensuite il pose le crochet et la demie roüe du Pelican, comme il vient d'être dit, tenant les dents voisines avec le doigt indicateur et le pouce de la main opposée à celle qui tient l'instrument, pour assujetir la machoire dans les mouvements qu'il faut faire, pour ôter la dent.

A l'égard des racines, ou des canines et molaires du côté droit, ou du côté gauche de la machoire superieure

(6 m)

619

le manuel est le même, que pour celles de l'inferieure; par ceqi il faut du côté droit, ou du côté gauche, tenir l'instrument de la main du même côté que se trouve la racine, ou la dent qui doit être ôtée, et porter le pouce de la main opposée à celle qui tient l'instrument, sur la partie inferieure de la ~~face interieure~~ Surface exterieure du Crochet, mais au dessus du Crochet, afin que ces deux doigts conduisent et poussent le Crochet dans son action. Lorsque les dents qu'on ~~veut ôter~~, ne sont pas ~~les plus posterieures~~ des plus eloignées, on affermit le menton ~~avec~~ les autres doigts; au lieu que quand elles le sont, on ne peut porter que le pouce, sur la partie inferieure [illegible] du Crochet.

le doigt indicateur se pose egallement sur la surface exterieure;

Si l'on veut ôter les incisives de la machoire superieure, le sujet etant assis sur une Chaise basse, l'operateur est situé derriere, et affermit la tête du même sujet, comme il a été dit. pour ôter celles du côté droit, il tient l'instrument de sa main droitte, appuijant le pouce et l'indicateur de sa main gauche sur le Crochet pour faciliter la sortie de la dent, le reste des doigts

ccc

de cette main portant dessus et dessous le menton, pour
l'assujetir. Lorsqu'on veut tirer les dents du côté —
gauche, on observe les mêmes circonstances; changeant
seulement les fonctions de l'une, et de l'autre main.

S'il arrive qu'une dent se casse sous l'instrument,
il faut faire son possible pour ôter tout ce qui en reste.
S'il y a en cela trop de difficulté, il faut differer l'operation,
en attendant que la disposition devienne plus favorable;
a moins qu'une hemorragie produite par l'artere, qui
se trouve toujours dans le canal de chaque racine d'une dent, —
ne fournisse trop de sang, la dent étant cassée, et que
cette hemorragie n'ait pu être arrêtée par les moyens
qui seront indiqués dans la suite; ou que la douleur ne
nous y oblige; parce qu'avec le tems ces racines se
découvrent de dessous les chairs en se détachant de l'os
de l'alveole; ce qui fait qu'elles sont alors plus aisées —
à ôter, et que le dechirement n'est pas si considerable.

S'il y avoit des secrets, pour tirer les dents avec
autant de facilité, que les operateurs des carrefours et —

places publiques tâchent de le persuader au peuple, Je conviens qu'on ne pourroit assez les payer, puisqu'on épargneroit ~~par consequent~~ beaucoup de douleur à ceux qui ont le malheur d'être attaqués du mal de dents et d'en être tourmentés violemment : la connoissance que j'ai des dents et des maladies qui les affligent, m'a toujours fait croire, que ces sortes de Gens, n'avoient qu'une metode propre à fasciner les yeux du public ~~et lui en imposant frequemment~~ ; la peine que j'ai prise, pour tâcher de découvrir le mistere de ces affronteurs, m'a éclairci et mis entierement au fait de leur Supercherie : toute leur adresse consiste à gagner quelques pauvres malheureux, qui se fourrent parmi la ~~multitude~~ populace attentive au recit des promesses de l'imposteur ~~du miserable~~ Empirique : les feints malades à gages, se presentent à divers tems, et le pretendu operateur, qui tient dans sa main une dent toute prête envelopée dans une membrane très fine avec du sang de poulet, ou d'autre animal, introduit sa main dans la bouche du feint malade et y laisse la dent qu'il tenoit cachée ; après quoy il n'a

qu'à toucher, ou faire semblant de toucher la dent, avec une poudre, ou une paille, ou avec la pointe de son Epée; il n'a même, s'il veut, qu'à sonner une ~~cloche~~ clochette à l'oreille du pretendu patient, qui l'avale pendant ce tems là, ce qu'on luy a mis dans la bouche; ~~et~~ on le voit aussitôt cracher du sang et une dent ensanglantée, qui n'est pourtant, que la dent que l'imposteur avoit ~~introduit~~ introduite dans sa bouche; ~~par un de ses tours, qu'on appelle, tours de passe passe, qui ces gens là sçavent si bien pratiquer en escamotant.~~

Si dans la foule quelqu'un trompé par ce stratagême, se presente pour se faire tirer une dent, la poudre, la paille &c.a n'étant plus de mise, l'operateur ambulant trouvera bien ~~vite~~ une defaite; il ne manquera pas de supposer, que la fluxion est trop forte; qu'il faut patienter encore quelques jours, ou bien que cette dent, est une dent oeillere, qu'il ne faut point tirer; parceque ces sortes de dents &c.a sont, comme ces Empiriques le prétendent, relatives à l'oeil, qui seroit, disent ils, bientôt perdu, si l'on ôtoit ces sortes de dents. Si ces ~~joueurs~~ affronteurs

avoient bien appris la partie de la Chirurgie qu'ils ~~font~~ avoissent
par une imprudente pratique et une ignorance grossiere
~~Semblant de pratiquer~~, et ~~qu'ils eussent consulté~~ s'ils avoient étudié l'anatomie,
ils auroient connu, que les nerfs qui vont aux Canines,
sortent de la même source, que ceux des autres dents;
et que l'oeil n'a pas plus de communication avec les ~~dents~~
dents qu'ils appellent oeilleres, qu'avec les autres.

Il y a autant de dents oeilleres pour ces pretendus
Dentistes, qu'il y a de dents dans la bouche; car pour peu qu'ils
en rencontrent qui leur paroissent difficiles à ôter, ils
renguainent bien vite leur épée, avec la pointe de laquelle
ils se vantoient de les ôter, et remettent ainsi dans le fourreau
tous les coups adroits, dont ils font parade dans les provinces,
et à Paris sur le pont neuf, theatre ordinaire de ces
imposteurs, qui ayant alarmé les malades par cette
fausse opinion des dents oeilleres, les assurent après cela
que moyennant une certaine somme, ils ne laisseront
pas ~~...~~ de les guerir, et qu'ils ont pour leur mal, un
remede immanquable, dont ils possedent eux seuls le secret;
les malades qui ont la foiblesse de les croire, se trouvent

à la fin les duppes de leur ~~[struck out]~~ pratique temeraire, aussi bien que de leur mauuaise Theorie.

Afin de détromper le vulgaire au sujet des dents oeilleres, je me sens obligé d'auertir, que j'en ay tiré un grand nombre, sans qu'il soit arrivé aucuns des accidens dont on se laisse ordinairement intimider; même sans m'être apperçeu, qu'il arrive plus d'accidents à ces sortes de dents-là, qu'aux autre dents. les praticiens et les auteurs de bonne foy, ont obserué la même chose.

Pour mieux menager, et Euiter ~~[struck out]~~ la fracture de l'alueole, dans le cas où les dents ont leurs racines longues et adherentes, il faut les ébranler seulement auec le Pélican; ce qui se fait comme si l'on vouloit les ôter. lorsqu'on a ébranlé une dent à la machoire superieure, ou arrachée, sans sortir de sa place, l'operation auec le Dauier. Si le Dauier, ne conuient pas, on passe deuant le sujet, et on a recours aux pincettes droittes, pour tirer la dent de haut en bas.

Si l'on a ébranlé quelque dent à la machoire

inferieure avec le Pelican dans le dessein de l'oter; — apres l'avoir ebranlée, on l'ote avec le Davier, en la tirant de [redacted] bas en haut. Si les incisives — ne peuvent se tirer avec cet instrument, il faut passer du — coté gauche de la personne, et porter le bras droit par — dessus sa tête, pour tirer la dent avec les Pincettes droittes.

On ne doit pas ignorer, que les dents, aprés avoir — été otées de leurs alveoles, peuvent reprendre, étant remises sur le Champ dans leur place, quand même elles seroient cariées; pourvu qu'elles le soient legerement; et qu'on ait la precaution, aprés qu'elles seront de nouveau unies à l'alveole, [redacted], d'en ôter toute la Carie; [redacted] et de les plomber; elles pourroient même, en cas de besoin, être transferées d'une bouche dans une autre, et y reprendre avec la — même facilité, que celles qui sont saines. Dans ces sortes de transports de dents on doit toujours préferer la dent parfaitement saine.

Il ne faut pas que l'on regarde comme une fable le transport d'une dent avec succez d'une bouche dans une autre,

non seulement parcequ'il y a d'anciens auteurs qui le propasent, tel qu'Ambroise Paré et plusieurs autres; mais ~~encore~~ ~~parcequ'on~~ voit par des Experiences journalieres, que des dents transplantées d'une alveole dans l'alveole d'une bouche differente, se sont conservées plusieurs années ~~[illegible]~~ fermes et solides, sans recevoir aucune alteration, servant à toutes les fonctions auxquelles les dents sont propres; jusque là, qu'il s'en est vû resister à la violence du Mercure après la salivation, tandis que leurs voisines tomboient ~~[illegible]~~, quoy que naturelles: à plus forte raison les dents remises dans leurs alveoles naturelles doivent tenir et durer longtems, à moins que quelque accident ne les attaque; de même qu'il pourroit attaquer les dents les plus saines, et qui n'ont jamais été deplacées; c'est pourquoy il ne faut point negliger, lorsque la dent n'est point trop gâtée, de la remettre dans son alveole, lorsqu'on l'a ôtée par meprise, ou que la violence de la douleur nous y a obligé, puisque l'on peut par-là guerir le malade et luy rendre sa dent. Cette

operation reussit encore mieux aux jncisives et aux Canines, et bien souvent aux petites molaires, lorsqu'il n'y a pas trop d'ecartement.

Cette operation a réüssi tant de fois, que je suis étonné, qu'il y ait encore aujourd'huy des auteurs et des praticiens qui la pretendent jmpossible; on peut voir au chapitre 29.e du tome I.er quel est le succès que j'ay eü dans de semblables operations; Ce qui se trouve fort opposé au sentiment du Celebre M. Dionis. cet Auteur suit en cela l'opinion de M. Verdue * qui tient que de tels faits sont apocryphes, et qu'il n'est pas possible de raffermir dans les alveoles les dents remises et transplantées. Je suis d'autant plus surpris que ces deux auteurs se recrient de la sorte à l'occasion d'une dent que M. Carmeline * avoit ôtée et remise sur le champ avec succès, que ce fait étoit constant, rapporté et verifié par M. Carmeline. Le cas étant devenu assés commun, j'espere qu'a l'avenir on n'aura pas de peine à le croire.

* Il etoit m.e Chirurgien a Paris, Celebre anatomiste et auteur de plusieurs livres de Chirurgie

* Il etoit m.e Chirurgien a Paris le Celebre Dentiste

Les Dents qu'on remplace pour l'ordinaire, sont les incisives, les canines et les petites molaires; parceque ce sont celles qui servent le plus à l'ornement de la bouche. il est important d'observer pour y bien réussir, que la personne à qui on fait cette operation, soit d'une bonne santé; que l'alveole et les gencives dans lesquelles on ~~veut remettre une dent~~, n'ayent point trop souffert ~~souffert~~ de dechirement, Et ~~enfin~~ ~~il faut~~ qu'il y ait de la proportion entre la dent et l'alveole, qui doit la recevoir ~~ou l'on veut placer une dent~~.

Si l'on veut transplanter une incisive, ou une canine d'une bouche, dans une autre; il faut que le sujet à qui on veut mettre la dent Etrangere, ait dans sa bouche la dent ou la racine de la dent pareille; non seulement par rapport à la place; mais aussi par rapport à la grosseur, à la longueur et à la figure du Corps ~~de la grosseur~~ de la dent qu'on veut transplanter; ce qu'on doit observer autant qu'il sera possible. En ce cas on commence par tirer la dent, qui doit remplacer celle dont il s'agit; car si l'on ôtoit l'autre auparavant, le sang se

coaguleroit dans son alveole; ce qui pourroit par la suite empêcher l'union de la dent qu'on y veut introduire. Si pourtant après avoir ôté la dent qui doit être remplacée, ~~et celle~~ celle qu'on a tirée la premiere ne se trouvoit pas propre, et qu'il fallut en tirer une autre; il faudroit en ce cas ôter avec une fausse tante ébarbée le sang qui se seroit coagulé dans l'alveole, ou l'on veut replacer la dent. On ôte ces dents avec précaution, crainte de casser l'une ou l'autre; c'est pourquoy il ne faut point tirer tout d'un coup celles qu'on doute être adherantes; mais il faut les tirer peu-à-peu; lorsqu'elles sont suffisament ébranlées avec le pelican, on acheve de les tirer avec les pincettes droittes, ou avec le davier.

La dent qui doit faire place à celle qu'on a dessein de remettre, ne doit être ôtée que dans l'instant qu'on veut la remplacer. ~~Lorsque la premiere dent ôtée, est~~ Lorsque la dent qui a été otée la première, est mise dans sa place, on l'assujetit avec le fil pendant douze à quinze jours, comme il a été dit, en parlant du moyen de redresser les dents avec le fil, au chapitre 8. de ce volume.

~~[illegible]~~
~~[illegible] moiens de raffermir les dents, page [illegible]~~

Apres auoir tiré vne dent, ou vne racine, leurs vaisseaux sanguins, ou ceux de l'alveole fournissent quelque fois vne hemorragie, qui, quoy que petite en apparence, ne laisse pas souvent ~~[illegible]~~ d'être de durée, d'effrayer le malade et les assistans, et d'embarasser l'operateur, s'il ne sçait pas y remedier.

Si l'hemorragie est produite par la rupture des racines, en voulant ôter la dent; et qu'on soit assuré qu'elle vienne du rameau d'artere, qui portoit auparavant la nourriture à la dent, il faut examiner d'où le sang sort, et mettre sur le vaisseau, le styptique, ou le cautere actuel; quand on ne voit point l'extremité du vaisseau il faut necessairement ôter les racines de la dent, sans quoy l'hemorragie subsisteroit toujours; les styptiques, qu'on employe pour l'vne et pour l'autre de ces hemorragies, sont, ou l'eau allumineuse, l'eau styptique de Rabel, celle de M. Lémery, ou celle dont voici la composition, et qui n'est pas moins efficace.

Prenez du vitriol romain le plus verd, une livre; de l'eau de vie une pinte: mettez le vitriol dans un grand creuset ou Pot de terre couvert d'un ~~cullier~~ tuileau, ~~ou d'une tuille~~; ou à son defaut dans un plat de terre un peu grand et non ~~#~~ verny, couvert d'un autre plat de la même grandeur: ensuite mettez le vaisseau dans un feu de roüe recouvert de charbon allumé; entretenez le feu pendant cinq, à six heures; afin que le vitriol se deflegme: après quoy retirez le du feu pour le laisser refroidir et le mettre en poudre; cette poudre sera mise dans un grand matras, et pardessus on versera l'eaudevie, laquelle ne doit aller qu'à la moitié du matras à cause de la fermentation de ces drogues; le matras étant bien bouché, on le met pendant vingt quatre heures sur les cendres chaudes, qui seront pour cet effet dans un grand plat, ~~[illegible]~~, que l'on mettra sur un fourneau, ou rêchaut garni de feu capable d'entretenir une chaleur douce et temperée: on aura soin de remüer de tems en tems le matras; et lorsqu'on le retirera, on le laissera reposer, pour verser la liqueur à clair dans des

[Marginal note:] et qu'il devienne rouge comme du sang:

bouteilles, qu'on tiendra bien bouchées. Pour se servir — de cette liqueur on en imbibe plusieurs petit tampons — de charpie, qu'on met les uns sur les autres dans la — cavité qui fournit le sang, et pardessus un plumaceau imbibé. Si l'alveole et les gencives ont souffert du — déchirement, on affermit le tout pendant un quart d'heure avec le doigt indicateur ~~indicateur et~~ avec le pouce, et on presse les — deux côtés de la gencive. Lorsque ces parties n'ont point été déchirées, ny écartées, on met sur le plumaceau, une, ou deux petites compresses; afin que le malade venant à fermer sa bouche, le tout soit comprimé par les dents de la machoire opposée, ou par la gencive, s'il ne se trouve ~~trouve~~ pas de dents de rencontre.

Quand l'hémorragie est grande, après ~~avoir~~ imbibé ces bourdonnets dans la liqueur, on les — roule dans de la poudre d'éponge brulée, et on les laisse dans la cavité de l'alveole jusqu'à ce qu'ils tombent d'eux mêmes. le malade ne doit manger que quelques heures — après l'application de ce remède, et il ne doit rien faire

qui

qui soit capable de l'Emouvoir, ou de l'Echaufer.

J'ay toujours preferé ce Styptique à tout autre, parcequ'il fait ordinairement son Effet dans une seule application. ~~au contraire de plusieurs autres, qui n'agissent souvent qu'en la reiterant plusieurs fois: sans quoy ils ne produisent qu'imparfaitement leur Effet, cequi cause quelquefois la Recidive de l'hemorragie.~~

En certains Cas, qui à la verité ne sont pas ordinaires, ~~mais qui pourtant n'arrivent que trop souvent~~, l'hemorragie est occasionnée, ou par l'extraction de quelque dent, dont le volume ou dont l'Ecartement des racines est Enorme, ou parceque les alveoles sont adherantes aux racines des dents à un tel point que la dent et l'alveole ne font plus qu'un même corps; alors il se fait des Eclats, ou des deperditions de substance, non seulement de l'alveole; mais encore de la gencive; cequi peut occasionner des hemorragies presque insurmontables; parceque la distribution des vaisseaux varie souvent dans le Corps de l'homme: on en a vû mourir par de semblables

il est bon de sçavoir tous les
accidents; C'est pourquoy ~~on ne doit jgnorer aucun des~~
moyens qui peuvent servir à ~~[illegible]~~ y remedier ~~de tels accidents~~,
et ~~[illegible]~~ les Causes qui ont rendu quelque fois jnutiles les
applications des astringents, des Styptiques, du bouton
de vitriol, et même du Cautere actuel et potentiel.
l'jnutilité de tous ces remedes depend du deffaut de
Compression, ou de cequ'elle n'est pas assez longtems
continüée; Ces sortes de remedes ne pouvant produire
que tres jmparfaitement leur Effet, sans le Secours
de la Compression; parceque les jmpulsions ~~[illegible]~~ reiterees, qui se
produisent continuellement dans les arteres ~~[illegible]~~, a l'abord
des Colonnes de sang actuellement determinées à s'y
porter ~~[illegible]~~ par chaque Contraction, qui se produit
dans le Coeur, et dans l'artere même, et ~~par l'Effort que~~
~~Ces Colonnes font en arrivant a l'orifice de l'artere~~
~~divisée ou rompüe dans le Cas d'hemorragie~~, Chassent
et Expulsent ~~[illegible]~~, tout cequi n'est pas Capable de leur
resister. de là vient le peu d'Effet des Styptiques dans
certains Cas, et la necessité de la Compression dans

(ceux)

l'application de tous les remedes qu'on met en usage, pour arrêter les hemorragies. C'est pourquoy on ne sçauroit assez recüeillir les observations qui ont du rapport aux cas dont nous parlons, n'y ramasser trop de circonstances, pour les mettre en pratique dans les differentes occasions qui se presentent à l'jmproviste.

Jl Survient quelque fois des fluxions aux gencives et aux joües, aprés qu'on a ôté une dent, soit que cela vienne d'une disposition qui s'y rencontroit auparavant, ou que l'Ebranlement, ou l'Ecartement de l'alveole, qui est arrivé par la sortie de la dent, l'ait produite. jl faut y remedier, en faisant user au malade des rafraichissements convenables, et en le faisant saigner, si la fluxion est grande. D'ailleurs on aura recours, s'il est necessaire, aux topiques déja proposés, en semblables occasions.

Si l'on observe regulierement tous les moyens que j'ay proposés pour la conservation des dents, on évitera souvent d'être reduit à la facheuse necessité de les detruire. Ce n'est qu'avec regret que je me determine à ôter des dents, dis

non pas ~~mais~~ par rapport à la violence de l'operation, qui n'est jamais si considerable ~~l'est pour l'ordinaire a beaucoup près autant~~, que les ~~[illegible]~~ douleurs qu'elles causent, ni par rapport aux ~~[illegible]~~ suites facheuses qui peuvent en arriver; ~~qui ne sont pas si considerables~~, ~~que celles que peut causer une dent cariée a un certain point~~, mais ~~bien plutôt~~ j'hesite, j'elude et je differe à les ôter par le grand cas que j'en fais, et par rapport ~~que je fais de le [illegible]~~ à l'importance de leur usage. Si chacun avoit les mêmes égards ~~que j'y ai~~, on conserveroit autant de dents, que l'on en détruit mal à propos; et on n'auroit pas tant de mépris ~~que l'on a~~, pour ce qu'on appelle ~~les~~ arracheurs de dents, dont quelques uns à la verité ne meritent qu'un tel titre; tandis que ~~[illegible]~~ bien d'autres ~~qui~~ meritent celuy de conservateurs de dents; puisqu'ils les conservent, non seulement autant que les regles de l'art le peuvent permettre; mais encore qu'ils employent leur genie, en imitant la nature, pour reparer les defauts qui restent à une bouche, lorsque l'ouvrage parfait de cette même nature vient à manquer; on ne sçauroit refuser à ces derniers le titre de Chirurgiens Dentistes; ✠ ~~voy.~~

✠ puisqu'ils pratiquent ~~exactement et dans toutte son étendue~~ une partie de la chirurgie, qui certainement n'est pas meprisable par elle même, et qui n'a jamais pu devenir telle que par l'abus qu'en ont fait certaines gens qui s'en sont emparés, ~~et~~ qui l'ont pratiquée sans jamais avoir acquis les connoissances necessaires et suffisantes, et qui ont trompé et rebuté le public. De là il est arrivé que le vulgaire qui n'est pas toujours capable de faire une juste estimation du merite, a confondu l'homme de bonne foy avec le fourbe, l'experimenté avec l'ignorant, et qu'enfin on a méprisé l'operateur et sa profession; qui sans de tels inconveniens auroit toujours été considerée autant que plusieurs autres parties de la chirurgie, qui ne sont ny plus utiles, ny plus importantes à la conservation de l'homme.

Fin de ce chapitre 12 du tome 2.

Explication des pl. 22, 23, 24, 25, 26, 27 et 28ᵉ

~~voy. la page 350 ou commence le ch. 9 du tome~~

Explication de la planche 21.e 2.e contenant ~~contenant~~ la figure du levier et celle du corps du pelican servant à oter les dents.

figure 1.e ... Represente l'instrument nommé Levier vû lateralement dans toute son etendüe.

a .... La tige.

B .... La goutiere située à l'extremité anterieure de cette même tige.

C.C .... La vis de cette tige.

D ...... Son manche.

E .... Un ecrou roulant sur la vis de cette tige.

F .... Sa branche.

G ..... Son crochet recourbé et muni de deux petites dents formées au moyen d'une goutiere.

H .... La vis sur laquelle est monté le crochet.

figure 2.e ... Represente le corps du pelican detaché de ses branches et contigu aux deux demies roües vû par sa surface superieure dans toute son etendüe

I .... Le centre, ou sa partie la plus etendüe en largeur et la plus convexe.

K.K. ... L'entaille

L ...... Le trou qui doit recevoir l'essieu.

M .... L'engravure pratiquée dans l'entaille servant à loger une goupille qui affermit l'essieu.

N.N.N ... La circonference arrondie de l'entaille

o. o. . . . . Chaque demie voie garnie d'un linge.

P. P. . . . . Le Lien qui assujettit le linge qui l'enveloppe chaque demie Roüe

Explication de la [illegible] planche 22. contenant la figure de plusieurs pieces du nouveau Pelican, demontées et separées les unes des autres.

La [illegible] figure 1.e . . . Represente une piece nommée Essieu, laquelle doit être engagée dans le Corps du pelican en maniere d'axe, ses deux Extremités servant de Pivot, vüe de façon qu'on apperçoit distinctement son trou, son Engrainure et toutes ses parties.

a . . . . La partie la plus saillante de cet Essieu.

B . . . . Le petit trou qui Reçoit la goupille qui sert à l'affermir.

C. C. . . . Les deux Extremités de cet Essieu faisant fonction de pivot.

D. D. . . La Rainure recevant le Crochet en fer à Cheval, lorsque les branches sont montées.

La [illegible] figure 2.e . . . Represente une goupille qui assujettit l'Essieu dans sa situation.

La [illegible] figure 3.e . . . Represente la branche du pelican, recourbée de droit à gauche, vüe par sa surface superieure et par l'une de ses surfaces laterales

E . . . . La partie droitte et la plus Etendüe de cette branche.

f . . . . La premiere recourbure.

G . . . . La Deuxieme Recourbure.

H . . . . La troisieme Recourbure.

I. I. . . . Les dents, la Goutiere et les Dentures de la face interne de la Recourbure qui forme le Crochet.

K. . . . . . Un petit Écrou situé à la surface superieure de la branche.

L. . . . . . Le Crochet annulaire de la branche qui sert à l'assujettir et à tourner autour du pivot de l'Essieu.

[redacted] figure 4e. . . . Represente la branche du pelican, Recourbée de gauche, à droit Et ne differant de la premiere dans aucune de ses parties hors qu'elle a ses Courbures tournées de gauche à droit à la difference de la première, qui les a tournées de droit à gauche.

figures 5. Et 6e. [redacted] . . . Representent deux Crochets En fer à cheval Semblables entre Eux.

figures 7. et 8e. [redacted] . . . . Representent les vis qui servent à attacher chaque Crochet En fer à cheval sur chaque branche, lesquels Crochets étant ainsi montés, assujettissent chaque branche avec le pivot de l'Essieu

---

Explication de la [redacted] planche 23e contenant

la figure d'un pelican simple composé d'une seule branche retournée de droit à gauche, l'Extremité opposée à la demie Roüe servant de manche, En anterieurement dans toute son Etendüe

a. . . . . Represente la partie moyenne Et anterieure du Corps du pelican simple.

B. . . . . . La Demie Roüe.

C. . . . . . Son Manche.

D. . . . . . . La branche montée et logée dans l'Entaille, assujettie par le Crochet En fer à cheval, avec le pivot de l'Essieu.

Explication de la [redacted] planche 24e contenant

la figure d'un pelican à deux branches tournées En

[redacted]

differents sens, vû dans toute son étendue.

a..... Represente le corps de ce Pelican.

B...... La demie roue tournée de droit à gauche.

C...... La demie roue tournée de gauche, à droit.

D..... Sa branche tournée de droit à gauche, servant au côté droit.

E..... Son autre branche tournée de gauche, à droit, servant au côté gauche.

Explication de la planche 25e contenant

la figure d'un pelican double servant au côté droit de la machoire superieure et au côté gauche de la machoire superieure composé de deux branches: Et une plaque de plomb propre à servir en cas d'hémorragie causée par les dents.

La figure 1re ... Represente un pelican monté de deux branches avec deux demi roues tournées de droit à gauche, vû dans toute son étendue.

a..... Le corps de ce Pelican.

B. B.... Ses deux demies roues

C. C..... Ses deux branches recourbées de droit à gauche.

La figure 2e ... Represente une plaque de plomb propre à contenir et à assujettir l'appareil en cas d'hémorragie à l'occasion de l'extraction des molaires, particulierement lorsque leurs racines trop écartées, ou adherentes aux alveoles, causent un delabrement aux alveoles et aux gencives.

D.... La partie de cette plaque qui appuye sur la couronne des dents qui la comprimant.

E.E.... Les joües de cette plaque qui embrassent l'appareil.

Explication de la planche 26e contenant

la figure d'un Pelican double, servant au coté gauche de la machoire inferieure et au coté droit de la machoire superieure: composé de deux branches, vu d'un seul coté dans toute son etendue.

a. . . . . . Le Corps de ce Pelican

B. B. . . . Ses deux dernieres Roües inclinées de gauche à droit.

C. C. . . . Ses deux branches recourbées de gauche à droit.

Explication de la planche 27e contenant

des figures de dents Extraordinaires.

La figure 1e. . . . Represente une grosse molaire, dont les racines sont au double plus Ecartées les unes des autres, que le colet n'est large une dent ainsi conformée ne peut être ôtée sans faire eclater l'alveole

La figure 2e. . . . Represente une autre molaire Superieure, dont les racines sont Encore plus Ecartées les unes des autres respectivement à son Colet, une dent semblable ne peut être ôtée que l'alveole ne se fracture.

La figure 3e. . . . Represente une derniere molaire de la machoire inferieure, dont les racines sont recourbées l'une sur l'autre, se joignant presque ensemble, étant d'un plus grand volume que le Corps, cette disposition cause que ces sortes de dents sont tres difficiles à ôter, sans que l'alveole s'Eclatte.

La figure 4e. . . . Represente une grosse molaire de la machoire inferieure, dont les racines se rapprochent en se recourbant beaucoup l'une vers l'autre et sont intimement adherantes à la cloison

mitoyenne de l'alveole; de là vient qu'une dent de cette nature, ne peut être ôtée sans que la Cloison la suive.

La ~~f~~ figure 5.e ... Represente une grosse molaire de la machoire superieure, dont les racines sont non seulement ecartées les unes des autres; mais encore intimement adherentes à la Cloison de l'alveole et ne faisant qu'un même corps avec lui, on ne peut ôter ces sortes de dents, sans qu'une portion de l'alveole ~~[illegible]~~ reste attachée à leurs ~~[illegible]~~ racines ~~d'une telle dent~~.

La ~~f~~ figure 6.e ... Represente une grosse molaire superieure avec une racine recourbée en forme d'arc ~~[illegible]~~, se réunissant presque avec les autres racines vers leur extremité, et embrassant les Cloisons de l'alveole; ces sortes de dents fracassent l'alveole quand on les ôte ou se cassent elles mêmes.

La ~~f~~ figure 7.e ... Represente une autre grosse molaire de la machoire superieure à quatre racines; il n'est pas ordinaire que ces dents aient quatre racines.

La ~~f~~ figure 8.e ... Represente une des dernieres ~~[illegible]~~ molaires de la machoire superieure ~~[illegible]~~ à cinq racines; il est extraordinaire de voir des dents à cinq racines.

La ~~f~~ figure 9.e ... Represente une petite molaire de la machoire superieure à trois racines recourbées en dehors en forme de Crochet et en differents sens; une dent semblable ne peut être ôtée sans faire eclater l'alveole.

La ~~f~~ figure 10.e ... Represente une dent canine de la machoire inferieure, de longueur et de grosseur extraordinaire, ôtée à un jeune homme de vingt ans.

La figure 11.e ... Represente une autre Canine de la machoire Superieure tres longue respectivement à la longueur ordinaire de ces dents, dont la Racine est recourbée.

La figure 12.e ... Represente une Canine de la machoire Superieure à deux racines; les Canines n'en ayant qu'une, il n'est pas commun d'en voir de même.

La figure 13.e ... Represente une Canine de la machoire Superieure à trois Racines; ce qui est Encore plus rare.

La figure 14.e .. Represente une petite molaire de la machoire inferieure à trois Racines, ce que l'on ne voit que rarement.

La figure 15.e .. Represente une grosse molaire à trois couronnes, ce qui est tres rare et tres remarquable.

La figure 16.e .. Represente une molaire à deux Couronnes, ayant une autre dent placée dans la voute de sa racine; ce qui est tout a fait rare et Singulier.

La figure 17.e ... Represente une grosse molaire de la machoire inferieure à trois grosses racines; ce qui n'est pas commun, les molaires de la machoire inferieure n'ayant ordinairement que deux racines.

La figure 18.e .. Represente une autre grosse molaire de la machoire inferieure à quatre racines; ce qui ne se rencontre que rarement.

La figure 19.e .. Represente une des dernieres molaires de la machoire inferieure ayant les Racines Courbes et Recoquillées; une dent de cette Espece est difficile à ôter.

La figure 20.e .. Represente une autre derniere molaire de la machoire

inferieure, n'ayant qu'une Racine tres recourbée.

La figure 21.e . . . Represente une des molaires de la machoire inferieure à deux racines, recourbées en differents sens.

Explication de la 28.e planche contenant la figure de la Masse de plomb, du fil d'or, et de deux lames de plomb

La figure 1.e . . . . Represente une Masse de plomb servant à fraper sur le Manche du Poussoir, lorsqu'on ôte certaines dents, ou Chicots de dehors en dedans.

a . . . . Partie de sa Convexité

B . . . . Sa Concavité

La figure 2.e . . . . . Represente un fil d'or d'une grosseur assez considerable. Recourbé en ~~aspiral~~ ligne aspirale

La figure 3.e . . . . . Represente un autre fil d'or moins gros que le precedent

La figure 4.e . . . . . Represente une lame de plomb servant à assujetir les dents ~~en dedans~~ en dedans.

La figure 5.e . . . . . Represente une autre lame de plomb servant à assujetir les dents ~~en dedans~~ en dehors.

605

Son extremité; Il a deux faces plattes; Sur son Epaisseur est pratiqué un bizeau, qui régne dans toute sa circonference, par le moyen duquel la plus grande des deux faces plattes devient tranchante, et l'autre mousse. Ces deux gratoirs sont montez sur un même manche à plusieurs pans.

Le troisieme Gratoir est crochu. il differe par-là, de la seconde espece, et en ce qui son Extremité superieure, qui est une gratoir, décrit une lozange à angle aigu, par sa partie la plus avancée. d'ailleurs ses grandes faces sont interieures, et les deux autres sont Exterieures par rapport au manche. toutes les proportions de ces instruments sont arbitraires, et dépendent du goust de ceux qui s'en servent.

Chapitre 2.e

Des dents artistement figurées pour Remplacer celles qui manquent.

Ce Chap. doit etre le 13. du Tom 2.ond

Lorsqu'on veut mettre une dent * dans une alveole, qui est tout à fait, ou en partie, remplie, jl faut que cette dent ait à peu pres la longueur, l'Epaisseur, et la largeur de la dent naturelle, qui en occupoit la place ; jl faut aussi que la partie, qui en est comme la racine, ou le talon, soit ajustée de maniere, qu'elle pose égallement sur la gencive, qui recouvre la cavité de l'alveole.

~~Pour composer les dents artificielles, on employe ordinairement les dents~~

Pour faire des dents artificielles, on employe ~~Les matieres dont on se sert ordinairement~~ ~~pour faire~~ ~~des dents artificielles~~ ordinairement des dents humaines, des dents d'hippopotame, ou Cheval-marin, des dents de boeuf, même l'os de ses jambes, des dents de Cheval, ou de mulet, ~~ou de~~ deffenses de vache-marine, et le Coeur de l'yvoire le plus ancien, et le plus beau.

Les dents humaines et celles de Cheval marin, sont à preferer à toute autre matiere, parcequ'elles ont leur Email, et qu'elles resistent davantage à l'action des corps, qui les touchent ; par consequent

* voyez la f.re 1.e de la planche 34.e

Elles durent plus longtems, et conservent une couleur beaucoup plus belle, que toute autre matiere, dont on pourroit se servir en pareil cas.

Les dents de Boeuf, de Cheval, ou de Mulet, étant couvertes de leur Email, peuvent aussi être preferées, à toute autre matiere, dans le cas où l'on ne peut avoir des dents humaines assés larges et même assez blanches, pour remplir la place d'une autre dent.

Quand on veut mettre une dent humaine à la place d'une autre dent, il faut faire ensorte que le corps de cette dent soit bien proportionné, à l'Espace dans lequel on le veut mettre, et à la couleur des dents voisines. Cela fait, on lime de sa racine cequ'elle a de trop, et on remplit de plomb sa cavité.

Quand cette dent, que l'on veut employer est trop longue, trop large et trop Epaisse, on la diminüe de sa longueur, beaucoup plus par sa racine, que par l'autre extremité. pour cet Effet on la scie, on la lime, et on diminüe son volume sur un grais, ou sur une pierre à Emoudre,

† l'on peut aussi avoir de petites meules faites Exprés, dont on peut se servir, pour fabriquer tres promptement toutes sortes de dents, ou des Dentiers artificiels.

pour la reduire à la proportion et figure convenable.†

Les dents des animaux qu'on peut substituer aux dents naturelles, doivent être d'avance reduites dans une dimension convenable, si elles sont d'un volume trop considerable.

Lorsque l'intervalle, qui doit recevoir la dent postiche, est plus large qu'il ne doit être, en consequence de ce qu'il se trouve réuny aux larges intervalles qui se rencontroient entre la dent perdüe et celle qui reste; ou lors que la carie, en ruïnant les parties laterales des dents voisines, aura rendu cet intervale d'une trop grande étendüe; il faut observer que l'assiette, ou le talon de la dent, soit de la largeur de l'intervalle; et que le reste diminüe, pour le rendre conforme à la dent naturelle, et être en simetrie avec sa pareille.

Apres avoir limé la racine de la dent, et mis du plomb dans sa cavité, on fait à la dent postiche un petit trou, qui passe par le milieu de ses parties laterales, en traversant la largeur de la dent, et qui se conduit à niveau des gencives des dents voisines naturelles; si—

~~voyez la 39e planche~~

ce trou ne suffit pas, on en fait deux à côté l'un de l'autre ; ces trous servent à donner passage aux deux bouts d'un fil commun, qui y passent séparément, quand il y a deux trous ; lorsque le fil a passé, son milieu forme une anse, qui s'engage dans l'espace le plus étroit des deux dents solides et voisines ; on prend ensuite le bout intérieur de ce fil, et on le passe par dessus la face intérieure de la dent naturelle, qui suit l'artificielle, pour le faire entrer dans l'espace qu'elle forme avec la voisine ; on noue après cela le bout de ce même fil, avec l'autre bout, qui est au devant, en cas qu'il ne faille pas poursuivre, et attacher une autre dent artificielle avec ce ~~à une autre dent artificielle, pour l'attacher de suite~~ même fil.

On ne doit point pour l'ordinaire se servir de fil d'or, comme on faisoit autrefois, et comme l'on fait encore pour attacher ces sortes de dents ; parce qu'il se lâche et donne par là occasion à la dent de descendre, ou de remonter, [illegible] et de gêner ainsi la gencive.

Il n'en est pas de même du fil d'or dans le raffermissement

des dents, pour lequel j'en ay jndiqué l'usage; En pareil cas, le fil d'or se trouve diversement engagé, et d'ailleurs chaque dent a sa racine ~~engagée~~ enfermée dans son alveole: ainsi † il faut avoir recours au fil delin retors en trois, ~~[illegible]~~ et doublé ensuite en deux ou trois; ou à la soye doublée demême; afinque la gencive ne soit point jncommodée n'y de l'un, ny de l'autre, on les cire à plat sans les retordre, et aussitôt qu'ils sont usés, ou rompus, on en remet de nouveau d'autres à leur place. o|o

Il y en a qui pour attacher les dents, se servent de fil de Pitte, lequel provient d'une plante, qui croît ~~en~~ Amerique; mais comme ce fil m'a paru plus préjudiciable, qu'utile, étant ~~trop~~ roide, et blessant la gencive, j'ay cessé de m'en servir, ~~et j'en supprime l'usage~~

Quoy qu'il y ait un espace à l'une, ou à l'autre machoire de deux, trois, ou quatre dents *. &c. qui manquent; on peut en remettre d'humaines à la place, pourvu qu'on se serve de dents pareilles à celles qui sont de moins, et qu'on les ajuste exactement sur la gencive.

† pour attacher les dents postiches,

o|o si neanmoins les gencives et les racines sur lesquelles on veut mettre des ~~[illegible]~~ dents naturelles ou artificielles, se trouvoient suffisament solides, pour quelles ne ~~[illegible]~~ pussent pas ~~[illegible]~~ s'affaisser trop par l'appuy des dents postiches, le fil d'or ~~[illegible]~~ sera plus convenable pour les attacher, que ~~[illegible]~~ le fil commun ou la soye cirée; parceque dans cette occasion, elles restent fermes et stables, sans que l'on soit obligé de les ôter, et sans que le fil d'or puisse jnteresser les gencives, n'y les autres dents.

~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

* voyez les f.res 2.e et 3.e de la planche 34.e

alors il n'y a qu'à percer ces dents chacune d'un —
ou de ~~deux trous~~ un peu larges, l'un au dessus de —
l'autre, suivant le volume des dents. Ces trous doivent
être percez d'une des parties laterales à l'autre, de maniere —
qu'ils se répondent les uns aux autres, et que les dents —
gardent entre elles le même niveau qu'avoient celles —
dont elles doivent occuper la place. on passe dans ces —
trous deux fils d'or, ou d'argent * d'une mediocre —
force, qui enfilent de suite toutes ces dents; apres les —
avoir introduits, on les vire par les deux bouts; puis —
on finit d'ajuster les racines des dents ainsi assemblées, ~~de cet assemblage~~
si elles en ont besoin, afin qu'elles s'ajustent ~~s'adaptent~~ egalement
sur la gencive.

La piece étant ajustée, si elle n'est que de —
deux, ou trois dents &c.a on y fait de nouveau un petit —
trou, qui perce chaque dent d'une partie laterale à —
l'autre, à fleur de la gencive des dents naturelles —
voisines. Cela etant executé, on passe dans ce trou —
les deux bouts d'un fil commun, ou soye cirée, dont —

~~[illegible]~~

* voyez les f.res 5.e et 6.e de la planche ~~[illegible]~~ 34.

l'anse se passe et le noeud se fait, comme on l'a déja enseigné dans ce chapitre.

Les pieces qui sont composées de cinq, ou six dents naturelles* detachées de leurs alveoles, sont autrement percées† pour les arrêter sur la gencive, Il faut faire deux trous à côté l'un de l'autre à chaque surface laterale de l'assemblage prez la surface qui doit s'appliquer sur la gencive; ces trous sont percez à jour à la face interieure de ce même assemblage, à quelque distance l'un de l'autre. le trou, qui s'approche le plus de la surface exterieure, fait un plus long trajet que son voisin; ainsi le trou, dont l'entrée est plus interieure, sort vers l'intervale, qui separe les deux premieres dents de chaque côté de cette piece; tandis que l'autre va jusqu'à celuy qui est entre la deuxieme, et troisieme dent. on passe, par la sortie des trous de chaque extremité de la piece, les deux bouts d'un fil ciré, qui se nouent de chaque côté entre les dents naturelles et solides les plus voisines.

† que les pieces precedentes;

* Voyez la f. 4e de la planche 34.

Lorsque les dents humaines postiches assemblées dans cette piece, surpassent le nombre de celles dont je viens de parler; on doit outre ce qui vient d'être dit, appliquer sur la face interieure de cet assemblage * une petite lame d'or, ou d'argent * d'environ une ligne et demie de largeur, et de l'epaisseur d'environ une demie ligne. Cette lame doit être percée vis à vis la baze de châque dent, le plus prés de la gencive qu'il est possible. Ces trous donnent passage à des goupilles d'or, ou d'argent rivées à ~~[illegible]~~ rivure perdüe; d'un côté sur la lame, et de l'autre sur la surface anterieure de châque dent; ensuite on pose cette piece sur la gencive, et on l'arrête de même que la precedente.

Cet assemblage ainsi ajusté se trouve en état de durer un tems plus considerable que le precedent; mais il coute beaucoup plus de peine et de depense. Il se peut faire avec la lame seule, sans être obligé de joindre les dents avec le fil d'or, ou d'argent dont nous avons parlé cy dessus; parce qu'en faisant à la face interieure

* voyez la f.re 8.e de la planche 34.e

* voyez la f.re 7.e de la planche 34.e

de Chaque dent une Echancrure de la largeur et de l'Epaisseur de la lame, Jl est aisé d'assembler et de joindre le tout ensemble, en logeant la lame dans l'Epaisseur de Chaque dent, au moyen d'une Echancrure pratiquée sur leur surface posterieure, du côté de leur baze. on arrête la lame à chaque dent le plus prés qu'jl se peut de la gencive, avec deux petites goupilles d'or, ou d'argent, l'une audessus de l'autre, et rivées à rivure perdüe.

S'jl se trouve une racine dans quelque Cavité de l'alveole, et qu'on veuille Couvrir cette racine d'une dent artificielle; on lime de cette racine ce qui excede la gencive, et même plus si l'on le peut. Ensuite on ôte tout ce que cette racine a de Carié avec les jnstruments dont j'ay parlé. Cela étant fait on plombe le Canal de Cette racine, et on ajuste la baze, ou le Talon de la dent naturelle, ou artificielle qu'on rapporte sur la racine. Jl faut auparavant avoir fait à Cette dent, un ou deux trous qui servent à passer les

bouts d'un fil qu'on attache aux dents naturelles — voisines, comme on l'a dit cy-dessus.

Quand la Carie a trop considerablement élargi le Canal de cette racine, et que ses rebords — sont encore fermes et solides, on fait un trou le plus — profond et le plus droit qu'il est possible au milieu du — plomb bien affermi ; on fait ce trou avec un petit poinçon * sans néamoins que ce trou pénètre plus — avant que le Canal de la racine. on assemble la dent naturelle postiche avec la racine, par le moyen d'un tenon, comme je vais le décrire.

Tome II. T V 217

Lorsque la Carie a pénétré jusqu'à la Cavité de la racine sur laquelle on veut mettre une dent à — tenon *: naturelle, ou artificielle ; le Canal de cette racine étant encore assez long, tout ce qui se trouvera de carié ayant été ôté, on élargit ce Canal avec un — équarrissoir * instrument ainsi appellé par les horlogers, — de figure piramidale, se terminant en pointe, formant quatre pans, dont chaque angle est tranchant. Cet

* voyez la fig. 3.e de la planche 33.e
* voyez la fig. 11.e de la planche 34.e
* voyez les fig. 1.e et 2.e de la planche 33.e

instrument sert aux ouvriers à augmenter le diametre des trous. l'Equarrissoir le plus grand des deux que j'ay fait graver est long d'environ un pouce et demi, compris sa soye: son diametre dans sa partie la plus étendüe est d'environ une ligne. cet instrument va toujours en diminuant vers sa pointe, qui n'a qu'environ une demi ligne de largeur: c'est là la dimension de chacune de ses faces. cet [redacted] Equarrissoir sert à augmenter le canal des plus grosses racines des dents; et pour les moyennes on se sert du moyen Equarrissoir. [redacted]

Dans l'usage de l'Equarrissoir, il y a deux circonstances à observer, qui sont de prendre garde qu'il ne penetre au delà du Canal, et que cet instrument ne soit trop trempé, crainte qu'il ne se casse dans le canal de la racine de la dent; et qu'y restant engagé, on ne puisse plus le retirer, ny par consequent placer le tenon. on seroit obligé dans un tel cas de mettre en cette place une dent attachée aux voisines, laquelle seroit de moindre usage et ne seroit pas si commode; quand cet inconvenient n'arrive pas, on ajuste à la dent, pour la mettre en place, un petit tenon d'or, ou d'argent * de la longueur et de la largeur du Canal de

[redacted]

* voyez la fig. 10. de la planche [redacted] 34.

la racine et du Canal de la dent humaine qu'on y — veut mettre. Comme le Canal du Corps de la dent — ~~se trouve toujours trop~~ peu étendu; on doit augmenter celuy-cy avec le foret, pour mieux engager le Tenon — par l'un de ses bouts dans la dent humaine postiche. — Ce Tenon doit être bien ajusté, et un peu denté autour, ~~[illegible]~~ afin qu'il s'en trouve ~~[illegible]~~ plus affermi après avoir été introduit et mastiqué. avant de mettre ce Tenon dans la Cavité de la dent, elle doit être remplie de Mastic en poudre: ensuite on introduit ce Tenon dans cette ~~[illegible]~~ Cavité avec de petites pincettes d'horloger* en Chauffant ce même Tenon au feu de la Chandelle par son extrémité opposée. Il faut remarquer que pendant qu'on Chauffe ce tenon, — le Dentiste doit tenir la dent avec un linge pour ne — pas trop sentir la Chaleur. par ce moyen le Mastic se fondra, et facilitera l'Entrée au Tenon; l'autre extrémité du Tenon, qui doit être aussi dentée, s'introduira dans le Canal de la racine pour y être bien affermi. le — Dentiste doit tenir la dent ce Tenon avec les ~~[illegible]~~ Pincettes

~~[illegible]~~

*voyez la fig. 1re de la — planche ~~[illegible]~~ 17e

droites, en tournant la dent de droit à gauche, et de gauche à droit, jusqu'à ce qu'elle soit suffisamment engagée et bien affermie.

Si malgré toutes les précautions que l'on aura ~~[illegible]~~ prises pour faire ~~en sorte que~~ entrer bien juste la partie du tenon qui ~~[illegible]~~ doit ~~entrer~~ être placée dans l'ouverture du canal qu'on aura ~~[illegible]~~ fait à la racine, il arrive que le tenon se rencontre ~~[illegible]~~ trop petit pour y ~~entrer~~ être engagé de force, et pour y ~~[illegible]~~ ~~entrer~~ être ferme et stable, il faudra en ce cas faire de ~~[illegible]~~ rechef avec un couteau quelques dentures de plus, ~~[illegible]~~ à peu près semblables aux dentures ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ ou premieres tailles d'une lime; ces dentures sont une espece de morfil qui grossit le tenon. // Ce tenon fait ici ce qu'une cheville fait entre deux planches qu'elle assemble l'une contre l'autre. Si les vaisseaux qui ~~[illegible]~~ entrent dans le canal de la racine de la dent ne sont ~~[illegible]~~ pas détruits; si l'on perce +° ~~[illegible]~~; il ne manque pas d'arriver de la douleur en cet endroit; et cette douleur est quelque fois suivie de fluxion et d'abcès; pour lors on est obligé d'ôter la dent à tenon, ~~quand~~ si la douleur et la fluxion sont violentes; afin de laisser les parties en repos, et de faciliter une libre issue aux matieres arrêtées; + la dent

// Si cela n'est pas suffisant, on entourera avec un peu de coton, de chanvre, ou de lin, ~~[illegible]~~ l'extremité de ~~[illegible]~~ ce tenon, pour l'engager ensuite à force dans le canal de la racine de la dent.

+° au-delà de ce même canal; ou si le tenon étant introduit excède la longueur du canal qui doit le recevoir,

+ à moins qu'on ne veuille s'assujettir à souffrir la fluxion pendant quelques jours après quoi il n'y a ordinairement aucun retour de la douleur.

et le tenon s'ôtent avec des pincettes droittes et se remettent de même. Si l'on vouloit mettre une dent à tenon sur une racine qui fut sensible, ~~et~~ que les vaisseaux fussent apparents, ou non; ~~il faudroit~~ on pourroit auparavant appliquer le cautere actuel dans le canal de la racine, + pendant quelques jours. un petit coton imbibé d'essence, de canelle, ou de gerofle.

+ pour détruire ces vaisseaux, et introduire dans le canal de la racine

Le Mastic que j'ay proposé, pour arrêter le tenon dans la cavité de la dent, doit être composé de la manière qui suit.

Prenez de la gomme laque platte, deux onces; de la ~~terbentine~~ Terebentine de Venize la plus fine, demie once; du corail blanc en poudre très fine, deux onces. faittes fondre la gomme dans un vaisseau de terre vernie, sur un feu mediocrement chaud; et lorsque cette gomme sera fondue, joignez y la ~~terbentine~~ Terebentine, et y ~~mettez~~ mêlez exactement la poudre de corail; quand ce mélange sera fait, on le mettra en petits batons ~~cannelles~~ qu'on pulverisera pour s'en servir au besoin.

Lors qu'on ne peut en pareille occasion élargir assez profondement le canal des racines des dents, sans s'exposer à en decouvrir les parties sensibles; Lorsque ces racines ~~étant~~ ~~elles~~ sont trop détruites, ou qu'elles se trouvent naturellement trop courtes; Et qu'il n'est pas possible d'y faire entrer un tenon suffisament long, pour affermir une dent semblable: En ce cas, on fait à cette dent à tenon deux petits trous, qui percent d'une partie laterale à l'autre, pour se rencontrer à fleur de la gencive après son application; on passe dans ces deux trous les deux bouts d'un fil d'or, dont l'anse se trouve engagée dans l'intervalle de la dent naturelle la plus voisine de l'espace qu'on veut remplir; on introduit ensuite le tenon de la dent postiche dans le canal de cette racine; enfin on engage les deux bouts du fil dans l'intervalle de l'autre dent voisine, pour y être arretez en les tordant, comme on a dit en parlant du raffermissement des dents.

Si neanmoins l'espace, ou l'on veut mettre

~~et toujours à celle qui se trouve en être le plus voisine~~

1o la dent qui se trouve la plus voisine de la racine; afin de laisser un intervale ~~[illegible]~~ entre la dent postiche et la dent, où cette dent postiche n'est point asujettie; cela se pratique de même pour mieux imiter la nature.

vne dent semblable, se trouve plus large qu'il ne doit être naturellement; il faut n'attacher la dent postiche, qu'à 1o ~~[illegible]~~.

Les dents et les pieces artificielles, qui sont attachées avec des tenons et le fil d'or, tiennent mieux que toutes les autres; elles durent quelque fois quinze à vingt ans, et même davantage, sans se deplacer; au lieu que le fil commun et la soye dont on se sert ordinairement pour attacher toutes sortes de dents, ou ~~ordinaires~~ pieces arti~~ficielles~~, sont de peu de durée, ~~parceque l'attache que l'on fait par leur moyen, n'a pas tant de fermeté~~.

Il est à remarquer qu'on ne peut pas placer facilement ~~à l'une et à l'autre machoire~~, des dents à tenons, ~~de la maniere qu'on vient de l'enseigner~~, si ce n'est ~~[illegible]~~ les incisives et les canines; parceque les molaires ont plusieurs racines; dont les conduits varient si diversement, qu'il n'est pas possible de les percer, sans interesser l'alveole ou

la machoire; au lieu que les incisives et les canines n'ayant qu'une racine ~~à chaque dent~~ et une cavité, l'operation ~~la possibilité~~ en est plus facile. ~~y est bien~~. Cette operation est encore plus aisée ~~facile~~ à pratiquer aux dents de la machoire superieure, que celles de l'inferieure; parceque le corps de la racine des dents de la machoire superieure, a plus de volume, que celuy des dents de la machoire inferieure; d'ailleurs il est plus ordinaire d'avoir occasion d'en luter ~~de ces dents~~ à la machoire superieure, qu'à la machoire inferieure; ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~.

parceque la carie detruit ~~[illegible]~~ plus frequemment les dents ~~[illegible]~~ de la machoire superieure que celles de la machoire inferieure.
fin du chap. 13 du tome 2.

Chapitre 3.e

~~Contenant les Circonstances~~ Ce qu'il faut ~~qu'il y a~~ observer pour percer, placer et attacher aux dents naturelles, ou à quelqu'une de leur portion les pieces artificielles; les dimensions les plus convenables de chaque partie qui sert à l'assemblage de ces mêmes pieces.

Ce chapitre doit etre le 16. du tome 2.ond

~~[illegible]~~

Contours; la maniere dont j'assemble ces pieces les rend

~~[illegible]~~

capables d'agir librement, et de suivre tous les mouvements de la machoire inferieure. Cet assemblage est d'autant plus preferable, qu'il est plus simple, plus commode et plus durable.

Chapitre 6.e

le Chap. doit etre le 14.e du Tom. 2.nd

~~Concernant la~~ maniere de blanchir les ôs des jambes de boeuf, servant ainsi preparés à faire des dents, ou partie de Dentiers artificiels.

Aussi tôt que cet animal est tué, ou peu de tems aprés, on décharne les quatre plus gros os des jambes; on les couppe par rouelles dans la partie la plus dure; c'est a dire depuis une des apophises jusqu'à l'autre: on ôte ensuite la moëlle de ces os, et on les met sur le feu dans de l'Eau de Riviere: quand cette Eau commence à bouillir, on y jette de la Chaux vive, et on en continue l'Ebulition pendant un quart d'heure; afin de degraisser entierement ces ôs: on retire le tout pour le laisser refroidir.

on ôte les os de cette eau, on les ~~lave~~ lave dans une autre eau ~~nouvelle~~, et on les fait secher à l'ombre : quand ces os sont secs, on les fait tremper la nuit et secher le jour ; ce que l'on reïtere pendant douze ou quinze jours.

Si c'est dans le Printems, ou dans l'automne qu'on fait cette preparation ; on met les Roüelles de ces os sur une serviette moüillée qu'on pose sur l'herbe pendant la nuit, pour les exposer à la rosée. on peut encore, et même pour le mieux, laisser ces os exposez au soleil ; ~~mais il faut~~ ~~les couvrir~~ d'une autre serviette moüillée, pour empêcher que la trop grande chaleur ne les fende.

On ne se sert de ces os ainsi degraissés et blanchis, pour faire des dents, ou des pieces artificieles ; qu'au defaut de toutes les matieres que j'ay ~~indiqué~~ indiquées dans le chapitre precedent. J'ay preferé ces matieres à l'yvoire ; parcequ'il jaunit bien plustot et conserve moins sa blancheur que l'os de boeuf, sans en avoir la solidité. Les ouvriers qui en employent ~~beaucoup~~ dans leurs ouvrages m'ont communiqué la maniere de les blanchir, telle que je la viens de decrire. Dans le choix de ces morceaux, ou rouelles, d'os il faut preferer les moins poreux. La partie de ces os qui est la plus eloignée de l'apophyse, est toujours preferable par sa solidité ; mais elle est la moins etendüe.

fin du chapitre 14 du tome 2.

Traité des dents ~~des maladies~~ des
ou l'on examine &c comme au
~~des alveoles et des genc~~
Comme au 1er tome

Le chap doit etre le 15. du Tom 2nd

Chapitre premier

~~Contenant la~~ description des instrumens qui servent à fabriquer les dents et les autres pieces artificielles convenables à reparer les défauts causés par la perte des dents naturelles.

Ces instrumens sont le compas*, l'étau, la scie*, la rape, la lime, le grattoir, et le foret avec son archet.

Les limes dont on se sert à cet usage sont de plusieurs sortes; il y en a de plattes, en couteau, à trois quarts*, en feüille de sauge, de demi-rondes, de rondes droittes en queüe de rat, et de rondes en queüe de rat tournées en forme de cerceau*.

Nous nous servons de deux sortes de rapes, l'une est platte, et l'autre est demi-ronde: la demi ronde peut néanmoins servir toute seule.

Le foret dont il s'agit*, ainsi appellé par les ouvriers, est composé differemment de ceux dont on se sert pour l'ordinaire à percer les dents, ou les pieces artificielles.

Ce foret a un chevalet sur le quel est monté

* voyez la figure 3.e de la planche 29.e
* voyez la planche 31.e
* voyez la figure 4.e de la planche 29.e
* voyez la figure 1.e de la planche 29.e
* voyez la planche 30.e

fin de la Table

9° Barillet, ou tambour de montre.

un arbre, qui porte ce même foret et son cuivrot en forme de 9° [redacted] ce foret est monté à une des Extremités de l'arbre; Et l'autre extremité de cet arbre roule dans une cavité, qui pour cet Effet est creusée dans une Espece de Tenon de Cuivre arrondi; Ce Tenon est passé dans une Espece [redacted] de poupée, qui se trouve à l'extremité superieure de l'une des branches du Chevalet: Sur la face superieure de cette poupée il y a une vis, qui tombe sur le Tenon de Cuivre, dans lequel roule l'extremité de l'arbre, dont je viens de parler; Cette vis arrête et fait ~~permet~~, qu'on ôte le Tenon de Cuivre, quand on veut.

L'autre branche du Chevalet a une Espece de machoire à charniere garnie de Cuivre interieurement; c'est sur ce Cuivre que roule la partie de l'arbre, qui se trouve entre le cuivrot [redacted] et le foret; Cette machoire à charniere se ferme par sa partie opposée à la même charniere, par le moyen d'une vis, qui s'engage dans la branche du Chevalet.

L'Extremité de l'arbre où l'on engage le foret, est divisée en deux pieces; Ces pieces sont de huit à neuf lignes de longueur: l'une de Ces pieces est attachée à l'arbre au moyen d'une vis, et par Consequent en peut être ôtée quand on le veut; l'autre ~~[illegible]~~: est prise dans le Corps de l'arbre même, et ainsi n'en peut être separée: la plus Courte de ces deux pieces: a un Tenon arrondi dans la partie inferieure de sa face interieure; Ce Tenon est en maniere de Cheville, pour s'engager dans un Trou, proportionné à sa grosseur, qui est à la partie inferieure de l'Entaille de la grande piece: Sur cette grande piece, est posée la piece qui est plus Courte: Ces deux pieces ~~[illegible]~~ unies ensemble sont percées à jour, à une ligne près de la Cheville de la petite piece: Ce Trou sert à laisser passer une petite vis, qui joint les deux pieces l'une contre l'autre, et qu'on serre autant qu'il est necessaire: l'Eguille qui doit servir à former le foret, se met entre ces deux pieces; elle s'y loge ~~dans~~ par une petite rainure, qui regne tout le long du milieu de l'interieur, depuis le trou jusqu'à l'extremité.

On se sert pour l'ordinaire d'Eguilles à Coudre;

de differentes grosseurs, pour faire le foret; et l'on casse la tête ou le Chas de ces Eguilles, pour y faire sur une pierre du levant une pointe platte et + ~~[illegible]~~

+ tranchante, tres propre à servir à l'usage auquel on la destinée

Lorsqu'on veut se servir de ce foret, on engage son Chevalet dans un Etau: l'archet de cet instrument est fait de baleine, et sa corde est une petite corde de boyau.

à l'Egard des Limes, Rappes, Coussins, Etau, et Scie; ~~il me semble que~~ il n'est pas necessaire d'en faire la description; parceque ces instruments ne different point de ceux dont ~~[illegible]~~ les ouvriers se servent pour l'ordinaire, ~~[illegible]~~

Les Gratoirs, ou Especes de Rugines, * ne sont pas tout à fait semblables, à ceux des ouuriers, ni aux Rugines dont on se sert en Chirurgie; Il y a des Gratoirs qui sont droits, et d'autres Crochus. les uns et les autres se montent à l'Extremité d'un manche d'Ebene, ou d'une autre matiere, au moyen d'une soye

* voyez la ~~[illegible]~~ planche ~~[illegible]~~ 32.e

quarrée et mastiquée à l'ordinaire : leur manche est long d'environ quatre pouces, Il est de grosseur à pouvoir remplir suffisament la main, et de figure de fuseau à plusieurs pans : il y a des Gratoirs droits ~~il y en a~~, qui râclent des deux côtez dans le même sens ; et d'autres qui ne gratent que d'un côté dans le sens opposé.

Le premier gratoir a deux grandes faces plattes ; Sur la circonference de la partie laterale droite de l'une, et dans l'épaisseur des deux faces, il y a une troisieme petite face en forme de bizeau, qui forme un tranchant à la circonference de l'autre face. Cette grande face opposée a aussi ~~[illegible]~~ une autre petite face, qui règne tout le long de sa partie laterale gauche : Lorsqu'on retourne l'instrument, cette face se trouve à droit, celle cy et sa pareille vont se réunir au milieu de l'extrémité de l'instrument et forment une espece d'angle de losange un peu mousse ; il faut que l'instrument soit tranchant dans ce lieu là.

Le Second gratoir est ovalaire, arrondi par son extremité ; il a deux surfaces plattes ; sur son épaisseur est pratiqué un bizeau qui regne dans toutte la circonference, par le moyen duquel la plus grande des deux faces plattes devient tranchante, et l'autre mousse. Ces deux gratoirs sont montés sur un même manche à plusieurs pans.

Le troisieme gratoir est crochu : il differe par là de la seconde espece, et en ce que son extremité superieure qui est un quatrième gratoir, decrit un losange à angle aigu par la partie la plus avancée. D'ailleurs les grandes faces sont interieures, et les deux autres sont exterieures par rapport au manche. Toutes les proportions de ces instrumens sont arbitraires, et dependent du goût de ceux qui s'en servent.

fin du chapitre 15. du tome 2.
et ensuitte explication des planches 29. & 30 et 31, 32 et 33.

Explication de la planche 29e contenant quatre instruments servant à fabriquer les pièces ou dents artificielles.

La figure 1re . . . . Represente la lime figurée en queüe de rat recourbée en cerceau

La figure 2e . . . . Represente un tourne vis.

La figure 3e . . . . Represente un compas servant à prendre les dimensions requises pour fabriquer les pieces artificielles.

La figure 4e . . . . Represente une lime en trois quarts, servant à faire des echancrures aux pieces artificielles, vüe tronquée et sans manche, l'on n'a pû la faire voir autrement; l'etendüe de la planche ne l'a pas permis.

Explication de la planche 30e contenant un instrument servant à fabriquer les pieces artificielles.

Cette figure . . . . Represente le chevalet monté avec son foret et partie de son archet tronqué, vû d'un seul côté dans toute son etendüe.

a . . . . Le cuivrot ou espece de tambour servant comme de poulie à la corde de l'archet.

B . . . . . L'arbre du chevalet.

C . . . . . Le foret.

D . . . . L'archet

E . . . . . La corde de l'archet.

tournez (5...)

Insetre imprimee à la suitte de la fin du chap. 13e du tome 2e page 5

Explication de la ~~planche~~ planche 31.e contenant
un instrument servant à fabriquer les pieces artificie

Cette figure ...... Represente une Scie, servant à Scier les pieces, ou Dentiers artificiels.

a ..... L'arbre de la Scie.

B ..... Sa lame.

C ...... La vis.

D ...... L'Ecrou servant à tendre, ou à detendre la Scie.

E .... Son Manche.

Explication de la planche 32.e contenant
deux instruments servant à fabriquer les pieces artificielles

La figure 1.e ... Represente le Gratoir en ~~lozange~~ losange et celuy qui est en bizeau.

a ..... Leur Manche à plusieurs pans.

B ..... Le Gratoir en ~~lozange~~ losange

C ...... Le Gratoir en Bizeau.

La figure 2.e .... Represente le Gratoir pointu, et le Gratoir un peu arrondi par son Extremité.

D ..... Leur Manche aussy à plusieurs pans.

E .... Le Gratoir pointu.

F .... Le Gratoir arrondi.

Explication de la planche 33e contenant

trois instruments servant à mettre en place des dents artificielles.

La figure 1e. . . Represente le grand Equarrissoir servant à agrandir les cavités des racines des dents, lorsqu'on veut introduire des tenons.

a . . . . Sa tige.

B. . . . . Sa pointe.

C. . . . . Son Manche

La figure 2e. . . Represente le moyen Equarrissoir servant aussy à agrandir les cavités des racines des dents, lorsqu'on veut introduire des tenons plus petits.

D. . . . . Sa tige.

E. . . . . Sa pointe

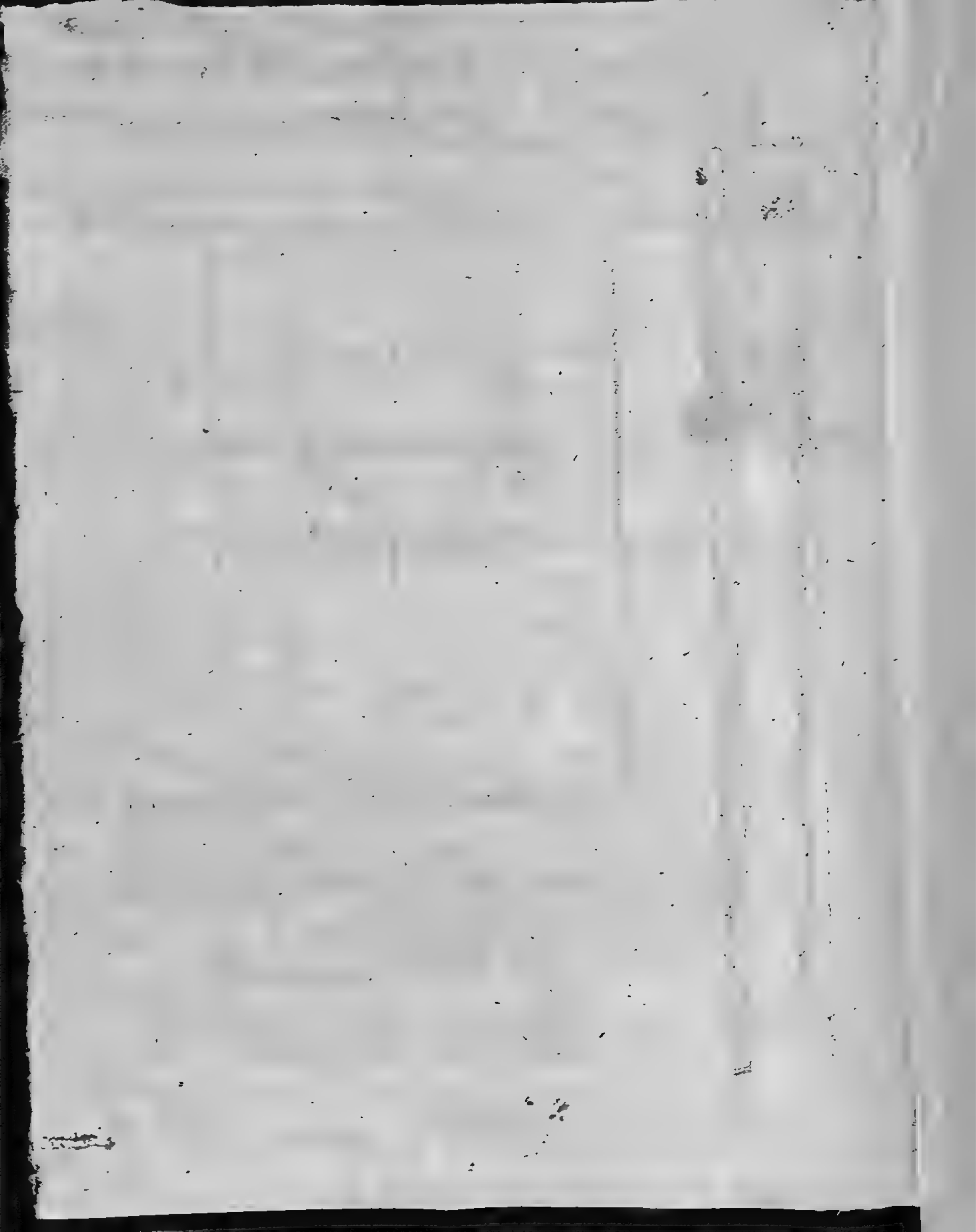
F . . . . . Son Manche.

La figure 3e. . . Represente un poinçon servant à percer le plomb introduit dans quelque racine de dent, dont le canal est trop délabré pour servir à recevoir un tenon, à moins qu'il ne soit auparavant plombé.

G. . . . . Sa tige.

H. . . . . Sa pointe

I. . . . . Son anneau servant de manche.



Chapitre 16me

Ce qu'il faut obsserver pour percer, placer et attacher aux dents naturelles, ou a quelqu'une de leurs portions les pieces artificielles; les dimensions les plus convenables de chaque partie qui sert à l'assemblage de ces memes pieces.

Lorsqu'on veut &c. —o

—o Lorsqu'on veut remplir un ou deux Espaces qui occupoient plusieurs dents, on fait autant de pieces artificielles, qu'il y a d'Espaces à remplir. Si ces pieces se font de dents, ~~[illegible]~~ de Cheval marin, ou d'une autre matiere convenable; il faut, comme nous l'avons déja dit dans le 13. Chapitre ~~precedent~~ de ce volume, que ces pieces soient proportionnées en toutes leurs dimensions à la Surface des gencives, et à la longueur, grosseur et figure des dents que l'on veut imiter. Il faut percer chaque piece d'un bout à l'autre, si sa courbure ne s'y oppose point; ensorte que le trou de chaque piece donne passage aux deux bouts d'un fil, qui aprés avoir fait l'anse, s'engage comme les autres fils † par un noeud bien ferme ~~[illegible]~~ tel que celuy du Chirurgien.

Il faut percer d'une autre maniere Les pieces qui sont trop courbées * ~~pour pouvoir être percées d'un bout a l'autre~~; ~~doivent être percées d'une autre maniere~~: on fait pour cela deux trous l'un à côté de l'autre à chaque bout de la piece ‡ auprés de la Surface qui s'applique sur la gencive.

† dans l'intervalle de deux dents solides: on noüe ces fils

‡ Ces trous commencent sur les Surfaces ~~[illegible]~~ laterales de la piece

~~* [illegible]~~

* voyez la fre 1e de la planche ~~[illegible]~~ 35e

Lorsque la piece artificielle n'a que deux, ou trois dents, ces trous ne font qu'une ligne de trajet, en sortant vers le milieu de la face interieure; Mais quand cette piece est composée de quatre ou cinq dents, le trajet des trous est de deux lignes; leur sortie donne entrée aux fils qui attachent la piece, de même qu'il a été dit, en parlant des pieces ~~faittes~~ faites de dents humaines.

Neanmoins si pour attacher l'une des deux extremités de cette piece de dents artificielles, nous ne trouvons ~~au fond de~~ dans la machoire que les dernieres molaires, cette extremité doit être percée autrement; au lieu de faire sortir les trous sur la face interieure, on les fait sortir sur l'exterieure; ~~Bien~~ ou bien on les perce d'un bout à l'autre, s'il ne s'agit que de la moitié ou environ d'un dentier artificiel; ces ~~[illegible]~~ trous donnent passage aux deux bouts d'un fil, et son milieu fait une anse, qu'on engage de même que ces noeuds dans les endroits convenables.

Les pieces * qu'on veut placer à l'une, ou à l'autre machoire, qui n'ont de chaque côté qu'une ou

~~[illegible]~~

* voyez la 1re fig. 1re de la planche 35e.

Deux grosses molaires pour être assujétties, doivent être percées de deux trous à chaque bout. Ces trous commencent sur les faces laterales de la piece, auprés de la surface qui doit s'appliquer sur la gencive. Ils viennent, par un trajet oblique de bas en haut, sortir à côté l'un de l'autre entre la deuxiéme et la troisiéme, ou entre la troisiéme et la quatriéme des dents faittes sur cette piece.

On introduit les deux bouts des fils par l'entrée des trous, et le milieu de ces fils fait une anse qu'on engage entre les deux dents naturelles, si elles sont stables l'une et l'autre; sinon on l'avance jusqu'à la posterieure, si l'anterieure est chancelante. Les deux bouts du fil se noüent de chaque côté entre l'espace des dents artificielles, par où ils sont sortis.

Quand il n'y a qu'une petite, ou une grosse molaire d'un seul côté de la machoire, capable de supporter l'attache de la piece des dents artificielles; il faut la percer de maniere que le point de l'attache la rende ferme et stable, comme il vient d'être indiqué.

C'est pourquoy si la piece des dents artificielles, est destinée à servir pour la machoire inferieure; on fait deux trous à côté l'un de l'autre, au bout qui doit toucher la dent naturelle. Ces deux trous commencent à une demie ligne, ou environ, prés de la surface qui ~~s'ampte~~ s'applique sur la gencive; ils sortent à quelque distance l'un de l'autre sur la face interieure de la piece, à deux ou trois lignes de leur entrée: les bouts d'un fil entrent par la sortie des trous, et se noüent sur la dent comme les autres.

Une semblable piece de dents artificielles destinée pour la machoire superieure, doit être percée de deux trous, à côté l'un de l'autre. ils commencent par la face qui doit poser sur la gencive, à une demie ligne du bord de l'extremité qui touche la dent naturelle, et ils sortent un peu obliquement sur la face opposée à leur entrée. le fil qui sert à assujettir cette piece, se passe, et s'attache de même que celuy qui sert à assujetir la piece dont je viens de parler.

S'il n'y a que la derniere grosse molaire d'un seul côté, + on fait sortir obliquement les trous de la piece entre le deuxième, ou le troisième intervalle des dents artificielles. le fil entre par les trous situés à l'extremité de la même piece, et son milieu fait une anse, qui s'engage au delà de la dent naturelle pour l'embrasser ensuite. [redacted] les deux bouts de ce fil, en se joignant ensemble, se noüent dans l'intervale d'où ils sont sortis.

+ à laquelle on puisse attacher cette piece,

Lorsque l'une, ou l'autre machoire, n'a au devant de la bouche, et même à un de ses côtés, qu'une, deux, ou trois dents; soit qu'elles soient contigües, ou qu'il y en ait quelqu'une d'ôtée entre elles; on y peut néanmoins mettre une piece [redacted] entiere de dents artificielles *; pour vû qu'on fasse vis à vis ~~au droit~~ de chaque dent naturelle des entailles pratiquées dans l'epaisseur de la piece sur sa face exterieure; et [redacted] que l'on forme à côté de ces entailles des dents, qui imitent les dents naturelles dont elles occupent la place.

La piece artificielle étant ajustée, il faut la

[redacted]

* voyez la fig.re 2.e de la planche [redacted] 35.e

perçer pour l'arrêter sur la gencive, en l'attachant
aux dents voisines. Par exemple s'il n'y a qu'une
dent naturelle, ou qu'il y en ait plusieurs de separées
par la chutte de leurs voisines ; on fait deux trous
à la surface platte de chaque entaille prés de ses
encognures. Ces trous commencent dans l'entaille à
la face exterieure de cette piece le plus prés de la gencive
qu'il est possible. Ces mêmes trous, en s'approchant l'un
de l'autre par un trajet oblique, sortent à la face
interieure, et l'on introduit par leur sortie les deux
bouts d'un fil, qui se noüent en devant, comme il va
être dit.

Les Entailles qui doivent loger les deux dents
naturelles contigües, ont trois trous, dont deux sont situez
comme le sont ceux dont nous venons de parler.
~~[illegible]~~ ; le troisième est situé au
milieu, ~~et~~ ces trous vont sortir à la face interieure de même que les precedents.

~~[illegible]~~ Lorsqu'il se trouve trois, ~~[illegible]~~
quatre, ou cinq dents artificielles &c.
~~[illegible]~~ logées dans une seule
entaille, on multiplie les trous de façon que pour trois

dents, il y aura quatre trous, pour quatre dents. cinq trous à cinq.
l'Entrée et la sortie de ces trous doit toujours être comme
nous l'avons dit; et ces mêmes trous qui recevront des fils serviront tous
à assujétir la piece artificielle.

Il faut passer dans les trois trous autant de fils
qu'il y a de dents naturelles contenües dans l'entaille. on
doit assujétir ~~la piece de ces dents~~ ce dentier artificiel. par le moyen des fils
passez dans les trous pratiqués dans ces pieces artificielles.

Les bouts de chaque fil seront passez de dedans
en dehors, de façon que chaque trou du milieu donnera
un passage commun, au bout du fil voisin: ces fils passez
de même, embrassent chacun une dent; ils sont serrez
et noüez sur le corps de la dent, le plus prés qu'il est
possible de la gencive; entre les intervales de chaque dent
naturelle: on reitere deux fois le noeud du Chirurgien.

Pour mieux assujétir une piece de dents
artificielles semblable à celle dont nous venons de parler,
supposé qu'elle puisse être attachée aux dents incisives
de la machoire superieure; il faut que les trous qui

doivent donner passage au fil qui sert de lien pour cette piece, Soient percés de telle maniere, qu'ils decrivent une ligne oblique, depuis la Surface interieure de la piece, jusqu'à la Surface exterieure de la même piece, dans l'Endroit de l'Entaille; Ces trous, montant de bas en haut, du dedans en dehors, se rencontrent du Côté de l'Entaille à fleur de la gencive, Et du Côté posterieur beaucoup plus bas; Ce qui fera faire au Trajet des fils qui Embrassent les dents de la piece, dans l'interualle d'un trou à l'autre, la fonction de levier; Circonstance qui n'est pas indifferente, pour Empêcher que les extremités de la piece ne fassent la bascule, et pour obliger la piece de dents artificielles d'appuyer dans toute l'Etendüe de sa Surface Superieure, Contre la Surface inferieure des gencives Superieures.

S'il ne se rencontre dans l'une, n'y dans l'autre machoire, aucune dent convenable, ~~qui puisse~~ pour y ~~[illegible]~~ attacher ~~servir d'attache~~, une piece composée de plusieurs ~~de~~ dents artificielles; ~~composée de plusieurs dents~~; Et que l'on veüille assujetir

une piece plus ou moins Etendüe, Sans l'âttacher au corps des dents naturelles; on pratique la metode suivante.

On dispose les racines des dents, le Dentier en Et les tenons, àpeu prés demême qu'il est Enseigné dans le treizieme de cetome Chapitre ~~precedent~~ et dans celuy. cy. +

+ pour lors on fera des tenons en forme de vis piramidales * avec des testes qui ne soient ni trop Elevées ni trop etendües, et qui soient proportionnées à la grosseur du troü.

~~pour lors on fera des tenons * differens des autres par leur tête seulement; Cette tête est a peu prés semblable à celle des vis d'une maniere, sans être ni trop Elevée, ni trop etendüe; Elle sera proportionnée à la grosseur du trou~~

On perce la piece artificielle * à tenon dans un, ou plusieurs Endroits, suivant quelle est plus ou moins Etendüe, et qu'il se rencontre des racines propres à recevoir des tenons. Les trous qui percent cette piece sont disposez de telle maniere, qu'ils répondent verticalement à ceux des racines des dents. Ces trous sont pratiquez dans l'Epaisseur de la piece suivant la direction des dents. à chaque trou on fait une Echancrure du coté qui doit recevoir la tête du tenon, pour loger cette tête le plus avant, Et le plus proprement qu'il est possible; afin quelle n'excede point la

* voyez la f.re 3.e de la planche 35.e

* voyez la f.re 4.e de la planche 35.e

Surface de la piece : le tout ainsi disposé, on introduit chaque tenon dans un des trous du Dentier artificiel, de telle maniere que le Corps du tenon, après avoir traversé le Dentier, sorte par la Surface du même Dentier qui doit s'appliquer sur la Surface de la gencive, et de la racine de la dent : il faut que ce tenon excede dans le lieu où il sort de ce trou la Surface de ce Dentier d'une longueur suffisante pour pouvoir s'engager autant qu'il le faut dans le canal de la racine qui doit le recevoir.

Si l'on veut, on fendra la tête de ce tenon de même que la tête d'une vis, pour engager ce même tenon, en le tournant de droit à gauche, ou de gauche à droit, avec un tourne-vis proportionné † ; par ce moyen ce dentier est affermis, porte sur les gencives et sur les racines des dents, et dure un temps tres considerable.

† Si mieux on n'aime engager ce tenon en le poussant et en le tournant à force avec des pincettes droittes et ensuite couper × avec une lime, l'extremité exterieure ou partie de la teste du tenon à fleur de la piece artificielle.

Pour percer cette piece, ou Dentier artificiel, qui doit être ainsi attachée par des tenons à tête, il faut avant que de la percer, mettre dans chaque trou

654

ou canal, des racines des dents de petits bouts de plume. Ces bouts de plume doivent exceder le niveau de la gencive d'environ une ligne; afin qu'on ait la facilité de les en mieux retirer: on met autant de bouts de plume, qu'il y a de racines de dents disposées à recevoir des Tenons: on mouille suffisament le bout exterieur des plumes avec de l'ancre à écrire: Cela étant fait, on présente la piece artificielle dans le même sens qu'elle doit être placée: on appuie cette piece artificielle sur ces bouts de plume; afin qu'elle reçoive en la surface qui doit s'appliquer sur les gencives, une impression de l'ancre appliquée sur ces bouts de plumes, qui designe au juste le lieu où chaque trou doit être percé dans la piece. de cette façon les trous répondent directement à l'orifice du canal de la racine de chaque dent; Tout ceçy est essentiel pour que la piece se rencontre, étant assemblé par ces tenons, dans une juste position avec les gencives et les racines.

Tout ce que je viens de dire au sujet d'une ou de plusieurs dents artificielles ne differe point essentiellement

du maniel qu'il y a à pratiquer en pareille occasion, à l'une, ou à l'autre machoire.

fin du ch. 16 du tome 2
Explication des planches 34 et 35

Chapitre 4.e

~~Contenant~~ la description et l'usage d'une machine artistement composée d'un Dentier superieur complet assemblé par des ressorts à une piece d'or, ou d'argent, qui embrasse par le moyen de deux demi Cercles et de deux anses les dents de la machoire inferieure.

Le chap. doit etre le 17.e du Tom 2.ond

Quoy qu'à l'une et à l'autre machoire il n'y ait aucune dent, ny aucune racine, on peut néamoins y mettre deux pieces entieres de dents artificielles.

Pour reüssir à faire ces sortes de pieces, de maniere qu'elles tiennent sur la gencive, lorsqu'elles y sont appliquées; Il faut examiner les gencives et leurs differentes variations; afin de travailler les deux pieces d'une maniere convenable, à pouvoir s'y assujetir

Explication de la ~~planche~~ planche 34e contenant plusieurs ~~[illegible]~~ dents, ou pieces artificielles.

La ~~1e~~ figure 1e. . . Represente une dent artificielle, Enfilée d'un fil Voltigeant.

La ~~2e~~ figure 2e. . . Represente deux dents artificielles Enfilées d'un fil Voltigeant.

La ~~3e~~ figure 3e. . . Represente trois dents artificielles Enfilées d'un fil Voltigeant.

La ~~4e~~ figure 4e. . . Represente une piece ~~d'assemblage~~ de six dents naturelles postiches assemblées par des Goupilles d'or, ou d'argent, Enfilées ~~d'un fil~~ par deux fils Voltigeants, Servant pour la machoire Superieure, Vue ~~par~~ par Sa partie posterieure.

~~La 5e 6e~~ les figures 5 et 6e. Representant des Goupilles, ou gros fils d'or Servant à l'assemblage de cette piece.

La ~~7e~~ figure 7e. . . Represente la lame percée de plusieurs petits trous Servant à l'assemblage des dents naturelles ~~[illegible]~~ postiches.

La ~~8e~~ figure 8e. . . Represente un assemblage de six dents naturelles postiches attachées et arrangées par le moyen d'une lame d'or, ou d'argent et Enfilées ~~d'un fil~~ par deux fils Voltigeants Servant à la machoire inferieure, Vue par Sa partie posterieure.

La ~~9e~~ figure 9e. . . Represente une dent à tenon Vue par Sa partie anterieure et Separée de son Tenon.

a . . . Le Trou par où cette dent reçoit le tenon.

La ~~10e~~ figure 10e. . . Represente un Tenon avec ses dentures Separées de la

~~[illegible]~~

dent à Tenon.

B. . . . . La partie du Tenon qui s'engage dans la dent.

C. . . . . La partie ~~[struck]~~ extérieure du Tenon ~~qui [struck]~~

La ~~[struck]~~ figure 11e. . . . Represente une dent à tenon assemblée avec son Tenon.

D. . . . . La Dent à Tenon.

E. . . . . Le Tenon.

Explication de la ~~[struck]~~ planche ~~[struck]~~ 35e contenant plusieurs pieces ~~artificielles~~ ou dentiers artificiels.

La ~~[struck]~~ figure 1e. . . . Represente un Dentier, ou piece artificielle, recourbée, formant quasi un Ratelier entier, enfilé par deux fils ~~de fil~~ voltigeants servant à l'attacher dans le lieu où il doit être mis en place.

La ~~[struck]~~ figure 2e. . . . . Represente une piece de dents artificielles à entaille laquelle entaille est enfilée par deux fils et sert pour loger les dents naturelles qui restent dans la bouche :

a. a . . . . . Dents artificielles que l'on peut émailler si l'on veut.

B. B. B. B . . . . L'entaille servant à recevoir les dents naturelles qui ~~[struck]~~ tiennent encore à la bouche.

C. C. C . . . . . Les trois trous servant à recevoir les fils voltigeants qui servent à ~~[struck]~~ attacher et à assujetir cette piece aux dents naturelles fermes et stables.

La ~~[struck]~~ figure 3e. . . Represente un tenon à vis et à tête fendüe servant à attacher

une piece à tenon, et differente des Tenons qui servent pour attacher des dents.

D. . . . . . . La Tête de ce Tenon.

E. . . . . . . Sa Tige.

La figure 4e. . . . . Represente une piece, ou Dentier à tenon vüe par sa partie posterieure assemblée avec ses deux tenons.

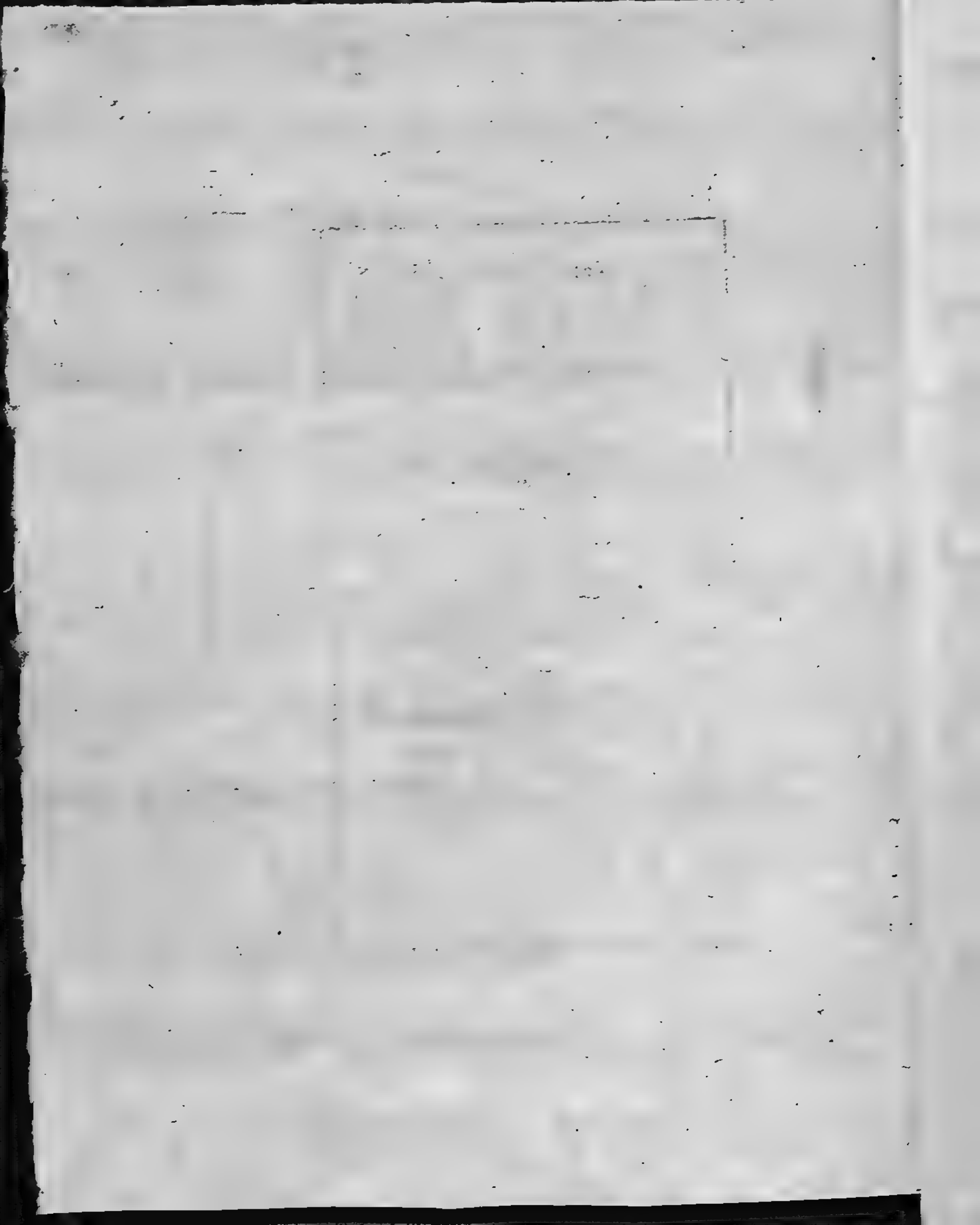
F. . . . . . . La surface concave du talon qui porte sur les gencives lequel Talon est percé pour Engager les Tenons.

G. G. . . . . . . Les têtes applaties de ces deux Tenons.

H. H. . . . . . . Les Tiges de ces deux tenons.

La figure 5e. . . . Represente une piece Entiere, ou Dentier artificiel, servant à la machoire inferieure, vüe par sa partie anterieure. Comme cette piece tient En place d'elle même, elle n'est point percée ~~~~ dans l'intention d'y passer de fils.

Fry



exactement. on doit ~~Encore~~ Considerer la figure et la courbure qu'il faut donner à la face interieure de chaque piece artificielle; pour Eviter que la langue, les gencives, et le dedans des joües n'en soient point incommodés.

Si une piece Entiere de dents artificielles est de quelque utilité à la machoire superieure, quand elle a perdû toutes ses dents; Elle est Encore beaucoup plus necessaire à la machoire inferieure, lorsqu'elle est dans un semblable état. Il semble même qu'on ne peut se passer de cette piece, que tres difficilement; parceque le defaut des dents de cette machoire Empêche davantage la prononciation et la mastication parfaite, qui devroit, ce semble, n'être point empêchée, la gencive s'étant endurcie. les Joües et les levres sont par le defaut des dents, comme perdues et Enfoncées dans la bouche: il arrive de là qu'on se contente souvent de reparer les besoins pressants de cette machoire, sans avoir Egard à ceux qui se rencontrent à la machoire superieure.

Pour garnir seulement la machoire inferieure, il faut que la piece de dents artificielles * soit bien ajustée; afin que la configuration de cette machoire, et les inegalités des gencives, sur lesquelles elle prend son assiette, puissent la maintenir dans cet état; tandis que cette piece de dents artificielles est engagée d'un côté entre la langue, et de l'autre par la levre inferieure et les jouës, elle s'y trouve si stable; que sans qu'elle se derange, la mastication se fait librement, et ne differe presque en rien de celle des dents naturelles. on joüit de cet avantage sur tout quand il y a des dents [illegible] naturelles à sa rencontre à la machoire superieure, et que l'on est accoûtumé à se servir de cette piece de dents artificielles.

On ne peut ajuster de même à la machoire superieure une piece entiere de dents artificieles seule; car pour faire tenir cette piece, il faut necessairement, ou en mettre [illegible]

[illegible]

* voyez la f.re 5.e de la planche [illegible] 35.e

à la machoire inferieure une autre semblable, ou que cette machoire inferieure ait en tout, ou en partie, des dents naturelles, qui puissent soutenir et affermir la piece mise à la machoire superieure.

Ces circonstances m'ont engagé à inventer une machine,* qui construite de la façon que je l'ay imaginée, et telle que je vais la decrire, s'ajuste à la machoire superieure; de telle maniere qu'elle peut servir aux mêmes usages ausquels servent les dents naturelles.

Pour parvenir à la construction de cette piece, ou dentier artificiel à ressort, il faut examiner la quantité de dents qui restent à la machoire inferieure, leur volume, leur situation; et les dimensions de ce genciues; tant en dehors, qu'en dedans; ~~ce qu'il faut observer~~ afin qu'ayant bien pris ~~par[illegible]~~ les mesures requises, l'on puisse faire ~~executer~~ avec justesse, la piece qui doit embrasser les genciues, tant anterieurement, que posterieurement, et qui doit passer pardessus les dents, en se joignant aux extremités de l'un et de l'autre demi cercle.

~~[illegible]~~

*voyez la f.re 1.e de la planche 36.e

Ensuite on fait fabriquer deux lames d'or, ou d'argent, larges d'environ une ligne et demie et epaisse d'environ un quart de ligne: ces deux lames ainsi fabriquées, se recourbent sur leur face la plus large pour en faire ~~deux~~ deux especes de demis ~~Cintres~~ Cercles, qu'on ajoute, l'un à la face interieure, et l'autre à la face exterieure de la gencive de la machoire inferieure. la lame qui forme le demi ~~Cintre~~ Cercle exterieur, doit être plus longue, et coudée à ses deux extremités, selon la hauteur et l'epaisseur des dents et des gencives qu'elle doit embrasser. Cette lame ~~[illegible]~~ s'avance pour monter par dessus les dents; et elle se recourbe dans l'endroit où sa courbure doit former un coude: lorsque cette continuation de ~~[illegible]~~ lame a passé par dessus la Couronne des dents, on ~~la~~ fait descendre ~~[illegible]~~ ces lames jusqu'à la gencive; et cela pour essayer si elles sont conformes à la convexité, et à la concavité que forme la machoire dans toute l'etendüe où les deux lames doivent

~~Cr lames~~

s'appliquer. on attache ensuite les deux extremités du demi cercle interieur avec l'extremité de la continuation du demi cercle exterieur : on unit ces deux lames en les soudant, ou en les attachant ensemble par deux petits clous rivez à rivure perdue : pour lors ces deux pieces forment dans ce lieu-là une anse quarrée ; cette anse embrasse une des dents molaires par les parties laterales et superieures de la dent molaire, sur laquelle elle porte.

Cette piece ainsi disposée sert de point d'appuy à la piece superieure, comme il va être expliqué.

On ajoûtera entre le coude et la courbure de l'anse, une avance de châque côté, et chacune de ces avances sera unie à châques extremités du cercle exterieur, en les soudant, ou en les attachant dans le même endroit avec des clouds rivez à rivure perduë.

Cette avance est à peu prés ronde depuis son attache jusqu'à son extremité : elle est plus ou moins longue suivant la distance qui se rencontre

depuis l'extremité du demi ~~Cintre~~ Cercle exterieur, jusqu'à la partie inferieure de l'apophise Coronoïde et le Corps des Muscles fermeurs des Machoires: il faut avoir égard à l'espace que le ressort doit occuper dans ce lieu-là; ce ressort doit s'etendre bien plus loin que l'avance.

A l'extremité de cette avance, on doit pratiquer un rebord, qui excede la grosseur de l'avance d'environ un quart de ligne. Cette avance doit avoir une entaille, ou fente, dans le milieu de son Epaisseur, d'environ ~~deux~~ une demie ligne de largeur, qui la divise en deux parties égales. aprés la terminaison de cette fente, il y a un trou dans cet endroit qui perce cette avance d'outre en outre.

Sur Cette piece ainsi construite, on monte par des ressorts, celle qui doit representer les dents artificielles de la machoire superieure; il faut percer la piece, avant que de la monter.

Quand on a proportionné la ~~piece~~ piere de dents

artificielles à la gencive de la machoire Superieure contre laquelle Elle doit poser; il faut laisser à chaque extremité de cette piece du côté de la face exterieure une Eminence aplatie, de trois, ou quatre lignes de longueur, et de deux d'Epaisseur. Cette Eminence doit être de la largeur de la piece.

Presqu'au milieu de cette Eminence est une Entaille, du diamettre de celles qu'on a faites aux avances de la piece inferieure.

Cette Entaille ne doit être profonde, que de l'Epaisseur de l'Eminence: Elle doit commencer par un trajet un peu oblique de bas en haut, et suivre la direction de la face Exterieure.

Cette même Entaille est croisée par une seconde Entaille plus large et verticale; à l'extremité de cette deuxième Entaille est un trou qui commence à la face Superieure qu'on doit appliquer sur la gencive, et qui sort par la face inferieure de la piece; Ensuite on forme sur cette même piece

les dents artificieles, dans l'ordre où elles doivent être naturellement. Cela fini, on assemble cette piece avec celle qui s'applique à la machoire inferieure par le moyen de deux ressorts d'acier,* de l'epaisseur d'un quart de ligne, larges d'une ligne et demie, et longs d'environ treize à quatorze lignes.

Ces ressorts s'engagent d'un côté, par une de leurs extremités,* dans l'entaille des avances de la piece inferieure, et par l'autre dans les entailles obliques de l'eminence superieure.

L'extremité de chaque ressort, qui doit entrer dans l'entaille de chaque avance de la piece inferieure, doit déborder du côté de ses parties laterales, dans l'endroit de l'entaille, où il doit entrer. après que cette extremité a été introduite, elle y est attachée avec un fil qu'on passe dans le trou qui est au dessous de l'entaille; on conduit ensuite ce fil plusieurs fois autour de l'avance, pour embrasser une des extremités de chaque ressort qui y est engagée, ensuite on repasse le même fil par le

---

* voyez la fig. 4e de la planche 36e

même trou auquel il a été déia engagé; et derechef on fait faire à ce fil plusieurs contours qui embrassent l'avance et l'extremité du ressort que l'avance contient: on arrête les deux bouts de ce fil par plusieurs noeuds; aprèsquoy on pratique la même manoeuvre à l'avance opposée de cette piece; pour y engager l'extremité de l'autre ressort: ces ressorts engagez demême par les bouts inferieurs sont assujétis dans l'entaille oblique de ~~[illegible]~~ l'éminence de la piece superieure, et arrêtés par le moyen d'un fil qui passe au travers du trou qui est pratiqué à l'angle de cette piece, et dans l'entaille verticale, afin qu'il embrasse et assujétisse l'extremité du ressort, au moyen de plusieurs contours de fil réiterez, et arrêtez par des noeuds: on en fait autant, pour engager l'autre extremité ~~[illegible]~~ du côté opposé; et pour éviter que les ressorts ne se deplacent, on fera une ~~boule~~ coche au ressort dans l'endroit au le fil passe.

Ces deux pieces ainsi assemblées s'écartent assez l'une de l'autre ~~[illegible]~~ par le moyen de l'élasticité

des ressorts, pour pouvoir, étant ainsi disposées, suivre les mouvements de la machoire inferieure, lorsqu'elle s'abaisse, et par consequent que la bouche s'ouvre : la flexibilité de ces mêmes ressorts permet ~~a la portion~~ ~~de cette~~ à la machoire, de raprocher sans faire aucun effort, ces deux pieces l'une de l'autre ; lorsque la bouche se referme ; Cette machine est par consequent propre à l'execution de la mastication, à l'ornement de la bouche, et à l'articulation de la parole.

Avant que d'introduire cette machine dans la bouche, et avant que de la mettre en place, il y a cette circonstance à observer : Il faut ~~[illegible]~~ évuider avec une lime le demi cercle anterieur de cette machine ; de telle maniere, que ce demi cercle soit dans son milieu un peu plus echancré par sa partie inferieure, que dans ses parties laterales ; Cela doit être ainsi pratiqué, afin que ce demi cercle s'accommode mieux à la disposition qui se trouve entre la levre inferieure, et les gencives qui forment une elevation, et même une espece de filet en cet endroit.

~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~

Pour introduire cette machine toute montée, et la mettre en place, on approche la piece superieure — de l'inferieure; ensuite on fait entrer dans la bouche l'un des deux bouts, ou angles de la ~~même~~ machine par l'endroit de la commissure des levres: on y introduit de même l'autre bout par le côté opposé.

Lorsque la machine a passé les levres, on la — pousse doucement avec les doigts, pour la placer du côté superieur sur les gencives superieures, et du côté inferieur — sur les gencives inferieures; on loge son demi cercle exterieur sur la face exterieure des gencives, et entre ~~elles~~, la levre inferieure et les joües: son demi cercle interieur se loge sur la surface interieure des gencives: les deux anses qui unissent les deux cercles ensemble embrassent les dents molaires, et portent sur elles.

L'avance de la piece inferieure, et les contours — que forment les ressorts d'une piece, a l'autre, se logent dans l'intervalle qui se trouve aux parties laterales — et presque posterieures de la bouche, après et à côté —

des dernieres [illegible] dents de la machoire jnferieure. on peut ôter cette piece de dents artificielles, et toute la machine ensemble aussi facilement, qu'elle se met [illegible]; ce qu'on peut faire soymême. Il n'y a point de necessité absolüe de la déplacer, que dans le cas où les ressorts sont usés, pour y en remettre d'autres; ce que chacun peut executer aisément; on ne se trouvera pas souvent dans ce cas, surtout lorsque les ressorts sont d'une bonne trempe et bien construits.

Les Mecaniciens et les Dentistes n'avoient pû trouver jusqu'à present une machine, qui fut d'un usage si necessaire, et en même tems si commode. ~~au même usage et qui fut si commode et si utile.~~

Cette machine contient non seulement les qualités de celles qui l'ont precedé, sans en avoir les jncommodités; Mais elle a plusieurs autres avantages qui la distinguent, et la rendent cent fois plus convenable. Je laisse à en juger à ceux qui se trouveront dans le cas de s'en servir, lorsqu'ils en feront l'essay, et à tous ceux qui s'appliquent à pratiquer la partie

de la Chirurgie dont il s'agit.

Les Experts en cet art dans les épreuves qu'ils ont eu devant ~~faites~~ faites d'un Ratelier superieur de dents artificieles, n'avoient pratiqué jusqu'à présent que des Ressorts de Baleine, qu'on attachoit avec du fil aux dents natureles de la machoire inferieure. — Cela étoit d'un grand embarras et de tres peu d'utilité; au lieu que ma machine construite et appliquée avec toutes les Circonstances que je viens de détailler, supplée à toutes les fonctions qui s'executoient auparavant par les dents naturelles: de plus, cette piece de dents artificieles substituée à la place des dents natureles, peut non seulement tromper les yeux par son aspect; mais même les personnes qui s'en serviront, oublieront la perte de leurs dents naturelles, lorsqu'elles seront accoutumées à s'en servir.

pour conserver plus long-tems l'élasticité des ressorts que j'ay indiqués, et les rendre plus durables, l'on peut ajouter à chaque côté de chaque ressort une petite lame fort mince faite de baleine: cette lame ne doit pas être plus longue que chaque ressort et ne doit guere estre plus large.

S'il ne restoit à la machoire inferieure, que cinq, ou six dents; les demi cercles de cette machine auroient non seulement la même étendüe de ces dents; Mais

Encore Ces demi cercles s'étendroient ~~[illegible]~~, de chaque côté ~~[illegible]~~ petites lames, qui ~~serviroient~~ serviroient à les attacher ensemble, de même que l'anse sert à attacher ceux de la machine précédente; mais au lieu que les anses sont élevées et recourbées dans celle-là; dans celle-cy au contraire, ces petites lames ne sont point recourbées, et portent à plat sur les gencives.

~~[illegible]~~ un peu au de-là des dernieres

Z. Aa Tome 11. 265

S'il se rencontroit encore quelques dents isolées, sur les côtés de la machoire inferieure, ces dents seroient enfilées par les deux ~~cintres~~ demi cercles, et par les petites lames qui assemblent les ~~cintres~~ demi cercles. les avances attachées ~~[illegible]~~ aux ~~cintres~~ demi cercles, commencent à l'endroit des dernieres dents de chaque côté que les ~~cintres~~ demi cercles embrassent: ces mêmes avances sont continuées jusqu'à ~~la même~~ distance, où ~~[illegible]~~ on vient de marquer qu'elles devoient s'étendre ~~[illegible]~~; c'est à dire jusqu'à pouvoir par le moyen des ressorts, se joindre à la piece superieure, et repondre à sa longueur. le tout ainsi assemblé ~~[illegible]~~

Explication de la ~~[illegible]~~ 36e planche contenant plusieurs dentiers ~~[illegible]~~, ou pieces artificielles.

La ~~[illegible]~~ figure 1re. . . . Represente une piece, ou machine pour la machoire superieure, dont le Ratelier est joint à deux demis cercles ~~[illegible]~~ par deux Ressorts ~~[illegible]~~, vüe anterieurement.

a.a.a. . . . . Le Ratelier.

B.B. . . . . Les deux Ressorts qui assemblent cette piece.

C.C.C.C. . . . L'assemblage de ces Ressorts avec ~~[illegible]~~ la piece superieure et inferieure.

D.D. . . . . Deux petites avances qui recoivent ces ressorts par l'une de leurs Extremités.

E.E.E. . . . . Le ~~[illegible]~~ Demi cercle anterieur servant à embrasser les dents exterieurement.

f.f.f. . . . Le ~~[illegible]~~ demi cercle posterieur servant à embrasser les dents interieurement.

G.G. . . . . Les anses qui appuyent sur les dents et qui servent à assembler par chacun de leurs bouts les deux demis cercles ~~[illegible]~~ ensemble.

La ~~[illegible]~~ figure 2e. . . . Represente la même machine vüe de côté.

h.h.h. . . . . Le Ratelier.

I.I. . . . . Les Courbures du Ressort.

K. . . . . . . L'avance attachée au demi cercle ~~[illegible]~~ qui recoit l'Extremité du Ressort.

L.L.L. . . . Les deux demis cercles ~~[illegible]~~ vus lateralement.

La ~~[illegible]~~ figure 3e. . . . Represente une piece à deux demis cercles ~~[illegible]~~, faite de plusieurs

~~[illegible]~~

lamés, dont les avances sont beaucoup plus étudiées que celles des pièces précédentes; parceque cette pièce ne doit être soutenue que de cinq, ou six dents consécutives, et de deux separées; on fait voir cette pièce sans ressort et sans être jointe à aucun Ratelier, pour ne pas Repeter l'assemblage des deux figures précédentes, l'assemblage de celle-cy étant le même.

M.M.M.... Le demi cercle anterieur de cette pièce.

N.N.N..... Le demi cercle posterieur de cette pièce

O.O....... Les avances du demi cercle anterieur servant à recevoir les ressorts.

P.P.P.P..... Quatre petites lames embrassant les dents et appuyant sur les gencives lorsque la pièce est en place, servant à assembler le demi cercle externe, avec l'interne.

La figure 4e.... Represente un des ressorts servant à l'assemblage de ces pièces, ou Ratelier artificiel, vû à plat et detaché.

9...... L'extremité de ce même ressort qui est reçûe dans l'avance de la pièce en demi cercle, et engagée par un fil autour de cette avance.

V...... L'autre extremité de ce même ressort, engagée dans l'eminence quarrée du dentier, assujetie par des fils, et arrêtée par le moyen de deux petites avances qui excedent le niveau de la largeur des Ressorts.

665

705

compose une machine*, qui peut servir dans certains cas, où la précédente ne serviroit point.

Lorsque la machoire superieure se trouve dépourvüe de toutes ses dents, on est obligé d'avoir recours à l'usage de l'une, ou de l'autre des deux machines que je viens de décrire, et que je substitüe par plusieurs motifs à des pieces qui étoient plus embarrassantes, ~~meme~~ et même inutiles. ~~et inutiles~~ [illegible]

fin du chap. 17 du tome 2
Explication de la pl. 36.

Chapitre 5.e

Ce chapitre doit être le 18.e du Tom 2.nd

~~Contenant la~~ description d'un double Dentier, dont la piece superieure s'assemble avec l'inferieure, par des ressorts.

Lorsqu'il arrive que les deux machoires se trouvent dégarnies de toutes leurs dents, on est dans la necessité de recourir à l'usage d'un double Dentier, composé de deux pieces principales, l'une est superieure, et l'autre inferieure. Ces pieces sont munies de dents artificieles, artistement figurées, et elles imitent le plus

~~[illegible]~~

* voyez la fig. 3.e de la planche 36.e

exactemant qu'il est possible, l'ordre des dents natureles.

Ces deux pieces perfectionnées à ce point, doivent être assemblées par l'extremité de leurs angles, avec des ressorts : il faut auparavant avoir pris au juste, les dimensions, non seulement des deux machoires, mais encore celles des genciues. il faut aussi avoir observé, sur tout, les inegalités qu'elles peuvent former en differents endroits ; afin de tirer avantage de ces mêmes inegalités, et de conformer la surface des dentiers qui doivent s'apliquer sur les genciues à la variation des ~~elevations~~ Eminences et des enfonceme̅ns de ces mêmes genciues ; ainsi ~~quand l'endroit où il~~ lorsqu'il se rencontre à la genciue quelque enfoncement, il faut pratiquer ~~une elevation~~ à la surface dont il est question une elevation proportionnée ~~proportionnée à la surface dont il est question, afin~~ et propre à se loger dans cet ~~que cette elevation se loge dans l'~~ enfoncement ; et qu'il y ait reciproquement un enfoncement dans la surface des dentiers, pour y placer l'elevation de la genciue. Cela ne contribüera pas peu à rendre

Ces

les pieces plus fermes et plus stables dans leur assiette.

Avant que de placer les ressorts, il faut pratiquer avec une scie * à chaque extremité des dentiers, une entaille d'environ quatre lignes de longueur; il faut que cette entaille soit proportionnée à l'extremité du ressort qu'elle doit recevoir: on a soin de passer la scie sur la surface de l'extremité des angles des dentiers, à une ligne de distance de la surface qui doit s'appliquer sur les gencives; de cette façon cette entaille, en se terminant, forme une ligne un peu oblique, en remontant de bas en haut: tout cela se pratique, afin que le ressort une fois engagé dans l'entaille ait plus de force pour s'étendre, et pour suivre le mouvement de la machoire inferieure, un peu au de là de la terminaison de cette même machoire.

On pratique à l'extremité de chaque entaille, un trou qui perce la piece d'outre en outre horisontalement: ce trou sert à passer et repasser

* Voyez la planche 31.e

plusieurs fois une Eguille Enfilée d'un fil : on introduit l'Extremité de chaque ressort dans chaque Entaille ; avant que d'assujetir ces ressorts, on essaye la piece, En observant si elle produit son effet ; si la courbure des ressorts est trop, ou trop peu Etendüe, s'ils ont la flexibilité et l'Elasticité requises, s'ils n'incommodent pas par leurs courbures l'endroit de la bouche où ils se logent, s'ils frottent ou appuyent contre la surface de la partie de la bouche qui couvre l'apophise coronoïde et le corps des muscles fermeurs des machoires ; ou Enfin si ces ressorts frottent la langue &c.

Ces Circonstances étant observées, ces deux pieces sont assemblées par le moyen de deux ressorts longs d'environ un pouce et demi, y compris ce qui s'Engage dans les Entailles : ces ressorts sont larges de deux lignes, et Epais d'Environ un quart de ligne : suivant que les pieces seront plus ou moins grandes, on reglera l'Epaisseur de ces ressorts, qui ne different de ceux de la piece precedente qu'en ce qu'ils ne debordent point par leur Extremité, Et qu'ils n'ont point

de hoches ; Ces ressorts ainsi conditionnez sont attachez et assujetis de la maniere qui suit.

On prend une Eguille enfilée d'une soye cirée, ou d'un gros fil retors, on le passe par un des trous dont il a été parlé, et on commence indifferemment par celuy que l'on veut.

On applique le premier jet du fil sur l'Entaille, pour delà embrasser le ressort par deux Contours de fil bien serrez : ensuite on revient au Trou, du Côté opposé, par un traiet de fil ; et on repasse plusieurs fois l'Eguille dans le même trou : on pratique plusieurs jets de fil, qui Couvrent l'Entaille des deux Côtés ; Et ce fil fait plusieurs Contours, qui assujetissent ainsi l'extremité du ressort.

Lorsque le ressort paroît assés affermi, on couvre par plusieurs Contours de fil toute son étendüe, jusqu'à l'endroit qui doit être engagé dans l'Entaille opposée. on passe ainsi d'une extremité à l'autre, pour engager de même ce ressort dans l'Entaille diametralement

opposée: on l'assujetit demême, en passant et repassant l'Eguille dans ce trou par plusieurs jets et contours de fil ~~[illegible]~~ reiterer.

Pour mieux assujétir ces jets et ces contours de fil, on passe le fil sur l'Eguille, demême que les tailleurs le passent, lorsqu'ils font des boutonnieres; on continüe de le passer demême sur les jets de fil qui couvrent les entailles; on forme par ce moyen une espece de gance, qui resserre et affermit davantage les contours: un des ressorts se trouve engagé par ses deux bouts, et on engage demême celuy qui luy est opposé.

La maniére d'introduire dans la bouche cette double piece * ainsi assemblée, ne differe de la maniére ~~[illegible]~~ dont on introduit ~~de~~ la precedente, qu'en ce quelle est encore plus aisée ~~facile à mettre en place~~.

Il [En] est de l'usage de toutes ces pieces, comme ~~[illegible]~~ de celuy de tous les membres artificiels, que la chirurgie ~~Chirurgie~~ nous fournit, par la partie que nous nommons prothese ~~[illegible]~~: on a quelque peine à s'acoutumer les premiers jours à

~~[illegible]~~

* voyez la fig.re 1.re de la planche ~~[illegible]~~ 37.e

711

l'usage d'un bras, d'une jambe et d'un oeil artificiel; ~~quoique~~ Mais cependant insensiblement on s'y accoutume, et ~~[illegible]~~ même en peu de tems; ~~[illegible]~~. la necessité de reparer ce qui nous manque, ou par un accident, ou par un defaut de nature, nous met bientôt dans cette habitude, et cette habitude agit si fortement en nous, que ces pieces artificielles ~~[illegible]~~ nous paroissent dans la suite comme naturelles; ~~[illegible]~~

~~Les femmes qui ne sont point accoutumées à mettre de corps, s'en trouvent incommodées les premiers jours qu'elles s'en servent. Celles au contraire qui y sont habituées, souffrent dès qu'elles n'en ont point; Cela fait voir~~ que les choses dont l'usage ne nous est pas familier, et qui nous paroissent d'abord etrangeres, ~~mais~~ ~~[illegible]~~ ne nous rebutent donc point: ~~l'incommodité~~ l'incommodité qu'on ~~[illegible]~~ en peut ressentir pendant les premiers jours, n'est ~~[illegible]~~ que passagère, et qu'une circonstance necessairement annexée au defaut d'habitude, à moins que cette incommodité ne dépendît de l'incapacité et du defaut de ~~[illegible]~~ l'artiste, qui auroit mal fabriqué les pieces dont il s'agit, n'ayant pas bien observé toutes les circonstances

ces

que j'ay Exactemant rapportées.

Avant que jeune reduit en pratique les idées — que je viens de communiquer, on s'étoit non Seulement Servi des ressorts de Baleine pour les Ratelier Superieur, attachés d'un bout à Cette piece, et de l'autre aux dents naturelles de la machoire inferieure; Mais on se servoit Encore, pour joindre ensemble le Ratelier Superieur avec l'inferieur, de Charniéres, et de Ressorts à Boudin — en façon de Tirebourre †; l'Entortillemant, ou la Circonvolution aspirale, occupoit beaucoup d'Espace, Et Causoit par consequent de l'Embarras dans la bouche: — Cet Entortillement s'opposoit même à la mastication, et donnoit lieu d'ailleurs aux alimens de s'Engager dans les Contours de ces ressorts, d'y Sejourner, Et d'y causer — de la mauvaise odeur.

† ou simplement Courbez en ligne aspirale;

Le même jnconvenient arrivoit à ces Charnieres ‡ par rapport à leurs Engagemens reciproques. Il n'en est pas de même des Ressorts dont je me sers pour unir les pieces Ensemble: Ces Ressorts n'ont point tant de ‡

‡ contours; la maniere dont j'assemble ces pieces les rend capables d'agir librement, et de suivre tous les mouvemens de la machoire inferieure. Cet assemblage est d'autant plus preferable, qu'il est plus simple, plus commode, et plus durable.

fin du chap. 18 du tome 2.

les ouvriers qui en employent beaucoup dans leurs ouvrages m'ont communiqué la maniere de les blanchir, telle que je viens de la décrire.

Dans le choix de ces morceaux, ou Roüelles d'os, jl faut preferer les moins poreux; ~~[illegible]~~ la partie de ces os qui est la plus Eloignée de l'apophyse, est toujours preferable ~~pour~~ par sa solidité; ~~a celle qu'aucune~~ ~~parce~~ mais qu'elle est la moins étendue. fin du chap 14 du tome 2

Chapitre 7.e

Ce chap. doit etre le 19.e du Tom. 2.ond

~~Contenant la~~ maniere d'Emailler les dents, ou les dentiers artificiels, afin de rendre leur decoration plus reguliere et plus agreable.

Jl est presque jmpossible, du moins jl est tres difficile, de rencontrer aucune des matieres que j'ay indiquées pour construire des Dentiers artificiels, capables de fournir des pieces entieres, naturellement Emaillées dans toute leur Etendüe, et dont la Couleur se trouve conforme aux dents naturelles de ceux, auxquels on

est obligé d'en Substituer ~~[illegible]~~ à la place de Celles —
qui leur manquent.

C'est Cet jnconvenient, qui m'a donné lieu — de Chercher les moiens de rendre uniformes Ces pieces, — autant qu'jl Seroit possible, En Conformant leur — blancheur à Celle des dents, lorsqu'jl En reste Encore dans — la bouche. J'ay pretendu par Cet Endroit, jmiter la nature; et même l'enrichir ~~[illegible]~~ par ces Dentiers artificiels, ~~[illegible]~~ — ~~[illegible]~~ dans les Circonstances qui concernent l'ornement — de la bouche.

J'ay pensé que je trouverois Ce Secours dans — le Seul usage de l'Email artificiellement composé: — J'ay Crû aussi que je parviendrois par là, non Seulement à jmiter le plus parfait Email des dents; mais même la Couleur naturelle des gencives, dans les Cas où jl ~~[illegible]~~ s'agit — de les remplacer artistement, En Tout, ou En partie.

Pour y parvenir, j'ay Consulté les Emailleurs les plus habiles, et par les Conferences que j'ay eües avec eux, j'ay rendu praticable ce que je crois ~~[illegible]~~ que d'autres

Corry

n'ont point ~~[illegible]~~ pratiqué jusqu'à present. on a jmité les yeux naturels par des yeux composés d'Email; mais on a negligé la même application de l'Email à l'Egard des pieces de dents artificieles, qu'on Substitüe aux dents naturelles: ~~[illegible]~~ Cependant outre tous les avantages que Les dentiers artificiels ont audessus des yeux d'émail, ~~[illegible]~~ ils servent Comme eux à l'ornement, et reparent de même ~~[illegible]~~ les defauts des parties dont les difformités choquent ~~[illegible]~~ au premier aspect.

La piece que l'on doit construire et garnir de dents Emaillées, doit être auparavant ajustée à l'Endroit de la machoire qu'elle doit occuper, Suivant toutes les dimensions requises: jl faut ~~[illegible]~~ néanmoins n'y avoir ~~[illegible]~~ encore formé ~~[illegible]~~ aucune dent. on appliquera Sur la face exterieure de Cette piece, Une lame d'or, ou d'argent, Epaisse d'Environ Une demie ligne; Cette lame occupe toute l'Etendüe de la face exterieure, Si le Ratelier doit être complet; Si ce Ratelier doit recevoir dans de Certains intervalles quelques dents naturelles, et dans d'autres Servir à former ~~[illegible]~~ quelques dents Emaillées;

on pratique des entailles, vis à vis les dents naturelles, pour les y loger; et dans l'jntervale de l'une à l'autre dent, on garnit la surface exterieure de la piece artificielle, de petites lames aussi d'or, ou d'argent; on trace ensuite avec une lime la figure des dents sur cette lame, pour marquer l'jntervale des dents qu'on doit ~~figurer~~ former: tout étant ainsi disposé, on remet cette piece à l'emailleur; pour qu'jl ~~couvre~~ couvre cette lame ~~avec de l'email~~ d'émail; on forme chaque dent emaillée ~~de~~ ~~la figure~~ de l'etendüe requise, et de ~~la~~ couleur ~~semblable~~ semblable à celle de l'email des dents naturelles de la personne, à laquelle jl s'agira d'ajuster cette piece emaillée *.

Pour que l'emailleur soit mieux jnstruit de cette nüance, on luy fera voir quelque dent pareille en couleur, à celles qu'jl doit emailler, ~~ou~~ ou bien on luy montrera celles qui tiennent encore à la bouche.

Si c'est des dents humaines sur lesquelles l'emailleur se doit régler, soit que ces dents soient <u>prises dans la bouche du même sujet, ou dans la bouch</u>

* voyez la fin de la ~~...~~ planche ~~...~~ 37.e

d'un autre , il faut que ces dents ayent trempé dans l'Eau commune au moins vingt quatre heures, pour pouvoir leur donner à peu près la meme Couleur des dents qui restent en place,

ensuite l'emailleur continuera de les tenir dans l'Eau, afin de mieux attraper leur degré de blancheur; car lorsque les dents sont Seches, elles ne sont jamais bien conformes en Couleur aux naturelles.

Lorsque les gencives sont consumées totalement ou en partie, la lame d'or, ou d'argent doit être plus, ou moins large, suivant la deperdition de substance de la gencive. on figure les petites eminences que les gencives forment dans l'intervale de châque dent, et les demi-contours qu'elles forment aussi de l'une à l'autre dent; et on supplée au defaut des gencives, par des gencives si bien imitées en email, qu'elles ont la veritable Couleur des gencives naturelles.

La Lame dont je parle, ne peut être emaillée, qu'étant separée de la piece d'os sur laquelle on doit

l'appliquer : on doit assujétir cette lame par ses extrémités, au moyen d'une, ou plusieurs petites vis, suivant son étendüe ; ou au moyen de goupilles rivées, à rivure perdüe, qui perceront la piece émaillée d'oûtre en oûtre.

Si l'on veut que cette lame émaillée ne couvre point toute la longueur de la face exterieure de la piece ; on fait une entaille à cette même piece, pour loger la lame dans la profondeur de l'entaille, et à niveau de la surface de la piece.

Il faut encore remarquer, que l'exterieur de chaque dent émaillée, doit paroître un peu convexe ; et que l'émail ne doit pas être beaucoup apparent dans le fond de chaque intervalle ; afin que les dents artistement émaillées, en paroissent plus naturelles.

Ces pieces émaillées s'appliquent sur les gencives, et y sont assujéties de même que les precedentes ; soit par des attaches de fil, par des tenons, ou par des ressorts.

Si l'on veut ne reparer qu'un, ou plusieurs defauts du Dentier artificiel, depourvû dans quelque endroit de son Email naturel ; on rapporte dans cet Endroit une petite lame d'or, ou d'argent, d'une Etendüe suffisante, pour cacher tous les defauts de la piece ; on donne ensuite cette piece à l'Emailleur, pour y mettre un Email conforme au reste de l'Email de cette même piece, que l'Emailleur fait tremper dans l'Eau, pour la raison que nous venons d'alleguer. on joint cette piece avec la lame le plus artistement qu'il est possible : voila le seul moyen de reparer un tel defaut.

Les avantages de l'Email employé aux dents artificielles, ne se bornent pas seulement à l'ornement qu'il procure ; Mais il en resulte encore que les dents, ou les dentiers emaillez de même, peuvent durer un temps tres considerable ; puisque l'Email est un corps tres peu susceptible de changement et d'alteration.

Après avoir communiqué au public tant

de moiens propres à substituer des dents artificielles, au defaut des naturelles; après avoir donné des metodes circonstanciées, fondées sur ma propre Experience, et suffisantes pour suppléer à toutes sortes de cas; J'ay lieu d'esperer qu'on se corrigera de plusieurs abus qu'on pratique journellement; et qu'on ne s'avisera ~~[illegible]~~ plus de percer les gencives d'oûtre en oûtre, d'y passer des pointes, et ~~y~~ d'y suspendre une piece osseuse composée de plusieurs dents, pour remplacer les incisives et les canines de la machoire superieure.

Les pointes, qui attachoient ~~les pieces~~ cette piece osseuse, ~~dont nous venons de parler~~, ~~[illegible]~~ ~~qui estoient~~ étoient recourbées quasi en crochet, perçoient la ~~[illegible]~~ base des deux dents du milieu de la piece artificielle; et s'enfilant dans les gencives, suspendoient ainsi cette piece en maniere de pendans d'oreilles; de sorte que c'étoient, ~~[illegible]~~ pour ainsi dire, ~~[illegible]~~ des dents flottantes, qui obeissoient non seulement aux impulsions de la langue; mais encore à celles de l'air qui entre dans la bouche, et ~~qui~~ en sort. Cette piece tirailloit et tourmentoit extremement la gencive. ✠

✠ J'ay appris qu'une dame qui servit à cette belle experience, n'en receut que de l'incommodité, mais une heureuse toux la delivra d'une partie de ce facheux dentier en le lui faisant cracher dans le feu d'où il fut retiré à demi consumé. Je ne sais si on a depuis remedié a ce vuide, et comment on la pu faire; mais il falloit que cette dame eut une forte envie d'avoir la bouche garnie pour souffrir une operation si cruelle et en même tems si ridicule; sans parler des dangereuses suittes qu'elle pouvoit avoir. Je ne saurois même comprendre qu'un dentiste tant soit peu jaloux de sa reputation l'ait ainsi exposée, surtout a Paris, ou tant d'habiles gens de touttes les professions se trouvent, et concourent par leur travail a donner de l'ornement à cette grande ville

fin de ce chapitre 19me du tome 2me

Explication de la planche contenant plusieurs Dentiers, ou pieces artificielles.

La figure 1.e . . . . Represente un double dentier monté par deux ressorts et vû Entr'ouvert par sa partie anterieure.

a. a. a. . . . . Dentier Superieur.

B. B. B . . . . . Dentier inferieur.

C. C. . . . . . . Les Ressorts.

D. D. D. D . . . . . Quatre Entailles, ou Engrainures Recouvertes de fil qui arrêtent les Ressorts.

La figure 2.e . . . . Represente le même double Dentier, vû par une de ses parties laterales, pour mieux faire observer la Courbure des Ressorts.

E. E. . . . . . La partie laterale gauche du Dentier Superieur.

f. f. . . . . . La partie laterale gauche du Dentier inferieur.

G . . . . . . La Courbure du Ressort.

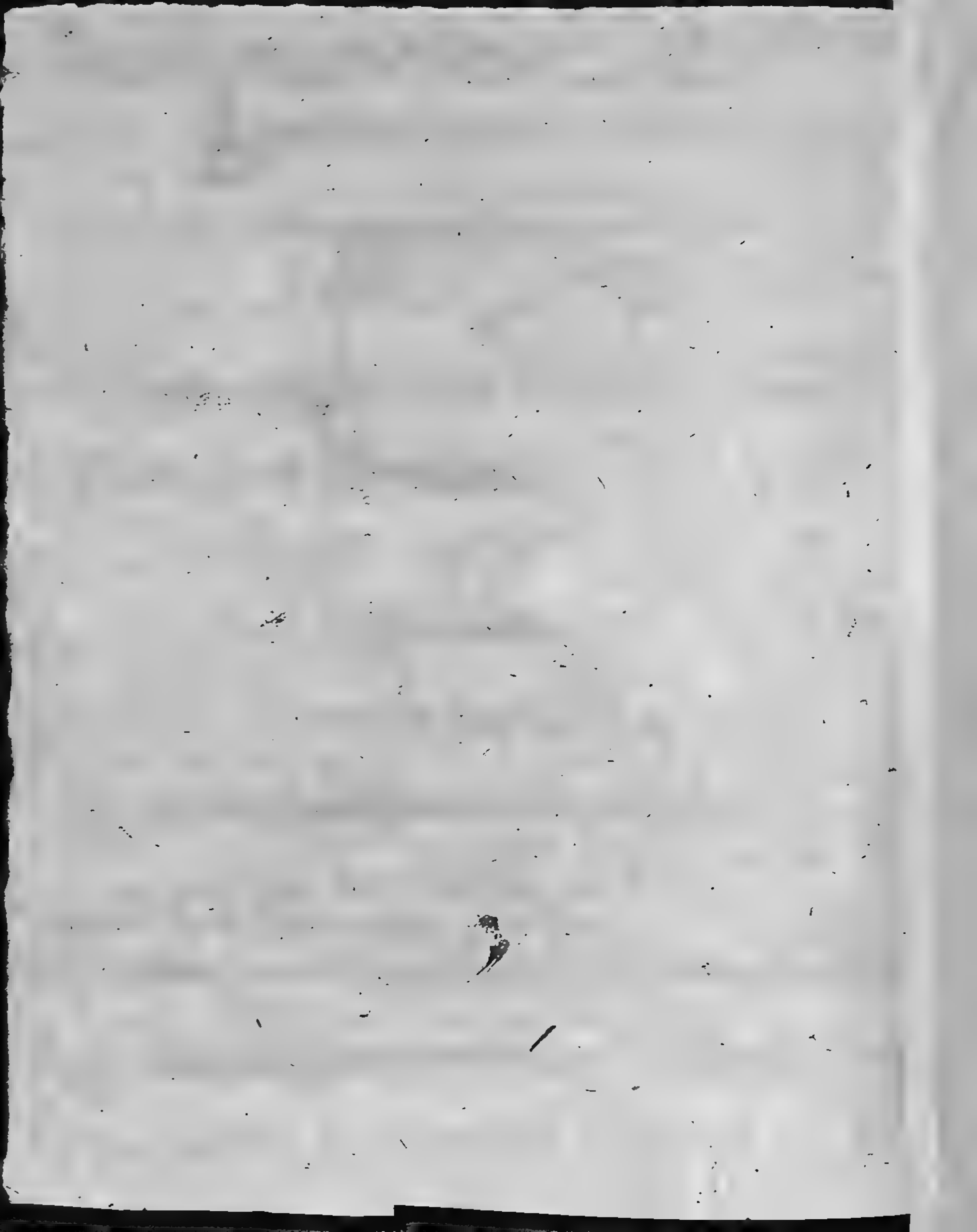
La figure 3.e . . . . Represente un Dentier Emaillé vû par sa partie anterieure, tout fermé avec les dents couvertes des gencives.

h. h. h. . . . . Dentier Superieur.

J. J. J . . . . . Dentier inferieur.

K. K. K. K. . . . . Les fils qui servent à assujetir les ressorts et qui couvrent l'Entaille.

Les figures 4.e et 5.e Representent separement deux ressorts semblables à ceux dont on se sert pour monter tous ces Rateliers.



~~[illegible]~~ qu'il seroit possible; mais jusqu'icy les vües n'ont été remplies que très imparfaitement: c'est ce qui m'a donné lieu de travailler à la recherche de quelques instruments capables de surmonter toutes les difficultés qui peuvent se rencontrer en pareille occasion; je crois être parvenu à ce point, par le moyen des cinq differents obturateurs dont je parlerai et dont je donnerai la figure aux chapitres ~~que j'ay inventé, et dont je donne icy la description~~ que je viens de citer. ~~et la figure.~~

Ce chapitre doit être le 20. du tome 2.

Chapitre 17.

La Description et l'usage d'un obturateur du Palais à deux ailes parallèles, à charnière, assujetties par un Ecrou &c.ª lorsque cet obturateur est en place.

L'obturateur auquel on a jusqu'icy donné la preference, est un instrument composé d'une plaque et d'une simple tige terminée par une vis, [redacted] un petit écrou, après avoir fait passer la tige au travers d'une Eponge, qui couvre la surface convexe de la plaque. Cette Eponge doit avoir d'ailleurs un volume suffisant, pour remplir tout le vuide de la breche. le tout ainsi disposé, ne manquoit pas de produire son effet dans l'instant. la seule Eponge ~~[illegible]~~ fait la même operation; mais comme ce bouchon assujetty dans l'espace qu'il occupoit, n'étoit retenu que par la simple compression [redacted]

des parois de la surface de la breche contre celle de l'Eponge ; cette compression n'étoit pas suffisante ; d'autant plus que ce trou se trouvant souvent plus évasé en bas, qu'en haut ; il en resultoit que cet obturateur par son poids et par sa pente, bien loin de rester en place, se precipitoit et se deplaçoit si aisement, qu'il devenoit inutile, embarrassant, et incommode. il arrivoit à peu près le même inconvenient dans l'application de tous les autres obturateurs que l'on avoit jusqu'à present imaginés : ils sortoient de l'espace qu'ils devoient exactement occuper, faute d'un point d'appuy suffisant pour les tenir assujetis.

Ceux que je propose aujourd'huy, quoique tres simples, remplissent parfaitement par leur mechanique, les intentions que l'on peut avoir en pareils cas.

Ce chap. doit etre le 2e du Tome 2nd

Chapitre 14.e

Contenant la description et l'usage de l'obturateur du palais à deux ailes paralleles, à charniere, assujeties par un

~~L'écrou &c. lorsque cet obturateur est en place.~~

L'obturateur que je décris le premier, est composé d'une plaque, d'une tige, de deux ailes, de deux goupilles, d'une vis, d'un écrou, et d'une clef. La plaque est quasi de figure ovalaire, formant par l'un de ses bouts, une espece d'angle mousse. Cette plaque est longue de quinze à seize lignes, large de neuf à dix, concave du côté de la bouche, convexe par la partie opposée, pour mieux s'ajuster à la voute du palais. Cette même plaque est percée dans son centre, d'un trou de quatre lignes de diametre.

La tige de cet obturateur est à canon rond, et épaisse d'environ cinq à six lignes, à peu près de la même longueur, sans y comprendre ses quatre branches tronquées, situées sur le haut de cette tige. Ces branches servent à former deux charnières diamétralement opposées; il y a entre ces branches ~~est pratiquée~~ une entaille cruciale pour loger partie d'une vis, et partie de l'écrou qui l'assujetit &c. dans le milieu de cette tige, il y a encore un trou rond, d'une

ligne et demie de diametre, qui perçant à jour la tige par —
son centre et suivant sa longueur, se trouve repondre —
juste au milieu de l'espace du grand trou de la plaque.

Il est à remarquer que ces quatre branches sont divisées par une entaille cruciale pratiquée à la lime, qui laisse entre les branches deux intervales, d'une differente etendüe en largeur et en profondeur; la plus grande entaille a environ deux lignes de largeur, et deux de profondeur; elle sert à recevoir les avances inferieures de l'ecrou; la plus petite entaille a environ une ligne et demie de largeur, et autant de profondeur; elle sert à loger les charnons contigus aux ailes.

Chaque aile est quasi de figure ovalaire, un — peu moins arrondie du côté d'en bas: l'etendüe en longueur de chaque aile est d'environ huit lignes, et d'environ six lignes en largeur, et d'un quart de ligne en epaisseur. — Chaque aile est convexe par la face, qui doit s'appuyer sur la partie, et concave par la surface opposée.

Châcune de ces ailes est fenêtrée par une ouverture quarrée, — large d'environ deux lignes et demie longue de trois et demie
Elles sont situées à une demie ligne de distance

De la partie inferieure des ailes, et voisine des Charnières.

289 Bb. Cc. T. II. **Ces ailes** sont encore percées à jour par plusieurs petits trous, disposez deux à deux, près de leur circonference, et destinez à des points de fil qui servent à assujetir une enveloppe d'éponge fine, destinée à couvrir la surface convexe de ces ailes; afin qu'elles appuyent plus mollement sur la partie qu'elles doivent comprimer.

Vis-à-vis le milieu de la fenêtre et sur le bord inferieur des ailes, il y a une avance, du charnon contigu percé à jour horizontalement par un petit trou.

Les Goupilles sont de petits morceaux de fil d'argent, proportionnez en longueur et grosseur aux trous des Charnieres qu'ils doivent assembler.

La Tige et le corps de la vis, sont ensemble de la longueur d'environ huit lignes: la tête de la vis a deux surfaces plates: sa circonference parfaitement arrondie est divisée en deux parties à peu près égales, par deux échancrures quarrées et paralleles: l'épaisseur de cette tête est d'environ une ligne.

L'écrou décrit quasi la figure d'un marteau: il est long de quatre lignes par sa partie la plus étendüe, large de trois, et convexe par sa surface superieure; la surface inferieure est en partie plane.

Cet écrou est percé à jour dans son milieu pour recevoir la vis; consideré par sa partie inferieure, il presente quatre avances; les deux plus grandes avances sont situées horisontalement, et ont environ deux lignes d'étendüe en longueur, autant en largeur, et demie ligne d'épaisseur.

Les deux plus petites avances sont situées perpendiculairement: leur longueur est d'environ deux lignes, leur épaisseur de deux tiers de ligne, et leur largeur d'une ligne et demie. Ces proportions sont importantes par rapport aux fonctions de cet écrou.

La Clef qui sert à monter et à demonter cette machine, est plate, longue d'environ quinze lignes, large d'environ cinq, et épaisse d'une ligne: elle se retrecit du côté de l'extremité, où elle a deux dents quarrées; ces dents sont proportionnées aux echancrures de la vis.

Toutes ces pieces doivent être d'or, ou d'argent.

Seront
voicy comme elles ~~[...]~~ assemblées.

Il faut souder la partie inferieure de la tige à canon, sur le Centre de la Convexité de la plaque; ces deux pieces étant unies ensemble, il faut diviser l'Extremité de la tige en quatre parties, au moyen d'une Entaille Cruciale de la longueur, largeur et profondeur qu'il a été dit en parlant des quatre branches tronquées. il faut observer, que l'une de ces Entailles, soit plus profonde que l'autre.

Dans l'Entaille la plus profonde, on perce la tige dans son Centre et suivant sa longueur, jusqu'au milieu de la surface Concave de la plaque. pour lors on agrandit ce trou du côté de la plaque, jusqu'à ce qu'il soit suffisant, pour loger la tête de la vis. Cela fait, on perce les quatre branches qui ~~doivent servir de Charnons. on~~ perce de même l'avance de chaque aile qui doit aussi servir de charnon, ~~[...]~~ ~~[...]~~, et on les monte ~~ensemble~~ par le moyen des goupilles avec les branches de la tige à canon.

Lorsque les deux pieces, à qui nous avons donné le nom d'ailes sont assemblées par le moyen des goupilles aux branches tronquées, il s'agit de ~~placer~~ ~~[...]~~ l'Ecrou, de maniere que les avances perpendiculaires se logent dans l'intervale pratiqué entre les deux Charnieres, où ces avances sont receües comme en tenon

dans une mortaise. Ces avances ne doivent pas y être forcées, afin qu'elles puissent s'engager et se dégager, plus ou moins dans cet jntervale qui les reçoit, suivant les mouvements que la vis fait faire à l'écrou.

L'usage de cet engagement, est d'assujétir l'écrou en plusieurs sens, le laissant pourtant en liberté, jusqu'au point qu'il puisse suffisamment agir, conjointement avec la vis.

Les deux avances horizontales couvrent le milieu des charnieres; leurs extremités se placent aux fenêtres des ailes, lorsqu'elles sont levées. Cet écrou étant ainsi placé, on engage la vis dans l'écrou, et la clef dans les échancrures de la tête de la vis: la clef fait tourner la vis, qui en s'engageant dans l'écrou la fait déscendre; et tandisqu'il déscend, ces avances horizontales, suivant le bord inferieur de la fenêtre, les compriment et assujétissent les ailes, qui étant abattües, s'appliquent par leur surface convexe, sur les parties du trou du palais dans lequel elles sont engagées: elles doivent le comprimer pour suspendre et assujétir toute la machine, qui de cette façon bouche exactement le trou du palais dont

il s'agit, et même sans éponge, quoy qu'il soit plus à propos d'en mettre, plus ou moins autour des ailes suivant l'occurrence.

Quoyque l'on ait icy specifié les dimensions de chaque piece de cet instrument, il ne faut pas s'assujétir à les observer toujours de même. Elles sont arbitraires suivant les differents cas; parceque la carie des os du palais et des maxillaires superieurs &c.a laissent des deperditions de substance, plus ou moins étendües; et dont le trou qui en resulte, est tantôt d'une figure, et tantôt d'une autre; ainsi pour bien boucher ce trou, on est obligé de proportionner l'instrument appellé obturateur, à la regularité, ou irregularité de l'espace où l'on doit appliquer cette machine.

Avant que de mettre en place cet obturateur*, il faut relever suffisamment les ailes, pourqu'elles s'approchent l'une de l'autre, à la distance de deux à trois lignes, et qu'elles occupent ainsi moins de volume: ce qui facilitera leur introduction, dans le trou, ou dans la breche du palais.

Dans cette situation, cet obturateur sera introduit dans la bouche; il sera soutenu par le pouce et l'indicateur de

* voyez la fig.re 12.e de la planche 38.e

la main gauche: le pouce appuijera sur la face concave de la plaque, et l'indicateur sur la face convexe de la même plaque: on s'aidera, si l'on veut, de la main droite; c'est ainsi que l'on introduit dans le trou du palais les ailes et la tige jusqu'à la surface convexe de la plaque. pour lors il ne s'agit plus que de l'assujétir par le moyen de la clef, que l'on tiendra entre le pouce, l'index et le doigt du milieu de la main droite: on soutiendra en même tems la plaque avec le pouce de l'autre main, et on tournera la clef de droit à gauche, jusqu'à ce que cet instrument soit suffisamment assujeti. on s'apperceura qu'il est assujeti, par la stabilité de la plaque, et encore mieux par son usage.

Pour Deplacer cet obturateur, on tournera la clef dans le sens opposé. ceux qui s'en serviront pourront eux mêmes, en observant ces simples circonstances, le mettre et l'ôter, lorsqu'ils voudront le changer ou le laver.

Les avantages que l'on retirera de cet instrument, verifieront les utilités que je leurs

ony

attribüe ~~[illegible]~~ avec justice.

fin du Ch. 20 du tome 2.

~~[illegible]~~ Chapitre 18.e

Ce chap doit etre le ~~[illegible]~~ 21.e du Tom 2.ond

~~Contenant~~ la description et l'usage d'un ~~[illegible]~~ obturateur moins composé, dont les ailes sont assujéties differenment ~~[illegible]~~ de celles des autres obturateurs et sans charniére.

Le deuxieme obturateur ne differe en rien du précedent par la plaque ; elle est convexe d'un côté, concave de l'autre, et percée de même : elle est soudée avec une tige à canon par le centre de sa partie convexe : cette tige a environ quatre, ou cinq lignes de longueur, et environ six lignes d'epaisseur : elle est percée d'une ~~[illegible]~~ extremité à l'autre ~~[illegible] suivant la longueur~~ par un trou rond de diametre ~~de diametre~~ d'environ une ligne. ce trou sert à donner passage à la tige d'une vis : sa partie superieure est platte ; la ~~[illegible]~~ qui la traverse, est d'environ huit lignes de longueur, et d'une ligne de diametre en epaisseur : sa tête est semblable à celle de la vis du precedent obturateur.

Cet obturateur est encore composé de deux ailes, dont la figure ressemble assés à un demi-ovale, dont les angles seroient mousses. la longueur de chaque aile est d'environ huit lignes; la largeur de quatre, et l'Epaisseur d'un quart de ligne: leur surface superieure est un peu concave, et leur surface inferieure convexe: ces ailes sont percées près de leur circonference de plusieurs petits trous, qui servent à y attacher des Eponges pour l'usage déja indiqué.

L'une de ces ailes est soudée, ou rivée, sur la surface plate et superieure de la tige: Elle couvre toute cette surface; et elle y reste fixe et immobile: Elle est percée par un trou, qui répond précisément à celuy de la tige.

L'autre aile est percée d'un trou quarré proportionné à la quarrure qui se trouve à la vis, entre les filets de la vis, et sa tige arrondie, à laquelle elle est engagée de force, et arrêtée par le moyen d'un petit Ecrou. Cette aile doit suivre tout le mouvement de la vis; ensorte que lorsqu'on tournera la vis de droit à gauche, ou

~~Sens, Et lorsqu'on tournera la vis~~ de gauche à droit, ~~elle~~ l'aile suivra ~~aussi le même Sens~~ toujours le sens de la vis: ces deux ailes se surmontent par l'un de leurs bouts. ~~Ces deux ailes se Surmontent par l'un de leurs bouts.~~ Cet obturateur, quoy que composé d'une méchanique bien plus simple que le precedent, peut neanmoins en certaines ocasions, être mis en pratique, à son exclusion: ~~avoir lieu~~ [illegible] Par Exemple dans le Cas, où les trous de l'os se trouueroient plus longs, que larges, Et plus profonds dans le sens horizontal; de façon qu'on ne pourroit pas y loger les ailes du precedent obturateur; En ce Cas les ailes de celuy-cy, se trouuant capables de tourner dans un sens different, mieux que celles de l'autre, Elles se logeront avec facilité; Ce qui suffira pour remplir toutes les intentions qu'on pourroit avoir en pareille occasion.

La maniere d'jntroduire cet obturateur* est semblable à celle du precedent ~~obturateur~~, à la difference prez, qu'au lieu qu'on releve ~~[illegible]~~ les ailes de l'autre, on range celles de celuy-cy l'une sur l'autre; et lorsqu'il est appliqué, avec un tour de clef, on transporte l'aile ~~[illegible]~~

* voyez la f.re 16.e de la planche 38.e

Superieure du côté ou l'on veut; ce qui suffit pour l'assujetir.
et si l'on le juge à propos, on garnit les ailes avec de l'Eponge.

Pour mettre en place cet obturateur, ou pour l'ôter, on se sert d'une clef semblable à celle du precedent, et on y procede de la même maniere qu'il a été indiqué.

Fin du chap. 21 du tome 2. Explication de la pl. 38.

Chapitre 19.e

le Chap. doit etre le 22.e du Tom 2.ond

La description et l'usage d'un obturateur sans tige, en partie de tiv, dont les ailes sont diferentes en figure de celles des precedents, — Ecartées l'une de l'autre et assujeties par une vis d'une structure particuliere. ~~Ce chapitre contient en outre la~~ description d'un quatrieme petit obturateur.

Le troisieme obturateur, est celuy qui m'a donné occasion d'inventer les autres. C'est une piece qui differe d'eux, en toute sa Mechanique, qui est tres particuliere. Il est composé en partie d'une matiere osseuse, et en partie d'une matiere metallique. La piece osseuse dans celuy-cy est une plaque, dont la circonference est

Explication de la 38e planche contenant la figure du premier et du deuxieme obturateur servant à boucher les trous du palais, demontés de toutes leurs pieces et ensuite montez

La figure 1re . . . Represente la plaque vüe par sa partie concave, avec son trou dans son Centre et celuy de la tige qui recoit la vis.

La figure 2e . . . Represente la Tige de l'obturateur.

a . . . . . Grande Entaille de cette Tige.

B.B . . . . Les trous de ses branches recevant une Goupille servant à attacher les ailes.

C . . . . . Le Trou de la Tige.

La figure 3e . . . Represente la même tige vüe du coté de la petite Entaille.

La figure 4e . . . Represente une des deux ailes de l'obturateur vüe par sa partie convexe.

D.D.D.D . . . Les petits trous de cette aile.

E . . . . . . Sa fenetre.

F . . . . . . Son avance, ou Charnon.

La figure 5e . . . . Represente une vis à tête Echancrée

G . . . . . La vis.

H . . . . . La Tete.

La figure 6e . . . Represente la tête de cette même vis, vüe à plat.

La figure 7e . . . Represente la partie superieure et convexe de l'Ecrou.

La [redacted] figure 8e. . . . Represente la partie inferieure et concave de ce même Ecrou, ses quatre avances et [redacted] son trou servant d'Ecrou.

~~La 9e figure~~ . . . . . ~~Represente la [illegible] [illegible]~~
~~[illegible]~~

La [redacted] figure 9e. . . . Represente l'Ecrou [redacted] Entier, vû lateralement.

La [redacted] figure 10e. . . Represente la clef vüe à plat ayant deux especes de dents à son extremité anterieure, servant à monter et demonter cet obturateur, le mettre en place ou l'en ôter.

La [redacted] figure 11e. . . Represente une des goupilles qui servent à assembler les ailes avec la branche et la tige.

La [redacted] figure 12e. . . Represente le premier obturateur tout monté composé de l'assemblage de toutes ses pieces [redacted]

I. J. . . . . La plaque montée avec la tige, vüe par sa partie convexe.

K. . . . . . La Tige.

L. . . . . . Les branches de la Tige.

M. . . . . La Charniere

N. . . . . L'aile droite vüe par sa convexité.

O. . . . . . L'aile gauche vüe en partie par sa concavité.

Deuxieme obturateur.

La [redacted] figure 13e. . . Represente une des ailes separée vüe par sa convexité avec ses trous et sa circonference demi-ovalaire.

La [redacted] figure 14e. . . Represente la vis de ce deuxieme obturateur
P. . . . . . La tête de la vis.
Q. . . . . . Partie de la tige tournée en vis.
[redacted]

739 6669

Figure 15.e . . . Represente l'Ecrou quarré de cet obturateur, avec son trou en Ecrou.

Figure 16.e . . . . . Represente le deuxieme obturateur tout monté, de façon que l'on voit la Convexité de ses ailes Entrouvertes et Un peu evasées, l'Extremité Superieure de la vis, l'Ecrou, la Tige de l'obturateur et partie de la Surface convexe de la plaque.

R. . . . . . . Sa plaque vue par Sa partie convexe

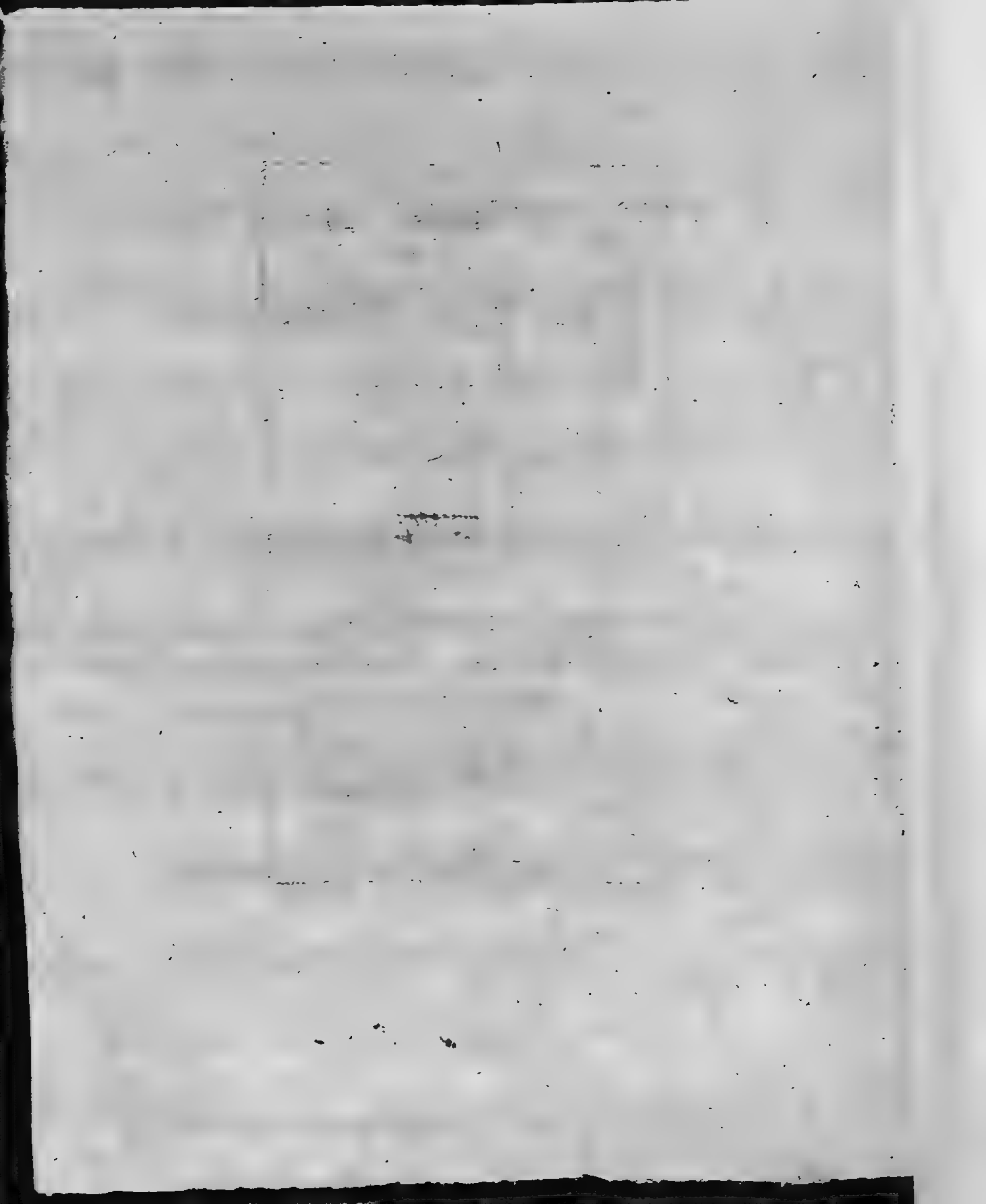
S. . . . . . . Sa Tige

T.T. . . . . . Ses deux ailes.

V. . . . . L'Ecrou et l'Extremité de la vis.

La Tige et la plaque de cet obturateur étant à peu près de même que celles du ~~premier~~ precedent ~~obturateur~~, on ne les a point fait ~~graver~~ graver En particulier, non plus que la Clef, laquelle est commune à tous les deux.

Ad.



presque de figure conique; du côté opposé aux dents —

superieures : et sa circonference du côté de ces mêmes dents,

represente les os maxillaires superieurs, dans leur jonction : —

Cette plaque fait la fonction de ces mêmes os, à leur defaut,

ou la leur substitue dans le cas où leur substance se trouve

detruite dans ce lieu-là : à cette derniere circonference,

est contigu un dentier artificiel, representant les dents —

naturelles : la surface inferieure de cette plaque, est

concave et voûtée, de même que la voute du palais : dans —

cet endroit, la surface superieure est convexe, pour mieux

s'accomoder à l'espace du vuide qu'elle doit occuper. On —

sent deja que cette plaque ainsi munie de dents artificielles

satisfait à une double intention. 1°. qu'elle remplace en —

même tems les dents naturelles, et les portions des os —

maxillaires exfoliées à l'occasion de quelque carie considerable.

2°. qu'elle sert en même tems d'obturateur, pour boucher

les trous ou breches en question.

Cette plaque osseuse est de plus percée par

un trou quarré d'outre en outre : ce trou est arrondi —

Seulement du côté de la Surface concave, pour recevoir un Ecrou, dont la tête est arrondie du côté de cette même Surface, & quarrée du côté de la Surface convexe.

Cet Ecrou doit être de l'Epaisseur de cette plaque, sans Exceder ni l'une, ni l'autre Surface: il doit être assujeti dans le trou quarré de la plaque, de telle façon qu'il y soit affermi, comme s'il ne faisoit qu'un même Corps avec elle: Dans cet Ecrou, s'Engage une vis introduite du côté de la Surface Superieure: Ce même Ecrou Engage auparavant une piece recourbée en maniere de manivelle, et une autre piece qui porte sur sa Surface plate. Cette derniere piece, n'est qu'une petite lame en forme de queue, de figure de feüille de Myrte, d'Environ un pouce de longueur, de trois lignes d'Etendüe dans sa partie la plus large, et d'une demie ligne d'Epaisseur.

Cette piece partant de la Tige de la vis, porte et s'appuïe par sa Surface inferieure sur la Surface Convexe la plus Superieure de la plaque osseuse, dans l'Etendüe de quatre ou cinq lignes; tandis qu'elle est

assujetie par la tête de la vis par son bout percé, et que sa Surface Superieure et Convexe, s'appuie dans le reste de son Etendüe contre la voûte du palais, et se porte du Côté de la Lüette, sans pourtant s'en approcher d'assez près pour l'incommoder.

Cette Espece de feuille de Myrte, a un usage qui n'est point indifferent; Elle sert lorsque la machine est montée et appliquée dans son lieu, à Empêcher que la piece ne fasse la bascule sur le devant.

La piece En manivelle, que j'ay dit être la premiere à donner passage à la Tige de la vis, par un trou pratiqué à l'extremité inferieure de sa branche inferieure, est longue d'environ six lignes, large du côté de la vis d'environ trois lignes, et de deux du côté où Elle se termine, formant un Coude avec la branche Superieure et verticale. ~~Cette piece En manivelle va~~ Les parties superieure et inferieure de cette piece sont arrondies et vont en ~~toujours En diminuant tout les côtés de sa partie la plus large, à son bout opposé,~~ diminuant vers son milieu. Elle est Epaisse d'environ une demi ligne par l'extremité la plus large, et d'environ

une ligne, par son Extremité la plus Etroite. Elle a deux Surfaces plattes; Sa position, est de suivre la direction de la queüe en feüille de Myrte: Son autre branche s'éleve verticalement en haut: Sa circonference decrit à peu prés la figure d'un huit de Chifre: Elle a deux Surfaces plattes, et Elle est à peu prés en tous sens de la même grandeur que la precedente: Elle est percée par ses deux Extremités: Par l'inferieure, Elle Reçoit l'extremité inferieure de la lame, arrêtée a la vis inferieure, par un Tenon arrondi et rivé; + Son Trou Superieur, est destiné à recevoir les pas d'une vis, qui demande une description particuliére.

+ Elle roule sur ce Tenon, tantôt à droit, tantôt à gauche.

Cette vis, est longue en tout, de Treize à quatorze lignes, y compris son bouton et son quarré. la vis proprement prise, est de longueur d'environ huit lignes; son bouton en forme de poire, est de quatre lignes; et le quarré qui est a la Tete de la poire, d'environ deux lignes: Ce quarré s'engage dans une Clef de montre; ce qui fait qu'en la tournant, la vis s'engage

plus ou moins dans le trou superieur de la branche —
superieure qui la reçoit en forme d'~~écrou~~ écrou pour executer
l'effet qui sera rapporté cy aprés.

Revenons auparavant à la tête de la vis inferieure,
pour en expliquer la structure et la fonction.

Cette tête est haute d'environ trois lignes; —
elle est de la grosseur d'un moyen pois, y compris l'espace
qui contient une entaille, qui la divise en deux parties
égales: cette entaille est profonde d'environ deux lignes,
et son milieu est un peu plus approfondi: les deux parties
de la tête de cette vis sont divisées par cette entaille, comme nous l'avons
dit, et percées dans leurs parties
~~[illegible]~~ —
moyennes, chacune par un trou; ces trous ~~[illegible]~~ se répondent l'un
à l'autre pour recevoir une goupille: cette goupille
enfilant ces deux trous, enfile aussi les trous des deux
charnons arrondis, qui se logent dans la même entaille
qui ~~[illegible]~~ est uniquement destinée à les recevoir; et c'est pour
s'accommoder à leur rondeur, qu'elle est plus ~~cave~~ cave dans —
son milieu: ces charnons appartiennent à des especes —
&c.

d'ailes recoquillées, et figurées à peu près en forme d'une demie feüille de tulippe: leur étendüe en longueur, est d'environ huit lignes, et dans leur partie la plus large d'environ cinq lignes. leur surface la plus étendüe est convexe du côté d'en haut, et concave du côté d'en bas: ces ailes sont d'ailleurs polies et unies: leur circonference du côté qui se porte en devant, depuis l'angle superieur, jusqu'à l'inferieur anterieur, est renversée par la partie posterieure. cette circonference est concave depuis l'angle superieur, jusqu'à l'angle inferieur et posterieur; de l'un à l'autre de ces deux angles, elle décrit une ligne directe: l'épaisseur de ces ailes est inégale; depuis la partie inferieure, jusqu'à leur extremité opposée, elles vont toujours en diminuant d'épaisseur.

Dans leurs parties inferieures, elles ont chacune une demie goutiere, pratiquée dans leur épaisseur, et prise sur la surface superieure: cette demie goutiere s'enfonce, jusqu'au niveau de l'attache du charnon; et est un peu plus ample, et plus évasée par l'extremité

corn

anterieure qui reçoit la poire, qu'elle ne l'est ailleurs. lorsque ces deux pièces s'approchent ensemble, elles forment une espece de conduit destiné à donner passage à la vis superieure; à laquelle je reviens, pour expliquer les effets qu'elle produit. Je fais observer auparavant, que ces ~~ailes~~ ailes sont percées de plusieurs petits trous et † garnies d'eponge de même qu'au precedent obturateur.

† qu'elles doivent être

Lorsqu'on veut mettre cet obturateur * en place, on approche les deux ailes l'une de l'autre; on a soin auparavant que la vis soit engagée dans l' ~~[illegible]~~ écrou que nous avons nommé superieur; que son quarré soit aussi engagé dans une echancrure qui sera pratiquée à la surface superieure de la plaque osseuse et des dents artificielles du milieu du dentier: cette echancrure servira à l'introduction de la clef. Cela étant ainsi disposé, on introduit les ailes dans le trou de la voûte du palais, formé en consequence de la deperdition de substance que nous avons établie on doit pour lors observer les mêmes circonstances, que nous avons indiqués dans l'application du premier obturateur.

~~[illegible]~~

* voyez la fig. 14. planche 39.

Les deux ailes de cette machine étant placées dans le trou du palais, on met la Clef au quarré de la vis; on la tourne de droit à gauche; Et pour lors les pas de la vis s'engageant davantage dans l'écrou, la poire s'introduit insensiblement entre les deux ailes; en faisant en cette occasion la fonction de Coin, Elle les oblige à s'écarter l'une de l'autre; Ce qui fait qu'elles s'appuyent contre la surface des parois du trou du palais dans lequel Elles se trouvent logées, et tiennent de cette façon la machine assujettie dans le lieu convenable.

Ce ne sont pas seulement de simples idées que je propose ici; Elles ont été déja réduites en pratique; Elles ont produit tout le succès que j'en avois attendu, Et que j'en fais esperer. Une personne de Province Et de Consideration, qu'il ne m'est pas permis de nommer, vint il y a environ huit ans me consulter: le Scorbut ayant ravagé son palais, y avoit fait un trou, qui avoit occasionné [redacted] non seulement la perte de presque toutes les dents de la machoire superieure; mais même d'une partie considerable

corry

742

de l'un et l'autre maxillaire superieur, dans l'endroit où ils se réunissent ensemble et qu'ils forment la partie anterieure de la voute palatine. Le mal en étoit venu au point, que partie de la racine de la cloison du nez étoit pour ainsi dire désossée, et que l'air et les aliments passoient par ce trou de la bouche dans le nez, et du nez dans la bouche.

Apres avoir examiné ce fait, et voyant que les obturateurs, dont cette personne se servoit, étoient non seulement inutiles; mais encore préjudiciables au reste de ses dents, je m'appliquay à rechercher les moyens convenables pour remedier le plus qu'il me seroit possible, à des inconvenients si facheux. après avoir longtems medité pour construire un semblable obturateur, je trouvay heureusement des ouvriers assez intelligens et assez adroits pour executer le plan que j'avois formé; et pour mettre en oeuvre cet obturateur, tel que je viens de decrire le dernier. Cet obturateur satisfit à toutes les vües que

~~j'avois etoit~~ j'avois ; de telle maniere que le defaut des parties dont j'ay parlé, causé par les funestes effets du Scorbut, fut si bien reparé, que le malade en fut egalement surpris et satisfait.

Mais comme cet obturateur ne suffit pas seul dans tous les cas où il y a deperdition de substance osseuse à la voute du palais ; je fis un examen plus etendu de toutes les circonstances qui accompagnent ces deperditions de substance, portant mes idées plus loin, je parvins a inventer tous les obturateurs que je communique aujourd'huy sans aucune reserve.

Quelques années auparavant je fus mandé par une Dame de Province, laquelle avoit perdu les quatre dents incisives de la machoire superieure, par les effets d'une carie negligée, dont les suites avoient aussi detruit une partie des os maxillaires superieurs. il en resultoit un trou qui s'etendoit depuis le voisinage des alveoles, partant de la voute du palais, jusques dans le nez. Ce fut en cette occasion que je conçus les premieres idées de construire une piece

Explication de la 39.e planche contenant le troisieme obturateur demonté piece par piece et ensuite monté, servant à boucher le trou du palais et du dentier.

figure 1.e .... Represente le Dentier servant de plaque au troisieme obturateur, cette plaque est vüe par sa partie concave.

a. a. a .... La surface concave de la plaque.

B. ...... Le trou qui reçoit l'Ecrou.

C. C. C. .... Le Dentier contigu à cette plaque.

figure 2.e ... Represente l'Ecrou qui doit s'enchasser dans l'épaisseur de la plaque, vü par le côté qui decrit une circonference ronde.

figure 3.e ... Represente le même Ecrou vü du côté opposé, faisant voir sa quarrure.

figure 4.e ... Represente la vis inferieure de cet obturateur vüe dans sa longueur du côté de l'entaille de sa Tete.

figure 5.e ... Represente la même vis suivant sa longueur vüe lateralement, pour faire observer le trou de ses deux branches.

figure 6.e .... Represente la piece superieure de la piece en manivelle separée de l'inferieure, et vüe de façon que l'on voit ses deux trous, dont le superieur sert d'Ecrou, et l'inferieur à recevoir un Tenon faisant la fonction de pivot.

figure 7.e ... Represente la piece inferieure de la piece en manivelle.

figure 8.e ... Represente la piece en manivelle formée de la jonction des deux precedentes pieces.

figure 9.e ... Represente une petite lame en figure de feuille de mirte

Cöry

vüe par sa surface convexe, avec son trou et sa recourbure.

La figure 10e. . . . Represente la vis superieure à tête arrondie en forme de poire.

D. . . . . . . Sa partie arrondie.

E. . . . . . . Sa partie tournée en vis.

F. . . . . . . Son avance quarrée servant à recevoir sa clef qui sert à monter et demonter cet obturateur, le mettre en place, ou l'en ôter.

La figure 11e. . . . Represente une des deux ailes de cet obturateur, vüe par sa partie convexe, avec tous ses contours, sa goutiere et son charnon.

La figure 12e. . . . Represente la même aile vüe dans toute son etendüe par sa partie concave.

La figure 13e. . . . Represente une petite goupille servant à assembler les deux ailes sur la tête de la vis inferieure.

La figure 14e. . . . Represente le troisieme obturateur les ailes ouvertes, composé de l'assemblage de toutes ces pieces et tout monté vu par sa partie anterieure, en laquelle on apperçoit le dedans ou dessus de sa plaque, la vis superieure de toutes ses parties et la convexité des deux ailes.

La figure 15e. . . Represente le même obturateur vü lateralement pour faire paroitre plus distinctement toutes les parties qui en composent l'assemblage.

g.g. . . . . . . Le Dentier.

h. . . . . . . La plaque

I. . . . . . . La partie ronde de la vis Superieure.

K. . . . . . . L'aile droite.

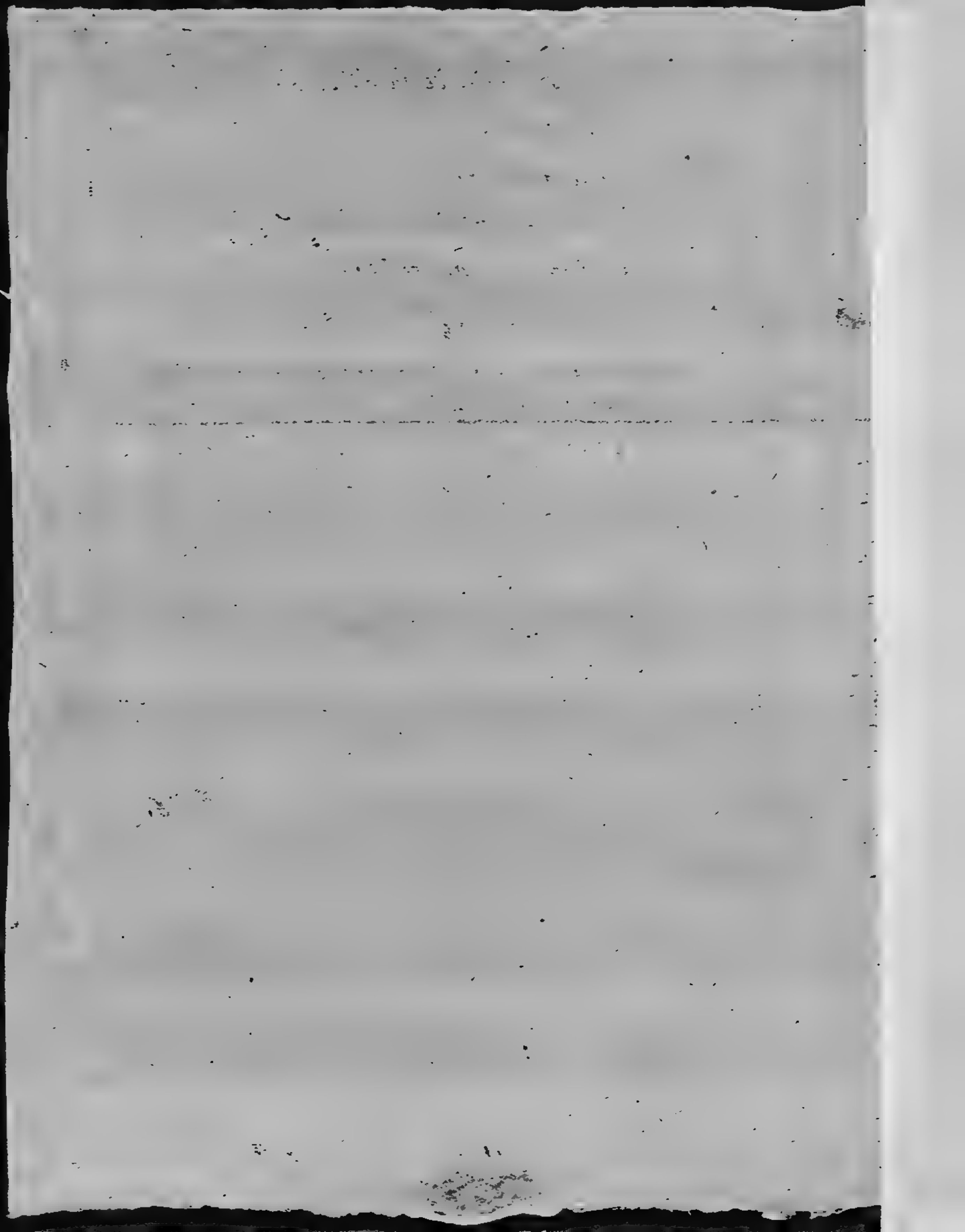
L. . . . . . . L'aile gauche.

M. . . . . . . La Lame, ou feuille de Mirte en situation.

N. . . . . . . La piece en manivelle.

La figure 16e. . . Represente la Clef qui sert à monter et demonter le troisieme et le quatrieme obturateur, et à les mettre en place.





qui fut en même tems Dentier artificiel et en même tems obturateur. Je composay cet obturateur * d'une plaque d'yvoire, la ~~deffense~~ Dent de cheval marin,

A cette plaque que j'accommoday à la figure du palais, je laissay en sa partie convexe une petite eminence percée à son extremité, pour y attacher une Eponge. J'y pratiquay quatre dents artificielles, que j'attachay si bien aux dents canines, que la plaque se trouva par ce moyen parfaitement bien assujetie, et en état de boucher exactement le trou du palais, tandis que les dents artificielles qui luy étoient contigües reparoient si bien la breche des dents naturelles, qu'elles les imitoient parfaitement, et suppleoient à leurs fonctions. Par là je fis avec une seule piece, ce qui m'auroit été plus difficile à executer avec un Dentier artificiel, et une plaque separée.

Ce petit avantage m'encouragea à poursuivre mes recherches, jusqu'au point d'être parvenu à l'execution de tous les obturateurs dont je viens de parler.

1° Si l'on en pouvoit trouver de convenable, seroit cependant à preferer à l'yvoire; mais la Scissure ou fente, qui divise en deux lames cette Dent, dans toute sa longueur, fait que son épaisseur n'est pas ordinairement suffisante, pour faire une plaque avec des dents artificielles.

Tome II. D.E
313

* Voyez la fig.re 18e de la planche 40e

A dont j'ai expliqué en detail la mechanique.
~~Et d'expliquer En detail leur mechanique.~~

fin du ch. 22 du tom 2

le chap. doit etre le 23e du tom 2eme

[redacted] Chapitre 20e

~~Contenant~~ la description et l'usage d'un ~~de l'~~obturateur à plaque osseuse de même que le precedent, En partie dentier, construit de plusieurs [redacted] pieces, sans tige, ayant deux ailes assujéties de telle façon qu'elles tournent, l'une à droit et l'autre à gauche &a.

Le quatrieme obturateur est composé En partie d'une plaque osseuse, semblable En tout à celle du precedent, d'un écrou [redacted], d'une vis inferieure, d'une autre vis [redacted] superieure, de deux ailes ~~ailes~~, de deux petites lames, d'une espece de fourchette à écrou [redacted], Et d'une clef de montre.

La vis inferieure, est la principale piece de l'assemblage de cette machine. Cette vis a differentes parties diversement configurées et servant à differents usages; son étendue depuis son extremité superieure —

jusqu'à son extremité inferieure, est d'environ sept à huit lignes; la longueur de cette vis proprement prise dans la seule etendüe de ses pas, est d'environ deux lignes, la grosseur d'environ une ligne et demie.

Le Corps, ou le milieu de cette vis, est figuré en forme de tête de clou arrondie; il a environ quatre, à cinq lignes de diametre; son epaisseur est d'environ une ligne et demie; sa circonference est arrondie; sa partie inferieure, qui excede l'écrou, est une surface platte, dans laquelle sont pratiquées deux entailles paralleles, chacune en ligne directe d'environ une ligne de profondeur, et autant de largeur: ces deux entailles sont situées l'une à droit, et l'autre a gauche de la vis, et destinées à donner passage aux deux branches de la fourchette qui seront cy aprés décrite. La surface superieure un peu convexe contient dans son milieu une espece de tronc quarré qui fait la partie superieure de cette vis, quasi de la figure de certaines enclumes, dont les orfévres se servent quelquefois et qu'ils appellent tas. Ce tronc, ou enclume, est elevé au dessus de la partie qui luy sert d'appuy, d'environ deux

à trois lignes, large de quatre, et épais de deux.

Cette Espèce d'Enclume a dans sa partie moyenne la plus large un trou qui va d'outre en outre; son diamettre en épaisseur est d'environ une ligne: c'est dans ce trou que tourne la partie de la grande vis supérieure. à cette même Enclume sont encore attachées les deux ailes par deux tres petites vis, qui sont introduites à chaque extremité de la surface supérieure, à l'endroit où sont pratiqués deux écrous, pour loger ces deux petites vis.

Les ailes de cet obturateur ressemblent assez à celles de certains papillons; leur étendüe en longueur est d'environ six à sept lignes. Ces ailes sont larges à l'endroit le plus étendü d'environ cinq lignes; elles sont épaisses d'une demie ligne. Ces ailes ont d'ailleurs deux grandes surfaces, l'une convexe du côté d'en bas, l'autre concave du côté d'en haut, et percées de plusieurs petits trous pour servir à l'usage déja indiqué.

Sous ces ailes sont logées deux petites lames, longues chacune d'environ cinq lignes, larges de deux, et épaisses d'environ un quart de ligne près de leur extremité

qui est arrondie. Ces ailes ont à chaque bout un trou rond,

~~de diametre~~ de deux tiers de ligne de diametre.

La fourchette a deux branches quarrées, longues

d'environ cinq lignes, epaisses d'environ une demie ligne,

larges d'une ligne; distantes l'une de l'autre d'environ

quatre lignes. Ces branches sont attachées à une espece d'ecrou,

qui se repliant du côté d'en haut, forme premierement un

coude de chaque côté, et ensuite une espece d'avance

destinée à deux usages differents; la hauteur de cette avance

est d'environ quatre lignes, et son epaisseur d'une bonne ligne.

Cette avance est percée à jour, par sa surface la plus etendüe,

d'un trou d'environ une ligne et demie de diametre: Ce trou

est un ecrou contigu aux branches de la fourchette;

il est destiné à recevoir la vis superieure.

Sur la petite surface (plate) qui est à la partie la plus eminente de cet ecrou, est pratiqué encore

un autre ecrou, dans lequel doit s'engager une petite vis

qui sera tres delicatement, et tres artistement travaillée:

Cette petite vis est destinée à passer dans deux trous que

nous avons dit être pratiquez à un des bouts des petites

lames; tandis que l'autre bout aussi percé s'engage ailleurs.

[Cette petite vis doit avoir trois qualités differentes.

Dans son bout inferieur, ses pas ou filets sont tres minces et tres deliés, capables de bien prendre dans l'écrou qui les doit recevoir, et qui ne doit avoir qu'une ligne, ou environ, de profondeur. La petite tige de cette vis doit être ronde, afin que les petites laines puissent rouler commodement autour d'elle. Sa tête doit être peu relevée et plate, pour ne pas s'opposer au mouvement des ailes qui la couvrent.

La grande vis superieure, est longue d'environ dix lignes, y compris son quarré, ses pas, et son rond uni: on peut y ajouter une tête ronde, si l'on veut arrêter cette vis sans rivure, comme il sera expliqué: le Diametre de cette vis, est d'environ cinq quarts de lignes: l'Etendüe de ses pas est d'environ cinq lignes: son extremité quarrée est de quatre lignes: sa partie arrondie de deux; et sa tête, si l'on y en ajoûte une, sera d'environ une demie ligne d'epaisseur.

Cette vis est engagée par ses pas, ou filets, dans

L'écrou pratiqué dans la fourchette qu'elle fait avancer, ou réculer, suivant qu'elle tourne; comme nous allons l'expliquer, en assemblant les parties de cette machine.

cette vis, par sa partie ronde et unie, est assujétie et engagée au trou pratiqué dans la petite enclume; là Elle doit rouler aisément, sa tête étant rivée à rivure perdue, ou arrêtée par une très petite clavette.

Pour assembler les petites pieces de cette machine, on joindra le bout d'une des lames, sur la surface convexe d'une des ailes, à deux lignes de son angle le plus aigu ou extremité inferieure; et au centre de la largeur de l'aile dans cet endroit on assujétira ensemble l'aile et la petite lame avec une petite goupille ou vis; de telle façon que le mouvement de l'aile et de la lame reste libre, et qu'elles puissent, après quoy on assemblera de même l'autre petite lame avec l'autre aile.

Apres cet assemblage on attachera les deux ailes par l'extremité la plus retrecie, sur la surface supérieure de l'enclume, l'une de ces

ailes sera attachée à droit, et l'autre à gauche; ce qui sera fait au moyen de deux goupilles, ou de deux petites vis: si l'on se sert de goupilles, elles seront contigües à l'enclume, et prises sur son épaisseur; de telle façon qu'il ne s'agisse que de les river.

Si au contraire on se sert de petites vis, il faudra percer la face plate et supérieure de l'enclume, pour y faire des écrous [illegible] capables de recevoir les pas des petites vis en question; ensuite on engagera les deux ~~autres bouts des lames~~ déjà engagés par leurs bouts opposés. Ces lames se surmonteront l'une et l'autre, et se croiseront un peu en forme de sautoir dans l'intervalle des [illegible] deux ailes, et seront fixées par une goupille ou petite vis par le trou dont nous avons parlé qui est à [illegible] l'éminence située au dessus de l'écrou de la fourchette.

La longue vis sera introduite dans l'écrou, ayant auparavant engagé l'extrémité de la fourchette dans les [illegible] de la face inférieure du corps

corps de la vis inferieure. de là on engagera la partie ronde de cette vis, dans le grand trou de l'Enclume, où cette vis sera rivée à ~~rivure~~ rivure perdue, comme il a été dit; sinon au moyen d'une petite clavette à queüe d'aronde, engagée dans une entaille pratiquée à la grande face posterieure de l'Enclume, située transversalement, anticipant en partie sur le trou de l'Enclume qui reçoit l'extremité ronde de la grande vis superieure; cette clavette est introduite dans cette entaille, lorsque la tête de la vis a passé. de cette façon la clavette empêche cette tête de repasser par ce trou, et ainsi elle arrête l'extremité de cette vis, pour y produire l'effet que nous raportevons aprés avoir assemblé la vis inferieure, avec la plaque, de la manière qui suit.

Pour mettre cette machine en état ~~d'agir~~ d'être appliquée et d'agir, il faut assujetir la vis inferieure avec la plaque osseuse par le moyen de ~~[illegible]~~ l'écrou inferieur, qui doit être figuré et situé, comme

nous l'avons dit, en décrivant les autres obturateurs. — ~~Cette vis doit être garnie d'un écrou porteur en forme ...~~ La Machine se trouvera pour lors entierement assemblée, et quand on voudra écarter les ailes l'une de l'autre, on n'aura qu'à ajuster une Clef semblable à celle d'une montre, avec la partie quarrée de la grande vis superieure, et située en axe: en tournant la Clef de droit à gauche, les ailes étant fermées, elles s'écarteront l'une de l'autre, et leur plus grande extremité décrira pour lors un ~~grand~~ demi Cercle; tandis que les branches de la fourchette s'engageront davantage dans les entailles qui les reçoivent, et que son ~~...~~ écrou s'approchera de l'enclume.

Au Contraire lorsqu'on tournera la clef de gauche à droit, les ailes s'approcheront l'une de l'autre, et l'écrou ~~...~~ superieur s'écartera de l'enclume: c'est dans cette situation que les ailes de cet obturateur * seront introduites dans le trou qu'il doit boucher, on observera à peu près les mêmes ~~circonst~~ances qu'on a indiquées, à ~~...~~

* voyez la fig.re 16.e planche 40.e

l'occasion de l'application des obturateurs precedents; — on se souviendra surtout, qu'il y a ~~cette~~ les circonstances à observer, entre celuy-cy et les autres. 1.° qu'il faut tourner la clef d'une maniere toute differente; ainsi que je viens de le faire remarquer. 2.° qu'on pratiquera aussi une taille à la partie superieure du dentier artificiel — pour y loger la clef.

Il n'est pas absolument necessaire de s'assujetir, pour l'assemblage de ces pieces qui doivent être aussi d'or ou d'argent, à toutes les circonstances que nous venons de rapporter. quoy que celles que je viens de décrire soient les plus assûrées et les plus aisées pour eviter la confusion, on peut cependant laisser à l'ouvrier qu'on employera, — la liberté de suivre son idée, en ce qui concerne la — maniere de les assembler. il faut toutes fois, l'avoir — informé auparavant, de tout ce qui vient d'être rapporté.

Quoy que j'aye reglé et determiné les dimensions et les proportions de toutes les parties qui composent tous les obturateurs, ~~elles~~ ces dimensions ne laissent pas d'être arbitraires,

~~et~~ indeterminées, tant par rapport aux diverses conformations — qui se rencontrent dans les differents Sujets dans l'une et l'autre machoire, que par rapport aux gencives, ~~[...]~~ à la voute — du palais, à la Situation Et à la profondeur, largeur Et Etendue en tous Sens des differents trous qu'il s'agit de — boucher; ces circonstances pouvant ~~[...]~~ varier de plusieurs façons, Elles Exigent par consequent que l'on varie de même suivant l'Exigence des Cas où l'on se trouve, En ce qui concerne ~~[...]~~ la Construction de tous ces instruments ou — Machines; C'est à Ceux qui voudront les mettre En usage, d'observer tres regulierement tout ce qu'il y a de particulier dans les Cas où ils veulent se Servir de ces obturateurs.

Au reste je suis entierement ~~[...]~~ persuadé, que lors qu'ils se Serviront à propos de celuy qui conviendra le mieux En Chaque occasion, Et qu'ils observeront les Circonstances que je leur indique, Et celles qui leur seront indiquées par les maladies mêmes; ils parviendront — certainement ~~asseurement~~ à la fin de leur dessein, à l'avantage du — malade, à leur honneur, Et à la gloire de la profession.

J'oserois [redacted] avancer la même proposition à l'Egard de toutes les methodes que je communique au public, Et à l'Egard des instruments Et Machines que j'ay d'ailleurs inventés, ou reformés; Comme les personnes judicieuses et déja versées dans Cet art, ne manqueront pas de s'appercevoir de tous ces avantages;

[redacted]

et Comme l'emulation portera ceux qui n'en ont pas une Conoissance parfaite à se Convaincre de l'utilité de toutes les methodes que je donne dans Cet ouvrage; Il me paroît qu'il seroit inutile, de les Encourager par des promesses; tandis que je leur donne des faits certains et fondes sur l'experience.

fin du chapitre 23 du tome 5me

Explication de la pl. 40.

Explication de la 40e planche contenant le quatrième et cinquième obturateur, dont le quatrième est démonté pièce par pièce et remonté, vû en differents sens, servant à boucher les trous du palais et de dentiers.

La figure 1e.... Represente la vis inferieure du quatrième obturateur vûe dans sa longueur par sa face anterieure, avec sa tête, son enclume, les echancrures qui font place aux deux ailes, son trou en ecrou et les engrainures qui reçoivent la fourchette, vûe par sa partie anterieure.

a...... La partie tournée en vis.

B...... La tête de la vis où paroissent les entrées des engrainures qui reçoivent la fourchette.

C....... L'enclume percée d'un trou servant à loger l'extremité de la grande vis superieure et les echancrures qui font place aux ailes.

La figure 2e.... Represente la même vis dans sa longueur avec toutes ses parties, vûe par sa partie posterieure, en laquelle on observe de plus l'engrainure qui reçoit la queue d'aronde.

D....... L'engrainure qui reçoit la queüe d'aronde.

La figure 3e.... Represente la tête de la même vis, vûe du côté de la face qui reçoit les branches de la fourchette.

E. E...... Les engrainures qui reçoivent les branches de la fourchette.

La figure 4e.... Represente l'ecrou de la plaque par sa surface unie avec son trou en ecrou.

La figure 5e. . . . Represente la même Bevau vû par sa surface opposée à ses bizeaux.

La figure 6e. . . . Represente la lame en feüille de Mirte à plat, vûe dans sa longueur, avec son trou.

La figure 7e. . . . Represente l'aile droite de cet obturateur vûe par sa partie concave avec ses deux trous à vis et tous les petits trous qui servent à attacher l'Eponge.

La figure 8e. . . . Represente la même aile vûe par sa partie convexe en laquelle on observe de même ses differents trous.

La figure 9e. . . . Represente la fourchette du côté qu'elle se recourbe en dedans.

La figure 10e. . . . Represente la même fourchette vûe de côté pour mieux faire paroître sa courbure.

La figure 11e. . . . Represente encore cette fourchette vûe du côté de la convexité de sa courbure.

La figure 12e. . . . Represente une des deux petites lames qui servent à attacher les ailes, vûe à plat avec ses deux trous. L'une et l'autre étant semblables, on n'en a fait graver qu'une.

La figure 13e. . . . Represente la vis superieure, vûe dans sa longueur.

La figure 14e. . . . Represente la clavette en queüe d'aronde, vûe à plat dans toute sa longueur.

la [illegible] figure 15e. . . Represente [illegible] petites ressorts bis separément dans toute leur étendüe

la [illegible] figure 16e. . . Represente le quatriéme obturateur composé de l'assemblage de toutes ses pieces et tout monté, vû par sa partie anterieure. ses points de vüe laissent observer le Dentier, partie de la plaque, partie de la vis superieure, portion de la fourchette dans l'endroit de son ecrou, [illegible], les deux lames attachées aux ailes, servant alternativement à les ouvrir, ou à les fermer. les ailes ouvertes, et la feüille de Mirte servant de guerite pour empecher que cet instrument ne fasse la bascule lorsquil est en place.

la [illegible] figure 17e. . Represente le même obturateur vû de côté, ou lateralement. L'on peut observer par ce point de vüe partie du Dentier, partie de la plaque, partie de la vis superieure, partie de la fourchette, la Tete de la vis inferieure, l'enclume située sur cette tete, la feüille de Mirte, et les deux ailes jointes ensemble et fermées.

la [illegible] figure 18e. . . Represente un cinquiéme obturateur composé de [illegible] quatre dents contigües à une plaque osseuse et faisant partie de cette plaque, une petite eminence en forme de Tige, sur laquelle est attachée une petite Eponge par le moyen d'un fil, laquelle Eponge sert à boucher plus exactement le Trou du palais. cet obturateur s'assujetit par le moyen d'un fil qui l'attache aux dents canines.

suitte de la page 170

1

Lorsque jetois prets defaire imprimer mon livre en 1723 il parut dans le même tems un traité ~~des instrumens~~ de chirurgie. ~~en parcourant~~ Je lus ce livre je m'aretai sur le chapitre 2 du tom 2 ou Lauteur traite des dents. ~~explique les differens instrumens propres a operer sur les dents~~ ce chapitre qui est divisé en 8 articles occupe 68 pages d'impression: dans les quelles je fus surpris d'y trouver un traité des differentes maladies des dents et des remedes qui y conviennent.

par mr René jacques Croissant de garengeot ~~imprimé en 1723~~ a paris chez P. jacques ... en 2 vol. in 12.

cette dissertation eut été placée plus naturellement dans le traité ~~des operations~~ de chirurgie du même auteur imprimé en 1720. H°

H° mais je ne m'arreterai point a developper les raisons qui l'ont engagé ~~[illegible]~~ ne traiter cette matière que dans son dernier livre.

Le silence qu'il a observé sur les maladies des dents dans ce traité, qui les devoit renfermer, et l'affectation qu'il a eu d'en parler dans un livre qui n'étoit destiné en suivant le plan qu'il s'etoit proposé, qu'a donner d'autres instructions ~~la description des instrumens de chirurgie pour la seule instruction des~~ aux artistes ~~et des~~ aux operateurs, me porteroit a croire que le bruit qui s'étoit repandu que je devois donner au public un traité particulier des dents et que j'avois dessja communiqué a plusieurs personnes, luy auroit fait naître l'envie de me prevenir.

~~quelques que puissent être les raisons de~~

Cette critique doit etre placée a la fin du tome 2me

2.

Chapitre 24.

~~[illegible]~~

Remarques sur un chapitre d'un nouveau traitté de Chirurgie.

J'etois prest en 1723 a faire imprimer mon livre; mais les occupations continuelles que me donne ma profession m'ont empeché jusqu'a present de le mettre au jour. Il parut en ce meme tems un traitté de chirurgie, je lus ce livre, et m'arretai sur le chapitre 2 du tome 2 ou l'auteur traitte des dents: ce chapitre est divisé en 8 articles et occupe 68 pages d'impression dans lesquelles je fus surpris de trouver un traitté des differentes maladies des dents, des instrumens, et des remedes qui leur conviennent. ~~cette dissertation~~ eut eté placée plus naturellement dans le traitté de chirurgie du même auteur imprimé en 1720. Mais je ne m'arreterai pas a developper les raisons qui l'ont engagé à ne traitter cette matiere que dans son dernier livre. Le public &c. ⊕

⊕ Le public à l'utilité de qui nous devons consacrer nos talents et nos connoissances, luy doit etre obligé de son travail, sans s'embarasser ni du motif ni de l'arrangement qu'il y a employé: mais s'il s'y est glissé des erreurs préjudiciables à l'utilité publique, je dois les combattre, et en montrer les consequences vicieuses. L'experiance de plusieurs années et l'aplication particuliére que j'ay donnée a cette ~~[illegible]~~ partie de la chirurgie à laquelle je me suis destiné m'y ~~[illegible]~~ autorisent et me ~~font~~ font entreprendre de le suivre pas a pas dans cette portion de son livre ~~[illegible]~~

La comparaison que l'auteur fait du tartre, ou tuf qui s'attache aux dents, avec la rouille qui s'attache au fer ~~n'est pas~~ n'a rien de juste; et l'auteur se contredit dans l'explication qu'il en donne. — (page 18 & 19. tom. II.) voici ses termes: quand ce tuf n'est pas considérable et qu'il ne fait que s'attacher un peu aux dents, c'est ce qu'on appelle du tartre, qui comme la rouille au fer, déchausse les dents & les fait branler. Si quelques dents se trouvent couvertes de tuf, il faut l'ôter; et

~~traité des instrumens de chirurgie pag. 18 et 19 tome~~

pour en venir à bout, on le fend avec un ciseau, puis on le separe, et l'on voit dans son milieu une belle dent et bien blanche. ce tuf n'a point de peine à sortir lors qu'il est une fois fendu; car il se separe et quitte la dent, comme la pêche quitte le noyau.

La rouille est ~~[illegible]~~ une sorte d'ordure et de crasse nuisible et adherante, qui s'engendre sur le fer et l'acier, lors qu'ils sont ~~[illegible]~~ mouillés et qu'on ne s'en sert pas et qui à la fin ronge et ~~[illegible]~~ mange ces metaux; elle ne se separe du fer qu'en ff° ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~

ff° causant une reperdition de substance à la masse metallique rouillée dont la surface reste raboteuse et inegale.

il n'en est pas de même du tartre ni de la dent. le tartre ne pénetre point la surface émaillée de la dent, qui est un corps lice, serré et extrêmement dur. il se sépare presque toujours de sa surface emaillée sans l'interesser en aucune maniére et sans la rendre par consequent raboteuse et inégale: de plus cette separation ne se fait pas avec la facilité que l'auteur le pretend, le tartre ne quitte pas la dent comme la pêche quitte le noyau; au contraire le tartre est le plus souvent si adherant à la surface du corps de la dent, qu'on ne peut l'en détacher qu'avec beaucoup de peine, et ~~[illegible]~~ même par parcelles. L'examen analytique et physique du fer, de la rouille, de la dent et des corps ~~[illegible]~~ tartareux, qui s'y attachent détruit cette comparaison et en fait sentir la contradiction.

Les differentes rugines, ou gratoirs et autres

4.

(pag. 20-21-22 et 23) instrumens au nombre de six que ~~lauteur~~ cet auteur ~~[illegible]~~
propose pour detacher le tartre des dents, -
ne sont ni convenables ni sufisans.

Il est impossible, par exemple, d'introduire -
aucuns de ces instrumens dans les intervales des -
dents, ny entre les gencives ~~et les dents~~ pour en detacher le tartre, ~~pour en netoyer les parties laterales sans~~
sans offenser les gencives et faire beaucoup souffrir le sujet. ~~dailleurs il est impossible~~
dailleurs il n'est pas possible, comme cet auteur le veut,
de pouvoir parfaitement nettoyer ~~aucune~~ une dent -
avec un seul instrument, quelque parfait qu'il
puisse être; et le ciseau dont il parle y est moins -
convenable que tout autre instrument. ~~[illegible]~~

on conviendra aisement de ce que j'avance en -
comparant la methode de l'auteur, avec celle que
je propose dans le chapitre 3. ~~[illegible]~~ ~~du traité~~ de ce second volume. ~~des dents~~ ~~[illegible]~~.

(pag. 25. & 26.) Il est bon d'avertir, dit l'auteur, les jeunes -
pag. 25. et 26. - chirurgiens, qui voudront pratiquer ces sortes -
d'operations, de ne pas faire comme la plus part
des arracheurs de dents, qui pour parvenir à -
les mettre bien blanches, ne menagent point -
l'email, et en enlevent une grande partie; c'est
une faute tres considerable, et dont les personnes -
qui se mettent entre leurs mains sont bien tôt -
la victime, puis que peu de tems aprés leurs -
dents se gâtent et leurs font des douleurs -

insupportables.

Depuis ~~[illegible]~~ le tems que je m'aplique uniquement à la connoissance des maladies des dents et à leur guérison, je n'ai jamais remarqué que les dentistes, que l'auteur nomme arracheurs de dents, ayent enlevé l'émail des dents avec les instrumens qui servent à les nettoyer; puis qu'il n'y a point de tranchant ~~tel qu'il puisse être~~ qui ne cede et qui ne s'émousse contre la resistance que luy fait l'émail par sa solidité, qui égale presque celle du diamant. de tous les instrumens je ne connois que la lime qui puisse enlever l'émail des dents et encore est-ce avec bien de la peine; puis que ~~[illegible]~~ cette même lime ~~[illegible]~~ est bien tôt emoussée ~~et même usée~~ pour peu qu'on ~~elles~~ la fasse servir à cet usage ~~[illegible]~~

Tome II. F G. 337 [ce n'est donc pas l'effet des instrumens qui servent à nettoyer les dents qu'il faut craindre, mais bien plus tôt l'effet des remedes contraires et principalement de ceux que l'auteur enseigne dans son livre (p. 27.) comme la porcelaine enpoudre et la ~~[illegible]~~ pierre de ponce, pag. ~~[illegible]~~

pag 27. Les quels usent l'émail des dents par leurs qualitez mordicantes et corrosives. les autres ingrédiens

quil mêle avec laporcelaine et la pierre de ponce, nétant point capables den empêcher les mauvais effets.

ajoutez pag. 30.
¶ adjout. Les chirurgiens ~~zelés~~ qui veulent avoir des limes —

pag. 30. ne doivent point les commander aux — couteliers: celles quils font à lextremité de certains instruments de létui ne valent rien et ne mordent point; et comme il en faut au moins une douzaine, ils en trouveront de parfaites chez les clincailliers. ~~[illegible]~~

Je ne scais si les chirurgiens, surtout les — ~~chirurgiens~~ dentistes, et les couteliers conviendront de ce fait avec luy: ceque je scai avec certitude, cest que celles que lon trouve chez les clincailliers ne sont pas conditionées comme il faut pour limer les dents. elles ne sont destinées ~~[illegible]~~ pour lordinaire qu'à ~~[illegible]~~ limer les metaux, ou dautres corps moins solides que lémail deladent. elles sont incomparablement meilleures sortant dela main dun habile tailleur delimes, surtout lors quon luy a donné les dimensions convenables, ~~et~~ qu'on luy a ~~[illegible]~~ recomandé, de les faire dun bon acier, deles bien dresser ala lime, de ne les point tailler ni trop rudes ni trop douces et deles bien tremper ~~[illegible]~~ Quand on a fait un peu de voie, on prend une

¶° Ce que Jay deja dit au chapitre 4. de ce second ~~[illegible]~~ volume

~~Ensuite~~ ¶ ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ ¶

(Continué le même auteur. pag. 32)

page 32. lime plate, et à mesure qu'on avance on change de lime.

~~Ainsi~~ au contraire il faut continuer cette séparation jusqu'à ce qu'elle soit faite avec la même lime. on ne change de lime que lors qu'on veut faire la séparation plus grande dans toute son étendue, ou en certaine partie de l'étendue de la même séparation, ou lors que l'on veut faire quelque échancrure dans ce même intervale.

~~Je n'ai point reconnu que l'usage de la lime fut aussi pernicieux que l'auteur veut le persuader.~~ on ne peut dit il ~~on ne peut~~ limer les dents, que tout l'effort de la lime ne porte sur la dent qu'on lime et ne l'ébranle considérablement: or toute dent ébranlée par plusieurs secousses réitérées, ne tient point avec la même fermeté dans son alveole et tombe dans la suite.

Si les dents n'avoient point d'autres accidents à craindre que celui que l'effet de la lime peut leur causer par l'ébranlement, elles dureroient pendant tout le ~~cours~~ cours de la vie. les légéres secousses que les dents ressentent par l'effet de la lime ne peuvent les empêcher de reprendre leur première fermeté, parceque l'effet du ~~ressort~~ ressort des alveoles et des gencives est de tendre

toujours ~~au moins dans~~ dans l'état naturel, au raffermissement des dents; c'est ce que l'expérience nous montre tous les jours après l'opération de la lime, et ce qui nous est encore confirmé par la fermeté que reprennent des dents ôtées et remises, et même des dents transmises d'une bouche en une autre avec succès.

pag. 34

(dit il dans un autre endroit pag. 34) j'ai vû plusieurs dames aux-quelles on avoit ainsi égalisé les dents, qui auroient voulu trois ou quatre ans après, qu'on n'y eut jamais touché; puis qu'elles s'étoient cariées à leur partie superieure et à l'endroit où la gencive s'attache.

je crois que l'auteur auroit de la peine à expliquer la cause d'un tel evenement ~~[illegible]~~ et comment il peut concevoir qu'une dent puisse se carier à l'endroit où s'attache la gencive pour avoir été limée à son extremité? je conviens que l'opération de la lime Indiscrete * peut causer des ~~plusieurs~~ accidents de la nature de ceux qu'il levaint si fort ‡ mais cela ne peut arriver qu'à des ignorants en cet art. ~~mais pas aussi frequemment que l'auteur le pretend: au contraire [illegible]~~ comme je l'ay fait voir par deux exemples que ~~[illegible]~~ j'ay cités dans ce traité * ~~[illegible]~~

~~[illegible]~~ je conviens avec l'auteur (pag. 35) que quoy qu'un instrument soit dangereux, quand il est manié par une personne entendue, elle s'en sert sans qu'il s'en ensuive d'inconvenients, et de plus —

‡ par exemple ~~[illegible]~~ si on les limoit jusqu'à en decouvrir la cavité qui contient les parties nerveuses;

* chap. ~~[illegible]~~ 23. du ~~traité des dents~~ tome premier

pag. 35. ~~traité des instruments de chirurgie~~

j'ajoute que la lime est un instrument des plus necessaires pour servir à conserver les dents: par ce qu'en les separant et en les racourcissant, on les fortifie, et que bien souvent en les limant, au lieu de donner occasion à la carie, on en arrete le progrez.

pag. 38. Les limés, dit cet auteur, (pag. 38.) usant tout a fait l'émail, ou l'émincant beaucoup, decouvrent l'os spongieuse qui est l'interieur de la dent. L'os spongieux, qu'il dit estre l'interieur est une partie de la dent, qui n'a point encore été decouverte par aucun de ceux qui ont fait l'analise des dents.

Il ne faut pas croire indistinctement tout ce que dit l'auteur a la page 39. et 40. sur les dangers de la carie et sur son accroissement subit. on voit tous les jours des dents cariées non seulement depuis trois mois; mais depuis plusieurs années sans que la carie ait fait aucun progrés; sans qu'elle ait penetré jusqu'à l'interieur de la dent, sans qu'elle ait fait sentir la moindre douleur et sans que cette carie ait causé d'autre accident que celuy d'avoir rongé en partie l'émail de la dent; quoi qu'on ait negligé tout a fait ces sortes de caries, qui sont même tres communes.

on doit cependant faire attention à ces Caries, ~~on ne doit pas cependant negliger ces sortes~~ ~~de caries~~, qui peuvent quelquefois avoir des

suites dangereuses. au reste ce n'est pas avec la langue de serpent qu'il faut ôter la carie, comme le dit l'auteur; cet instrument n'étant point convenable à cet usage, ~~parce qu'il~~ ~~n'est pas~~ ni figuré d'une façon propre à dilater les trous de la carie. selon moi, le foret à ebiseler, la rugine en alêne, ou la rugine en bec de perroquet conviennent mieux que la langue de serpent et que tout autre instrument.

pag. ~~40~~ 45. et 46. La manière de plomber les dents, telle que l'auteur l'enseigne, pag. 42 45. & 46. ~~est fort~~ aisée à pratiquer; mais ce n'est pas celle qu'il faut mettre en usage pour bien réussir; on s'en apercevra aisément si on se donne la peine de lire et de pratiquer ceque j'en ai ecrit dans le Chap. 6. de ce second tome.

L'auteur dans la page 44. préfere l'huile d'étain et l'esprit de nitre à l'huile de girofle et de canelle.

L'huile d'étain et l'esprit de nitre sont deux corrosifs violents, la penetration de ces remedes sur des parties nerveuses et aussi sensibles que le sont les nerfs qui se distribuent aux dents, causent des douleurs insupportables, accompagnées quelquefois de convulsions et de délire; d'ailleurs ces corrosifs étant liquides, quelques precautions qu'on puisse prendre, ils

s'étendent toujours plus ou moins sur les gencives, les irritent, les gonflent, et les ulcèrent. ils pénètrent aussi quelquefois jusqu'au perioste et jusqu'à la substance des alvéoles et les carient en les rongeant.

on n'a point à craindre les mêmes ravages ~~par~~ de l'application des huiles de gerofle et de canelle, ~~qui~~ par consequent elles doivent être preferées contre l'opinion de l'auteur.

je ne suis pas encore de son avis ~~de l'avis de l'auteur~~ touchant l'usage et la construction du déchaussoir, comme on le peut voir par la lecture du chapitre 10. du présent tome ~~contenues dans le traité des dents~~.

je m'arrêterai peu à ce que dit l'auteur sur le pelican; je dirai seulement que je ne fais pas une grande difference entre le pelican qu'il rejette et celui qu'il adopte. ils ont tous deux des avantages et des inconveniens differens qui m'ont fourni des idées pour en inventer un nouveau avec lequel on peut operer avec plus de sureté et de facilité, qu'avec ceux dont on s'est servi jusqu'à présent. on en trouvera la description aux chapitres 11. et 12. de ce second tome. ~~les chapitres ... contiennent la description et l'usage de cet instrument.~~

pag. 46. et 47. L'auteur remarque, pag. 46. et 47. que le davier a un ressort qui écarte ses branches l'une de l'autre, et il assure que cet effet rend cet instrument plus

commode.

~~page 92 tome 1 de traité de dents~~ j'ai démontré vers la fin du 10. Chap. de ce tome 2. que ce ressort doit etre rejetté comme inutile, incommode et préjudiciable.

page 83. — L'auteur enseigne p. 83. de porter le plus bas qu'il est possible les deux dents du poussoir sur le chicot qu'on veut ôter.

il faut éviter de suivre cette methode, pour ne pas faire eclater l'alveole, et déchirer les gencives, à moins que le chicot ne fut si enfoncé qu'on ne pût faire autrement; mais lorsque le chicot a de la prise, il faut éloigner le poussoir le plus que l'on peut du rebord de l'alveole et de la gencive, et tacher de l'apuyer ~~le poussoir~~ ~~[illegible]~~ sur un endroit qui ait de la resistance.

~~page 83. et 84.~~ L'auteur en finissant ce chapitre pag. 83. & 84. semble mepriser le poussoir, auquel il donne le nom de Repoussoir, et donner la préference au pelican en toutes sortes de cas, lorsqu'il s'agit d'ôter des racines ou des chicots.

cette préference ~~ne doit pas etre~~ ne doit pas être si générale ~~qu'elle ne [illegible] des exceptions~~: par exemple, lors qu'il y à de la prise en dehors, et qu'il n'y en à point en dedans le poussoir est préferable au pelican et même à tout autre instrument. il y à encore d'autres cas, ou le poussoir est ~~[illegible]~~ absolument plus necessaire que le pelican.

Je ne puis finir cette petite dissertation, sans répeter ce que j'ai deja dit dans la Preface, qui est que le seul zele que j'ai pour l'avantage du Public m'a contraint de relever des choses sur les quelles j'aurois gardé le silence, si elles n'eussent pû luy être préjudiciables.

Je me tiendrai fort heureux, si l'on veut bien reconnoître que c'est ce même zele qui m'a animé dans tout le cours de cet ouvrage, et m'a soutenu dans un travail très-long et d'autant plus pénible et fastidieux, que je n'ai eu à traiter que de matiéres séches et arides, et qui bien qu'elles concourent à donner de la santé et des agrémens, ne sont point agréables par elles mêmes. Je n'aurai cependant pas lieu de me plaindre de leur secheresse et de leur stérilité, si tandis que je n'ose demander que de l'indulgence au Public, elles me produisent l'honneur de sa bienveillance.

Fin du tome second.

